DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LANGUEDOC-ROUSSILLON

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LANGUEDOC-ROUSSILLON

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

2000

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
Service de la Connaissance, de la Conservation et de la Création
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2001

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
5, rue de la Salle l'Evêque
34967 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
5, rue de la Salle l'Evêque
34967 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 02 32 71 / Fax 04 67 02 32 05

Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Photo de couverture :
Nimes (Gard), ZAC du Mas de Vignoles
Habitat Néolithique moyen et final
Vue aérienne du diagnostic
(Cliché : Louis Lafaye)

Saisie, mise en page, traitement des illustrations d'après
les documents fournis par les auteurs : Nicole Anton
Bibliographie : Nicole Anton avec la collaboration de Marine Cornuet
Cartographie : Iouri Bermond

Impression - 2e édition :
AMD
113, quai Jean Péridier
34070 Montpellier
Tél. 04 99 51 25 25

ISSN 1240 - 8549 © 2001

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Table des matières

Avant-propos 9

Bilan et orientations de la recherche archéologique 11

Résultats scientifiques significatifs 30

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 33

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AUDE 34

Carte des opérations autorisées 34
Tableau des opérations autorisées 35
Alzonne, La Gabache XI 36
Bram, La Gabache XIV 37
Bram, Avenue du Général de Gaulle 38
Carcassonne, Château comtal 39
Carcassonne, Château comtal 41
Carcassonne, Roc d'En Gabit 42
Carcassonne, Îlot Nord de l'église St-Vincent 44
Carcassonne, Carron St-Vincent Est 44
Carcassonne, Archives départementales 45
Castelnaudary, Cimetière de l'Ouest 45
Castelnaudary, Le Fumail 45
Caunes-Minervois, Église abbatiale et cloître 46
Caunes-Minervois, Cloître de l'abbaye 47
Duilhac-sous-Peyrepertuse, Le Château 47
Feuilla, Tour d'Hortoux 48
Ladern-sur-Lauquet, Abbaye de Rieunette 48
Ladern-sur-Lauquet, Abbaye de Rieunette 48
Lastours, Castrum de Cabaret 49
Laure-Minervois, La Métairie Grande 51
Mailhac, Le Moulin 52

Mailhac, Le Traversant 52
Mas-Saintes-Puelles, Église paroissiale 53
Montferrand, Peyre Clouque 53
Montredon-des-Corbières, Ste-Croix 54
Narbonne, Clos de la Lombarde 55
Narbonne, Montlaurès 56
Narbonne, Les Hauts de Narbonne/RN 213 56
Narbonne, Port La Nautique 57
Narbonne, École Léon Blum 58
Narbonne, Palais de Justice 58
Narbonne, 7 boulevard du Dr Lacroix 60
Narbonne, Les Berges de l'Écluse 60
Palaja, Lotissement Le Tilhol 61
Rieux-Minervois, Paüsoben 61

GARD 62

Carte des opérations autorisées 62
Tableau des opérations autorisées 63
Allègre-les-Fumades, Les Fumades 65
Allègre-les-Fumades, Château d'Allègre 66
Aubais, Moulin de Carrière 68
Beaucaire, Mas des Tourelles 69
Castillon-du-Gard, La Gramière 70
Cavillargues, La Roquette 71
Congénies, Le Pesquier/Grange de Jaulmes 74
Manduel, ZAC St-Paul/Les Molles 75
Manduel, La Treille 77
Milhaud, Careiron et Pesquier 79
Nimes, Porte d'Auguste 80
Nimes, Collège de la Révolution 81
Nimes, 4 rue Planas 84
Nimes, Rue du Calvas/rue E. Rostand 84
Nimes, Bassin Bérard 1 85
Nimes, Mas de Mayan 85
Nimes, Mas Carbonnel/L'Oasis 86
Nimes, ZAC du Mas des Abeilles 88
Nimes, ZAC du Mas des Abeilles (lot 8) 88
Nimes, ZAC du Mas des Abeilles II-1 88
Nimes, ZAC du Mas des Abeilles II-1 89
Nimes, ZAC du Mas de Vignoles 90
Nimes, ZAC de la Gare I 91
Nimes, ZAC Esplanade Sud 91
Nimes, ZAC du kilomètre Delta II-1 93
Nimes, ZAC et Fossé de Haute Magaille 93
Nimes, Fossé de Haute Magaille Est 94
Pont-Saint-Esprit, Mas Conil 3 94
Remoulins, Église Notre-Dame de Bethléem 95
Rodilhan, RD 135 97
Rogues, Aven de la Rouvière 97
Sabran, Le Gardonnet 98
Saint-Côme-et-Maruéjols, Ardejan I 100
Saint-Laurent-le-Minier, Petra Alba 101
Saint-Paul-les-Fonts, Les Charboniers 102
Souvignargues, Le Pouget 1 102
Uzès, Pont des Charettes 170 104
Uzès, Domaine de Plantéry 105
Valleraugue, Abbaye de Bonheur 106
Villevieille, Les Terriers 107
Villevieille, Les Terriers 411 108
Villevieille, Les Terriers 464 109
Villevieille, Les Terriers 492 111

HÉRAULT 112

Carte des opérations autorisées 112
Tableau des opérations autorisées 113
Agde, St-Michel Sud 114
Argelliers, Roc de Pampelune 114
Balaruc-les-Bains, Rive Bleue 116
Béziers, ZAC de la Domitienne 117
Béziers, Centre Ville 118
Béziers, Centre Ville 119
Castelnau-de-Guers, Le Château 120
Causses-et-Veyran, Nécropole de Pradines 121
Cesseras, Grotte d'Aldène 121
Ceyras, St-Pierre de Leneyrac 122
Claret, Le Rocher du Causse 122
Lattes, St-Sauveur 123
Lattes, La Céreirède 129
Lattes, Lotissement du Camping 130
Mas-de-Londres, Grotte Marie 131
Mèze, Pioch Badieu 131
Montpellier, Mikvé et Synagogue 132
Montpellier, Pôle d'Échange-Corum 134
Montpellier, Musée Fabre 135
Murviel-les-Montpellier, Maison médicalisée 136
Nissan-lez-Ensérune, Oppidum d'Ensérune 137
Nissan-lez-Ensérune, Oppidum d'Ensérune 137
Olargues, Château et Castrum 140
Pézenas, L'Auribelle-Basse 142
Poilhes, Régismont-le-Haut 143
Saint-Bauzille-de-Montmel, Puech des Mourgues 145
Saint-Guilhem-le-Désert, Abbaye/Salle capitulaire 146
Saint-Jean-de-Fos, St-Geniès 146
Saint-Pons-de-Thomières, Malvieu 148
Valros, La Tour 149
Villeneuve-les-Béziers, L'Arenasse 150
Villetelle, Ambrussum 150

LOZÈRE 152

Carte des opérations autorisées 152
Tableau des opérations autorisées 153
Javols, Anderitum 154
Prunières, Château d'Apcher 155
Saint-Germain-de-Calberte, Castrum de Calberte 157
Saint-Germain-du-Teil, Chemin de Cadenet 159

PYRÉNÉES-ORIENTALES 160

Carte des opérations autorisées 160
Tableau des opérations autorisées 161
Angles (Les), Le Château 162
Argelès-sur-Mer, Pic St-Michel Nord/Ultréra 162
Bélesta, La Caune 164
Boulou (Le), Lotissement du Mas Coudine 165
Canet-en-Roussillon, La Bombarde Nord 165
Codalet, St-Michel de Cuxà/Chapelle de la Trinité 166
Enveitg, Santa Eulalia 167
Fenouillet, Château St-Pierre 168
Latour-de-France, St-Martin 168
Montesquieu, St-Christophe 169
Perpignan, Église st-Jacques 170

Perpignan, École La Fontaine 172
Perpignan, École La Fontaine 172
Perpignan, Notre-Dame des Anges 172
Perpignan, Place de Catalogne 173
Perpignan, Rue de l'Anguille 174
Perpignan, Rue Lazare Escarguel 176
Perpignan, Collège Jean Moulin 177
Perpignan, RD 19/St-Charles 178
Perpignan, Grand St-Charles 179
Perpignan, RN 9/Mas Orlina 180
Prades, Maison Jourda 180
Salses-le-Château, Le Port 182
Tautavel, Caune de l'Arago 182

PROSPECTIONS 184

Carte des opérations autorisées 184
Tableau des opérations autorisées 185
Aude, Villardonnel, Canecaude 186

Gard, Canton de Barjac 187
Gard, RN 106/Boucoiran-Nimes 187

Gard/Hérault, Occupation du sol entre Vistre et Vidourle 189

Hérault, Montpelliérais Sud 190

Lozère, Plomb argentifère ancien du Mont Lozère 191

Pyrénées-Orientales, Massif métallifère du Canigou 192
Pyrénées-Orientales, Cantons de la Côte Vermeille/Massif des Albères 192

Bibliographie régionale 194

Loi sur l'archéologie préventive 204

Liste des abréviations 208

Liste des programmes de recherche nationaux 209

Personnel du service régional de l'Archéologie 210

Index 211

Avant-propos

Le 17 janvier 2001, la loi n° 2001-44 relative à l'archéologie préventive a été promulguée. Étape importante dans la construction d'un droit français de l'archéologie, on attend désormais l'aboutissement des discussions et procédures qui devront conduire, à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, à la prise de trois décrets d'application : celui portant statut de l'établissement public qui définit ses missions et son organisation ; celui relatif aux procédures administratives et financières d'application de la loi ; celui, enfin, portant statut des personnels de l'établissement.

La création d'un établissement public national à caractère administratif pour l'archéologie préventive qui se substituera à l'Afan ne relève pas d'une simple procédure législative et règlementaire. Cette création s'inscrit dans le cadre d'une modification profonde du dispositif français de l'archéologie. En effet, l'archéologie préventive domine l'activité de recherche archéologique en France, tant par les moyens humains et financiers mis en œuvre que par le volume des archives du sol prises en compte.

Les missions de l'établissement public iront bien au-delà de celles qui sont attribuées à ce jour à l'Afan. De ce fait, il sera nécessaire que, tant à travers la compétence de ses personnels qu'à travers son organisation interne et ses relations avec ses partenaires, cet établissement sache faire face à ses importantes responsabilités. L'héritage de l'Afan est certes considérable et bien souvent exemplaire. Mais on ne saurait occulter les difficultés et les échecs qui auront parfois marqué l'histoire de cette association.

Je voudrais évoquer ici quelques points qui me viennent à l'esprit. Tout d'abord, même si on ne sait pas encore ce que sera l'organisation territoriale de l'EPA, il conviendra de bien réfléchir au profil de compétence attendu pour ceux ou celles qui auront en charge ses structures déconcentrées. Faut-il opter pour un profil scientifique, un profil gestionnaire ou une compétence partagée ? Il n'est qu'à voir aujourd'hui la difficulté qu'on éprouve à cerner la position dans les dispositifs interrégionaux des chefs d'antenne de l'Afan, plus ou moins impliqués dans les choix scientifiques et avec plus ou moins de bonheur, pour souhaiter que cette question là soit clarifiée.

D'autre part, la place des activités scientifiques dans l'organisation de l'EPA et celle qu'elles occuperont réellement dans l'activité de ses personnels méritent aussi une réflexion en profondeur, réflexion déjà largement amorcée au sein de la cellule de préfiguration de cet établissement et qui suscite un réel débat dans la communauté scientifique. Je tiens ici à souligner que la seule justification qui mérite d'être comprise par ceux qui ont et auront désormais de façon strictement légale à financer les opérations archéologiques préventives réside dans la capacité des intervenants, à chaque échelon de responsabilité, à faire la démonstration que cet investissement financier a un sens. Il s'agit bien évidemment d'apporter à nos concitoyens la preuve que la redevance, relative à la sauvegarde du patrimoine archéologique par l'étude des vestiges qui seront définitivement effacés par les travaux d'aménagement, ne sera pas versée sans contrepartie. Cette contrepartie, c'est une part donnée – aussi modeste soit-elle – à la recherche d'une meilleure connaissance de notre passé. Autant dire que l'excellence scientifique qui ne pourra naître que d'une synergie partagée entre tous les acteurs de l'archéologie est un objectif que nous devrons chercher obstinément à atteindre.

Xavier Gutherz
Conservateur régional de l'Archéologie

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Bilan et orientations de la recherche archéologique

Recherche programmée et archéologie préventive

Tendances et résultats

La région reste largement caractérisée par le poids de la recherche programmée (50 opérations en 2000) que l'on doit tout d'abord à la présence d'importantes UMR, notamment l'UMR 154-Lattes dont les chercheurs sont impliqués dans de nombreux programmes. Interviennent également dans ce domaine comme dans l'archéologie préventive les UMR 8555-Centre d'Anthropologie de Toulouse, 6636-ESEP-Aix-en-Provence ainsi que sur quelques opérations ou programmes, l'UMR 5608, UTAH de Toulouse, le CCJ et le LAMM d'Aix-en-Provence, l'UMR 5590-Tautavel ainsi que l'UPRESA 5059 de Montpellier pour le Paléolithique et le paléoenvironnement. La répartition des opérations programmées par catégorie d'intervenant montre la prédominance du CNRS (23 titulaires), suivi de l'Université (7), des étudiants (5), des bénévoles (5), des personnels du ministère de la Culture (SRA ou autres) (4) et de l'Afan (4).

Aude, Gard et Hérault restent les trois départements où la recherche programmée institutionnelle est la plus présente, bien qu'elle concerne de façon inégale les grandes périodes chronologiques et les grands programmes proposés par le CNRA. Cette recherche connaît aussi un certain dynamisme dans les Pyrénées-Orientales, alors qu'elle reste très discrète en Lozère.

La recherche en Préhistoire ancienne a connu cette année un réveil qui restait très attendu et a été encouragée par le service. En dehors du programme propre au site de Tautavel qui poursuit son long cheminement, mais sans lien avec la recherche régionale, la reprise des fouilles sur le site aurignacien de Régismont, à Poilhes (Hérault), la fouille d'un habitat gravettien à Manduel près de Nimes et les découvertes exploitées sur des interventions préventives (sauveterrien à Rodilhan, Gard) et pour 2001 prévision d'une fouille préventive à Nimes sur un projet d'incinérateur sont des signes encourageants. Il reste que la recherche institutionnelle s'investit peu sur ces périodes anciennes pourtant bien présentes dans cette région.

Le Néolithique a connu une intense activité principalement due aux travaux d'archéologie préventive à Nimes, sur l'autoroute A75, à Béziers et dans la région de Montpellier. La fouille exhaustive de l'enceinte fossoyée de Puech Haut, sur l'A75, les très nombreuses découvertes d'habitats dans la plaine nimoise, les fouilles d'établissements du Néolithique moyen ou final dans la région Montpellier-Lunel amènent une documentation souvent nouvelle d'un grand intérêt qu'il faudra exploiter dans le cadre de publications. La fouille de la nécropole chasséenne du Crès à Béziers et les découvertes de sépultures néolithiques sur d'autres sites (Mauguio-La Capoulière, Carcassonne-Roc d'En Gabit) enrichissent de façon significative les données sur les pratiques funéraires de ces périodes, alors que les fouilles programmées expérimentales à Corconne et Villedubert sont en voie d'achèvement. Les travaux sur la métallurgie néolithique se poursuivent dans le district minier de Cabrières et la découverte d'un nouveau site de traitement du minerai à Péret offre d'intéressantes perspectives. Dans l'arrière-pays caussenard, quelque peu délaissé ces dernières années, la fouille programmée de l'aven de la Rouvière donne un nouvel éclairage sur l'utilisation des grottes en région karstique et leur relation avec un habitat extérieur. Il reste à mettre en chantier ou à achever plusieurs publications attendues comme celles qui concernent les sites chalcolithiques de Boussargues, Cambous, le Rocher du Causse, ou encore la grotte de Gazel et Font-Juvénal. Pour ce qui est des habitats fossoyés de la région nimoise, l'intégration d'une équipe de préhistoriens dans le PCR sur le territoire nimois favorisera cette démarche. La tenue à Nimes, fin octobre, des 4e rencontres méridionales de Préhistoire récente fut l'occasion de présenter les premiers résultats de nombreux travaux récents.

Les recherches pour la période protohistorique diminuent en nombre mais en revanche les fouilles des habitats concernent désormais l'intégralité des sites, faisant également appel à des approches pluridisciplinaires et des équipes internationales (Lattes, Salses). L'apport de l'archéologie préventive se traduit notamment par un glissement de l'étude des oppida vers celle des agglomérations urbaines (Agde, Béziers, Lattes, Nimes). La recherche s'organise fortement dans le cadre des PCR thématiques qui permettent de prendre en compte l'ensemble de la documentation ancienne : Mailhac, Pech Maho ou d'embrasser l'ensemble de la région : « atlas

des unités domestiques » et « habitats protohistoriques du Languedoc occidental ». L'archéologie préventive permet aussi des découvertes inédites comme celles de structures artisanales (fours) ou de l'archéologie funéraire (enclos). L'archéologie de la mort reste un point fort de la région. Autour du PCR « archéologie funéraire protohistorique », de nombreux chantiers se sont développés et les publications de fouilles anciennes sont en passe de voir le jour (Mailhac, Pézenas, Ensérune). Il faut inclure dans cette dynamique les fouilles en cours sur plusieurs nécropoles du Languedoc occidental et central (Mailhac, Causses-et-Veyran) pour le début de l'âge du Fer et celles d'Ambrussum pour le deuxième âge du Fer. Si les publications récentes (par exemple le DAF consacré aux pratiques funéraires dans les grands Causses) ou celles à venir permettent d'absorber la masse importante des données archéologiques, il n'en est pas de même pour la présentation des découvertes au public. Il manque toujours dans cette région un ou plusieurs grands musées de Protohistoire à la hauteur des connaissances acquises et de la richesse des collections.

Les recherches sur l'époque gallo-romaine sont principalement le fait des membres de l'UMR 154. Elles sont conduites avec le souci d'intégrer à la réflexion les périodes charnières : les derniers siècles avant notre ère sont étudiés de concert avec les protohistoriens et le regard sur l'Antiquité tardive doit beaucoup aux contacts noués avec les antiquisants et médiévistes provençaux (CCJ et LAMM).

Si les connaissances sur les chefs-lieux de cité restent encore très inégales, Nimes occupe une place privilégiée comme en témoignent plusieurs publications récentes dont la thèse de M. Monteil, un volume de la CAG et le DAF sur la fouille du quartier des Bénédictins. D'autres publications importantes viennent d'être mises en chantier : secteur de Saint-André-de-Codols ou quartier de Villa Roma. En regard, l'archéologie urbaine antique dans les autres villes de la région reste encore trop modeste ou moins bien structurée (Béziers, Carcassonne, Lodève, Narbonne). Les études sur les formes de l'habitat rural doivent beaucoup aux progrès récents de l'archéologie préventive, par exemple dans la vallée de l'Hérault ainsi que les travaux sur l'espace rural, comme dans la région nimoise, le Lunellois, le bassin de Thau. L'attention portée sur le parcellaire et les façons culturales s'est encore enrichie de nouvelles données cette année avec de nombreuses traces révélées dans la plaine nimoise. Pour les productions non agricoles, l'extraction du fer dans la Montagne Noire et les carrières de la région nimoise constituent des dossiers de grande qualité mais des pans entiers de l'économie restent dans l'ombre (autres métaux et matières premières). Le faible développement des recherches sur l'artisanat est plus particulièrement sensible sur la céramique.

Les recherches sur la fin de l'Antiquité-début du Moyen Âge ont bénéficié de l'apport de nouveaux projets : fouille de l'habitat perché avec sanctuaire du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) et reprise des travaux sur le site de Peyre Clouque (Montferrand, Aude). L'archéologie urbaine médiévale et moderne s'est confortée à Montpellier grâce aux travaux du tramway et à plusieurs interventions sur le bâti (hôtel de Chirac, ensemble hébraïque du Mikvhé) alors que dans des petites villes jusqu'ici négligées par l'archéologie, la création de secteurs sauvegardés ou de ZPPAUP a permis d'amorcer de nouveaux projets (Sommières, Sauve, Saint-Gilles-du-Gard) qui devraient se concrétiser dès 2001. À Montpellier même, l'année 2000 aura été celle des faïenceries (fouilles des ateliers Favier et Boissier) et à Lattes, celle de la découverte du château féodal (mis en réserve archéologique). Si les interventions sur les châteaux et l'habitat castral ont connu un nouvel essor ces dernières années, il faut reconnaître qu'elles souffrent d'une certaine dispersion, l'absence d'un PCR régional ou interrégional se faisant sentir. Cette coordination scientifique s'est cependant amorcée localement dans l'Aude et plus récemment sur la bordure méridionale du Massif Central (Cantal, Lozère) avec la mise en place ou le développement de deux PCR. La nécessaire coordination avec les projets d'aménagement de grands ensembles prestigieux tels que le château comtal de Carcassonne ou la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, contrôlés par la CRMH, est désormais bien acquise et l'archéologie devient partie prenante de ces opérations.

On peut aussi observer que l'un des progrès de l'archéologie en Languedoc-Roussillon réside dans le développement de la géoarchéologie. Celle-ci se consolide en particulier dans l'Hérault, associant de nombreux laboratoires et s'exprimant par exemple dans le PCR sur la vallée du Vidourle ou dans les opérations préventives (A75, Port-Ariane à Lattes, ou station d'épuration du district de Montpellier en amont de Lattes.)

L'abondance des publications récemment parues ou en chantier et la tenue de plusieurs réunions scientifiques ou la soutenance de travaux universitaires soulignent que l'aboutissement de la recherche n'est pas perdu de vue dans cette région. Outre la parution régulière de la série Lattara, plusieurs collections nationales ou régionales ont offert cette année le résultat de recherches languedociennes aussi bien programmées que préventives.

La valorisation des travaux d'archéologie a connu cette année un temps fort avec l'ouverture au public du site réaménagé du Pont-du-Gard qui présente notamment une remarquable exposition permanente sur l'usage de l'eau et de la pierre dans l'Antiquité. En 2001, sera réalisée un grande exposition sur l'archéologie du tramway et de Montpellier, ville où est actuellement en discussion une présentation des faïenceries dans le cadre du jardin archéologique de l'Arquebuse où sont en cours de remontage l'ouvrage de franchissement du fossé de ville de la porte du Pila (fouille tramway 1999) ainsi que l'église de l'Hôpital du St-Esprit (fouille 1998). Cette année aura vu également l'ouverture au public de la villa des Près-Bas à Loupian.

Xavier Gutherz
Conservateur régional de l'Archéologie

Département de l'Aude

Comme l'année précédente, il faut noter en 2000 un accroissement du nombre des opérations archéologiques touchant le département de l'Aude. On approche aujourd'hui la cinquantaine (41 en 1999). Les opérations sont réparties sur tout le territoire départemental, excepté ses marges S-O. Toutes les époques sont représentées. La recherche programmée est toujours bien vivace dans l'Aude (plus d'un tiers des autorisations). Il faut noter un accroissement du nombre d'opérations à Narbonne, même si la plupart ne concernent que des évaluations.

Dans l'Aude, les fouilles préventives sont le fruit de projets d'aménagement d'ampleur limitée. Les interventions ont été majoritairement provoquées par des projets d'urbanisme. Le suivi des carrières et autres installations classées continue à porter ses fruits. La bonne intégration de l'archéologie dans les procédures MH également.

Toutes les grandes périodes chronologiques sont représentées bien que de façon inégale.

• Le Paléolithique a fait l'objet d'une opération programmée de relevé d'art rupestre effectué à Villardonnel, grotte de Canecaude.

• Les découvertes néolithiques n'ont pas été très nombreuses en 2000 : deux opérations programmées : Carcassonne, Roc d'En Gabit et Villedubert, Dolmen des Peirières ; une évaluation préalable à des exploitations de granulat à Bram, la Gabache. 2000 a vu le démarrage d'un important sauvetage programmé au Roc d'En Gabit où on a mis au jour un grand fossé d'enceinte comparable à ceux de Trèbes ou Carsac. La fouille du dolmen des Peirières devrait être achevée à l'issue de la campagne 2001.

• Il y a eu neuf opérations concernant la Protohistoire. Parmi les projets collectifs de recherche, deux sont exclusivement centrés sur des sites audois (Mailhac, inventaire et expertise du matériel archéologique du territoire communal ; Étude et mise en valeur du site de Pech-Maho). Les deux autres débordent de l'Aude (Archéologie funéraire protohistorique du sud de la France et Atlas des unités domestiques protohistoriques du sud de la France). À Mailhac, les fouilles de la nécropole du Moulin sont achevées ; de même que celles portant sur le Traversant au pied de l'oppidum du Cayla. Les fouilles se sont poursuivies sur une parcelle menacée par un défonçage à Montlaurès (Narbonne). À Bram/Alzonne (sablière Patebex) a été fouillée ce qui pourrait correspondre à une petite « ferme indigène » proche de la voie d'Aquitaine. Enfin, il faut signaler la découverte d'une nouvelle nécropole protohistorique à Laure-Minervois à la suite de travaux agricoles. La sépulture mise au jour fera l'objet d'une intervention dans le courant de 2001.
Il faut également mentionner la sortie, à l'automne 2000, des actes du colloque de Carcassonne tenu en 1997 en hommage à Jean et Odette Taffanel.

• Les opérations concernant la période antique sont de loin les plus nombreuses. Au Clos de la Lombarde à Narbonne, les fouilles se poursuivent. À Bram, la réfection complète de la rue principale a occasionné une opération préventive qui a permis d'accroître notablement les connaissances sur Eburomagus. En campagne, deux petites opérations ont elles aussi apporté leur lot de découvertes : à Bram, sur la sablière Patebex, trois puits antiques ont fait l'objet d'une rapide intervention, complétant ainsi la vision que l'on a de ce secteur pendant l'Antiquité. Plus à l'ouest, à Castelnaudary, un rapide diagnostic sur le futur cimetière de l'ouest a permis la mise au jour d'un système de bornage qui pourrait être antique. Enfin, à Narbonne, les travaux d'aménagement de la RN213 ont occasionné la fouille de l'habitat antique sondé en 1999. Dans la Montagne Noire, on a poursuivi les travaux de prospection et d'inventaire des ferriers antiques. L'équipe intervenante a également cette année procédé à une session d'expérimentation métallurgique à Lastours. À Montredon-des-Corbières, des défonçages de vigne ont provoqué le début de destruction d'un site de la fin du IIe s. av. J.-C. L'opération préventive qui avait démarré fin 1999 est en cours d'achèvement. Enfin, il faut signaler la reprise de fouilles sur le site antique et paléochrétien de Montferrand. Ce site, classé MH et propriété de l'État depuis 40 ans, avait été laissé en déshérence. La reprise des recherches a permis, en concertation avec les MH, la mise en place d'un programme d'étude et de mise en valeur des vestiges.

• L'essentiel de l'activité portant sur des gisements médiévaux est lié soit à des travaux ou études préalables des Monuments Historiques, soit à des chantiers de jeunes (Rempart ou Concordia). Ce sont exclusivement des monuments, civils ou religieux, qui ont fait l'objet de recherches en 2000 : abbaye de Rieunette à Ladern-sur-Lauquet, cloître et abbaye de Caunes-Minervois, cloître de l'abbaye de Saint-Hilaire, château comtal de Carcassonne, château de Peyrepertuse, château de Saissac, château de Termes, château de Villerouge-Termenès, castrum de Cabaret à Lastours, castrum de l'Hortoux à Feuilla. Les fouilles programmées du castrum de Cabaret se sont poursuivies et ont donné lieu à la réalisation d'un chantier de restauration effectué avec des jeunes en difficulté. Le PCR La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois s'est également poursuivi pendant l'année 2000. Cette année a vu la publication d'un important volume sur le château de Peyrepertuse.

Pierre-Arnaud de Labriffe et Dominique Orssaud

Département du Gard

L'essentiel de l'activité archéologique se concentre autour de l'agglomération nîmoise, du fait d'une longue pratique de l'archéologie préventive et de la présence d'une véritable équipe (cf. notice PCR). Une deuxième zone de forte activité peut être individualisée en Vaunage, dans les vallées du Vidourle et du Rhony. Ce second pôle

est le résultat de la forte implication de plusieurs chercheurs (CNRS et universités qui ont su constituer des programmes dynamiques et novateurs autour de petites équipes locales très structurées (Aimargues, Milhaud, Villevieille...). L'inventaire archéologique connaît, dans les zones concernées, une très forte progression. La conséquence de ce travail est la mise en évidence de sites archéologiques importants qui sont de mieux en mieux pris en compte par les collectivités dans le cadre des procédures d'urbanisme. On peut donc s'attendre à un développement des fouilles préventives dans les zones à aménager à moyen terme.

Le troisième pôle reste comme l'année précédente celui du secteur Pont du Gard : marqué cette année par l'ouverture des nouveaux aménagements, au premier rang desquels il faut signaler l'exposition permanente consacrée au thème de l'eau. Du point de vue strictement archéologique, plusieurs chantiers se poursuivent dans ce secteur, liés de près ou de loin à ce vaste projet : fouille programmée de la carrière de l'Estel, du site de la Gramière à Castillon, nombreuses interventions sur le tracé de l'aqueduc, aménagements de la grotte de la Salpêtrière...

Outre ces zones privilégiées, d'autres projets en cours ou secteurs susceptibles d'interventions nouvelles méritent d'être soulignés :

• La chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, dans une action conjuguée avec la CRMH, n'est plus un monument de grand intérêt négligé par l'archéologie. La réalisation d'une première étude de bâti ainsi que la mise en place d'une seconde tranche augurent bien d'un programme de recherches d'ensemble.

• La mise en place de plusieurs secteurs sauvegardés (Saint-Gilles et Sommières) qui devrait être l'opportunité de lancer un travail systématique sur le patrimoine médiéval exceptionnel de ces agglomérations, patrimoine largement méconnu et sous-estimé. Dans le même ordre d'idée, la ZPPAUP de Sauve et le travail d'inventaire qui lui est lié devront déboucher sur un solide programme d'étude du bâti.

On signalera que le Conseil général du Gard est de plus en plus concerné, à travers plusieurs services, par l'archéologie préventive : direction des collèges, services des bâtiments départementaux, direction des routes mais aussi la SEGARD (sites de Vauvert, d'Allègre...). La mise en place effective en 2000 d'un véritable interlocuteur, archéologue, au sein de cette structure se justifie pleinement. En revanche, les projets portés par les grands services de l'État (RFF, ASF, DDE) ne verront véritablement le jour qu'à compter de 2002 ; seule la mise à deux fois deux voies de la RN106 entre Boucoiran et Nimes a donné lieu à une première phase archéologique (étude documentaire et prospection au sol).

L'abondance des publications, travaux universitaires et colloques témoignent de la vitalité de ce secteur de la région :

– reprise de la publication du site de Villa Roma à Nimes ;
– parution du DAF consacré au site des Bénédictins à Nimes ;
– parution d'un DAF consacré aux pratiques funéraires des grands Causses ;
– réédition augmentée de l'ouvrage « l'Aqueduc de Nimes et le Pont du Gard » ;
– soutenance de thèse (L. Vidal) consacrée aux structures agraires et au parcellaire antique autour de Nimes ;
– le colloque, consacré à l'actualité de la recherche pour le Néolithique dans le sud de la France, s'est tenu en octobre à Nimes ; il donnera lieu à une publication de l'essentiel des communications.

Ville de Nimes : archéologie 2000

La pratique de l'archéologie préventive à Nîmes a connu ces dernières années un développement exponentiel, au rythme de la progression des surfaces aménagées dans le territoire communal. Il y a une dizaine d'années, les interventions les plus spectaculaires étaient cantonnées au centre ville, comme la Zac des Halles, dans l'écusson médiéval, ou bien celle de Villa Roma, à côté du Temple de Diane. Aujourd'hui, le nombre des opérations dans cette partie de la ville s'est stabilisé, avec des projets immobiliers de moindre ampleur et parfois des solutions techniques qui permettent de limiter ou d'éviter la fouille. Plusieurs synthèses récentes ont permis de faire le point de nos connaissances sur le développement du tissu urbain depuis la Protohistoire jusqu'à l'époque médiévale. Un projet d'atlas topographique est en bonne voie (projet présenté à l'agence d'urbanisme de la ville de Nîmes).

Les grands chantiers se sont déplacés aujourd'hui dans la périphérie rurale en cours d'urbanisation. Dans le cadre de ces projets, les partenaires les plus fréquents restent la ville de Nîmes pour les grands équipements et la société d'économie mixte SENIM pour la plupart des Zac. Ce sont ainsi plusieurs centaines d'hectares au sud de la ville, de part et d'autre de l'autoroute A9, qui ont pu être évalués et faire l'objet, quand cela le demandait, de grandes opérations de fouilles. Depuis deux ans, un projet collectif de recherches, dans le cadre de la programmation du ministère de la Culture, réunit tous ceux qui sont partie prenante d'une recherche au caractère systématique de la Préhistoire récente à l'époque moderne.

Principales opérations 2000 et en cours :
– zac de la Gare : une vaste surface immédiatement au sud de la gare ;
– zac du Mas de Vignolles : superficie de 26 ha ;
– zac du kilomètre Delta : superficie de 10 ha ;
– collège Révolution : fouilles localisées dans un quartier de la ville romaine. Réalisation été 2000 ;
– projet Bassin Bérard : vaste zone de terrains municipaux dans le secteur de la route de Beaucaire (voie Domitienne, nécropole antique) ;
– évaluation archéologique pour le futur hôtel de Police à Nîmes (rue du Planas/avenue Pierre Gamel). Sensibilité archéologique élevée (possible tracé d'une voie antique, nécropole...) ;

– plan de protection contre les inondations : les bassins couvrant plusieurs dizaines d'hectares ainsi que les fossés de grand calibre, au nord et au sud de l'agglomération, ont tous fait à ce jour l'objet de diagnostics archéologiques. Devant l'ampleur et le nombre des sites mis en évidence, plusieurs fouilles importantes doivent être conduites durant la période 2001-2006.

Christophe Pellecuer et Martine Schwaller

Département de l'Hérault

L'année 2000 a vu la consolidation du développement de l'archéologie dans l'Hérault. On insistera cette année sur les perspectives concrètes d'actions de valorisation ouvertes par ce développement des recherches (exposition archéologie du tramway et de Montpellier, exposition archéologie de l'A75, aire de présentation sur l'A75, exposition le Lez à l'horizon 2003/2004), l'initiative émanant largement de la Drac en ce domaine. On insistera également sur l'engagement croissant des collectivités territoriales à la fois dans le domaine des recherches et dans celui de la valorisation.

Les recherches programmées bénéficient du soutien croisé Drac/département et/ou de la région. Elles se poursuivent sur les pôles archéologiques traditionnels que sont Lattes, Ambrussum ou Loupian. Plus récents sont les programmes âge du Fer d'Agde (Place Conesa) et de Causses-et-Veyran (nécropole) ou de l'habitat perché tardo-antique et médiéval du Roc de Pampelune à Argelliers. Deux nouvelles recherches ont été lancées : la villa antique de l'Auribelle à Pézenas, le site métallurgique néolithique de Péret.

Le cofinancement des recherches comme des sauvetages avec les collectivités constitue un facteur intéressant de renouvellement et de territorialisation de la recherche, il impose des actions de valorisation. Il appelle le maintien de la capacité de partenariat de l'État (crédits 66.20).

Trois secteurs en évolution

L'un des progrès de l'archéologie, tant préventive que sur programme, réside dans le développement de la géoarchéologie. Celle-ci se consolide dans l'Hérault, associe de nombreux laboratoires et s'exprime par exemple dans le projet collectif de recherche sur la vallée du Vidourle ou dans les opérations préventives (A75, Port Ariane à Lattes ou station d'épuration du district à la Céreirède). Parallèlement, la pression urbaine sur le riche potentiel du montpelliérais a conduit à l'engagement ou à l'intensification des prospections : 1999 et 2000 consacrent leur extension à une zone restée inenquêtée, le bassin de Lavérune/Montbazin à l'ouest de Montpellier.

L'archéologie du bâti ne faiblit pas (Montpellier : ensemble hébraïque du Mikvèh, plusieurs façades médiévales ; également Clermont-l'Hérault). Elle compte des découvertes exceptionnelles avec les plafonds et peintures médiévales des hôtels de Gailhon et de Chirac à Montpellier. Elle appelle un partenariat financier (Montpellier et département) qui n'a pu encore se concrétiser.

Les recherches préventives ont connu en 2000 une intensification et la poursuite des progrès qualitatifs déjà observés. Les fouilles de l'A75 (tronçon Clermont-l'Hérault-Pézenas) se sont achevées (fours de potier exceptionnels du VIe s. av. J.-C., atelier du Ve s. ap. J.-C., plusieurs établissements ruraux dont la plus grande villa viticole du Midi à Paulhan-Vareilles avec trois moulins hydrauliques, un site néolithique intégral et un habitat carolingien à Paulhan). L'activité reste soutenue sur les Zac et la voirie nouvelle de l'est de Béziers avec notamment la découverte d'une importante nécropole chasséenne au Crès. Depuis 1996 (Gazoduc) et à travers l'A75, la Vallée de l'Hérault s'affirme comme un nouveau pôle archéologique : la dynamique de recherche associe fouilles sur programme et sauvetages, elle débouche sur une action de valorisation majeure.

L'archéologie préventive occupe une place de choix dans l'emploi culturel régional (environ 60 temps pleins Afan par an dont 30 % dans l'Hérault). Elle constitue un lieu de production actif qui bien souvent compense certaines des faiblesses de la recherche sur programme, en prolonge les problématiques, étoffe les séries de sites et d'objets, propose enfin matière à des diplômes universitaires. Elle prend de plus en plus sa part au sein des colloques et devrait, ces prochaines années, livrer plusieurs monographies importantes.

On soulignera la consolidation de l'archéologie sur Montpellier et son agglomération. Au-delà de nombreux diagnostics sur lotissements ou Zac, l'année 2000 a été celle de la Faïence de Montpellier (fouille tramway de l'atelier Favier au Corum et fouille de l'atelier Boissier sur l'îlot Arquebuse), celle de la découverte du château féodal de Lattes (mis en réserve archéologique), celle aussi du diagnostic d'une séquence antique et néolithique de 10 m d'épaisseur sur le Lez (Céreirède). Un établissement rural mérovingien et un site néolithique avec architectures de terres conservées ont été fouillés à Mauguio.

Valorisation

L'essor archéologique de l'Hérault rend possible et tout à la fois nécessaire un légitime retour culturel vers les populations. Ainsi l'exposition « archéologie du tramway et de Montpellier » devrait être lancée en 2001. L'A75 devrait donner lieu à une exposition assortie d'un livret grand public et de la publication des fouilles. Sur l'aire de service A75 de Tourbes-Valros, une présentation archéologique des moulins de Vareilles et des fours de potier, qui ont été moulés, est en projet avec la DDE et les collectivités. À Montpellier, sont en cours de remontage l'ouvrage de franchissement du fossé de ville de la porte du Pila (fouille tramway 1999) ainsi que l'église de l'Hôpital du St-Esprit (1998).

Alain Chartrain et Christian Olive

Département de la Lozère

En 2000, il n'y a pas eu d'opération archéologique de terrain concernant la Pré- et la Protohistoire dans le département de la Lozère. En effet, les opérations préventives prévues sur le tracé projeté de la RN88 entre l'A75 et le col du Vielbougue ne sont plus d'actualité suite à la remise en cause de cet aménagement. Toutefois, si la réalisation de la section A75-le Romardiès se concrétise, quelques interventions seront nécessaires, en particulier sur un dolmen, à l'extrémité S-O du plateau de la Borie.

Dans ces conditions, et alors que l'unique musée archéologique du département (Mende) est fermé pour travaux et nouvelle scénographie, l'exposition « Premiers bergers et bâtisseurs des Causses », proposée dans les locaux de la salle communale de Grèzes, mérite d'être soulignée même si l'impact (durée : trois semaines en juillet pour quelques centaines de visiteurs) est modeste. Pourtant, dans le même temps, les aménagements fonciers de type « améliorations agro-pastorales », fortement subventionnés, provoquent tous les ans des ravages importants, certes difficilement quantifiables faute de concertation et d'études préalables. Exemple : aux Cheyrouses (commune de La Canourgue-Auxillac), le déplacement de 3 m seulement d'un tas de pierres, pour enclore un parc à moutons, a éventré un site du premier âge du Fer.

Pour la période antique, la dynamique s'est cristallisée autour de Anderitum-Javols. Engagé en 1996, le projet collectif de recherche, consacré à l'évaluation globale de la capitale des Gabales, vient de débuter une seconde opération triannuelle 2000-2002, qui sera d'ailleurs prolongée d'une dernière année 2003, sans intervention de terrain, donc entièrement consacrée à l'exploitation des données et à la rédaction du document final. Un colloque sur le thème « des chefs-lieux de Cité qui ont sombré avec la fin de l'Empire romain » sera organisé sur place à cette occasion. Cette opération, maintenant bien rodée, apporte annuellement sa somme d'informations scientifiques relatives aux limites physiques et chronologiques de la ville, à son organisation, et au phasage de l'évolution urbaine. Sans doute à la faveur des nouvelles perspectives offertes par les retombées de l'exposition permanente, mise en place et réactualisée régulièrement au cœur du bourg dans un bâtiment de qualité spécialement restauré par le département, l'archéologie est de mieux en mieux acceptée par la population locale (le pari quelque peu utopique il y a peu de passer d'une contrainte archéologique subie à une archéologie soutenue par les autochtones pourrait être gagné à moyen terme). En tout cas, le milieu enseignant accueille très favorablement les activités de découverte proposées à la grande joie et au bénéfice des scolaires qui ont la chance de bénéficier ainsi d'une ouverture concrète, accessible à tous mais rigoureuse, à ces périodes encore assez confidentielles ici.

Préalablement à la construction du quart d'échangeur de Saint-Germain-du-Teil, un diagnostic a montré que les indices d'une occupation antique repérés lors des labours correspondent en réalité à de l'épandage favorisé par la déclivité du terrain. Le gisement était vraisemblablement installé au-dessus, hors de l'emprise des travaux autoroutiers.

Pour la période médiévale, l'ouverture d'une nouvelle opération programmée au château d'Apcher, sis sur la commune de Prunières tout au nord du département, conforte, d'une certaine manière, les recherches de Saint-Germain-de-Calberte qui touchent à leur fin. Toutefois, après un an de répit, une dernière fouille triannuelle sera nécessaire pour terminer l'étude quasi exhaustive des ruines de ce site castral né certainement d'une activité minière, mais plutôt éphémère puisqu'à la fin du XIIIe s. le village est totalement abandonné. Dans le cas d'Apcher, la volonté des collectivités territoriales, relayées par l'association des Amis du château d'Apcher, de valoriser le site connu pour ses deux éléments emblématiques – un donjon altier et une chapelle élégante de sobriété, datés généralement du XIIIe s. – offre l'opportunité d'entreprendre le dégagement des autres parties ruinées du château délimité au sud par une enceinte flanquée de trois tours massives en forme de fer à cheval. Cette première année de fouilles programmées a permis d'en aborder la partie S-E et de mettre au jour les intérieurs de deux des trois tours et deux pièces du logis plaquées à la face interne du mur d'enceinte. L'ensemble relativement bien conservé est doté de qualités architecturales indéniables. Il pourrait remonter au XVe ou XVIe s. Dans l'attente des vérifications indispensables, le site aurait été abandonné dès le XVIIe s.

Une nouvelle démarche concernant la métallurgie médiévale, voire plus ancienne, est initiée avec l'appui du Parc national des Cévennes. Elle a débuté par une prospection thématique et échantillonnage des aires à scories de plomb argentifère du secteur occidental du Mont Lozère. L'ambition de l'équipe pluridisciplinaire (paléométallurgistes, archéologues miniers, géologues, environnementalistes – nombreuses tourbières aux abords immédiats – ...) réunie autour de ce thème, est de reconstituer toute la chaîne opératoire de l'extraction du minerai jusqu'aux métaux marchands. Et, bien sûr, de dater plus précisément ces exploitations. Cette recherche se fait aussi en liaison avec les spéléologues miniers qui ont retrouvé des galeries de mines antiques parfaitement conservées dans le secteur du Mazel-du-Bleymard, retombée septentrionale du Mont Lozère.

À la demande du responsable des éditions de la Carte Archéologique de la Gaule, le volume consacré au département de la Lozère est en cours de révision-actualisation. La remise du manuscrit est prévue pour la fin de l'année 2001.

L'année 2001 sera marquée par la préparation du protocole de décentralisation culturelle qui a de fortes implications archéologiques. L'étude du projet de mise à disposition auprès du département de sites appartenant à l'État – vestiges gallo-romains de Javols, mausolée de Lanuéjols – en constitue un premier volet. La création

d'un service départemental du patrimoine, qui prendra notamment en charge la gestion et le développement de la carte archéologique départementale en collaboration avec la Drac, en constitue un second.

Gilbert Fages

Département des Pyrénées-Orientales

L'activité archéologique s'est intensifiée en 2000, dans le département des Pyrénées-Orientales.

En matière de recherches programmées, plusieurs opérations nouvelles viennent compléter le maillage du territoire.

À Argelès, A. Constant (Éducation nationale) a entrepris l'étude de la formation du pôle castral en croisant la fouille archéologique et l'étude juridique des textes historiques. Les premiers résultats en font un axe fort de la recherche sur le haut Moyen Âge.

À Fenouillet, D. Maso (privé) continue le dégagement du château et son étude, largement soutenu par la municipalité.

La dernière campagne de fouille sur le site protohistorique de Salses-le-Port s'est déroulée sous la direction de D. Ugolini (CNRS). Le rempart a été dégagé et étudié. Une série de datations et d'analyses complémentaires seront effectuées en 2001.

À Perpignan, la fouille de la nécropole de Vilarnau a permis l'étude de 300 individus. D'autre part, un moule à cloche daté provisoirement du XIe s. a été dégagé et moulé grâce à l'aide du Conseil général.

En archéologie préventive, c'est tout d'abord sur la commune de Perpignan que se sont déroulées la plupart des interventions. En périphérie, la construction de la route départementale (contournement de Saint-Charles), grâce à une bonne collaboration avec les services de la DDE, a donné lieu à la réalisation de quatre opérations de sauvetage en amont des travaux et à la fouille d' un site néolithique et d'un site du Ve s. de n. è.

Les travaux de rénovation du collège Jean-Moulin ont mis en évidence des éléments de la ville médiévale antérieurement à la construction du couvent des Carmes.

Les contacts permanents avec les services de l'action culturelle et les services de l'urbanisme de la ville de Perpignan ont permis une meilleure intégration de l'archéologie dans les projets municipaux.

À ce titre, le suivi des travaux du secteur sauvegardé et du périmètre de rénovation urbaine a amené le SRA à prescrire de nombreuses études d'élévations préalables à des restaurations de bâti ancien. On citera pour mémoire la découverte de plafonds peints du XVe s. dans le quartier Saint-Jacques. Toujours dans le même quartier, les travaux de la CRMH sur les toitures de l'église ont permis la dépose et l'étude d'une série unique de 200 vases du XVe s. Cette découverte majeure est désormais présentée au public et particulièrement visitée.

Le suivi des dossiers avec le service départemental de l'Architecture et du Patrimoine a permis une collaboration fructueuse et de nombreuses réunions avec les municipalités en amont des projets. Des opérations de courte durée ont permis d'éviter bon nombre d'interruptions de chantiers.

Les nombreux projets de champs d'éoliennes dans le secteur de Salses, Opouls, Bélesta demanderont en 2001 une attention toute particulière ; à ce titre une réunion avec les services de la Drire et de la préfecture des Pyrénées-Orientales sera programmée au printemps 2001.

Au même titre, la ligne nouvelle TGV Perpignan-Le Perthus sera un des axes de travail majeurs pour 2001, année où devrait démarrer l'étude archéologique détaillée préalable aux travaux.

Le dépôt départemental souffrant toujours d'un manque de place chronique est dans un état de vétusté dangereux. Des contacts ont été pris avec le Conseil général qui étudie la possibilité de mettre en œuvre un projet de maison départementale de l'Archéologie. C'est ce dossier essentiel qui monopolisera l'attention du service en 2001.

Thierry Odiot

Liste des PCR, nouveaux ou en cours

PCR 14 :
Approches spatiales, interractions homme/milieu
« Dynamiques et formes de l'occupation du sol en Transalpine occidentale aux IIe et Ier s. av. J.-C. »
(coord. Stéphane MAUNÉ, CNRS-UMR 154, Lattes)

PCR 14 et 15 :
•Approches spatiales, interractions homme/milieu
•Les formes de l'habitat
« Les habitats protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon »
(coord. Christian OLIVE, SDA)

PCR 15 :
Les formes de l'habitat
« Atlas des unités domestiques protohistoriques du sud de la France »
(coord. Claire-Anne de CHAZELLES, CNRS-UMR 154, Lattes)

PCR 16 :
Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
« Archéologie funéraire protohistorique du sud de la France »
(coord. Bernard DEDET, CNRS-UMR 154, Lattes)

PCR 18 et 14 :
•Approfondissement des chronologies
•Approches spatiales, interractions homme/milieu
« Mailhac (Aude), inventaire et expertise du matériel archéologique du territoire communal »
(coord. Thierry JANIN, CNRS-UMR 154, Lattes)

PCR 18 et 15 :
•Approfondissement des chronologies
•Les formes de l'habitat
« Etude et mise en valeur du site archéologique de Pech Maho (Sigean, Aude) »
(coord. Eric GAILLEDRAT, chercheur associé CNRS-UMR 154, Lattes)

PCR 19 :
Le fait urbain
« Javols-Anderitum (Lozère) »
(coord. Alain FERDIÈRE, Université de Tours)
Voir notice classée (à la demande de l'auteur) dans « Lozère - Travaux et recherches archéologiques de terrain »

PCR 19 et 20 :
•Le fait urbain
•Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
« Lodève et son territoire du IIe âge du Fer à la fin du Moyen Âge. Réseaux, structures de peuplement, occupation du sol »
(coord. Laurent SCHNEIDER, CNRS-UMR 6572, Université de Provence)

PCR 20 et 14 :
•Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
•Approches spatiales, interractions homme/milieu
« Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire à l'époque moderne »
(coord. Laurent SAUVAGE, AFAN Méditerranée, Nimes)

PCR 24 :
Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
« Fortifications de la frontière (1258-1659) »
(coord. Lucien BAYROU, bénévole)

« Le Sud-Est du Massif Central. Approche de l'évolution castrale (Xe-XVIe s.) »
(coord. Aline DURAND, Université de Provence, Aix-Marseille I)

PCR 25 :
Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe siècle et archéologie industrielle
« La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois (XIe-XIVe s.) »
(coord. Marie-Elise GARDEL, Amicale Laïque de Carcassonne)

« Mines et métallurgies préhistoriques du Midi de la France »
(coord. Paul AMBERT, CNRS-UMR 8555 Centre d'Anthropologie, Toulouse)

PCR 31 :
Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
« Vallée du Vidourle (Gard, Hérault). Géoarchéologie d'un paysage méditerranéen »
(coord. Claude RAYNAUD, CNRS-UMR 154, Lattes)

« Dynamiques et formes de l'occupation du sol en Transalpine occidentale aux IIe et Ier s. av. J.-C. »

Depuis novembre 1998, ce PCR fédère une vingtaine de chercheurs institutionnels et d'étudiants issus de plusieurs laboratoires CNRS et d'universités (I. Bermond, M.-L. Bonsangue, L. Carozza, Cl.-A. de Chazelles, M. Christol, M. Clavel-Lévêque, M. Courrent, E. Dellong, M. Dondin-Payre, M. Feugère, J. Kotarba, S. Mauné, Cl. Moatti, M. Passelac, R. Plana-Mallart, Ch. Pellecuer, G. Rancoule, C. Sanchez) et dont les préoccupations de recherche sont liées aux questions touchant à l'histoire des campagnes de Gaule méridionale à la fin de l'âge du Fer et à l'époque tardo-républicaine. Après une première année de fonctionnement qui aura permis de faire le point sur l'état de la documentation archéologique et les multiples problématiques concernées par notre programme (statut des terres, histoire institutionnelle, questions cadastrales, l'économie provinciale, les mines, le rôle de Narbonne...), mais également de réunir l'ensemble de la documentation publiée (deux volumes de bibliographie totalisant plus de 600 p), la seconde année a plus particulièrement été consacrée aux inventaires micro-régionaux et aux études céramologiques.

Comme cela avait déjà été précisé dans le BSR 1999, la masse des données disponibles ne permettra pas la rédaction d'une notice individuelle pour chaque site. Ces derniers, dont le nombre est estimé à plus de 400, seront présentés à l'aide de tableaux comprenant les informations nécessaires à des analyses micro-régionales. Il nous a toutefois paru nécessaire de poursuivre la rédaction de notices ciblées (10 à 15 % du corpus selon les besoins et les envies) permettant de disposer d'études de cas bien documentées, la priorité étant toujours donnée aux données factuelles et concrètes : pour le Biterrois, on dispose déjà d'une vingtaine de notices présentant un texte d'une à deux pages, un extrait cadastral avec report des données archéologiques (fouille ou prospection) et une ou deux planches de céramiques (fig. 1). La sélection opérée offre un panorama à peu près complet des différents types de site connus dans cette région : établissement rural indigène préromain, établissement rural de la première moitié du Ier s. av. J.-C., site rural occupé sur la longue durée (Ier s. av.-Ve s. ap. J.-C.), agglomération de plaine, oppidum. En parallèle à ces travaux, M. Feugère poursuit le fastidieux inventaire des monnaies des IIe et Ier s. av. J.-C. trouvées dans cette région et dont une grande partie provient de collections privées, parfois anciennes. À terme, les analyses porteront sur la répartition des monnaies selon le type d'établissements et à un niveau plus large sur la géographie des frappes indigènes, notamment pour les monnaies dites « à la croix ». N'oublions pas non plus que ce matériel apporte aussi de précieux renseignements chronologiques (en prospection), même si certains estiment que le monnayage de cette période a pu circuler jusque tard dans le Haut-Empire.

En Narbonnais, C. Sanchez et E. Dellong ont beaucoup travaillé sur les sites littoraux où la densité de l'occupation au IIe s. av. J.-C. est tout à fait remarquable ; ces travaux sont d'ailleurs mis à profit dans le cadre de thèses inscrites dans les universités de Lyon et de Toulouse et concernant « Le faciès céramique du Narbonnais entre le IIe s. av. et le IIe s. ap. J.-C. » et « Narbonne et son littoral dans l'Antiquité ». De son côté, Cl.-A. de Chazelles a réuni l'ensemble de la documentation provenant des prospections et recherches menées autour du grand site de Montlaurès mais, mis à part pour l'agglomération, le mauvais état de conservation du mobilier céramique ne permet pas de préciser, à l'intérieur de notre période d'étude, la chronologie précise des sites. Plus à l'ouest, G. Rancoule a rassemblé la documentation provenant des sites du minervois et de la vallée de l'Aude : la réalisation d'une carte numérisée à partir des fonds IGN permet une présentation détaillée de la répartition de sites dans ces secteurs. Plus ponctuellement, M. Courrent poursuit sa fouille d'un établissement rural (Montredon-les-Corbières) où le mobilier céramique est très abondant et offre des ensembles bien datés. Pour les autres régions concernées par le programme (Roussillon, Lauragais et Bassin de Thau) mais pour lesquelles, faute de disponibilité, les chercheurs n'ont pas encore eu le temps de s'atteler aux notices, des tableaux permettent de disposer, pour la première fois, de données exhaustives sur les établissements ruraux de cette période.

Concernant les études céramologiques, indispensables pour mieux asseoir la chronologie des sites étudiés, notamment en prospection, un important investissement a été consenti. Plus de 200 dessins (C. Sanchez) sont venus s'ajouter à ceux réalisés en 1999 : la moitié provient de prospections de surface, les autres des fouilles de St-Martin (Gruissan, Aude), de Montredon-les-Corbières, de l'Île de Naute et du Roc du Salin (Sigean, Aude). Ajoutons également que dans le cadre des fouilles archéologiques préventives, menées par l'Afan sur le tracé de l'A75, le PCR a pris en charge l'étude complète et le dessin des niveaux antérieurs à la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. des sites de Vareilles (Paulhan) et du Mas de Pascal (Aspiran). Pour le premier site, c'est l'ensemble du mobilier provenant du comblement d'un enclos dégagé sur 3000 m² ainsi que la totalité du mobilier de surface (surtout amphore italique) qui ont fait l'objet d'un travail d'inventaire et d'étude : celui-ci a permis de confirmer que la fondation du site, qui deviendra, à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C., une vaste villa couvrant plus de 1 ha, remontait bien à la période 110/75 av. J.-C. Pour le second (fouille A. Pezin), qui correspond à un modeste établissement rural dont seule une partie a été dégagée (le reste étant hors emprise A75) et qui était également connu par prospection, il semblerait que la datation soit un peu plus haute (milieu du IIe s. voire avant) comme l'indique une partie des amphores mise au jour. L'intérêt de ce site réside également dans la découverte d'une petite pièce semi-excavée contenant les restes de plusieurs petits dolium de type indigène, pouvant correspondre, à titre d'hypothèse, à un chai viticole. Afin de déterminer la nature des produits conservés, des analyses par résonnance magnétique sont en cours au laboratoire CNRS de Bordeaux.

Parallèlement à ces recherches et travaux, les contacts avec les collègues historiens intégrés à notre équipe se

sont poursuivis et amplifiés. Le colloque international devant clôturer les trois années de fonctionnement du PCR se structure peu à peu et fédérera très probablement plusieurs institutions. Il se tiendra sur trois jours et s'articulera autour de trois thèmes principaux qui dépassent largement nos seules problématiques : l'occupation du sol en Transalpine entre le début du IIe s. et le milieu du Ier s. av. J.-C. (études de cas micro-régionales) ; l'exploitation des ressources naturelles, l'économie et le commerce dans la province et, enfin, les modalités politiques et institutionnelles de la conquête et de l'exploitation romaine (mise en perspective des recherches sur la Transalpine, l'Italie et l'Espagne).

Enfin, les travaux effectués au sein de notre groupe de travail ont donné lieu à plusieurs publications parues ou sous presse :

FEUGÈRE (M.), LHERMET (M.). — Les monnaies gauloises au cavalier de la vallée de l'Hérault (LT 3573). Bulletin de la Société Française de Numismatique, 54ème année, n°4, avril 1999, p. 59-62.
MAUNÉ (S.), SANCHEZ (C.). — Une production de céramique à vernis noir dans la région de Béziers (Hérault) entre la fin du IIe s. et le milieu du Ier s. av. J.-C. Emprunt indigène ou présence italienne précoce ? RAN 32, 1999, p. 97-117.
MAUNÉ (S.). — La question des premières installations rurales italiennes en Gaule Transalpine (fin du IIe s.-milieu du Ier s. av. J.-C.). Gallia 57, 2000, p. 231-260.
RANCOULE (G.). — Occupations rurales en Minervois oriental à la fin du deuxième Age du Fer. Archéologie en Languedoc, 23, 1999, p. 211-218.

Pour l'équipe, Stéphane Mauné

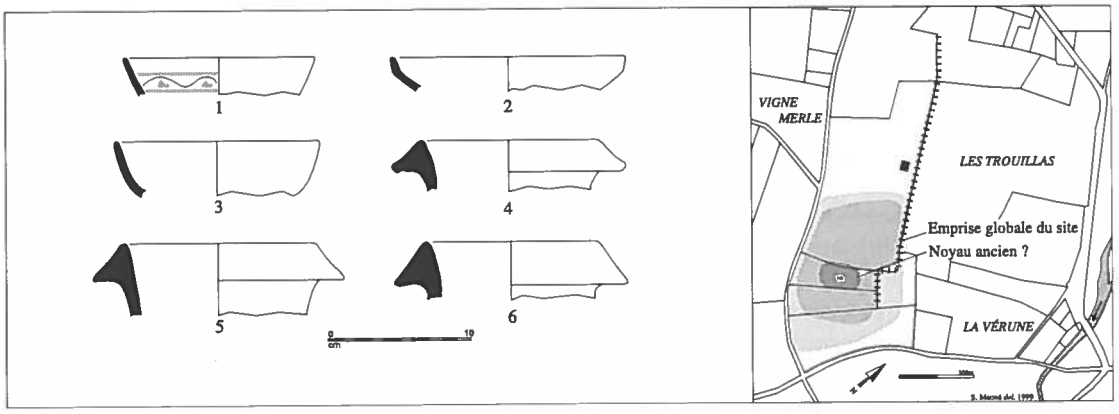

FIG. 1 : EXEMPLE DE DOCUMENTS ACCOMPAGNANT UNE NOTICE DE SITE :
LA VÉRUNE (NEFFIÈS, HÉRAULT)
FIG. A : MOBILIER CÉRAMIQUE, N° 1 À 3 CAMPANIENNE A ; N° 4 À 6 AMPHORES GRÉCO-ITALIQUES
FIG. B : EXTRAIT CADASTRAL AVEC REPORT DES INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

« Les habitats protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon »

Ce PCR s'est déroulé de manière dynamique durant l'année 2000 et fédère les participants.

Le travail de fond concernant la rédaction des notices de sites a été poursuivi : les notices ont surtout concerné de nouveaux habitats découverts en prospection. Les notices déjà amorcées ont été complétées, surtout pour ce qui concerne la documentation graphique (sites audois) et les données des habitats importants fouillés anciennement font l'objet d'un dépouillement actif (inventaires).

Dans ce sens, les inventaires de mobilier se poursuivent, pour les fouilles récentes, les prospections, mais aussi les sites majeurs. En 2000, les collections recueillies lors des prospections sur le site de la Moulinasse (Sallèles-d'Aude) ainsi que le mobilier issu des recherches de surface sur la Monédière (Bessan) – traitement en cours – viendront compléter les notices détaillées. En 2001, il est prévu de terminer ce travail et d'y adjoindre les collections moins volumineuses mais tout aussi importantes (Saint-Thibéry) dont certaines sont déjà en cours d'étude comme celles de Collioure (fouille Ponsich) par F. Mazière avec la collaboration de D. Ugolini, ou celles réunies par Grau et Bassède (F. Mazière) et de Perpignan/l'Orle Ouest (F. Mazière et A. Vignaud). On signalera également l'important travail de recollement des données qui s'est achevé sur Elne (F. Mazière, A. Pezin, D. Ugolini). Les travaux de terrain apportent de nouvelles informations autant sur l'occupation du sol à l'âge du Fer que sur la structure des agglomérations et leur place. Dans les Pyrénées-Orientales, les recherches menées par D. Ugolini (Salses/le Port) se sont poursuivies (cf. notice) sur l'agglomération de plaine, et les prospections réalisées par F. Mazière en collaboration avec C. Puig ont apporté de riches résultats pour la Protohistoire : Vallée de la Têt (Millas), communes de Perpignan et Canet où trois nouveaux sites ont été repérés à la périphérie de Ruscino, pourtour des étangs de Bages. Les prospections sur les Albères, réalisées par F. Mazière et A. Constant, ont concerné le secteur de Collioure. Dans l'Aude, les recherches sur le site de Montlaurès (C.-A. de Chazelles) ont apporté de nouvelles informations sur l'occupation des pentes de l'oppidum et permettent de mieux cerner la chronologie de l'occupation (cf. notice). G. Rancoule

a complété les notices déjà réalisées par des plans et des dessins de mobilier. Les recherches de terrain menées dans l'Hérault ont apporté de nombreuses données nouvelles : à Béziers, l'identification d'un fossé ceinturant le sommet de la colline Saint-Jacques, et des sondages en centre ville, rue Mairan (C. Olive et D. Ugolini), permettent maintenant une approche mieux documentée de la ville à l'âge du Fer. La ville d'Agde, qui avait fait l'objet d'une fouille dans le centre ancien, sur la place Conesa (D. Ugolini), et avait permis de mieux connaître l'occupation urbaine – diachronique –, voit maintenant l'émergence de nombreux sites ruraux de la fin du IIe âge du Fer. Ces recherches, menées par E. Gomez, montrent une dense occupation de la campagne agathoise, tournée vers l'agriculture (productions viticoles). Dans le cadre de ces travaux, il faut noter la découverte – majeure – d'une production amphorique locale, imitant les amphores italiques DR IA (fours, productions). Une parcelle sur le site de Montjoui (Florensac) a subi à nouveau un charruage, ce qui a donné l'occasion à E. Gomez de relever le plan du fossé ceignant l'oppidum. Ces observations de surface seront confrontées avec les résultats d'un sondage qui sera mené en 2001. L'oppidum d'Ensérune a fait l'objet d'un sondage (M.-E. Bellet) sur un secteur contigu au rempart en préalable à des travaux MH. On signalera l'étroite collaboration qui s'est établie entre les membres du PCR et ceux œuvrant dans le cadre des travaux développés pour l'A75. S. Mauné a d'ailleurs déjà publié l'essentiel des découvertes protohistoriques réalisées sur le tracé Clermont-l'Hérault-Pézenas de l'A75. Enfin, les travaux menés sur l'exploitation des données issues de la fouille du Mas de Pascal (fours de l'âge du Fer) sont en cours de traitement (A. Pezin et D. Ugolini).

On signalera, pour terminer, la participation active de membres adhérents au PCR aux travaux en cours pour la constitution des Cartes Archéologiques de la Gaule : CAG Agadès/Bassin de Thau coordonnée par M. Lugand, CAG Biterrois, coordonnée par S. Mauné.

Pour l'équipe, Christian Olive

« Atlas des unités domestiques protohistoriques du sud de la France »

Lancé en 1999, le PCR a poursuivi en 2000 la phase de collecte des données, sous la forme de notices rédigées. Le bilan est moins positif que l'an dernier avec seulement 30 notices rendues, ce qui porte le total à 123. Un déséquilibre s'est creusé entre le Languedoc où de nombreux gisements sont soit traités intégralement (Nages, Roque de Viou, Salses, La Lagaste, Montlaurès), soit en cours d'achèvement (Lattes, Mailhac) et la Provence où plusieurs sites majeurs n'ont pas encore été abordés. Il est donc juste de signaler ceux qui ont été terminés comme le Baou de St-Marcel et St-Blaise, en Provence occidentale, ainsi que le site le plus septentrional du projet, celui de Bourbousson (Drôme) dans la vallée du Rhône.

Pour régler le cas du gisement de l'Île de Martigues (qui représente une somme considérable de notices), une vacation a été attribuée à une étudiante. Cette solution pourrait être envisagée pour d'autres grands sites provençaux, si les responsables en faisaient la demande. En principe, à la fin de l'année 2001, cette phase devrait avoir été menée à bien, afin de pouvoir entamer la seconde étape qui consistera à réaliser la base de données informatisée. Dans ce domaine, le processus est bien engagé puisque l'atlas des UDO va pouvoir intégrer sans problème la base nouvellement créée Archéo'doc, conçue au départ pour des données funéraires, mais susceptible de s'élargir à d'autres domaines.

Pour l'équipe, Claire-Anne de Chazelles

« Archéologie funéraire protohistorique du sud de la France »

Une notice complète pour les années 2000 et 2001 paraîtra dans le BSR 2001.

« Mailhac (Aude), inventaire et expertise du matériel archéologique du territoire communal »

Cette année est la sixième année d'existence du PCR et la deuxième d'un programme triennal inauguré en 1999, dans lequel de nouveaux objectifs avaient été fixés. Ces travaux, collectifs mais aussi individuels, sont menés par une équipe de chercheurs de l'UMR 154 du CNRS (Montpellier-Lattes) et d'autres unités (universités Montpellier III, Bordeaux I).

On doit mentionner cette année l'achèvement de plusieurs projets importants ; ainsi, les actes du colloque international en hommage à Odette et Jean Taffanel ont paru dans la collection des Monographies d'Archéologie Méditerranéenne (Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel. Janin T. éd., Lattes, 2000, 436 p. MAM ; 7).

Dans le même ordre d'idée, la monographie consacrée au niveau II de Cayla, élaborée sous la direction d'E. Gailledrat, est achevée et devrait paraître en 2001, également dans la collection des MAM. La qualité du manuscrit et des résultats montre une fois encore l'apport de la reprise des séries anciennement exhumées, activité qui forme depuis le début du PCR un des objectifs prioritaires. Enfin, cette année a vu l'achèvement de la révision de la carte archéologique de la commune de Mailhac, débutée en 1996 par P. Poupet.

Plusieurs projets d'ampleur ont progressé en 2000 ; c'est ainsi le cas de plusieurs doctorats en préparation, pour lesquels la documentation mailhacoise constitue un ferment solide, consacrés : à la céramique non tournée protohistorique (H. Boisson), au mobilier métallique

en contexte funéraire (N. Chardenon), ou au second âge du Fer (P. Séjalon) ; ces travaux universitaires devraient aboutir très prochainement, probablement en 2001.

On citera aussi l'étude exhaustive menée sur les séries et les sites véraziens du territoire mailhacois qui a abouti à la réalisation d'un DEA qui devrait faire l'objet d'une publication intégrale (A. Montécinos).

Des projets de publication impliquant également une action collective ont été poursuivis en vue d'un dépôt des manuscrits en 2001 : c'est par exemple le cas pour la nécropole du GBII. D'autres ont aussi avancé et concernent parfois des séries très importantes, comme par exemple le niveau III du Cayla pour lequel un bilan concret du travail mené sur la céramique attique est aujourd'hui disponible (C. Dubosse), ou comme le complexe médiéval de Saint-Jean-de-Cas (O. Ginouvez). Enfin, les séries zoologiques et anthropologiques ont été quantifiées et font l'objet d'analyses fines au fur et à mesure de l'avancement des publications (V. Fabre et A. Gardeisen).

Pour certaines phases chronologiques, nous avons décidé d'ouvrir le PCR à de nouveaux chercheurs : c'est notamment le cas pour le Néolithique, en particulier pour les ensembles chasséens du territoire mailhacois.

Enfin, conformément aux habitudes prises dès le début du PCR, les différents remaniements agricoles ont fait l'objet d'une surveillance archéologique ; des notices de découverte de site ont amendé la carte archéologique communale et, sous la direction du SRA, un projet de fouille a vu le jour sur un secteur fortement menacé de la nécropole éponyme du Grand Bassin II.

Malgré la difficulté d'accès aux collections, inhérente à la situation actuelle du dépôt archéologique de Mailhac, cette deuxième année du nouveau programme triennal a donc été très positive et les publications croissantes concernant les séries et les sites mailhacois en sont le meilleur reflet.

Pour l'équipe, Thierry Janin

« Etude et mise en valeur du site archéologique de Pech Maho (Sigean, Aude) »

L'année 2000 marque une étape intermédiaire dans le cadre du programme triannuel 1999-2001. Les orientations définies en 1999 ont été poursuivies au cours de cette année. L'accent a donc été mis sur plusieurs dossiers : il s'agit en premier lieu de la poursuite de l'analyse architecturale du site, couplée avec un travail de relevé destiné à la réalisation d'un plan fiable, qui fait encore défaut à ce jour. Il s'agit ensuite de l'étude systématique du mobilier des VIe-Ve s. av. J.-C. Il s'agit enfin de l'avancement de différentes études spécialisées, concernant aussi bien le premier que le second âge du Fer.

Le travail de relecture des vestiges architecturaux, mené sur le terrain par C. Belarte, E. Gailledrat et G. Marchand, a été poursuivi cette année : le quartier S-E, accolé au rempart, avait été largement traité en 1998 puis 1999, de même qu'une partie du quartier N-O. Le complément à ce travail a été réalisé en 2000, et le quartier S-E a dorénavant été intégralement traité. Dans le même temps, le quartier central a lui aussi été étudié en totalité, selon les protocoles mis en œuvre, associant un enregistrement sous le logiciel SYSLAT à un relevé photo systématique. De la sorte, l'avancement des recherches menées sur l'architecture domestique du second âge du Fer a encore progressé en 2000. Les informations concernant la phase initiale du site demeurent lacunaires, compte tenu de l'exiguïté des surfaces fouillées.

Parallèlement, le travail de Maîtrise entrepris en 1999 par S. Hours (université d'Aix-en-Provence) sur le dossier de la tombe de chef a été mené à bien en 2000. Ce travail a été l'occasion pour l'équipe de se pencher en détail sur ce secteur qui s'avère constituer un ensemble à caractère public particulièrement original, mis en place entre la seconde moitié du Ve s. et le milieu du IIIe s. av. J.-C.

L'absence de plan précis s'est posée jusqu'à présent comme un obstacle majeur, tant à la compréhension du site qu'à la publication des résultats acquis. En conséquence, un important travail de relevés, dont les bases ont été jetées par G. Marchand en 1998, a été réalisé au cours de cette année. Plusieurs séances de travail ont été effectuées. Il s'agit en particulier du relevé intégral du système défensif, du quartier ouest (situé en bordure de la zone aujourd'hui arborée), ainsi que de la zone à caractère public évoquée précédemment. La nécessité d'un relevé pierre à pierre s'est imposée, à la fois comme moyen d'expliciter la superposition des structures ainsi que les techniques constructives mises en œuvre, et comme support documentaire en vue d'une publication. Ce travail n'a pu être réalisé auparavant, compte tenu de la végétation présente sur le site : le débroussaillage partiel réalisé par les services techniques de la municipalité de Sigean a permis à l'automne 2000 d'entreprendre ce travail.

Le relevé pierre à pierre de la zone publique a ainsi été effectué, et partiellement informatisé. Face à la difficulté de procéder à un tel travail sur l'ensemble du site, le recours à un système associant photographies verticales et dessin vectorisé a été expérimenté avec succès : une campagne de photographies aériennes, effectuées à l'aide d'un cerf-volant, a été réalisée par N. Chorrier, photographe professionnel. Les prises de vue aériennes permettent de traiter les quartiers centraux, le quartier S-E, ainsi qu'un grande partie du système défensif. Le reste du site, occulté par une pinède, devra à court terme être traité d'une autre manière, tandis que certaines parties ne pourront faire l'objet que d'un relevé sommaire, dans l'attente de travaux de nettoyage approfondis (impossibles dans le cadre du PCR en cours), voire dans certains cas de la réalisation de nouvelles fouilles.

Compte tenu de la masse de mobilier à traiter, et compte tenu de la moindre disponibilité des personnes intervenant sur le mobilier du second âge du Fer, l'année 1999 nous avait incités à orienter l'essentiel de notre activité sur le mobilier des VIe-Ve s., soit la phase 1 du site. Le travail s'est donc poursuivi à un rythme soutenu en 2000, avec un traitement systématique du mobilier : tri, marquage et comptage, inventaire typologique réalisé sur SYSLAT et dessin de l'ensemble des éléments de forme.

En ce qui concerne les thèmes spécialisés, l'étude des restes humains dans l'habitat, initiée en 1998 (H. Duday, J. Rouquet), a été reprise au cours de cette année, et peut à l'heure actuelle être considérée comme pratiquement achevée. Par ailleurs, un important travail a été fourni sur les céramiques fines d'importation : céramique attique (C. Dubosse et P. Rouillard) et céramiques à vernis noir des IVe-IIIe s. (J. Principal). Le dossier de la provenance pétrographique des meules de Pech Maho a été largement traité par J.-L. Reille. Ce travail a fait l'objet d'un article publié dans les Documents d'Archéologie Méridionale (J.-L. Reille, Les meules de Pech Maho et du Cayla de Mailhac, DAM, 23, 2000, p. 273-278). L'étude du petit mobilier, menée par S. Raux, a quant à elle été largement avancée : l'intégralité du mobilier conservé au musée de Sigean a ainsi été traitée, le suivi des restaurations pratiquées sur un certain nombre d'objets ayant été réalisé en étroite collaboration avec F. Sarret, conservatrice des musées de l'Aude. Enfin, on signalera que le dossier des amphores gréco-italiques de Pech Maho a connu de nouveaux développements : une étude des centres de fabrication (marques de potiers et structure physique des pâtes) est en cours de la part de G. Olcese, enseignante à l'université de Berlin, qui a rejoint cette année l'équipe du PCR.

Pour l'équipe, Eric Gailledrat

« Lodève et son territoire du IIe âge du Fer à la fin du Moyen Âge. Réseaux, structures de peuplement, occupation du sol »

L'année 2000 a marqué la fin du premier programme triennal lodévois. Un volume de la CAG consacré à l'arrondissement lodévois, la réalisation systématique de notices sur les agglomérations antiques de la cité, la publication de plusieurs articles de synthèse sur les réseaux de peuplement durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge et enfin la réalisation de quatre mémoires de maîtrise sont les premières productions de ce collectif. L'atlas des villages médiévaux du territoire diocésain a constitué ces deux dernières années l'axe fort du groupe. En 2000, l'essentiel du corpus iconographique a été constitué, travail considérable réalisé pour l'essentiel par Cl. Labarussiat. Néanmoins, ce projet ambitieux devra être poursuivi dans le cadre d'un nouveau programme triennal.

Outre l'atlas, cette année, l'effort du groupe a porté également sur la réalisation de prospections de surface dans la plaine lodévoise, commune de Saint-Jean-de-Fos. Après l'enquête menée dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique du Lodévois, il s'est avéré que ce secteur, qui appartient aux confins orientaux de la cité antique et médiévale, ne comportait pas un seul site antique. Reflet de la tradition des recherches ou réalité historique, il était nécessaire de réviser ce dossier, d'autant que cette même année une fouille de sauvetage devait être conduite aux abords du sanctuaire de Saint-Geniès de Litenis, le seul site du haut Moyen Âge connu sur la commune de Saint-Jean-de-Fos. Au total, près de 400 ha ont été prospectés.

• Les vestiges appartenant à la Préhistoire et la Protohistoire sont très peu nombreux et ont été rencontrés pour l'essentiel autour de Saint-Geniès où trois fosses ont d'ailleurs livré en fouille un mobilier chasséen homogène.

• L'Antiquité, Haut et Basse ensemble, est la grande absente du territoire prospecté. Il est remarquable, à une exception près (site indéterminé de Sesquières), de n'avoir découvert aucun indice, même erratique, relevant de ces périodes alors que les mobiliers en sont facilement reconnaissables et très bien caractérisés.

• Une occupation dense mais localisée est bien attestée pour les V-Xe s. aux abords immédiats du sanctuaire de Saint-Geniès. Il semble cependant que celui-ci n'ait pas réussi à fixer un habitat villageois de quelque importance, lequel se polarise uniquement et un peu tardivement autour de l'église Saint-Jean.

• Le plein Moyen Âge est à peine mieux représenté, si ce n'est sous la forme de fragments de céramique réductrice pour les XIV-XVe s. dont la présence diffuse traduit plus volontiers des pratiques d'amendement du sol que l'existence de sites véritables.

• Enfin, les céramiques produites localement dans les ateliers de Saint-Jean-de-Fos pour les époques modernes et contemporaines sont naturellement beaucoup plus densément représentées, mais deviennent nettement plus rares au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre villageois producteur.

Dans ce contexte, le fisc de Litenis qui recouvre ce territoire et qui est mentionné au début du IXe s. pourrait apparaître comme une vieille terre publique (boisée ?), peut-être d'origine antique. Sur les marges du territoire de la cité lodévoise et de l'agglomération antique des Aulas (Saint-Saturnin), ces lieux apparaissent du moins comme un secteur encore très peu exploré dans l'Antiquité. À dire vrai et exception faite du noyau de Saint-Geniès, qui émerge à partir de la fin du Ve s. , et qui constitue par la suite le cœur du fisc carolingien de Litenis ; les signes d'une exploitation directe et généralisée de ces terroirs ne deviennent manifestes qu'à partir du plein Moyen Âge auquel on est tenté d'attribuer les grandes lignes de structuration du paysage rural au sud du village, sans doute dans la seconde moitié du XIIIe s. ou au début du XIVe s.

Le collectif, qui sera désormais coordonné par Th. Panouillères, a demandé la reconduction d'un second

programme triennal dont les deux axes majeurs de recherche porteront sur l'achèvement de l'atlas des villages médiévaux et sur Lodève ville.

Laurent Schneider, Pierre Garmy et Thérèse Panouillères

« Espace rural et occupation du sol de la région nimoise, de la Préhistoire récente à l'époque moderne »

Au terme d'une année probatoire, le projet collectif a modifié son intitulé en écho à l'extension à la Préhistoire récente du champ chronologique pris en compte et bénéficie depuis 2000 d'un contrat triennal. La philosophie qui présidait au projet en 1999 demeure inchangée, et ses objectifs répondent à l'unique préoccupation de valorisation et de diffusion à la communauté scientifique des données obtenues depuis une décennie, lors des recherches de terrain sur le territoire de l'agglomération nîmoise. Au sein du PCR, deux groupes de travail se sont constitués selon un découpage chronologique. Chaque groupe a développé ses propres orientations selon un rythme et un calendrier qui lui appartenaient ; au demeurant, trois réunions rassemblant l'ensemble des participants au PCR ont permis de développer des réflexions transversales.

Le groupe de travail « Préhistoire récente » s'est donné pour objectif à moyen terme de mettre en perspective les découvertes inédites de ces dernières années. Le travail réalisé en 2000 a consisté à collationner les informations dispersées dans de nombreux DFS, à dégager des thèmes de travail et à examiner ou réexaminer les documents archéologiques issus des fouilles ou diagnostics récents, afin de préciser les attributions chronoculturelles parfois faites dans un premier temps par des non-spécialistes, responsables des opérations de terrain. Un premier bilan des travaux consacrés au territoire nîmois au Néolithique a été présenté par les membres du groupe lors des 4e rencontres méridionales de Préhistoire récente (Nîmes, 28 et 29 octobre 2000).

Les travaux menés au sein du groupe « Du Ier âge du Fer à l'époque moderne » ont cette année été focalisés autour de trois actions principales :

• La présentation d'une contribution lors du colloque AGER V « Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires » (Besançon, 19-20 septembre 2000). Intitulée « Archéologie de l'espace rural à Nîmes (Gard). Bilan et perspectives d'une décennie de recherches de terrain », il s'agissait là de réaliser en quelque sorte une communication-programme.

• La rédaction de notices de fouilles nîmoises, à l'occasion de l'élaboration d'un volume de la revue Gallia-Informations consacré à la région Languedoc, a été envisagée par les membres du PCR comme l'occasion de fournir un travail de synthèse mettant en perspective les notices de sites entre elles. Ce travail est à l'heure actuelle encore inédit.

• L'organisation conjointe avec l'UMR 154 du CNRS, et à l'initiative du PCR, d'une table ronde consacrée à l'étude archéologique des traces de plantation. Cette table ronde aura lieu au CDAR de Lattes le 26 avril 2001. Elle aborde un axe de recherche auquel s'intéresse particulièrement le PCR nîmois et une rencontre de ce type répondra sans doute à une certaine nécessité si l'on en juge par la multiplication de découvertes de ce type de vestiges, encore mal abordé par la recherche régionale.

Pour l'équipe, Laurent Sauvage

« Fortifications de la frontière (1258-1659) »

Les fortifications, utilisées continûment depuis le Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne, font partie intégrante des paysages des Pyrénées, des Corbières et des plaines littorales. Les études antérieures sur plusieurs sites, les nombreux relevés et dessins, quelques publications nous ont amenés à envisager la problématique d'ensemble de la genèse et de l'évolution de la fortification de part et d'autre de la frontière, de 1258 à 1659.

Nous considérons la construction, les garnisons et leurs équipements en nous efforçant de mettre en relation les données archivistiques et archéologiques disponibles. L'objectif est de mettre en parallèle étude de terrain et textes.

Compte tenu de l'ampleur du projet, à la fois dans l'espace et dans le temps et, malgré le nombre d'intervenants, nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité : nous n'évoquons qu'une centaine de sites entre Narbonne et Perpignan, le col de Puymorens et l'étang de Salses-Leucate, pendant quatre siècles.

L'étude présentée se compose de trois parties :

• Dans la première partie, sont évoqués la notion de frontière, le cadre physique (relief, passages, etc.), la chronologie événementielle, l'organisation administrative de la construction, les chantiers, les garnisons et l'armement, munitions, vivres et équipements, la population en guerre à travers, notamment, l'exemple du projet de fortification de la communauté des habitants du village de Cascastel.

• La deuxième partie correspond au catalogue des sites fortifiés : forteresses royales, enceintes villageoises et urbaines, châteaux privés, enclos fortifiés d'églises et églises fortifiées, « cortals fort » et autres types de fortifications. Chaque notice comporte une courte introduction géographique, un historique succinct de la période envisagée, une description, éventuellement complétée par l'apport de la recherche archéologique, tant par l'observation des élévations que par l'évocation des résultats des sondages ou des fouilles.

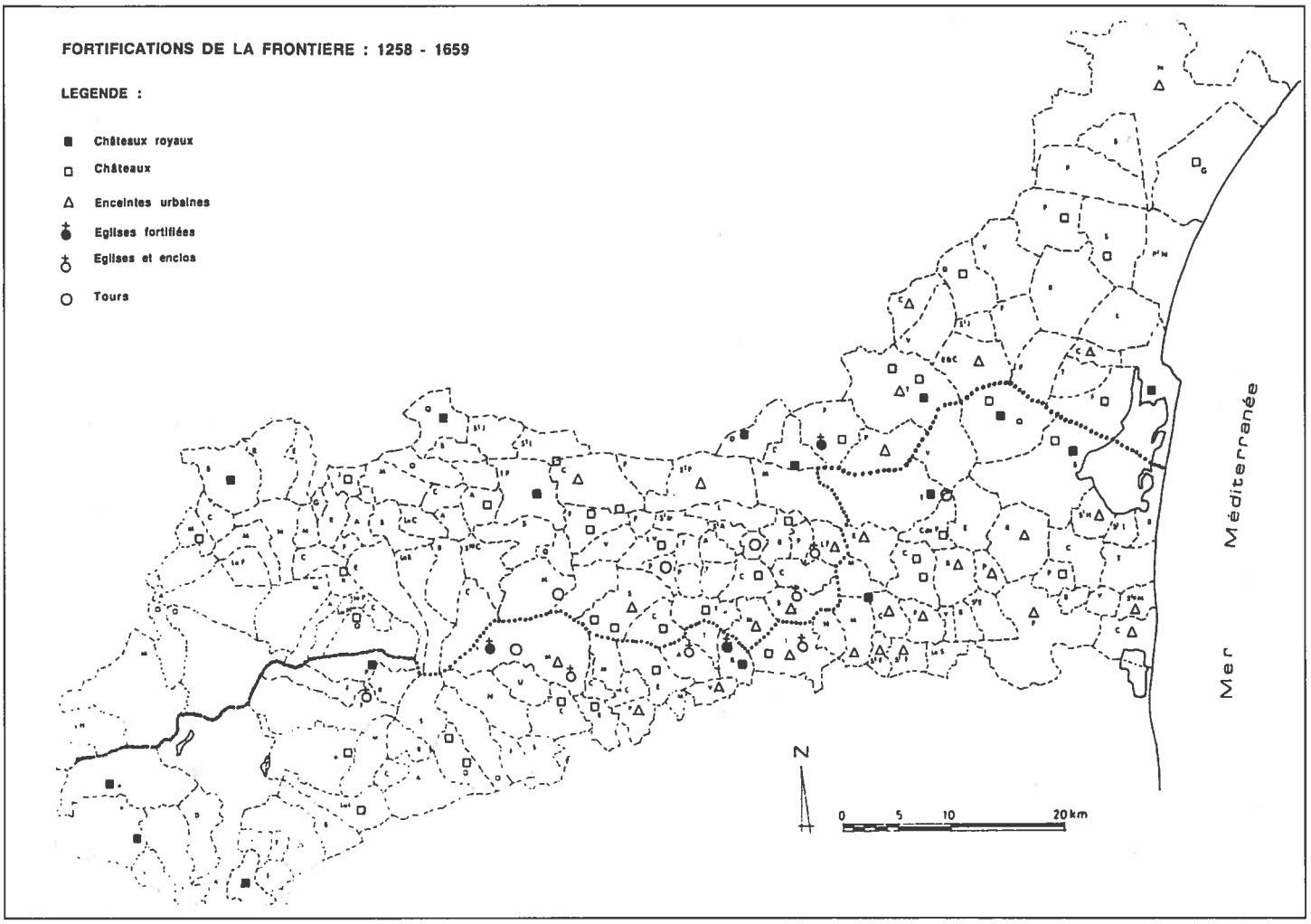

FIG. 2 : CARTE DES LIEUX FORTIFIÉS

• La troisième partie, en une courte synthèse, exprime l'évolution, grâce à l'étude des éléments d'architecture (tracé des plans, organes de tir, crénelages, etc.) de la fortification entre les époques médiévale et moderne.

L'étude est illustrée par des cartes ou des reproductions de gravures anciennes dans la première partie. Des plans d'ensemble des différents sites étudiés sont annexés à la deuxième partie. Des schémas et relevés comparatifs expliquent l'évolution de la fortification dans la troisième partie. Enfin, l'iconographie est complétée par une série de photographies aériennes des principaux sites. Une bibliographie et un glossaire terminent cette contribution.

Les résultats de l'étude peuvent être évoqués ci-dessous.

Dès avant l'officialisation de la conquête capétienne, matérialisée par le traité de Corbeil et de Barcelone, le roi de France assure son nouveau domaine en construisant des fortifications. Ainsi, le gros œuvre de Peyrepertuse est, pour l'essentiel, terminé dans les années 1250-1251. Si nous ne connaissons pas exactement la date de prise de possession de Puylaurens, en revanche Quéribus est au roi en 1255 et, très vraisemblablement fortifié « dans la foulée », car nous l'avons montré par ailleurs, la salle du donjon et la troisième enceinte sont redevables de cette époque. Aguilar, acheté un peu après le traité, est fortifié vers la fin du siècle, tout comme Quillan. Tout ceci explique l'homogénéité, encore perceptible aujourd'hui, des solutions architecturales adoptées pour la construction de ces forteresses.

Au sud, on ne ressent pas cet aspect systématique. Les sites, parfois fort anciens, Salses par exemple, sont conservés. Seuls, semble-t-il, le château de Tautavel, la tour del Far, et surtout le « château-palais » des Rois de Majorque à Perpignan construit ex nihilo sont, sans doute, les plus beaux exemples, bien conservés, de constructions contemporaines ou immédiatement postérieures au traité. Un regain de travaux est visible lors de la reprise des domaines de Majorque par l'Aragon. Spécialement, le document de 1369 est un précieux témoignage de la vie des châteaux royaux aragonais.

L'épisode français des Comtés de Roussillon et Cerdagne correspond au moment crucial du développement de l'artillerie, entraînant quelques améliorations des vieilles fortifications médiévales, Ille, Paracolls, le Castillet par exemple, ou de nouveaux chantiers, citadelle de Louis XI à Perpignan et, à peine plus tard, complément de l'enceinte de Narbonne.

Au retour des Comtés aux Espagnes, Ferdinand le Catholique équipe sa nouvelle frontière d'une formidable forteresse qui, tout en empruntant au vocabulaire architectonique de la fortification traditionnelle castillane, inaugure une nouvelle ère de lutte boulet/cuirasse. D'autres fortifications sont améliorées, Perpignan, Claira...

Au nord, correspond une relative stagnation due aux guerres de religions, entraînant parfois des troubles sur la frontière. Les vieux châteaux, des deux côtés, subissent quelques transformations et leur adaptation à l'arme à feu portative, comme à Peyrepertuse, Puylaurens, Rodès, et surtout Quéribus dont le donjon est « empaté d'une maçonnerie à l'épreuve » et sans doute celui de Leucate, alors que d'autres sont abandonnés, Aguilar par exemple.

De nouvelles guerres, l'influence prépondérante des ingénieurs italiens d'un côté comme de l'autre, entraînent l'application de la fortification bastionnée, malgré parfois les difficultés dues à la topographie ; ainsi Leucate, Narbonne et Perpignan.

Au total, on constate une sorte de symétrie remarquable, du point de vue des hommes en garnison, même type d'armement, d'équipement et de nourriture, perceptible dans les quelques documents parvenus jusqu'à nous. Ceci fait regretter d'autant plus la disparition presque complète de l'essentiel des archives côté nord. Du point de vue des fortifications, si l'époque médiévale semble mieux représentée au nord, car mieux conservée (château des Corbières, palais archiépiscopal de Narbonne, palais des Rois de Majorque au sud), en revanche, la période moderne offre de remarquables exemples comme la forteresse de Salses et la citadelle de Perpignan.

Pour l'équipe, Lucien Bayrou

« Le sud-est du Massif Central. Approche de l'évolution castrale (Xe-XVIe s.)

L'objectif principal du PCR est d'étudier les formes et les fonctions de l'habitat castral en milieu de montagne. Celui-ci se caractérise par un site fortement défensif (rebord de versant, suc, piton rocheux...) et un habitat villageois d'importance démographique modeste en rapport avec un château seigneurial, parfois de grandes dimensions. Ce type de castrum diffère donc du castrum populatum de la plaine, de l'Aquitaine à la Provence, que la croissance démographique a transformé en gros village fort et qui est caractérisé par la richesse de son terroir. Il demeure encore aujourd'hui moins bien connu que ce dernier. Ainsi, le projet s'attachera à saisir la genèse, l'organisation topographique, la morphologie et le tissu architectural de tels habitats. Il n'oubliera pas que les sites fortifiés abritent aussi une population, qu'il est parfois difficile d'appréhender archéologiquement. Cependant, le castrum n'est pas simplement un noyau bâti, il s'intègre dans un territoire, un finage, un ensemble de terroirs exploités par ses habitants, bref un environnement qu'il faut restituer pour appréhender toute la complexité du phénomène castral. L'un des objectifs du projet sera donc de rechercher si sur cette forme d'occupation du sol se sont articulés et se sont développés un ou des anthroposystème(s) spécifique(s) montagnard(s). Dans cette perspective, des analyses bioarchéologiques seront menées.

Le champ chronologique de l'enquête, volontairement large, englobe les premières ébauches autour de l'an mil lorsque la documentation historique ou archéologique en autorise l'approche jusqu'à la maturation du phénomène au XIVe s. et son devenir à l'époque moderne. Le choix délibéré de la longue durée inscrit le castrum dans la dynamique du peuplement et celle de la société : elle permet de repérer les séquences évolutives du phénomène, de cerner les principales articulations. La zone géographique concernée s'étend du Rouergue méridional jusqu'au Velay méridional en passant par l'Uzège, la corniche des Cévennes, le Gévaudan et le Vivarais. Elle se situe aux marges de plusieurs découpages administratifs et régionaux. Ce projet rassemble donc un certain nombre de chercheurs disséminés et éparpillés sur quatre régions différentes (Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes). Délaissée jusqu'à une date récente par les historiens comme par les archéologues, cette zone est longtemps restée un espace mort de l'historiographie. Or, elle bénéficie depuis quelques années d'un dynamisme archéologique et historique certain.

L'équipe réunie autour de cette problématique souhaite rassembler et confronter l'ensemble de la documentation disponible archéologique, historique et bioarchéologique. Elle se propose de développer une double approche archéologique et historique. Les points de références archéologiques sont Calberte (Lozère), Apcher sur la commune de Prunières (Lozère), Saussac (Haute-Loire), Le Mézenc (Haute-Loire), Brion (Ardèche) ainsi que les prospections menées par les membres du projet dans leurs zones d'étude. La constitution d'un corpus documentaire historique et archéologique a donc beaucoup occupé la première année de fonctionnement du programme collectif, car l'état des lieux constitue le préalable indispensable à toute analyse ultérieure, notamment sur le plan comparatif. L'année 2000 a vu la constitution d'un certain nombre d'axes de recherche autour desquels se sont organisés les réflexions et le travail : l'analyse des choix des sites d'édification de forteresses en fonction de la topographie, de la géographie, du paysage et de la géologie, l'organisation spatiale du castrum de montagne en constituent deux privilégiés. À ce sujet, en vue de la participation au colloque d'Aix-en-Provence sur les zones de montagne, la thématique de l'eau et de sa gestion au sein de l'espace castral (intra muros) a été retenue et la grille suivante élaborée pour rassembler les données :

– éléments de conservation et de stockage de l'eau (citerne, outre...) ;
– éléments de drainage et évacuation (rigoles, gouttières...) ;
– éléments de circulation de l'eau (béals, canaux...) ;
– éléments de captage de l'eau (source, puits...).

Il s'agit de voir quelles sont les relations entre l'eau et l'implantation du site et, au sein du site, où se situe l'eau (caput castri, faubourgs...) et, enfin, qui gère l'eau et comment. En parallèle, les différents emplois de l'eau seront pointés (eau potable, domestique, artisanale, industrielle).

Par ailleurs, la construction des forteresses constitue l'une des facettes du processus de castralisation de la société médiévale enclenché aux alentours de l'an mil.

Le phénomène de la co-seigneurie a retenu l'attention, car il est fréquent dans toute la zone géographique englobée par le projet, mais n'a pas suscité jusqu'ici d'étude approfondie. À partir de la synthèse construite par P.-Y. Laffont, un certain nombre d'éléments ont commencé à être rassemblés. Les bases méthodologiques de cet article serviront de support à l'étude du phénomène au sein du projet. Du point de vue archéologique, la question qui se pose est : comment ce phénomène se traduit-il concrètement au sein du castrum ? C'est avec cette problématique que les fouilles du site castral de Mouret ont été entreprises et que la documentation est en cours de rassemblement.

Pour l'équipe, Aline Durand

« La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois (XIe-XIVe s.) »

Ce PCR regroupe actuellement vingt chercheurs dont certains étudient des castra situés dans deux massifs métallifères de l'Aude : le versant sud de la Montagne Noire (Cabaret, Montserrat et Ventajou) et les Hautes Corbières (Albedun, Albières et Molhet). La période considérée (XIe-XIVe s.) est porteuse de tournants technologiques, notamment au milieu des XIIIe et XIVe s. et la désertion de ces castra semble plutôt liée à des crises structurelles que conjoncturelles. L'éclairage donné par l'approche de la technologie médiévale et de son évolution est déterminant pour comprendre ces phénomènes dans notre région. Après quelques temps d'adaptation, le PCR semble arriver à maturité et, au vu de la matière déjà rassemblée, ses participants sont prêts à entreprendre une recherche pluriannuelle aboutissant à une publication. L'année 2000 a donné des résultats significatifs témoignant de l'avancée des travaux des membres de cette équipe désormais homogène. Quatre grands axes de recherches structurent cette avancée collective : « Produire », « Aménager », « Construire » et « Transporter, commercer ».

Dans le domaine de la **production**, le chapitre sur les carrières s'est enrichi d'un très fructueux élargissement à la production de meules, tant dans la Montagne Noire (terroir de Ventajou) que dans les Corbières (Albedun). Par ailleurs, F. Loppe, qui prépare un DEA sur la mise en défense et la fortification en pays audois durant la guerre de Cent Ans, a rejoint notre équipe, ce qui permettra d'élargir ce thème à d'autres sites du département. Enfin, la découverte à Cabaret d'un pic de carrier en bon état et bien daté (début XIIIe s.) illustre concrètement ce travail d'extraction, dont on n'avait jusqu'ici comme traces que des entailles.
En ce qui concerne la production de charbons de bois, des analyses anthracologiques récentes pour les sites d'Albières et de Cabaret ouvrent d'intéressantes perspectives de recherches en direction des charbonnières. Des prospections pourraient permettre un repérage des lieux de charbonnage et une comparaison avec les essences actuelles ferait avancer, à terme, une approche paléoenvironnementale de l'action de l'homme sur la forêt depuis le Moyen Âge dans ces régions. Le point faible de l'année 2000 est peut-être l'avancée en matière de production métallurgique. Le budget de l'année ne permettait pas, en effet, de monter un projet de prospections nécessitant un hébergement et des déplacements. Les perspectives en matière d'archéologie minière, notamment en ce qui concerne les métaux non ferreux (argent, etc.), sont liées à deux paramètres : le financement suffisant pour effectuer des campagnes de prospections et des rencontres avec d'autres équipes (notamment préhistoriens et antiquisants) travaillant sur les mêmes secteurs. Il semblerait que cette dernière condition soit une bonne voie pour 2001 grâce à des projets communs de rencontre.
Par ailleurs, concernant le fer, le passage à la réduction indirecte dans nos régions et la recherche des premières moulines, auxquels travaille une partie de l'équipe, autour de C. Verna, demanderont deux à trois ans d'opérations et de recherches en archives.
Néanmoins, concernant la métallurgie, une avancée déterminante a été faite dans le domaine de la fabrication : la production d'objets en fer dans la forge probablement seigneuriale de Cabaret a été étudiée en 2000. Ce village castral semble d'ailleurs susceptible de fournir nombre de données dans ce secteur, puisque le nombre d'ateliers s'élève sûrement à trois et probablement à quatre : une synthèse sur ces forges, actuellement en préparation, viendrait combler une lacune archéologique pour une période peu documentée dans ce domaine (premier tiers du XIIIe s.).

Le chapitre **aménager**, déjà amorcé en 1999, a progressé cette année grâce aux recherches de F. Loppe sur les Hautes Corbières et aux fouilles récentes de M.-E. Gardel à Cabaret, notamment en ce qui concerne les cavités et l'intégration au milieu naturel. La question de l'eau et des aménagements hydrauliques tels que les citernes ont progressé à Cabaret et Ventajou grâce aux analyses d'enduits et à des études complémentaires à celles déjà effectuées en 1999. L'eau-protection, l'eau-danger, l'eau potable, l'énergie hydraulique (?) : toute cette problématique est documentée par un quartier du castrum de Cabaret construit sur les rives du torrent, le Grésilhou, et partiellement détruit par les crues.

L'utilisation de tous les matériaux – pierre, terre, bois, métal – dans la **construction** est un des chapitres les mieux documentés, tant sur les sites des Corbières (Molhet, Albières et sites environnants) que par ceux de la Montagne Noire (Cabaret, Ventajou). La partie nord de l'enceinte d'Albières, étudiée ces dernières années, est un document architectural remarquable conservé sur 8 m de haut, riche en informations sur la mise en œuvre des matériaux et sur les chantiers de construction, grâce aux trous de boulins qu'elle présente. Plusieurs sites des Corbières apportent de même de solides informations sur l'utilisation du bois dans les chantiers. M. et J.-B. Gau ont affiné l'étude de la construction de l'église de Molhet. M. Floutié a recherché l'origine des sables dans les mortiers d'Albières et de Cabaret, ce qui permet de tenter de reconstituer les trajets empruntés durant la construction de ces castra.

Quant à l'étude des **échanges commerciaux**, encore embryonnaire, elle est concrètement illustrée ici par des recherches de Ph. Satgé sur le « chemin du sel », attesté comme tel au XIIIe s., taillé dans le rocher au Pas de Montserrat. Une question est posée : ce chemin du sel, contrôlé par un castellum dès 1063, était-il aussi un « chemin du fer » ? En effet, des mines de fer sont mentionnées à proximité du site en 1262.
Dans les archives médiévales, le commerce du fer est difficilement repérable : C. Verna cherche « d'autres voies » que celles du commerce à longue distance. C'est de toute évidence dans ce domaine novateur que nos recherches vont le plus avancer dans les années à venir. Mais c'est un travail de longue haleine et il faut plus d'un an pour arriver à concrétiser une recherche de cette envergure.

• **Perspectives 2001-2003**

La majorité des membres du projet sont favorables à un élargissement du dépouillement aux sources du bas Moyen Âge. Sur le terrain, la visite de J.-C. Bessac, programmée en mai 2001, aura pour but d'orienter l'étude de la carrière de la Matte (castrum de Ventajou) et des carrières de Cabaret. En 2002, une visite analogue pourrait être consacrée aux Corbières. Pour la métallurgie, des opérations vont être consacrées à l'exploitation des métaux non ferreux (M.-C. Bailly-Maître) et aux moulines (C. Verna), notamment dans les vallées de la Montagne Noire. Depuis 1998, des topographies ont été effectuées dans le cadre du PCR par un lycée professionnel sur les sites d'Albières, du Bézu et de Cabaret, permettant d'établir des plans indispensables à notre recherche. En 2001, des compléments seront effectués pour ces sites, et une topographie de la voie et des plates-formes de Montserrat serait nécessaire. Une campagne de prospections concernant les charbonnières de la Montagne Noire (M.-E. Gardel) et des Corbières (B. Allabert) permettrait une meilleure approche de l'emprise de l'homme sur le milieu. Enfin, il faut souligner que l'élaboration du programme muséographique du projet de musée « Mines et métallurgie en Montagne Noire » se poursuit autour de F. Sarret, conservatrice départementale, membre de notre équipe. Les recherches du PCR ont donc un débouché naturel, tant en ce qui concerne le stockage du mobilier découvert (minerais, scories, charbons, etc.) que dans la transmission des savoirs.
Les membres du PCR souhaitent désormais travailler sur un plus long terme, une période de trois ans semblant la plus appropriée. Elle permettrait :
– en 2001/2002 : d'effectuer des prospections prévues dans la Montagne Noire afin de mieux cerner l'extraction des métaux non ferreux, des moulins et des charbonnières. De terminer les dépouillements d'archives prévus, notamment dans le domaine du commerce, du transport et des voies de communication. D'effectuer des analyses dans le domaine de la métallurgie et de l'anthracologie. De préciser l'étude des aménagements hydrauliques, notamment sur le site de Ventajou (citernes, collecteurs d'évacuation des eaux pluviales) ;
– en 2003 : d'effectuer collectivement un bilan des matériaux recueillis et de commencer la mise en œuvre d'une publication. Les coordinateurs de chapitre rassembleront les éléments en vue de mettre au point un manuscrit. Des travaux de terrain ou des analyses complémentaires pourront être éventuellement demandés.
Les recherches en archives vont donc se poursuivre, notamment grâce à C. Verna et son travail sur les moulins, le transport du bois et du fer, le marché et le prix du fer. L'évolution vers la maîtrise de l'énergie hydraulique est en effet un thème novateur pour cette région. Pour le site de Montserrat, Ph. Satgé propose un dépouillement assez long afin de rassembler des indices possibles sur cette voie commerciale de la Montagne. Le PCR pourrait faire progresser ainsi un autre domaine lacunaire, le commerce du sel au Moyen Âge provenant des étangs salés du Minervois proches de Carcassonne et de la Montagne Noire.

Pour l'équipe, Marie-Elise Gardel

« Mines et métallurgies préhistoriques du Midi de la France »

Le PCR a permis en l'an 2000 trois activités complémentaires :
• Suivi du traitement des mines orphelines de Cabrières par la Drire, en relation avec la Drac.

• Poursuite des inventaires et des analyses de minerais et d'objets chalcolithiques en cuivre. Cette année nous avons plus particulièrement orienté la recherche, compte tenu de la conjoncture, vers l'analyse des scories (la Capitelle à Péret), ou vers celle des dépôts scoriacés de creusets et vases fours (les Vautes à Saint-Gély-du-Fesc ; le Serre de Boidons à Grospierres (07). Le mobilier du site de Brocuéjouls (Millau) a fait l'objet de datations ^{14}C avant d'être étudié l'an prochain (C. Cert).

• Développement de l'internationalisation des recherches concernant les cuivres à antimoine-argent (programme Allemagne et programme Espagne), et de l'inter-régionalisation de la recherche minière. Ils ont donné lieu à deux types d'activité :
– recherche de terrain, fouilles franco-allemandes à la Roussignole 2 (responsable A. Maass, Freibourg), inventaires minéralogiques pour analyses géochimiques (responsable M. Prange, Bochum), publications concernant les vases fours franco-espagnols (S. Rovira, Madrid) ;
– la tenue d'une table-ronde Franco-Hispano-Allemande réunissant les membres du PCR aux collègues étrangers, à Pézenas du 7 au 10 octobre 2000. Elle a permis de regrouper avec les membres français du PCR (15 participants), nos principaux partenaires étrangers, allemands (12 participants) et espagnols (6 participants).

Pour l'équipe, Paul Ambert

« Vallée du Vidourle (Gard, Hérault). Géoarchéologie d'un paysage méditerranéen »

Des analyses sont en attente, aussi l'opération fera l'objet d'une présentation complète dans le BSR 2001.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Résultats scientifiques significatifs

Trois opérations intéressantes par leurs résultats et constituant un renouveau des connaissances sur la fin du Paléolithique sont à souligner. À **Cesseras**, **grotte d'Aldène**, la fréquentation de la cavité par les Mésolithiques a été confirmée par une nouvelle datation et de nouvelles observations sur les traces d'éclairage par des torches. À **Manduel**, **La Treille**, c'est un campement gravettien qui a pu être étudié sur une surface de 150 m². Il comprend un foyer central et de petites structures empierrées périphériques. La série lithique est très abondante. À **Nimes**, **Mas de Mayan**, le diagnostic réalisé sur l'emplacement d'un futur incinérateur a révélé la présence de deux niveaux d'occupation : l'un attribué à un Paléolithique supérieur non encore caractérisé, l'autre à un Épipaléolithique régional riche en industrie lithique. Ce gisement fera l'objet d'une fouille préventive en 2001.

Les nombreux diagnostics réalisés cette année dans la région ont mis au jour plusieurs ensembles néolithiques, notamment à **Nimes** où une évaluation réalisée sur 13 ha à la Zac du **Mas de Vignoles** a révélé la présence d'au moins quatre établissements s'échelonnant du Chasséen au Chalcolithique. Ils feront l'objet d'une fouille préventive en 2001. À **Rogues**, sur le causse de Blandas, les décapages réalisés devant l'entrée de l'**aven de la Rouvière** ont permis l'étude d'un ensemble de bâtiments à murs de pierre sèche chalcolithique dont un communiquait avec l'aven, élargissant ainsi la zone de diffusion de l'architecture de type Fontbouisse au domaine caussenard. La toiture faite de torchis et de dallettes de calcaire fin s'est effondrée sur le sol à l'occasion d'un incendie. Dans l'aven, des tracés digitaux dans l'argile, contemporains de l'occupation chalcolithique, ont été découverts à l'occasion d'un relevé topographique. À **Souvignargues**, la dernière campagne sur le site du **Pouget** a permis de confirmer l'originalité de cet établissement fontbuxien qui comprend un secteur d'habitation avec de nombreuses structures annexes (stockage, réserves d'eau) d'une conception architecturale inédite pour cette culture, et un secteur funéraire avec des tombes circulaires semi-excavées et à accès parementé. À **Carcassonne**, **Roc d'En Gabit**, la poursuite de l'étude du grand fossé vérazien a montré qu'il s'agit en fait de deux arcs de cercle séparés par deux larges interruptions, ce qui rapproche morphologiquement cet ensemble des hendges britanniques. À proximité, une tombe individuelle vérazienne en silo a été fouillée et un fossé daté du début du Bronze ancien (céramiques de type Laure) a pu être partiellement dégagé. Si on ajoute à ces découvertes la présence de sols d'occupation ou structures de combustion chasséennes et campaniformes, on mesure l'intérêt archéologique majeur de ce site menacé par l'extension d'une carrière.

La dernière campagne de fouille sur la nécropole protohistorique de **Mailhac-l'Entari** a eu lieu cette année et a permis l'étude de nouvelles tombes à incinération qui s'échelonnent du Bronze final IIIB au Ier âge du Fer, phase Grand Bassin I. Elle apporte des éléments supplémentaires à l'analyse détaillée qui est faite sur ce site du développement topographique du cimetière et de la diversité des architectures funéraires entre la fin du VIIIe et le début du VIe s. av. n. è. Une opération comparable dans ses objectifs et dans le champ chronologique couvert se poursuit à **Causses-et-Veyran**, **nécropole de Pradines**. Cette année a été particulièrement favorable à l'étude des aménagements parafunéraires (fosses à offrande, fosses à fonction indéterminée comblées de pierres et de tessons) et à celle de l'organisation spatiale du cimetière le long de chemins reliant les trois quartiers mis en évidence. Pour le IIe âge du Fer, on signalera la poursuite de l'exploration de la zone funéraire du quartier bas d'**Ambrussum** à **Villetelle** où huit nouvelles tombes des IIIe-IIe s. av. n. è. ont été fouillées. L'an 2000 a vu l'achèvement du cinquième programme triannuel sur le site de **Lattes**. Les résultats scientifiques sont d'un grande richesse et d'une grande diversité et concernent plusieurs thèmes de recherche : étude des phases anciennes de l'occupation protohistorique (du VIe au IVe s. av. n. è.) ; étude de la façade méridionale de l'agglomération avec sa fortification ; étude de l'évolution de l'habitat dans sa phase récente du IIe s. au début de l'époque romain ; exploration de la façade portuaire et enfin recherche monographique sur les puits antiques qui mobilise fortement les disciplines paléo-environnementales.

Plusieurs opérations concernant l'Antiquité correspondent à des thèmes de recherche qui connaissent un réel développement depuis quelques années dans la région : agglomérations secondaires, exploitations rurales et traces agraires. À **Pézenas**, une nouvelle opération

concerne la villa de l'**Auribelle-basse** occupée de la seconde moitié du Ier s. av. n. è. au IIIe s. de n. è. Les tranchées de diagnostic effectuées cette année ont permis de cerner l'emprise du site (5000 m²). Les vestiges bâtis correspondent à un ensemble dont le caractère éminemment résidentiel rehausse l'intérêt. À **Villevieille**, l'agglomération secondaire des **Terriers** a donné lieu à une deuxième campagne de fouilles. Le quartier étudié, d'abord occupé au Ier s. av. n. è. par des activités agricoles, s'urbanise au début du Ier s. ap. J.-C. L'urbanisation est très dense et les vestiges conservés permettront à l'issue de nouvelles campagnes de fouilles de disposer d'informations précises sur les formes de l'habitat et leur évolution. À **Bram**, La réfection de l'artère principale de la ville a permis, malgré des conditions d'intervention difficiles, d'accroître notablement les connaissances sur l'agglomération antique d'Eburomagus. La campagne 2000 a été très fructueuse à **Javols** où une évaluation globale du site d'**Anderitum** a été entreprise il y a cinq ans ; plusieurs sondages ont permis de mieux cerner les limites de la ville antique. Les vestiges d'un édifice monumental qui pourraît être un mausolée funéraire du IIe s. ont été découverts à proximité de la rivière qui traverse l'agglomération. Les nombreux diagnostics conduits dans la plaine du Vistre à **Nimes** ont mis au jour de nombreuses traces agraires, notamment au **Mas Carbonnel** où apparaît un vaste ensemble de parcelles plantées en vigne au IIe s. ap. J.-C.

Les travaux consacrés à l'époque médiévale continuent à se développer en particulier pour ceux qui concernent les élévations mais aussi grâce à une approche archéologique par la fouille de l'évolution de sites castraux. À **Carcassonne**, l'étude de la façade est de l'aile occidentale a permis de proposer de nouvelles hypothèses sur l'évolution architecturale du **château comtal**. À **Codolet**, **Saint-Michel-de-Cuxà**, l'analyse par relevés du bâti et sondages dans et aux abords de la chapelle de la Trinité a apporté de nouveaux éléments à la compréhension de l'évolution de cet ensemble cultuel complexe. À **Perpignan**, des travaux de réfection de la toiture de l'**église Saint-Jacques** ont conduit à la découverte exceptionnelle de près de 200 récipients en terre cuite de la première moitié du XVe s. qui avaient été disposés sur l'extrados de la voûte d'une des chapelles latérales, afin de réaliser du volume sans surcharge et d'absorber l'humidité, selon une technique répandue en Catalogne. À **Lattes**, l'aménagement d'un lotissement a permis la découverte des bases du **castrum** interne, possession des Guilhem de Montpellier.

Deux opérations concernant l'époque moderne sont à signaler. À **Narbonne**, le chantier de construction du nouveau **palais de justice** a permis l'étude du bastion Saint-François, un élément majeur du système de fortification de la ville au début du XVIe s. Ce bastion est sans doute l'un des premiers construits en France selon un modèle d'origine italienne. À Narbonne, il n'est pas étonnant de constater que la fortification est construite en grande partie avec des blocs de grand appareil antique. Plusieurs blocs décorés ont ainsi été observés à l'occasion de cette dernière intervention. À **Montpellier**, la restructuration en cours au faubourg de Nimes a nécessité la fouille d'un quartier de faïenciers et potiers qui a été actif du XVIe au XVIIIe s. **L'atelier Favier** fondé à la fin du XVIe s a été abordé au cours de la dernière opération. Ont été mis au jour deux nouveaux fours à céramique, un four à chaux et des galeries creusées dans les sables gréseux qui forment le substrat sur ce versant de la vieille ville. Les nombreux vestiges céramiques permettront une étude détaillée de cette production qui connut une grande notoriété durant les XVII-XVIIIe s.

Carte du Languedoc-Roussillon

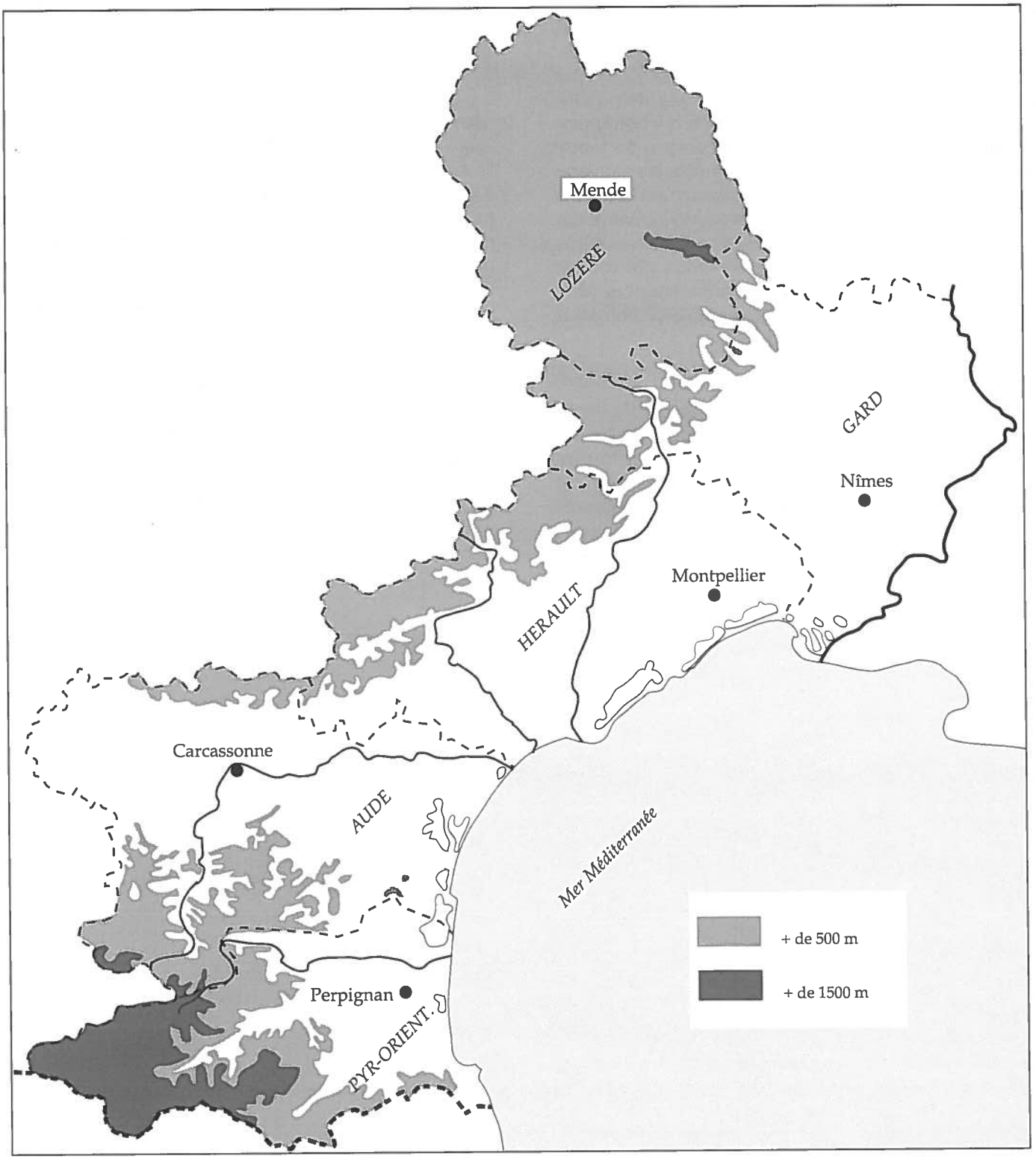

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	AUDE 11	GARD 30	HÉRAULT 34	LOZÈRE 48	PYRÉNÉES ORIENTALES 66	Région ou interrég. ou interdép.	**TOTAL**
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	8	8	10	2	6	-	34
FOUILLES D'ÉVALUATION (EV)	11	38	16	-	10	-	75
SAUVETAGES (SU, SP, MH)	20	9	18	-	11	-	58
SONDAGES (SD)	2	9	5	6	8	-	30
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT, RE)	3	-	1	1	-	-	5
PROSPECTIONS (PI, PR, PA,MET)	1	4	5	-	5	4	19
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PC)	3	1	3	1	1	5	14
TOTAL	**48**	**69**	**58**	**10**	**41**	**9**	**235**

LANGUEDOC-ROUSSILLON
AUDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0

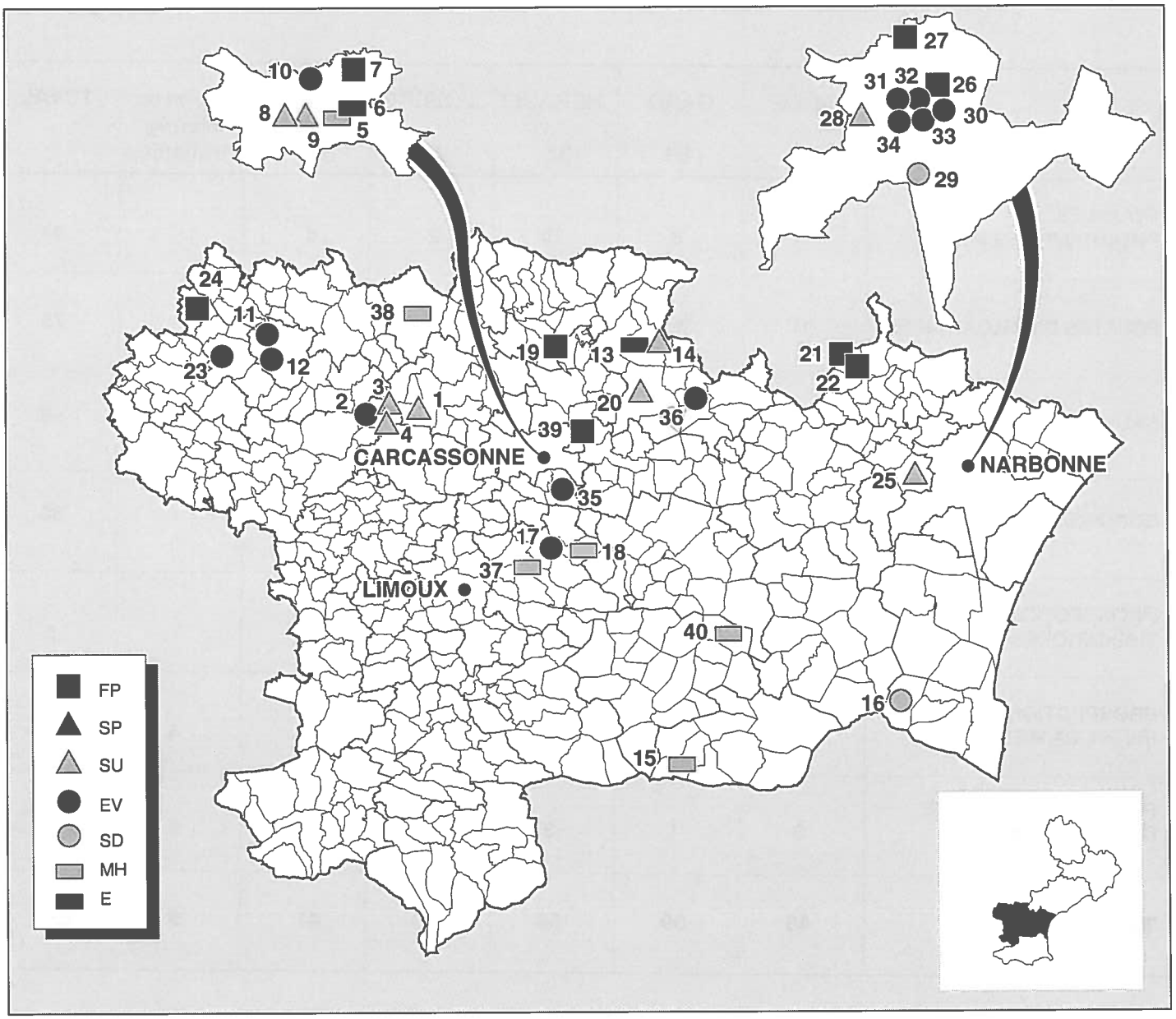

LANGUEDOC-ROUSSILLON
AUDE

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)	Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
11 en cours	Alzonne, La Gabache XI	M. PASSELAC (CNR)	SU (2)	en cours	GAL		1
11 049 014-015 P	Bram, La Gabache XIV	A. VIGNAUD (AFA)	EV-SU	13-20	NEO-BRO-GAL		2
11 049 018 H	Bram, La Gabache XIV	J. KEREBEL (ASS)	SU	16	GAL	□	3
11 049 031 H	Bram, Avenue du Général de Gaulle	E. LLOPIS (AFA)	SU	19	GAL-MED		4
11 069 012 H	Carcassonne, Château comtal	F. GUYONNET (AFA)	MH	24-19	GAL-MED		5
11 069 012 H	Carcassonne, Château comtal	D. BAUDREU (AFA)	E	24-19	GAL-MED		6
11 069 026 P	Carcassonne,Roc d'En Gabit	J. VAQUER (CNR)	SU-FP	12-13	NEO-CHA-FER		7
11 069 076 H	Carcassonne, Îlot nord de l'église St-Vincent	A. BERGERET (AFA)	SU	19	MED-MOD		8
11 069 077 H	Carcassonne, Carron St-Vincent Est	A. BERGERET (AFA)	SU	19	MED-MOD		9
néant	Carcassonne, Archives départementales	P.-A. DE LABRIFFE (SDA)	EV	néant	-		10
11 en cours	Castelnaudary, Cimetière de l'Ouest	H. PETITOT (AFA)	EV	20	GAL		11
néant	Castelnaudary, Le Fumail	P.-A. DE LABRIFFE (SDA)	EV	néant	-		12
11 081 001 H	Caunes-Minervois, Église abbatiale et cloître	O. GINOUVEZ (AFA)	E	23	MED-MOD		13
11 081 001 H	Caunes-Minervois, Cloître de l'abbaye	A. GAILLARD (COL)	SU	23	MED-MOD		14
11 123 001 H	Duilhac-sous-Peyrepertuse, Le Château	D. MASO (AUT)	MH	24	MED		15
11 143 001 H	Feuilla, Tour d'Hortoux	D. MOULIAS (ASS)	SD	24	MED		16
11 183 002 H	Ladern-sur-Lauquet, Abbaye de Rieunette	P.-A. DE LABRIFFE (SDA)	EV	23	MED		17
11 183 002 H	Ladern-sur-Lauquet, Abbaye de Rieunette	S. CAMPECH (AUT)	MH	23	MED		18
11 194 016 H	Lastours, Castrum de Cabaret	M.-E. GARDEL (ASS)	FP	20-24	MED		19
11 en cours	Laure-Minervois, La Métairie Grande	A. GAILLARD (COL)	SU	16	BRO-FER		20
11 212 015 H	Mailhac, Le Moulin	T. JANIN (CNR)	FP	16-18	BRO-FER		21
11 212 027 H	Mailhac, Le Traversant	E. GAILLEDRAT (CNR)	FP	14-15	BRO-FER		22
11 225 021 H	Mas-Saintes-Puelles, Église paroissiale	A. BERGERET (AFA)	EV	23	MOD		23
11 243 001 H	Montferrand, Peyre Clouque	A.-B. BRANDENBURG(BEN)	FP	23	GAL		24
11 en cours	Montredon-des-Corbières, Ste-Croix	M. COURRENT (SUP)	SU	20	FER		25
11 262 001 H	Narbonne, Clos de la Lombarde	R. SABRIÉ (BEN)	FP	19	GAL		26
11 262 004 H	Narbonne, Montlaurès	C.-A. DE CHAZELLES(CNR)	FP	15	FER-GAL		27
11 262 136H-157P	Narbonne, Les Hauts de Narbonne/RN 213	A. VIGNAUD (AFA)	SU	20-12	NEO-GAL-MED		28
11 en cours	Narbonne, Port la Nautique	J.-M. FALGUÉRA (ASS)	SD	28	GAL		29
11 en cours	Narbonne, École Léon Blum	C. SANCHEZ (ASS)	EV	en cours	GAL		30
11 en cours	Narbonne, Palais de Justice	H. PETITOT (AFA)	EV	en cours	MOD		31
11 en cours	Narbonne, Palais de Justice	F. GUYONNET (AFA)	SU	en cours	MOD		32
11 262 126 H	Narbonne, 7 boulevard du Dr Lacroix	C. JANDOT (AFA)	EV	19	MED-MOD		33
11 262 166 H	Narbonne, Les Berges de l'Écluse	M.-L. HERVÉ (AFA)	SU	19	GAL	•	34
11 en cours	Palaja, Lotissement le Tilhol	P.-A. DE LABRIFFE (SDA)	EV	néant	-		35
11 en cours	Rieux-Minervois, Paüsoben	P.-A. DE LABRIFFE (SDA)	EV	20	MED ou MOD		36
11 344 001 H	Saint-Hilaire, Abbaye	C. BOCCACINO (AUT)	MH	23	MED-MOD	□	37
11 en cours	Saissac, Le Château	J.-P. CAZES (AUT)	MH	24	MOD	∅	38
11 422 001 P	Villedubert, Les Peirières	H. DUDAY (CNR)	FP	13	NEO/CHA	□	39
11 435 001 H	Villerouge-Termenes, Château	D. MASO (AUT)	MH	24	MED-MOD	∅	40

*: cf.carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf.liste des abréviations en fin d'ouvrage)

• Opération 1999 ∅ Opération négative ou résultats pauvres ⊕ Opération en cours □ Notice non parvenue

RÉPUBLIQUE

ALZONNE
La Gabache XI

La fouille sur ce site a été réalisée dans une parcelle destinée à l'exploitation de granulats par l'entreprise Patebex, contiguë à la zone de la Gabache. Elle fait suite à un diagnostic effectué par P.-A. de Labriffe en 1997. Dans cette parcelle (n° 51), située à proximité du tracé de la voie d'Aquitaine, les travaux de sondage avaient mis en évidence trois fossés pouvant former les trois côtés d'un quadrilatère, ainsi que deux petites fosses. Ces structures renfermaient du matériel allant de la fin du IIe s. à la période d'Auguste, et leur mise au jour laissait entrevoir la présence d'un établissement rural inscrit, peut-être, dans un enclos.

Un large décapage a été réalisé de manière à étudier deux de ces fossés ainsi que la zone où devait se situer l'établissement. Les 5000 m² explorés n'ont livré que des structures en creux, les alluvions récentes de la plaine ayant été tronquées, à cet endroit, par les effets conjugués de l'érosion et des labours. Ces destructions ont affecté non seulement les sols antiques, mais aussi les sédiments sous-jacents, de sorte que les structures n'étaient conservées que dans leurs parties basses.

La fouille a porté sur deux fossés, le premier d'orientation générale N-S (fossé 3), l'autre d'orientation générale E-O (fossé 1). Elle a mis au jour quinze nouvelles fosses de petites dimensions, ainsi qu'une dépression autrefois remplie d'eau, et un puits.

Les deux fossés présentent une section identique, caractérisée par des parois obliques, proches de la verticale, et un fond plat. Au niveau du décapage, la largeur moyenne du fossé 1 est de 1,10 m ; celle du fossé 3 varie de 0,90 m à 1,60 m.

L'histoire du fossé 1 est assez complexe et longue. Colmaté dans un premier temps, il a été recreusé, puis à nouveau comblé de plusieurs couches de limons et de galets. Le remblaiement final contient du mobilier provenant de l'habitat voisin et le tout dernier comblement, remanié, pourrait être situé à la période augustéenne. La fouille a montré que l'élargissement de ce fossé vers le sud est dû au léger décalage du second creusement par rapport à l'axe du fossé initial.

Après son creusement, le fossé 3 été colmaté, comme le précédent. Un second creusement présente un profil en V. Après un nouveau comblement partiel, le fossé a été remblayé avec un limon foncé contenant des fragments d'amphores, de la faune et des céramiques provenant de l'établissement voisin.

Les petites fosses sont relativement dispersées sur toute l'aire explorée. Leur diamètre varie de 0,55 à 0,85 m. Leur fond est le plus souvent en forme de cuvette. Dans la partie est, aucun groupement ne permet de les interpréter comme des trous de poteaux, mais beaucoup ont pu disparaître à cause de l'arasement du site. Par ailleurs, on n'a observé aucun élément de calage. Le comblement de certaines d'entre elles, qui présentent au fond un dépôt en forme de cône, évoque le remplissage caractéristique des silos. Il est possible que certaines de ces fosses aient servi à caler des petits dolia, dont les fragments ont été retrouvés sur le site, et que d'autres sont des fonds de petits silos. Six d'entre elles, découvertes lors d'un décapage complémentaire en 2001, s'organisent cependant en une structure cohérente, formée de deux alignements longs de 3,30 m et espacés de 3,60 m. Elles peuvent correspondre aux poteaux principaux d'une construction peut-être plus complexe, dont les traces, moins profondes, ont disparu.

Le puits présentait une profondeur de 1,73 m par rapport au décapage. De plan irrégulier, plutôt quadrangulaire, il était large de 1,65 m à l'ouverture et de 1,95 m dans le substrat sableux. Au-dessous d'un remblaiement final, contenant du mobilier et des charbons de bois provenant de l'habitat voisin, a été rencontré un niveau constitué presque exclusivement de fragments d'amphores de type Dressel 1A et gréco-italique tardif appartenant à des panses réutilisées et à des récipients complets, cassés sur place, notamment à la périphérie, contre les parois. À mi-hauteur, la partie centrale était comblée de limon et la couche d'amphores formait par endroits une paroi verticale. Au fond, plusieurs couches appartenaient au dépôt constitué lors de l'utilisation du puits. Il faut attendre l'étude complète du mobilier amphorique, et sa répartition, pour interpréter définitivement le comblement de ce puits. Mais les observations faites lors de la

fouille suggèrent, à titre d'hypothèse, que la plupart des amphores comblaient un espace compris entre le large creusement initial de la fosse et un cuvelage de bois, disparu, qui formait le puits proprement dit. La fonction de puits à eau est ici clairement établie.

Une première analyse des comblements et des mobiliers permet de retracer les grandes lignes de l'évolution du site. Dans un premier temps, sont creusés deux fossés de drainage dont le principal coule vers le ruisseau du Fresquel. Une relation éventuelle avec la proche voie d'Aquitaine reste à démontrer. Un établissement rural est ensuite créé dans l'angle des deux fossés. Il est actif dans le dernier quart du IIe s. et dans la première moitié du Ier. Lors d'une restructuration de cette zone, le fossé 1 est comblé, ainsi que le fossé 3 avec des remblais contenant des éléments provenant de la ferme voisine. Le fossé 3 est enfin recreusé et semble fonctionner jusqu'à la période augustéenne.

Michel Passelac (CNRS-UMR 154, Lattes)
avec la collaboration de A. Gorgues, M.-H. Mercier

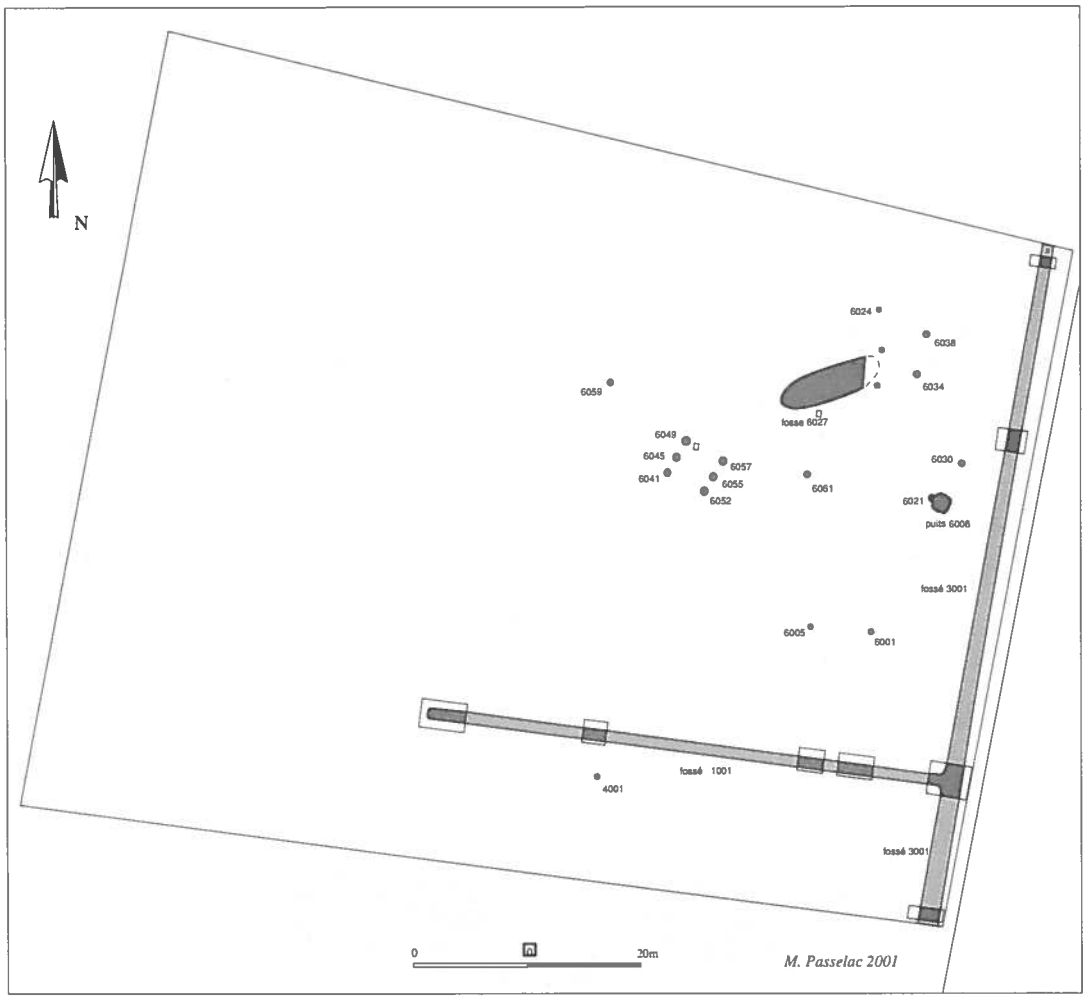

FIG. 3 : ALZONNE, LA GABACHE XI
PLAN DES VESTIGES

NÉOLITHIQUE FINAL, BRONZE — RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

BRAM
La Gabache XIV

La zone concernée par notre intervention se positionne à près de 2500 m à l'est de Bram, dans la plaine du Fresquel. Les sols constitués par des alluvions du post wurm (sables, cailloutis calcaires blanchâtres et graviers de différents calibres) y sont exploités sous forme de carrière à ciel ouvert. Une demande d'extension de ces dernières occasionnait une nouvelle série de reconnaissances en tranchées sur les parcelles inexplorées, assortie de décapages ponctuels et de la fouille de quelques structures ou secteurs particuliers découverts lors des précédentes opérations. Cette intervention s'est déroulée durant 10 jours, avec une équipe Afan constituée de O. Dayrens et d'A. Vignaud. Elle a permis de diagnostiquer une surface de 39000 m², sondée à 11 %.

Ces tests, en tranchée, ont amené la découverte de cinq aménagements très différents.

• FO 1007 et FO 1008 sont des fossés antiques. FO 1008, orienté N-S, semble avoir fonctionné durant le changement d'ère. FO 1007, parallèle au premier dont

il n'est distant que de 7 m en moyenne, diverge par la suite, en s'incurvant régulièrement, pour proposer en fin de parcelle, une orientation S-E, N-O. Ce tronçon courbe (contemporain du tronçon rectiligne ?) a livré de la céramique du IIe s. av. J. -C.

• PT 1006 est un puits de 0,75 m de diamètre pour une profondeur de 2,15 m, dans le comblement duquel un peu de mobilier a été mis au jour, dont un fond de vase polypode à cinq pieds attribuable à l'âge du Bronze, moyen probable.

• À quelques dizaines de mètres de là, une sépulture en pleine terre a été découverte (SP 1009). Celle-ci, au demeurant non aménagée, a livré les restes osseux, très mal conservés, d'un individu adulte en position contractée, couché sur le côté gauche, tête au nord. L'absence totale de mobilier n'a pas permis de dater cette tombe. À noter toutefois que ce type d'inhumation est courante au Néolithique.

• À l'est, en limite de la zone d'intervention, la fosse FS 1004 a été recoupée par une tranchée. Il s'agit d'un négatif au profil en cuvette régulier, de 0,90 m de diamètre pour une profondeur sous labour de 0,30 m environ. Le comblement de cette fosse, constituée essentiellement de rejets de type dépotoir, a fourni une bonne quantité de mobilier, dont de la céramique, deux outils en silex, un poinçon sur diaphyse de bovidé, un peu de faune, de malacologie et de conchyliologie ainsi que quatre fragments de meules. Ces documents appartiennent au Néolithique final.

Hors sondages en tranchées, les décapages et la fouille de secteurs anthropisés, déjà détectés lors d'anciens diagnostics, ont permis de compléter de précédentes informations :
– Dans la parcelle 51, mise en évidence d'un fossé antique, FO 1001, orienté E-O, ayant recoupé les restes d'une ancienne zone d'occupation. Cette dernière, couvrant une dizaine de mètres carrés, présente sur un même plan, peu puissant, une bonne densité de mobilier archéologique : tessons de céramique modelée, silex, et surtout de la faune (pattes de bovidés de plusieurs individus). L'ensemble associé à quelques pierres exogènes pourrait correspondre à un ancien sol d'habitat (cabane ?), ou à une aire d'activité, en plein air. Une relation à la boucherie, à partir des silex et des fragments d'os long particulièrement fracturés, pourrait être évoquée. Tout comme FS 1004, distante d'une centaine de mètres, ces vestiges sont également datés du Néolithique final.
– Située entre les deux précédentes structures, la partie sud de la parcelle 794 (secteur dit « Escallon ») avait déjà livré une dizaine de fosses, concentrées sur une aire moyenne de 150 m² (diagnostic G. Escallon, 1994 ; fouille A. Montécinos, 1999). Lors de notre intervention, un nouvel élargissement de ce noyau principal, au sud, mené sur 450 m², révélait trois structures supplémentaires. Comme la majorité des vestiges précédents, ces fosses, circulaires ou subrectangulaires, sont des structures de combustion à galets chauffés. Aucun autre type d'aménagement éventuellement associé à l'habitat n'ayant été identifié, il semblerait que ces vestiges caractérisent un secteur particulier, subordonné à l'économie, domestique ou artisanale.
De par la présence dans quelques fosses de silex et d'os de bovidés, il est possible que cette zone ait également un rapport à la boucherie. Toutefois, le mobilier mis au jour dans le comblement des structures étant tout à fait atypique, aucune proposition d'attribution chrono-culturelle ne peut être avancée. L'ensemble pourrait tout aussi bien appartenir au Néolithique final qu'à l'âge du Bronze.

Alain Vignaud
(AFAN Méditerranée)

RÉPUBLIQUE, HT-EMPIRE, ANT. TARDIVE, MOYEN ÂGE

BRAM
Avenue du Général de Gaulle

Les travaux de voirie de l'avenue du Général de Gaulle ont consisté en la réalisation d'un décapage sur 0,60 m par rapport au niveau de la chaussée, puis par le creusement d'une tranchée principale de 0,60 m de profondeur supplémentaire.

Si le cœur du vicus dès l'époque augustéenne (fosses, trous de poteau et fossés) se focalise sur les bords de la voie d'Aquitaine, la présence de nombreux tessons augustéens dans les niveaux de remblais médiévaux de la partie nord (niveaux antiques arasés) du site laisse supposer une expansion importante du vicus au début de l'ère romaine. De même la quasi-absence de céramique Bas-Empire, excepté dans les constructions aux abords de la voie d'Aquitaine (îlot avec domus), laisse entrevoir une occupation à l'Antiquité tardive très réduite. Le village se développe à nouveau sous sa forme actuelle dès les XIe-XIIe s. (silos et bâtiments incendiés).

Eric Llopis
(AFAN Méditerranée)

L'opération se décompose en deux phases distinctes et complémentaires : une étude documentaire (D. Baudreu) pour réunir l'ensemble de la documentation concernant le Château comtal et une étude de terrain, réunissant des sondages archéologiques et une analyse des élévations (F. Guyonnet), effectuée avant la réalisation d'un projet d'aménagement dans les salles basses du château.

• **Les sondages**

La salle basse de l'aile ouest avait fait l'objet dans le passé de plusieurs campagnes archéologiques. La première, entre 1923 et 1930, effectuée par les Monuments Historiques et dirigée par P. Embry, consista en un dégagement de la domus antique située sous la chapelle et la salle nord de l'aile ouest. En 1977, G. Rancoule réalisa un sondage à l'angle S-E de cette même salle, à partir des niveaux antiques dégagés en 1928.

Dans cette grande pièce, en attente de réhabilitation et faisant office de remise, il fut décidé de reprendre le sondage de G. Rancoule en le prolongeant vers le nord. Nous avons pu confirmer les différentes phases d'occupation protohistorique (remblais du Ve s. av. J.-C., structure en adobe sur solin de pierre du Ier s. av. J.-C., etc...) et antique (puissant remblai du Ier s. av. J.-C. et radier de la mosaïque lié à un mur). En outre, les modestes éléments stratigraphiques conservés au-dessus du sol antique par les fouilles de 1928 ont pu être datés : un important remblai du Bas-Empire lié à la construction de l'enceinte vient recouvrir les vestiges de la domus et les fondations recoupées par la construction de l'aile ouest peuvent être attribuées aux Xe et XIe s. Par ailleurs, nous avons effectué un nouveau sondage au nord de la pièce dans le seul espace laissé libre de tout encombrement. Ce sondage est circonscrit par des maçonneries médiévales et antiques découvertes en 1928. Nous avons retrouvé un niveau de sol antique en terre battue lié à la domus dans lequel était percée une fosse profonde d'époque médiévale. Plutôt que de faire une excavation supplémentaire dans le sous-sol du Château comtal, nous avons choisi de fouiller uniquement cette fosse médiévale en profondeur pour obtenir une évaluation du potentiel archéologique et de la stratigraphie située sous le niveau de la fouille des années trente. Des remblais protohistoriques, dont la chronologie est proche des niveaux rencontrés dans le sondage précédent, ont été observés jusqu'au sol naturel (144,03 NGF).

Le projet d'aménagement de l'architecte en chef des Monuments Historiques concerne également la salle basse de l'aile sud qui accueillera prochainement le public au rez-de-chaussée et abritera une réserve au sous-sol. Actuellement, cette pièce est un remarquable dépôt lapidaire où se côtoient des sculptures, des fragments de modénature médiévale ou des moulages de Violet-le-Duc. Un rectangle de 3 x 2 m fut découpé à l'angle N-O dans la dalle de béton et l'excavation manuelle fit apparaître, contre toute attente, une série de remblais modernes en comblement d'une cave de cette aile sud. Cette cave, autrefois couverte d'un plancher reposant sur les ressauts de fondation, possédait une volée d'escalier dans l'axe de la porte d'accès à la pièce. Cette salle a probablement été aménagée bien après la construction de ce corps de bâtiment roman (reprise en sous-œuvre des fondations) peut-être au XIIIe ou au XIVe s. Son comblement semble avoir été effectué à la fin du XVIIIe s. par les militaires en garnison.

• **L'étude architecturale**

L'observation des différentes fondations médiévales, dépourvues de leur contexte stratigraphique par les fouilles anciennes, et l'étude de la façade est de l'aile occidentale permettent quelques hypothèses nouvelles sur l'évolution du Château comtal de Carcassonne. On peut désormais relancer le débat sur l'aspect du château avant les grandes modifications apportées par les conquérants français au XIIIe s. et en particulier sur la juxtaposition des différents corps de bâtiments romans édifiés contre l'enceinte du Bas-Empire.

Il existait au XIe s. une première construction contre l'enceinte du Bas-Empire dont seules subsistent les fondations dans l'aile ouest. Ce bâtiment peut être rapproché de la sala du Comte Pierre mentionnée dans un texte de 1034. En effet, les recherches de D. Baudreu attestent la présence au XIe s. de plusieurs fortifications seigneuriales dans l'enceinte de la cité. Avec cette nouvelle lecture des textes, on peut penser qu'un « castellum » se situait sur cet emplacement du Château comtal, privilégié par une topographie dominante. L'archéologie semble confirmer ces nouvelles données historiques. La date de 1125, qui voit le transfert de la cour des Trencavel de Béziers à Carcassonne, marque le début de transformations et d'extensions importantes du château qui vont s'échelonner sur tout le siècle. Les premiers travaux entrepris par les Trencavel concernent probablement le donjon nord qui s'élève sur deux niveaux implantés sur le tracé de l'enceinte du Bas-Empire. Ensuite, peut-être dans la décennie 1130-1140, le bâtiment du XIe s. inadapté a été rasé et a fait place à l'aile ouest construite également sur le tracé de l'enceinte antique, dans le prolongement du donjon nord. La campagne de travaux suivante, probablement entreprise dans la décennie 1140-1150, concerne la chapelle et son bâtiment annexe. La chapelle est édifiée dans l'axe d'une tour de l'enceinte du Bas-Empire pour utiliser sa forme en demi-cercle. Une nef charpentée et une abside principale orientée sont bâties dans le prolongement de la tour. Simultanément au chantier de construction de la chapelle et de son annexe, ou un peu plus tard, dans la seconde moitié du XIIe s., un nouveau donjon est construit au sud du précédent. Ce donjon sud, édifié à quelques mètres de la tour Pinte, s'élève sur une hauteur de 12 m.

Enfin, dans le prolongement oriental du donjon sud, une aile est construite au-delà d'un passage séparant ces deux corps de bâtiment. Le bâtiment primitif s'élevait sur deux niveaux : le premier niveau doté d'une grande porte sur le passage formait une seule pièce couverte

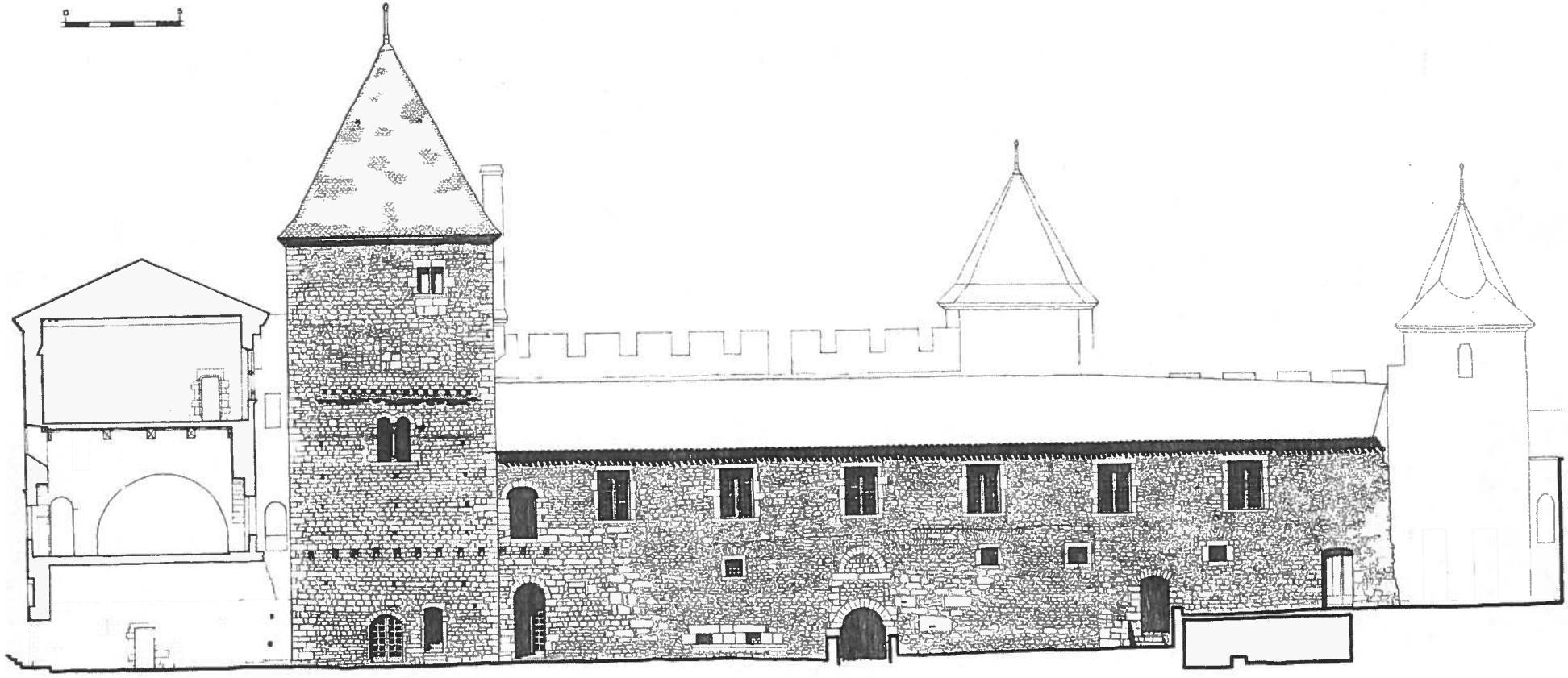

FIG. 4 : CARCASSONNE, CHÂTEAU COMTAL - AILE OUEST
ÉLÉVATION ORIENTALE
(R. GUYONNET)

d'une voûte en berceau brisé ; le second niveau recevait une toiture à deux pans et était éclairé par quelques petites fenêtres étroites percées dans la muraille. L'élévation des murs gouttereaux ne dépassait pas 9 m, une hauteur qui est à rapprocher de celle de la chapelle qui forme également un retour vers l'est de cet ensemble castral.
À cette aile sud, probablement construite dans la seconde moitié du XIIe s., était liée une construction étroite plaquée contre la façade du donjon nord et de l'aile ouest. Cette construction, que l'on peut interpréter comme étant une galerie, s'élevait sur deux niveaux dans le prolongement du passage séparant le donjon sud de l'aile sud. À la fin du XIIe s., le château se présentait sous la forme d'un « U » plaqué contre la ceinture de fortification de la ville. Des courtines dont aucune trace ne subsiste barraient certainement le flanc est et protégeaient ainsi le château du reste de la cité. La hauteur des bâtiments (toitures comprises) est modeste : les donjons avec 14 m d'élévation dominaient certainement un ensemble de constructions diverses (chapelle, galerie, corps de logis sud et ouest) qui ne dépassaient pas 11 m de hauteur. Au début du XIIIe s., l'aile ouest fut en grande partie reconstruite et voûtée au rez-de-chaussée (peut-être suite au siège de 1209 ?). Au milieu du XIIIe s., un passage vers les lices nouvellement creusées est aménagé au travers de l'aile ouest. Ce passage est probablement contemporain de la construction de la nouvelle enceinte du château (vers 1240-1255) à l'époque royale. Au XIVe s., des travaux importants sont réalisés : modification de la partie nord de l'aile ouest, surélévation des donjons et de l'aile sud, etc...

Nous espérons avoir soulevé les questions essentielles concernant le château avant les remaniements de l'époque royale et avoir répondu de façon satisfaisante à certaines d'entre elles. Quelques pistes de recherches ont été lancées, en particulier sur les modifications du bas Moyen Âge et sur les élévations de l'aile sud. Les résultats surprenants qui remettent en question la plupart des datations nous incitent à étendre sur les autres parties du bâtiment l'analyse architecturale qui a été menée sur la façade orientale de l'aile ouest.

François Guyonnet (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de D. Baudreu, S. Barbey,
S. Bonnaud et S. Lancelot

BOURELY (Ch.). — Essai de datation du château comtal de Carcassonne. In : — Carcassonne et sa région : actes du Congrès d'Études Régionales Languedoc, Pyrénées, Gascogne, Carcassonne, 1968, p. 89-96.
BRUAND (Y.). — La cité de Carcassonne, la citadelle ou château comtal. In : Congrès Archéologique de France, Carcassonne, 1973, p. 516-532.
COLIN (M.-G.) et alii. — Carcassonne une cité Patrimoine de l'humanité. Dossier de demande d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO déposé en mars 1997. 1996, p. 13.
DOVETTO (J.). — Essai de datation du château comtal de la cité de Carcassonne. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, XCIV, 1994, p. 49-57.
HELIOT (P.). — L'âge du château de Carcassonne. Annales du Midi, 76, 1966, p. 6-21.
PASSELAC (M.). — Carcassonne Romaine : observation sur l'organisation urbaine dans la cité et à ses abords. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, XCIX, 1999, p. 45-59.
POUX (J.). — La cité de Carcassonne, histoire et description. Toulouse, 1922-1928 (5 volumes).
RANCOULE (G.). — Sondages stratigraphiques à la cité de Carcassonne. Documents d'Archéologie Méridionale, 2, 1979, p. 107-118.
SALAMAGNE (A.). — Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge. Archéologie du Midi Médiéval, 17, 1999, p. 93-107.

CARCASSONNE
Château comtal

HAUT-EMPIRE, MOYEN ÂGE

Cette étude documentaire avait pour but de mieux cerner les sources dinformation disponibles sur l'ancien siège du pouvoir laïc dans la Cité de Carcassonne, des origines à nos jours. Afin de fournir la matière à un premier bilan historiographique encore à venir, ont été rassemblés ou signalés trois types de documents : bibliographie, archives et rapports de fouille.

Les éléments bibliographiques réunis sur le Château comtal, du point de vue historique, architectural et archéologique, représentent 70 références d'ouvrages ou d'articles. Sur le plan archéologique, hormis pour la Protohistoire, les diverses fouilles entreprises dans le château n'ont donné lieu qu'à peu de publications détaillées. D'un point de vue historique, l'ouvrage de J. Poux publié dans les années 1920-30 sur la Cité de Carcassonne reste la référence incontournable, de l'Antiquité au XIXe s. Mais, notamment pour les époques anciennes, plusieurs points doivent être réexaminés avec un œil critique. C'est surtout la question des origines du château qui ressurgit avec le plus d'évidence. La construction des parties les plus anciennes est traditionnellement placée dans la seconde moitié du XIIe s. et est présentée comme l'acte originel dans l'apparition de l'édifice. Ce nouveau château, ou prétendu tel, aurait en fait remplacé un autre ouvrage fortifié : le Château Narbonnais (dans le secteur de la Porte Narbonnaise), effectivement attesté dans les textes vers la fin du XIe s. Or, une simple remise à plat de la documentation textuelle permet de pointer une charte passée inaperçue, des environs de 1050, montrant clairement qu'existaient à cette époque dans la Cité deux châteaux différents, chacun étant désigné par le terme castellum. L'un d'eux est appelé vicomtal et pourrait correspondre au Château Narbonnais, dans la dépendance de l'autre ouvrage fortifié, tenu par le Comte. Tout laisse penser que ce premier château comtal occupait le site du château actuel, sans doute réaménagé vers 1125 lorsque s'installe la cour

de la famille des Trencavel à Carcassonne, puis remanié encore à l'époque royale, aux XIIIe et XIVe s. Il n'y a pas, jusqu'à présent, de raison particulière à rechercher le site comtal primitif ailleurs que sous le château actuel. C'est donc à ce même site que doit pouvoir être attribuée la plus ancienne mention du siège du pouvoir comtal à Carcassonne : une sala et ses dépendances mentionnées en 1034.

Pour le reste de la documentation, un certain nombre de documents d'archives des XIXe et XXe s. (époques de restaurations du monument) ont été compilés et sont surtout représentés par des photographies et des documents planimétriques. D'autres archives concernent les plus anciennes recherches archéologiques menées dans le Château comtal par P. Embry au cours des années 1920. La majorité de ces documents proviennent des Archives départementales de l'Aude, du service départemental de l'Architecture de l'Aude et de la conservation régionale des Monuments Historiques à Montpellier. En outre, un repérage incomplet a pu être entamé pour des documents conservés hors de la région : médiathèque du Patrimoine, service historique de l'Armée de Terre, collection privée Geneviève Viollet-le-Duc comprenant de très nombreux croquis et relevés d'architecture réalisés par Eugène Viollet-le-Duc, principal restaurateur de la Cité.

Enfin, ont pu être regroupés les rapports de fouilles, représentant une quinzaine d'opérations de nature et d'importance diverses, pour la plupart réalisées dans les années 1970 et 1980. Depuis 1987, on dispose d'un plan fiable pour l'ensemble du château, établi par des élèves topographes sous la direction de M. Passelac (CNRS) et de M. Théret (enseignant). Ce plan inclut la plupart des structures révélées par les fouilles et peut servir de cadre à tout complément de report. Les travaux archéologiques concernent majoritairement le Moyen Âge : secteur de la Cour du Midi, secteur nord du château contenant entre autres la chapelle castrale avec de nombreuses inhumations d'enfants. Le même secteur nord a notamment livré trois trésors monétaires des XIIe-XIIIe s. Mais des données non négligeables ont aussi été obtenues sur l'Antiquité : partie d'une domus urbaine aux pièces mosaïquées du Haut-Empire, d'abord dégagée au cours des années 1920 dans le secteur de la chapelle ; partie de l'enceinte urbaine du Bas-Empire. La Protohistoire est aussi représentée puisque quelques sondages ont atteint des niveaux des second et premier âges du Fer, attribuables à un habitat d'oppidum. L'occupation la plus ancienne reconnue dans l'emprise du Château comtal remonte aux VIe-Ve s. av. n. è. Le matériel archéologique conservé, toutes périodes confondues, a pu être localisé (et en partie reconditionné) dans pas moins de six dépôts différents ! En effet, fouilles et sondages ont été menés au coup par coup, au gré des projets d'aménagements, par une dizaine de chercheurs sans véritable programme d'ensemble. La plupart de ces recherches attendent des publications exhaustives.

Dominique Baudreu
(AFAN Méditerranée)

NÉOLITHIQUE MOYEN & FINAL, CHALCOLITHIQUE,

CARCASSONNE
Roc d'En Gabit

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER I

L'intervention qui devait essentiellement porter sur l'enceinte annulaire du Néolithique final détectée en photographie aérienne en 1991 a en fait dû être étendue à la majeure partie du site pour faire face à des menaces de destructions liées à l'implantation d'une carrière, des emprunts de terre et des nivellements agricoles. Ces divers travaux de cette première campagne de fouille programmée permettent une évaluation globale du potentiel du site.

Dans la parcelle DM 46, un sondage a été réalisé sur ce qu'il restait du site campaniforme détruit au cours de l'hiver 1999. Une nappe de vestiges piégée dans un sol brun cumulique d'un paléo-talweg a été décapée sur 15 m². Il s'agit de sols de circulation raccordés à deux structures de combustion à pierres chauffées. Des éléments campaniformes ont été trouvés dans le niveau supérieur et des éléments chasséens se trouvaient à la base de la couche et dans une des structures.

Dans les parcelles DM 47 et 50, le décapage a concerné le fossé de l'enceinte du Néolithique final et ses abords immédiats. Il résulte de ces travaux que le fossé n'est pas de forme annulaire mais qu'il se compose de deux arcs de cercle séparés par deux grandes interruptions. L'arc septentrional a été totalement dégagé, il mesure une centaine de mètres de long et a entre 5 et 9 m de large selon son état de conservation. L'interruption orientale mesure 36 m de large et celle reconnue sur les clichés aériens à l'ouest serait de l'ordre de 26 m. L'ampleur des accès ne plaide pas pour une interprétation en tant qu'habitat ceinturé, elle suggère que l'enclos pourrait être un sanctuaire à l'instar des henges des Îles Britanniques où des monuments semblables sont avérés (henge de Coupland dans le Northumberland). Un sondage de 10 m de long a été réalisé dans le fossé, il a permis de confirmer sa grande profondeur (2,70 m) et d'établir plusieurs coupes. Les stratigraphies observées dans ce secteur montrent des apports de sédiment venant de l'érosion des bords du fossé puis des sols environnants. On remarque que les apports viennent tout d'abord plutôt du côté externe pour être ensuite contrebalancés par des apports internes. Compte tenu du pendage général du terrain, cela pourrait signifier que la levée de terre se trouvait du côté interne et qu'elle devait être stabilisée au début de l'occupation du site. Le mobilier trouvé dans les diverses couches du fossé est peu abondant et ne comporte pas de rejets domestiques dans le secteur fouillé. Il permet de distinguer trois phases. Les couches inférieures ont livré du mobilier typique du Néolithique final (Saint-Ponien ou Vérazien ancien), les couches médianes sont très pauvres et

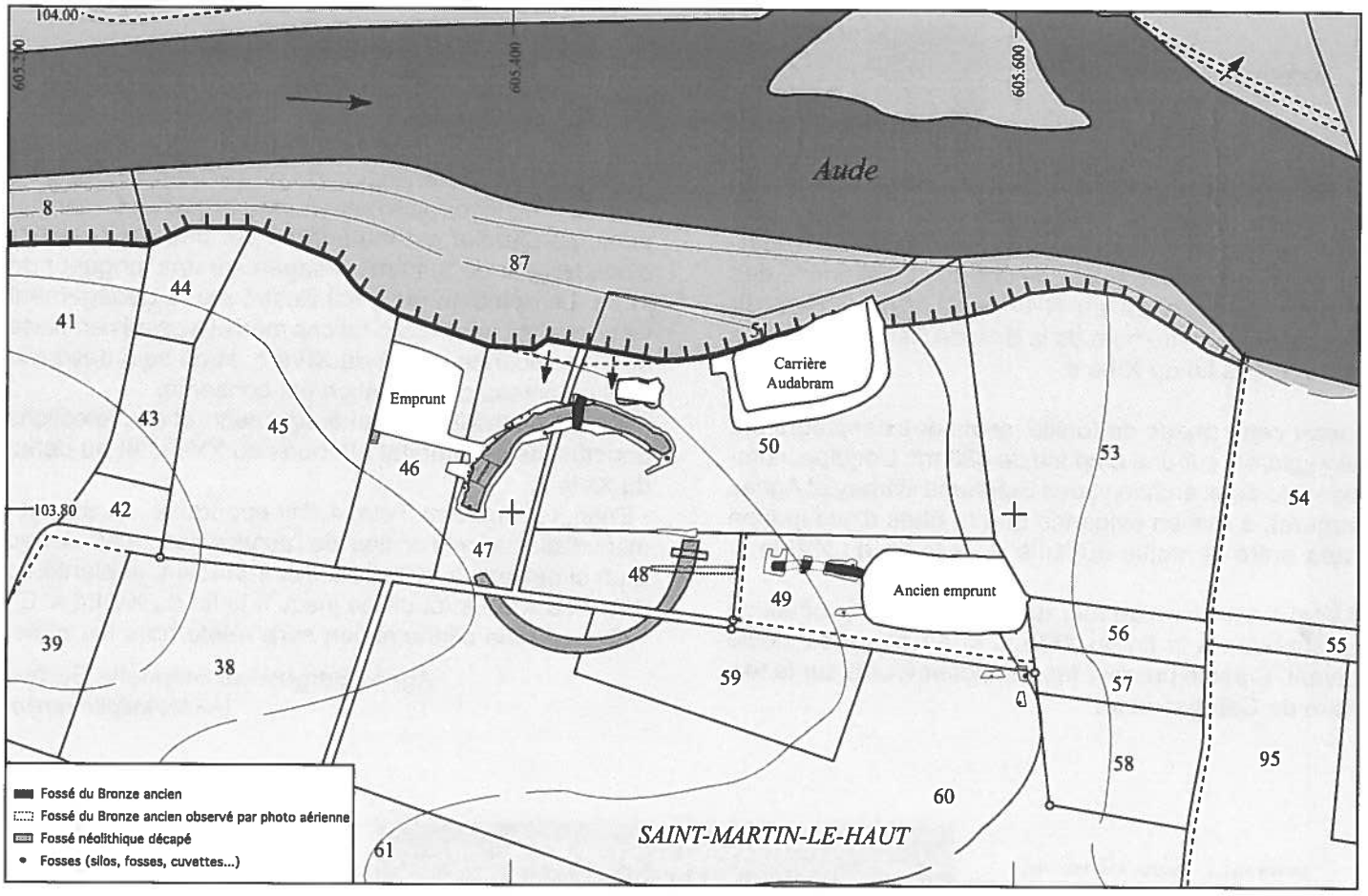

FIG. 5 : CARCASSONNE, ROC D'EN GABIT
PLAN DE MASSE DU SITE ET DES STRUCTURES RECONNUES OU FOUILLÉES EN 2000

témoignent sans doute d'une lacune dans l'occupation du site. Les couches supérieures ont livré des traces tangibles d'une occupation du fossé lui-même (foyer) lors du Vérazien classique ou récent.

Une vingtaine de fosses jalonnent les bords du fossé surtout sur son côté externe. Celles qui ont été fouillées ne montrent pas une forte homogénéité morphologique ; il s'agit de silos, d'un gros trou de poteau, de petites fosses cylindriques ou de cuvettes dans la partie S-O et de fosses énigmatiques à morphologie complexe avec des niches surcreusées dans la partie nord. Une seule de ces fosses a pu être convenablement datée, elle a livré une jarre typiquement vérazienne. Si les autres sont contemporaines, on peut supposer qu'elles n'ont aucun lien fonctionnel direct avec le fossé mais que leur disposition tiendrait compte de son existence puisqu'il n'était pas entièrement comblé à cette époque. Les fosses détectées dans la zone nord ont des remplissages différents et contiennent de nombreux blocs de grès, elles pourraient être beaucoup plus récentes mais aucun élément probant de datation n'a pu être recueilli dans les exemplaires fouillés.

Dans la parcelle DM 49, deux fonds de silos véraziens ont été fouillés, l'un d'eux contenait une tombe à inhumation d'un individu adulte masculin qui était recouvert par un amas de blocs de torchis modelés correspondant à un probable four composite. Un autre fossé, qui témoigne de l'existence d'une autre enceinte jusqu'à présent insoupçonnée sur le site, a été reconnu sur une trentaine de mètres. Ce fossé a livré du mobilier caractéristique du Bronze ancien I, assimilable au style du Camp de Laure d'après les céramiques recueillies (décors épicampaniformes, céramiques à fond plat avec anses et cordons, cordon digité). Ce fossé est très arasé mais un prolongement probable a été détecté au nord du site où il recoupe l'enceinte du Néolithique final. Dans la même parcelle, un autre silo a été daté du Ier âge du Fer.

Dans la parcelle DM 60, plusieurs structures ont été fouillées, Il s'agit de fonds de silos dont un probablement vérazien et d'un petit fossé de parcellaire de l'Antiquité tardive.

Jean Vaquer
(CNRS-UMR 8555, Centre d'Anthropologie, Toulouse)

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

CARCASSONNE
Îlot Nord de l'église St-Vincent

L'intervention archéologique s'est déroulée du 24 février au 8 mars, en amont du lotissement de plusieurs parcelles, actuellement propriété de la municipalité, réparties sur une emprise totale de 800 m². L'ensemble des terrains se localise au N-O de la Ville-Basse de Carcassonne, autre nom de la Bastide Saint-Louis, mise en place à la fin du XIIIe s.

Durant cette phase de fouille, seuls deux secteurs ont été explorés, sur une emprise de 680 m². L'équipe, composée de deux archéologues Stéphane Barbey et Agnès Bergeret, a mis en évidence quatre états d'occupation datés entre la moitié du XIIIe s. et la fin du XVIIIe s.

• L'état 1 concerne un four de potier dont la production est attribuée à la fin du XIIIe s. et au début du siècle suivant. C'est le premier four de potier fouillé sur le territoire de Carcassonne.

• L'état 2 voit l'urbanisation de ce secteur, l'espace se répartissant désormais entre domaine public et domaine privé. Le premier est matérialisé par une rue caladée, d'une largeur de 3,40 m, dégagée sur une longueur de 12 m. Le domaine privé est illustré par le dégagement de quatre volumes d'habitations médiévales mis en place dans la seconde moitié du XIVe s. et au sein desquels seul un niveau d'occupation est conservé.
• L'état 3 synthétise des aménagements et des réfections ponctuelles de l'habitat attribués au XVe s. et au début du XVIe s.
• Enfin, l'ultime état, l'état 4, fait apparaître un changement d'affectation d'un tiers de l'espace désormais dévolu à un cimetière, le cimetière Saint-Vincent, implanté au début du XVIe s. et utilisé jusqu'à la fin du XVIIIe s. En 1781, ce pôle d'inhumation sera rejeté hors les murs.

Agnès Bergeret et Stéphane Barbey
(AFAN Méditerranée)

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

CARCASSONNE
Carron St-Vincent Est

Le sauvetage urgent réalisé du 6 au 17 janvier 2000 a porté sur des parcelles situées sur la rive gauche de l'Aude, à l'intérieur de la Ville-Basse dont la mise en place est le fruit d'une décision royale datée de 1247. Cette nouvelle agglomération présentait la forme d'un polygone, restitué par G.-J. Mot (Mot, 1963), divisé en 143 carrons, répartis suivant une trame orthonormée.

Au sein de ce nouvel espace urbanisé, les habitants, « à leurs dépens », réimplantent « les églises de Sainte-Marie, Saint-Michel et Saint-Vincent » (Bouges, 1741, p.180). Jouxtant certaines de ces églises, des hôpitaux sont également construits, édifices importants dans le paysage médiéval par les fonctions d'accueil et d'aide dont ils sont chargés.

Bien que le nombre exact de ces lieux d'assistance ne soit pas connu, deux ont particulièrement retenu l'attention des historiens contemporains. Il s'agit de l'hôpital Saint-Jacques, « mentionné dès 1316 » (Gardel, 1994, p. 60) et désigné par certains comme « l'un des premiers construits »(Boyer, 1937, p.4). « Le second est l'hôpital Notre-Dame créé en 1319 » (Boyer, 1937, p. 4). Tous les deux se « confronteraient au niveau de la tête du Pont Vieux » (Ginouvez, 1997, p. 4).

Deux autres hôpitaux peuvent être ajoutés aux précédents, situés également à proximité l'un de l'autre. « L'hôpital Saint-Nicolas...qui...existait en 1447. Il confrontait du levant un autre hôpital appelé Sainte-Croix... » (Mahul, 1871, p. 510). Cet hôpital Sainte-Croix, dont la date d'implantation ne nous est pas connue, est construit dans l'angle S-E du carron Sainte-Croix, sur l'emprise actuelle des parcelles concernées par le projet de réhabilitation. Il est confronté, à l'ouest, par le cimetière Saint-Vincent. L'hôpital est réuni à l'Hôpital Général, par arrêt du Conseil du Roi, en 1695. Il est jouxté, au sud, par le carron Saint-Vincent où est édifiée l'église placée sous le même vocable.

L'ensemble des parcelles investies par l'opération archéologique fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation mis en œuvre par la fédération audoise des Œuvres Laïques. Les terrains concernés étant situés dans un secteur sauvegardé, l'intégralité du bâti doit être préservée et les travaux envisagés consistent, dans un premier temps, dans l'implantation de massifs en béton. Ainsi, 6 des 39 plots prévus ont été sondés.

L'élément essentiel qui se dégage des données recueillies à l'intérieur des sondages émane de la confrontation des structures bâties avec les limites parcellaires d'un plan terrier daté de 1729, surimposé au projet de l'architecte en charge des travaux. Les plus anciens murs dégagés sont attribués aux XIIIe s.-XIVe s. et sont liés à la Ville-Basse. Les grandes divisions de l'espace matérialisées par ces constructions médiévales existent encore sur le plan moderne et sont toujours présentes dans le cadastre actuel. Le seul changement notoire consiste dans le remplacement d'un mur médiéval par un mur aujourd'hui situé en léger décalage vers le sud. Les autres structures appartiennent à des phases d'occupation datées du XVIe s., du XVIIe s. ou enfin de la fin du XVIIIe s.-début XIXe s.

Il nous est toutefois difficile, en l'état actuel des découvertes, d'affiner davantage les confrontations entre le plan terrier et le cadastre actuel. En effet, si les autres constructions mises au jour respectent les alignements pérennisés dans le parcellaire moderne et dans celui de 1995, l'attribution de ces structures à un mur de délimitation de parcelle ou à un bâtiment localisé à l'intérieur d'une de ces parcelles est impossible sans données complémentaires.

Enfin, l'ultime apport de ce sauvetage concerne la datation d'une limite de parcelle toujours prégnante dans le paysage actuel. L'attribution au Moyen Âge de la construction du mur ouest de la parcelle 358 et l'absence de sépultures en place à l'est de cette élévation, nous autorisent à l'interpréter comme le mur de séparation de deux espaces distincts : le cimetière, qui se développe à l'ouest, et l'hôpital Sainte-Croix, localisé à l'est.

Agnès Bergeret
(AFAN Méditerranée)

CARCASSONNE
Archives départementales

En préalable à la délivrance du permis de construire du nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Aude, un diagnostic archéologique a été réalisé, car le secteur présentait une forte potentialité archéologique. En effet, à l'occasion de l'aménagement des locaux du Conseil général, à une centaine de mètres au N-E, J. Vaquer avait mis au jour les restes d'une petite occupation attribuable au chasséen. D'autre part, légèrement à l'ouest du projet, se trouve le Domaine de Gougens et une ancienne paroisse dont la fondation remonterait à 1072.

Cette opération s'est déroulée en une journée sur le terrain. Le Conseil général de l'Aude mettant à disposition une pelle-mécanique. L'emprise totale du projet des Archives est d'environ 1,5 ha, mais le diagnostic n'a porté que sur les espaces susceptibles de donner lieu à des terrassements, soit 1 ha. La superficie décapée à l'occasion du diagnostic est légèrement inférieure à 5 % de la surface concernée. Aucun vestige archéologique d'aucune sorte n'a été repéré.

Pierre-Arnaud de Labriffe
(SRA Languedoc-Roussillon)

CASTELNAUDARY
Cimetière de l'Ouest

ANTIQUITÉ, MODERNE ET/OU CONTEMPORAIN

Le projet d'extension du Cimetière de l'Ouest par la mairie a entraîné une évaluation archéologique. L'aire d'étude géographique, située à l'extrémité inférieure d'un vallon, couvrait une surface d'environ 3 ha. Elle a été sondée en tranchées, à l'aide d'une pelle mécanique sur pneus, munie d'un godet de curage de 2 m de largeur. Trois jours de pelle mécanique ont été alloués à l'opération. La phase terrain s'est déroulée du 23 au 25 octobre 2000 et a été assurée par Ph. Gros et H. Petitot. Au total, seize tranchées de longueur variable et plus ou moins espacées ont été réalisées. Les niveaux naturels stériles ont été atteints dans toutes les tranchées. En linéaire, 802,5 m de tranchées ont été creusés. Leur surface cumulée s'élève à 1560 m², ce qui correspond à 5,4 % de la surface expertisée.

Les vestiges reconnus sont à mettre en relation avec des activités agraires ou d'élevage. Deux grandes périodes sont attestées. L'époque romaine est représentée par un fossé, deux bornes enfouies et un amas de céramique. Signalons que les deux bornes appartiennent à un même système. Elles marquent deux points d'une même limite. Si plusieurs bornes ou emplacements de borne sont à signaler ces dernières années, il s'agit toujours de découvertes isolées. Les bornes de Castelnaudary constituent donc un exemple unique. La période moderne et/ou contemporaine est représentée par un fossé, des sépultures de bovidés, une fosse possible. Les céramiques éparses gallo-romaines, modernes et/ou contemporaines ont manifestement été apportées avec de la fumure. Il ne fait aucun doute que la surface sondée a été entre autres amendée durant ces périodes. Par ailleurs, deux fossés non datés ont été également mis au jour.

Hervé Petitot
(AFAN Méditerranée)

CASTELNAUDARY
Le Fumail

MÉDIÉVAL OU MODERNE

À l'ouest de la ville, la municipalité de Castelnaudary a entamé l'aménagement d'une vaste zone. À une petite centaine de mètres à l'est d'un futur lotissement, M. Passelac avait, en 1969, aperçu deux fosses et un fossé pouvant correspondre aux restes d'une ferme indigène (site n° 11 076 004 dit de St-Jacques, voirie sud HLM Normandie). La surface, qu'il était initialement prévu de diagnostiquer, couvrait environ 5000 m². En fait l'évaluation

a dû porter sur une surface de 13000 m², l'emprise initiale du lotissement ayant été augmentée sans que nous en ayons été averti.

L'intervention s'est déroulée pendant une journée, la ville fournissant une pelle-mécanique 120 cv munie d'un godet lisse de 2 m de large. Six tranchées ont pu être effectuées, représentant une superficie de 365 m² soit légèrement moins de 3 % des terrains. Cette proportion très faible, conséquence de la modification d'emprise, est en dessous des critères généralement admis pour un diagnostic.

Les vestiges archéologiques qui ont été mis au jour sont particulièrement ténus : trois fossés vraisemblablement de parcellaire, qui n'ont livré qu'un seul tesson médiéval ou moderne. Il n'y avait aucune fosse, trou de poteau ou mur pouvant laisser penser à la présence d'un habitat. Aucune intervention complémentaire n'a été prescrite.

Pierre-Arnaud de Labriffe
(SRA Languedoc-Roussillon)

HAUT MOYEN ÂGE, MOYEN ÂGE

CAUNES-MINERVOIS
Église abbatiale et cloître

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

Initié par le service régional de l'Archéologie et la conservation régionale des Monuments Historiques, en concertation avec la municipalité de Caunes-Minervois, un travail a été consacré à la synthèse des informations archéologiques enregistrées au sein des différents sondages récemment ouverts dans le périmètre de l'église abbatiale et du cloître méridional (VIIIe-XVIIIe s.).

Entre 1984 et 1991, treize points de fouille ont concerné différents secteurs de ces deux composantes de l'actuel ensemble conventuel ; nous faisons abstraction des interventions réalisées au pied extérieur du chevet ainsi qu'aux abords du clocher et du porche.

Chaque opération a permis la mise au jour de nombreux vestiges ; principalement des tronçons de murs, des niveaux de sols et des sépultures qui relèvent pour certains d'une phase d'occupation antérieure à la période romane. Décrits de façon plus ou moins sommaire dans les pages des rapports de fouille déposés aux archives scientifiques du SRA, ces éléments n'avaient jusqu'à présent fait l'objet d'aucun essai de périodisation étendue à l'échelle du site. De même, aucun assemblage de l'ensemble des relevés n'avait été entrepris.

Le document achevé au printemps 2001 constitue désormais une banque de données où pourront être puisées des références nécessaires à la rédaction du cahier des charges des opérations à venir ; nous faisons notamment allusion au cloître qui fait, et fera, l'objet d'investigations motivées par la reconnaissance de l'état médiéval des galeries et du préau.

Olivier Ginouvez (textes) et Arnaud Gaillard (illustrations)

Liste des rapports de fouille utilisés (uniquement église et cloître)

SARRET (J.-P.).— Sauvetage dans l'abside de l'église abbatiale de Caunes-Minervois. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1984, 7 p. et ill.
SARRET (J.-P.).— Sauvetage dans l'abside de l'église abbatiale de Caunes-Minervois. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1985, 16 p.
CASER (J.-P.).— Abbaye de Caunes. Sondages 1988. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1988, non paginé.
CASER (J.-P.).— Sondages dans l'abbaye de Caunes-Minervois. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1989, non paginé.
GINOUVEZ (O.), LECUYER (N.), RINALDI (R.).— Caunes-Minervois. L'Ancienne Abbaye. Sauvetage 1989. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1989, 128 p.
CASER (J.-P.).— Abbaye de Caunes en Minervois. Sondages 1990. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1990, non paginé.
CASER (J.-P.).— Abbaye de Caunes en Minervois. Sondages 1991. Rapport de fouille, Archives scientifiques du service régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1991, non paginé.

CAUNES-MINERVOIS
Cloître de l'abbaye

MOYEN ÂGE, MODERNE

Les intempéries de novembre 1999 ont particulièrement endommagé (sapes et effondrements) les trois sondages ouverts du cloître de l'abbaye. Ces sondages réalisés par O. Ginouvez et J.-P. Caser permettaient d'observer le sol primitif du cloître médiéval (calade en « arête de poisson »).

L'opération de cette année avait pour but le déblaiement et la remise en état des sondages. L'effondrement d'une berme entre les deux sondages de la galerie a permis d'observer la présence d'une sépulture en cercueil. Les fragments de tissus et de cuir conservés permettent d'attribuer cette inhumation à l'époque moderne. Une deuxième campagne permettant la mise au jour complète du sol en galet est prévue après le blindage des coupes.

Arnaud Gaillard
(Ville de Caunes-Minervois)

DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE
Le Château

BAS MOYEN ÂGE

Une importante campagne de travaux de consolidation est actuellement en cours au château de Peyrepertuse. Dans le donjon Sant-Jordi, afin d'améliorer la sécurité des visiteurs, il a été prévu de procéder au dégagement intégral du comblement d'une des salles jusqu'à son niveau de circulation originel. Une surveillance archéologique a donc été nécessaire.

L'ensemble du comblement présentait une relative simplicité caractérisant parfaitement les phases de construction, d'occupation et d'abandon du site.

Une série de niveaux d'abandon, reposant sur une couche de tuiles canal correspondant au démontage de la toiture, a tout d'abord été rencontrée. L'absence de clous de charpente doit indiquer que la charpente a été démontée et récupérée.

Dans l'angle S-E de la salle, une zone dépotoir riche en mobilier a ensuite été mise en évidence. Celle-ci recouvrait un premier niveau de tuiles et pourrait être postérieure à une première phase de remaniements de la toiture.

L'essentiel du matériel archéologique a été trouvé dans deux lentilles de cette zone. La plus ancienne a livré une petite série de céramiques, glaçurées ou non, où dominent les pots à pâte grise et que l'on peut dater de la première moitié ou du milieu du XIVe s. On peut noter la présence d'un couvercle à charnière en alliage plomb-étain.

Le dépotoir le plus important, qui lui succède immédiatement, présente une série de formes céramiques et un nombre de vases limités où les pièces glaçurées occupent la première place. Un abondant matériel métallique leur était associé. Il faut signaler une exceptionnelle série de fer de traits ainsi qu'un objet pouvant être interprété comme un support de luminaire. Cet ensemble, où ont également été rejetés des reliefs de faune consommée sur place, peut être daté de la seconde moitié du XIVe s.

L'ensemble des témoins d'occupation du bâtiment reposait sur un niveau argileux correspondant au remblai d'aménagement du sol initial. Celui-ci était aménagé au sud sur le socle rocheux aplani dont la limite ouest présente l'aspect d'un front de carrière avec deux encoches de coins de carrier visibles. Contre les murs nord et ouest, ce sol de terre battue était établi sur un autre remblai composé d'un cailloutis stérile de déchets de taille issus de la construction du château royal.

Du point de vue architectural, l'organisation intérieure de la salle a été mise en évidence. Les socles bâtis de deux escaliers ont été dégagés. L'un permettait l'accès à une porte, toujours conservée, ouverte dans le mur est. L'autre, dans l'angle S-O, se composait de deux volées, avec peut-être un palier dans l'angle, et menait à une ouverture aujourd'hui murée dans la partie haute du mur occidental.

Au milieu du mur méridional, les restes d'une cheminée ont été identifiés. Le foyer était identifiable par quelques vestiges de sa sole d'argile rubéfiée. Il était parfaitement centré sur deux cavités verticales, actuellement comblées, aménagées dans l'élévation du mur. Elles pourraient matérialiser l'ancrage des deux montants de la cheminée.

L'intervention n'a amené aucun renseignement nouveau sur la phase de construction de la forteresse royale ou les premiers temps de son occupation durant lesquels le site a dû être régulièrement entretenu. Cependant, la mise en évidence d'ensembles stratifiés démontre, au sein du XIVe s., l'existence de phases plus poussées d'occupation suivies de périodes d'abandon. Ce schéma est assez fréquent sur les sites castraux et doit être mis en relation avec les troubles de la guerre de Cent Ans qui ont souvent entraîné le renforcement des garnisons. Par la suite, ce secteur de la partie haute du château ne semble pas avoir connu une occupation importante car aucun témoin postérieur au XIVe s., même remanié, n'a été découvert sur l'ensemble de la salle.

David Maso

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE

FEUILLA
Tour d'Hortoux

Le castrum d'Hortoux, mentionné pour la première fois en 1271 dans l'aveu et dénombrement d'Aymeri, vicomte de Narbonne et de son frère Amalric (HGL,VIII,pr.544), est situé sur une hauteur à la sortie d'un défilé ouvrant sur la cuvette de Feuilla, au pied de falaises qui constituaient la frontière franco-aragonaise de 1258 à 1659. Dès 1229, Berengarius de Ortonibus fait partie des milites Narbonesii. En 1238, Bernard d'Ortonibus est consul du bourg de Narbonne. Mais déjà en 1503, Hortoux est dit sans aucun habitan (bibli.Carc., ms.9551, f.188).

Si le village, entièrement ruiné, ne présente plus que des fonds de cabanes, la forteresse offre encore quelques courtines en élévation et une tour quadrangulaire de 8 m de hauteur, bien qu'ayant perdu son couronnement. La forteresse couvre près de 500 m² et l'ensemble du castrum dix fois plus.

L'implantation de cet habitat semble obéir au schéma d'un incastellamento languedocien classique bien qu'un peu tardif. Sa situation physique ne permet pas de le relier à la défense ou la surveillance de la frontière.

En revanche, l'abandon du site pourrait être lié aux conditions difficiles du XV s. et, en partie au moins, aux incursions aragonaises. L'hypothèse d'un effondrement naturel d'une part des courtines n'est toutefois pas à exclure.

Daniel Moulias
(Association CONCORDIA)

MOYEN ÂGE

LADERN-SUR-LAUQUET
Abbaye de Rieunette

L'abbaye de Rieunette aurait été fondée au milieu du XIIe s. La première mention textuelle, un acte de donation, remonte à 1162 et signale déjà à cet endroit l'existence d'un lieu de culte. En 1200, il semble acquis que l'abbaye, qui héberge une communauté de moniales, dépend de l'ordre cistercien. La construction de l'abbatiale visible aujourd'hui aurait eu lieu entre 1162 et le tout début du XIIIe s. Elle a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques en 1950.

L'intervention a été motivée par un projet de drainage et de réfection du sol de l'église. Cinq petits sondages d'environ 2 m² ont été effectués dans la nef avec l'aide des sœurs de la communauté. Deux d'entre eux, situés parallèlement au mur gouttereau sud, ont permis la mise au jour d'aménagements empierrés. Aucun élément mobilier n'a été trouvé permettant leur datation.

Suite à ces découvertes, et en préalable au décaissement de l'intégralité de la nef, une opération de surveillance archéologique a été prescrite (cf. infra).

Pierre-Arnaud de Labriffe
(SRA Languedoc-Roussillon)

MOYEN ÂGE

LADERN-SUR-LAUQUET
Abbaye de Rieunette

L'église abbatiale de Rieunette est le seul vestige intact de l'abbaye médiévale définitivement abandonnée depuis le milieu du XVIIe s. Elle est aujourd'hui occupée par une petite communauté cistercienne de six sœurs.

Notre intervention dans les trois travées occidentales entre dans le cadre de la réfection du dallage de la nef. Une évaluation de l'aire à décaisser a été effectuée entre les mois d'août 1999 et avril 2000. Ces sondages ont mis au jour des structures (empierrements, trous de poteaux) dans les deux premières travées. Au vu de ces découvertes, le service régional de l'Archéologie a prescrit un suivi des travaux afin de dégager la totalité des vestiges et de les situer stratigraphiquement et chronologiquement.

Des constructions maçonnées et d'autres probablement en terre et bois ont été mises au jour dans les deux premières travées de la nef. Elles sont antérieures à la construction de l'église cistercienne. L'identification de ces deux bâtiments reste pour l'instant inconnue, leur époque de construction également. On peut considérer leur destruction antérieure ou probablement contemporaine de l'édification de l'abbatiale, soit vers 1200.

La datation de l'église cistercienne marque un repère chronologique. Les textes comme le style architectural ramènent sa construction autour des années 1200. Le sol de l'abbatiale avait été alors prévu bien plus haut qu'il ne l'est aujourd'hui.

En 1528, menacées par les calvinistes, les religieuses quittent l'abbaye pour s'installer à Carcassonne. Leur retour, en 1652, n'est que de courte durée. Chassées par l'abbé de Villelongue, les sœurs abandonnent définitivement l'idée de rétablir l'abbaye de Rieunette.

L'analyse archéologique démontre l'existence d'un sol dallé fait ou refait à l'époque moderne, probablement avant 1528.

Sylvie Campech

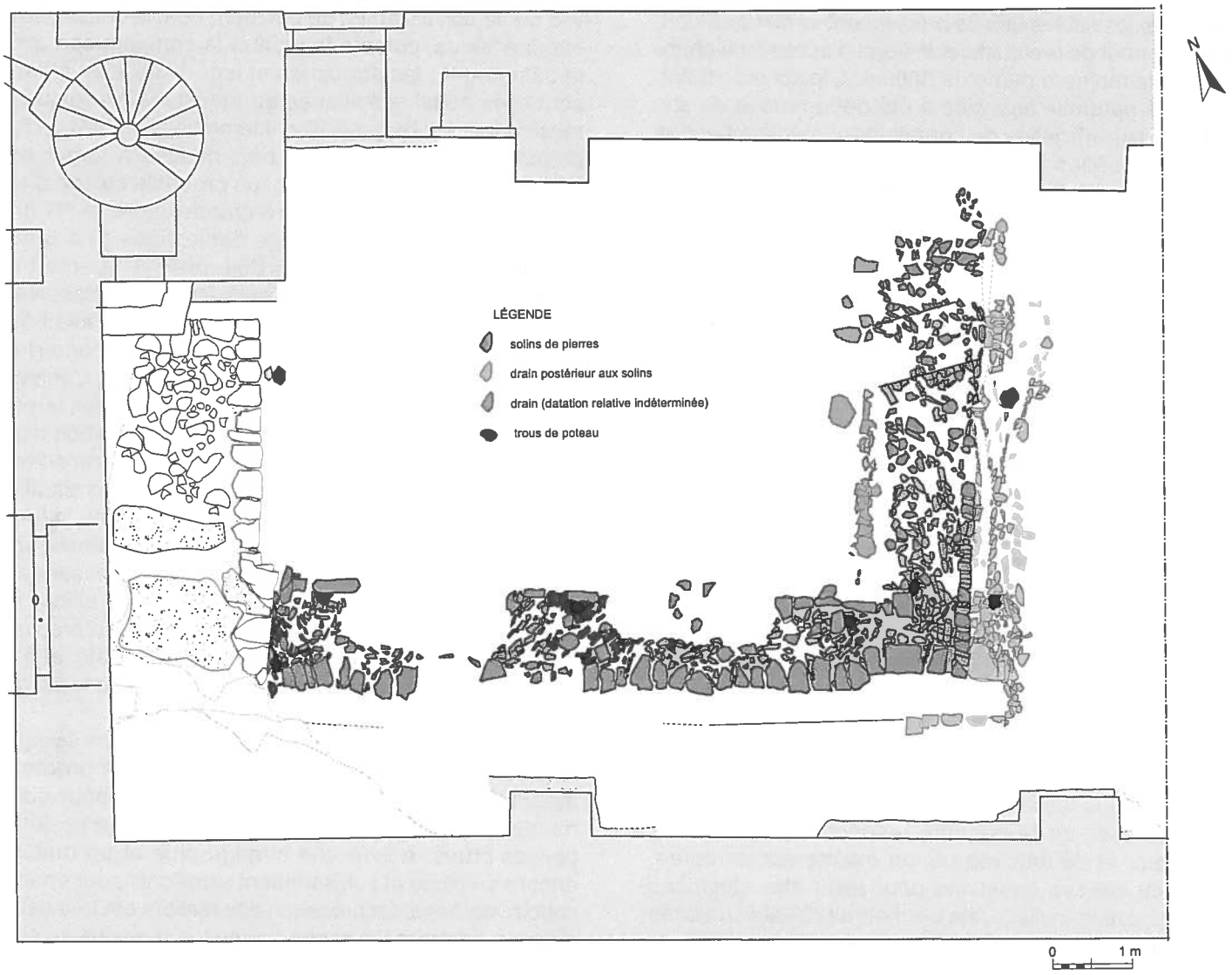

FIG. 6 : LADERN-SUR-LAUQUET, ABBAYE DE RIEUNETTE
DÉTAIL DES AMÉNAGEMENTS ANTÉRIEURS À L'ABBATIALE CISTERCIENNE
(S. CAMPECH)

LASTOURS
Castrum de Cabaret

MOYEN ÂGE

Au cours du programme biennal 1999-2000, de nombreuses données sont venues enrichir la connaissance du castrum de Cabaret, notamment dans des domaines d'études actuellement privilégiés par le nouveau programme 25 « Histoire des techniques » :
- La pierre et les techniques de construction.
- La métallurgie villageoise.
- La question de l'eau.

Ces trois domaines à la fois technologiques et économiques sont spécifiques aux castra de moyenne montagne, où l'exploitation des ressources naturelles constitue la base d'une économie encore partiellement autarcique. C'est avec ces éclairages respectifs sur la vie castrale que les objectifs de ces deux campagnes de fouilles peuvent être considérés comme atteints sur les quatre chantiers ouverts pour ce programme.

• Les techniques de construction

En ce qui concerne les chantiers de construction, dont l'étude est liée à l'installation – encore mal datée – du castrum, nous nous rapprochons de l'époque et des circonstances de création de ces bâtiments. On est saisi par l'intelligence dans le choix de l'implantation du bâti,

souvent déterminé par des cavités naturelles, et où des questions d'orientation, de ruissellement, de transport et d'économie de matériaux révèlent une excellente maîtrise des outils et des techniques relatifs à la pierre et à la construction. Les structures du bâtiment VIII (zone 16) ont été entièrement dégagées, nettoyées et relevées en 1999-2000. L'analyse des mortiers a permis de déterminer que les sables utilisés proviennent ici du Grésilhou, ce qui permet de reconstituer le trajet d'accès à ce chantier. Sur la majeure partie du bâtiment, le sol est atteint. La cavité naturelle associée a été débarrassée de ses couches superficielles de comblement médiéval et des structures bâties y apparaissent, en liaison avec du mobilier contemporain de l'occupation (fin XIIe-début XIIIe s.). L'étude plus détaillée de ce mobilier nous apprend qu'il provient du (ou des) niveau(x) supérieur(s) aménagé(s) en habitat, alors que l'occupation du rez-de-chaussée, augmenté de la superficie de la grotte, semble avoir fonction de remise ou de petit entrepôt pour des produits actuellement disparus. Cependant, une importante couche d'argile stérile en motte (env. 8 m³), stockée contre le mur M161 pose question : le dégagement complet de cette US s'avère nécessaire pour disposer de toutes les données et tenter d'émettre une hypothèse. Enfin, une autre question est soulevée par la couche de toiture atypique que contenait ce bâtiment, constituée en proportions à peu près égales de tuiles et de lauzes. Deux hypothèses sont possibles : les autres toits du castrum étant, dans tous les quartiers, en lauzes[1], le remplacement progressif d'un matériau par un autre révèle :

– soit une évolution chronologique dont le bâtiment VIII témoigne des prémisses ;

– soit une différence sociale ou professionnelle qui permettait au propriétaire de ce bâtiment de se procurer des tuiles plus facilement.

Une évolution de la quantité respective de ces deux matériaux et de leur répartition exacte est en cours. Certaines de ces questions pourraient être élucidées en terminant la fouille. Cela permettrait d'établir un bilan global du mobilier, des recollages céramiques, de faire examiner par des spécialistes les objets en métal et les vestiges fauniques[2]. Le bâtiment VIII mérite une étude approfondie de tous les témoins qu'il contient car il constitue, dans ce castrum, un document unique à bien des égards.

• **Les forges villageoises**

Si le castrum de Cabaret, surtout consommateur[3], était producteur, ce ne peut être, compte tenu des résultats archéologiques, que dans un domaine lié à la métallurgie. La présence des forges dans ce village s'accroît à chaque programme et elles semblent être passées progressivement sous contrôle seigneurial car elles n'étaient pas toutes en activité au moment de la désertion du village. Il s'agit, bien sûr, de forges de fabrication, mais il est possible qu'une spécialisation soit décelable d'un atelier à l'autre.

Les forges du castrum semblent relever de statuts différents. La fouille de la zone 19 (bât. IX), terminée, confirme qu'il s'agit d'une forge temporaire, dont l'activité a cessé avant la désertion du bâtiment : en effet, la forge proprement dite est une petite pièce carrée de 10 m² environ, dont l'activité est intercalée entre deux phases d'habitat (diagnostic révélé par la présence de structures et de mobilier nettement domestique dans les US supérieures et inférieures à celles de la forge). La zone 14.11 (bât. XV), au contraire, était en activité au moment de sa désertion, comme en témoignent les 3487 scories et les 432 objets ou déchets métalliques prélevés sur le sol. Il s'agit d'un bâtiment dont la construction est spécifique, comme le montre la comparaison avec le bâtiment II ; les structures et leur disposition interne sont elles aussi spécifiques au travail métallurgique et renseignent sur l'organisation interne de cet atelier où l'on dénombre : un grand foyer bâti, destiné à forger des objets volumineux, un bassin, un probable calage d'enclume, et surtout une citerne à grande capacité (11 m³), distincte des citernes à usage domestique (3 à 5 m³). L'analyse du mobilier en fer déjà prélevé[4] permet un premier diagnostic de l'activité qui semble majoritairement tournée vers la maréchalerie, mais où le travail des armes (fers de trait) ou de l'outillage (pic de carrier) ne sont pas exclus, au moins pour des réparations. L'analyse des restes fauniques permet aussi d'y déceler la présence d'aiguisoirs en os qui atteste la fabrication d'objets tranchants. Cette forge semble avoir eu une activité importante et homogène et, compte tenu de sa situation (contre le noyau castral), elle pourrait avoir été la forge seigneuriale. Il conviendrait de terminer la fouille des sols d'occupation du bâtiment XV afin de disposer dans son intégralité du matériel métallique, pour affiner les résultats concernant la fabrication. Il serait intéressant de déterminer si la provenance du fer est locale, et d'effectuer des analyses chimiques pour préciser la technique de fabrication.

On ne peut clore cette étude des forges sans évoquer la probabilité que la zone 26 soit elle aussi un atelier métallurgique. En effet, choisi initialement pour documenter le thème de l'eau, ce bâtiment, en partie détruit par les crues, a livré une stratigraphie et un matériel encore en place et suffisamment significatif pour émettre cette hypothèse. La présence des ateliers est très dense dans ce castrum : le rapport avec les maisons se situe entre 1/1 et 1/2[5]. Précisons aussi que la préservation des vestiges du castrum a commencé par nos soins sur le versant ouest. Il serait opportun que le bâtiment XV soit consolidé rapidement car il est situé sur un chemin touristique. Terminer la fouille de ce bâtiment en 2001 est donc une priorité.

• **La question de l'eau**

Problème crucial dans ce type de paysage, la question de l'eau est assez bien illustrée à Cabaret, notamment par ces deux dernières années de fouille : deux citernes, de contenances différentes, semblent correspondre l'une au type artisanal et l'autre au type domestique de ce genre d'édifice. Par ailleurs, protection, usage et franchissement d'un cours d'eau (le Grésilhou) peuvent être observés dans un quartier riverain dont l'étude est tout à fait essentielle pour la connaissance de ces questions en milieu castral. Les crues successives ont même laissé des traces archéologiques…

En 1999-2000, la fouille d'une citerne supplémentaire – la citerne B, accolée au bâtiment XV – complète la documentation sur ce type d'édifice, peu étudié jusqu'ici en

milieu castral languedocien. Celui-ci, de plus, est probablement spécifique à l'artisanat du métal : en effet la forge de la zone 14.11 est la seule qui soit éloignée de tout cours d'eau, ce qui explique qu'elle soit équipée d'un réservoir plus grand (11 m³) que pour un simple usage domestique (3 à 4 m³). Quant aux zones 26 et 31, en lisière du village, en bordure du ruisseau et d'une voie de pénétration de la Montagne Noire, elles sont situées au lieu probable du franchissement qui permettait l'accès au castrum. Elles présentent toutes deux des structures inhabituelles : des bâtiments cloisonnés (bât. XII) voire complexes (bât. XVI), des fragments de voiries, mais aussi des dépôts fluviatiles correspondant aux crues. Ils montrent bien l'intérêt capital des quartiers riverains, malgré le danger du torrent. La zone 31, partiellement déblayée mais non fouillée, présente l'organisation originale d'un bâtiment et de ses dépendances, dont l'épaisseur des murs augmente en s'approchant du ruisseau. Reste à tenter de déterminer sa fonction et la datation de son occupation. L'utilité d'une poursuite des travaux dans ce quartier extérieur au castrum, situé sur la rive droite du Grésilhou et donc hors de la protection du site, est évidente : c'est un jalon supplémentaire dans l'histoire de Cabaret et une documentation précieuse pour l'étude des voies de communication. En effet, ce bâtiment était directement longé par l'ancien chemin de Carcassonne et il serait intéressant de déterminer s'il est antérieur ou contemporain à l'établissement du castrum.

Ce premier bilan des zones fouillées durant ce programme illustre déjà de façon très détaillée les domaines de la pierre, du fer et de l'eau, susceptibles d'étayer une étude régionale, ce que se propose de faire le PCR 25[6] pour deux zones montagneuses du Languedoc occidental. Dans les perspectives de recherche sur l'éperon rocheux de Lastours, deux priorités se dégagent désormais pour les années à venir :
– terminer l'étude des zones commencée en 1999-2000, ce qui devrait pouvoir être fait en une seule campagne (2001), précédée du déblaiement préalable de la partie ouest de la zone 31 et suivie de travaux d'analyse[7] ;
– une autre perspective de recherche est devenue nécessaire : celle de l'exploration du versant sud du site, sur lequel apparaissent des structures bâties autour de l'église. En effet, l'étude de l'extension et/ou du déplacement de l'habitat sur la montagne des châteaux est essentielle à la compréhension du site sur la longue durée.

Marie-Elise Gardel
(Amicale Laïque de Carcassonne)

(1) L'emploi des tuiles, très marginal, semble réservé aux faîtières.
(2) Mobilier métallique : M. Barrère, N. Portet. Vestiges fauniques : V. Forest.
(3) Gardel (M-E.) dir. — Cabaret, histoire et archéologie d'un castrum. Les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude). Carcassonne, C.V.P.M., 1999, 922 p.
(4) Effectuée par N. Portet.
(5) Ateliers avérés : zones 2, 14.11, 19 (3 zones).
Ateliers hypothétiques : zones 11, 26 (2 zones).
Maisons avérées : zones 4, 5, 9, 12, 22 (5 zones).
Maisons hypothétiques : zone 16 (1 zone).
(6) PCR 25 « La pierre, le métal, l'eau et le feu : économie castrale en territoire audois (XIe-XIVe siècles) ». Coordination : M-E. Gardel. Sites concernés : Montagne Noire : Cabaret, Montserrat, Ventajou ; Corbières : Albières, Albedun, Molhet.
(7) Mobilier en fer, restes fauniques, restes anthracologiques.

LAURE-MINERVOIS
La Métairie Grande

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

Le site a été découvert de façon fortuite par Cyril Calvet, en Juillet 2000. Quelques fragments de vases en place ont été reconnus dans la coupe de bordure de parcelle. Une première observation des fragments a confirmé la présence d'un ossuaire en coupe (nombreux fragments d'os carbonisés) et d'éléments correspondant vraisemblablement à un dépôt mobilier (coupes à fond plat et ombiliqué, bouchon en céramique...).

Une première intervention, menée en octobre 2000, nous a permis de préciser en partie la nature et l'importance du dépôt (environ une quinzaine de vases). Les limites de la fosse sont difficilement repérables. Toutefois, un alignement de quatre vases pourrait indiquer la limite sud d'une fosse sub-quadrangulaire, dont il ne resterait actuellement que la partie est. L'ensemble de ces observations porte à croire que nous sommes en présence d'une tombe de type Grand Bassin I (700 - 600 av. J.-C.).

Une intervention de plus large ampleur est prévue en mars 2001. Celle-ci permettra d'affiner l'attribution chronoculturelle de cette tombe, de connaître les dimensions de la fosse et de prélever l'ensemble des éléments appartenant au dépôt.

Arnaud Gaillard (Ville de Caunes-Minervois)
avec la collaboration de Thierry Janin (UMR 154)
et Cyril Calvet (archéologue amateur)

MAILHAC
Le Moulin

Conformément au calendrier initial, la dernière campagne de fouille sur la nécropole protohistorique de Mailhac-l'Entari a eu lieu en 2000. Cette ultime campagne est la septième sur ce secteur déjà partiellement exploré par Odette et Jean Taffanel.

Les travaux, conduits par une équipe de l'UMR 154 du CNRS (Montpellier-Lattes), avec le concours de nombreux étudiants-chercheurs bénévoles, ont permis la découverte de plusieurs tombes à incinération. Comme lors des campagnes précédentes, celles-ci se répartissent selon plusieurs séquences chronologiques.

Une sépulture peut être rattachée au Bronze final IIIB de type Mailhacien, phase d'utilisation la plus ancienne reconnue dans la nécropole. Elle est constituée d'un loculus étroit contenant trois récipients dont une coupe bitronconique ornée d'une frise de motifs au trait double incisé. Une partie de la fosse était comblée de résidus de la crémation.

Plusieurs tombes de la phase de transition Bronze/Fer ont également été fouillées. Elles sont du même type que celles repérées précédemment : fosses ovalaires ou sub-circulaires, dépôt funéraire constitué de trois à six récipients, dépôt d'une partie de la crémation dans le loculus. Aucun vestige de couverture ou de fermeture n'a été reconnu.

Enfin, on a fouillé quelques sépultures de type Grand Bassin I. Dans la plupart des cas, ces tombes ont été repérées grâce aux récipients qu'elles contenaient. Dans un cas, un tumulus légèrement amputé par les travaux agricoles surmontait une grande fosse contenant 43 récipients dont plusieurs ornés de motifs géométriques réalisés par excision. Sur et dans le tumulus, trois vases complets au moins avaient été disposés. Ce type de dépôt, déjà attesté dans les fouilles anciennes et dans une tombe explorée en 1999, confirme la complexité des pratiques sépulcrales au début de l'âge du Fer : il n'est actuellement pas possible de préciser si ce dépôt est strictement contemporain de la condamnation de la tombe ou s'il relève de pratiques post-sépulcrales, liées par exemple à des activités commémoratives.

La répartition des tombes en fonction de leur datation confirme pleinement les observations réalisées antérieurement, en particulier le développement topographique du cimetière et l'existence d'architectures funéraires diverses. La sériation chronologique des tombes, en particulier le lot rattaché au faciès Grand Bassin I, a débuté et devrait aboutir à une mise en séquences plus fine des ensembles qui s'étalent entre la fin du VIIIe et le début du VIe s. av. n. è.

Comme cela était prévu, 2000 a été la dernière campagne de fouille sur le secteur de l'Entari. L'étude globale de cette zone a été mise en œuvre. Sa publication monographique est l'objectif prioritaire de l'équipe de recherche : elle intégrera également les ensembles fouillés anciennement par Odette et Jean Taffanel depuis 1933.

Thierry Janin
(CNRS-UMR 154, Lattes)

MAILHAC
Le Traversant

Le site de plaine du Traversant a fait l'objet d'une quatrième et dernière campagne de fouille, menée durant le mois d'août 2000. Il a été procédé au décapage d'environ 300 m² supplémentaires, dans le prolongement de la zone 5, fouillée en 1998 et 1999. Dans ce secteur, la mise au jour, lors de la campagne précédente, de calages de poteaux appartenant à un moment indéterminé du premier âge du Fer a incité à l'élargissement de la zone fouillée, dans le double but de pouvoir préciser la chronologie de ces aménagements et d'en compléter le plan.

Compte tenu de la difficulté de lecture du terrain, conjuguée à l'état de conservation très inégal du site, la fouille n'a pu être achevée sur l'ensemble de la zone décapée : environ 200 m² ont ainsi été explorés de manière plus précise, en ne prenant en compte que les niveaux attribuables au Fer I, tandis que les niveaux correspondant à la phase Bronze final IIIb, plus profondément enfouis dans ce secteur, n'ont pas été concernés par les travaux de cette année.

La campagne 2000 a permis d'isoler de manière claire des niveaux d'occupation appartenant à la fin du premier âge du Fer (période Grand Bassin II, vers 575-450 av. J.-C.), auxquels il faut rattacher certaines structures mises au jour en 1999. Cette phase demeurait jusque-là peu documentée, si ce n'est par quelques découvertes ponctuelles. L'existence de niveaux en place, partiellement associés à des structures sur poteaux porteurs, doit être mise en relation avec les découvertes anciennement réalisées par Odette et Jean Taffanel au pied de l'oppidum du Cayla, à quelques dizaines de mètres de la zone du Traversant. Plus précisément, l'hypothèse d'une occupation de ce secteur limitée à la

phase IIa du Cayla (v. 575-525 av. J.-C.) est désormais confirmée par les découvertes réalisées au cours des dernières campagnes.

La phase Grand Bassin I a été ponctuellement reconnue, en particulier par la mise en évidence de quelques fosses, dont l'une d'entre elles renfermait un élément lapidaire brisé de forme trapézoïdale (stèle ?), déposé intentionnellement en position subverticale.

Les niveaux de l'âge du Fer mis en évidence au cours de cette campagne montrent un arasement de plus en plus important au fur et à mesure que l'on s'éloigne du piémont du Cayla. Cet arasement résulte pour une bonne part de l'action anthropique, et en particulier de l'exploitation de ces terrains durant l'époque romaine. Plusieurs fo ses datées du Ier s. av. J.-C. ont ainsi été repérées, de même qu'une tranchée devant être interprétée comme la semelle de fondation d'un mur en terre crue, orienté sensiblement N-S, et qui doit être attribué à une construction indéterminée (petit bâtiment à vocation agricole ?) datée de la même époque.

Eric Gailledrat
(CNRS-UMR 154, Lattes)

MAS-SAINTES-PUELLES
Église paroissiale

MODERNE

La fouille réalisée du 17 au 24 mars 2000 s'inscrit dans le cadre de travaux envisagés et financés par la municipalité de Mas-Saintes-Puelles. Ces travaux sont de deux ordres. Ils concernent, tout d'abord, l'assainissement de l'édifice sujet à des problèmes d'infiltration d'eau de pluie et, dans un second temps, ils visent à la mise à niveau de l'ensemble du sol de circulation intérieur de l'église avec, pour cela, le rehaussement du carrelage de l'ensemble de la travée occidentale.

Un sondage unique était initialement prévu. Localisé au droit d'une partie du mur gouttereau septentrional médiéval intégré dans les constructions récentes, son objectif aspirait à la mise au jour de témoins de l'occupation médiévale de l'édifice. Rapidement accompli, ce sondage a été doublé par une fenêtre implantée au centre de la nef principale avec, toujours comme objectif, le dégagement de niveaux médiévaux.

L'intervention archéologique réalisée au sein de la travée occidentale de l'église paroissiale n'a pas permis de dégager des niveaux médiévaux en place, attribuables à l'église primitive ou à l'église médiévale postérieure dont plusieurs murs sont encore visibles en élévation ou en substructions. En effet, le sol naturel est apparu dès l'enlèvement du niveau de pose du carrelage actuel. La découverte d'une fosse de sépulture, au centre de la travée, ne surprend guère. Axée E-O, cette tombe a été entièrement pillée et récupérée lors de l'agrandissement de l'édifice à la fin du XIXe s. Une recherche en archives a toutefois permis de restituer une partie du « chemin de croix » imposé aux paroissiens pour obtenir l'agrandissement de leur église. Celui-ci débute grâce à la première requête en 1834 et, malgré des demandes sans cesse réitérées, n'a effectivement été achevé qu'à la fin du XIXe s., mettant ainsi fin à « Cet état de choses, qui dure depuis de bien longues années, et qui a tant froiss(é) souverainement les sentiments religieux des personnes pieuses, dont la conscience se révolte à l'idée d'être obligés de tronquer des offices ou de ne pouvoir y assister sans s'exposer à y devenir malades. (...) car chaque jour de grande solennité (...) beaucoup de personnes sont obligées pour entendre la messe, de faire queue jusques à plusieurs mètres de distance de la porte d'entrée, et (...) transies par le froid ou brûlées par la chaleur, et surtout dégoutés de ne rien voir ni entendre des cérémonies auxquelles elles assistent, finissent par se retirer sans avoir accompli les devoirs que leur piété leur inspire » (Archives municipales D 1).

Agnès Bergeret
(AFAN Méditerranée)

MONTFERRAND
Peyre Clouque

ANTIQUITÉ TARDIVE

Le site antique de Montferrand a été révélé dès 1955 par les publications. Les découvertes anciennes de J. Audy (1954-1961) et les prospections archéologiques systématiques du sol menées par M. Passelac ont montré, depuis, la permanence et le développement de cette agglomération du Haut-Empire jusqu'au Moyen Âge. Elle a été identifiée à l'Elesiodunum du Pro Fonteio de Cicéron. Située près du seuil de Naurouze, passage privilégié entre les mondes méditerranéen et aquitain, le long de la voie d'Aquitaine, Montferrand se trouvait au cours de l'Antiquité tardive dans une zone frontière entre la Septimanie et la Novempopulanie. Il relevait du diocèse de Toulouse.

En 2000, une demande d'opération programmée a eu pour but de reprendre l'étude du complexe architectural et cimétérial paléochrétien de Peyre Clouque fouillé entre 1955 et 1960 dont les structures avaient été partiellement remblayées lors de la construction de bâtiments protégeant le balnéaire à l'ouest et l' édifice-double à caractère cultuel et funéraire à l'est. La limite méridionale ne peut être déterminée, car bouleversée par

une dénivellation résultant d'un terrassement non datable. Si l'on cerne les phases d'utilisation de la nécropole (Ve-VIIIe s.) grâce aux sépultures et au matériel, céramique et métallique, découverts anciennement, en revanche, la chronologie relative des édifices, leur extension et leur fonction restaient hypothétiques. L'objectif était d'élaborer un dossier et d'évaluer le potentiel archéologique pour établir un programme pluri-annuel.

L'intervention a porté cette année uniquement sur le complexe cémétérial formé de deux bâtiments mitoyens et de pièces annexes : au nord, une salle de plan barlong (15 x 10 m) s'ouvre à l'est sur une abside outrepassée et, au sud, une salle de plan quadrangulaire (6,50 x 10 m) terminée à l'est par une abside quadrangulaire et à l'ouest prolongée par des structures partiellement visibles.

Cette opération, qui s'est déroulée du 3 au 15 juillet, a donné lieu à une remise en état du site. Le nettoyage et l'analyse des structures ont permis de préciser les restaurations et les aménagements réalisés depuis le classement du site, ainsi que les dégradations liées au temps. Un dossier sur l'état de conservation des bâtiments et des sarcophages devrait permettre aux Monuments Historiques d'entreprendre une campagne de préservation, de restauration et de mise en valeur.

Après une redéfinition de l'ensemble des zones et secteurs, les structures et les sarcophages ont été inventoriés. Au sud, l'abside quadrangulaire a été dégagée ainsi que l'amorce des murs occidentaux, figurant sur les plans anciens, dont la technique de mise en œuvre des radiers est proche de celle des murs périmétraux. Un sondage a été pratiqué pour localiser le retour d'angle de la nef supposée en fonction des plans anciens et des mesures indiquées par J. Audy. Un relevé partiel a été entrepris pour compléter celui établi en 1981.

Les premières investigations permettent d'avancer de nouvelles hypothèses et d'en confirmer d'autres. Elles ont mis en lumière que l'abside rectangulaire sud correspond à une phase différente à la construction des grands édifices funéraires. En effet, la stratigraphie de la partie orientale a permis de cerner les aménagements successifs, l'existence d'un niveau d'occupation au IIIe-IVe s. et la présence de structures qui pourraient correspondre soit à un mur de chaînage, soit à une construction antérieure.

Dans la nef de l'édifice nord, des massifs composés de blocs de poudingue, disposés plus ou moins régulièrement dans l'axe des piédroits de l'abside, présentaient lors du dégagement une plus grande homogénéité et s'élevaient bien au-dessus du niveau présumé du sol. Ces massifs qui ont endommagé des sarcophages dans la zone S-E (S113) et N-O (S108) n'appartiennent donc pas à la première phase de construction. Ils correspondent à la transformation de la nef en un bâtiment de dimensions réduites de la largeur de l'abside primitive et peut-être précédé d'un porche (L. 7 m, l. 6 m).

L'extension du site et la difficulté d'analyse des vestiges architecturaux nécessitent la poursuite de l'intervention pour affiner la chronologie des bâtiments, déterminer leur signification et finalité et établir l'extension et la périodisation de cet ensemble.

En effet, si l'occupation est antérieure à la construction du complexe cémétérial, puisque des traces ténues de l'âge du Fer ont été repérées et du matériel céramique remontant au Haut-Empire, en revanche aucune donnée ne confirme l'existence d'une zone funéraire plus ancienne. Il s'agit maintenant de préciser la nature : funéraire ou autre ? D'autre part, la proximité du balnéaire oblige à s'interroger sur le rapport de l'établissement chrétien avec une éventuelle villa dont les substructions auraient pu être réutilisées. Cette hypothèse n'a pas été retenue en raison de l'orientation divergente des deux bâtiments. Se pose néanmoins le problème du lieu d'habitation des personnes inhumées, aucune trace d'habitat contemporain à proximité n'ayant été repérée jusqu'à présent. Cependant, le balnéaire, remanié au cours de l'Antiquité tardive, est séparé du complexe par un mur dit de clôture dont on ne cerne ni la date, ni la fonction. Enfin, la présence de l'église médiévale soulève la question de son rapport avec la zone cémétériale. Il semble bien que la nécropole de l'Antiquité tardive se soit étendue jusqu'au cimetière actuel ce que confirmerait le dégagement partiel d'une sépulture en sarcophage située à 3 m à l'est de l'abside rectangulaire. Cette zone n'a jamais été fouillée, mais a livré lors de labours des ossements et des pierres.

Anne-Bénédicte Mérel-Brandenburg
(École du Louvre, Paris)

ÂGE DU FER II

MONTREDON-DES-CORBIÈRES
Ste-Croix

Un labour profond a mis au jour l'année dernière un site recensé il y a quelques années par l'équipe de Raymond Sabrié et qui se compose de la juxtaposition de deux occupations successives : un petit établissement rural collinaire de la fin du IIe âge du Fer, et une villa rurale (Ier-IVe s.) construite quelques mètres plus haut, sur le sommet de la colline et située en majeure partie dans la parcelle d'à côté (non ouverte à la fouille).

La fouille a mis au jour une fosse assez vaste (10 x 6 m) taillée dans l'argile et remplie de plusieurs strates de remplissage composées d'éléments de mur (pierres,

adobe, charbons, cendres, qui semblent témoigner de la destruction d'une structure), de restes alimentaires (coquilles de moules, os de ruminants, sangliers et petits animaux), d'une meule à grains et de matériel céramique. Ce dernier constitue un ensemble très riche et très homogène (amphores italiques, céramique campanienne, ibérique, grise catalane, urnes non tournées...). Tous ces éléments indiquent la présence proche d'un habitat, mais le décapage entrepris dans les abords de la fosse n'a pour le moment révélé aucune structure.

Plusieurs sites contemporains ont été inventoriés sur le territoire de la commune par Guy Rancoule. Nous souhaitons pouvoir, par la suite, les mettre en relation avec celui de Sainte-Croix.

Mireille Courrent
(PCR 14 / Groupe d'Archéologie du Narbonnais)
avec la collaboration de Corinne Sanchez

NARBONNE
Clos de la Lombarde

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE, ANTIQUITÉ TARDIVE

Pendant l'année 2000, les fouilles du Clos de la Lombarde se sont poursuivies et ont concerné l'angle S-E de l'îlot I où un espace avait été réservé au passage des engins mécaniques. Elles ont porté également sur le dégagement de deux pièces voûtées des thermes et de deux puits antiques.

Le secteur 21, près des petits thermes, montre des structures d'une grande complexité et semble avoir été le lieu d'une occupation intense. Au Ier s., autour d'un puits, qui possède deux margelles monolithes superposées, s'étend une salle dallée d'un opus spicatum d'une surface de 40 m². À cette pièce, était dévolue une fonction utilitaire de grand passage comme en témoignent l'usure du sol de briquettes, la présence d'un puits et de latrines. Au S-E de ce local, on a découvert un bassin semblable à ceux qui avaient été dégagés en 1999 mais plus large et plus profond avec également un fond en opus spicatum. Cet ensemble pourrait être destiné à une activité artisanale.

Dès la fin du Ier s., on assiste à un exhaussement du sol d'une dizaine de centimètres et un autre niveau de circulation est aménagé. L'espace est subdivisé par plusieurs murs qui gardent l'orientation du bâti antérieur. Ces locaux de service, qui sont vraisemblablement en relation avec la création des thermes, verront leurs sols surélevés plusieurs fois au cours du IIe s.

Une dernière transformation au cours du IIIe s. voit la création de latrines, mais les murs qui les limitent ne respectent plus l'orientation ancienne.

Entre l'abandon du secteur et l'intervention des récupérateurs de matériaux à la fin du IVe s., deux corps sont inhumés au N-E du puits. Le squelette de l'un d'entre eux, un sujet adulte de sexe féminin, est assez bien conservé mais la position des membres, en particulier, témoigne du peu de soin qui a présidé à l'ensevelissement. Le deuxième squelette a été bouleversé par les tranchées d'épierrement de la fin du IVe s. Le crâne et une partie des os du bassin ont été enfouis à nouveau tandis que le reste des ossements ont été brisés et dispersés. Au S-E, deux espaces d'une superficie d'environ 40 m² chacun ont fait office de communs. Le sol du premier (secteur 28) est en terre battue et est divisé en petites pièces grâce à des cloisons à pan de bois. De nombreuses pièces de monnaies répandues sur le sol du deuxième, qui est en cours de fouille, permettent peut-être d'évoquer un local commercial.

Au N-E, dans l'îlot III, deux pièces voûtées des thermes ont été fouillées jusqu'à la limite du terrain. Il s'agit de deux salles ayant 2,60 m de largeur bâties avec des murs en petit appareil régulier sur lesquels prend appui une voûte coffrée en partie conservée. Elles sont construites nettement au-dessous du sol des pièces principales des thermes et elles supportaient vraisemblablement un étage.

Grâce à l'aide de l'association Anteas, spécialisée dans les interventions subaquatiques, deux puits ont été fouillés. L'un, creusé dans une salle des thermes, est magnifiquement bâti et il atteint une profondeur de 5,37 m. Nettoyé vraisemblablement peu avant son comblement au IVe s., il a livré peu de mobilier.

Le deuxième desservait la maison III. Il est soigneusement bâti comme le précédent mais sa profondeur est plus importante puisque sa base se situe à 0 m NGF. Il a été abandonné peu après la destruction de la maison III, dans la première moitié du IIIe s. Dans le comblement, a été trouvé un mobilier important et varié : une cinquantaine de cruches, une œnochoé en bronze, des fragments de sculpture divers comme une tête virile, un bas-relief avec scène figurée. À ces découvertes, s'ajoutent une faune abondante (squelettes de chiens, de singes, coquillages divers) et des ossements de bébés d'âge périnatal. Le gisement de ce puits présente un ensemble de découvertes particulièrement riches dans le domaine de la sculpture, de l'anthropologie et de la faune qui devraient déboucher sur une étude scientifique d'un grand intérêt.

Raymond et Maryse Sabrié

NARBONNE
Montlaurès

Les travaux en cours depuis 1998 sur le versant oriental de la colline de Montlaurès ont été poursuivis en 2000. La fouille de la maison de la zone 5, datée de la première moitié du Ve s. av. n. è., a permis d'en préciser le plan et la distribution entre espaces couverts et découverts, grâce à la restitution d'un mur et à la fouille stratigraphique de plusieurs secteurs. Il est intéressant de signaler la découverte, sur le sol le plus ancien atteint en 2000, d'une meule d'origine probablement étrusque (identification de Jean-Louis Reille, USTL).

Dans la zone 6, les contours de la structure excavée remplie de graines carbonisées n'ont pas pu être fixés de manière définitive, car on a peut-être mis au jour l'amorce d'une seconde salle mitoyenne. L'enlèvement des graines a révélé leur mélange intime avec une couche faite de torchis cuit, dont l'extension se limite à la moitié nord du local : on ignore si elle provient d'une paroi effondrée sur les grains d'orge au cours de la démolition du bâtiment ou de restes de cloisonnements au sol. On a cependant mis en évidence le calage, par des pierres, de la base d'un des murs qui pouvait être en bois ou en torchis. Actuellement, ni l'architecture ni la fonction exacte de cet espace, détruit dans le troisième quart du IIe s. av. n. è., ne sont claires.

Une extension superficielle de la zone 7 sur le secteur empierré de la rue, ainsi que le creusement d'une tranchée O-E (dans le sens de la pente du champ) de 18 m de longueur ont conduit à émettre l'hypothèse qu'il n'existait sans doute pas de construction importante à l'est de la rue, celle-ci représentant alors la limite du quartier. Le profil de la tranchée, qui n'a pas été creusée plus bas que l'apparition des premiers niveaux anthropiques, a montré que, contrairement à nos suppositions antérieures, il n'existait pas de rupture de pente artificielle entre la rue pavée et le bas de la parcelle où les géologues ont identifié une zone humide – du moins régulièrement atteinte par les crues de l'Aude – (maîtrise de géographie physique de Marina Grau et Sébastien Rescanières, UPV, 2000) : de fait, le terrain s'abaisse de manière naturelle mais assez rapide ; on a mis en évidence des apports de remblais, constitués par des couches de tessons, qui attestent d'aménagements datant de la dernière phase d'occupation du site, soit IIe-Ier s. av. n. è.

Grâce à plusieurs sondages ponctuels, des transformations importantes de l'architecture de la zone 7 ont été décelées dans le courant du IIe s. av. n. è. Ces remaniements – qui ont consisté notamment à relier les secteurs 3 et 5 jusqu'alors séparés par un espace ouvert – affectent la forme et la disposition des bâtiments ; ceux-ci s'alignent, dans l'état le plus récent, sur un axe N-S en bordure de la rue mais on ignore encore si celle-ci était déjà présente au cours de la phase antérieure. La fouille stratigraphique du secteur 3 (où avaient été trouvés les pesons en 1998) a mis au jour un ensemble très intéressant composé de six fosses, dont trois contenaient des restes d'ovi-capridés, uniformément scellées par une épaisse couche de limon stérile. D'après un examen rapide, effectué par Armelle Gardeisen, il semble que des quartiers d'animaux aient été rassemblés dans les fosses, chacune recevant une tête dotée de cornes. On a certainement affaire à un dépôt de nature rituelle dont le sens reste abscons.

Claire-Anne de Chazelles
(CNRS-UMR 154, Lattes)

NARBONNE
Les Hauts de Narbonne/RN 213

La zone concernée par notre intervention se positionne au S-O de Narbonne, au pied des premiers contreforts des Corbières sur lesquels s'étend le lotissement des Hauts de Narbonne. Afin de desservir ce dernier, la direction départementale de l'Équipement de l'Aude projetait la construction de carrefours échangeurs assortis de diverses voies et d'ouvrages d'art.

Ces travaux recoupant un site potentiel découvert dans le cadre d'un stage de prospection (O. Ginouvez, J. Kotarba, C. Sanchez, R. Sabrié, 1996-1997, prospections archéologiques diachroniques du Sud Narbonnais, SRA L. R. 1997), une première campagne de sondages était commandée par le service régional de l'Archéologie. Celle-ci, conduite par H. Petitot (Afan), confirmait l'occupation ou l'exploitation de ces secteurs durant le Néolithique, l'Antiquité et le Moyen Âge. Dans une seconde phase, le sauvetage urgent était prescrit. Ce dernier a été effectué du 21-02 au 17-03 2000 (terrain), par une équipe composée de Y. Manniez, Ph. Écard, S. Barbey et de A. Vignaud (Afan).

Le Néolithique n'est attesté, en zone 4, que par les vestiges mal conservés d'un aménagement funéraire mégalithique, tombe en coffre probable. Dans cette dernière, n'ayant livré au chevet que les restes de trois orthostates, quelques fragments osseux de la boîte crânienne étaient mis au jour, associés à une grande lame appointée en silex, à une bille en pierre, et à 52 perles provenant d'un collier. Ces derniers éléments dateraient la sépulture du Néolithique final. Malgré un décapage d'environ 1000 m², mené sur l'emprise aux alentours de la tombe, aucun autre aménagement ou document de cette période n'a été découvert.

Quelques tessons d'amphores républicaines, erratiques ou contenus dans le comblement d'un fossé, attestent de l'occupation ou de la mise en culture de ces secteurs à cette période. Le changement d'ère ainsi que le Ier s. ap. J.-C. sont mieux représentés par des traces agraires (provignage attesté), trois fossés, un puits, ainsi que les fondations de deux bâtiments rectangulaires, à probable vocation utilitaire, hangars ou étables. À noter que ces ouvrages sont installés sur le comblement anthropique et contemporain d'un ancien vallon. Cet aménagement semble destiner à augmenter la surface des terres exploitables sachant que nous sommes en bordure d'un grand domaine, aujourd'hui inaccessible ou détruit, situé au N-O, hors emprise (information orale de plusieurs riverains).

La série de mobilier, bien que peu fournie, est cependant intéressante car elle provient d'habitats de la périphérie de Narbonne. Ces derniers, pour ces périodes, sont en effet très rares, et en conséquence mal connus et documentés.

Les vestiges d'époque médiévale, en zone 3, se résument à des fosses de plantation oblongues, denses et régulières, de vigne probable. Un fossé bordier ainsi qu'une seconde limite distinguent une parcelle d'une longueur moyenne de 25 m. Quelques comparaisons ont pu être établies entre ces traces agraires narbonnaises et celles découvertes en Roussillon. Ces cultures, dont l'origine se situe à la fin du XIIIe-début du XIVe s., semblent avoir perduré jusqu'à l'époque moderne (présence d'importants épandages).

Alain Vignaud (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Corinne Sanchez,
Carole Puig, François Favory et Yves Manniez

NARBONNE
Port la Nautique

ANTIQUITÉ

La découverte en 1999 d'une structure bâtie submergée dans l'étang de Bages-Sigean à Narbonne a soulevé un grand nombre d'interrogations notamment sur sa datation, sa fonction, son architecture et ses dimensions.

Les premiers sondages subaquatiques ont permis d'apporter quelques données sur sa maçonnerie en grand appareil de 9 m de largeur, assemblée au moyen de clés de bois, et entourée d'une palissade en poutres de bois. Son orientation S-N a permis de localiser sa présence sur environ 15 m. Son prolongement disparaît sous le quai moderne. On peut observer sur la maçonnerie du quai moderne une fissure provoquée par son affaissement côté ouest, alors que la consolidation du substrat naturel par la présence de la construction antique a maintenu le quai intact côté est.

Dans l'hypothèse où nous étions en présence d'une jetée reliée au rivage, la projection rectiligne de la construction submergée sur le quai bétonné et au-delà sur le terre-plein artificiel devait, grâce à l'exécution d'une tranchée longitudinale, permettre de retrouver la suite de la construction sous le quai ou éventuellement sa limite nord.

Les travaux ont débuté à quelques mètres du musoir du quai mais, sous 0,70 m de terre rapportée, la présence d'une épaisse chape de béton que la pelle mécanique n'est pas parvenue à traverser, nous a contraints à déplacer le sondage jusqu'à 29 m vers le nord.

Le terre-plein, composé de matériaux remaniés prélevés à proximité, repose sur le lit de l'étang à 2,40 m de profondeur. La partie supérieure est constituée de matériaux prélevés sur des sols côtiers contenant des débris de coquillages, de tessons d'amphores et de céramiques diverses. La partie inférieure du comblement a été réalisée avec des vases argileuses provenant du creusement et du dragage du port. Quelques débris de céramiques indiquent que ces travaux ont atteint les niveaux archéologiques.

Le lit de l'étang, lors de la création du bassin moderne, est matérialisé par une couche de cardiums à travers laquelle s'infiltre rapidement l'eau de l'étang, le chenal d'accès au port étant à 9 m du sondage. La lecture des couches inférieures mises au jour s'est avérée difficile à cause de cette arrivée d'eau permanente. Un relevé rapide a déterminé la présence d'un lit de vase à -2,40 m, un lit de pierre d'extraction à -2,70 m, puis après avoir traversé une couche de vase contenant galets et graviers, un lit de tessons de céramiques à -3,70 m.

Dans cette partie la plus profonde du sondage, à -3,70 m de la surface du terre-plein, une structure de bois a été mise au jour.

L'examen des fragments remontés à la surface, réalisé par Frédéric Guibal (CNRS) et Marie-Pierre Jézégou (DRASSM), confirme la présence d'une épave de bateau antique. On peut reconnaître des éclats de membrures chevillées, un assemblage d'éléments de bordé et de gournables et d'épaisses planches, peut-être de vraigrage, incrustées de débris de pierre en calcaire blanc.

Ce sondage profond, atteignant le lit de l'ancienne lagune, a montré l'absence de la construction en grand appareil. Seuls quelques matériaux comme des éclats de calcaire blanc et des galets, peut-être dispersés au cours de l'épierrement des grands blocs, témoignent de la proximité de la structure bâtie. Aucun vestige n'indique un éventuel prolongement de la structure vers le rivage, ce qui tend à confirmer l'hypothèse qu'il s'agit là d'un môle isolé dans l'espace lagunaire.

Jean-Marie Falguéra
(ANTEAS)

HAUT-EMPIRE

NARBONNE
École Léon Blum

En préalable aux travaux de restructuration de l'école Léon Blum, avenue Pierre de Coubertin, une opération d'évaluation archéologique a été réalisée.

À 100 m au sud de l'amphithéâtre, à proximité de la nécropole de l'est, l'occupation dans ce secteur reste cependant mal connue. Le sondage effectué a montré la présence d'un remblai actuel scellant des niveaux antiques. Des fragments de tegulae, des moellons et du mobilier du Haut-Empire témoignent d'une occupation non définie.

Il faut noter la difficulté d'effectuer des observations archéologiques dans ce secteur à cause de la proximité de la nappe phréatique.

Corinne Sanchez
(Association Connaître Narbonne)

MODERNE

NARBONNE
Palais de Justice

Le projet de construction d'un nouveau palais de Justice, prévu sur des vestiges de fortifications du bastion Saint-François comprenant un fossé et un mur, a entraîné la réalisation de deux évaluations et d'une étude de bâti.

Durant la première évaluation (resp. Ph. Ecard, 21-28 avril 1999), seuls des remblais contemporains (fin XIXe s.) participant au comblement du fossé défendant le bastion avaient été mis en évidence.

La deuxième évaluation (resp. H. Petitot, 16-19 octobre 2000) a permis de restituer le tracé du bastion dans l'emprise du futur Palais de Justice.

L'étude du bâti (resp. Fr. Guilhonnet, 29 novembre-18 décembre) a consisté à dégager un tronçon du rempart sur toute sa hauteur et d'en effectuer le relevé et l'analyse architecturale.

Pour effectuer le relevé du mur du bastion, dont le tronçon visible se limitait à une partie du flanc droit et du départ de l'orillon, une grande excavation en forme d'entonnoir a été réalisée à travers les remblais de comblement de l'ancien fossé. Ainsi, l'élévation du bastion a pu être observée sur une longueur maximale de 19 m en partie haute. La partie ouest du mur était mieux conservée (11,88 NGF) et se situait à une quarantaine de centimètres sous la chaussée actuelle. En fond d'excavation (4,70 NGF), qui correspond à la base du fossé au moment de son comblement au XIXe s., le mur était visible sur 6 m de longueur. Un sondage complémentaire a été entrepris à partir du fond de l'excavation : celui-ci a montré la continuité du parement de la muraille sur deux autres mètres (2,70 NGF) à travers un sédiment limoneux de couleur noire qui doit son origine à l'absence d'entretien du fossé après la perte de son intérêt militaire. Par conséquent, la base de l'escarpe n'a pu être repérée au cours de cette courte intervention.

Le bastion Saint-François est situé au N-E de la ville et doit son nom à la proximité immédiate des couvents de l'ordre de saint François : les Cordeliers et les Minimes. Ce bastion fait partie des fortifications de Narbonne construites au début du XVIe s. ; celles-ci pourraient former le plus ancien système bastionné de France. En 1507, la ville de Narbonne devient définitivement française et se trouve dans le rôle de ville frontalière face au Roussillon espagnol gardé par la forteresse de Salses achevée en 1503. Louis XII décide, à partir de 1510, de renforcer les défenses existantes en construisant des grandes tours à canons. Ces tours allongées et largement en saillie par rapport aux courtines témoignent d'une phase de transition dans l'architecture militaire, située entre l'enceinte médiévale flanquée de tours et le système bastionné.
À partir de 1520, devant la menace de guerre avec Charles Quint, François Ier prit l'initiative de construire des bastions aux angles de la nouvelle enceinte, selon un modèle italien. On fit appel à des ingénieurs italiens et, en particulier, dès 1523, à Anchise de Bologne, pour ce chantier qui fut l'un des plus importants pour la défense du royaume. Une telle entreprise était très coûteuse et fut financée au prix d'énormes sacrifices par la ville et les états du Languedoc auxquels le roi apporta une aide financière importante. Les ouvrages bastionnés semblent achevés au milieu du XVIe s. et quelques travaux complémentaires sont effectués sous Charles IX avant les grandes transformations du XVIIe s. qui voient adjoindre, à l'enceinte primitive, des ouvrages avancés (demi-lunes et ouvrages à cornes). Avec le traité des Pyrénées en 1659, qui rattache le Roussillon à la France, la ville de Narbonne perd son importance stratégique au profit de Perpignan.

Au XIXe s., la fortification est déclassée par le ministère de la Guerre et démolie à partir de 1867 ; les fossés sont comblés pour faire place aux boulevards et immeubles de rapport ceinturant la ville.
Il subsiste un seul tronçon de courtine du XVIe s. visible boulevard du Dr. Lacroix sur environ 15 m de longueur pour 4 m de hauteur. La particularité de ce tronçon de courtine est de posséder encore une frise composée d'éléments de décoration antique réemployés (haut et bas reliefs, inscription, etc...). La majeure partie du rempart

du XVIe s. était construite avec des blocs de grand appareil antique réemployés et cette frise en partie sommitale. Ce mode de construction donnait une impression de puissance à la muraille avec une petite touche décorative qui fit dire à P. Mérimée, en 1835, que « les murailles de Narbonne sont comme un musée en plein air ». Lors de la démolition du rempart, les blocs antiques décorés furent transportés par la Commission archéologique de Narbonne dans l'ancienne église de Lamourguier devenue musée lapidaire.

Le bastion Saint-François était décoré de la sorte : il existe deux photographies anciennes où figurent cette frise ainsi qu'un oratoire abritant une statue de saint François. Les éléments de décorations antiques du bastion sont pour la plupart conservés au musée, mais cette frise est aussi connue grâce à la description accompagnée de remarquables dessins qu'en a fait un consul de Narbonne au début du XVIIe s. (manuscrit conservé aux archives municipales).
La partie étudiée du bastion Saint-François ne possède plus cette frise mais conserve cependant dans l'élévation deux blocs décorés de bas-reliefs où l'on remarque des boucliers gaulois placés en croix à côté d'un personnage qui pourrait être un captif. Un autre bloc est décoré d'une base de pilastre cannelé et du départ d'un personnage. D'après R. Sabrié, ces deux blocs pourraient provenir d'un mausolée. Quoi qu'il en soit, l'intégralité du mur du bastion est construit en grand appareil réemployé disposé en boutisse et en carreaux dont les blocs laissent apercevoir des traces de taille antique. Sur les douze assises relevées, soit 7,20 m de hauteur, un fruit d'environ 1 m se développe sur cette élévation dont les blocs semblent former un échantillonnage de toutes les carrières de calcaire exploitées dans l'Antiquité. Un calage de chaque bloc sous le lit de pose permettait au constructeur de ce bastion d'obtenir un lit d'attente parfaitement horizontal. Certains blocs semblent avoir été taillés en bossage lors de leur réemploi.

Le bastion Saint-François est certainement un des premiers bastions construits en France. Lors du démantèlement, seules quelques assises supérieures (dont la frise) ont été supprimées. Par conséquent, il subsiste la majeure partie de l'élévation qu'il conviendrait de conserver.

Cette courte étude très localisée n'a pas permis d'observer en extension le plan particulier en « as de pique » et, surtout, la jonction entre l'orillon et la courtine qui était assurée par un flanc en retrait. Aucun renseignement n'a été recueilli sur la structure du bastion : galerie de contre-mine, casemate, etc. À l'heure où ces lignes sont rédigées, le sort de ces vestiges exhumés n'est pas certain. Si la démolition est choisie, une étude complémentaire pourra peut-être répondre à ces questions sur la structure de cet ouvrage qui semble prépondérante dans l'histoire de la fortification française.

François Guyonnet et Hervé Petitot (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de S. Barbey, P. Lebeau

CAIROU (R.). — Narbonne, vingt siècles de fortifications. Commission archéologique de Narbonne, Connaissance de Narbonne, tome 1, 1979, 145 p.
FAUCHERRE (N.). — Places fortes, bastions du pouvoir. Rempart, Patrimoine Vivant, 1986.
LOCHARD (Th.). — Dossier d'inventaire : Narbonne/ville, Conservation Régionale de l'Inventaire Général, Montpellier.

FIG. 7 : NARBONNE, PALAIS DE JUSTICE
VUE DE L'ÉLÉVATION CONSERVÉE DU BASTION SAINT-FRANÇOIS

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

NARBONNE
7 boulevard du Dr Lacroix

Le service régional de l'Archéologie a été interrogé sur l'existence de vestiges archéologiques dans la propriété de M. Erre, au 7 boulevard du Dr Lacroix, avant que ne soit établi un avant-projet d'immeuble résidentiel avec parking souterrain. Les terrains concernés comprennent, entre le boulevard du Dr Lacroix et la rue Denfert-Rochereau, plusieurs parcelles (AC 270, 268, 261, 272) dont une parcelle seulement (270), en grande partie occupée par un jardin, pouvait être sondée.

Cette parcelle est limitée, le long du boulevard, par l'unique portion conservée en élévation du rempart construit au XVIe s. (inv. MH 19/12/1946). Elle présente, au sud, contre ce mur de défense, une butte arborée occupant une largeur de 19 m, supérieure à la bande de 7 m dans laquelle il y a obligation de ne pas construire. Entre cette butte et la maison d'habitation, longeant au nord la rue Denfert-Rochereau, le jardin occupe une surface plane.

Cet espace se situe donc à l'intérieur de la ville fortifiée, dans un secteur qui a pu être urbanisé assez tôt à l'époque médiévale et contenir aussi des vestiges d'époque antique. Après concertation avec l'architecte du futur projet et le propriétaire, un diagnostic archéologique prescrit par le SRA pour déterminer le risque sur l'emplacement concerné a été effectué par l'Afan en décembre 2000.

L'évaluation archéologique a permis, d'une part, d'estimer la nature du sous-sol. Le terrain n'ayant pas été sondé jusqu'à la même profondeur dans les trois sondages, seul le sondage 3 a permis d'atteindre des niveaux médiévaux à 2,80 m sous le terrain actuel. Se caractérisant sous la forme d'une occupation, le bâti mis au jour, se développant vers le nord, était accompagné d'un lot de vaisselle céramique (US3002) datée du début du XVe s., dont il faut noter la qualité, significative d'une table appartenant à une maison bourgeoise. Il n'est pas possible d'indiquer actuellement si ces niveaux sont ou non présents dans les autres secteurs sondés. On peut dire toutefois que la présence d'une construction dans le sondage le plus éloigné de la rue Denfert-Rochereau, au nord, laisse penser que toute l'emprise des terrains à construire comprend des vestiges d'une occupation remontant au moins au début du XVe s. Au sud, cette occupation se trouve à l'emplacement des constructions les plus proches du rempart à l'intérieur de la ville fortifiée.

D'autre part, l'observation du tracé des fortifications dans cette parcelle n'a pas permis d'observer le rempart médiéval, faute de tranchée réalisable au sud du sondage 3. Toutefois, nous pouvons situer le bâti mis au jour à 15 m de la limite formée par l'enclos du XVIIIe, laissant alors une bande de 5 m jusqu'au rempart médiéval restitué (d'après les observations effectuées en parcelle voisine) situé à 20 m. L'enceinte du XVIe s. est placée à 21 m des constructions découvertes.

Enfin, des recherches en archives et le recensement des documents existants ont servi à localiser le moulin à vent (dans la parcelle voisine), visible sur des photos du XVIIe s. et dans l'élévation actuelle par un négatif. Également, la parcelle concernée par l'opération, située dans les bourgs formés à la période médiévale, intégrée à un enclos, a été exploitée en jardin depuis le XVIIIe s.

Céline Jandot
(AFAN Méditerranée)

HAUT-EMPIRE

NARBONNE
Les Berges de l'Écluse

L'intervention archéologique réalisée au n° 21 du quai d'Alsace a concerné un terrain situé en périphérie occidentale de la ville antique, à l'est de la gare ferroviere actuelle et en bordure de la Robine. Jusqu'à ce jour, ce secteur n'avait livré aucun vestige archéologique.

Le projet de construction d'un immeuble sur cette parcelle de 1800 m² avait motivé, en décembre 1998, la réalisation de petits sondages de diagnostic, sous la conduite de P.-A. de Labriffe (SRA). Un suivi des travaux était alors prévu afin de mieux caractériser les quelques indices mis au jour. L'aménageur a, par la suite, débuté la construction sans en informer le service régional de l'Archéologie et donc sans tenir compte des prescriptions énoncées.

Une intervention de sauvetage, au plein sens du terme, a fait suite à cet événement malencontreux, sur un terrain largement perturbé par le creusement de 82 pieux de fondation (dont une partie déjà bétonnés) et de deux cages d'ascenseur. L'opération, menée du 22 novembre au 1er décembre 1999, a été confiée à une équipe de l'Afan dirigée par M.-L. Hervé. Le travail a uniquement consisté à relever les coupes des pieux, afin de tenter de sauver les quelques informations archéologiques qui pouvaient encore l'être. L'ensemble de la surface expertisée a livré des indices d'une occupation bâtie très dense, datée pour l'essentiel de la seconde moitié du Ier s. av. n. è. et de la première moitié du Ier s. de n. è. Quelques céramiques témoignent toutefois d'une fréquentation des lieux jusque dans le courant du IIIe s. de n. è.

Les vestiges reconnus en coupe paraissent correspondre à une portion d'habitation. Celle-ci est matérialisée par de nombreux murs à fondation en pierre et élévation en terre — dont certains revêtus d'enduits peints —, des sols en terre, un probable bassin au sol en béton de tuileau et un caniveau. Des couches de destruction et d'abandon paraissent témoigner d'un possible incendie (tuiles et fragments de briques d'adobe rubéfiées). Enfin, cette occupation s'inscrit sur une surface topographique bien différente de l'actuelle puisque d'importants dénivelés ont pu être mis en évidence.

Marie-Laure Hervé
(AFAN Méditerranée)

PALAJA
Lotissement le Tilhol

La commune de Palaja, située à quelques kilomètres au S-E de Carcassonne, recèle un important patrimoine archéologique antique et médiéval. La récente révision du POS a permis de procéder à la mise au jour de la carte archéologique de la commune. Un projet de lotissement d'une superficie d'environ 6000 m², situé à proximité d'un site antique découvert à la fin des années soixante, apparemment important mais très mal documenté, a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic.

Le maître d'ouvrage a mis à disposition une pelle-mécanique. Une série de tranchées, couvrant environ 10 % de la surface totale du projet, a été effectuée. Aucun vestige d'aucune nature n'a été mis au jour.

Pierre-Arnaud de Labriffe
(SRA Languedoc-Roussillon)

RIEUX-MINERVOIS
Paüsoben

MÉDIÉVAL OU MODERNE

Un projet de création de bassins de décantation des celliers Jean d'Alibert sur une superficie d'environ 1 ha a motivé la réalisation d'un diagnostic. En effet, le projet était localisé à moins de 200 m au sud d'une importante voie romaine qui longe le bas de la Montagne Noire.

Le maître d'ouvrage a mis à disposition une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 2 m de large. L'intervention s'est déroulée sur une journée et a permis la mise au jour d'un système de drainage. Les drains profonds de 20 cm étaient constitués de deux assises de blocs de grès équarris, recouverts par des dalles de 50 x 30 x 7. Aucun élément mobilier n'a permis d'en proposer une datation précise. Ils pourraient s'avérer médiévaux ou modernes. Dans la mesure où ces aménagements se poursuivent vraisemblablement à l'extérieur de l'emprise du projet, aucune intervention complémentaire n'a été prescrite.

Pierre-Arnaud de Labriffe
(SRA Languedoc-Roussillon)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

GARD

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0

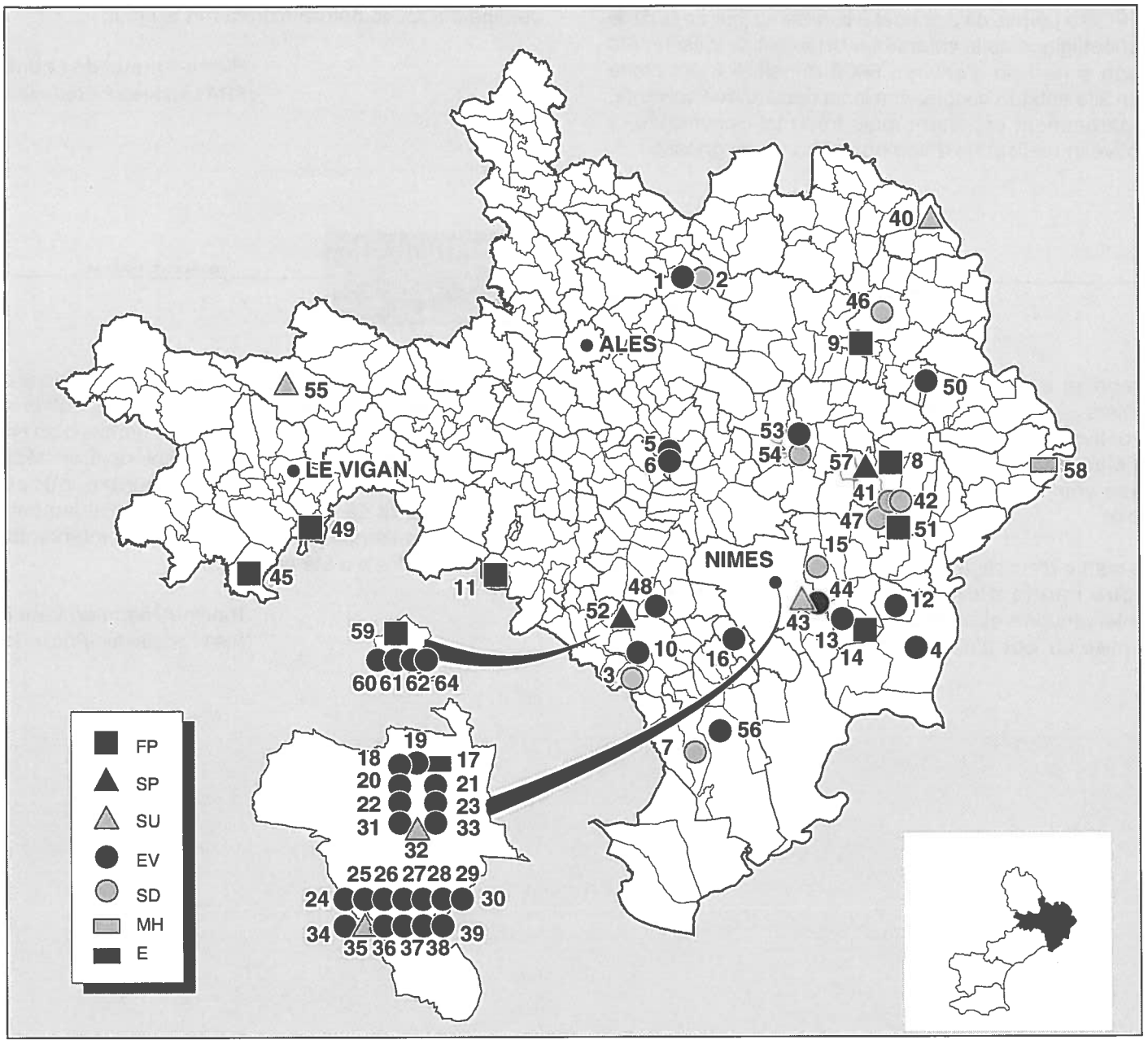

LANGUEDOC-ROUSSILLON
GARD

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)		Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
30 008 003 H	Allègre-les-Fumades, Les Fumades	G. ESCALLON	(AFA)	EV	21-22	NEO-FER-GAL		1
30 008 005 H	Allègre-les-Fumades, Château d'Allègre	S. ASPORD	(SUP)	SD	24	MED		2
30 019 026 H	Aubais, Moulin de Carrière	A. SOLIGNAC	(BEN)	SD	20	MED		3
30 032 022 H	Beaucaire, Mas des Tourelles	J.-M. IGNACE	(CNR)	EV	20-25	GAL		4
30 053 020 H	Brignon, Chemin de Brienne	M. PISKORZ	(AFA)	EV	19-25	GAL	□	5
30 053 021 H	Brignon, Serre de Brienne	M. PISKORZ	(AFA)	EV	20	GAL	□	6
30 059 014 H	Cailar (Le), Le Castellas	M. PY	(CNR)	SD	15-14	PRO		7
30 073 002 H	Castillon-du-Gard, La Gramière	L. BUFFAT	(COL)	FP	20	GAL-MED		8
30 076 006 H/P	Cavillargues, La Roquette	H. PETITOT	(BEN)	FP	20	NEO-GAL		9
30 091 001 P	Congénies, Le Pesquier/Grange de Jaulmes	G. ESCALLON	(AFA)	EV	13	NEO-CHA		10
30 095 001 P	Corconne, Aven de la Boucle	H. DUDAY	(CNR)	FP	13-12	NEO	□	11
30 135 023->25H/P	Jonquières-Saint-Vincent, Gazoduc Biscarrat	G. ESCALLON	(AFA)	EV	12-20	MUL	□	12
30 155 024 P	Manduel, ZAC St-Paul/les Molle	J.-Y. BREUIL	(AFA)	EV	13	CHA		13
30 en cours	Manduel, La Treille	F. BAZILE	(CNR)	FP	6	PAL		14
30 en cours	Marguerittes, La Granelle	A. VEYRAC	(BEN)	SD	25-20	GAL	⌀	15
30 169 001 H	Milhaud, Careiron et Pesquier	A. DUMONT	(AFA)	EV	20	MUL		16
30 189 019 H	Nimes, Porte d'Auguste	P. VARÈNE	(CNR)	E	19-21	GAL		17
30 189 135 H	Nimes, Jardins de la Fontaine	M. CÉLIÉ	(AFA)	EV	19	GAL	□	18
30 189 277 H	Nimes, Collège de la Révolution	M. PISKORZ	(AFA)	EV	19	MUL		19
néant	Nimes, 67 avenue Jean-Jaurès	M. PISKORZ	(AFA)	EV	néant	-	⌀	20
30 189 306 H	Nimes, 4 rue Planas	F. RAYNAUD	(AFA)	EV	20-19	GAL		21
30 en cours	Nimes, Rue du Calvas/rue E. Rostand	C. PELLECUER	(SDA)	EV	23	GAL-MED		22
30 en cours	Nimes, Bassin Bérard 1	Y. MANNIEZ	(AFA)	EV	20	GAL-MED		23
30 189 215H-323P	Nimes, Mas de Mayan	J.-Y. BREUIL	(AFA)	EV	7-20	MUL		24
30 189 315 H	Nimes, Mas Carbonnel/L'Oasis	H. PETITOT	(AFA)	SU	20	GAL-MOD		25
30 189 314 H	Nimes, ZAC du Mas des Abeilles	H. PETITOT	(AFA)	EV	20-15	FER-GAL		26
30 189 305 H	Nimes, ZAC du Mas des Abeilles (lot 8)	M. PISKORZ	(AFA)	EV	20	GAL	□	27
30 189 316 H	Nimes, ZAC du Mas des Abeilles II-1	H. PETITOT	(AFA)	EV	14-20	MUL		28
30 189 325 H	Nimes, ZAC du Mas des Abeilles II-1	A. DUMONT	(AFA)	EV	20	FER-GAL		29
30 189 322 P/H	Nimes, ZAC du Mas de Vignoles	E. LLOPIS	(AFA)	EV	12-13	MUL		30
30 189 304 H	Nimes, ZAC de la Gare I	Y. MANNIEZ	(AFA)	EV	20-19	GAL-CON		31
30 en cours	Nimes, ZAC de la Gare II	O. MAUFRAS	(AFA)	SU	20-19	GAL	⊕	32
30 189 312	Nimes, ZAC de la Gare III	O. MAUFRAS	(AFA)	EV (2)	20-19	MOD	⊕	33
30 189 324 P/H	Nimes, ZAC Esplanade Sud	V. BEL	(AFA)	EV	11-20	NEO		34
30 en cours	Nimes, ZAC Esplanade Sud	L. JALLOT	(AFA)	SU	11	NEO	□	35
30 en cours	Nimes, ZAC du Kilomètre Delta II-1	J.-Y. BREUIL	(AFA)	EV	20	NEO-GAL-MED		36
30 189 313 H/P	Nimes, ZAC de Haute Magaille	J.-Y. BREUIL	(AFA)	EV	13-15	NEO-FER-GAL		37
30 189 313 H/P	Nimes, Fossé de Haute Magaille	M.-L. HERVÉ	(AFA)	EV	13-15	NEO-FER-GAL		38
30 189 317 P	Nimes, Fossé de Haute Magaille Est	J.-Y. BREUIL	(AFA)	EV	13-20	NEO-GAL-CON		39
30 202 018 H	Pont-Saint-Esprit, Mas Conil 3	J. GOURY	(EN)	SU	20	GAL-MED		40
30 212 002 P	Remoulins, Grotte de la Salpêtrière	F. BAZILE	(CNR)	SD	6	PAL	⌀	41
30 212 018 H	Remoulins, Église Notre-Dame de Bethléem	J. GUERRE	(COL)	SD	23	MED		42
30 en cours	Rodilhan, Moulin de l'Hôpital	A. HASLER	(AFA)	SU	12	NEO	⊕	43
30 multiples	Rodilhan, RD 135	F. RAYNAUD	(AFA)	EV	12-20	MUL		44
30 219 002 P	Rogues, Aven de la Rouvière	P. GALANT	(SDA)	FP	13	CHA		45
30 225 019 P	Sabran, le Gardonnet	R. FURESTIER	(SUP)	SD	13	MUL		46
30 en cours	Saint-Bonnet-du-Gard, Ferraud	J.-P. BEAUMONT	(ASS)	SD	21	GAL	⌀	47
30 245 025 H	Saint-Côme-et-Maruéjols, Ardejan I	O. BOYER	(BEN)	EV (2)	20	GAL-MED		48

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)	Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
30 280 003 H	Saint-Laurent-Le-Minier	M.-C. BAILLY-MAÎTRE (CNR)	FP	25	MED		49
30 355 006 H	Saint-Paul-Les-Fonts, Les Charboniers	H. PETITOT (BEN)	EV	20	GAL-MED		50
30 317 017 H	Sernhac, Cadenet et Peirières 1	B. ROBIN-PETITOT (ASS)	FP	20	GAL	□	51
30 324 017 P	Souvignargues, Le Pouget 1	F. JALLET (AUT)	SP	13	CHA		52
30 334 049 H	Uzès, Pont des Charettes 170	J.-M. PÈNE (SDA)	EV	21	GAL		53
30 en cours	Uzès, Domaine de Plantéry	J.-P. BEAUMONT (ASS)	SD	21	GAL		54
30 339 004 H	Valleraugue, Abbaye de Bonheur	V. DELATTRE (AUT)	SU	23	MED-MOD		55
30 en cours	Vauvert, La Condamine IV	G. ESCALLON (AFA)	EV	13	NEO/CHA	□	56
30 346 021 H	Vers-Pont-du-Gard, Carrière de l'Estel Sud	M. GOUTOULLI (AFA)	SP	25-22	GAL-MOD	□	57
30 351 021 H	Villeneuve-lès-Avignon, Bâtiment Frères Convers	I. PARRON (ASS)	MH	23	MED-MOD	□	58
30 352 001 H	Villevieille, Les Terriers	M. MONTEIL (SUP)	FP	19	GAL		59
30 352 007 H	Villevieille, Chemin de Belleau	M. SCHWALLER (SDA)	EV	20	GAL	⊕	60
30 352 031 H	Villevieille, Les Terriers 411	M. SCHWALLER (SDA)	EV	19	GAL		61
30 352 032 H	Villevieille, Les Terriers 464	J.-M. PÈNE (SDA)	EV	19	GAL		62
30 352 033 H	Villevieille, Les Terriers 492	J.-M. PÈNE (SDA)	EV	19	GAL		63

*: cf. carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf.liste des abréviations en fin d'ouvrage)

∅ Opération négative ou résultats pauvres ⊕ Opération en cours □ Notice non parvenue

ALLÈGRE-LES-FUMADES
Les Fumades

NÉOLITHIQUE, FER, HAUT-EMPIRE

Le site des Fumades est implanté au pied d'une colline qui se développe du N-E au S-O et culmine à 192 m en rive gauche de l'Alauzène. Les sources qui jaillissent à cet endroit produisent une eau sulfureuse dont les propriétés curatives sont connues depuis fort longtemps.

Cette intervention se situe dans un secteur archéologiquement sensible. À la fin du XIXe s., en effet, au niveau de la source actuelle, d'importants vestiges antiques avaient été reconnus. Il s'agit tout d'abord, en 1865, d'une piscine circulaire comportant un gradin, puis d'un puits quelques années plus tard (en 1876-77). Vingt-quatre autels, dont certains comportent des dédicaces aux nymphes, y sont découverts ainsi que des éléments architecturaux, parfois en marbre, et un millier de monnaies. Par la suite, d'autres fouilles montrent les fondations de différents bâtiments antiques et d'aménagements hydrauliques marquant l'emplacement de thermes importants du Haut-Empire. Cet ensemble thermal se situe par ailleurs à 1 km à l'ouest de l'agglomération antique d'Arlende et du petit oppidum des Courtines d'Arlende II, dont il devait probablement dépendre.

Onze tranchées ont été ouvertes qui concernent, au nord, un secteur situé à proximité immédiate des découvertes du XIXe s. Sur cette terrasse qui doit être plantée d'arbres, la profondeur d'investigation a été limitée à 1 m. Le reste des tranchées qui se développent vers le sud suit un réseau d'adduction d'eau (profondeur limitée à 0,80 m) et un réseau pluvial (1 m). Les observations archéologiques réalisées lors de cette opération concernent le secteur nord et une vaste zone située à une centaine de mètres plus au sud.

Dans la partie nord, le sommet de deux portions de murs a été observé à 1 m de profondeur. La première portion, de direction E-O, reconnue sur presque 8 m de longueur, reprend les axes des constructions antiques fouillées au XIXe s. L'autre portion semble prolonger la première après un changement d'orientation vers le sud. Les niveaux d'occupation n'ont pu être atteints. Le mobilier antique collecté, peu abondant, est integré à la construction du mur. Dans la courte portion sud, un élément plus récent (céramique vernissée) témoigne d'importants remaniements superficiels.

Les découvertes du secteur sud concernant la fin du Néolithique et la Protohistoire sont, par contre, inédites. Si les résultats à ce niveau sont peu spectaculaires, ils suggèrent, pour les deux périodes, une occupation plus vaste que ces sondages limités n'ont fait qu'effleurer. Sur toute la surface de cette tranchée, entre 1,05 m au nord et 0,75 m de profondeur par rapport à la surface actuelle, un sol a été observé. Son pendage N-S, légèrement moins accusé que celui du terrain actuel, indique son installation sur une terrasse proche de la rivière. Il est recouvert par un niveau de limons relativement homogène qui inclut, surtout dans la partie nord, des lentilles de graviers et de sable grossier. Il est caractérisé principalement par une dispersion plus ou moins diffuse de charbons et dans une moindre proportion de tessons de céramique. Cette concentration d'indices est plus importante dans la moitié sud du sondage et le mobilier peut être relativement abondant par plages. À l'extrémité sud, le sol est ponctuellement cuit montrant quelques gros éléments d'argile rubéfiée sur environ 0,05 m d'épaisseur. Cette aire, qui correspond probablement à l'emplacement d'un foyer, confirme l'existence « en place » de ce sol et non un éventuel apport colluvial. Hormis ce foyer, aucune autre structure n'a été observée. Le mobilier céramique est présent par endroits en plus forte concentration, à ce niveau plusieurs tessons campaniformes ont été collectés. Il s'agit de Campaniforme évolué de style rhodano-provençal.

Les résultats concernant l'Antiquité sont plutôt décevants au regard des découvertes anciennes. La profondeur d'investigation est en partie en cause. La situation en bas de pente a eu pour résultat de très forts apports sédimentaires provenant de l'érosion des flancs de la colline. Ces forts atterrissements sont déjà visibles sur les relevés des fouilles anciennes où l'on peut voir les vestiges ensevelis sous 1,50 à 2 m de terre. Il est fort probable que le mur observé (MR1) participe aux

constructions antiques déjà observées au XIXe s. s'intégrant ainsi à un ensemble beaucoup plus vaste. La forte couverture sédimentaire de ce piémont et les contraintes de profondeurs liées au projet d'aménagement n'ont pas permis d'observer d'éventuels niveaux de circulation ou de destruction, ce qui peut être rassurant en termes de conservation.

Gilles Escallon
(AFAN Méditerranée)

MOYEN ÂGE

ALLÈGRE-LES-FUMADES
Château d'Allègre

Le castrum d'Allègre se situe au nord du département du Gard. Les ruines, visibles dans un rayon de 20 km, sont accessibles depuis la route départementale D 37, en direction de la ville de Saint-Ambroix et du village de Lussan. À 275 m d'altitude, le domaine surveille un large panorama sur les Cévennes, le bassin Alésien, le Bas-Vivarais et le Mont-Bouquet. Cette position névralgique permet d'observer une dizaine de forteresses médiévales et quatre voies de communication assurant les liaisons entre le centre de la France, la vallée du Rhône et le Midi.

Le castrum, édifié sur un serre calcaire formant une « barre », s'étend sur 1,5 ha et conserve un précieux corpus de logis médiévaux : ensemble palatial, tours seigneuriales, maisons nobles. Organisé sur le modèle urbain, le site présente également un réseau d'accès (rue, place, chemins annexes), des systèmes défensifs (enceinte haute et basse, porte fortifiée), une chapelle et un village conservant diverses structures de la vie paysanne ; granges, écuries, puits, four à pain. Allègre s'écarte du plan traditionnel du château médiéval et constitue un « village de Chevaliers ». Sous l'autorité et le contrôle de suzerains supérieurs, plusieurs vassaux furent réunis sur le site, pour constituer l'une des plus puissantes coseigneuries d'Uzège.

La première mention du castrum, retrouvée à ce jour, date du mois d'août 1163 et décrit nettement les relations entre les coseigneurs du domaine et le seigneur dominant. Patrimoine du comte de Toulouse par l'intermédiaire de son vassal le seigneur Bernard Pelet d'Alès, comte de Mergueil, le domaine regroupe les principaux arrière-vassaux de la région : les seigneurs d'Allègre, de Montalet, de Barjac, de Bouquet etc. Au cours des siècles, le domaine et ses droits furent transmis par mariage ou héritage aux plus célèbres familles cévenoles telles que les maisons d'Anduze (fin XIIe, XIIIe s.), de Châteauneuf de Randon (seconde moitié du XIIIe, début XIVe s.) et Budos de Portes (XIVe, XVIIe s.).
Délaissé par les seigneurs à partir du XVe s., le castrum est occupé par des métayers exploitant les terres seigneuriales. Puis, abandonné et ruiné à la fin du XVIIe s., l'une des tours seigneuriales fut toutefois habitée jusqu'en 1910.

Oublié, le château sortit de l'ombre en 1992, grâce à Jeanne Vincent qui fonde l'association de Sauvegarde du château d'Allègre et de son site. Armés de courage et de passion, les bénévoles effectuent chaque premier samedi du mois, des travaux de débroussaillage et d'entretien. Au cours de leurs multiples actions, de nombreux tessons de poterie et divers objets ont été mis au jour : tegulae, poterie noire médiévale, poterie vernissée, clefs, pipes en terre cuite, verroterie, pièce de monnaie etc. Devant l'ampleur de ce mobilier, des sondages archéologiques furent entrepris pour la première fois en juillet et août 2000. En collaboration avec le Gara et plus particulièrement Roland Scimia et Suzanne Varea, trois points d'interventions ont été définis pour compléter l'analyse architecturale et affiner la chronologie du site. Les sondages ont eu lieu dans la chapelle, dans la salle S-O et dans la salle principale de l'ensemble palatial.

• La chapelle

La chapelle castrale se situe au N-O du domaine, proche de la porte fortifiée de l'enceinte haute. L'édifice mesure 8,20 m de long sur 3,35 m de large, dans œuvre, et se compose d'une nef d'une seule travée et d'une abside en cul de four appareillée en opus incertum. L'accès s'effectuait depuis le côté sud, vraisemblablement par une porte en plein cintre. Une fenêtre axiale à ébrasement intérieur permet d'accroître la luminosité de l'abside, tandis qu'un jour en archère s'ouvre depuis la nef, vers l'ouest. L'empreinte du niveau de toiture est nettement marquée sur les parois intérieures ouest et nord. L'emplacement de la faîtière et des sablières sur le mur nord confirme la présence d'une toiture à double pente couverte de lauze calcaire. Lorsque l'édifice fut fortifié et intégré à l'enceinte haute du domaine, sept gouttières furent nécessaires pour l'évacuation des eaux de pluie, vers le versant nord.
Les sondages, effectués dans l'abside et le long du mur ouest, ont révélé des informations sur les techniques de construction et plus particulièrement sur les fondations de l'édifice.
Les maçonneries prennent directement appui sur le rocher naturel, un calcaire dur d'origine urgonnienne. Les blocs de construction ont été extraits du site où le rocher, mis à nu, présente souvent des entailles nettes (outil de type pic) et des traces d'extraction.
Dans l'abside, le relief du lapiaz (pendage S-N de +/-15°) présente partiellement des traces de régularisation, adoucissant les arêtes anguleuses des différentes strates du rocher. L'irrégularité du substrat fragmenté fut rétabli par le bouchage des ciselures les plus prononcées, avec un remblai composé de cailloux, cailloutis et d'une terre argileuse compacte.
Afin d'assurer la stabilité, entre le substrat rocheux et les maçonneries, un lit de mortier plus ou moins épais a été réalisé. Une technique différente semble avoir été utilisée pour la pose de l'arc en plein cintre, séparant l'abside

FIG. 8 : ALLÈGRE-LES-FUMADES, CHÂTEAU D'ALLÈGRE
ENSEMBLE PALATIAL DOMINANT AU SUD DU CASTRUM D'ALLÈGRE

de la nef. En effet, les moellons, taillés dans un calcaire tendre coquillier, reposent sur une semelle façonnée, vraisemblablement avec peine, dans la roche fissurée. Au cours des travaux, un conduit d'évacuation de forme rectangulaire (42 x 38 cm de haut) a été découvert dans le mur ouest. Soigneusement traité, ce conduit se situe au-dessus d'un foyer à plat, semi-lenticulaire. Le feu semble avoir été alimenté avec des combustibles très inflammables, qui ont brûlé intensément et pendant un laps de temps suffisamment long pour rubéfier la terre sur une épaisseur de 8 cm, à son point le plus chaud. La présence d'une mince couche de charbon de bois, en fond de foyer, laisse supposer qu'il n'y a pas eu d'allumages successifs, mais un entretien permanent de la combustion.
Des ossements de faune très fragmentés, carbonisés et indéterminables ont été trouvés aux abords du foyer. Deux tessons de poterie noire ont également été mis au jour (étude et analyse du foyer- R. Scimia).

• L'ENSEMBLE PALATIAL

Implanté au niveau le plus élevé du promontoire, l'ensemble palatial est le fruit de trois phases de construction étalées entre le XIe et XIIIe s. D'une simple tour primitive de plan barlong, un ensemble de deux tours-salles s'est déployé dans un second temps, puis a été surélevé lors de l'ultime campagne de construction. Deux zones de fouille ont été définies dans cette demeure seigneuriale : un sondage de 2 x 3 m a été ouvert dans la salle S-O, tandis qu'un deuxième secteur fut délimité dans l'angle S-E de la salle principale.
Sur le versant sud du promontoire, le calcaire s'avère moins friable et de qualité plus résistante. En effet, la salle S-O fut creusée sur 1 m de profondeur dans le substrat. Taillé et poli, le rocher sert à la fois de sol et d'assise pour les fondations des logis. Ce mode de construction est fréquemment rencontré dans la région : exemple dans le village en contrebas du castrum, au hameau de Boisson, des Vieilles Fumades, de Rochegude, etc.
Le sondage de la salle principale fut le plus important du programme. Sous 10 t de remblai, une salle basse, quasiment intacte, fut mise au jour. Cette salle présente un plan plus ou moins rectangulaire en raison d'un appui naturel dans le rocher et une superficie d'environ 8 m².
La voûte en berceau plein cintre est composée de moellons soigneusement taillés, de dimensions irrégulières. Un calcaire tendre, de type coquillier, a été utilisé pour la construction de cette salle basse, disjointe des maçonneries datées du XIIe s.
Le mobilier archéologique se trouvait principalement dans les couches de démolition : effondrement du mur sud de la tour, à l'intérieur de la salle principale, ayant formé un conglomérat dont le sens de déversement s'étendait suivant la pente naturelle de la falaise, du nord vers le sud. En fin de chantier, un niveau d'occupation de sol a été atteint. Pour des raisons de sécurité, les recherches n'ont pu être menées à terme. Toutefois, de nombreux tessons de poteries, fragments d'ustensiles de la vie quotidienne (marmite, cruche, gobelet, jarre) ont été recueillis. Ils présentent toutes les caractéristiques des poteries médiévales : pégau du XIIe s., fragments avec glaçure de couleur jaune vert pouvant être datés de la fin du XIIIe s. Une paire de ciseaux a également été mise au jour.
La chronologie relative et les premières analyses architecturales de la salle basse permettent d'observer des similitudes avec l'aménagement et la surélévation du logis seigneurial vers la fin du XIIIe s.

En conclusion, ces premiers sondages archéologiques ont permis d'étudier principalement les techniques de construction, telles que les fondations de la chapelle et

de l'ensemble palatial. En tirant au maximum parti du substrat naturel, les logis furent soigneusement ancrés et, après observation générale, s'avèrent être les moins ruinés du castrum.

La mise au jour d'une salle basse complète l'étude monumentale des logis datant de la fin du XIIIe s. Sa présence confirme l'envergure du programme mis en place à cette époque. Au sein de la coseigneurie, certain seigneur n'hésite pas à affirmer davantage leurs pouvoir et autorité à travers l'édification d'une demeure de plus en plus imposante. L'ensemble palatial constitue un exemple précis de l'évolution de l'habitat entre le XIe et la fin du XIIIe s. Une fouille complète de l'édifice est envisagée.

Sophie Aspord
(Université Paul Valéry, Montpellier)

MOYEN ÂGE

AUBAIS
Moulin de Carrière

Le village d'Aubais possède sur son territoire un ouvrage hydraulique d'époque médiévale, le moulin de Carrière, situé sur la rive gauche du Vidourle. Cet édifice, appartenant à la mairie depuis 1907, a été complètement abandonné en 1984. En effet, le puits aménagé postérieurement à proximité du moulin servant à l'alimentation en eau du village a été jugé insuffisant en été et de qualité médiocre. En 1996, fut lancé un chantier d'insertion en vue d'en « exhumer » les murs ainsi qu'une roue métallique pratiquement enfouie. Le projet d'en faire un centre d'activité, soumis en 1995, accordé en 1998, et réalisé en 1999, a malheureusement conduit certains parements à être recouverts, et des espaces à être remaniés. Sans ces projets de réhabilitation, il nous aurait cependant été impossible d'étudier ce moulin, d'autant que parmi la cinquantaine alimentés par le Vidourle nombreux sont ceux encore ensevelis.

La dénomination latine (Molendinum de Carreria) de cet édifice apparaît dans les sources écrites pour la première fois en 1341 (Cartulaire de Psalmodi). Ce moulin de construction imposante présente quelques éléments architecturaux caractéristiques des moulins fortifiés. On note en effet quelques meurtrières à simple ébrasement ainsi que l'amorce de mâchicoulis ou de système de hourds. Les murs ont été construits pour la plupart en « pierres à bossages d'économie », ce qui constitue une indication quant à la datation que l'on peut situer vers la fin du XIIIe s. Malheureusement, les limons et gravats ont rempli la salle basse du moulin ce qui rend son analyse ainsi que sa compréhension difficiles, notamment en ce qui concerne l'emplacement des meurtrières. Ainsi, il nous a paru nécessaire de pratiquer un sondage de 1,30 m x 2,60 m à l'angle des murs sud et ouest pour essayer de déterminer le niveau des fondations.

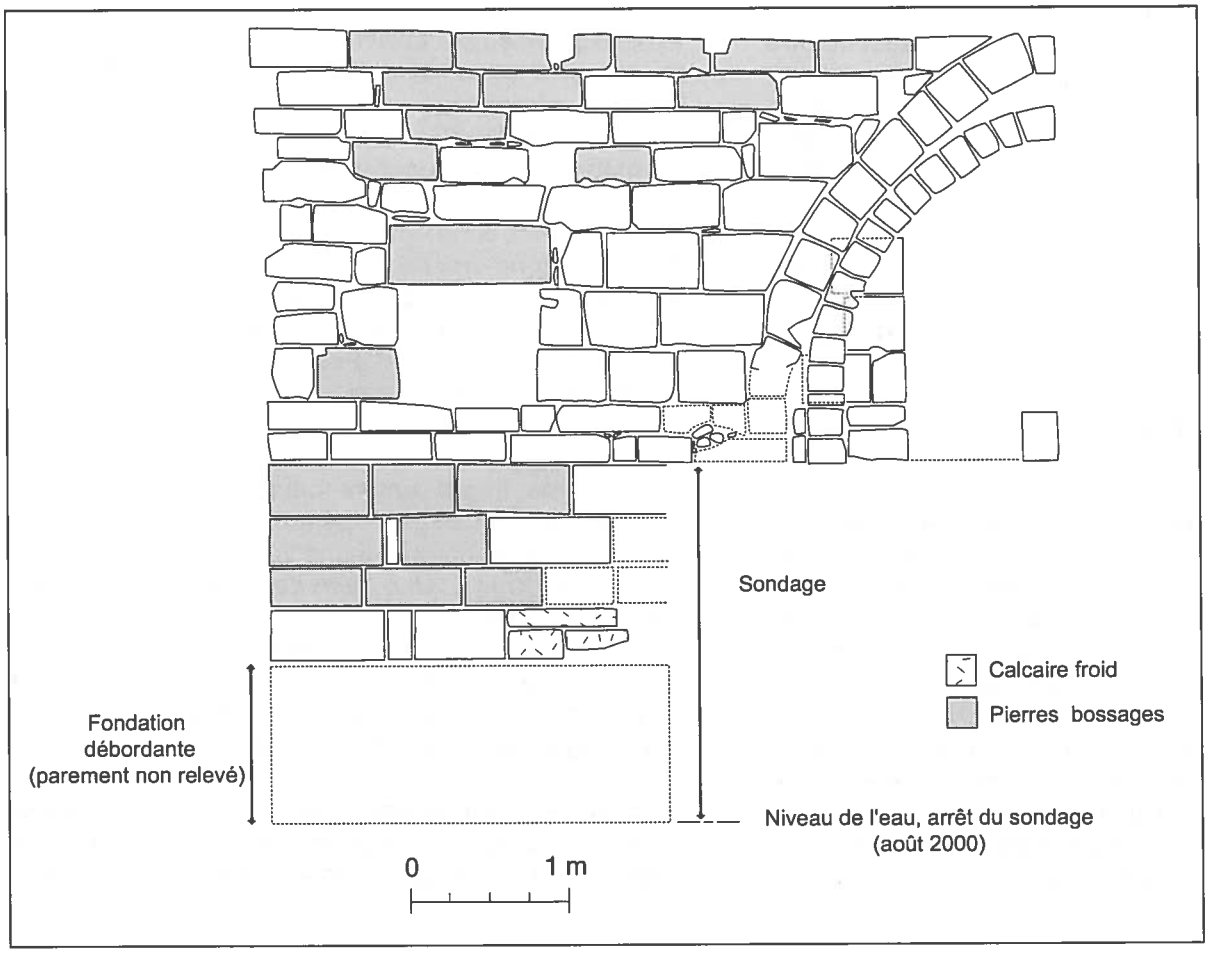

FIG. 9 : AUBAIS
MOULIN DE CARRIÈRE
MUR INTÉRIEUR OUEST

On a pu noter, à 10 cm du sol actuel, un fin dallage de calcaire tendre reposant sur un bloc de calcaire froid grossièrement équarri, lequel devait sans doute servir de soubassement. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette partie ; il semblerait toutefois qu'il s'agisse d'un sol d'époque moderne.

Ce n'est qu'à 90 cm au-dessous de ce niveau que l'on note une fondation débordante en petit appareil de moellons grossièrement taillés liés au mortier. Entre celle-ci et le sol moderne deux pierres de calcaire froid ont été installées plus ou moins horizontalement, ce qui pourrait correspondre à des vestiges d'un premier sol d'occupation du moulin. Faute de mobilier, ces hypothèses sont à prendre avec beaucoup de prudence. À environ 40 cm sous cette semelle de fondation on a pu remarquer un changement quant à la nature du comblement. En effet, jusqu'ici il s'agissait d'un fin limon gris ainsi que de quelques petits moellons de calcaire alors que sur 50 cm de profondeur c'est un fin limon sableux qui fut déblayé, témoignant d'une première phase alluviale.

Ce sondage, bien que d'un grand intérêt quant aux aspects techniques du bâtiment, illustre très justement les difficultés et les limites d'une archéologie des constructions hydrauliques.

Anne Solignac
(Université Paul Valéry, Montpellier)

BEAUCAIRE
Mas des Tourelles

HAUT-EMPIRE

Le renouvellement du vignoble entrepris par le propriétaire du Château des Tourelles (AOC Costières de Nimes) a nécessité un diagnostic archéologique. En effet, ces travaux s'intègrent dans un espace archéologique sensible déjà reconnu. Des sondages réalisés par F. Wideman dans les années 80 ont révélé l'existence d'un atelier de potier gallo-romain. Aussi, la campagne 2000 de sondages était-elle destinée à reconnaître les limites du site et celles de son environnement.

Dans ce contexte rural, les modalités d'opération ont consisté en l'ouverture d'une série de sondages à la pelle mécanique sur l'ensemble des parcelles concernées, soit une superficie totale de 3,5 ha. Le coût de l'opération a été entièrement supporté par le propriétaire exploitant.

La première phase (courant juillet-août 2000) a porté sur les parcelles 103 et 125.

• La parcelle 103 se situe à 200 m au sud du site archéologique. Vingt-six sondages ont été ouverts, représentant 7 % de la surface accessible. Aucun vestige archéologique n'a été découvert.

• De la parcelle 125, seule la partie N/O, soit une superficie de 0,5 ha, a fait l'objet de l'évaluation archéologique. Trente sondages ont été effectués, représentant 7 % de la surface accessible. À la limite ouest de l'emprise, deux sondages se sont révélés positifs. Il a été observé, d'une part, les fondations en calcaire blanc du mur est d'un bâtiment gallo-romain et, d'autre part, une fosse à usage de dépotoir, qui a livré un important mobilier céramique, constitué en majorité d'amphores du type Gauloise 4. Les recherches en cours de céramologie et l'étude de la faune apporteront des renseignements complémentaires sur la chronologie absolue et les habitudes alimentaires.

La deuxième phase, se déroulant en novembre et décembre 2000, a concerné la parcelle 100, le cœur du site archéologique.

• Cinquante sondages ont été ouverts, représentant 10 % de la surface accessible. L'objectif premier a été de dégager au maximum les traces des différents bâtiments pour relever un plan cohérent.
Ainsi, les fondations des bâtiments composant le quartier artisanal ont été mises au jour. Les bâtiments s'articulent autour du four, en partie dégagé et observé par F. Wideman. La décharge d'amphores, de tuiles et de briques se développe à l'ouest, sur une superficie de 2000 m. À l'est de ce groupe artisanal, se développe un pôle de sept bâtiments rectangulaires d'une surface de 70 à 300 m² et de même orientation.
Les fondations mises au jour sont en moyen appareil de calcaire blanc local, lié au mortier de chaux. Elles ont une largeur variant de 0,5 à 0,7 m. Les éléments de toiture à l'intérieur des bâtiments sont nombreux, témoignant d'une couverture de tuiles.
Les travaux de topographie en cours permettront d'établir un schéma d'organisation spatiale et économique.

Les premiers résultats de cette évaluation ont montré l'importance du potentiel archéologique du site. En effet, de nombreuses données inédites dans le beaucairois peuvent être collectées. Sa mise en valeur est concevable, s'intégrant dans le programme de recherche développé au Château des Tourelles (en partenariat avec le CNRS) sur les vins gallo-romains. Une étude pluriannuelle de la villa des Tourelles est donc envisagée.

Jean-Marc Ignace
(G.F.A. de Forton, Beaucaire)

CASTILLON-DU-GARD
La Gramière

La villa de la Gramière a fait l'objet cette année d'une deuxième campagne de fouille programmée. Pour ce programme pluriannuel, la stratégie d'une fouille exhaustive, limitée en surface, a été retenue. Ce choix a été motivé par la bonne conservation du site, qui rendait une fouille fine intéressante. Les travaux menés lors de la précédente campagne avaient mis en évidence, autour de la citerne gallo-romaine fouillée en 1995 par J.-P. Beaumont, les traces d'une occupation du Haut-Empire jusqu'à la fin du haut Moyen Âge. Ces premiers travaux ont également révélé une bonne conservation des vestiges, caractérisée par d'importantes élévations et une stratigraphie atteignant en moyenne 1 m. La conservation de sols du haut Moyen Âge, rare sur les sites ruraux, constituait également un trait intéressant du chantier, même si cette importante occupation médiévale masque sous d'épais remblais les niveaux antiques, quand elle ne les a pas bouleversés (fosses ou terrassements). La surface fouillée reste aujourd'hui modeste (500 m²). Pour mener à bien notre programme, deux campagnes de fouille ont été organisées, la première durant les vacances de Pâques, du 17 au 30 avril, la seconde durant les vacances d'été, du 31 juillet au 31 août.

• L'Antiquité

Comme cela avait été déjà remarqué lors du diagnostic réalisé dans la partie sud du chantier (zone 2) il existe, sous l'état d'occupation antique actuellement visible, des niveaux plus anciens. Ceux-ci ont été pour la première fois rencontrés au nord du chantier (zone 1) dans un sondage profond et se présentent sous la forme d'une couche d'effondrement de toiture associée à un niveau extrêmement charbonneux pouvant correspondre à une charpente calcinée. Ces niveaux devraient être fouillés lors de la prochaine campagne de fouille.

L'état suivant est particulièrement bien conservé. Il est caractérisé par plusieurs pièces de grandes dimensions bâties contre le mur qui soutient la terrasse supérieure de la villa. La salle 7 couvre une surface utile de 110 m². Son sol est composé d'un tuileau doté de quatre rigoles E-O. Peu profondes (de 5 à 10 cm), celles-ci se répartissent selon un schéma cohérent : deux rigoles encadrent la salle au nord et au sud (à environ 1,5 m des pignons nord et sud), deux autres sont situées dans l'axe médian à faible distance l'une de l'autre. Les rigoles médianes encadrent dans la partie fouillée un dé en pierre, qui annonce vraisemblablement une série de piliers axiaux divisant la salle en deux nefs. À l'ouest, on trouve une autre grande salle (12) de 85 m² dont seule la partie nord a été dégagée. Le mur nord comprend vers l'est une large ouverture (3 m) ayant fait l'objet a posteriori d'un bouchage sommaire avec des pierres. La base de cette ouverture se situe à un niveau surprenant puisqu'il surplombe de 0,5 m le sol de la pièce (fenêtre ou ouverture à caractère technique). Le sol de la pièce correspond à un tuileau comportant également une rigole orientée.

Ces grandes salles avec rigoles d'écoulement ne trouvent pas, à notre connaissance, de parallèles dans la littérature régionale. Une hypothèse nous paraît cependant pouvoir être avancée : celle de logements pour les animaux. Si les exemples antiques font défaut, les périodes plus récentes (périodes moderne et contemporaine) livrent des installations comparables. De grandes salles à sol en dur et à rigoles sont traditionnellement associées au logement d'animaux (principalement des bovins et des porcins). Différents ouvrages qui traitent de la question proposent des organisations d'étables et de porcheries similaires (nous sommes redevables à L. Vidal de nous avoir communiqué toute une bibliographie sur le sujet). Bien entendu, cette hypothèse est à considérer comme une piste de travail, que la suite de la fouille devra confirmer. Si l'existence d'étable sur le site se vérifiait, elle constituerait sans aucun doute un des aspects les plus intéressants du chantier. Les connaissances sur les conditions d'élevage dans les villae restent bien minces et l'on peut supposer que cet exemple apportera des informations précieuses. En ce sens, l'étude archéozoologique s'avère plus que jamais indispensable, de même que des analyses sur les sédiments (micromorphologie, étude des phytolithes).

• Le début du Moyen Âge (VIe-VIIe s.)

Cette période est très bien représentée. Elle est caractérisée par de nombreuses couches et structures. Les vestiges de cette période portent la trace de nombreux remaniements, probablement peu éloignés dans le temps si l'on en juge par l'homogénéité des ensembles céramiques. Globalement, les occupants du site ont tiré parti des éléments encore visibles de la villa. Ils ont utilisé le grand mur de terrasse contre lequel ils ont construit, à l'est, une petite habitation. Parallèlement, une pièce de la villa a continué d'être occupée avec surélévation progressive du niveau de sol. Cette « survie » du cadre architectural romain est particulièrement sensible et mérite d'être soulignée. En effet, si la persistance et la réutilisation des constructions antiques devaient être fréquentes au haut Moyen Âge, elles sont rarement démontrables faute de vestiges suffisamment conservés. Ces occupations s'accompagnent du creusement de plusieurs grandes fosses au sud du chantier (zone 2). Dans ce secteur, on trouve également plusieurs silos. Les constructions de cette période contrastent nettement avec celles de l'établissement antique. Elles sont mises en œuvre avec une certaine rusticité. Les murs, tous à liant de terre, sont peu fondés et devaient présenter pour certains une stabilité discutable.

• Période carolingienne (IXe-XE s.)

L'époque carolingienne est représentée principalement à l'est du chantier. La structure la plus marquante correspond à une grande fosse de 4 m de long sur 3 m de large. Son comblement se compose essentiellement de cailloux informes. Un possible niveau d'occupation a été

repéré au fond de la fosse (non fouillée). Il s'agit d'une couche argileuse avec de nombreux fragments de céramique grise. La régularité du creusement de cette fosse et la présence probable d'un sol d'occupation laissent penser qu'il s'agit d'une cabane excavée.

On trouve également d'autres aménagements parfois difficiles à interpréter (petites fosses, mur semi-circulaire) ainsi que plusieurs silos.

Loïc Buffat, Josselyne Guerre (Ville de Castillon-du-Gard)
avec la collaboration de M. Jouffroy, N. Lalande,
G. Payan, N. Rovira i Buendia et N. Viala

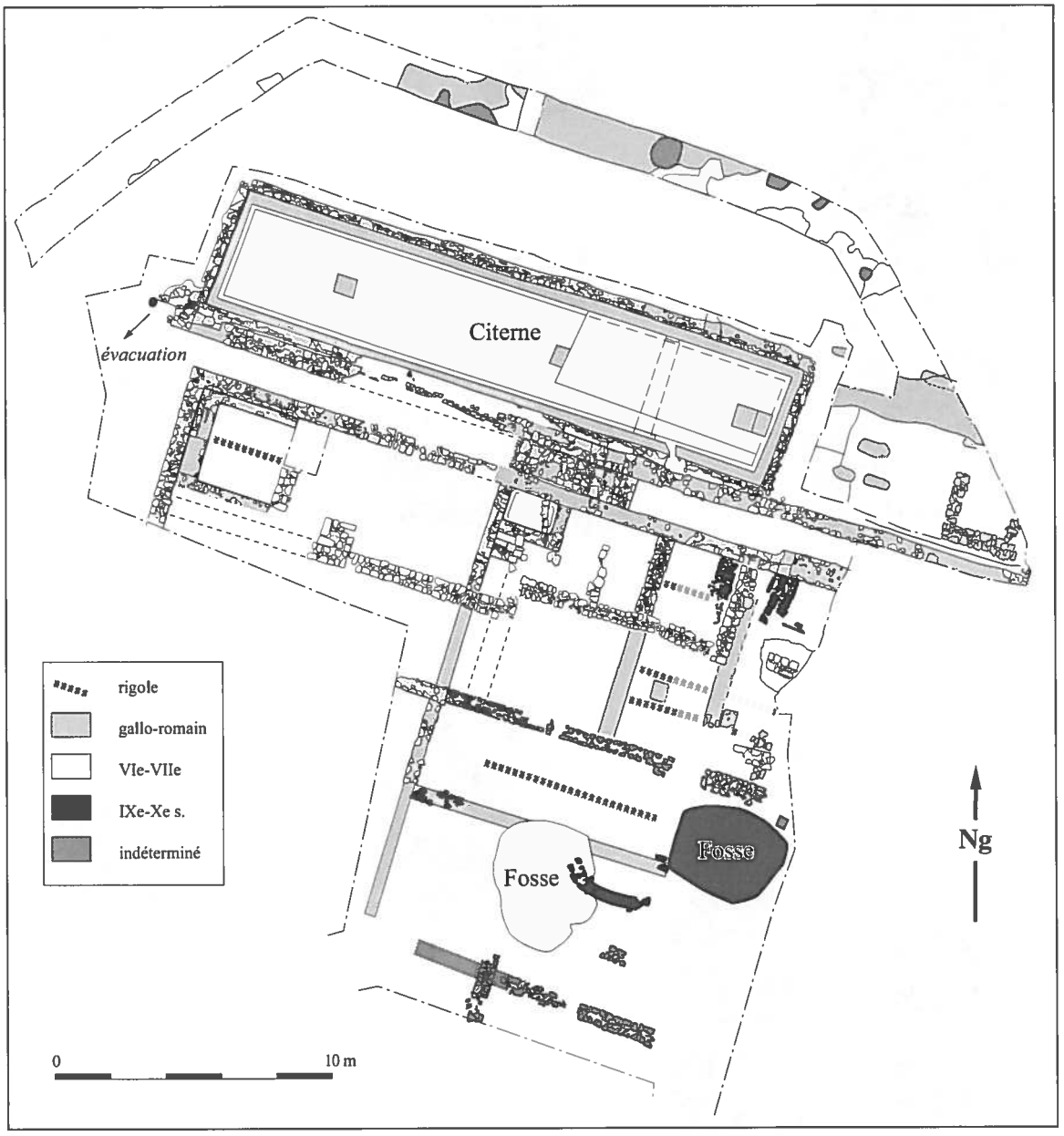

FIG. 10 : CASTILLON-DU-GARD, LA GRAMIÈRE
PLAN D'ENSEMBLE DES VESTIGES
(L. BUFFAT, J. GUERRE, G. MARCHAND)

CAVILLARGUES
La Roquette

NÉOLITHIQUE MOYEN, HT-EMPIRE, ANTIQUITÉ TARDIVE

Les travaux antérieurs à l'année 2000 ont mis en évidence deux occupations distinctes, l'une préhistorique et l'autre gallo-romaine. La nature de l'occupation préhistorique, caractérisée par des aménagements épars – une fosse, des empierrements de nature indéterminée, un trou de poteau et un dépôt animal –, n'a pas été définie (habitat ?). Toutefois, quelques formes céramiques, des décors, deux fragments de carène à cordon multiforé et des lames en silex ont permis de la situer dans le Néolithique moyen. L'occupation gallo-romaine est représentée par un petit établissement antique. Celui-ci a existé du Ier s. jusqu'à la première moitié du IVe s.

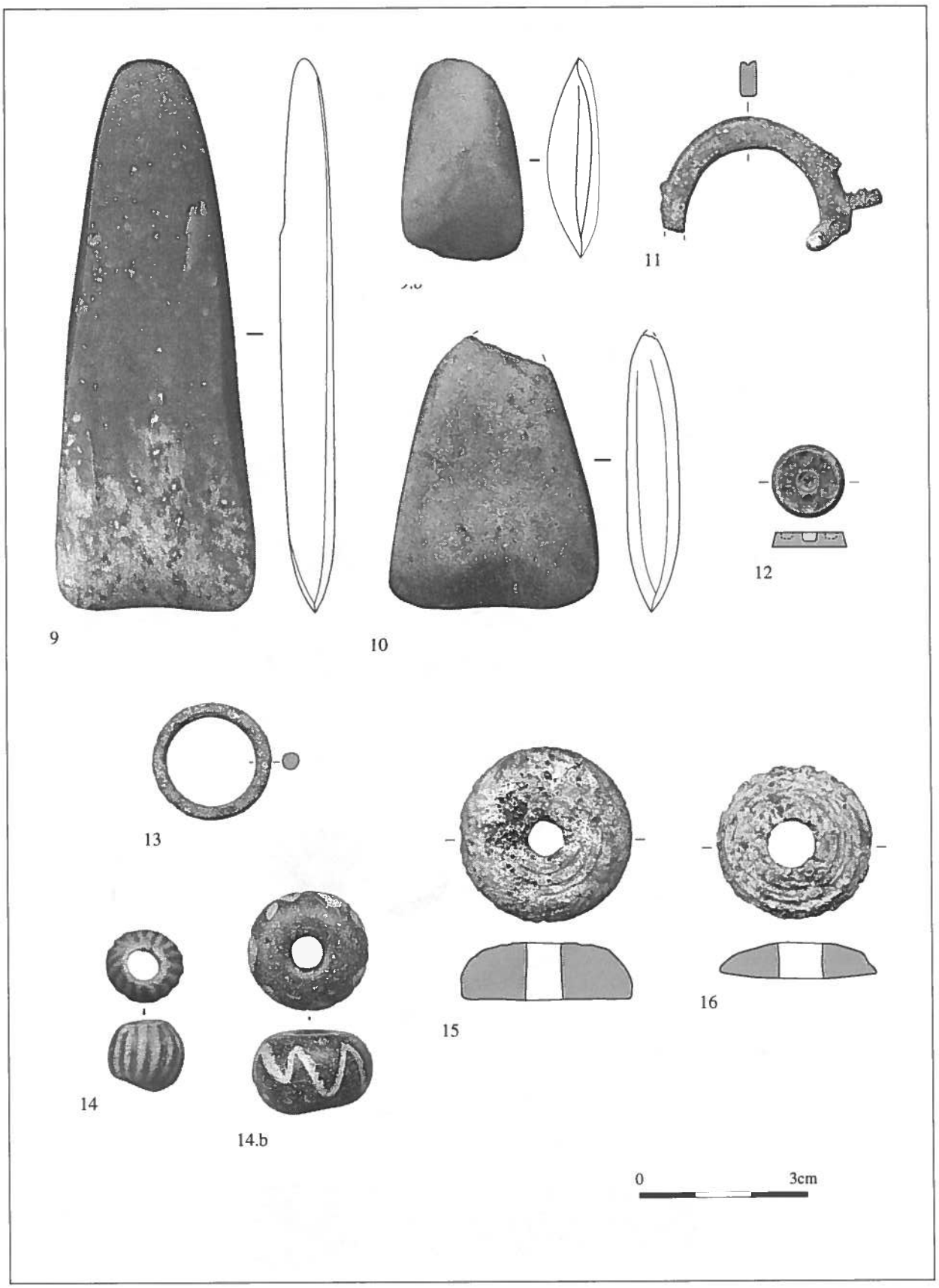

FIG. 11 : CAVILLARGUES, LA ROQUETTE
MOBILIER DIVERS
(DAO : S. LANCELOT)

ap. J.-C. Trois grandes phases architecturales ont été distinguées (A, B, C). Elles correspondent soit à des transformations importantes, soit à des agrandissements.

Durant les campagnes de l'année 2000, comme prévu, un dernier terrassement à la pelle mécanique a été nécessaire pour mettre au jour intégralement le bâti gallo-romain. L'aire de fouille couvre au total 850 m². Cependant, une surface d'un peu plus de 200 m², située sur le site même, a été réservée au stockage des terres. Les recherches ont principalement porté sur la zone nouvellement décapée (pièce 12), la cour COU7, et le nord de la pièce 8. Par ailleurs, quelques observations ponctuelles ont été menées. C. Bioul a effectué la levée des points topographiques à partir desquels doit être établi le plan général des vestiges.

Nous supposions, les années précédentes, que la partie domestique de l'établissement rural de La Roquette se situait au nord. Le décapage manuel de cette partie a permis de dégager une pièce de 10,5 m de longueur sur 6,40 m de largeur[1] non fermée à l'est (PCE12). À l'intérieur de cette pièce, ont été découverts quinze fosses à dolia et un fond de dolium encore en place. Il s'agit en fait d'un cellier qui a manifestement servi à stocker du vin. Le mur nord MR1028 de ce cellier possède des contreforts. Au nord de ce même mur, se trouve un caniveau en tegulae bordé par un muret.

Le puits localisé dans la cour a été entièrement fouillé. Il mesure 0,96 m de diamètre. Son cuvelage est construit avec des moellons en grès sans liant. Sa profondeur est de 7 m. Son comblement a livré une quantité impressionnante de macro-restes dont des pépins de raisin (plusieurs milliers), des pépins de pommes, des noix (plusieurs centaines), des noisettes, des noyaux d'amandes, des noyaux d'olives, des noyaux de cerises et une pomme de pin. Parmi le bois recueilli, plusieurs objets ont été reconnus, notamment des manches d'outils et un pilon. Sont issus également du puits : une monnaie, un petit marteau en fer, des perles et plusieurs vases au 3/4 complets.

Au nord du puits, une fosse assez vaste présente un creusement accentué linéaire et s'appuie contre le mur du cellier. Cette fosse contenait principalement des pierres de toutes dimensions. Elle pourrait correspondre au soubassement d'une montée d'escalier, laquelle permettrait d'accéder à un éventuel étage. Aucune pièce domestique n'ayant été définie de façon certaine, on peut se demander si la partie domestique de la ferme gallo-romaine n'a pas été aménagée à l'étage. Pour l'instant, nous n'avons que des présomptions quant à ce possible étage. En revanche, les murs maçonnés du bâtiment n'auraient eu aucun mal à supporter un étage.

Par ailleurs, dans la cour, trois fosses préhistoriques ont été localisées. Deux ont été vidées. L'une d'elles a fourni un matériel céramique (dont plusieurs formes archéologiquement complètes) et lithique (une quinzaine de lames) d'époque chasséenne.

Sous le niveau de sol en terre battue de la pièce interprétée comme étant un appentis, un aménagement excavé à fond plat de 1 m de profondeur a été partiellement observé. Il faudra attendre le dégagement complet de cette structure du Haut-Empire (cave, fossé ?) pour tenter de l'interpréter.

Un creusement du Haut-Empire de nature indéterminée d'environ 1,30 m de profondeur (largeur non connue) se prolonge sous la zone de stockage des terres. Cette dernière sera décapée et étudiée lorsque le terrain sera remis dans son état d'origine.

Deux foyers ont été coupés pour étudier la façon dont ils ont été construits et les niveaux sur lesquels ils reposaient.

Dans une couche de nivellement, un squelette de cheval a été identifié. La tête du squelette est manquante ; elle a été coupée par la fosse d'un dolium. Signalons qu'il s'agit du troisième dépôt observé dans la même couche de nivellement ; les deux autres étant un chien et des pattes de bovidés.

Un aménagement préhistorique, situé à 0,35 m sous un mur d'époque gallo-romaine, reste énigmatique. Il est constitué d'une tranchée rectiligne de direction N-O/S-E de 0,40 m de largeur pour 0,10/0,15 m remplie de petites pierres. Seule, la mise au jour complète de cette structure pourrait permettre de la comprendre.

En l'an 2001, deux campagnes de fouilles (à 8/10 personnes, de 3 semaines/1 mois chacune) sont prévues ; l'une aura lieu en avril et l'autre en juillet. Les objectifs sont d'achever l'exploration du bâtiment gallo-romain déjà bien avancée. Les aménagements seront traités en priorité. Parallèlement, les vestiges préhistoriques seront recherchés. Leur fouille permettra de les interpréter et éventuellement de comprendre à quel type d'occupation ils correspondent. Pour cela, il sera nécessaire de réaliser à la pelle mécanique au moins deux grandes fenêtres de plusieurs mètres de côté. Le démontage d'une partie des architectures de l'habitat romain est inévitable. Les recherches portant sur la période préhistorique seront menées en association avec C. Georjon.

Bénédicte Robin-Petitot et Hervé Petitot

[1] Toutes les dimensions sont données dans œuvre

CONGÉNIES
Le Pesquier/Grange de Jaulmes

Cette opération est préalable à l'implantation d'une ZAE sur un secteur archéologiquement sensible. La zone à expertiser couvrait environ 0,7 ha divisée en quatre parcelles correspondant en grande partie à l'annexe de l'ancienne gare de Congénies (stockage, chargement,...parcelles C1104 à 1106) et à un jardin (parcelle C1103). Vingt tranchées ont été ouvertes à la pelle mécanique sur les deux premières parcelles.

Ce secteur avait déjà fait partiellement, par le passé, l'objet de repérages et de fouilles concernant principalement la fin du Néolithique et le début de l'âge du Bronze (Pesquier-Grange de Jaulmes /J.-M. Roger, P .Boutié, X. Gutherz) et, plus au sud, la Protohistoire (la Chazette/ M. Py). Une occupation plus ancienne du Néolithique moyen avait aussi été reconnue ponctuellement lors de ces premiers travaux.

Les fouilles avaient montré l'existence d'un large fossé d'enceinte qui enclot un secteur d'habitat en pierre sèche datable du Chalcolithique. Plusieurs campagnes avaient permis le dégagement d'une cabane à abside et de traces d'habitat plus récentes (Bronze ancien épicampaniforme) fossilisées dans le sommet du comblement du fossé. Une phase campaniforme intermédiaire avait été reconnue dans le comblement même (Campaniforme rhodano-provençal). Ces premières investigations montrent l'interêt de cette succession d'occupations qui s'étalent chronologiquement entre le milieu du troisième millénaire av. J.-C. et le début du second et voient se « croiser » deux cultures (Fontbouisse et Campaniforme) dont les relations restent à préciser.

Le diagnostic de juin 2000 a permis d'apporter quelques données supplémentaires concernant l'extension et l'état de conservation de ces sites d'habitat. De manière générale, on observe un nivellement récent de ce terrain probablement réalisé lors de l'installation de la gare et de ses annexes. Il affecte particulièrement la moitié est du secteur diagnostiqué (tiers est de la parcelle C1105 et parcelle C1106) où le substrat apparaît souvent immédiatement sous les terres récemment remaniées. La majeure partie des vestiges se trouve par contre dans la partie ouest.

Les différentes occupations sont présentées chronologiquement.

• Le Néolithique moyen/Chasséen a été reconnu uniquement dans la tranchée 2 à 1,70 m de profondeur (US1012). La structure observée était installée anciennement sur une légère pente sud qui marque le rebord nord d'une dépression. Cette dernière est actuellement comblée par des sédiments organiques qui montrent l'installation progressive d'un marécage. L'extension de cette occupation « profonde » n'a pu être évaluée.

• En ce qui concerne le Chalcolithique, une nouvelle cabane à abside (et son sol) a été découverte dans un bon état de conservation. L'extension du fossé extérieur a été précisée et permet une première approche de la forme et de la surface de l'espace enclos qui occupe une largeur de 80 m d'est en ouest et d'au minimum 90 m du nord au sud. D'autres fossés observés anciennement montrent de probables subdivisions de l'espace intérieur. Par ailleurs, le sondage réalisé a montré une nouvelle fois les différentes phases de fonctionnement et en particulier une occupation tardive conservée au sommet du comblement d'une portion du fossé. Ces observations restent à dater plus précisément et s'inscrivent dans la problématique générale du site qui touche au statut et aux relations des différentes cultures en présence (Fontbouisse et Campaniforme).

• L'occupation de l'âge du Fer est marquée principalement par une fosse (FS1005) et par un niveau de quelques centimètres d'épaisseur qui occupe toute la surface des tranchées 1 et 2 (moins nettement) entre 0,70 et 0,80 m de la surface actuelle. Ces restes sont à relier au site fouillé il y a quelques années à une centaine de mètres au S-E (la Chazette) dont les datations coïncident (Ve s. av. J.-C.). La surface des sondages ne permet pas d'apprécier le statut (sols, épandage fort, dépotoir,...) de ce dépôt ni son extension et l'existence éventuelle d'autres structures en creux.

• Les vestiges récents concernent uniquement (en dehors de l'archéologie ferroviaire) des traces parcellaires modernes ou contemporaines qui ne pourraient être prises en compte que dans le cadre d'une étude beaucoup plus large (cadastre napoléonien, etc.).

Ce diagnostic confirme d'ores et déjà l'importance de ce site quant aux problématiques sur la fin du Néolithique et le début de l'âge des métaux dans notre région. Son bon état de conservation et sa longue durée d'occupation permettraient, par une fouille plus large, une bonne approche de cet aspect.

Gilles Escallon
(AFAN Méditerranée)

MANDUEL
ZAC St-Paul/Les Molles

Cette opération de fouille archéologique s'est inscrite en amont d'un aménagement concerté plus important dit Zac du domaine de St-Paul : il s'agit, dans le cadre d'un plan global d'extension de l'habitat, de la réalisation, par la société Foncier Conseil, de voiries et de lots sur une superficie d'environ 13,3 ha.

Préalablement, le potentiel archéologique de cette Zac a été évalué par le biais d'une prospection pédestre et d'un diagnostic mécanique, tous deux conduits par Hervé Petitot. Ces deux interventions ont, entre autres, révélé une importante occupation fontbuxienne dont l'intérêt semblait indéniable (forte densité de vestiges en creux, homogénéité culturelle probable, matériel bien conservé, faune nombreuse...).

La fouille du site chalcolithique du domaine de St-Paul a été réalisée par quatre personnes durant un mois. Ces moyens limités ont contraint à faire des choix draconiens qui rendent les résultats de la fouille sans doute bien peu représentatifs des réalités de ce type de site fossoyé du Chalcolithique. La priorité a été donnée à un décapage extensif assez large compte tenu du temps imparti très limité, afin de comprendre l'organisation spatiale générale du site ; elle s'est faite au détriment d'une investigation fine des structures (9 % seulement des 238 structures recensées ont été fouillées) et donc de la compréhension de la structuration intra-site.

Le site se situe dans l'une des dépressions du compartiment nord de la Costière du Gard, dépression fermée comblée par des lœss riches en carbonates. Dans le contexte caillouteux de la Costière, ce type de zone déprimée, plus ou moins humide, avec des sols légers, faciles à cultiver, est attractif pour l'implantation humaine.

Le site se présente comme un réseau extrêmement dense de structures fossoyées de formes diverses et de teintes sombres (se détachant bien du substrat lœssique encaissant plus clair).

Il se structure à partir de fossés qui remplissent probablement le double rôle de drain et de limite ceinturant de façon continue ou non des espaces de superficie variable. En particulier, un grand fossé sans doute circulaire, repéré sur 130 m, et peut-être doublé par un second, paraît former le cœur du système. Des ajouts successifs de nouveaux fossés se greffant au noyau central dessinent un maillage qui développe le site sur au moins 2 ha. Les 20 % décapés (4000 m²) montrent un tissu dense de plus de 200 fosses venant s'articuler avec ces fossés avec de fréquents phénomènes de recoupements ou de coalescence (la contiguïté des creusements et des phénomènes importants de ruissellement ont souvent fusionné les structures en de larges anomalies informes).

Le statut réel de ces fossés et leurs relations chronologiques sont difficiles à connaître. Le comblement des fossés rend compte d'un colmatage progressif mais n'atteste, par exemple, d'aucun système de palissade. Il est possible que l'ensemble soit le résultat d'une évolution chronologique précise du site : il y aurait un noyau central, un premier espace habité ceinturé par un ou des fossés, et une évolution possible par agrégats successifs de nouveaux fossés délimitant d'autres espaces. Le site entier dans son état final pourrait se présenter comme un vaste et dense réseau alvéolaire. Il s'agit d'un modèle de développement tout à fait hypothétique hérité d'une lecture des vestiges uniquement spatiale, qui plus est partielle.

L'organisation du site est d'autant plus difficile à établir que, si l'homogénéité culturelle est argumentée (la céramique permet de rattacher la très grande majorité des structures au même horizon culturel fontbuxien), le problème de la synchronie exacte des structures reste entier. Les structures se recoupent, parfois en s'ignorant. On devine une « certaine durée de vie » du site à travers la chronologie des événements dans plusieurs zones (présence de sépulture dans des fossés ou dans des structures abandonnées ; dynamique de comblement de fossé postérieure à une sépulture ; dépôt du cadavre d'un bovin après l'abandon d'une cave aménagée, etc).

L'image qui se dégage est celle d'une occupation fontbuxienne à la fois assez longue (plusieurs années, plusieurs décennies ?), sans doute discontinue (avec des phases d'abandon), en tout cas incluant des phases bien distinctes marquées par d'évidents déplacements des activités.

Les conditions taphonomiques et en particulier la destruction importante du site (sur une profondeur d'au moins 0,50 m, due notamment aux mises en culture successives) sont les raisons les plus plausibles pour expliquer l'absence de vestiges directs d'habitat. Un habitat dont on ne peut douter de l'existence au regard des quelques structures en creux profondes identifiées par la fouille et du mobilier qu'elles recèlent : fosses d'extraction, silos, dépotoirs, fosses de stockage, cave aménagée. Pourtant, c'est un habitat qu'il nous faut complètement imaginer à partir d'indices insuffisants : vraisemblablement un bâti en terre et en bois ne laissant pas de traces profondes et peut-être situé dans les rares mais notables zones vierges de creusements (on doit nuancer en rappelant que les fragments de torchis et de terre séchée avec empreintes trouvés dans les dépotoirs indiquent au mieux la présence de bâti en terre crue mais peuvent provenir de plusieurs autres types de structures construites : greniers, cabanes, fours...). C'est une reconstitution logique et pourtant contredite par le seul aménagement construit retrouvé lors de cette fouille : une cave, d'environ 4 m², soigneusement dallée avec des plaques calcaires qui a pu servir de foyer ou de four. Cette cave partiellement comblée devient ensuite un dépotoir et reçoit le dépôt sommaire du cadavre d'une vieille vache sans doute impropre à la consommation.

L'histoire propre de cette structure illustre bien l'idée d'une occupation assez longue scandée par des temps d'abandon.

La présence des dalles calcaires dans un tel contexte sédimentaire suppose une source d'approvisionnement à plusieurs kilomètres. Elle ne prouve pas forcément une relation de site à site entre la plaine et les habitats de garrigue, mais nuance le postulat selon lequel le choix des matériaux de construction dépendrait uniquement du potentiel naturel (très) local (construction de pierre sur les coteaux calcaires et construction en terre et/ou bois en plaine).

La présence de sépultures postérieures ou antérieures ou contemporaines des autres structures rappelle la variété des destinations d'une même zone et souligne la mobilité ou la multiplicité du statut du site. Il serait bien prétentieux à partir de trois exemples de tirer des enseignements sur la pratique funéraire dans cet établissement de plaine ; la simplicité apparente des sépultures, inhumation dans une fosse en pleine terre, ne doit pas cacher certains aspects « originaux », notamment par rapport aux pratiques funéraires connues dans les garrigues : il s'agit de tombes individuelles et le défunt repose en décubitus dorsal ou latéral droit. Des pierres calcaires, des galets et un fragment de meule procèdent manifestement d'un dépôt volontaire et accompagnent le défunt. Dans un cas, le corps est calé par des galets et des blocs couvrent et (peut-être) signalent la tombe ; pour cet exemple, la décomposition semble s'être effectuée dans un espace vide, ce qui laisse supposer un dispositif funéraire plus complexe qu'il n'y paraît.

Le mobilier est issu en grande partie des dépotoirs, ou des silos et des structures de stockage parfois reconverties en zones de déchets. À la rareté du silex (13 éclats et 4 fragments de lamelle) et l'absence du cuivre, deux variables semble-t-il récurrentes de tous les sites de plaine (Gard et Hérault), s'oppose l'abondance du mobilier céramique dont les caractères tissent un lien fort avec l'ensemble des sites gardois. L'ensemble très homogène des 2300 tessons récoltés se rattache au faciès central du groupe de Fontbouisse (faciès gardois) caractérisé en général par une grande variété des formes et la proportion relativement importante de formes à carènes vives.

L'une des caractéristiques dominantes de ce site est la quantité importante et la qualité de conservation des restes osseux, parfois supports d'un artisanat sur os notable (poinçons, ciseaux). L'étude archéozoologique montre que « les éleveurs du domaine de St-Paul » consomment leurs troupeaux, préférentiellement du mouton et du bœuf, dont les services (lait, laine, trait, bât...) ne sont pas identifiables ; le porc est totalement absent. Ils ne pratiquent pas la chasse au grand gibier.

Le site du domaine de St-Paul, grand établissement fossoyé fontbuxien établi en plaine, fait écho au site proche du Moulin Villard, fouillé il y a une dizaine d'années à Caissargues. Il entretient des liens variés avec les garrigues gardoises et la plaine littorale confirmant la diversité du paysage culturel fontbuxien.

Il y a cependant encore fort à faire pour comprendre l'organisation de ce type de site, sa durée de vie, ses temps d'occupations distincts et sans doute ses multiples statuts. Pour prétendre répondre correctement à ces questions, simples, l'investigation archéologique devra à l'avenir être à la fois beaucoup plus large et plus fine, sinon elle se condamne à répéter les mêmes interrogations ou au mieux à ne rajouter qu'une unité supplémentaire et quelques faits à la documentation existante.

Jean-Yves Breuil (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de C. Bouttevin (anthropologie),
G. Escallon (céramologie), V. Forest (archéozoologie),
C. Noret (resp. de sect.), S. Aïssa, J.-L. Aurand, C. Bres,
P. Gros, S. Lancelot, V. Lelièvre, H. Petitot, et A.Recolin

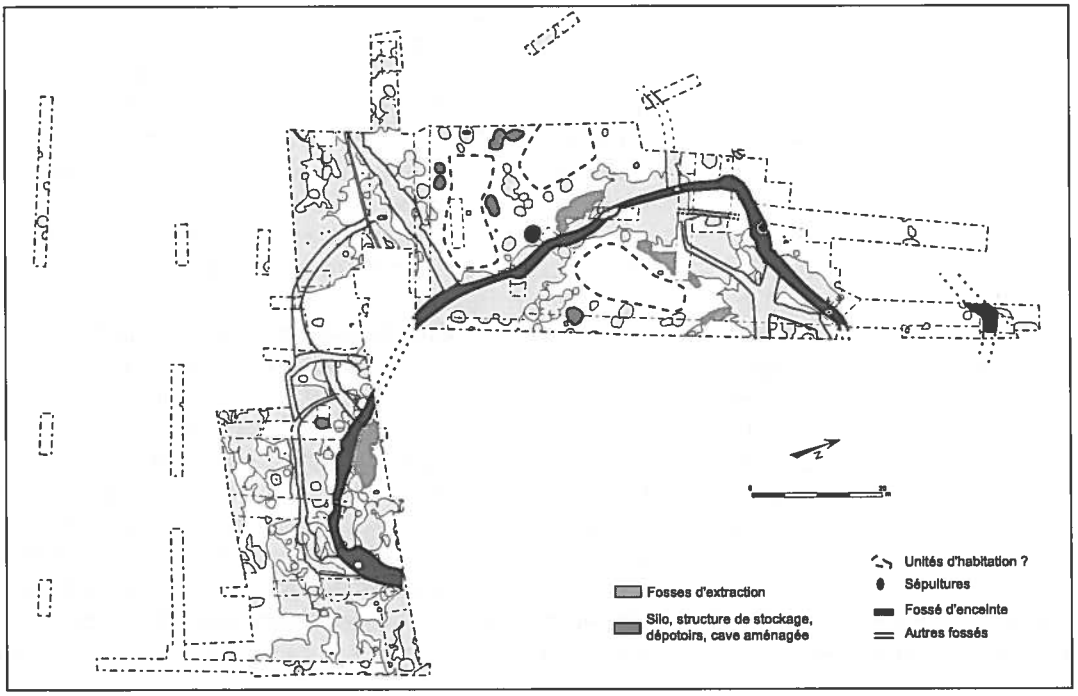

FIG. 12 : MANDUEL
ZAC ST-PAUL/LES MOLLES
HYPOTHÈSE DE RESTITUTION SPATIALE
(DAO : A. RECOLIN, V. LELIÈVRE)

MANDUEL
La Treille

Le compartiment nord de la Costière du Gard (ou de Nimes) est constitué pour l'essentiel de dépôts caillouteux à affinité rhodanienne du Pléistocène ancien et moyen. Ce secteur de la Costière est caractérisé par une topographie assez molle, formée de grandes surfaces sub-horizontales (terrasses alluviales) souvent constituées dans leur partie supérieure de matériaux fins. Un des traits morphologiques majeurs de cette région reste la présence de dépressions fermées, inscrites dans les terrasses rhodaniennes, parmi les plus grandes et les plus marquées de la Costière du Gard : les dépressions de St-Vincent, de Campuget et de Manduel-Redessan.

Leur creusement est vraisemblablement le résultat d'une érosion éolienne forte que l'on peut attribuer à la deuxième moitié du Pléistocène moyen. Postérieurement, elles ont connu une évolution longue et complexe, aujourd'hui mieux connue, grâce en particulier aux travaux sur le TGV Méditerranée. Un des éléments les plus remarquables (et commun aux trois grandes dépressions) reste l'abondance des dépôts fins, éoliens (lœss ou limons lœssiques), d'âge récent (Pléistocène terminal) qui fossilisent à la fois les niveaux alluviaux et les colluvions du Pléistocène moyen final et du Pléistocène supérieur ancien. Ces dépôts sont particulièrement bien représentés dans la dépression de St-Vincent (Jarnègues) où leur puissance peut dépasser 4 m (Bazile 1999). À l'Holocène, en liaison avec la remontée générale du niveau de base marin, ces grandes dépressions se sont transformées en zones marécageuses avec des étangs plus ou moins temporaires, entraînant la formation de sols hydromorphes en partie aux dépens des sédiments éoliens mais également des colluvions complexes qui les fossilisent dans les points bas.

La dépression de Manduel-Redessan reste assez peu marquée dans le paysage. Fortement anthropisée, avec une expansion des deux villages liée à la proximité de Nîmes, cette dépression restait peu propice aux observations de terrain et aux prospections. La création récente d'une Zac (Zac St-Paul) à vocation pavillonnaire, à l'ouest du village de Manduel, a suscité une évaluation archéologique partielle, dirigé par Hervé Petitot (1999) ; ce diagnostic a conduit à la découverte de vestiges d'âges divers, du Paléolithique supérieur à l'époque romaine :

– La zone 1, sur le rebord sud de la dépression, a révélé un site fossoyé du Chalcolithique Fontbouisse, mais également des traces du Néolithique ancien (Épicardial) et de la période gallo-romaine ; elle a fait l'objet d'une opération de sauvetage sous la responsabilité de J.-Y. Breuil (cf. supra).

– La zone 2, en bordure de l'ancien étang holocène, a montré plusieurs occupations dont, principalement, un habitat (?) de l'âge du Fer, stratifié dans un sol hydromorphe (0,70 m) correspondant à l'ancien étang, et un niveau d'occupation à structures conservées du Paléolithique supérieur dans les lœss sous-jacents, ici peu épais (0,90 m). L'ensemble repose sur des cailloutis siliceux concrétionnés de petit module.

La présence de Paléolithique supérieur, attribué dans un premier temps à un Magdalénien moyen, justifia notre intervention dès la phase de diagnostic et allait nous conduire à envisager une opération de fouille programmée durant l'été et l'automne 2000.

La campagne d'été a démarré à la fin du mois de juin avec une semaine consacrée aux terrassements et à la préparation du chantier avec une équipe réduite de six personnes. Elle fut précédée d'une campagne d'études « sitologiques » et géologiques début juin, pour préciser le cadre environnemental du gisement au sein de la dépression fermée de Manduel et, plus largement, le secteur nord de la Costière. Ces travaux, sur financement CNRS (UMR 5059), s'inscrivent dans une problématique de recherche sur les formes en creux du Languedoc rhodanien, anciennes zones humides, voire palustres, comme les dépressions fermées et certaines vallées (Vistrenque en particulier).

Cette campagne a largement confirmé l'intérêt et l'importance du site et, très rapidement, la découverte de plusieurs pointes à dos caractéristiques (Pointes de la Gravette) autorisa son vieillissement et son attribution chronologique au Gravettien ou Périgordien supérieur, dans une phase relativement ancienne, soit un âge compris vraisemblablement entre 26000 et 28000 avant le présent.

Le matériel, plus de 7500 objets enregistrés et cotés, est abondant et diversifié. Ce sont environ 3500 objets lithiques qui ont pu être récoltés durant le mois de juillet avec environ 150 outils typologiquement définis dont une majorité de burins.

Les Gravettiens ont utilisé en partie la matière première locale (galet de la Costière), mais surtout des matières premières allogènes, dont du silex du bassin tertiaire de Collorgue-Aubussarguies. Sous réserve d'une analyse approfondie (en cours), une importation des principaux supports utilisés est probable. La forte patine liée aux conditions d'hydromorphie rend cependant l'identification des matières premières délicate.

L'étude préliminaire de l'industrie confirme bien son appartenance à un Gravettien sans outils spéciaux et que nous aurions tendance à rapprocher d'un Gravettien ancien de type « Périgordien IV » (cf. niveau 5 de l'abri Pataud).

Les gravettes (et microgravettes) sont relativement abondantes (16 %) ainsi que les burins majoritairement dièdres (15 %) , l'emportant sur les burins sur troncatures (11 %) ; la part des grattoirs, de bonne facture, n'est pas négligeable (13 %). On note également un effectif important

de lamelles à dos (26 %) et quelques outils divers comme les perçoirs dont des micro-perçoirs et de rares troncatures. Il n'y a pas de burin de Noaille. Cette industrie se démarque donc assez nettement du Gravettien régional, plutôt final, à pointes à crans (la Salpêtrière) ou à lames retouchées et appointées (la Verrière), proche du Gravettien final provençal.

On signalera également d'assez nombreux outils sur galet (quartzite) de la Costière, principalement des « choppers ». La présence de cet « outillage lourd » n'est sans doute pas fortuite et doit être mise en liaison avec la fonction du site. Malgré l'absence de faune, digérée par la pédogenèse, on ne peut s'empêcher de penser au traitement de produit de la chasse et plus particulièrement d'animaux de grande taille.

Un des éléments remarquables du site reste la présence de structures et quatre mois de fouille programmée nous ont permis d'aller au bout, non sans difficultés, du décapage d'une « unité d'habitation » d'environ 150 m², organisée autour d'un unique foyer, le foyer F7. L'habitat présente également plusieurs groupements de galets, la plupart du temps fragmentés par la chaleur, et en général attribués à des « vidanges » ou rejets de foyers. Il semble difficile au moment de l'écriture de ces lignes de donner une interprétation définitive de ces éléments structurants de l'espace habité.

On signalera encore plusieurs fragments de coquillage marin (Pecten) et d'abondants fragments de matières colorantes ; certain semblent provenir du Cénomanien de l'Uzège.

Il est prématuré de se prononcer sur la nature et le statut du site de la Treille. Cependant, la caractérisation du type d'habitat sera sans doute possible, malgré l'absence de faune qui représente un handicap certain, mais non insurmontable. L'impression générale reste celle d'un campement « léger » avec peut-être une fonction répétitive (chasse ?), et non d'un habitat « lourd » pour ne pas employer les termes de sites de concentration ou d'agrégation.

Sous réserve des études en cours, le site de la Treille renouvelle nos connaissances sur le Paléolithique du Languedoc rhodanien avec la mise en évidence d'une phase ancienne du Gravettien qui doit pouvoir s'inscrire dans la fourchette 28000/26000 ans BP. Nous n'en sommes pas surpris et, dans un travail récent (Bazile 1999), nous avions souligné le caractère lacunaire de la séquence de la Salpêtrière avec un « trou » de presque 6000 ans entre l'Aurignacien de CG5/SLC4 (28000 BP) et le Gravettien à cran (22000 BP) des couches 30 O-P = E.

La Treille est la première occupation du Paléolithique supérieur « en place » révélée dans les dépressions de la Costière nord ; à ce jour, seules des indications de surfaces étaient connues à Campuget et dans la dépression de St-Vincent.

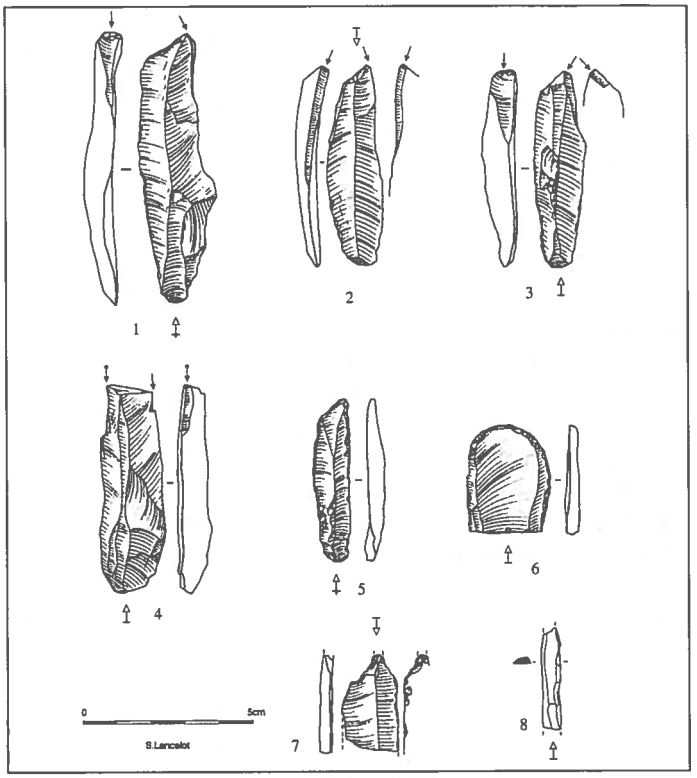

FIG. 13 : MANDUEL, LA TREILLE
INDUSTRIE LITHIQUE DU GRAVETTIEN (PÉRIGORDIEN SUPÉRIEUR)

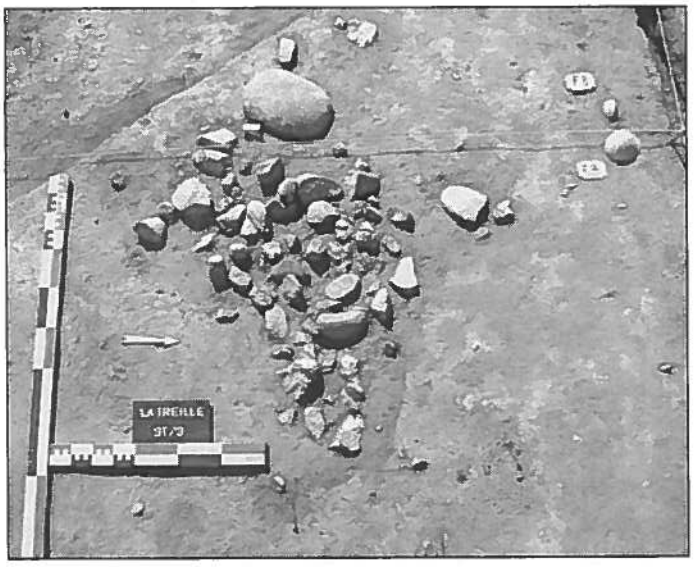

FIG. 14 : MANDUEL, LA TREILLE
VUE DU FOYER F7 (PREMIER DÉCAPAGE)

Outre son intérêt archéologique, qui n'est pas à démontrer, le gisement de La Treille apporte des éléments précieux pour la compréhension d'un géosystème original, les dépressions fermées de la Costière du Gard ; il permet de confirmer l'hypothèse, déjà avancée, d'une sédimentation éolienne forte au Pléistocène supérieur terminal de 28000 à 13000 ans avant le présent. Enfin, et surtout, il montre un stade encore mal connu du Paléolithique supérieur languedocien, le Gravettien ou Périgordien supérieur, sans doute dans une phase ancienne (cf. Périgordien IV) de cette entité culturelle.

Il s'agit donc d'un site de première importance, capital pour la connaissance du Paléolithique supérieur dans le département du Gard et, au-delà, la France méditerranéenne.

Frédéric Bazile
(CNRS-UMR 5059, Vauvert)

MILHAUD
Careiron et Pesquier

FIG. 15 : MILHAUD, CAREIRON ET PESQUIER
TERRAZZO À DÉCOR DE TESSELLES ET DE CRUSTAE

L'évaluation archéologique conduite du 12 décembre 2000 au 8 janvier 2001 s'inscrit dans le projet de construction d'un lycée dont les aménagements couvriront une surface de 3,5 ha. Les 48 tranchées réalisées représentent entre 6 et 7 % de cette superficie. Des prospections répétées depuis 1980 signalaient l'existence d'un site gallo-romain et d'une occupation de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. L'intervention de diagnostic a confirmé la présence de l'habitat pressenti lors de ces travaux préliminaires et apporte des précisions sur la chronologie des occupations successives.

Des vestiges attribuables au Néolithique final ont été reconnus dans la partie sud du terrain sous la forme d'une concentration de trous de poteaux et d'une fosse. Au centre, ce sont quatre autres fosses qui ont livré du mobilier céramique du Ier âge du Fer, de type Suspendien, accompagné de tessons d'amphores étrusques et massaliotes. Les constructions d'époque romaine (milieu du Ier s. ap. J.-C.-Ve s.) occupent l'extrémité nord du terrain et se développent sur environ 3000 m². Un mur de colonnade est associé à des pièces à sols de béton dont un terrazzo à décor de tesselles et de crustae (fig. 15). Il pourrait s'agir de la partie résidentielle d'une villa. Elle est accompagnée d'un espace de cour limité au sud par une voie dans lequel quelques sépultures en coffres de tuiles ont été repérées. Au-delà de l'axe viaire, semblent se développer des aménagements qui relèveraient d'un secteur à vocation artisanale, avec les vestiges d'un four. L'occupation tardo-antique et médiévale (VIe-XIIe s., avec un probable hiatus au cours des IXe et Xe s.) est attestée par une quarantaine de silos qui se cantonnent dans les limites de l'établissement antique. Des restes de foyers sont signalés à l'emplacement de l'habitat antérieur et une sépulture sous lauzes dans l'ancienne cour. On signalera, en outre, en limite sud du terrain, la présence de trois sépultures en coffre de bois, dont la chronologie n'est pas établie.

Dans toute l'emprise du projet, les tranchées de diagnostic ont livré des fossés et des drains. Ces nombreux témoignages de la mise en valeur des terres doivent être considérés comme une conséquence de la proximité permanente d'un pôle de peuplement et d'exploitation des terroirs, de l'époque antique à l'époque moderne. Les vestiges d'un chemin de 4 m de large ont été reconnus. Daté de l'Antiquité tardive, son tracé est pérennisé dans le parcellaire moderne sous la forme d'importants fossés. L'observation du cadastre napoléonien montre que le réseau viaire, dans ce secteur au sud du village actuel (villa Amiglavum, créée au XIIe s.), converge vers un point central, un nœud qui peut correspondre à l'emplacement du village médiéval initial ou à celui d'un lieu de culte primitif auquel le site de Careiron et Pesquier peut être rattaché.

Aurélie Dumont et Laurent Vidal
(AFAN Méditerranée)

NIMES
Porte d'Auguste

Les travaux effectués par l'IRAA du CNRS, sur des crédits qui lui ont été attribués par la ville de Nîmes, dans le cadre de la restauration et de l'aménagement du site de la porte d'Auguste, dirigés par l'Architecte en chef des Monuments Historiques J.-F. Grange-Chavanis, ont porté, d'une part, sur les blocs découverts et ceux déjà connus entreposés sur le site et, d'autre part, sur le monument lui-même.

• **Les blocs**

L'enlèvement de l'enduit recouvrant certains des murs modernes de clôture a fait apparaître des blocs antiques en remploi, dont le relevé en place a été fait. Trente-deux blocs ont été découverts dans le mur limitant le site à l'ouest (fig. 16) et six dans celui bouchant la baie d'accès à l'intérieur de la tour nord de la porte. Parmi ces remplois, les blocs provenant de la carrière de Barutel sont largement majoritaires, dans une proportion de 4 pour 1 par rapport à ceux provenant de l'ensemble que forment les carrières de Roquemaillère, les blocs de l'une et de l'autre ayant été utilisés à la construction de la porte, les premiers en partie haute, les seconds en partie basse. En règle générale, les blocs ont été regroupés dans la maçonnerie de moellons et rarement dispersés ; ils ont été réutilisés sans préoccupation de leur litage, de façon à présenter en parement leur face la mieux conservée ou présentant leur surface maximale, en majorité des lits d'attente, mais aussi, en ordre décroissant, des faces de joint et des faces brisées, des lits de pose. Il est probable que la quasi-totalité de ces blocs provient de la porte elle-même, bien que les seuls que l'on puisse identifier comme tels avec une relative certitude soient deux claveaux (23 et 33) ainsi qu'une série de blocs à parement convexe, un dans le remplissage de la baie d'accès à la tour nord (37), les autres regroupés au centre du mur ouest (9 à 11, 15, 17, 18 et 29), provenant du mur de la partie semi-circulaire des tours ; la hauteur de deux d'entre eux est connue (15 et 29), ce qui permet de rapprocher de cette série d'autres blocs d'une hauteur voisine (7, 27, 28, 30, 31) dont le parement est en retour d'équerre ou inconnu, mais qui ont pu appartenir les uns et les autres à la même assise.

Trente-six blocs, très divers, étaient entreposés sur le site, certains posés sur les deux degrés du mur de fond ouest, d'autres au sol, d'autres enfin, constitués uniquement de fûts ou de tambours de colonne, complets ou partiels, alignés, régulièrement et largement espacés en limite d'un haut degré situé en avant du mur de clôture nord, donnant l'impression, fausse, d'une colonnade, qui n'a jamais existé à cet endroit.

Trente-trois fiches ont été remplies, rendant compte de la totalité de ces blocs (identification, description, nature du matériau, croquis coté, photographie) et une proposition a été faite (plan et élévation) pour leur présentation : trois blocs, de faibles dimensions, entreront dans les réserves du musée ; deux blocs seront replacés dans la maçonnerie médiévale, à proximité des restes de l'escalier hélicoïdal dont ils ont très vraisemblablement fait partie, trois dalles seront posées au sol, dix fûts, tambours ou parties de tambour seront placés au sol au pied du haut degré nord précité, suffisamment rapprochés les uns des autres pour ne pas donner l'impression de la restitution d'une colonnade, le reste des blocs sera regroupé par famille sur les deux degrés du mur de fond ouest.

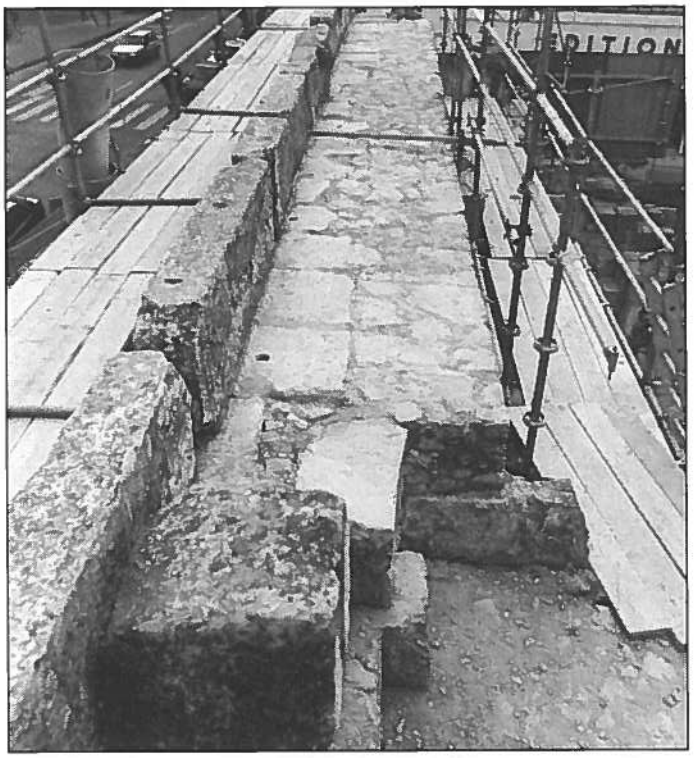

FIG. 16 : NIMES, PORTE D'AUGUSTE
VUE DU LIT D'ATTENTE DE LA FRISE ET DE CELUI DE L'ARCHITRAVE APRÈS L'ENLÈVEMENT DE LA CHAPE MODERNE DE PROTECTION
(CLICHÉ : J.-L. PAILLET)

• **Le monument**

Un relevé au 1/20 (plan et coupes) a été fait après l'enlèvement de la chape de mortier moderne recouvrant la partie haute de la porte et avant la mise en place d'une nouvelle protection s'étendant également aux blocs de frise ; ont été ainsi dessinées les diverses cavités figurant sur le lit d'attente de ces derniers blocs (trous de louve, trous de pince) et la partie arrière des blocs d'architrave, inconnue jusqu'alors (fig. 17) : de part et d'autre, ce relevé s'est étendu aux blocs, pour la plupart antiques, réutilisés au cours de la restauration ancienne du monument. La présence des échafaudages a été mise à profit pour compléter les relevés antérieurs par celui de l'escalier partiellement conservé dans la tour nord (plan et coupe).

Pierre Varène, Jean-Louis Paillet
(Architectes DPLG)

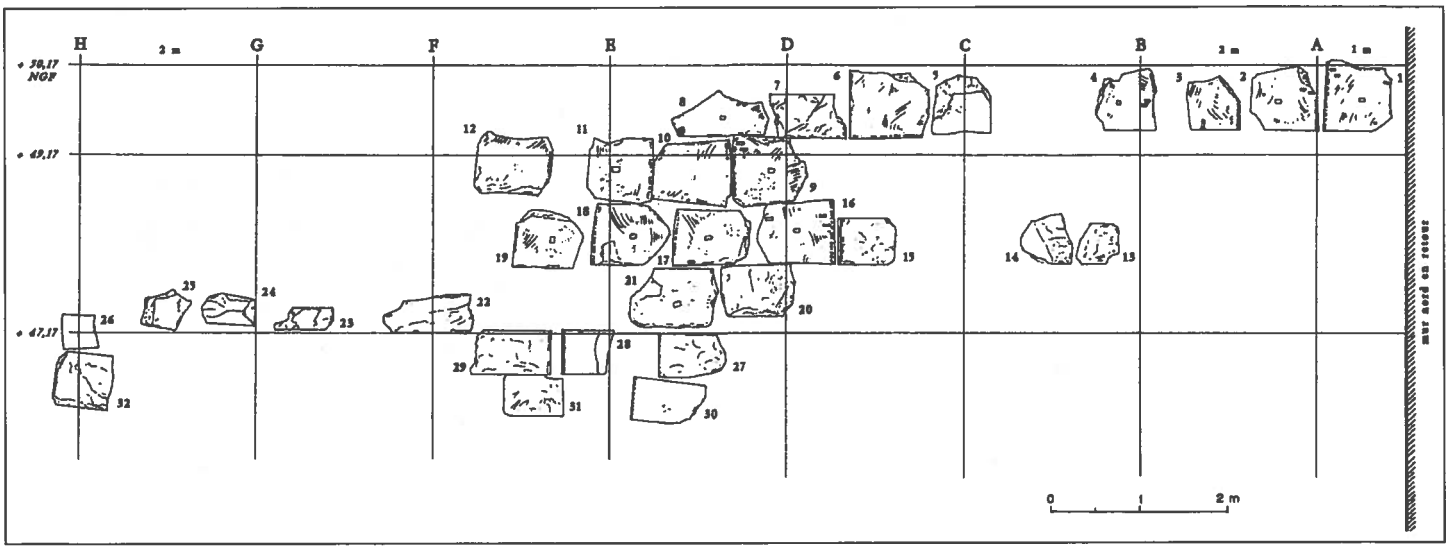

FIG. 17 : NIMES, PORTE D'AUGUSTE
RELEVÉ DES BLOCS ANTIQUES REMPLOYÉS DANS LE MUR DE CLÔTURE OUEST
(P. VARÈNE, J.-L. PAILLET)

NÉOLITHIQUE FINAL, ÂGE DU FER

NIMES
Collège de la Révolution

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

La fouille du collège de la Révolution a été réalisée durant les vacances d'été 2000, à l'occasion de l'agrandissement et de la rénovation des locaux actuels. Il est situé au cœur de la ville antique, en pied de pente du Mont Cavalier. Il occupe une pente douce n'excédant pas 5 % qui offre la possibilité d'aménager de larges terrasses sur lesquelles les maisons peuvent se développer sans grandes contraintes topographiques.

Il se situe immédiatement au sud d'un quartier qui a connu un nombre important d'opérations archéologiques (Garmy et Monteil, 1997 : Le Quartier Antique des Bénédictins à Nîmes, découvertes anciennes et fouilles 1999-1992. DAF n°81).

• État I : Préhistoire

Pour les périodes anciennes, des traces d'une occupation préhistorique ont été entr'aperçues. Elles se résument à quelques débris céramiques récoltés en remblais, ainsi qu'à une fosse qui a livré peu de mobilier. Cette occupation a pu être datée de la fin du Néolithique.

• État IIA : Protohistoire ancienne

Il faut attendre le IVe s. av. J.-C. pour identifier une nouvelle phase de fréquentation du site. Elle se signale au travers de quelques fosses et des restes d'un foyer en partie est de la zone fouillée.

• État IIB : Protohistoire récente

L'étape suivante se situe chronologiquement à la charnière du IIIe s. et du IIe s. av. J.-C. On peut supposer dès cette époque la mise en place de terrasses, même s'il n'a pas été possible de le démontrer à la fouille. Les articulations topographiques mises en place sont celles qui subsisteront durant toutes les périodes antiques. Quatre plans de terrasse se dessinent. Elles sont orientées d'est en ouest, perpendiculairement à la pente. Celle-ci n'étant pas particulièrement forte, le dénivelé observé entre les différents plans de terrasses est de faible amplitude (0,20 à 0,30 m).

Dès cette époque, deux secteurs s'individualisent : l'un en partie ouest du site, l'autre en partie est.

En partie ouest : des sols de terre ont été vus en sondage. Ils peuvent présenter des caractères de sols stratifiés, mais présentent par ailleurs des caractères de sols de jardins. Des canalisations de drainage ou d'irrigation parcourent ces terrasses et soulignent la destination que l'on suppose agricole, vouée à cette partie du site.

En partie est : les restes de cette occupation ne sont pas très nombreux, mais sont suffisamment conséquents pour que l'on puisse concevoir un établissement structuré. On a pu observer des restes de murs, des lambeaux de sols, ainsi qu'une plaque foyère.

L'image produite par le dispositif de ces aménagements, reflète, dès cette époque, une forte occupation, malheureusement mal conservée.

• État IIIA : Période républicaine :

entre le milieu du IIe s. av. et le milieu du Ier s. av. J.-C.

L'époque républicaine voit se mettre en place un véritable quartier d'habitation.

Deux îlots construits apparaissent en partie est du site. L'îlot sud est le plus complet. On peut y distinguer une maison occupant le nord de l'îlot. Cette maison est faite de trois pièces jointives représentant une surface totale de 60 m². Ce plan reproduit le plan des maisons de type protohistorique que l'on connaît régionalement. Des espaces de circulation occupent les zones intermédiaires. Ils forment des « rues » qui s'organisent selon le sens des terrasses. En partie ouest du site, on peut supposer la présence de champs ou de potagers, drainés ou irrigués par des écoulements canalisés.

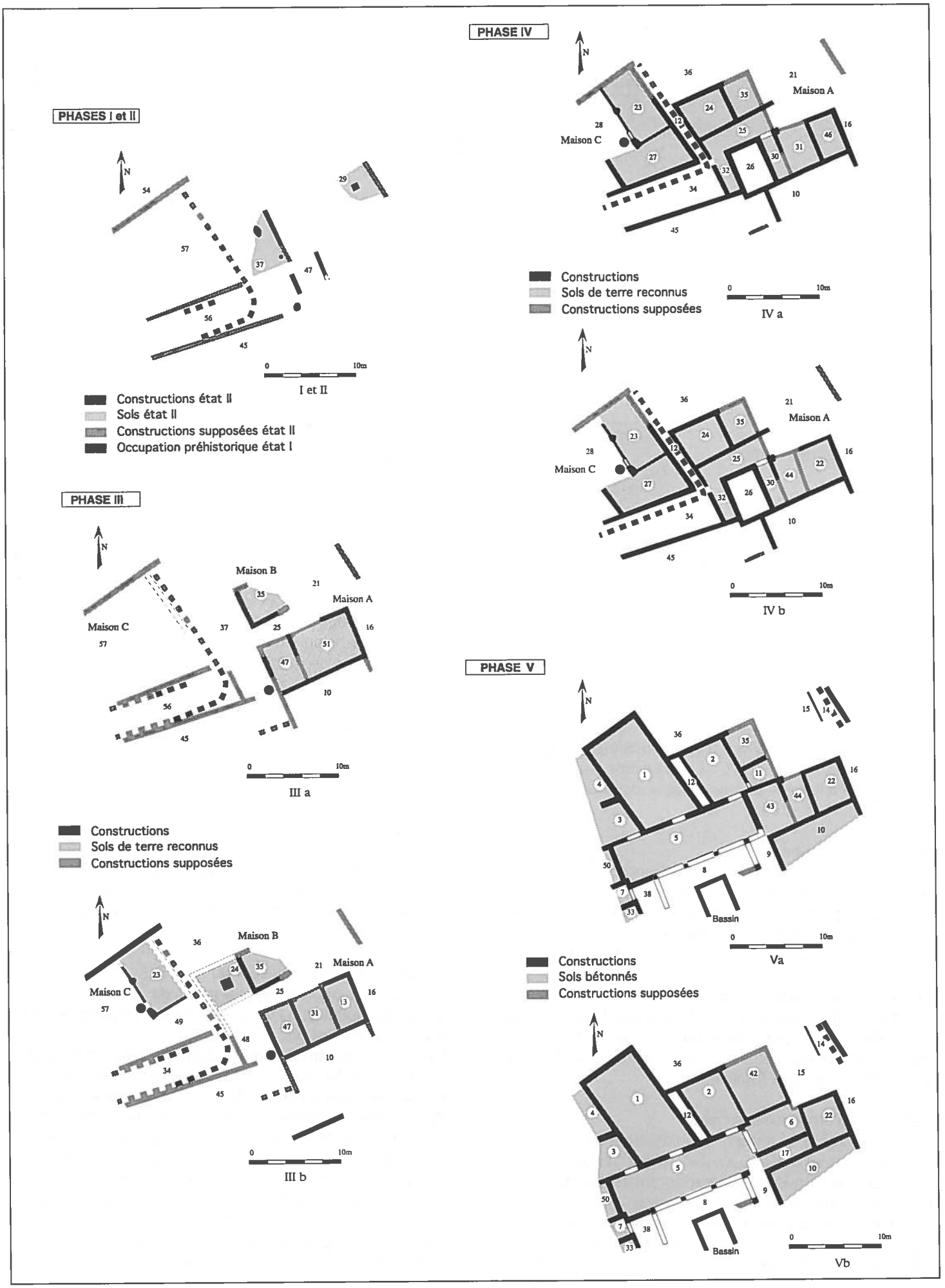

FIG. 18 : NIMES, COLLÈGE DE LA RÉVOLUTION
(DAO : A. RECOLIN ET M. PISKORZ)

• **État IIIB : Période républicaine :**
à partir du milieu du Ier s. av. J.-C.
L'occupation du quartier se densifie encore davantage. Les champs et les potagers sont colonisés par de nouvelles constructions.
Sur le site, le caractère encore rural que pouvait présenter le quartier durant la phase précédente disparaît. De plus, on voit s'amorcer une tendance à la concentration des constructions qui reflète la tendance à une augmentation de la taille des habitations. Les maisons reconnues à l'est sont, certainement dès cette époque, regroupées pour n'en former qu'une. L'agrandissement de ces maisons se fait au détriment des espaces de circulation que l'on a du mal désormais à distinguer sur le site.

• **État IV : Période augustéenne**
La période augustéenne voit l'achèvement de l'urbanisme du quartier, en même temps qu'une modification radicale du plan des maisons ; on observe en effet la création d'un module nouveau d'habitation. À la maison de tradition protohistorique succède une maison au plan centré sur une cour bordée de galeries. Les pièces principales de la maison s'ouvrent au sud sur la galerie, dans le grand axe de la cour. Ce plan, d'inspiration italique, va s'imposer durant les occupations ultérieures. Les techniques de construction présentent des changements : les écoulements (caniveaux et égouts) sont élargis et l'on observe l'emploi de la technique du muret appareillé dans la construction de ces nouveaux égouts. Parmi les techniques utilisées désormais de manière courante dans la construction, on doit mentionner l'emploi des mortiers et des bétons. Les sols bétonnés deviennent fréquents. Cet emploi s'accompagne de décor d'enduits peints retrouvés à l'état de fragments au sein des remblais de démolition contemporains des derniers aménagements de la maison.

• **État V : Second et troisième quart du Ier s. de n.è.**
L'état d'aboutissement de l'évolution des constructions sur le site survient durant la phase qui couvre le second et le troisième quart du Ier s. de n.è.
Désormais, une seule grande maison couvre la presque totalité de la surface du site. Ses dimensions maximum n'ont pas pu être observées, mais sa surface minimum peut être estimée à plus de 900 m². Le plan de type italique reste inscrit dans l'organisation spatiale de la maison. L'espace central est représenté par une grande cour au centre de laquelle on trouve un bassin. Autour du bassin, la cour est en partie dallée, et cernée de galeries sur au moins trois de ses côtés. La galerie nord est la seule à présenter un sol bétonné. Elle offre, en outre, une largeur particulièrement importante (4,50 m). Trois pièces s'ouvrent sur cette galerie. La pièce centrale est particulièrement imposante par ses dimensions : plus de 60 m², et présente le seul décor de sol polychrome des espaces reconnus dans la maison. De façon générale, l'agrandissement de la taille des pièces caractérise l'évolution des habitations. Cette tendance se poursuit jusqu'à l'étape ultime d'aménagement de la maison (phase Vb) où les derniers aménagements reconnus tendent à agrandir encore la taille de certaines des pièces demeurées trop petites.
Les bétons sont, durant cette phase, particulièrement utilisés dans les revêtements de sol ainsi que pour la décoration des pièces.
La presque totalité des sols appartenant à des espaces couverts sont bétonnés. Tous ne portent pas de décoration. Deux types de décors ont été observés :
– le premier emploie la technique de l'opus signinum. Cette technique est employée sur la plupart des sols décorés de la maison ;
– le second emploie la technique de l'opus tesselatum. Cette technique a été observée en pièce 10, à l'angle S-E de la fouille. Elle caractérise des sols de qualité généralement supérieure aux sols en opus signinum. Le fait de retrouver cette technique appliquée à un espace excentré de la maison, non employée dans la décoration de ce que l'on imagine être la pièce d'apparat (pièce 1), nous emmène à nous interroger sur le plan d'ensemble de cette maison, et sur son organisation interne. Les récupérations datant du haut Moyen Âge n'ont malheureusement conservé en place qu'environ 10 cm² de surface de cet ouvrage qui couvrait à l'origine une surface estimée à plus de 9 m², et le motif de la décoration ne nous est pas parvenu. Cette mosaïque est bordée sur deux de ses côtés au moins par ce que l'on a interprété comme une banquette. L'ensemble pose un problème d'interprétation au sein de la maison. Dans l'état de nos connaissances, concernant cette maison, rien ne permet d'affirmer que cette pièce fasse partie de cette maison. Aucune communication entre le reste de la maison et la pièce 10 n'a été observée.

• **État VI: Abandon**
La maison est abandonnée dans le troisième quart du Ier s. ap. J.-C.
L'ensemble est relégué en friche urbaine qui fera l'objet de récupérations jusqu'au XIXe s.

En conclusion, on peut estimer que la fouille, par certains de ses aspects, a confirmé les observations faites à l'occasion des travaux déjà effectués. Ce recoupement d'informations se vérifie en ce qui concerne les occupations anciennes : occupations préhistoriques ; présence de vestiges datant du IVe. s. av. J.-C. ; une urbanisation qui s'affirme à la fin du IIe s. av. J.-C. par la mise en place d'habitations au plan de tradition protohistorique. L'occupation reste lâche en ménageant des espaces ouverts où l'on peut supposer des mises en culture ou de l'élevage.

Vers le milieu du Ier s. av. J.-C., l'urbanisation gagne l'ensemble de la surface fouillée. Ceci passe par le regroupement des parcelles qui a pour conséquence la simplification du réseau de voies de communications, en partie absorbé par cette dynamique et la diminution du nombre des habitations. Cette tendance s'affirme durant l'époque augustéenne avec l'adoption d'un plan de maison d'inspiration italique qui se substitue au plan de tradition protohistorique. Les sols de béton font leur apparition.

Une rupture importante apparaît à la fin de l'époque augustéenne, lorsque se met en place la dernière maison observée. Cette maison est construite en réalisant

la fusion de toutes les constructions préexistantes. Dès cette époque, l'évolution du site sort du schéma que l'on a pu établir à partir des fouilles réalisées sur le quartier des Bénédictins. La position géographique particulière pourrait expliquer la singularité des observations qui ont pu y être faites. En effet, la proximité du centre urbain ainsi que sa position en bas de pente permettent de rattacher ce site à la ville basse, plus qu'à l'habitat de pente. La taille et la qualité des aménagements observés autorisent ce rapprochement. Cependant, on ne peut pas être certain de l'interprétation de cet ensemble. La taille des pièces, le dispositif des espaces et les caractéristiques de certains d'entre eux (pièce 10) permettent de douter qu'il s'agisse là d'une simple maison d'habitation...

Un dernier élément qui particularise ce site est la précocité de son abandon, vraisemblablement vers la fin du troisième quart du Ier s. ap. J.-C. Cet abandon est précoce en comparaison de ce qui a pu être observé sur les pentes, et pourrait peut-être appuyer l'hypothèse selon laquelle cette maison n'en est pas réellement une.

Michel Piskorz, Jacques Planchon (AFAN Méditerranée)

RÉPUBLIQUE

NIMES
4 rue Planas

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée préalablement à la construction d'un immeuble, a permis d'observer la remontée du substrat, par rapport aux données recueillies dans la parcelle voisine.

Le niveau induré de cette formation, atteint dans la plupart des tranchées, est recouvert par une couche d'altérite, constituée de débris calcaires englobés dans un limon argileux rouge.

Une structure, tronconique, à fond plat et ouverture ovale, est excavée dans le substrat. Comblée par du limon ocre brun, ayant livré du matériel céramique attribuable à la période s'étendant du IIe s. au deuxième tiers du Ier s. av. J.-C., elle correspond à un silo et révèle l'exploitation agraire de ce secteur, périphérique à la cité antique de Nîmes.

Frédéric Raynaud
(AFAN Méditerranée)

HAUT-EMPIRE, HAUT MOYEN ÂGE, MOYEN ÂGE

NIMES
Rue du Calvas/rue E. Rostand

Une intervention, conduite durant une seule journée en juillet 2000, était destinée à apprécier le potentiel archéologique d'une parcelle de 460 m², qui avait fait l'objet d'une demande de permis de construire. Elle est située dans un quartier hors les murs, au N-E de la ville antique, sur le tracé de l'aqueduc qui desservait l'agglomération gallo-romaine. Les principales découvertes, des zones de nécropole, ont été effectuées, depuis le siècle dernier, autour de l'ancienne abbaye de Saint-Baudile et de l'église Saint-Julien-hors-les murs. En vis-à-vis du terrain sondé, de l'autre côté de la rue Edmond Rostand, une intervention menée par L. Vidal en 1991 avait permis de reconnaître un tronçon de l'aqueduc antique, quasi parallèle à la rue ainsi qu'une zone d'ensilage datée du Moyen Âge (VIIe-XIIe s.)

Des sondages ont été réalisés aux quatre angles de la future construction qui ne doit occuper qu'une emprise au sol de 172 m². La découverte d'un ossuaire, résultat de la réduction de plusieurs sépultures, confirmerait le rôle funéraire de ce terrain situé au nord du tracé de l'aqueduc. Il est cependant remarquable que dans le cadre des sondages pratiqués, aucune inhumation n'ait été découverte in situ. Les fosses rencontrées pourraient cependant correspondre à des sépultures remaniées, par exemple à des logements de sarcophages. On signalera d'ailleurs la découverte de quelques fragments de calcaire tendre, de couleur claire, retrouvés dans des remblais.

La présence d'horizons stratigraphiques livrant de la céramique médiévale constitue la deuxième observation importante. Ne faut-il pas interpréter le remaniement de la nécropole comme une des conséquences de l'occupation médiévale ? L'histoire du quartier serait ainsi plus complexe qu'une simple cohabitation des vivants et des morts. Une évolution topo-chronologique demanderait à être ébauchée, en tenant compte des effets de polarisation des lieux de culte sur l'habitat et l'espace funéraire.

Christophe Pellecuer (SRA Languedoc-Roussillon),
Marc Célié (AFAN Méditerranée)
et Jean-Michel Pène (SRA Languedoc-Roussillon)

NIMES
Bassin Bérard 1

HAUT-EMPIRE, MOYEN ÂGE

Une intervention archéologique a été menée durant dix jours en amont de la première tranche d'un projet immobilier en un lieu susceptible de livrer des sépultures d'époque romaine ; l'îlot Bérard se situe en effet au sud et non loin de la voie domitienne dont le tracé a été repris par l'actuelle rue de Beaucaire.

À défaut de nécropole, nous nous sommes intéressés à la topographie du site et à son évolution de l'Antiquité à nos jours. Les tranchées ont ainsi permis de révéler la présence d'un terrain originel relativement accidenté dans sa partie orientale, exhaussé et nivelé par apports de gros remblais, et de témoins d'une occupation ponctuelle du secteur durant le Haut-Empire (fossé, fosses, mur). La découverte majeure de cette opération est un important dépotoir qui associe du mobilier de la fin du Ier s. ap. J.-C. ou début du IIe s. ap. J.-C. (essentiellement des amphores) à quelques matériaux de construction (tubulure, brique cuite, marbre).

L'étude géomorphologique préliminaire a permis une première reconnaissance de la stratigraphie du site. Elle met en évidence d'importants phénomènes anthropiques qui sont à l'origine des conditions de dépôt des couches.

Yves Manniez et Pascale Chevillot (AFA N Méditerranée)
avec la collaboration de J.-L. Aurand et S. Aïssa

NIMES
Mas de Mayan

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR, ÉPIPALÉOLITHIQUE

HAUT-EMPIRE, ANTIQUITÉ TARDIVE, CONTEMPORAIN

Ce diagnostic archéologique, réalisé sur l'emprise du futur incinérateur d'ordures ménagères, s'est déroulé pendant trois semaines en octobre-novembre 2000. Le projet couvre une superficie d'environ 4 ha. L'évaluation a porté sur 5 % de cette surface (45 tranchées mécaniques exploratoires profondes en moyenne de 1,10 m). La zone diagnostiquée se situe à 5 km au S-E du centre de l'agglomération nimoise, dans la plaine de la Vistrenque, à une centaine de mètres de l'actuel lit du Vistre.

Ce sont notamment les résultats acquis en 1973 lors d'investigations dans une parcelle voisine et ceux obtenus lors d'une prospection pédestre, conduite par Jean-Michel Pène en 1993, attestant d'un potentiel archéologique important, qui ont motivé cette nouvelle intervention.

Les traces anthropiques majeures repérées lors de ce diagnostic dessinent trois zones sensibles :

• Un gisement du Paléolithique supérieur, stratigraphiquement situé dans la partie sommitale de dépôts « loessoïdes » du Pléistocène supérieur, à 1 m environ sous la surface, a été repéré de manière discrète en plusieurs points de la zone diagnostiquée. En un endroit, cependant, il se matérialise par une forte concentration de galets de quartzite et de silex sur une superficie de 10 m² et sur une épaisseur d'au moins 10 cm. Le caractère in situ de l'occupation ne fait aucun doute. Il s'agit peut-être d'un espace marginal, un lieu d'évacuation (rejet ou vidange), témoignage possible d'une structure latente démantelée. Parmi les quelques 50 témoins lithiques prélevés, l'outillage typologiquement défini se limite à quatre objets peu caractéristiques : deux pièces à dos dont peut-être un triangle scalène, un burin et un grattoir. Une trentaine de mètres plus au sud, un autre gisement, datable de l'Épipaléolithique par la chronostratigraphie et le mobilier, se marque par la présence d'une sorte de « structure-support ? » en périphérie de laquelle se développent un ensemble de galets, de calcaires et de silex marquant nettement la fréquentation. On remarquera la présence de deux pièces à dos dont une pièce à dos typologiquement assimilable à une pointe de Malaurie. Dans les deux cas, les tranchées immédiatement voisines n'ont pas fourni d'indices comparables et il faut vraisemblablement envisager deux gisements assez limités en superficie. Ces deux occupations dessinent une première zone sensible de 1500 m² dans la partie N-E de la zone diagnostiquée.

• L'occupation épipaléolithique ne se limite pas à cette première zone. Elle constitue en fait le point d'orgue de ce diagnostic. Se développant, plutôt de façon discrète, sur toute la partie nord de la zone diagnostiquée, en bordure d'une paléo-dépression, on la retrouve surtout présente, et de manière remarquable, dans la partie ouest : plusieurs galets, des fragments d'ocre, de rares restes osseux et de très nombreux silex repérés dans trois tranchées permettent de circonscrire une seconde zone sensible d'au moins 3400 m². Testé sur une surface réduite, le gisement très dense (plus de 150 pièces/m²) se développe sur près de 20 cm d'épaisseur et paraît représenter un niveau unique. L'industrie typologiquement définie comprend une vingtaine d'objets avec la dominance des pièces à dos, cinq pièces esquillées, deux grattoirs dont l'un à front denticulé, et un unique burin dièdre d'angle sur cassure (fig. 19). On signalera également un gros « chopper » à front denticulé sur galet de quartzite. L'intérêt de ces gisements, propres à compléter les connaissances pour une période mal connue de la Préhistoire languedocienne, est incontestable.

• Le troisième pôle important mis en évidence par le diagnostic est un bâtiment antique installé durant le Haut-Empire. Plusieurs fondations de murs en pierres calcaires ont été perçues, souvent à moins de 0,20 m sous la surface actuelle, définissant une emprise au sol du bâtiment stricto sensu d'environ 1400 m². Seules les structures en creux, du type fosse à dolium, dont l'une est attestée à l'intérieur de la partie bâtie, paraissent avoir été préservées de l'arasement important du bâtiment, dû notamment aux labours. La présece récurrente de mobilier du IV-Ve AD « en périphérie » de ce bâtiment, notamment comblant des fossés ou des mares, et associé à des matériaux de construction, suggère une réoccupation importante de l'endroit à ce moment-là, voire une permanence de l'habitat jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Au-delà de ces trois points forts, le diagnostic a révélé une série assez importante de fossés datables par leurs comblements de l'Antiquité et de l'époque contemporaine. Bien que leur mise en réseau soit difficile à faire à l'échelle du diagnostic (il n'est pas possible de mettre en évidencœ une quelconque structuration plus ou moins organisée de l'espace), certains sont les témoins de la mise en valeur ancienne des sols, au moins républicaine, et d'un découpage a priori souvent renouvelé des 4 ha, au moins durant l'Antiquité. En cela, ils font écho à d'autres aménagements similaires repérés dans la plaine de la Vistrenque. On notera au passage la présence d'une borne dont l'installation pourrait remonter à l'époque républicaine.

En regard de ce que l'on pouvait attendre à partir des trouvailles de 1973 (sondages de F. Bazile et X. Gutherz ayant notamment révélé une fosse d'époque Ferrières), la Préhistoire récente (Néolithique-âge du Bronze) est très peu représentée (quelques très rares tessons signant l'horizon stratigraphique et deux haches polies hors contexte). À la lumière de quelques trouvailles de surface, il est vraisemblable que - si site il y a - il se trouve situé plus au nord. De même, le diagnostic n'a apporté absolument aucune résonance aux indices protohistoriques relevés en 1993. L'autre absence radicale, et

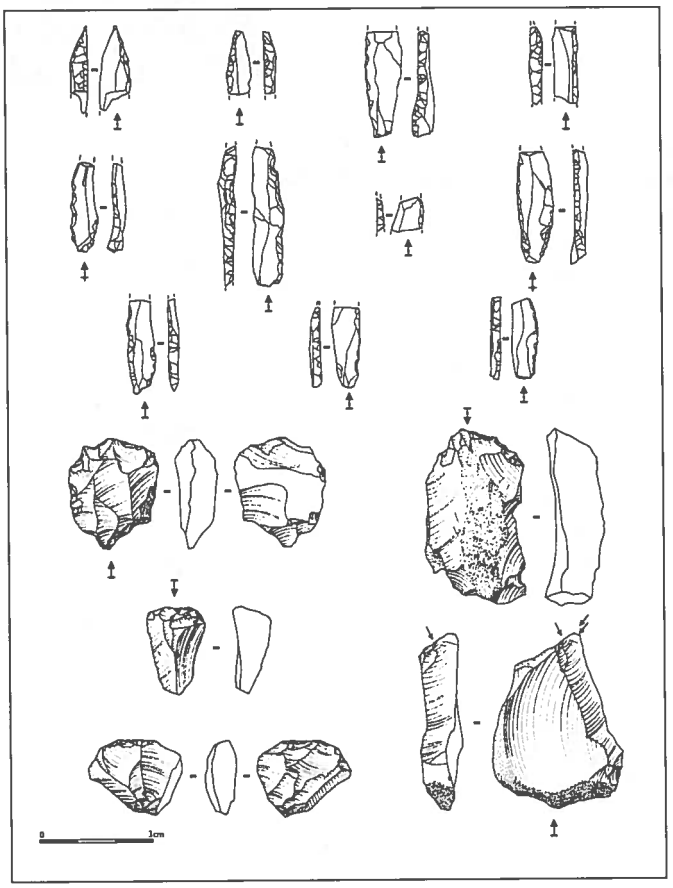

FIG. 19 : NIMES, MAS DE MAYAN
MOBILIER ÉPIPALÉOLITHIQUE :
PIÈCES À DOS, PIÈCES ESQUILLÉES, GRATTOIRS, BURIN DIÈDRE
(DAO : S. LANCELOT)

assez récurrente dans la plaine de la Vistrenque, est la longue période qui couvre tout le Moyen Âge. Les derniers siècles se traduisent par une volonté d'assainissement marquée par de larges fossés qui ont, jusqu'à récemment, assez profondément imprégné le paysage.

Jean-Yves Breuil (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de F. Bazile (CNRS, spécialiste du Paléolithique languedocien), C. Noret (resp. de sect.), S. Barberan, C. Bioul, P. Chevillot, S. Lancelot, V. Lelièvre et J.-C. Meffre

HAUT-EMPIRE, MODERNE

NIMES
Mas Carbonnel/L'Oasis

La fouille archéologique de l'Oasis au Mas Carbonnel intervient en complément de diverses interventions déjà menées dans le même quartier. La fouille a été assurée par deux archéologues Afan (Chr. Noret, H. Petitot) du 26 avril au 11 mai 2000 (20 jours/homme). Le décapage a été réalisé durant quatre jours avec une pelle mécanique Mécalac sur pneus, munie d'un godet de curage de 2 m de largeur

Des vestiges appartenant aux époques gallo-romaine et moderne ont été rencontrés. L'époque augustéenne – début Haut-Empire – est attestée par un silo isolé. À la fin du Ier s.-Ier quart du IIe s. ap. J.-C., deux vignes matérialisées par des fosses oblongues rigoureusement organisées en rangées axées N-S sont séparées par un chemin dont la bande de roulement a disparu. Dans ces vignes, de nouveaux pieds sont obtenus par provignage. Durant la période moderne, le lieu est occupé par une culture en complant de vignes plantées au carré entre lesquelles s'insèrent régulièrement des oliviers.

Les résultats des différentes opérations menées depuis 1992 au Mas Carbonnel participent à la restitution du paysage dans la proche campagne de la cité de Nîmes. Ainsi, à l'époque romaine, ce secteur est occupé par des vignes. D'après la direction des fosses oblongues

reconnues par F. Paone au nord (S-O/N-E), nettement différente de celles des deux plantations relevées à l'Oasis (N-S), on peut supposer qu'il existe au moins trois parcelles distinctes. Considérant la faible surface dans laquelle elles s'insèrent, il semble que ces parcelles soient relativement de petite superficie. Les rangées de fosses mises en évidence à l'Oasis sont axées selon une orientation à 11°O +/- 4° (par rapport au nord lambert III). Les vignes de l'Oasis s'insèrent donc dans le système cadastral Nîmes B. Notons que cette constatation avait déjà été avancée en 1992 par L. Vidal et H. Petitot. En revanche, à l'époque moderne toute l'étendue comprise entre le chemin du Mas de Vignolles, l'avenue P. Gamel et le boulevard Salvador Allende est apparemment occupée par une vigne en partie ou totalement complantée d'oliviers. Cette culture devait certainement être rattachée au Mas Carbonnel. Malheureusement, cette ferme a été détruite en 1992 et n'a pas été étudiée.

Hervé Petitot, Laurent Vidal (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration Chr. Noret

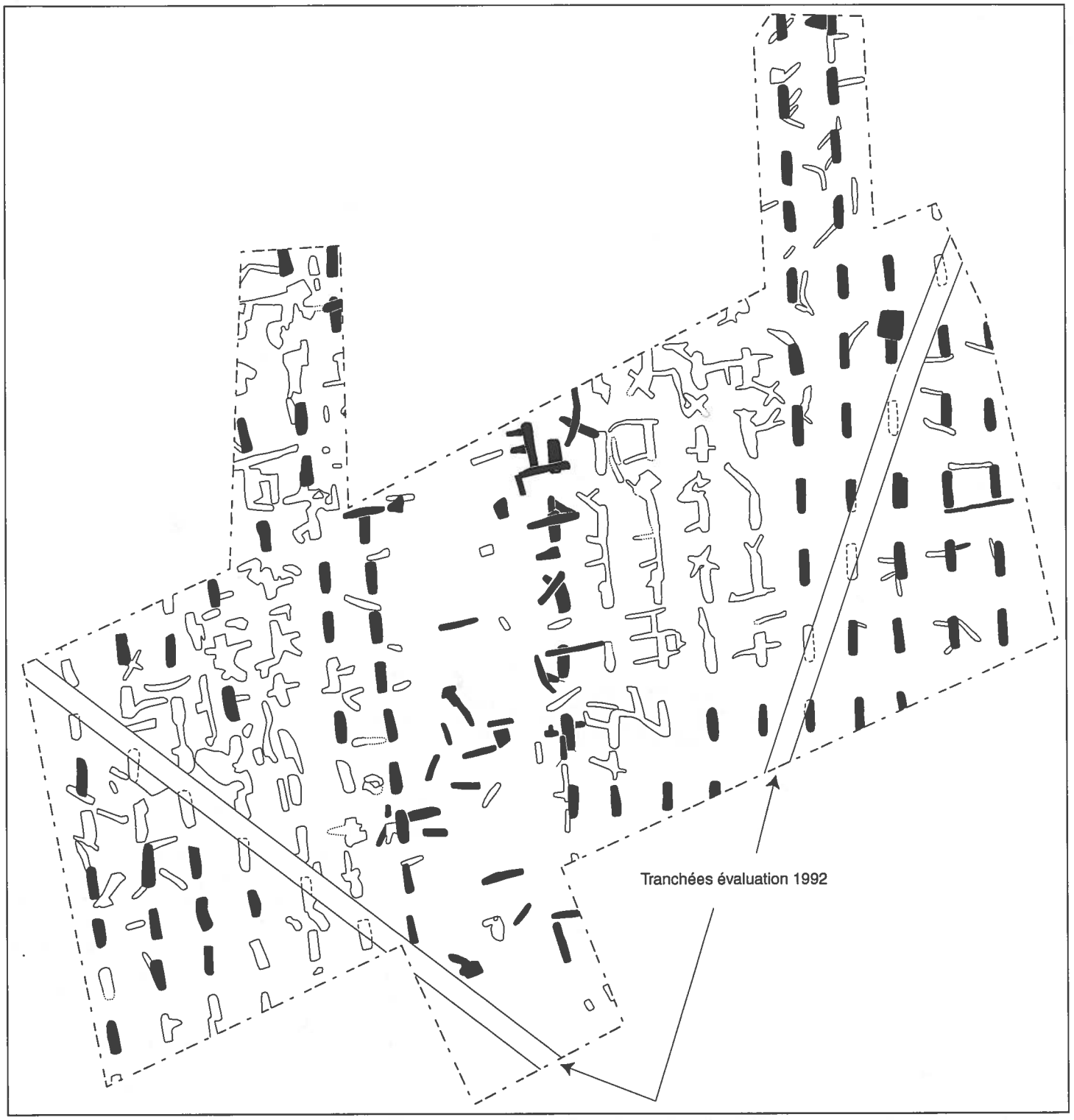

FIG. 20 : NIMES, MAS CARBONNEL/L'OASIS
LOCALISATION DES FOSSES DE PLANTATION GALLO-ROMAINES FOUILLÉES

ÂGE DU FER I, GALLO-ROMAIN

NIMES
ZAC du Mas des Abeilles

L'évaluation archéologique réalisée dans la Zac du Mas des Abeilles, à l'emplacement du futur laboratoire départemental d'analyses vétérinaires, intervient en complément de diverses interventions déjà menées dans la même Zac.

La phase terrain de cette opération s'est déroulée du 6 au 13 juin 2000 et a été assurée par S. Barberan et H. Petitot.

La zone d'étude a été sondée en tranchées, à l'aide d'une pelle mécanique sur pneus munie d'un godet de curage de 2 m de largeur. Au total, sept tranchées de longueur variable et plus ou moins espacées ont été creusées. La surface cumulée des tranchées s'élève à 325 m², ce qui correspond à 6,8 % de la surface à évaluer. Deux jours de pelle mécanique ont été alloués à l'opération.

Des vestiges appartenant à deux périodes différentes ont été rencontrés. Le premier âge du Fer est attesté par un fossé et deux fosses. Le mobilier céramique relativement présent dans ces structures en creux indique un habitat proche, voire situé sur la parcelle où elles ont été repérées mais dont les traces matérielles (foyers, sols, trous de poteau) auraient disparu (érosion, labours). Un fossé apparemment agraire et des céramiques apportées certainement par le biais d'épandages laissent croire que le secteur était cultivé à l'époque romaine.

Hervé Petitot
(AFAN Méditerranée)

ANTIQUITÉ

NIMES
ZAC du Mas des Abeilles (lot 8)

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans une logique d'expertises systématiques des lots appartenant à la Zac du Mas des Abeilles. Dans ce secteur, les lots situés au nord du lot 8, ainsi que les dessertes, ont déjà fait l'objet de travaux de recherche. À ces occasions, une petite ferme d'époque antique avait été vue et en partie fouillée (L. Sauvage, Mas des Abeilles VII, 1998 ; M. Piskorz, Forum Kinépolis II, 1999). Celle-ci occupe principalement l'emprise de la voie actuelle située immédiatement au nord du lot 8.

L'approche en diagnostic de cette parcelle se fixait pour objectif de reconnaître l'environnement sud de cette ferme en cherchant à identifier limites, parcellaire, aménagements divers et tombes éventuelles. Le résultat de cette approche s'est révélé peu riche en informations. Cinq aménagements ont été observés en tranchées, principalement constitués de drains et de fosses empierrées. Ces aménagements complètent le dispositif observé en partie nord, est et ouest de la ferme. Celui-ci est de toute évidence destiné à assainir les sols à caractère hydromorphe aux abords de la ferme.

Michel Piskorz (AFAN Méditerranée)
(d'après le DFS)

FER I, HT-EMPIRE, MODERNE, CONTEMPORAIN

NIMES
ZAC du Mas des Abeilles II-1

L'évaluation archéologique réalisée sur la parcelle HY 104, intervient en complément d'une dizaine d'opérations archéologiques de type évaluation ou fouilles déjà menées dans la même Zac depuis 1997. L'évaluation Mas des Abeilles II.I s'inscrit donc à la suite de toutes ces interventions. Elle a été mise en place, suite au projet par la SENIM (société d'Équipement de Nîmes) de viabilisation de la parcelle qui comprend notamment la construction d'un bassin de rétention d'eau, d'un rond-point et de routes. Après ces travaux, la SENIM vendra le terrain pour la construction d'un ou plusieurs bâtiments.

La zone investie couvre une surface de 11400 m². Elle est comprise dans un rectangle délimité au nord par l'autoroute A9 ; à l'est, par un tronçon désaffecté de la route du Mas de Fléchier ; au sud, par l'actuelle route du Mas de Fléchier ; et à l'ouest, par l'ancienne route de Saint-Gilles.

L'ensemble de la zone d'étude a été sondé en tranchées, à l'aide d'une pelle mécanique sur pneus (16 t) munie d'un godet de curage de 2 m de largeur. Quelques tranchées ont été agrandies ponctuellement pour mieux comprendre certains vestiges en plan. Au total, quinze sondages de longueur variable et plus ou moins espacés ont été creusés. La surface cumulée des sondages s'élève à 883 m², ce qui correspond à 7,7 % de la surface à évaluer. Deux jours et demi de pelle mécanique ont été alloués à l'opération. La phase terrain de l'opération s'est déroulée du 10 au 19 juillet 2000 (7 jours ouvrés) et a été assurée par deux archéologues Afan.

Des vestiges appartenant à quatre périodes différentes ont été rencontrés. Le premier âge du Fer est attesté par un réseau complexe de fossés et des fosses assez disséminées dont la fonction n'a pas été déterminée. Il est possible que ces structures en creux s'organisent dans

un espace cultivé et/ou servant de pâturage, situé à la périphérie d'un habitat potentiel. Un chemin creux antique longé par un muret a pu être mis en évidence sur plus de 115 m de longueur. Tout proche de ce chemin, deux sépultures à incinération du Haut-Empire romain ont été découvertes. Durant l'époque moderne, un nouveau chemin reprenant approximativement le tracé du chemin antique est aménagé. Celui-ci fonctionnera jusqu'à ce qu'il soit coupé par la construction de l'autoroute A9.

Deux fosses de nature indéterminée et deux poteaux télégraphiques ou électriques appartiennent aussi à l'époque contemporaine. Quelques aménagements non datés ont également été mis au jour. Il s'agit d'une borne et de trois fossés.

Hervé Petitot (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Jean-Louis Aurand

NIMES
ZAC du Mas des Abeilles II-1

ÂGE DU FER, ANTIQUITÉ

Cette opération, où il est prévu de construire une voie et un bassin de rétention d'eau (ouvrages qui couvrent une surface de 8640 m²), vient en complément du diagnostic réalisé plus au nord, sur la parcelle HY 104, par Hervé Petitot (cf. supra).

• Des aménagements en creux

Dans les limites des parcelles concernées par le projet, divers aménagements en creux ont été observés, sous la forme de fossés, d'une fosse, d'un trou de poteau et de sillons. Un fossé de l'âge du Fer a pu être déterminé alors que la plupart des autres creusements restent non datés, bien qu'ils s'inscrivent dans un contexte antérieur à l'Antiquité romaine.

La trame des différentes structures découvertes reste trop lâche pour former un quelconque plan d'ensemble. Néanmoins, les quelques fossés du site peuvent être associés soit à un contexte d'habitat, soit à une occupation agraire, ou être liés à un système de clôture d'espace cultivé ou de pâturages, ou encore à un système de drainage.

Il est vrai qu'aucun niveau de sol n'a été perçu et que le mobilier céramique du Néolithique moyen, contenu dans la couche coquillée US103, participe plus d'un épandage provenant soit d'un habitat proche (pas encore découvert), soit d'un des sites néolithiques reconnus à l'ouest de la route de Saint-Gilles lors des précédentes opérations sur la Zac du Mas des Abeilles.

• Une voie empierrée...

Une occupation antique a également été identifiée à l'ouest des parcelles, à travers une large voie empierrée dont le tracé et l'origine restent à définir.

Cette voie VO122 se compose d'une chaussée large de 11 m, orientée N-S, et de deux fossés bordiers (larges d'un peu plus de 2 m). Elle présente un faible pendage d'ouest en est, et un profil légèrement concave du côté est.

La structure du chemin est constituée d'un niveau de galets (d'une épaisseur maximale de 0,20 m) posés directement sur la couche coquillée US103, sans préparation initiale à première vue (c'est-à-dire sans creusement préalable). Les galets, de modules divers, sont assemblés plus ou moins soigneusement, sans liant, afin de former une surface régulière et plane, destinée à la circulation. Aucune bordure n'a été aménagée à chaque extrémité de la voie, ni de bas-côté à l'usage des piétons.

La chaussée est dans un bon état de conservation, même si elle présente par endroits bombements et renfoncements, accentués par la présence d'ornières bien visibles, qui témoignent d'un trafic et d'un charroi sans doute intenses.

Une particularité a été observée dans la partie centrale de la voie. À 1 m du bord ouest (qui est à une cote de 27,70 NGF), le niveau empierré présente une légère déclivité (à une altitude de 27,60 NGF), au fond de laquelle est préservé un aménagement qui évoque une petite rigole (altitude de 27,46 NGF). S'agit-il d'une dégradation « naturelle » de la chaussée avec enfoncement d'une des ornières, ou de l'aménagement d'un système de drainage dans cette partie de la voie ?

• Environnement chronologique et historique de la voie

Comme la chaussée n'a pas été fouillée mais seulement dégagée en plan et observée en coupe, aucun matériel archéologique n'a été prélevé de celle-ci.

Par contre, les observations faites en chronologie relative permettent de la situer dans un contexte antique. En effet, le niveau de voirie et les fossés bordiers sont installés dans le sédiment coquillé US103 (remontant au moins au Néolithique moyen) et disparaissent sous le sédiment limoneux brun US102 (remontant au moins à l'époque antique).

Sur le plan historique, l'absence du tracé de cet axe de circulation, dans une source cartographique comme le cadastre napoléonien[1], témoigne certes de son ancienneté, mais aussi de son oubli, ce qui ne tend pas à la considérer comme un axe majeur à l'époque antique. Pourtant, par son type de structure et sa largeur, cette voie s'impose dans le paysage, et contraste par son ampleur avec le chemin creux antique découvert plus au nord par Hervé Petitot (Mas des Abeilles II-1, parcelle HY 104, VO108).

Le lien de la voie VO122 avec le chemin VO108 a néanmoins pu exister. En effet, il est possible de considérer ces deux chaussées empierrées comme une seule et même voie, dont le point de jonction se trouve entre les deux sites, dans une zone encore non sondée. En restituant la voie VO122 sur les quelques mètres qui la sépare de la parcelle nord, et en considérant que celle-ci est rectiligne, l'on observe que l'axe VO122 rejoint le chemin creux.

Cependant, la structure interne de ces deux axes de circulation n'est pas comparable (l'un est fondé en creux dans le substrat, l'autre à la surface du sol). De plus,

aucun fossé n'a été perçu en bordure du chemin creux, et à l'inverse aucune trace de mur de bordure ou de soutènement n'est apparue au contact de la voie VO122. Enfin, le tracé du chemin creux converge plutôt vers le S-E alors que l'itinéraire VO122 se situe au S-O.
Enfin, si l'on considère que ces deux itinéraires ne sont pas contemporains, le chemin creux VO108 peut être considéré comme plus récent par le fait que son tracé, et non celui de la voie VO122, ait été repris (même décalé de quelques mètres) par des chemins plus récents[2].

Il est possible même que la voie VO122 ait disparu lors de la création du chemin VO108....

Aurélie Dumont (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de S. Aïssa (en tant que technicien de fouille), C. Bioul (topographe), G. Escallon (pour l'identification du matériel céramique) et V. Lelièvre (pour la mise en forme du DFS)

(1) Section E.E.A dite de Terraube du cadastre napoléonien (1829-1830)
(2) Hervé Petitot, DFS de la ZAC du Mas des Abeilles II-1, 2000, p.4.

NÉOLITHIQUE FINAL, RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

NIMES
ZAC du Mas de Vignoles

MODERNE, CONTEMPORAIN

Ce diagnostic sur le site du Mas de Vignoles (13 ha) montre une très forte densité de vestiges néolithiques. Ces installations sont peut-être motivées par un facteur attractif qui n'est plus perceptible aujourd'hui. On peut penser par exemple à la proximité d'un affluent ou d'un ancien cours du Vistre. Deux secteurs en particulier sont très denses. Il s'agit de la partie nord de la zone explorée où quatre occupations se croisent et du secteur ouest où trois autres occupations, moins importantes en surface, se recoupent. Ce dernier est en contact avec les observations déjà réalisées en 1999 sur le fossé aval du Cadereau d'Alès.

Les deux sites chasséens S-E et nord représentent un type d'occupation apparemment fugace, peu documenté, dont plusieurs exemplaires ont été récemment mis au jour (deux sites du Mas des Abeilles II, « Biscarrat » à Jonquières-St-Vincent, etc). Ils semblent impliquer des établissements de courte durée, liés au semi-nomadisme. Une chronologie précise de ce type d'occupation mériterait d'être précisée par plusieurs datations ^{14}C.

L'occupation du Néolithique final montre des structures comparables à celles du site nord du « Forum Kinépolis », qui pourraient être assimilées à des « cabanes en creux ». L'étude de cet aspect et du faciès céramique qui lui correspond demanderait à être approfondie.

Pour ce qui concerne les sites Fontbouisse, on peut s'interroger sur le rapport des sites entre eux et l'éventuelle continuité de l'occupation de cette zone. La fonction de l'enceinte qui semble fermer un secteur plus vaste que celui uniquement dévolu à l'habitat pourrait être précisée par un plus large décapage.

Pour les périodes antiques, il semble que dès la période républicaine il y ait une véritable entreprise de structuration de la campagne nîmoise. Elle est matérialisée par la mise en place d'un parcellaire, orienté et structuré. Durant cette période, l'espace étudié est essentiellement voué à des fins agricoles. Certaines observations tendent à démontrer qu'il y aurait deux trames antiques. La mise en place du chemin du Mas de Vignoles pouvant dater du début de notre ère. La réalisation d'un ou de plusieurs sondages au travers du chemin actuel apparaît indispensable.

Les traces agricoles de type « trous de plantation » circulaire (vignes ?) disposées en rangs serrés pourraient appartenir à un contexte antique. D'autres types de traces (sillons issus du sous-solage, plantations de vignes) sont certainement d'un horizon contemporain.

Traversant la zone 2 dans sa totalité, sur un axe N-O/S-E, une large dépression (8 à 10 m) à fond plat correspond vraisemblablement à une sorte de chenal. Ce chenal a été recoupé sur son flanc N-E par un fossé dans lequel a été ensuite installée une maçonnerie en gros blocs calcaires. Ce mur semble être là pour limiter les débordements d'eau en cas d'inondation sur les champs est de la zone 2. Ce système de digue antique est postérieur à l'époque républicaine. Il s'accompagne du creusement d'un nouveau fossé drainant, en direction du Vistre, rentrant dans la trame cadastrale.

Eric Llopis
(AFAN Méditerranée)

NIMES
ZAC de la Gare I

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE, CONTEMPORAIN

Une évaluation archéologique de 10 jours a été réalisée, en préalable à la création d'un parking souterrain, correspondant à la première tranche de travaux de la Zac de la Gare dans le triangle formé par la gare SNCF, le boulevard Natoire et l'avenue du Général Leclerc. Jusqu'à la fin de l'époque moderne, ce secteur qui se situe à 580 m de l'enceinte augustéenne faisait partie de la proche campagne nîmoise.

De nombreux murs et deux égouts datables de la période 1830-1950 ont été mis en évidence dans les deux îlots concernés par le diagnostic. Les strates contemporaines constituées de remblais relativement épais se superposent à une séquence pédologique qui n'a, semble-t-il, été perturbée que par les travaux agricoles. Les vestiges les mieux représentés sont des traces agraires (fosses de plantation) et des fossés témoignant d'une mise en culture durant l'époque républicaine et le Haut-Empire.

Un sondage mécanique profond a, en outre, permis d'observer un tronçon de la berge orientale et les niveaux de colmatage (IIIe-IIe s. av. J.-C./Ier s. ap. J.-C.) d'un paléo-chenal de type cadereau dont l'existence était jusqu'alors méconnue.

Yves Manniez (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Christelle Noret

NIMES
ZAC Esplanade Sud

NÉOLITHIQUE ANCIEN

Les parcelles concernées par l'aménagement de la Zac Esplanade Sud, lots 10 à 14 et 16, sont situées à environ 1 km au sud de l'agglomération, entre le cadereau d'Alès à l'ouest, le stade des Costières au sud, et le boulevard Salvador Allende au nord. Ce secteur a fait l'objet, ces dernières années, de multiples interventions archéologiques qui ont permis de mettre en évidence l'existence d'occupations de natures variées, de la Préhistoire récente (Chalcolithique Fontbouisse), du second âge du Fer, et des époques romaine et médiévale. L'emprise du projet s'inscrit ainsi dans l'environnement proche de la villa antique et du village médiéval de Saint-André-de-Codols.

L'ouverture de 28 sondages, représentant environ 4 % de la surface concernée par le projet d'aménagement (3,1 ha), a conduit à la découverte d'environ 35 structures anthropiques dont 15 ont pu être testées ou fouillées. Tous ces vestiges sont des aménagements en creux ; aucun niveau de circulation n'a été observé. L'occupation humaine la plus importante est représentée par des vestiges d'époque néolithique, les structures historiques (antiques, médiévales et modernes) témoignant uniquement d'aménagements agraires ou viaires.

Parmi ces derniers, on distingue notamment un drain (ou muret) de direction N-S, repéré sur 60 m de long, daté du Haut-Empire d'après le mobilier associé. C'est probablement au cours de cette même période qu'est implanté un vaste réseau de traces agraires, reconnues sur la presque totalité de l'emprise. Ces vestiges extrêmement fugaces forment, dans les secteurs les mieux conservés, un système complexe de tranchées de 0,20 à 0,50 m de large, plus ou moins longues, parallèles ou perpendiculaires entre elles, et irrégulièrement espacées. Le mobilier antique recueilli dans l'une d'elles est daté au plus tôt de la fin du Ier s. de n. è. Le drain et la majorité des fosses agraires ont une orientation proche de celle du réseau Nîmes C (NL 21° O). Cet ensemble pourrait être mis en relation avec le développement de la villa de Saint-André-de-Codols à partir du IIe s. ap. J.-C.

La période médiévale est représentée par une fosse de plantation d'arbres datée du bas Moyen Âge par des fragments de céramique vernissée de l'Uzège. Par ailleurs, des éléments erratiques de la même période ont été trouvés hors contexte ou mêlés aux vestiges d'une voie moderne. Celle-ci est établie à 8,50 m à l'est du drain antique dont elle reprend l'orientation. Elle peut être identifiée au chemin du Viol de la Maystre mentionné sur le plan cadastral de 1829-1830. Elle est constituée d'au moins deux recharges caillouteuses associées à deux fossés, qui correspondent à au moins trois états successifs. Les plus anciens ont livré des éléments de céramique et de verre modernes.

La principale découverte concerne la prériode préhistorique. Les vestiges qui s'y rattachent ont été trouvés en deux points distants de 100 m (à l'exception d'un foyer, apparemment isolé, à mi-distance).

L'ensemble occidental comporte deux fosses distantes de 2 m environ, dont l'une a livré les restes très dégradés d'une sépulture. Le squelette d'un sujet décédé entre 5 et 7 ans et demi repose en décubitus latéral gauche (pieds à l'est, tronc à l'ouest), en position contractée. Des restes du crâne ont été retrouvés en place sur les avant-bras à distance de leur position antomique. L'état de conservation du squelette n'a pas permis de déterminer si cette anomalie résulte d'un geste funéraire ou d'un remaniement postérieur à l'enfouissement. La fosse voisine a livré des ossements de faune dont deux éléments de bovidé en connexion.

L'ensemble oriental, le plus important (fig. 21), comprend un petit enclos circulaire de 10 m de diamètre intérieur, délimité par un fossé de 1/1,20 m de large, conservé sur seulement 0,30 m de profondeur. Ce fossé, dégagé sur la moitié environ de sa longueur, ne présente aucune interruption. Il est doublé au nord et à l'est au moins par un second fossé circulaire plus irrégulier, de 0,10 m de profondeur observée, dont le tracé tangent au précédent s'interrompt au N-O, dégageant un possible accès d'au moins 1,75 m de largeur minimum. Cette structure est recoupée par une fosse (FS1036) dont le comblement a livré de nombreux restes fauniques, des galets et un mobilier lithique (éclats de silex et de quartz) et céramique, ne comportant pas de pièces datantes, mais pouvant toutefois être rattaché au Néolithique épicardial (étude de G. Escallon). Deux autres fosses, situées à 3 et 20 m de l'enclos, présentent les mêmes caractéristiques : plans ovoïdes, de longueurs comprises entre 0,95 et 1,20 m, mobilier abondant associant ossements de faune, galets, pièces lithiques et céramiques, et outils en os. La plus proche (FS1002) a livré un élément de bord de vase comportant un décor d'impressions circulaires connu dans des contextes datés du Néolithique épicardial. À cette occupation néolithique manifestement organisée autour de l'enclos (l'intérieur de la structure n'a livré aucun vestige), on peut également associer deux autres fosses, deux trous de poteau et une sépulture à inhumation entrevue en limite de sondage.

L'intérêt de cette découverte réside dans l'originalité de la structure fossoyée pour une période encore peu attestée à Nîmes. En l'état de l'étude, son interprétation demeure difficile (unité d'habitation avec fosse périphérique ?, ensemble à caractère funéraire ou cultuel ?).

Valérie Bel
(AFAN Méditerranée)

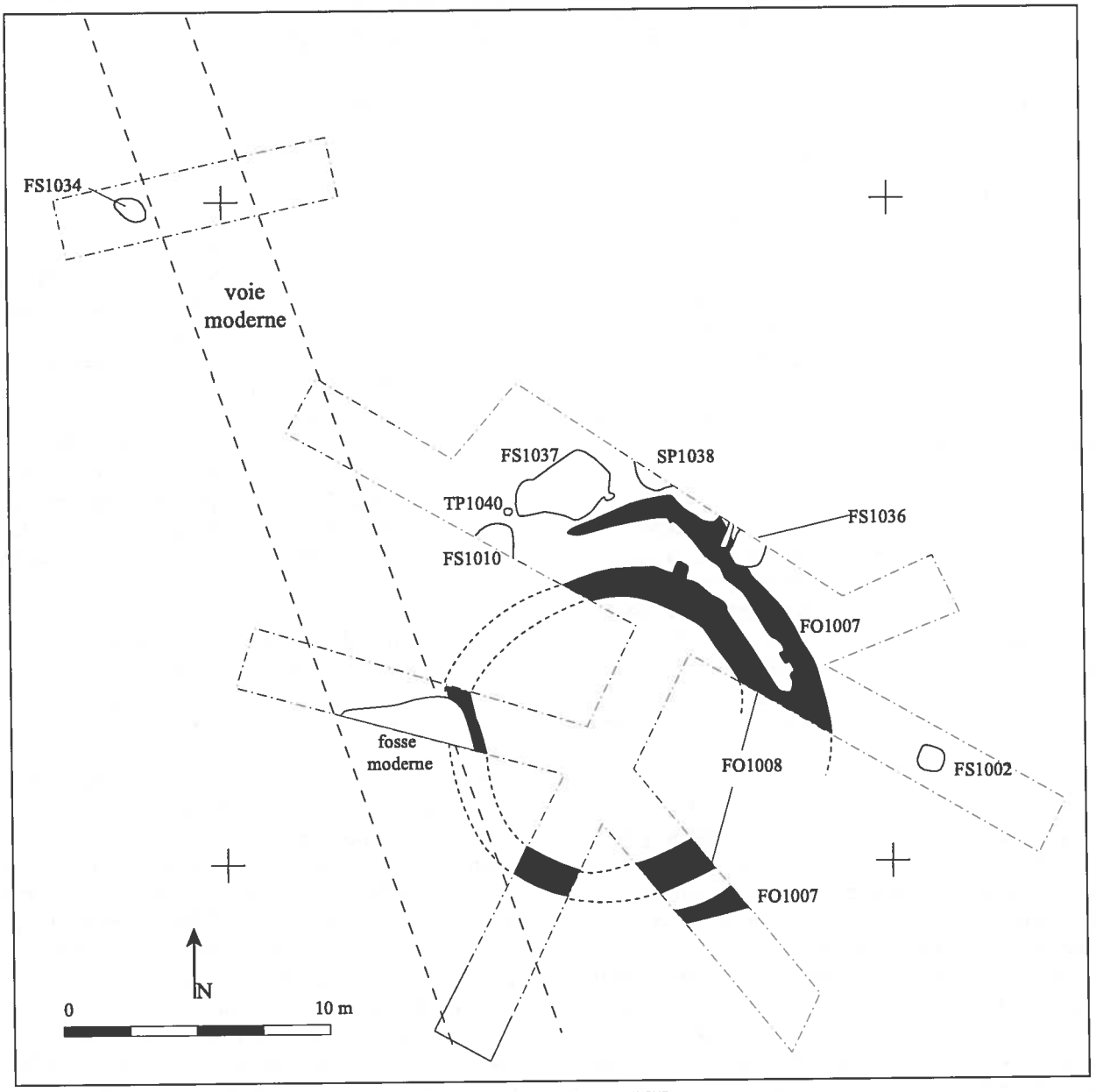

FIG. 21 : NIMES, ZAC ESPLANADE SUD
PLAN DE L'ENCLOS FOSSOYÉ ET DES STRUCTURES ENVIRONNANTES
(RELEVÉ TOPO. : C. BIOUL - DAO : V. LELIÈVRE)

NIMES
ZAC du Kilomètre Delta II-1

Ce diagnostic s'est déroulé pendant trois semaines en décembre 2000 et janvier 2001. Il s'inscrit en amont de la seconde tranche d'un projet d'aménagement concerté, projet qui couvre une superficie de 18,5 ha. Assujettie à la disponibilité des terrains, l'intervention de diagnostic archéologique a eu lieu en plusieurs temps. Nous relatons ici la première intervention qui porte sur environ 4,6 ha, évaluée à hauteur de 6,5 %. La zone diagnostiquée se situe au S-E du centre de l'agglomération nîmoise, dans la plaine de la Vistrenque, au lieu-dit Carsalade.

Le potentiel archéologique important révélé par ce diagnostic peut être résumé à quatre points essentiels. Un gisement du Néolithique final, représenté par un ensemble assez dense de structures en creux encaissées dans des dépôts limoneux fins et clairs (loess colluviés ?), a été repéré dans la partie S-O de la zone diagnostiquée. Ces structures, dont une majorité se rattache à la même culture de Ferrières, sont très diverses (« cave-silo » profonde, structure de stockage, dépotoir, structure foyère démantelée, sépulture,...). Elles se répartissent sur une superficie de 8000 m². Il n'est pas exclu que certaines structures marginales soient plus anciennes, d'époque chasséenne. Il y a ici l'opportunité rare de pouvoir enfin rassembler des données sur un habitat de plaine « Ferrières », et ainsi de compléter les connaissances d'une culture essentiellement connue en garrigues et plutôt dans le domaine funéraire.

En écho à ce site majeur, un autre pôle néolithique a été repéré de manière beaucoup plus discrète au centre de la Zac. Deux structures, dont vraisemblablement une fosse d'extraction, ont livré, lors du décapage, du mobilier néolithique tout à fait comparable au premier gisement. Cette zone, quoique mineure, a été peu investie lors du diagnostic et donc son potentiel exact mal évalué. Une superficie sensible d'environ 1200 m² mérite d'être soulignée.

Le troisième pôle important mis en évidence par le diagnostic vient pleinement confirmer les acquis de la prospection pédestre. Il s'agit d'une occupation antique, située à l'est de la zone ; elle est difficile à structurer car essentiellement représentée par des structures fossoyées très riches en matériaux divers et céramiques, et se recoupant souvent. L'horizon chronologique qui se dégage du mobilier tend à montrer une occupation (continue ?) du Haut-Empire, du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. L'impression générale est que nous sommes là en périphérie immédiate du bâti qui se développe sans doute immédiatement à l'ouest ; l'absence de murs parmi les structures repérées corrobore assez bien l'idée que le diagnostic a touché la marge d'un habitat qui couvre une surface d'environ 6000 m².

Sur 4000 m², à la faveur d'un sédiment encaissant clair suffisamment haut, un ensemble de traces agraires particulièrement lisibles constitue le quatrième point fort de l'évaluation. Ces fosses de plantation liées à la culture de la vigne se superposent au site néolithique. Cet effet « palimpseste » a d'ailleurs considérablement gêné la lecture et la cartographie des vestiges néolithiques. Les quelques rares éléments mobiliers issus de ces fosses ne permettent pas de les dater ; ils n'offrent au mieux qu'un terminus post quem antique et une vague évocation du bas Moyen Âge. Quelques fossés non datés parsèment la zone diagnostiquée, mais leur nombre reste assez limité en regard de ce que l'on rencontre habituellement dans la plaine de la Vistrenque.

Jean-Yves Breuil
(AFAN Méditerranée)

NIMES
ZAC et Fossé de Haute Magaille

Le fossé de Haute Magaille est situé au S-E de l'agglomération nîmoise, dans la plaine de la Vistrenque, à environ 1,5 km du centre historique. Son aménagement futur participe du programme de construction d'ouvrages hydrauliques dans le cadre du plan de protection contre les Inondations (PPCI) de la ville de Nîmes. Sa réalisation est liée à la construction du bassin de Basse Magaille destiné à stocker les écoulements à l'aval et sur lequel une opération archéologique a déjà eu lieu (J.-Y. Breuil resp., 1999).

Située au nord de l'axe autoroutier A9, le long de la rue Christino Garcia, cette opération d'évaluation est contiguë à une autre qui s'est déroulée conjointement et hors cadre PPCI sur la Zac de Haute Magaille (J.-Y. Breuil resp., 2000). Le traitement en continu de ces deux opérations et leur proximité géographique (sur les mêmes parcelles cadastrales) ont entraîné de fait l'étude commune de leurs résultats archéologiques.

Ces deux diagnostics ont permis de mettre en évidence une occupation de ce secteur dès le Néolithique. Elle est matérialisée par la présence de niveaux d'occupation pauvres en artefacts et par des silos ayant livré un mobilier daté du Néolithique de faciès Ferrières ; ces vestiges marquent la présence d'un habitat proche mais difficile à caractériser.

Des fosses et des fossés, un probable puits ayant livré un mobilier archéologique abondant, témoignent d'une zone d'habitat du Ve s. av. n. è.

Une série d'aménagements linéaires organisés, dont la fonction reste, en l'état de la lecture, difficile d'interprétation, signale une occupation du IIe s. ap. J.-C.occupant une surface minimale de 1400 m².

Enfin, durant l'Antiquité, se mettent en place des réseaux parcellaires qui accompagnent une exploitation agricole des terres, caractérisée par le creusement de fossés, des traces de défonçage et des fosses de plantation.

Laurent Sauvage (Coordinateur AFAN/PPCI)
d'après Marie-Laure Hervé et Jean-Yves Breuil

NÉOLITHIQUE INDÉTERMINÉ, ANTIQUITÉ TARDIVE

NIMES
Fossé de Haute Magaille Est

CONTEMPORAIN

Le premier diagnostic du fossé de Haute Magaille n'avait pu alors évaluer, pour des raisons de non-accessibilité, un court segment de fossé (d'une longueur d'environ 100 m), « le secteur des jardins ouvriers », situé dans la partie méridionale : c'est l'objet de ce second diagnostic archéologique.

Comparativement aux résultats acquis lors des opérations précédentes couvrant le secteur de Magaille (Bassin aval de Basse Magaille Est, Bassin du Vistre de la Fontaine, Zac de Haute Magaille, Fossé de Haute Magaille 1), cette seconde intervention sur le fossé apporte peu d'éléments radicalement nouveaux. En fait, le nombre de vestiges est tout à fait proportionnel à la surface évaluée (270 m², soit 7 % de la superficie de l'aménagement).

Il s'agit de trois segments de fossés dont l'un est préantique, un autre comblé au IVe-Ve AD et un dernier d'époque contemporaine. Ces aménagements confirment une appréhension de la plaine qui se met en place pendant l'Antiquité et sans doute même avant la colonisation.

Il y a aussi, au gré des tranchées, une présence néolithique souvent difficile à mesurer qui se traduit par un niveau de fréquentation (quelques tessons à plat) et peut-être une fosse. Cette occupation se situe au sein de limons brun foncé riches en mollusques (paléosol brun forestier) et fait écho à une occupation semblable, moins fugace, reconnue une centaine de mètres plus au nord, lors du précédent diagnostic.

Jean-Yves Breuil
(AFAN Méditerranée)

HAUT-EMPIRE, ANTIQUITÉ TARDIVE, HT MOYEN ÂGE

PONT-SAINT-ESPRIT
Mas Conil 3

FIG. 22 : PONT-SAINT-ESPRIT
MAS CONIL 3
VUE DE L'ATELIER DE RÉCUPÉRATION DU PLOMB

Le site de Mas Conil 3, situé à l'est de la commune de Pont-Saint-Esprit, a fait l'objet en 1997 d'un diagnostic (J. Goury, BSR, p. 77) entraînant l'année suivante un sauvetage urgent sur 300 m² (J. Goury, BSR, p. 82). Douze espaces inscrits entre deux murs de 60 m de long avaient été reconnus dont un hypocauste avec alandier et aire de chauffe.

Pour cette deuxième campagne de fouille de trois semaines au mois d'août, il s'agissait, dans la surface dégagée précédemment, de déterminer, à l'aide de sondages manuels, la nature et la fonction des différents espaces ainsi que leurs datations.

L'espace I, que nous appréhendions l'année précédente comme une grande salle de 45 m², est divisé, au IVe s., en trois espaces par deux murs de pierre liés à l'argile déterminant deux salles aux sols de terre battue. La fouille d'une partie de l'aire de chauffe de l'hypocauste a mis en évidence la présence d'un atelier de l' artisanat du plomb. Dans l'espace lié à l'activité, trois structures ont pu être dégagées. L'une concerne un moule pour la fabrication de lingots, les deux autres sont peut être les socles de foyers utilisés pour la fonte du plomb. Les importantes traces de rubéfaction observées sur les pierres du mur contre lequel est appuyé un des socles corroborent cette hypothèse. L'absence de matériel dans la couche correspondant à l'atelier ne nous permet pas de dater celui-ci avec précision.

La longueur du canal de l'alandier et la présence d'importants massifs de maçonnerie plaçés de chaque côté pourraient laisser envisager l'emplacement d'une cuve alimentant en eau chaude des thermes. L'atelier pourrait alors être lié à la construction du système hydraulique des thermes ou à la récupération du plomb après arrêt de l'installation. La découverte d'une canalisation en bordure de la dalle de béton située à l'est permet d'identifier l'ensemble comme des latrines. Une portion de la cour centrale, avec un caniveau longeant le mur de façade, a été mise au jour dans l'angle S-E de la fouille.

Les résultats des nombreux sondages stratigraphiques ainsi que l' étude du bâti ont permis d'affiner les différents états de l'établissement sans toutefois en modifier les dates de création et d'abandon.

L'importance des structures et leur parfait état de conservation, la place de l'établissement dans le réseau d'habitats devraient faire évoluer le sauvetage urgent en fouille programmée.

Jacques Goury
(Enseignant)

REMOULINS
Église Notre-Dame de Bethléem

MOYEN ÂGE

Souhaitant créer une salle d'exposition, la mairie de Remoulins a décidé de rénover l'église Notre-Dame de Bethléem. La municipalité a fait ouvrir un sondage qui a mis au jour une structure bâtie ainsi que des sépultures. Suite à ces découvertes, la municipalité remoulinoise a fait appel au service archéologique de Castillon. Deux personnes sont intervenues du 21/02 au 3/03/2000.

Suite à l'intervention réalisée par la mairie de Remoulins, nous avons régularisé le sondage afin de lire plus facilement la stratigraphie. Pour cela, nous avons ouvert un carré d'environ 3 x 3 m en fonction du bâti déjà dégagé.

Plusieurs états ont ainsi été repérés :
• L'état le plus ancien se caractérise par un mur de direction E-O. Il se compose de pierres en calcaire coquillier liées à l'argile.

• Le second état se présente sous la forme d'une structure (1003) constituée de blocs plantés de chant. Trois blocs (1 x 0,30 x 0,50 m) sont apparents. Contre ce bâti, s'appuie une seconde construction (1002). Édifiée en demi-cercle (1 x 2 x 0,60 m), elle se compose d'un seul parement de blocs liés au mortier. Le blocage interne se compose quant à lui de pierres posées soit en épi, soit à plat liées à un mortier grossier.
Donner une interprétation de ces vestiges reste difficile mais quelques hypothèses peuvent être avancées. Il pourrait s'agir par exemple : d'un contrefort en rapport avec un bâtiment antérieur à la chapelle ; ou d'une fondation d'un escalier à vis en rapport avec la chapelle. Il semble cependant que l'ensemble de ces constructions soit antérieur à la mise en place de la chapelle. Celle-ci daterait du XIIe-XIIIe s.
Durant cette période une fosse est creusée. À l'intérieur, un coffre en bois a été retrouvé. Il se caractérise par cinq planches brûlées. Un élément métallique placé sur l'une des planches pourrait correspondre à une ferrure. Sur ce coffre, un foyer est installé. Il se compose surtout d'argile rubéfiée et est cerné de cailloux.

• L'intérieur de l'église est ensuite utilisé comme cimetière. Sur vingt sépultures dégagées, quinze semblent être des adultes, une seule renfermait un enfant (on ne dispose que du crâne). Les quatre restantes n'ont pas été fouillées. La plupart des squelettes dégagés sont de direction E-O.
Deux méthodes d'inhumation ont été distinguées :
– en coffres en bois fermés avec des clous (les traces de bois sont apparentes dans le sédiment) ;
– en coffres en bois fermés avec des clous, rempli de chaux (le bois a disparu mais la chaux a conservé les traces de bois) (non fouillés).
Les coffres en bois simples paraissent majoritaires. Il ne semble pas y avoir une répartition spatiale particulière dans l'installation des sépultures. Il serait toutefois intéressant de voir s'il existe une disposition selon l'âge et le sexe.

La plupart des personnes ont dû être enterrées dans un linceul, car nous avons pu retrouver quelques aiguilles en bronze qui semblaient en place. La présence de chaux dans certains coffres amènent quelques questions : s'agit-il d'inhumations de personnes importantes touchées par une épidémie ? ou s'agit-il d'une réinstallation ?
Nous disposons de très peu d'éléments de datation concernant les sépultures. Cela est dû aux relations stratigraphiques qui ont été perturbées, mais aussi aux sépultures qui n'ont pu être fouillées que partiellement. Les quelques éléments dont nous disposons laissent supposer que les sépultures ont été installées entre le XIVe et le XVIIe s.

• Un énorme remblai contenant des ossements « en vrac » est venu fermer l'ensemble. La tradition orale précise que cette terre proviendrait du cimetière qui se trouvait à l'extérieur. Lors de l'ouverture du chemin actuel, le sédiment aurait été prélevé pour être réutilisé à l'intérieur de la chapelle.

• Enfin, le dernier état est marqué par un remblai de graviers jaune très récent sur lequel repose une dalle de béton.

Josselyne Guerre (Ville de Castillon-du-Gard)

CHARVET (G.). — Monographie de Remoulins, 1897, document dactylographié.
TRENQUIER (E.). — Remoulins et ses environs, 1851 (réedition Res Universis, 1989).
TARDIEU (J.). — La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation. In : À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval. Lyon, 1990, p. 224-244.

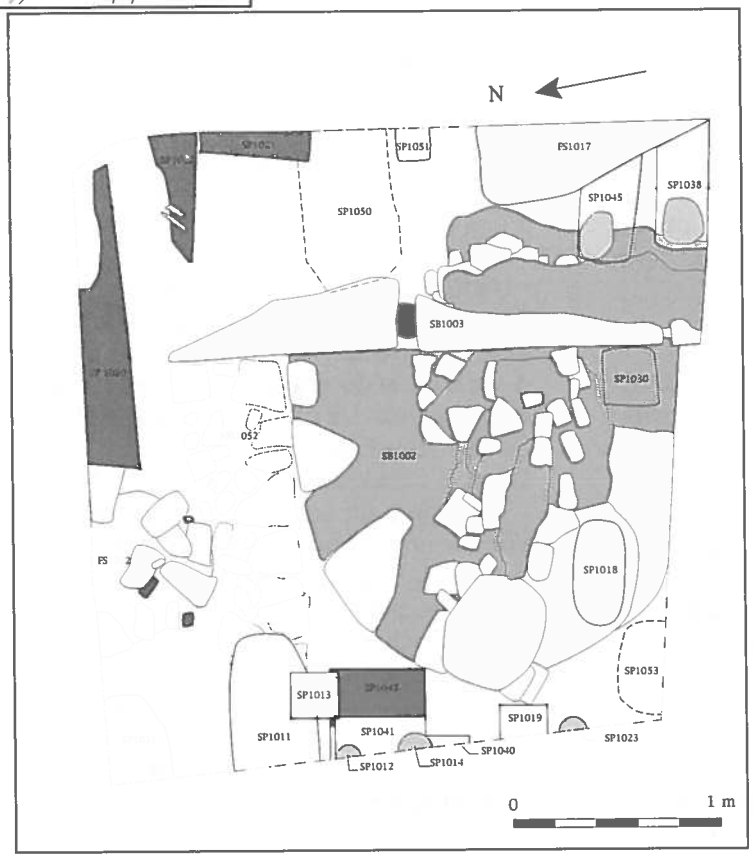

FIG. 23 : REMOULINS, ÉGLISE NOTRE-DAME DE BETHLÉEM
PLAN DES VESTIGES
(J. GUERRE)

ÉPIPALÉOLITHIQUE, NÉO. FINAL, CHALCOLITHIQUE

RODILHAN
RD 135

HT-EMPIRE, ANT. TARD., MOYEN ÂGE, MOD., CONTEM.

Dans le cadre de l'évaluation préalable à la réalisation de la déviation routière de la RD 135, les sondages réalisés à proximité immédiate d'une villa antique, repérée en 1997 par prospection, ont permis l'observation d'un chemin antique.

Le site néolithique repéré à proximité de la villa antique n'est plus matérialisé, dans l'emprise de l'aménagement, que par un segment de fossé circulaire. Cette structure est extrêmement arasée, certainement depuis l'Antiquité.

Au S-E de l'emplacement déterminé pour la localisation de la villa, au Haut Empire, est aménagée une voie empierrée, bordée d'un fossé latéral au nord et de deux fossés, dont un est partiellement maçonné, au sud. Les fossés communiquaient par un drain maçonné traversant la chaussée. Orienté à 42° O NL, ce chemin ne correspond à aucune des différentes centuriations repérées dans la région nimoise. Il s'agit probablement d'un petit axe desservant un éventuel village qui reste à identifier ou d'une voie privée en relation avec un domaine particulier.

Frédéric Raynaud
(AFAN Méditerranée)

ROGUES
Aven de la Rouvière

CHALCOLITHIQUE

Les sondages réalisés en 1999 avaient permis d'identifier une occupation de plein air située devant l'entrée de l'aven et contemporaine de l'utilisation de ce dernier. Cette année, nous avons ouvert une fenêtre de fouille plus importante afin d'avoir une vue spatiale de l'ensemble. Un décapage mécanique des niveaux non anthropisés nous a permis de dégager directement le toit de la couche archéologique. Cette phase de fouille s'est poursuivie par des dégagements manuels qui ont mis en évidence les principaux vestiges, recouverts par plusieurs séquences sédimentaires en relation avec le fonctionnement torrentiel du thalweg.

Nous avons pu ainsi mettre en évidence un aménagement de l'entrée de l'aven. Celle-ci est constituée à l'est par le substrat rocheux. En plan, il présente un arc de cercle assez régulier. Sur la partie ouest, un mur en pierre sèche se dispose symétriquement au substrat. Vers le sud, on remarque un rétrécissement de l'ensemble qui semble indiquer la présence d'un couloir. Ce dernier débouche dans une abside de cabane. Cette construction est matérialisée par des murs en pierre sèche. Elle s'étend vers le sud sur une longueur de 10 m avec une largeur maximale de 4 m. La limite de la zone de fouille ne nous a pas permis de découvrir l'autre extrémité de la cabane. La particularité de cette structure réside dans le fait que sa toiture est effondrée en place. On retrouve un amoncellement de fragments de lauzes de calcaire, éclatées par l'action du feu, auxquesl sont associés de nombreux fragments d'argile brûlée avec traces de branches et de feuilles. L'ensemble de ces éléments nous permet de définir que cette cabane était recouverte par une charpente en bois, sur laquelle reposait une couche d'argile, support d'une couverture de lauzes. La répartition des indices confirme que la toiture était dans sa totalité en lauzes.

Il en était de même pour l'entrée de l'aven, avec la particularité que l'incendie ne s'est pas propagé dans ce secteur. Par conséquent, on ne trouve pas de trace de torchis et les lauzes sont intactes. Plusieurs éléments céramiques étaient mêlés aux lauzes de la toiture. Leurs proportions sont identiques aux dalles. Il semblerait donc qu'ils aient été disposés sur la toiture au même titre que les lauzes.

Au N-E de cette cabane, nous avons pu dégager les restes de quatre récipients, tous écrasés en place et disposés autour d'une structure de combustion. Celle-ci est caractérisée par une paroi en argile rubéfiée qui, en plan, se dispose en arc de cercle d'environ 0,5 m de diamètre. À l'intérieur, on observe une série de dalles en calcaire qui forment un cercle d'un rayon identique. Ces dalles, légèrement chauffées, devaient être à l'origine recouvertes par une sole en argile aujourd'hui disparue.

De tous les vases retrouvés, un seul était entier, brisé uniquement par la pression sédimentaire. Ceci s'explique par sa taille (20 à 25 cm de haut), mais également par le fait qu'il était le plus au sud, là où la puissance de comblement était la plus importante. Les autres récipients ont été partiellement détruits dans leur partie sommitale par les labours. Il en est de même pour la structure de combustion qui, typologiquement, devait se rapprocher des fours en cloche.

Dans la moitié est de la zone de fouille, plusieurs autres éléments architecturaux ont pu être partiellement mis au jour. Bien que l'état d'avancement de la fouille ne permette pas encore d'interpréter cet ensemble, on peut déjà y détecter la présence d'une autre cabane, accolée et disposée parallèlement à la première. On peut donc facilement émettre l'hypothèse que l'on se trouve en présence d'un ensemble architectural très proche de ceux déjà connus pour le Chalcolithique dans la zone des Garrigues languedociennes, généralement attribués à la culture de Fontbouisse.

Enfin, nous signalerons qu'un relevé topographique précis du réseau souterrain, en vue de coordonner les différentes observations géomorphologiques et archéologiques réalisées depuis le début de la fouille, a été entrepris. Au cours de ce travail, effectué par Nathan Boinet et Hubert Camus, des tracés digitaux contemporains de l'utilisation préhistorique de la cavité ont été découverts.

Ils sont disposés en trois secteurs situés dans la partie médiane de la cavité. Il s'agit de traces de doigts laissées dans l'argile après un raclage (groupes 1 et 2), un prélèvement (groupe 3) et des impressions (groupes 2 et 3). Ces gestes ont permis la récupération d'une argile de qualité médiocre, en très petite quantité, écartant ainsi toute probabilité de carrière d'argile à des fins de manufacture de la céramique. Il semble que l'on ait là les témoignages de « gestes gratuits », de type ludique, tels que l'on peut encore les voir pratiquer de nos jours dans certaines cavités. La position particulière du troisième ensemble semblerait traduire le comportement d'une personne placée en attente. Ces vestiges peuvent donc être interprétés comme les témoignages de comportements des utilisateurs de l'aven citerne.

Ces traces caractérisent en fait un état topographique de la cavité, confirmant que les vestiges de la dernière occupation profonde correspondent à l'organisation morphologique actuelle du réseau. On retrouverait donc le schéma probable mis en évidence par les études géomorphologiques à savoir, un réseau qui s'organise chronologiquement en deux temps : le premier avec fermeture de la galerie par une citerne naturelle puis, après débourrage de ce comblement par soutirage, l'accès jusqu'au fond du réseau actuel est rendu possible avec toutes les traces d'occupation qui y sont liées.

La campagne 2000 a donc été riche en découvertes. Elle confirme l'intérêt majeur de ce gisement, tant par la variété des vestiges retrouvés que par leur état de conservation. De plus, la relation directe établie entre l'utilisation de la cavité comme grotte citerne et la présence d'une installation domestique en surface devrait nous permettre une approche globale de la gestion du milieu souterrain. La découverte d'une cabane qui commande l'accès à la cavité montre l'existence d'une véritable volonté de gestion économique de l'eau dans les régions karstiques à la fin du Néolithique.

Philippe Galant
(SRA Languedoc-Roussillon)

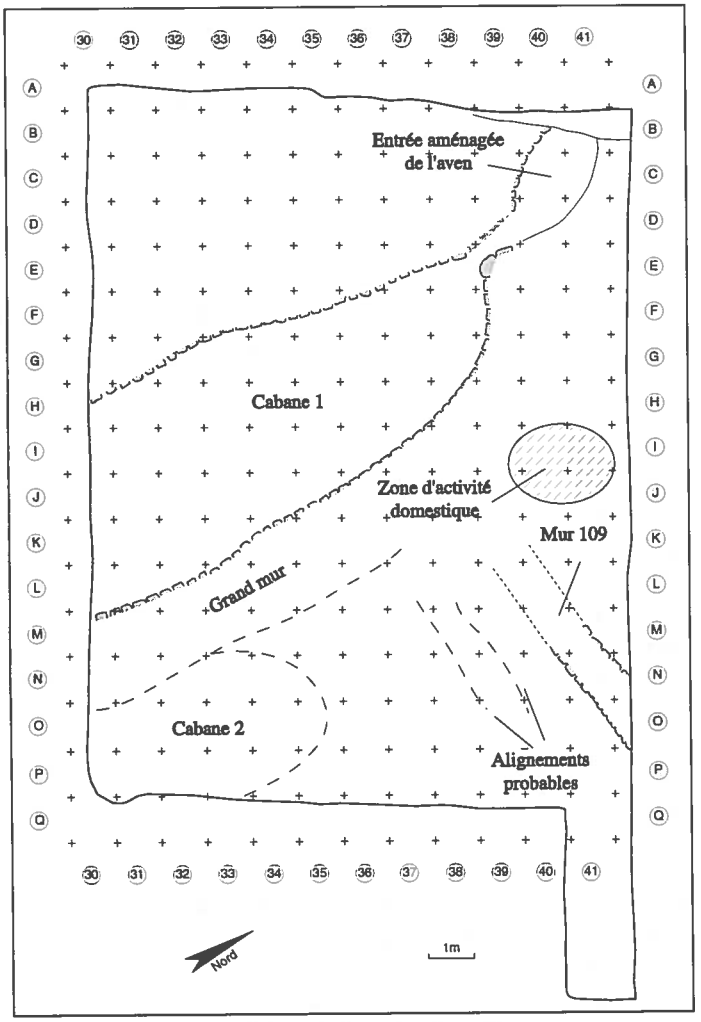

FIG. 24 : ROGUES, AVEN DE LA ROUVIÈRE
PLAN DE LOCALISATION DES PRINCIPAUX VESTIGES ARCHITECTURAUX

NÉOLITHIQUE ANCIEN & MOYEN

SABRAN
Le Gardonnet

CAMPANIFORME DOMINANT, BRONZE, ANT. TARD.

Le site du Gardonnet est assis sur une terrasse sableuse actuellement plantée d'une vigne et localisée non loin de la commune de Sabran, à 7 km à l'ouest de Bagnols-sur-Cèze. L'inventeur du site (S. Fraysse) y a collecté plusieurs milliers d'artefacts archéologiques, essentiellement céramiques et lithiques. C'est à la suite de l'invitation de l'inventeur à observer l'ensemble de ce mobilier que nous avons décidé d'effectuer une campagne de sondages. Cette campagne a eu lieu du 5 au 12 mars 2000.

Ce sont au total onze sondages qui ont été réalisés, couvrant les trois zones de densité de mobilier de surface définies par S. Fraysse ainsi que leurs marges.

Malgré l'ouverture d'un douzième sondage hors emprise de la parcelle cultivée, nous n'avons pu observer ni stratigraphie, ni couches ou structures archéologiques conservées. Les cultures, pourtant récentes, sont très probablement responsables de la destruction du site (et de l'importante fragmentation du mobilier).

Néanmoins, les sondages et les ramassages de surface ont livré un très riche mobilier dont l'étude a permis de caractériser les occupations du site. Ce sont notamment plus de 200 tessons décorés qui ont pu être observés. Leur homogénéité est remarquable puisqu'ils appartiennent tous à un Campaniforme rhodhano-provençal.

Si les éléments campaniformes sont très largement dominants, on a observé toutefois quelques tessons faisant état d'occupations du site au Néolithique ancien (un tesson décoré au cardium) et moyen, au Bronze final (quelques fragments à décor digité Bronze final 2 ou 3) et à l'Antiquité tardive (2 tessons V-VIe s. de n. è.).

Cependant, le groupe le plus important, et chronologiquement le plus pur, reste celui des fragments de céramique campaniforme. L'ensemble des décors est intégralement incisé et estampé, et très caractéristique du style rhodano-provençal. Mais l'on remarquera que certains motifs (en fermeture éclair) et certaines organisations de décors rappellent le Campaniforme pyrénéen. Plusieurs fragments non décorés (cordon pré-oral et perforations en ligne) entrent parfaitement dans les définitions de la céramique domestique campaniforme.

L'industrie lithique conforte les attributions chronoculturelles liées à la céramique. Plusieurs petites armatures tranchantes trapézoïdales à retouches directes et inverses, et triangulaires ou losangiques à retouches couvrantes peuvent être respectivement attribuées au Néolithique ancien et au Néolithique moyen chasséen. Cette dernière période est attestée par la présence de nombreux fragments de lamelles en silex chauffé et débité à la pression, et d'une bille en calcaire poli. Enfin, l'observation d'armatures à pédoncule et ailerons, de segments de cercles, de grattoirs unguiformes et de pièces esquillées peut être un indice campaniforme.

Cet ensemble mobilier (lithique et céramique) révèle donc plusieurs éléments intéressant directement l'histoire de l'occupation de la moyenne vallée de la Cèze durant le Néolithique. Et, en tant que site de plein air, Le Gardonnet vient combler certaines lacunes (pour le Néolithique ancien et moyen surtout) concernant cette zone.

Robin Furestier et Olivier Lemercier
(Doctorants, ESEP/UMR 6636)

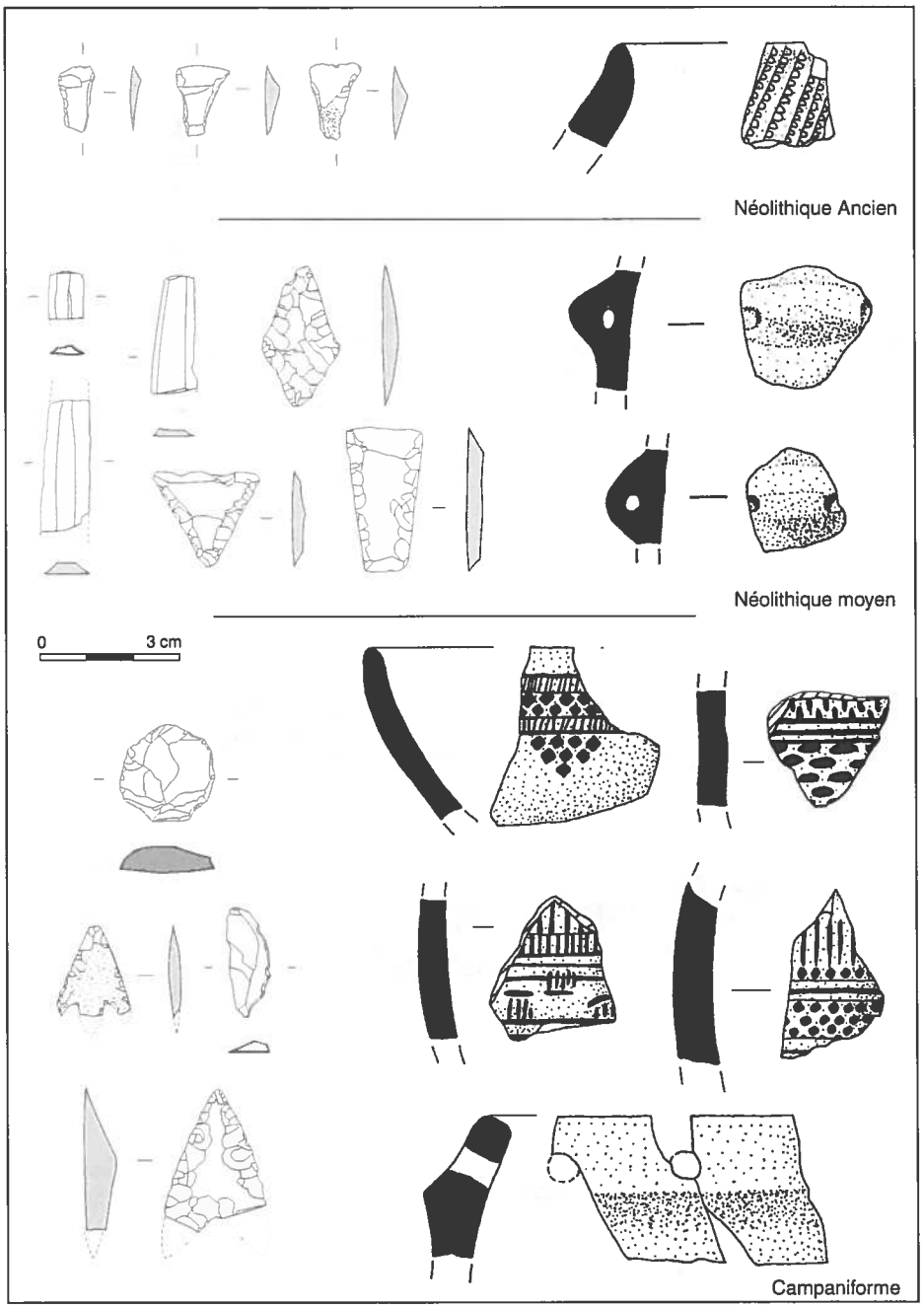

FIG. 25 : SABRAN, LE GARDONNET
MOBILIER LITHIQUE ET CÉRAMIQUE

SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS
Ardejan I

En juin 2000, l'aménagement d'une aire de loisirs, au S-O du village de Saint-Côme, a nécessité le nivellement de la parcelle 440 du tènement d'Ardejan.

Pour effacer le pendage naturel du terrain, la partie nord de la parcelle a été entièrement décaissée. Ces travaux ont permis la découverte de nombreux vestiges archéologiques. Une fosse du IIe âge du Fer, un mur et plusieurs fossés antiques ont été observés en coupe. Ces structures, détruites sur l'ensemble de la parcelle 440, s'engageaient, au nord et à l'ouest, en direction de la parcelle voisine 838. Cette dernière, prospectée par Cl. Raynaud en 1995, avait livré un mobilier de surface attestant une occupation du site du IIIe s. ap. J.-C. jusqu'au XIVe s. L'enquête toponymique avait permis de situer, sur ce même tènement, une villa du haut Moyen Âge ou « villa Arderancum », mentionnée dans les chartes du cartulaire du chapitre de la cathédrale de Nîmes à partir de 1021 (Germer-Durand, 1872).

D'autre part, ces découvertes se situent à 500 m au S-E de l'agglomération secondaire de Mauressip, dans un secteur présentant une morphologie agraire largement influencée par la centuriation Nîmes A. Avec l'accord du propriétaire du terrain, M. Lauret, et du maire de Saint-Côme, M. Alier, que nous tenons à remercier pour leur soutien, nous avons entrepris une fouille d'évaluation sur la parcelle 838.

L'opération s'est déroulée du 7 août au 20 octobre 2000, sous la responsabilité d'O. Boyer, avec le concours d'une équipe de bénévoles.

Trois tranchées, larges de 1,6 m, ont été implantées dans la parcelle 838. Les deux premières (T1 et T2), situées au nord de la parcelle 440, parallèles sur 32 m, ont livré de nombreuses structures. La troisième (T3), située à l'ouest de la parcelle 440, longue de 45 m, n'a pu être fouillée faute de temps et de personnel, mais elle a permis de confirmer la présence de vestiges dans ce secteur. Enfin, une quatrième zone a été sondée, au pied du mur de terrasse qui sépare les parcelles 440 et 838.

La fouille des tranchées T1 et T2 a révélé la présence de deux ou trois bâtiments associés à des aménagements agraires. Plusieurs murs et angles de murs en pierres sèches ont été dégagés. Ensevelis entre 0,3 et 0,5 m de profondeur, ceux-ci sont particulièrement bien conservés, surtout dans la partie ouest du chantier. À

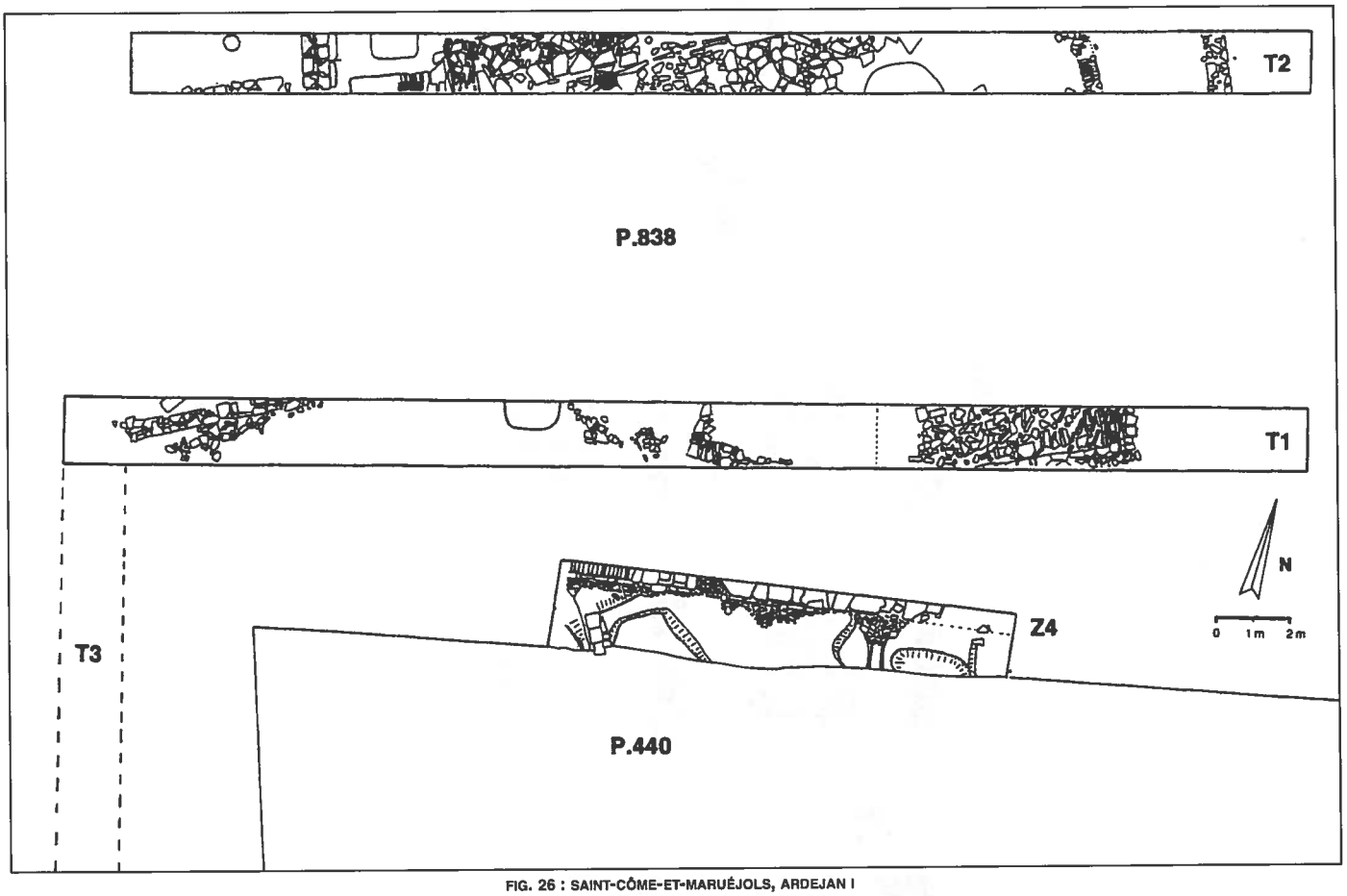

FIG. 26 : SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS, ARDEJAN I
PLAN D'IMPLANTATION DES TRANCHÉES
(O. BOYER)

l'ouest de T2, un mur à double parement, large de 0,8 m, puissamment fondé sur des assises débordantes, est préservé sur 0,5 m d'élévation. Il délimite, à l'ouest, une pièce qui a livré plusieurs indices attestant une activité métallurgique (petite fosse circulaire rubéfiée ; nombreux modules ferreux). À l'est de ce mur, une aire empierrée et un large silo ont été aménagés. L'aire empierrée, constituée de dalles et de moellons calcaires étroitement associés, est bordée par des lauzes verticales. La fonction de cette structure reste à définir. Peut-être s'agit-il d'une aire de dépiquage ? Quant au sondage de la zone 4, il a permis d'identifier la partie terminale de deux fossés qui devaient se prolonger vers le sud de la parcelle 440.

L'analyse du mobilier, réalisée en collaboration avec Cl. Raynaud, a livré ses premiers résultats et permet d'envisager deux phases d'occupation. La première s'étend du début du IIIe s. ap. J.-C. (avec l'aménagement probable de l'aire empierrée de T2) jusqu'au milieu du VIe s. (comblement du silo de T2 et des fossés de la zone 4). La seconde concerne le haut et le bas Moyen Âge (remblais de certains secteurs de T2 et construction du mur au milieu de T1). Toutefois, la structure protohistorique mentionnée plus haut et quelques tessons résiduels des Ier-IIe s. ap. J.-C. permettent d'envisager l'existence, à proximité des tranchées, d'une occupation du IIe âge du Fer et du Haut-Empire. Enfin, plusieurs éléments témoignent d'un réel niveau de confort, comme l'attestent de nombreuses tesselles de mosaïques, un chapiteau en marbre, un fragment de plaque de marbre sculptée, des fragments de colonnes en calcaire et deux fragments d'un vase en albâtre. L'intérêt certain de ces découvertes, leur densité, ainsi que leur état de conservation nous invitent à envisager, pour les années à venir, l'ouverture d'une fouille programmée.

Olivier Boyer
(Doctorant UMR 5608-UTAH)

SAINT-LAURENT-LE-MINIER
Petra Alba

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE

Le site de Petra Alba fait l'objet d'une fouille programmée depuis 1991. Les archives, le réseau souterrain (plus de 2 km de galeries) et le carreau minier en font un site remarquable au sein d'un vaste district minier – le district d'Hierle – dont l'activité est importante entre les XIIe et XVe s. Les connaissances sur les techniques minières ainsi que sur la place éminemment stratégique du minerai argentifère dans l'économie méridionale sont largement alimentées par l'étude de cet ensemble.

Depuis 1998, les fouilles ont essentiellement porté sur le carreau minier situé en avant du travers-bancs d'accès principal mettant en évidence trois phases d'aménagements destinés à abriter une forge d'appoint et des structures liées à un premier traitement du minerai, peut-être pour réaliser des essais de teneur. En 1999 et au cours de la campagne 2000, les opérations archéologiques de surface se sont étendues vers le puits P15 et les abords du site.

La fouille de la tête du puits P15 avait livré quelques tessons de céramique d'Uzès, caractéristique du XIIIe s., datation confirmée par ^{14}C. Le puits s'ouvre sur une véritable chambre de treuil dont les aménagements ne se marquent plus aujourd'hui que par de multiples encoches en parois. La liaison avec le jour se fait par un court travers-bancs (TB3) de 9 m de longueur, d'orientation N-S, comme tous les axes de communications du réseau. Au sol, court une rigole recouverte de lauzes.

La campagne 2000 a permis d'avancer la fouille du carreau en avant de TB3. Deux murs sont apparus, prolongeant les parois ouest et est du travers-bancs et formant un chenal d'accès à ciel ouvert. Ces murs retiennent des haldes. Des lambeaux de niveaux de circulation ont été retrouvés. Très ténus, ils se matérialisent par un sol plus induré, plus sombre et contenant quelques charbons de bois et de la céramique. La fouille de ce secteur n'est pas achevée, car il semble important d'élargir de part et d'autre des murettes afin de mieux comprendre leur relation avec les haldes.

Le chemin des mineurs a été entièrement topographié et une reconnaissance a été faite sur son tracé afin de repérer d'éventuels aménagements ou ateliers. Les résultats sont maigres, mais la végétation empêchait l'observation. Une cartographie plus fine de l'ensemble des haldes a été également faite, toutes ont été positionnées par rapport au chemin et plusieurs petites haldes nouvelles ont été retrouvées.

Enfin, une fouille a été engagée dans la « grotte » par laquelle se fait l'accès au travers-bancs principal (TB1). Cette cavité naturelle forme une petite chambre et deux murettes marquaient son ouverture au jour. Il a été décidé d'en fouiller le sol afin de comprendre sa fonction. Les résultats ont été surprenants. Il ne s'agit aucunement d'un abri utilisé par les mineurs en surface au contact de la galerie de circulation, mais de deux anciens dépilages totalement comblés et obturés par les murettes dont seules les parties hautes affleuraient. La découverte est importante car il s'agit de l'origine de l'exploitation, là où les filons affleuraient. Cela change la physionomie de l'organisation de ce secteur et il faut maintenant ouvrir plus largement en avant de cette fausse grotte afin de retrouver des niveaux de travail.

Pour terminer, la fouille de la pièce occidentale située en avant de TB1 a été achevée, ce qui a permis d'en connaître les dimensions exactes et de mettre en évidence de nouveaux trous de poteaux.

Marie-Christine Bailly-Maître
(CNRS-UMR 6572, LAMM/Université de Provence)

SAINT-PAUL-LES-FONTS
Les Charboniers

En avril 2000, M. Denis Bondurand, agriculteur, a accroché au cours du défonçage d'une de ses parcelles, aux lieux-dits Les Charboniers-Le Noyer du Code, une construction maçonnée. Celui-ci ayant reconnu autour de ce bâti une très grande quantité de mobilier gallo-romain, dont des fragments d'amphores et de tegulae, a interrompu ses travaux et prévenu le service régional de l'Archéologie. J.-M. Pène s'est déplacé sur le terrain et a ainsi confirmé l'existence d'un site archéologique s'étendant largement au-delà des parcelles de M. Bondurand.

Ce site était déjà connu depuis 1994, à la suite de prospections pédestres. Les céramiques repérées en surface, concentrées sur approximativement 1 ha, ont été interprétées comme marquant l'emplacement de deux habitats distincts partiellement superposés : un établissement rural du haut et Bas-Empire romain et un habitat médiéval des X-XIe s. Par ailleurs, des sépultures à inhumation gallo-romaines avaient été découvertes en périphérie du site.

M. Bondurand étant disposé à prêter son terrain pour d'éventuelles observations, une intervention archéologique a été entreprise avec le groupe archéologique de la vallée de la Tave. Celle-ci s'est déroulée du 3 au 12 juillet 2000.

Le temps imparti étant de 9 jours, une fouille extensive en plan ne pouvait être envisagée. Il a donc été décidé de réaliser une évaluation en tranchées. Ces dernières ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de curage de 2 m de large. Deux jours de pelle mécanique ont été alloués à l'opération. Au total, 19 sondages de longueur variable ont été creusés. Certaines de ces tranchées ont été ponctuellement agrandies pour mieux comprendre les vestiges en plan. La surface totale des sondages représente environ 1000 m².

Plusieurs secteurs d'une villa du Haut-Empire ont ainsi été partiellement dégagés : une aile résidentielle comportant notamment une pièce mosaïquée et trois pièces à sol de béton de type terrazzo ; une cour dans laquelle se trouvent une citerne et un puits et une aire de stockage constituée de dolia de tailles diverses. S'il ne fait aucun doute que certains dolia ont contenu du vin (dolia organisés en batterie, fond violacé), il n'en est pas de même pour tous. En effet, parmi un groupe de dolia, assez disséminés de contenance relativrement modeste, deux présentent un aménagement particulier. Ils sont flanqués d'un coffre formé de tegulae disposées de chant. La fonction de ces coffres reste énigmatique (pas de parallèle connu). Il est impossible de préciser ce qu'ils ont contenu. Par ailleurs, un aménagement excavé de nature indéterminée a également été mis au jour. Son comblement supérieur a servi de dépotoir.

Hervé Petitot
avec la collaboration de A. Estéban, L. Buffat, J. Guerre

FIG. 27 : SAINT-PAUL-LES-FONTS, LES CHARBONIERS
DOLIUM ET COFFRE EN TEGULAE
(CLICHÉ : H. PETITOT)

SOUVIGNARGUES
Le Pouget 1

À l'ouest de la dépression de la Vaunage, Le Pouget 1 est implanté sur un versant sud et domine un petit vallon. Il se situe à 750 m du site de Fontbouisse, éponyme du groupe chalcolithique régional, et à moins de 5 km du gîte d'extraction de silex lacustre de Salinelles, exploité à la fin du Néolithique.

En 2000, les travaux ont permis d'achever la fouille des structures dégagées en 1999 et d'étendre les décapages. L'intervention a porté sur la zone archéologique menacée par la remise en culture de la parcelle. Les travaux ont été menés avec J.-M. Pène, M. Schwaller et G. Landier. Deux tranchées ont permis de préciser l'environnement du site, notamment en identifiant le talweg dont les berges sont aménagées (travaux de P. Poupet et R. Harfouche).

Le bâtiment absidial N-S (BT 3300) de 63 m² au moins, composé d'un mur en pierres sèches large de 1 m, plan classique de la « cabane » fontbuxienne, a été intégralement fouillé. La toiture était composée de dallettes de calcaire lacustre et local (miocène) et recouvrait les vestiges

posés sur un sédiment jaune au nord. La partie méridionale de ce bâtiment a reçu un aménagement composé par un cailloutis serré.

Un accès latéral a été identifié au S-E de la construction. Après le prélèvement des éléments de toiture, au moins deux trous de poteau ont été identifiés dans l'axe principal du bâtiment. Le niveau unique de fonctionnement a livré plusieurs concentrations denses de céramiques écrasées. L'étude en cours devra permettre de définir la vocation de cette construction : lieu de vie (cabanes 1 et 2 de Boussargues, Argelliers, Hérault) ou à usage spécifique (stockage et préparation comme dans le cas du locus 1 de Boussargues) ? Le BT 3300 est un grand bâtiment ; dans la zone géographique, il permet de constater que la « cabane » fontbuxiennne peut être de grande dimension.

La seconde étape de construction regroupe une structure naviforme et un complexe architectural élaborés dans un creux naturel. Ce dernier prend l'aspect d'une construction enterrée monumentale. À l'ouest, son entrée évasée permet d'accéder par trois marches à un couloir en pierres sèches, long de 5 m et haut de 2 m environ, partiellement couvert de dalles sous une masse de sédiment structurée. À l'est, il donne sur une cavité fermée par un muret, au nord. Les travaux de cette année ont permis de préciser les modalités de sa construction. En particulier, nous avons pu constater que chaque parement du couloir est doublé de murets qui semblent contenir la masse des sédiments et décharger le couloir de leur pression.

Située à l'est, à une vingtaine de mètres, la zone à vocation funéraire (2000) a été plus largement ouverte. Aucune autre structure similaire n'a été identifiée, toutefois, cette campagne a permis de terminer l'étude du secteur.

La tombe circulaire à accès parementé (3,10 x 1,40 m) (N-N-E/S-S-O) a été entièrement fouillée. Les deux corps, déposés simultanément (détermination H. Duday), reposaient sur un niveau de dalles de calcaire local. Cet horizon ne marquait pas le fond de la structure puisqu'il reposait sur plusieurs blocs et du mobilier. Toutefois, ces vestiges ne sont pas en relation avec les sépultures. Ils semblent se rapporter à la première utilisation de la structure. L'hypothèse actuellement retenue consiste à identifier la partie circulaire de la tombe comme étant la base d'un silo. Ce n'est que lors de sa transformation en sépulture que l'accès parementé a été mis en place. L'étude permettra de préciser les modalités de dépôt des corps et de définir le fonctionnement de cette tombe originale.

Cette dernière campagne a permis de confirmer que le mobilier archéologique appartient exclusivement au groupe de Fontbouisse. D'autre part, la densité des structures archéologiques mises au jour sur le site du Pouget 1 semble révéler une occupation longue du gisement. Enfin, ce site permet de lire les étapes d'aménagements d'un habitat et son étroite relation avec les contextes funéraires.

Frédéric Jallet
(CNRS-UMR 8555 Centre d'Anthropologie, Toulouse)

FIG. 28 : SOUVIGNARGUES, LE POUGET 1
COULOIR D'ACCÈS À LA CAVITÉ
(CLICHÉ : F. JALLET - PHOTO MONTAGE : J.-M. PÈNE)

UZÈS
Pont des Charettes 170

Dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire de la commune d'Uzès, en application du décret 86-192 du 5 février 1986 relatif à la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme, une opération d'évaluation a été organisée le 28 mars 2000 sur la parcelle AO 170.

Les vestiges de l'aqueduc étudiés se trouvent au sud du territoire communal d'Uzès. Ils sont implantés en zone de piémont, au débouché de la vallée de l'Eure. Ils correspondent à une partie du tracé hypothétique situé entre les points 10 et 11 de Carrignargues (G. Fabre, J.-L. Fiches et J.-L. Paillet, 1991, p. 49 et carte 2).

Le but de cette opération était de vérifier l'emplacement précis de l'aqueduc dans la parcelle AO 170. En effet, à partir du point déjà connu (10), le cheminement aval proposé fait apparaître un brusque changement de direction vers le S-E. Par conséquent, l'ouvrage antique devait suivre approximativement les limites ouest et sud de la parcelle 170, matérialisées ici par un mur de soutènement dont la hauteur peut atteindre 4 à 5 m à certains endroits. Mais il n'était pas non plus exclu que la conduite suive un parcours plus au nord, en traversant en diagonale la parcelle 170. Au total, trois tranchées perpendiculaires au tracé supposé de l'aqueduc ont été ouvertes.

La première tranchée a permis de recouper la canalisation antique sous 0,60 m de sédiment souple et brun foncé. La conduite est insérée dans une profonde engravure creusée en gradins dans le substratum rocheux (calcaire coquillier). Son comblement supérieur relativement homogène contenait très peu d'éléments appartenant à l'aqueduc. La paroi est du conduit est constituée d'un piédroit à un seul parement et blocage régulièrement bâti en petit appareil de moellons liés à la chaux. La largeur utile de l'ouvrage atteint 1,18 m. Les parois internes sont revêtues du classique mortier hydraulique rouge avec chanfrein. Au-dessus de ce dernier, on remarque que le parement est constitué de quatre assises verticales. Ce type de construction permet d'attester que cette portion d'aqueduc n'était pas voûtée car, en principe, le départ du cintre de la voûte débute au-dessus du chanfrein. Il est fort probable que cette maçonnerie correspond à la cheminée d'un regard de visite.

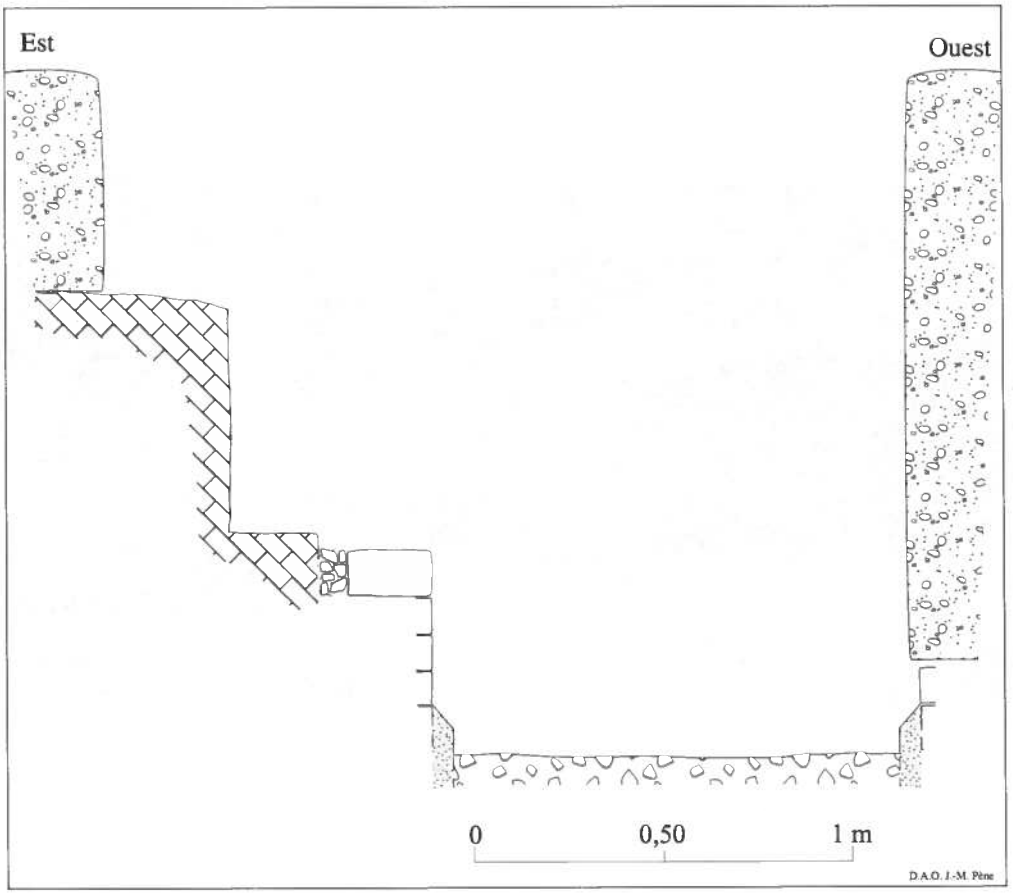

FIG. 29 : UZÈS, PONT DES CHARETTES 170
COUPE E-O DE L'AQUEDUC DANS LA TRANCHÉE 1

Dans la seconde tranchée, à environ 1 m de profondeur, nous avons retrouvé sur près de 5 m de longueur le sommet de la paroi (nord) de l'engravure. La présence de nombreux restes de matériaux de construction tels que mortier de chaux et béton hydraulique montre qu'à cet endroit l'aqueduc a été partiellement ou totalement épierré.

La troisième tranchée a été implantée à proximité de l'angle S-E de la parcelle 170. La saignée dans le substrat a été rencontrée à une profondeur avoisinant les 3 m. Les conditions d'insécurité n'ont permis aucune observation précise.

Le résultat de cette opération de diagnostic permet de confirmer, à quelques mètres près, le tracé initialement proposé.

Jean-Michel Pène et Martine Schwaller
(SRA Languedoc-Roussillon)

UZÈS
Domaine de Plantéry

HAUT-EMPIRE

Ces travaux ont porté sur la zone dite des sources de l'aqueduc (parcelle 125). La cartographie du bassin de captage des eaux a été refaite. La surface totale en eau est de 1500 m². La hauteur moyenne étant de 2 m, la retenue d'eau tampon est de l'ordre de 3000 m³. Les quatre griffons des sources ont été positionnés, le système de vidange également. De même pour la prise d'eau de l'aqueduc, puis un appareillage d'écrêtage de crues inédit conçu pour fonctionner à partir de -0,20 du sommet de la prise d'eau, et un escallier à encorbellement permettant de descendre dans le bassin pour le nettoyer. Les cotes et les altitudes relatives de tous ces artefacts sont enregistrées.

À 47 m de la prise d'eau, existe un regard en contrebas avec 3,21 m de denivelée à la margelle. Ce regard de 0,90 x 0,70 m, profond de 3,75 m, marque le départ d'une canalisation de +/-1,20 m de largeur et de hauteur – ponctuée par un autre regard intermédiaire à 19,75 m – en ligne droite sur 64,75 m, comblée par des sédiments à 80 %, explorée par les plongeurs du spéléo-club de Nimes. À cet endroit, existe un Y avec vraisemblablement un aiguillage colmaté dont la branche droite est abouchée à la rivière, à 10 m, dont nous venons de positionner le radier à la sortie. Les radiers des deux branches de l'Y doivent se trouver au même niveau. La configuration des axes topographiques en surface et souterrains concorde parfaitement en superposition et direction avec l'aqueduc énigmatique de 0,72 m de largeur établi en ligne droite, trouvé en aval, lors d'une vidange pour le recalibrage de la retenue d'eau du captage urbain, et qui se prolonge bien au-delà. Ceci indique clairement que nous sommes en présence de l'aqueduc de Nimes présentant une coupe particulière sur cette section. Aucune autre canalisation n'a été trouvée dans ce secteur.

Un sondage sur la branche gauche de l'Y, qui mesure 0,72 m de largeur, indique que les murs bajoyers sont de facture normale avec enduit de tuileau de 5 cm terminé par un chanfrein à 45°. Ce sondage a permis de constater que l'aqueduc totalement colmaté en fin de fonctionnement a été réutilisé à une époque tardive. À cet effet, la voûte a été démontée et les éléments ont servi pour reconstituer une pseudo-voûte en encorbellement très rustique. Le canal a été cureté et nettoyé sur 0,80 m de profondeur. À ce niveau, un radier grossier a été reconstruit sans solin d'étanchéité en 1/4 de rond. Ce canal reconstitué devait nécessairement avoir un faible débit.

Il est possible que cette partie de l'aqueduc, réutilisée après réduction de la hauteur, ait alimenté le moulin du XIIe s. trouvé 400 m en aval sous le terrain de sport par J.-L. Paillet en 1990.

Le niveau du radier du canal de fuite arrivant dans la rivière se situe 1 m plus bas et doit correspondre au radier du canal de la branche gauche de l'Y dans sa configuration primitive. Il apparaît clairement que ce tronçon d' aqueduc de 0,72 m devait avoir des murs bajoyers d'au moins 1,80 m. Ce rétrécissement, compensé par une augmentation de hauteur, était destiné à accélérer le flux d'eau pour passer en aval les possibles bassins de décantation en zone plane, dont des indices tendraient à prouver l'existence sous le terrain de sport.

L'ombre planant sur cette zone des sources s'est donc considérablement dissipée et un grand vide comblé. Il nous reste à caler les altitudes sur le point géodésique le plus proche pour lever toutes équivoques et si possible faire une fouille – en période sèche – au niveau de l'Y pour confirmer cette hypothése.

Il reste toutefois une inconnue : dans le bassin de retenue du captage urbain, existe un important griffon alinentant celui-ci, situé 70 m en aval de l'Y et à 10 m sur la droite de l'aqueduc de 0,72 m. Il est impensable qu'il n'ait pas été capté par les Romains et connecté au réseau de l'aqueduc, mais où et comment ?

Jean-Pierre Beaumont
(Fédération Intercommunale pour la Mise en Valeur de l'Aqueduc romain de Nime et de son Environnement)

VALLERAUGUE
Abbaye de Bonheur

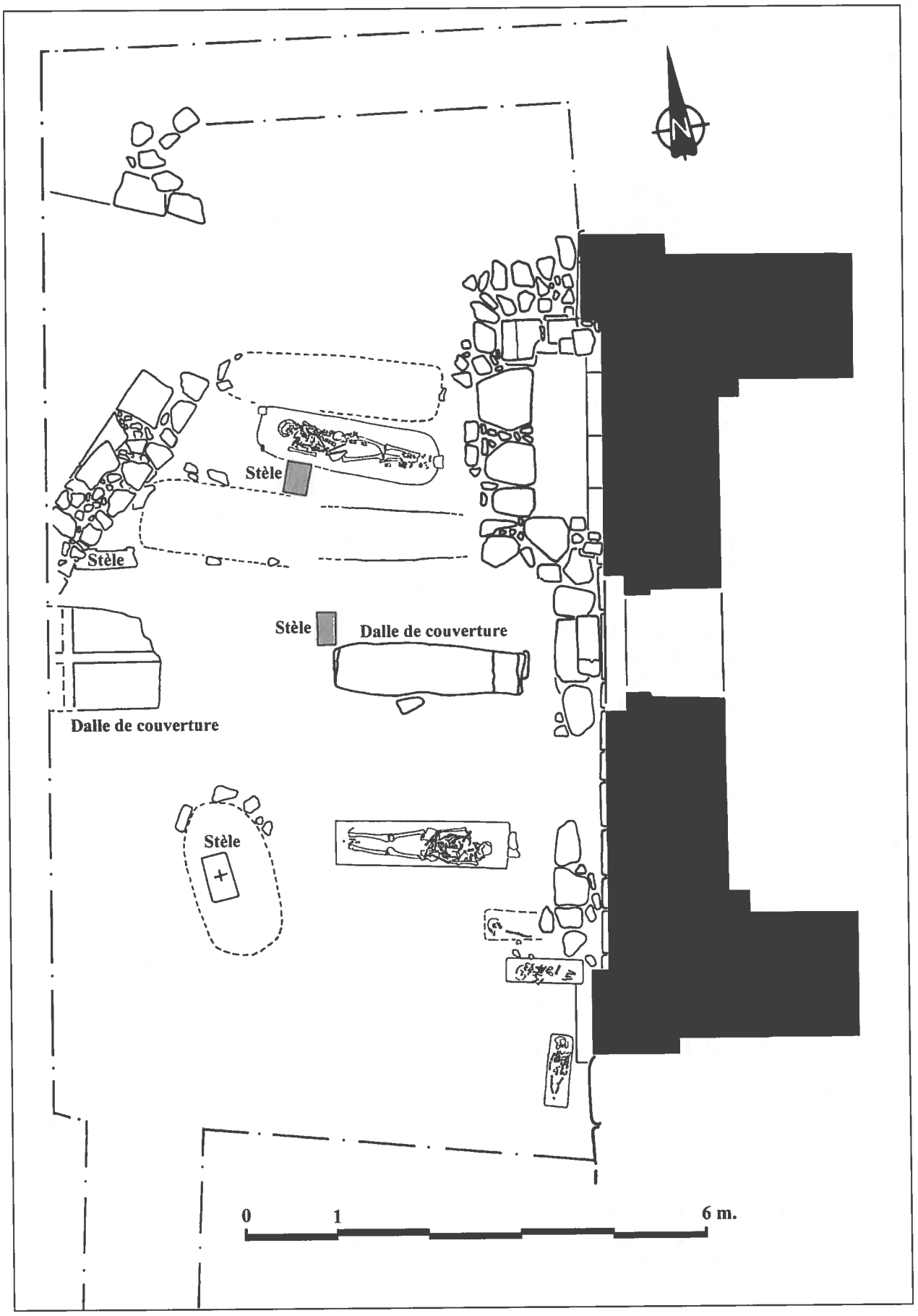

FIG. 30 : VALLERAUGUE, ABBAYE DE BONHEUR
PLAN DU PARVIS AVEC LES SÉPULTURES ET LES SIGNALISATIONS FUNÉRAIRES DU XVIIE S.
(RELEVÉ ET MISE AU NET : L. DELATTRE)

La collégiale Notre-Dame est située dans le massif de l'Aigoual, au pied du versant S-E de la montagne des Airettes, dans la vallée de la rivière Bonheur. La fondation serait due à la famille de Roquefeuil, peut-être au début du XIIe s., plutôt qu'en 1002 comme le suggère un passage d'extrait d'un codicille disparu[1].

Par sa localisation et son implantation sur le tracé d'une draille, son rôle consistait à accueillir et à soigner les pauvres et les voyageurs, et à sonner la cloche pour les guider par mauvais temps. Dépendant de l'église de Nîmes, Notre-Dame de Bonheur était administrée par six chanoines de la règle de saint Augustin.

À partir de la première moitié du XVe s., la collégiale traverse diverses périodes troublées, parfois marquées de saccages et d'incendie. Les guerres de religion l'atteignent, notamment vers 1560, en 1608 -1610 puis en 1703. Il apparaît, à l'examen des archives conservées, que chaque incursion contribue à la destruction progressive des bâtiments et à la dispersion des chanoines qui ne résident plus qu'occasionnellement au Bonheur. Les travaux qui ont pu être réalisés dans les périodes de calme relatif sont difficilement perceptibles dans les archives connues à ce jour. Les visites d'évêques fournissent des descriptions peu reluisantes des lieux et d'autres textes mentionnent l'aspect ruiné par les guerres, inhabitable et désert. Pourtant, la maison claustrale offre de nombreux remaniements sans doute attribuables au XVIe ou XVIIe s. En 1583, une convention manifeste une intention de reconstruire le sanctuaire et l'habitation des chanoines. Cet accord a peut-être abouti à des réalisations que les carnets de comptes conservés ne reflètent pas, mais dont la réalité pourrait être décelée dans l'étude architecturale minutieuse des bâtiments. Les travaux susceptibles d'appartenir à cette période ont à pâtir rapidement de nouveaux saccages, dont celui de 1610 qui renouvelle la dispersion des chanoines. Vers 1675, un repli dans le chœur et le transept est attesté. L'ensemble est, si l'on en croit les visites officielles, peu entretenu. En l'année 1703, saccage et incendie frappent la collégiale et cette ultime agression marque peut-être l'abandon définitif de la nef. Ces vicissitudes n'empêchent cependant pas le déroulement des actes de mariages, baptêmes et enterrements.

Les deux chantiers archéologiques de 1999 et 2000 ont mis en évidence une partie du cimetière établi sur le parvis de la chapelle dans le courant du XVIIe s., confirmant ainsi la persistance des cérémonies initiées au Bonheur[2]. Plusieurs inhumations complètes ont pu être fouillées. Les défunts, enveloppés dans un linceul, étaient placés dans un cercueil et mis en terre dans une simple fosse. L'orientation des corps est variable, tête à l'ouest, à l'est ou au nord. D'autres sépultures sont apparues totalement perturbées, dans lesquelles ne subsistaient que de rares ossements épars. Plusieurs signalisations funéraires ont été découvertes dont deux stèles discoïdales (fig. 30 en grisé sur le plan), un bloc en remploi gravé d'une croix, une grande pierre réemployée en couverture tombale et une dalle funéraire ornée d'une croix en relief.

Les céramiques confirment également l'occupation des lieux au XVIIe s., avec une vaisselle aussi nombreuse que variée, glaçurée ou non, décorée ou monochrome. Écuelles, assiettes, plats creux, jattes, faisselles, toupins, cruches, poêlons et marmites représentent les productions de l'Uzège et de plusieurs ateliers régionaux.

Liliane Delattre
(Association Prieuré Notre-Dame de Bonheur)

[1] DURAND-TULLOU (A.), CHASSIN DU GUERNY (Y.). — Bonahuc, au cœur des Cévennes (Notre Dame de Bonheur 1002-1791). Collection Histoire des Cévennes, Alés 1983.
VENTURINI (A.). — La collégiale Notre-Dame de Bonheur. Son cartulaire. Ses origines. Lien des Chercheurs Cévenols, 111, oct.-nov.-déc. 1997, p. 14-17. Article critique sur les sources et proposition d'une fondation de la collégiale au début du XIIe siècle.

[2] BSR Languedoc-Roussillon, 1999, p. 88.

VILLEVIEILLE
Les Terriers

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

En 2000, s'est déroulée la deuxième campagne de fouille d'un programme triannuel consacré à un quartier de l'agglomération antique de Villevieille (cf. BSR 1998 p. 82-83 ; BSR 1999 p. 94).

Cette campagne a été menée en deux temps. Une première phase, du 3 au 15 avril 2000, a servi de support à un stage de formation aux techniques de fouille, destiné, d'une part, à des étudiants de la MST Archéologie et Patrimoine méditerranéens (Arles, université de Provence) et, d'autre part, à des étudiants en licence d'archéologie de l'université Paul-Valéry (Montpellier III). La seconde phase, du 3 juillet au 11 août 2000, a été réalisée avec un effectif moyen d'une vingtaine de fouilleurs bénévoles, encadrés par Didier Clavel (professeur de français, Rhône-Alpes), Bertrand Houix (archéologue CDD Afan), Marie-Noëlle Pascal (archéologue CDD Afan) et Martial Monteil (université de Nantes).

La surface totale dégagée au terme des campagnes de 1999 et 2000 couvre environ 1600 m², auxquels il faut ajouter 300 m² pour les horizons antérieurs au Haut-Empire.

Sur les terrains en cours d'exploration, la première occupation est datée du courant du Ier s. av. J.-C. et a considérablement souffert des aménagements postérieurs. Elle est surtout attestée par de nombreux creusements qui affectent le substrat – trous de poteaux, fosses de calage de dolia, fosses de plantation – mais la sédimentation connexe a totalement disparu. Ces éléments suggèrent une zone périurbaine – l'habitat dense étant

probablement situé légèrement plus au sud, à l'emplacement de l'oppidum préromain ? –, siège d'activités agricoles pour l'essentiel (plantations ponctuelles et stockage), sans exclure de probables habitations éparses. Progressivement, semble-t-il, l'habitat gagne cette frange périurbaine, sous la forme de maisons avec murs en pierre ou en matériaux périssables et sols de terre : aucune unité complète n'est connue à ce jour.

Le quartier restructuré à compter du début du Ier s. ap. J.-C. est mieux perceptible. Quatre rues empierrées, orientées E-O et distantes d'une cinquantaine de mètres d'axe en axe, dessinent une trame urbaine dont l'origine n'est pas encore datée avec certitude (changement d'ère ?).

Ce quartier est densément bâti dès l'origine. Des passages d'échelle, qui aboutissent aux égouts de rues, le traversent de manière assez systématique, servant à la fois de limites de propriété, à l'aération mais aussi au drainage des eaux de ruissellement. Les maisons modestes ou plus cossues ainsi que les possibles structures de production qui ont été repérées ici ont subi un fort arasement, du fait de labours continus depuis au moins le bas Moyen Âge. Cela dit, les vestiges conservés, bien que lacunaires, permettront de se faire une idée assez exacte des formes de l'habitat et de leur évolution.

Des maisons relativement modestes s'opposent ici à d'autres de taille respectable qui adoptent des plans et des types de décoration intérieure à la romaine. Deux d'entre elles, partiellement fouillées en 2000, couvrent des surfaces au sol supérieures à 500 m². Les pièces principales y sont agrémentées d'enduits peints et de pavements mosaïqués ou de terrazzi décorés d'incrustations de tesselles. L'une de ces maisons disposait ainsi d'une galerie donnant sur une cour/jardin et d'une aile qui comprend notamment, à l'ouest d'une pièce à exèdre, un autre espace doté d'un béton de tuileau à décor soigné (tapis décentré orné d'un décor géométrique de tesselles). La fouille a également révélé, en deux points, deux vastes constructions qui restent encore énigmatiques mais qui ont sans doute une fonction technique. Dans les deux cas, il s'agit d'un vaste creusement de forme quadrangulaire (5 x 10 m environ), qui affecte le substrat et reçoit un puissant radier constitué de blocs et de moellons solidement imbriqués. L'absence de niveaux de fonctionnement et de toute trace de superstructure, qu'on imagine assez imposante, nuit à l'interprétation mais les techniques employées sortent du cadre domestique : il pourrait s'agir, parmi d'autres hypothèses, d'entrepôts ou de meuneries (?). La portion de ce quartier dégagée en 1999/2000 est abandonnée au plus tard dans le courant du premier quart du IIe s. ap. J.-C.

On ajoutera, pour conclure, que l'année 2000 a coïncidé avec un développement urbain conséquent de la commune de Villevieille. Le nombre de permis de construire demandés et obtenus, particulièrement dans les zones archéologiquement sensibles, a en effet augmenté de manière conséquente. Il s'agit pour l'essentiel de projets de construction de maisons individuelles qui n'ont, pour l'heure, qu'un impact destructeur limité sur le sous-sol. Plusieurs diagnostics et surveillances de travaux ont donc été assurés par Martine Schwaller et Jean-Michel Pène (SRA).

D'un point de vue scientifique, ces repérages, bien que limités en surface, vont contribuer à augmenter le dossier archéologique, en livrant des informations intéressant tout à la fois la topographie et l'urbanisme anciens. Mis bout à bout, et éclairés par les découvertes anciennes et la fouille programmée en cours, ils permettront à terme d'atteindre un niveau de connaissances bien supérieur à celui qui était le nôtre en 1998. À ce titre, nous tenons à remercier ici M. Schwaller et J.-M. Pène de l'attention qu'ils portent à maintenir une cohérence d'ensemble aux recherches menées sur l'agglomération de Villevieille.

Martial Monteil
(CNRS-UMR 154 Lattes/Université de Nantes)

HAUT-EMPIRE

VILLEVIEILLE
Les Terriers 411

L'agglomération antique des « Terriers » se situe entre Nimes et Montpellier, sur la rive gauche du fleuve Vidourle.

Cette opération entre dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire de la commune de Villevieille, en application du décret 86-192 du 5 février 1986 relatif à la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme. Une évaluation archéologique a été réalisée le 23 mai 2000 au préalable à la construction d'une maison.

Dans un premier temps, le but de l'opération était d'évaluer la conservation des vestiges archéologiques ainsi que leur enfouissement. Et dans un second temps, de vérifier si les tranchées de fondation (- 40 cm), prévues pour la construction, n'entameraient pas le bâti antique. Au total, neuf tranchées non destructrices (83 m linéaires) soit environ 42 m², ont été ouvertes à l'emplacement des fondations de la future maison. Elles ont permis de mettre au jour plusieurs murs et sols de terrazzo dont un à incrustations de gros abacules noirs.

Le diagnostic a révélé une occupation dense dont la datation reste imprécise en l'absence de stratigraphie. Le substrat constitué d'une molasse calcaire du Miocène (Burdigalien supérieur) a été atteint seulement en deux points (Tr.1 et 3). Ce constat semble indiquer que le socle rocheux suit un pendage du N-E vers le S-O. Les vestiges rencontrés suggèrent sans aucun doute la présence d'un

quartier d'habitations à caractère urbain. A priori, les structures antiques sont assez arasées. Ce fait est vraisemblablement dû à trois facteurs :
– le faible ensevelissement des constructions antiques (entre 17 cm et 40 cm) ;
– la récupération des matériaux après l'abandon du site ;
– les travaux agricoles récents.

Cependant, certains sols de terrazzo observés sont le plus souvent très bien conservés sous une faible épaisseur sédimentaire (0,30 m à 0,40 m), notamment dans la tranchée 3. Malgré la carence d'éléments de datation, l'orientation des murs (entre 1° et 4° NL) recoupée par les tranchées pourrait indiquer que ces vestiges d'habitation sont probablement à mettre en relation avec un îlot situé plus au nord, fouillé par M. Monteil et daté du Haut-Empire. En effet, l'organisation de ce quartier présente des axes similaires.

Jean-Michel Pène et Martine Schwaller
(SRA Languedoc-Roussillon)

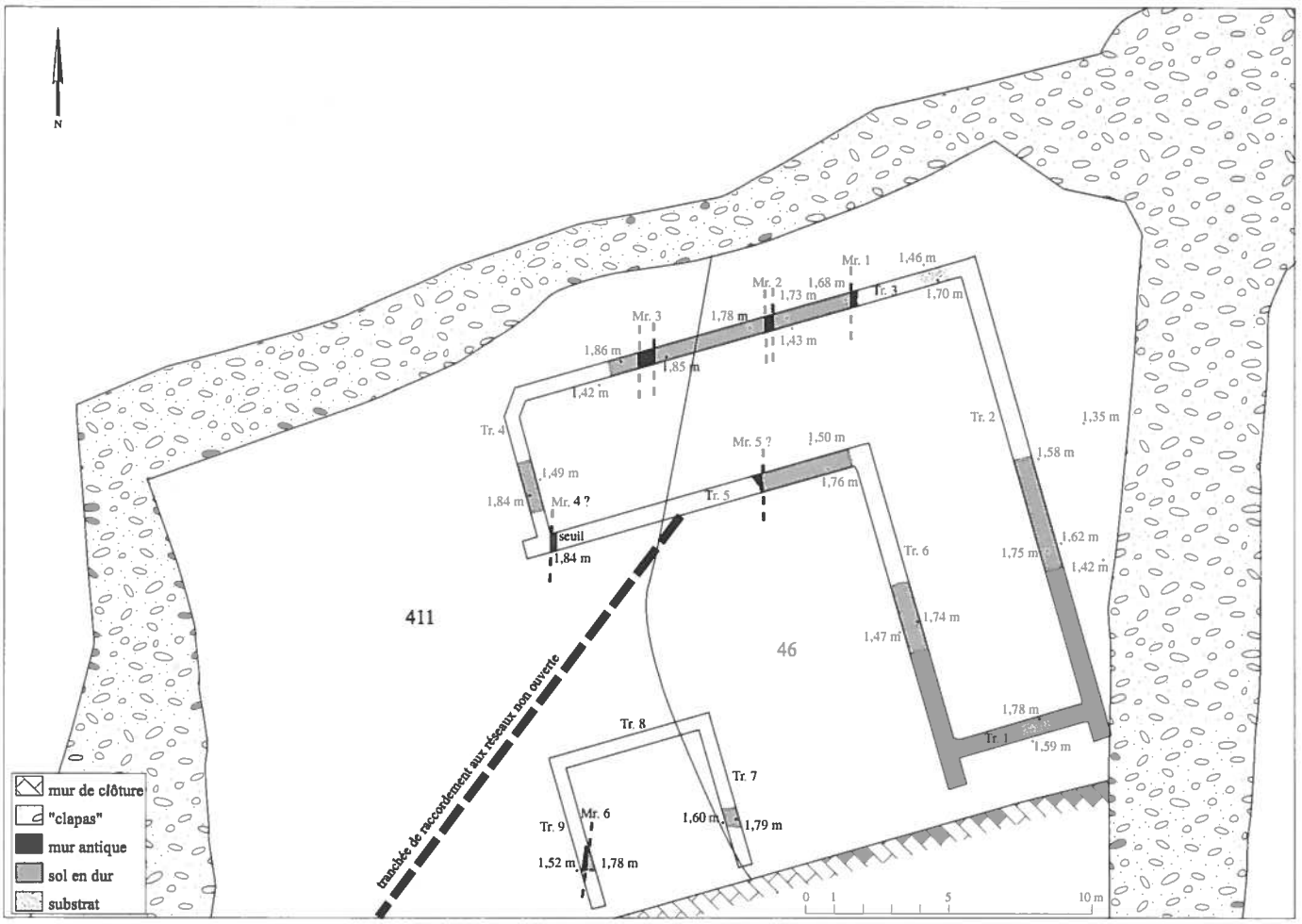

FIG. 31 : VILLEVIEILLE, LES TERRIERS 411
RELEVÉ DES STRUCTURES OBSERVÉES DANS LES TRANCHÉES
(DAO : J.-M. PÈNE)

VILLEVIEILLE
Les Terriers 464

HAUT-EMPIRE

Cette opération entre dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire de la commune de Villevieille, en application du décret 86-192 du 5 février 1986 relatif à la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme. Une évaluation archéologique a été réalisée le 6 juin 2000 au préalable à la construction d'une maison individuelle.

Le but de cette opération était d'évaluer la conservation des vestiges archéologiques ainsi que leur enfouissement. L'intervention a consisté en la réalisation de quatre tranchées (42 m linéaires pour 33 m²), non destructrices, implantées en dehors du périmètre de la future construction afin de ne pas déstabiliser le terrain à l'emplacement des fondations de cette dernière. Les observations effectuées à l'occasion de ce diagnostic confirment la présence de bâtiments gallo-romains à cet emplacement. Les données archéologiques sont assez variables selon les tranchées. Bien entendu, notre réflexion est conduite avec toutes les réserves qu'il se doit quant à la structuration et à l'interprétation des vestiges du fait du temps imparti et de l'étroitesse des surfaces ouvertes.

Dans la tranchée 1, les niveaux antiques en place ont été atteints à 1,18 m de profondeur. Dans la tranchée 4, mises à part des séquences non datées, liées à des phases de nivellement du terrain, aucun bâti antique n'a été rencontré malgré la profondeur du décaissement (0,93 m).

Par contre, au N-E de la parcelle, les tranchées 2 et 3 ont mis en évidence une occupation très dense et peu enfouie (0,30 à 0,40 m). Il a été observé un niveau de voie constitué de petits galets, à la surface duquel des fragments de céramique permettent de situer son fonctionnement dans une fourchette chronologique assez large, couvrant la seconde moitié du Ier s. ap. n. è. et tout le IIe s. La voie est longée par un aménagement linéaire composé de grands blocs calcaires correspondant peut-être à un trottoir. À l'est de la tranchée 2, plusieurs structures maçonnées ont été observées. Il s'agit d'un mur lié au mortier de plus d'1 m de large (un seul parement visible), conservé sur trois assises et construit à l'aide de grandes pierres de 12 cm d'épaisseur. Le caractère massif de ce bâti pourrait indiquer l'emplacement d'un édifice public. Prenant appui sur ce dernier, l'angle d'une construction, constituée de deux murs comportant un épais enduit (3 à 4 cm) appliqué aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, évoque la présence de plusieurs bassins. L'ensemble des structures observées dans la tranchée 2 semble se rattacher à une urbanisation édifiée au cours du Haut-Empire.

Enfin, les informations collectées dans les différentes tranchées semblent indiquer que la topographie du site depuis l'époque antique a considérablement évolué. En effet, à l'est de la parcelle, on constate que les vestiges sont très proches de la surface, tandis qu'à l'ouest ils sont profondément enfouis. Dans ce secteur de la ville antique, ce fait pourrait s'expliquer par une urbanisation en terrasse, sur un profil en pente assez prononcée d'est en ouest. Après l'abandon du site, un important nivellement (probablement contemporain), vraisemblablement lié à la mise en culture du secteur, a recouvert fortement les parties basses du quartier gallo-romain.

Jean-Michel Pène et Martine Schwaller
(SRA Languedoc-Roussillon)

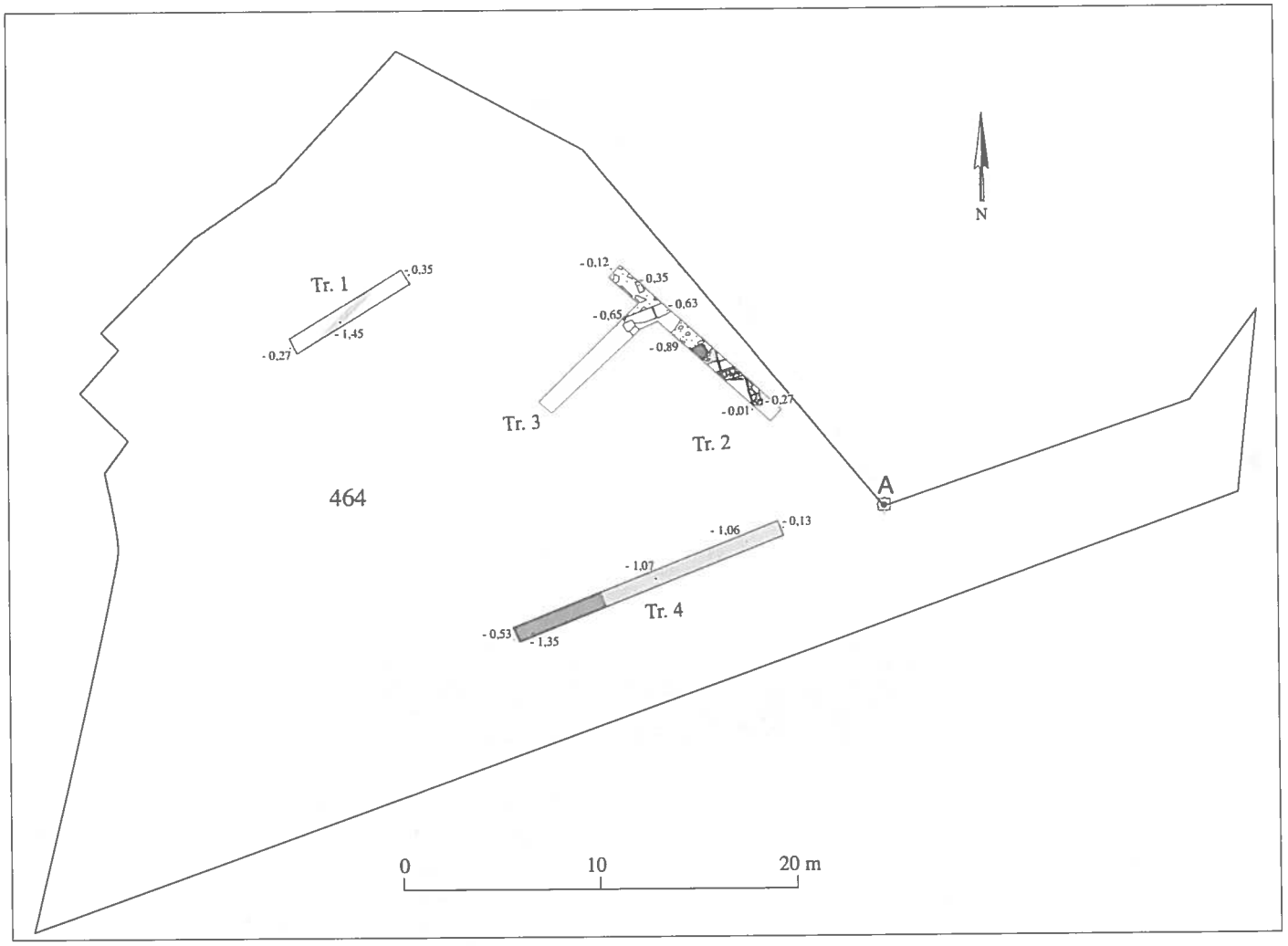

FIG. 32 : VILLEVIEILLE, LES TERRIERS 464
RELEVÉ DES STRUCTURES OBSERVÉES DANS LES TRANCHÉES
(DAO : J.-M. PÈNE)

VILLEVIEILLE
Les Terriers 492

Cette opération a été réalisée à la demande du propriétaire de la parcelle, en amont de l'instruction des demandes de permis de construire de la commune de Villevieille. Le but a été d'évaluer les contraintes archéologiques pouvant exister sur la parcelle 492 en préalable de la vente du terrain pour la construction d'une maison individuelle.

L'intervention réalisée sur deux jours a consisté en la réalisation de trois tranchées (51 m linéaires pour 73 m²) non destructrices, implantées de manière à quadriller au mieux la parcelle.

Les données archéologiques récoltées sont assez variables selon les tranchées exploratoires. En effet, les tranchées 2 et 3, implantées à l'est de la parcelle 492, n'ont donné que très peu de résultats. Ce fait peut s'expliquer soit par l'absence de construction dès l'époque antique (zone non ou peu bâtie ?), soit par une destruction quasi complète des indices archéologiques par les travaux agricoles successifs.

Si la mise au jour de vestiges d'époque gallo-romaine est sans surprise dans ce secteur, un fait nouveau vient enrichir notre connaissance sur l'habitat protohistorique de l'oppidum de Villevieille. En effet, située à 250 m plus au N-E des derniers artefacts de l'agglomération protohistorique mise en évidence par M. Py et C. Tendille (ARALO 1975), une occupation de la seconde moitié du VIe s. av. n. è. a été mise en évidence dans la tranchée 1 (US 105). Cette découverte démontre que le nord de la colline était également occupé à cette époque.

La tranchée 1 a également permis d'observer un assez grand nombre de constructions romaines (République et Haut-Empire). En effet, à l'extrême nord de la tranchée, au niveau d'une petite rupture de pente, un mur (Mr.106) maçonné et profondément fondé (4 assises au minimum) a été mis au jour. De facture soignée, cette construction, dont une seule assise subsiste, est constituée de gros moellons calcaires très bien taillés dont certains sont placés en boutisse. Son caractère massif et son orientation plus ou moins E-O pourraient indiquer que ce dernier soit en relation avec l'édifice public reconnu en 1994 dans la parcelle voisine par C. Mercier.

La majeure partie des structures observées dans la tranchée 1, dont l'orientation (E-O) présente des axes similaires avec les diverses découvertes récentes situées à proximité, semble se rattacher à une urbanisation mise en place au cours du Haut-Empire.

Enfin, nous signalerons que, lors de l'opération, la propriétaire du terrain nous a indiqué que la limite nord de la parcelle 492 se situait au niveau d'une légère rupture de pente ponctuée par un alignement d'arbres et d'arbrisseaux. Ceci explique l'arrêt des tranchées de diagnostic bien avant la limite parcellaire.

Jean-Michel Pène et Martine Schwaller
(SRA Languedoc-Roussillon)

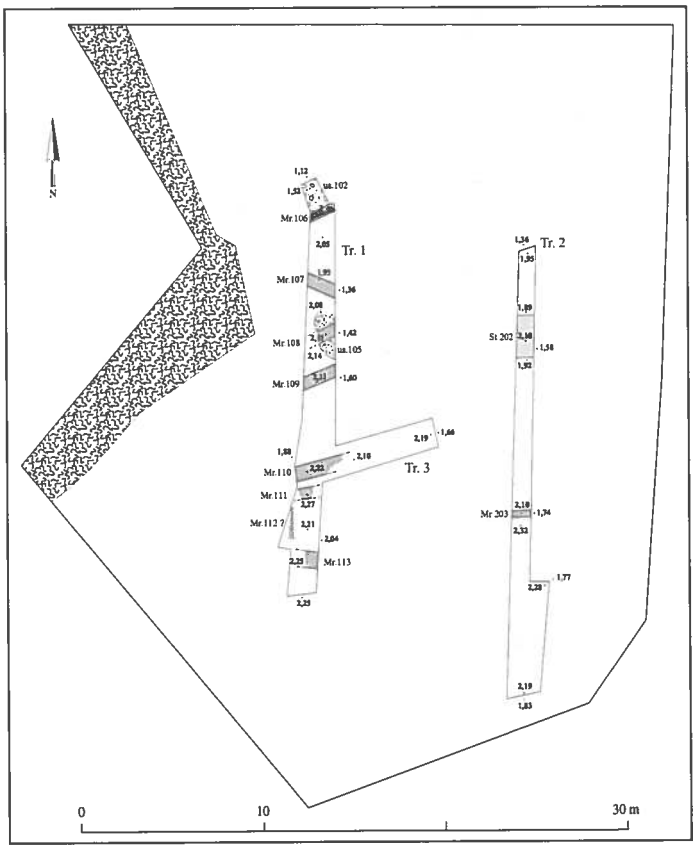

FIG. 33 : VILLEVIELLE, LES TERRIERS 492
PLAN DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES OBSERVÉS DANS LES TRANCHÉES 1, 2 ET 3
(DAO : J.-M. PÈNE)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

HÉRAULT

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

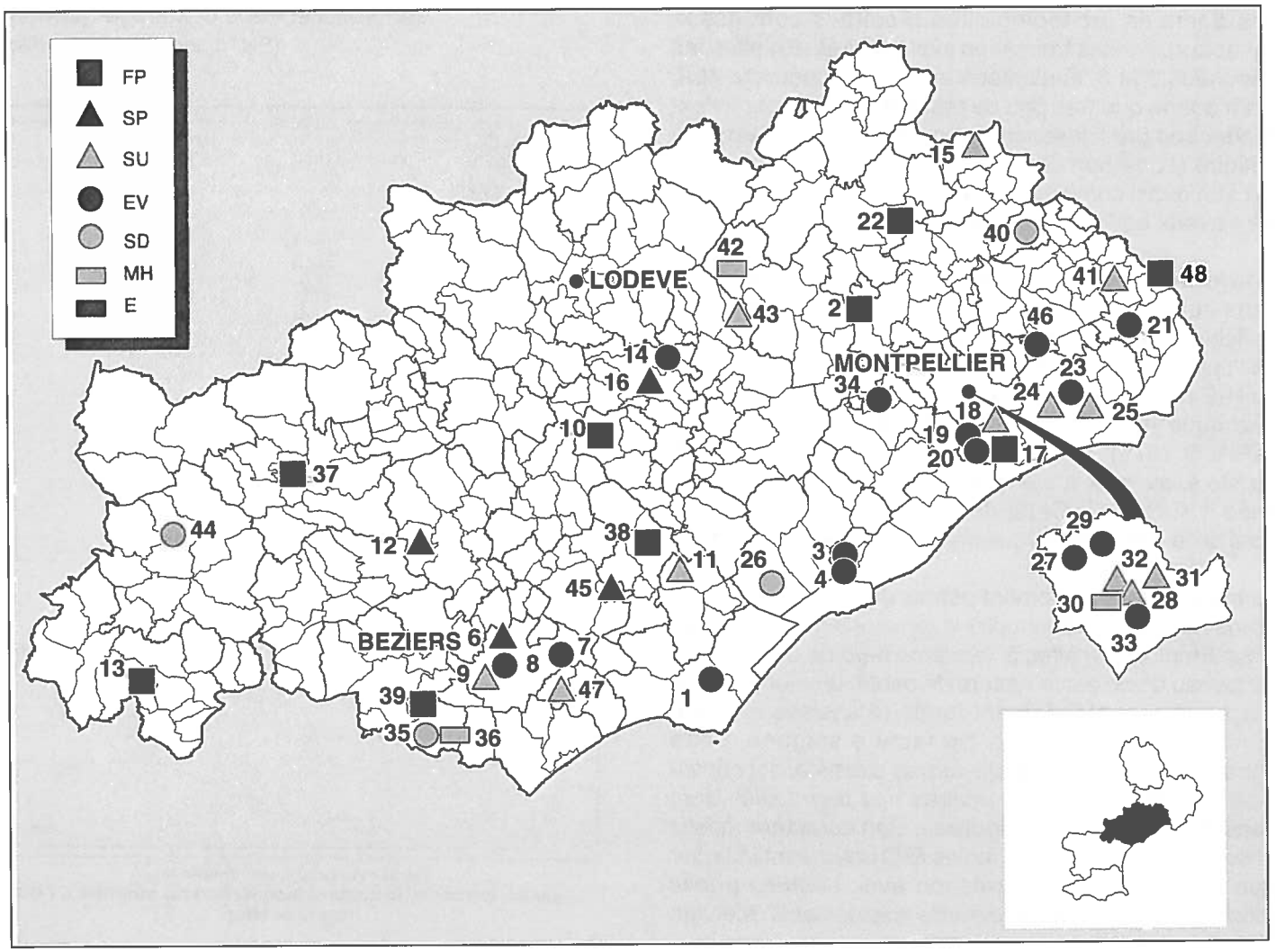

LANGUEDOC-ROUSSILLON
HÉRAULT

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)		Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
34 003 066 H	Agde, St-Michel Sud	E. GOMEZ	(ASS)	EV	20	GAL		1
34 012 016 H/P	Argelliers, Roc de Pampelune	L. SCHNEIDER	(CNR)	FP	20-19	GAL-MED		2
34 023 029 H	Balaruc-les-Bains, Rive Bleue	I. BERMOND	(AFA)	EV	19-22	GAL		3
néant	Balaruc-les-Bains, Clos de l'Étang	M. PISKORZ	(AFA)	EV	néant	CON	∅	4
néant	Béziers, Plateau de Montimaran	E. HENRY	(AFA)	EV	néant	MOD-CON	∅	5
34 en cours	Béziers, Le Crès	G. LOISON	(AFA)	SP	12	NEO	□	6
34 032 193 P/H	Béziers, ZAC de la Domitienne	C. JANDOT	(AFA)	EV	13-20	MUL		7
34 en cours	Béziers, Centre Ville	C. OLIVE	(SDA)	EV	15-19	MUL		8
34 en cours	Béziers, Centre Ville	J.-P. WIEGAND	(COL)	SU	15-19	FER-GAL-MED		9
34 045 026 P	Cabrières, La Roussignole	A. MAAS	(SUP)	FP	25	CHA-GAL	□	10
34 en cours	Castelnau-de-Guers, Le Château	N. HOULÈS	(BEN)	SU	24	MED-MOD		11
34 061 003 H	Causses-et-Veyran, Nécropole de Pradines	F. MAZIÈRE	(BEN)	SP	16	FER		12
34 075 005 P	Cesseras, Grotte d'Aldène	P. AMBERT	(CNR)	FP	8	PAL-EPI		13
34 076 004 H	Ceyras, St-Pierre de Leneyrac	D. PAYA	(AFA)	EV	23	MED-MOD-CON		14
34 078 002 P	Claret, Le Rocher du Causse	J. COULAROU	(CNR)	SU	13-15	CHA-BRO-FER		15
34 en cours	Clermont-l'Hérault, Peyre Plantade	P. VIDAL	(AFA)	SP	19-20	FER-GAL	□	16
34 129 009 H	Lattes, St-Sauveur	M. PY	(CNR)	FP	15-19	FER-GAL		17
34 en cours	Lattes, Port Ariane/Écluse des Marinas	C. JORDA	(AFA)	SU	31	NEO-FER-GAL	□	18
34 129 028 H/P	Lattes, La Céreirède	C. JORDA	(AFA)	EV	31-20	MUL		19
34 129 029 H	Lattes, Lotissement du Camping	A. BERGERET	(AFA)	EV	19-24	MED		20
34 146 033 H	Lunel-Viel, Le Verdier	C. RAYNAUD	(CNR)	EV	20	GAL	∅	21
34 152 013 P	Mas-de-Londres, Grotte Marie	J.-Y. CROCHET	(SUP)	FP	1	PAL		22
34 154 054 P/H	Mauguio, La Capoulière	F. RAYNAUD	(AFA)	EV	13-20	MUL		23
34 en cours	Mauguio, La Capoulière II	L. JALLOT	(AFA)	SU	12		□	24
34 en cours	Mauguio, La Capoulière II	A. REBISCOUL	(AFA)	SU	20-23	NEO	□	25
34 157 064 P	Mèze, Pioch Badieu	R. MONTJARDIN	(AUT)	SD	13	NEO		26
néant	Montpellier, Park 2000	E. HENRY	(AFA)	EV	néant	MOD-CON	∅	27
34 en cours	Montpellier, Façade du 6 rue Bocaud	F. GUYONNET	(AFA)	SU	19	MED	⊕	28
34 en cours	Montpellier, Chemin de Malbosc	L. JALLOT	(AFA)	EV	en cours	NEO-GAL	□	29
34 172 019 H	Montpellier, Mikvé et Synagogue	A. HUSER	(AFA)	MH	19	MED-MOD		30
34 172 073 H	Montpellier, Pôle d'Échange-Corum (TRAMWAY)	O. GINOUVEZ	(AFA)	SU	25-19	MED-MOD-CON		31
34 en cours	Montpellier, Pila St-Gély (TRAMWAY)	A. SPELLER	(AFA)	SU	19	MED-MOD-CON	⊕	32
34 172 074-75 H	Montpellier, Musée Fabre	D. PAYA	(AFA)	EV	19	MED-MOD		33
34 179 030 H	Murviel-les-Montpellier, Maison médicalisée	J.-M. PÈNE	(SDA)	EV	19-20	GAL		34
34 en cours	Nissan-lez-Ensérune, Oppidum d'Ensérune	V. BEL	(AFA)	SD	16	FER		35
34 en cours	Nissan-lez-Ensérune, Oppidum d'Ensérune	M.-E. BELLET	(MET)	MH	14	FER		36
34 187 009 H	Olargues, Château et Castrum	A. HUSER	(AUT)	FP	24	MED-MOD		37
34 199 033 H	Pézenas, L'Auribelle-Basse	S. MAUNÉ	(CNR)	FP	20	GAL		38
34 206 011 P	Poilhes, Régismont-le-Haut	F. BON	(BEN)	FP	5-4	PAL		39
34 en cours	Saint-Bauzille-de-Montmel, Puech des Mourgues	L.SCHNEIDER	(CNR)	SD	20	GAL-MED		40
34 en cours	Saint-Christol, Village	C. RAYNAUD	(CNR)	SU	19	MED-MOD	∅	41
34 260 010 H	Saint-Guilhem-le-Désert, Abbaye/salle capitulaire	A. BERGERET	(AFA)	MH	23	MED-MOD-CON		42
34 en cours	Saint-Jean-de-Fos, St-Geniès	L. SCHNEIDER	(CNR)	SU	23	MED		43
34 284 004 H/P	Saint-Pons-de-Thomières, Malvieu	A. GORGUES	(BEN)	SD (2)	15	FER		44
34 en cours	Valros, La Tour	D. PAYA	(BEN)	FP	24-23	MED		45
néant	Vendargues, Unité de compostage	P. BOISSINOT	(AFA)	EV	néant	néant	∅	46
34 336 021 H	Villeneuve-lès-Béziers, L'Arenasse	E. GOMEZ	(ASS)	SU	20	GAL		47
34 340 002 H	Villetelle, Ambrussum	J.-L. FICHES	(CNR)	FP	19-16	FER-GAL		48

*: cf. carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

∅ Opération négative ou résultats pauvres ⊕ Opération en cours □ Notice non parvenue

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

AGDE
St-Michel Sud

La fouille de sauvetage, en février 1999, d'un complexe artisanal, regroupant à la fois production vinaire et production amphorique (Dr 1A), nous a particulièrement orientés vers la recherche de toutes autres traces d'occupation du sol dans ce secteur, une terrasse dominant l'étang du Bagnas.

L'arrachage de la vigne voisine du site précité nous a conduits à mener une intervention archéologique avant défonçage. Sept sondages d'évaluation ont été réalisés, révélant la conservation des niveaux de sols antiques uniquement sur les limites de la parcelle.

Un chemin, de dix pieds de largeur, et matérialisé par des bandes de roulement ainsi que des ornières régulièrement rechargées, a été mis au jour. Bordé de part et d'autre par un fossé, celui-ci donnait accès au site de production voisin et vraisemblablement à l'étang. La datation de ce chemin, donnée par les mobiliers des couches de recharges, correspond au dernier quart du IIe s. av. J.-C.

D'autre part, des fossés de drainage et/ou de limites parcellaires du Haut-Empire, recoupant les structures plus anciennes, ont permis d'observer la réorganisation du secteur à cette date.

Des prélèvements de sédiments effectués dans les structures en creux devraient permettre de préciser la nature des cultures pratiquées à leurs abords.

Elian Gomez
(Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde)

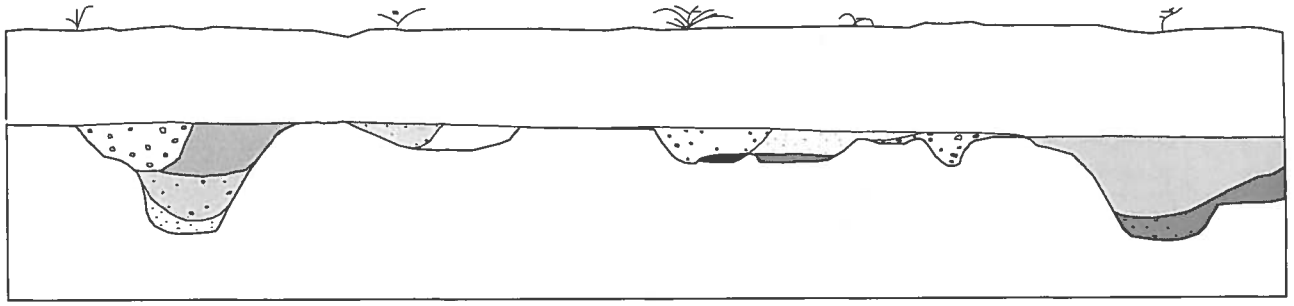

FIG. 34 : AGDE, ST-MICHEL SUD
COUPE DU CHEMIN ANTIQUE

ANTIQUITÉ TARDIVE, HAUT MOYEN ÂGE

ARGELLIERS
Roc de Pampelune

Après une année probatoire, l'année 2000 a vu le démarrage d'un premier projet de fouille triennale sur l'agglomération tardo-antique du Roc de Pampelune dans le cadre d'un projet global du CNRS (projet APN du département SHS) portant sur la forme et la fonction des habitats perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge en Gaule méridionale.

Les fouilles engagées cette année répondaient à deux objectifs :

• Identifier les limites orientales de l'agglomération par une reconnaissance exacte du tracé des remparts en s'attachant plus particulièrement à l'étude du système d'angle nord-oriental de la fortification.

• Dresser un état des lieux du sanctuaire fouillé par H. Prades en 1966-67 à l'autre extrémité du plateau et

démarrer une exploration systématique de ce quartier haut afin d'insérer au mieux le lieu de culte dans le bâti qui l'environne.

Le quartier nord-oriental avait fait l'objet de reconnaissances préliminaires en 1999, travaux préparatoires de déboisement et d'épierrement qui avaient permis de mettre en évidence plusieurs sections du rempart de l'agglomération et d'identifier au moins deux bâtiments distincts. La surface explorée dans ce quartier a été portée cette année à 250 m², ce qui a facilité l'observation du rempart en contexte stratigraphique sur une longueur totale de près de 40 m. L'ouvrage est une construction à double parement lié au mortier d'une largeur modeste comprise entre 0,90 et 1,10 m. Le matériau utilisé est un calcaire froid trouvé sur place, blocs et cailloux divers qui ont été assemblés sommairement à l'aide d'un mortier de chaux maigre de couleur jaunâtre sans avoir été retouchés. L'absence de remploi, contrairement à ce que l'on peut observer dans les divers bâtiments de l'agglomération où se trouvent fréquemment des grès, travertins et calcaires coquilliers, milite pour une construction homogène qui, dans ce secteur du moins, n'aurait pas subi de remaniements majeurs.

Côté nord, le tracé du rempart épouse au plus près le rebord des falaises, ce qui a conduit à adopter un tracé brisé. À l'angle du plateau, la jonction entre le rempart septentrional et le rempart oriental se fait par l'intermédiaire d'un ouvrage de flanquement, petite tour rectangulaire atteignant 6,80 x 4,80 m hors œuvre. Un long bâtiment rectangulaire (14 x 6 m) a été adossé au rempart septentrional et a obturé la gorge de la tour. Divisé en deux pièces d'inégale superficie, ce bâtiment que l'on propose d'interpréter comme un bastion d'angle commandait l'accès à la tour et disposait d'une ou de plusieurs pièces d'étage distribuées par un escalier extérieur aménagé contre sa façade méridionale. Dans la pièce occidentale et dans les soubassements de la tour, des failles rocheuses ont accueilli des tombes d'enfants en amphore. L'une d'elles qui est une amphore africaine de type Albenga 11-12 fournit un précieux terminus post quem pour la datation de la construction de l'ouvrage de défense, que l'on situera entre la fin du Ve s. de n. è. et le milieu du VIe s. Autour des années 530-580, qui sont celles de la phase d'occupation la plus intense de l'agglomération, un atelier métallurgique (fer et peut-être bronze) est installé dans une petite cour réservée entre le rempart septentrional et un nouveau bâtiment très mal conservé, édifié à l'ouest du secteur dans l'alignement du bastion.

Les lieux sont encore fréquentés dans le premier tiers du VIIe s., puis le quartier semble abandonné à la fin du siècle. Les éléments les plus tardifs sont du moins fournis par des fragments d'amphore africaine de type Keay 61c.

Après une longue période d'abandon, le quartier est néanmoins réoccupé à la fin du XIIe s et au XIIIe s. Le petit bâtiment occidental sert de support à l'installation d'une cabane faite de pierre et de bois et couverte de matériaux périssables. Dans le bastion, les vestiges très spoliés d'un foyer encadré de grès rubéfiés et d'un lambeau de mur circulaire doublé d'un contre-mur lié à la terre pourraient correspondre aux reliquats d'un four de céramique oxydante. Cela indiquerait également que le grand atelier d'Argelliers Mas-Viel sondé l'an dernier (cf. BSR) était loin de rassembler toutes les structures de productions de céramique oxydante médiévale de la garrigue montpelliéraine.

À l'autre extrémité du plateau, les travaux ont concerné le sanctuaire mis au jour à la fin des années 1960. Cette opération circonstancielle faisait suite en fait à un saccage des lieux. Des fouilleurs clandestins avaient déjà découvert un sarcophage en marbre décoré et commencé d'en détacher les petits panneaux tandis qu'un système de dalles à rainures appartenant vraisemblablement à un autel-coffre avait été bouleversé au centre du chœur.

Le plan révélé cette année s'est avéré plus complexe que ce qui avait été entrevu en 1966-67. Il existe en effet un portique au sud du sanctuaire, une ou plusieurs annexes contre le mur nord de la nef et surtout une grande pièce occidentée qui prolonge la nef jusqu'en rebord de falaise (baptistère ?). Contre le mur nord de la nef, on a pu mettre en évidence également une tombe privilégiée protégée par un petit édicule bâti. Cette tombe en coffre de dalles, qui sera datée par radiocarbone, réutilise de nombreux matériaux dont une grande dalle sculptée complète décorée d'un canthare, d'oiseau et de rinceaux de vigne. Il s'agit d'une plaque de chancel ou plus vraisemblablement d'un élément de l'autel-coffre qu'il faut associer aux dalles à rainures découvertes dans le chœur en 1966-67.

En l'état actuel des données, le sanctuaire ne semble pas antérieur à la seconde moitié du Ve s. et a été utilisé essentiellement au VIe s. Il n'y a pour l'heure aucune trace d'occupation carolingienne. Le chevet triparti est construit dès les V-VIe s. et non pas à la fin du VIIIe s. comme cela a été supposé à la fin des années 1960.

Les travaux de la campagne 2000 ont permis également d'engager l'étude des abords du sanctuaire. Au pied du chevet, un grand bâtiment rectangulaire orienté E-O (19 x 6,30 m) a été mis au jour et fouillé intégralement. Il possédait à son extrémité occidentale une petite pièce (3A3) dont le sol était construit (mortier de chaux associé à un cailloutis calibré). À titre d'hypothèse de travail, on proposera de l'interpréter comme un petit balnéaire réservé à des ablutions limitées. Si des éléments luxueux ont été retrouvés dans les décombres du bâtiment (chapiteau feuillagé en marbre blanc, fragment de colonne en calcaire et tesselles en pâte de verre bleutée), ces artefacts dispendieux s'accordent mal, pièce 3A3 mise à part, avec la rusticité des architectures et des niveaux de circulation sommairement aménagés sur un socle rocheux irrégulier dont les ressauts hérissaient les surfaces de sol.

Les dimensions respectables de ce bâtiment que l'on date des années 475-600, sa proximité avec le lieu de culte et surtout son ordonnance architecturale avec le sanctuaire lui confèrent cependant une fonction privilégiée. On proposera comme hypothèse de travail en l'état actuel des données de le considérer comme une dépendance de l'ecclesia de Pampelune, grande salle de réunion et de représentation ou encore xenodochium établi à proximité d'une église dont l'autel-coffre bien particulier ou encore le riche sarcophage décoré pouvait accueillir des reliques et attirer pèlerins et voyageurs.

Laurent Schneider (CNRS-UMR 6572, Université de Provence),
Olivier Ginouvez (AFAN Méditerranée)
et Gaspard Pagès (Université Aix-Marseille I)

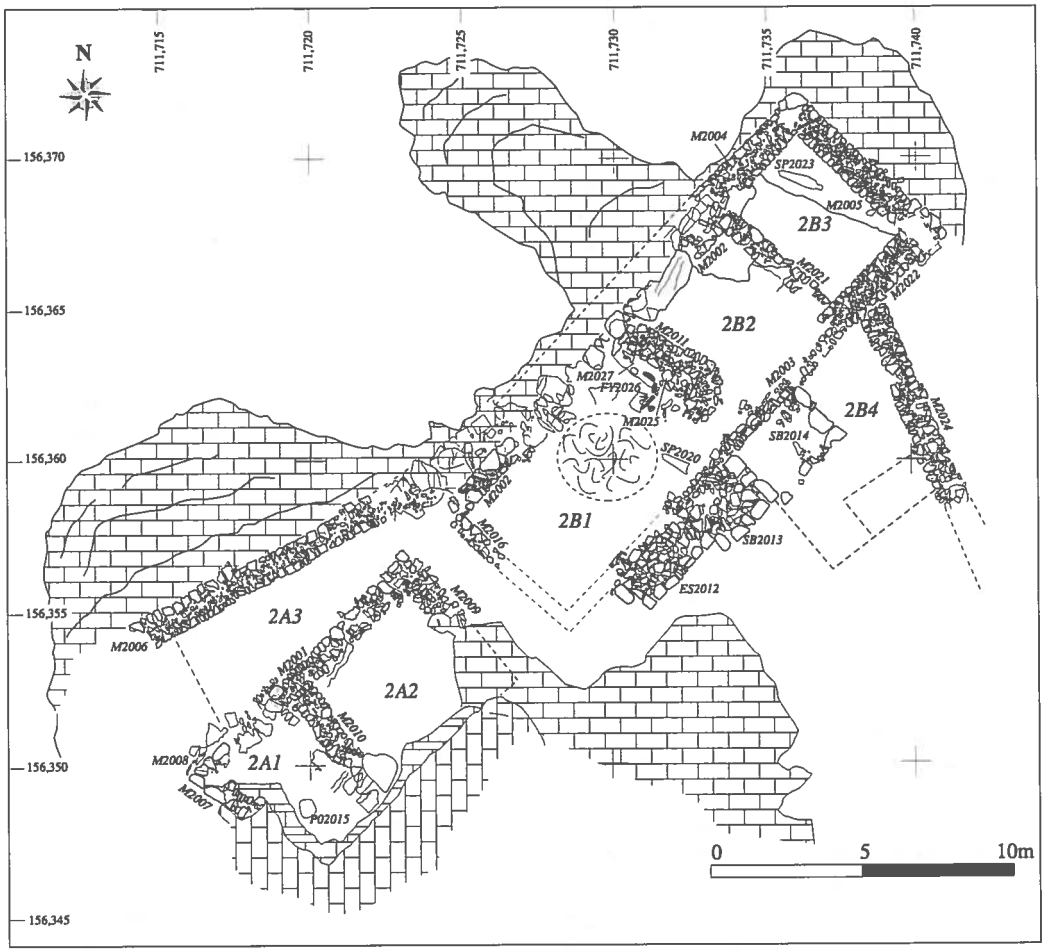

FIG. 35 : ARGELLIERS, ROC DE PAMPELUNE
EXTRÉMITÉ NORD-ORIENTALE DE L'AGGLOMÉRATION
REMPART, TOUR ET BASTION D'ANGLE DU VIE S. DE N. È.
(C. COLLIN ET L. SCHNEIDER, DEL.)

HAUT-EMPIRE

BALARUC-LES-BAINS
Rive Bleue

En ville, une fouille de sauvetage, préalable à la construction d'un immeuble appelé Rive Bleue, a permis de mettre en évidence deux petites carrières antiques et un nouveau secteur funéraire de l'Antiquité tardive.

Les aménagements ou couches archéologiques qui signalent l'occupation de ce secteur durant le Haut-Empire sont limités. Les raisons principales sont la forte dégradation de ces niveaux par l'occupation postérieure de l'Antiquité tardive et le faible recouvrement sédimentaire postèrieur. Un petit front de carrière d'un peu plus de 6 m² sur moins d'1 m de profondeur a été installé dans une partie déprimée où se trouve piégé un grès jaune. Son comblement volontaire a été réalisé dans le courant du Ier s. ap. J.-C.

L'autre structure correspond à un radier de fondation appuyé sur un affleurent rocheux. Dans son prolongement, un creusement dans le substrat rocheux a été reconnu sur 1 m de long et semble correspondre à un caniveau d'évacuation.

Pour l'Antiquité tardive, un autre front de carrière d'une superficie d'au moins 6 m², pour une profondeur maximale de 0,8 m, a été installé sur un secteur de molasse, beaucoup plus tendre que le substrat environnant. Son

comblement est constitué d'un sédiment pulvérulent à débris de moules associé à un dépotoir du Ve s. ap. J.-C. Sur le reste de la parcelle, on retrouve la présence de plusieurs couches et fonds de fosses riches en débris de moules et en fragments de céramique. En limite nord de la fouille, trois inhumations orientées E-O ont été reconnues : deux sépultures correspondent à des inhumations de pré-adolescents (un coffre de tegulae et une battière), la troisième très remaniée correspond à une inhumation en « pleine terre » d'adulte. La présence de deux inhumations d'enfants pré-adolescents signalent peut-être une spécialisation de ce secteur funéraire. La datation proposée pour cette phase d'inhumations est comprise entre la fin du Ve s. et le début du VIe s. ap. J.-C.

Iouri Bermond (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration d' Yves Manniez

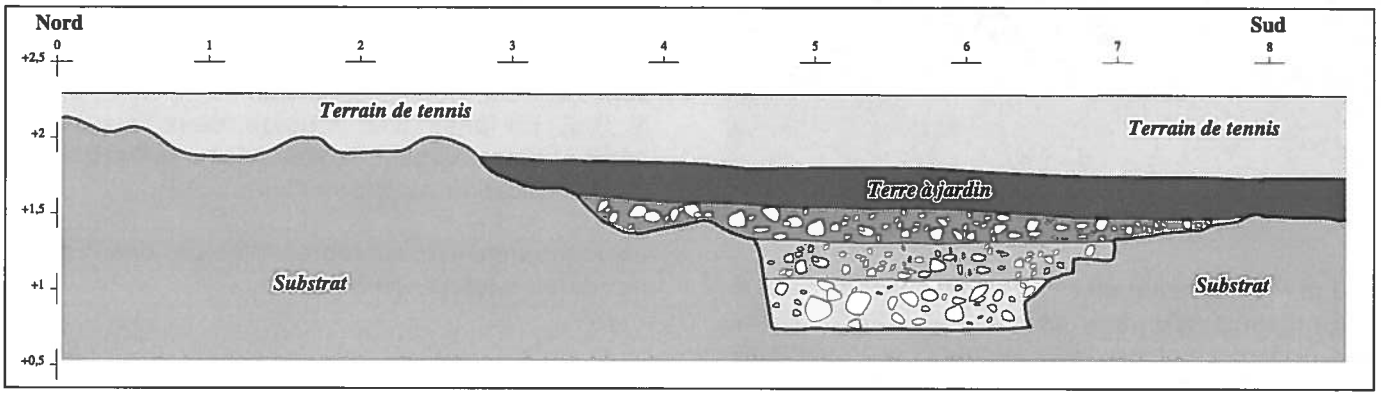

FIG. 36 : BALARUC-LES-BAINS, RIVE BLEUE
COUPE SUR LE FRONT DE CARRIÈRE DU HAUT-EMPIRE

NÉOLITHIQUE ANCIEN ET FINAL, PROTOHISTOIRE

BÉZIERS
ZAC de la Domitienne

ANTIQUITÉ, MODERNE

En novembre 2000, un diagnostic a été commandé à l'Afan dans le cadre de la mise en place de la ZAE de la Domitienne.

L'emprise définie de la Zac couvre une superficie de 20 ha sur des terrains formant un plan trapézoïdal, longée à l'ouest par la voie express de Béziers, au sud par le chemin départemental n°28 de Béziers à Marseillan, à l'est par le ruisseau de Mazeran.

Ce diagnostic a permis de découvrir des vestiges dans 87 tranchées (pour 139 effectuées au total), soit 69 entités archéologiques, réparties en plusieurs périodes.

• Il s'agit d'une fosse pour le Néolithique ancien ; l'isolement de cette fosse (structure de conservation ?) dans ce diagnostic à 2,9 % ne permet pas de qualifier cette occupation, encore moins son agencement ou degré de permanence (Guilaine 1991, p. 36). Cette zone ne fera pas l'objet d'une évaluation complémentaire.

• Pour le Néolithique final, une zone avec deux fosses (à l'ouest - 0,25 ha), deux fours à pierres chauffantes (fig. 37) ou fours dits polynésiens (à l'est - 0,8 ha).

• Pour l'âge du Bronze, une occupation sur près de 2,7 ha est caractérisée par un ensemble de fosses bien documentées en mobilier céramique. Toutefois, la nature de cette occupation reste à établir, les aménagements observés lors de cette évaluation (niveaux sédimentaires, fossé, fosse) semblent montrer la proximité d'un habitat (briques, céramique à usage culinaire, faune pouvant être associée à des rejets de consommation), bien qu'aucune structure n'ait été encore décelée (négatifs de poteaux, murs). Une évaluation approfondie, prévue pour ce site permettra de répondre à la problématique.

FIG. 37 : BÉZIERS, ZAC DE LA DOMITIENNE
FOUR NÉOLITHIQUE

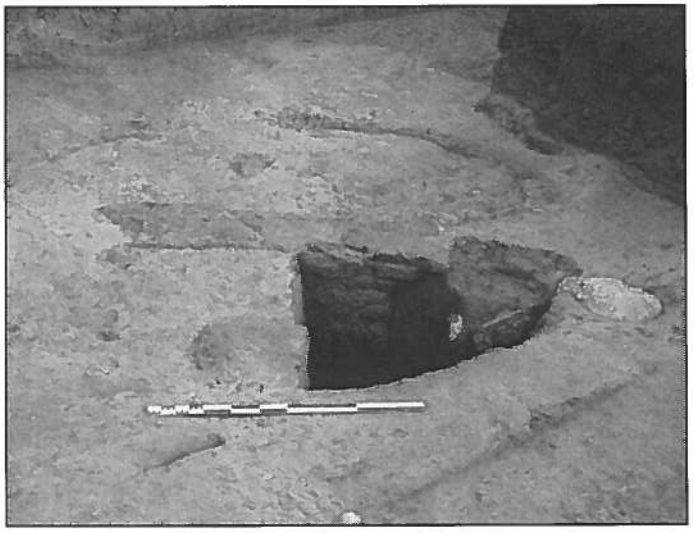

FIG. 38 : BÉZIERS, ZAC DE LA DOMITIENNE
FOUR DE POTIER PROTOHISTORIQUE

• Pour la Protohistoire, un espace artisanal est marqué par la présence d'un four de potier (fig. 38) et d'une fosse. À l'heure actuelle, ces éléments représentatifs d'un artisanat sont trop incomplets pour mettre en place une réflexion synthétique sur leur attribution chrono-culturelle. La future évaluation approfondie permettra probablement d'élargir ce champ d'analyse et de rattacher cette occupation à un ensemble mieux défini. Par ailleurs, ce travail reste intéressant dans le cadre de l'occupation de Béziers pour la Protohistoire (Ugolini 1995, p. 149-168). En effet, situés en bordure d'une agglomération très importante depuis le VIe s., la découverte de ces aménagements ruraux confirme et documente le type d'occupation de cette périphérie.

Pour l'Antiquité, les découvertes les plus importantes sont : le fossé bordier de la voie domitienne, orienté à N 65°E, un fossé avec bornage, deux fossés parcellaires et deux mares. Ces vestiges ne feront pas l'objet d'une évaluation complémentaire.

L'époque moderne est représentée par des drains rattachés au ruisseau de Mazeran.

Céline Jandot
(AFAN Méditerranée)

ÂGE DU FER, ANTIQUITÉ, MOYEN ÂGE, MODERNE

BÉZIERS
Centre Ville (rue Mairan)

La réfection des réseaux de la rue Mairan a donné l'occasion de réaliser deux sondages dans un secteur de la ville assez mal documenté pour l'archéologie. Bien que les sondages aient été ponctuels, les résultats apportent de nouvelles données tant sur la chronologie de l'occupation du site, que sur le faciès mobilier de l'âge du Fer, très particulier à Béziers, que sur l'habitat en général et la structure de l'agglomération.

Les sondages ont mis en évidence une succession de strates s'échelonnant du milieu du VIe s. av. J.-C. au moins jusqu'à la fin du IVe s. av. J.-C. et ont livré des vestiges entre le Haut-Empire romain et l'époque contemporaine. Ancun élément remontant au IIIe s. av. J.-C. n'a été retrouvé.

Les couches anciennes (VIe-IVe s. av. J.-C.), très bien conservées sous la voirie, montrent une occupation dense au travers de la succession de sols et de remblais. Les revêtements de sols retrouvés (sols de terre battue, damée, sols en argile, sol en adobes) indiquent une certaine qualité du bâti. La découverte de nombreuses tuiles témoigne de leur utilisation au moins dès le troisième quart du Ve s. av. J.-C. Les fragments de pithoï sont nombreux et ces vaisseaux sont de grande dimension. Leur utilisation est courante à partir du début du Ve s. av. J.-C. La vaisselle est essentiellement composée depuis le VIe s. av. J.-C., de séries produites localement : céramique grise monochrome, céramique à pâte claire, céramiques de cuisine tournée (marmites) et on soulignera la part dérisoire que tient ici aussi, comme partout ailleurs en ville, la céramique non tournée. Parmi les autres objets, on note la présence de lampes à huile, de branchettes de corail, de nombreux fragments de bronze (fibules, tiges, plaquettes), de meules etc. Les amphores massaliètes, grecques et étrusques sont très nombreuses alors qu'on note la grande rareté des produits ibériques.

Ces sondages et le suivi de travaux sur la voirie (cf. infra) se complètent utilement. Les riches résultats obtenus montrent que les moindres interventions, dans ce bâti médiéval figé, qui rend le sous-sol inaccessible, sont indispensables.

Christian Olive (SRA Languedoc-Roussillon)
Daniela Ugolini
(CNRS-UMR 6573, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence)
avec la collaboration de Jean-Paul Wiegant
(Mission Archéologique de la Ville de Béziers)

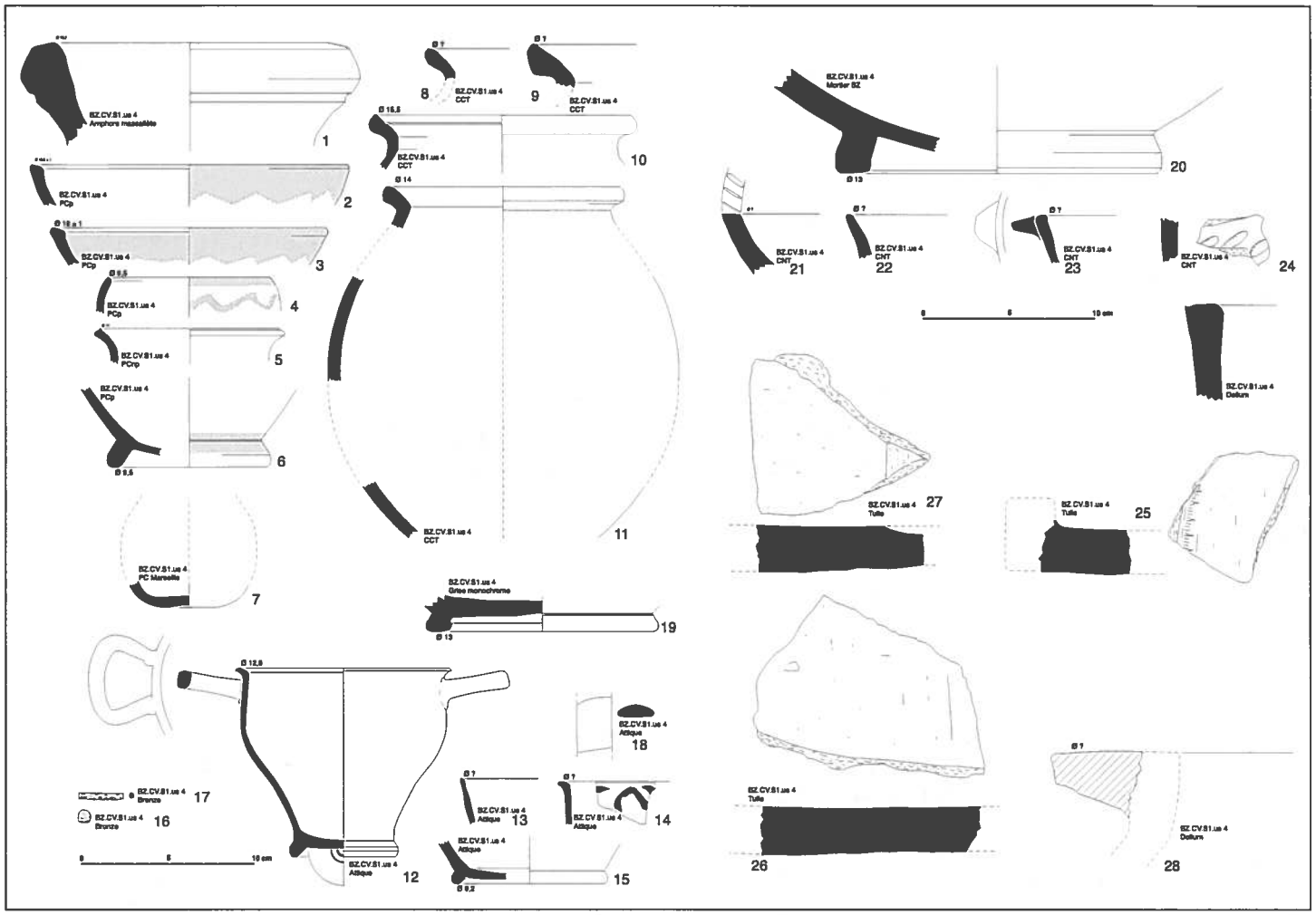

FIG. 39 : BÉZIERS, CENTRE VILLE (RUE MAIRAN)
MOBILIER ISSU DE L'US 4, UNE DES COUCHES SUPÉRIEURES DU S1 : MILIEU DU IVE S. AV. J.-C.

BÉZIERS

Centre Ville (rues Mairan, de la Coquille, Guibal)

ÂGE DU FER, ANTIQUITÉ, MOYEN ÂGE

La réfection des réseaux sous les rues Mairan, de la Coquille et Guibal, dans le centre ancien de Béziers, a donné l'occasion de réaliser un suivi archéologique des travaux, particulièrement attentif. Cette opération, lourde et difficile, a permis de recueillir de nombreuses données qui renseignent sur l'occupation de la ville (aménagements, organisation, structure, chronologie).

En principe, les travaux ne devaient pas affecter les couches archéologiques, car seule, la réouverture de l'ancienne tranchée était prévue. Dans les faits, des imprévus (creusement trop étroit, secteurs à agrandir ou pas assez profonds, branchement de nouveaux réseaux...) ont nécessité des agrandissements ponctuels.

Grâce à la surveillance et au suivi régulier de J.-P. Wiégant, aucune information archéologique n'a été perdue sur les 300 m de longueur concernés.

FIG. 40 : BÉZIERS, CENTRE VILLE (RUES MAIRAN, DE LA COQUILLE, GUIBAL)
VUE D'UN SOL EN OPUS SECTILE MIS AU JOUR DANS LA RUE DE LA COQUILLE
(MARBRE BLANC ET SCHISTE NOIR)

Les couches et les structures de l'âge du Fer ont été retrouvées et observées systématiquement sur toute la longueur des tranchées. On signalera en particulier la découverte de niveaux du VIe s. av. J.-C. rue Mairan et rue de la Coquille. Au-dessus, des sols en dur, d'époque romaine (mosaïques et opus sectile) s'organisaient le long de murs de façade qui bordaient les rues antiques, légèrement décalées, sous les rues Mairan et de la Coquille. Dans cette rue, une canalisation en plomb, encore en place, a été observée au bas du mur de façade qui limitait les sols en dur d'époque romaine et qui matérialise l'axe de la rue antique. Les témoins du Moyen Âge sont représentés par des silos qui percent les niveaux romains et surtout par d'importants remblais de cendres et de déchets de fours, sous la rue Guibal.

Jean-Paul Wiegant (Mission Archéologique Ville de Béziers)
Christian Olive (SRA Languedoc-Roussillon)
et Daniela Ugolini
(CNRS-UMR 6573, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence)

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

CASTELNAU-DE-GUERS
Le Château

Des travaux d'enfouissement du réseau pluvial effectués dans l'arrière-cour du château, propriété de la communauté de communes des pays d'Agde, ont déclenché au cours de l'été 2000 une opération archéologique effectuée dans l'urgence absolue.

Au pied d'une tour médiévale carrée, sous un remblai épais de 0,40 m, une aire dallée a été en partie dégagée sur une surface de 35 m². Le dallage était constitué par des blocs de calcaire coquiller de forme rectangulaire ou carrée aux dimensions variables. On a toutefois pu constater que certaines dalles avaient des dimensions quasiment identiques (L. 0,59 m - l. 0,29 m) et que leur épaisseur variait entre 0,9 et 0,40 cm. Les dalles ont éte posées sur un lit de mortier qui a été coulé sur une épaisseur de tuiles reposant directement sur le substrat. Un sondage pratiqué en deux points sous le dallage n'a pas révélé d'éléments probants pour en assurer une datation précise. En effet, seul un fragment de jarre avec anse à pâte noire dont la fourchette chronologique varie du XIIe au XVIe s. a été récolté.

Devant la façade d'une habitation moderne (XIXe s.), une tranchée a mis en évidence la présence d'une cuve arrasée de forme rectangulaire, d'une longueur de 7,50 m et d'une largeur de 3,60 m conservée sur une hauteur de 1,60 m. La face interne des murs a été recouverte de carreaux de faïence (25 x 15,5 cm). Dans le fond, un petit bassin laissait entrevoir une conduite en plomb passant sous l'habitation. La structure a subi des réparations et des modifications et il semble qu'à l'origine il y avait deux cuves qui ont laissé place par la suite à une cuve de plus grande contenance. À l'évidence, cette cuve avait un usage vinicole et elle est contemporaine de l'habitat moderne sur lequel elle s'appuie.

Sous un hangar, la pelle mécanique a percé une brèche dans une voûte maçonnée qui nous a donné accès à des salles souterraines dont la tradition orale rapportait l'existence. Deux pièces de forme rectangulaire aux dimensions quasi identiques (6,50 m de long et 4,50 m de large) ont été creusées dans le banc de mollasse miocène. De nombreuses traces d'outils parfois recouvertes de calcite en tapissent les parois. Les deux pièces sont reliées entre elles par un passage large de 1,50 m. Dans l'une d'elles, on peut voir l'accès primitif aujourd'hui comblé donnant vraisemblablement accès à un escalier débouchant dans la cour du château. Dans l'autre pièce, on note certains aménagements, placard, rigole d'évacuation de l'eau, niches. Le sol des salles n'est pas visible car il est masqué par une accumulation de terres et de gravats. Des voûtes maçonnées ont été construites dans chaque pièce à une période récente. Notre intervention s'est pour l'instant limitée à un relevé provisoire et à une couverture photographique des salles souterraines. Nos observations permettent d'en déduire que nous sommes vraisemblablement en présence de caves qui ont été creusées à l'époque médiévale, et dont l'utilisation s'est poursuivie jusqu'à une période récente.

L'étude archéologique des pièces souterraines, que la communauté de communes des pays d'Agde souhaite mettre en valeur, est désormais tributaire de la redécouverte de leur accès d'origine. En dehors de cette étude, il nous parait indispensable qu'une étude archéologique du bâti soit entreprise sur l'ensemble des bâtiments qui constituent le site, château, chapelle romane et bâtiments annexes, avant leur aménagement futur.

Noël Houlès
(Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnau)

CAUSSES-ET-VEYRAN
Nécropole de Pradines

ÂGE DU FER I

La nécropole de Pradines se situe dans la moyenne vallée de l'Orb à 25 km de Béziers. Découverte en 1957 par L. Montagner, elle est explorée de façon continue depuis 1998. L'équipe se compose notamment de Richard Donat (anthropologie, étudiant EHESS, Toulouse), d'Estelle Olive (études connexes, doctorante à la MAE), de Jacqueline Noël (restauration des vases, retraitée) et de nombreux étudiants bénévoles.

Cette campagne a permis de mettre au jour une occupation préhistorique (6 structures de combustion à cailloux chauffés) et des structures agraires d'époque gallo-romaine (un système fossoyé complexe associé à un chemin) situées en périphérie immédiate de la nécropole protohistorique.

La surface décapée atteint maintenant plus de 3100 m². Outre, la découverte et la fouille de nouvelles tombes protohistoriques (du Bronze final IIIb et du Ier âge du Fer), cette année, nous avons concentré nos efforts pour trouver les limites du cimetière. Ainsi, au nord du site, nous avons mis en évidence une structure composée d'une ligne de petits cailloux longue de 7 m limitée par deux amas d'éclats de calcaires brûlés. Il semblerait que cet aménagement, d'un type inédit, matérialise la limite nord de la nécropole.

Le corpus des structures para-funéraires, déjà important, s'est encore étoffé par la découverte d'une petite fosse comblée par des pierres et des fragments de céramiques et, surtout, par la fouille d'une probable fosse à offrande (ST. 24, en cours de fouille). Toutes ces structures illustrent bien la complexité des pratiques funéraires qui ne se limitent pas seulement à l'incinération. La nécropole du premier âge du Fer s'organise le long de chemins mis en évidence cette année qui relient trois quartiers de conception très différente dont l'exploration continuera lors des prochaines campagnes.

La très bonne conservation du site a permis des observations stratigraphiques de première importance sur tout ce qui a trait à la construction et à l'entretien des tombes.

L'étude de la nécropole de Pradines est bien avancée puisque à ce jour plus des deux tiers des tombes ont été étudiées.

Florent Mazière
(Allocataire de Recherche au CNRS-UMR 6573, Aix-en-Provence)
avec la collaboration de Sabine Brest
(Étudiante, Université de Perpignan)

CESSERAS
Grotte d'Aldène

PALÉOLITHIQUE MOYEN, ÉPIPALÉOLITHIQUE

La troisième campagne de recherches dans les deux premiers étages de la grotte d'Aldène a porté plus particulièrement :

• Sur l'étude et au relevé systématique sur calque des frottis de torche mésolithiques du 2° étage (resp. P. Galant). Soixante-dix d'entre eux ont été répertoriés, leur organisation est aléatoire, leur conservation est fonction des conditions taphonomiques.

• Sur l'étude de l'évolution du porche de l'entrée préhistorique et de l'entrée paléontologique au cours du temps (resp. J.-L. Guendon). Cette ouverture devait avoir à l'origine des dimensions spacieuses qui ont été réduites par des éboulis et éboulements successifs entrecoupés de phases importantes de concrétionnement. Entre les deux phases de concrétionnement principales un important éboulis périglaciaire s'est mis en place participant grandement à l'obturation de l'accès à la cavité. L'incursion humaine, bien attestée par des frottis de torche et des charbons épars sur le sol, est postérieure à la dernière phase importante de concrétionnement. Une nouvelle datation mésolithique, comparable aux précédentes, a été obtenue alors que le meilleur état de conservation des charbons a permis de déterminer que les mésolithiques utilisaient des branchettes de genévriers pour s'éclairer. Postérieurement à leur passage, l'effondrement en gros blocs de la voûte a scellé l'entrée originelle.

• Sur la poursuite de l'étude des concrétionnements très riches en charbons de bois du 1er étage (resp. P. Ambert), en relation, à la fois avec la fermeture de la galerie des gravures paléolithiques et avec les incursions des mésolithiques dans cette autre partie de la grotte. [1]
Parallèlement aux activités de terrain, nous avons assuré la publication de nos premiers résultats (Ambert et al., 2000 ; Ambert et al., 2001), alors que la préparation d'une monographie sur les recherches effectuées pendant ces trois ans est déjà en cours. Nous y joindrons une étude des mobiliers néolithiques et protohistoriques jusqu'ici inédite.

Paul Ambert (CNRS-UMR 8555, Toulouse)
avec la collaboration de Philippe Galant et Albert Colomer

[1] AMBERT (P.), COLOMER (A.), GALANT (P.). — Datations mésolithiques des empreintes humaines de l'étage Cathala, grotte d'Aldène (Hérault). C.R. Acad. Sc., Paris, 331/1, 2000, p. 67-74.
AMBERT (P.), GALANT (P.), COLOMER (A.).— Incursions spéléologiques mésolithiques dans la grotte d'Aldène (Cesseras, Hérault). Bull. Soc. préhist. Fr.,98/1, 2001.

HAUT MOYEN ÂGE, MOYEN ÂGE

MODERNE, CONTEMPORAIN

CEYRAS
St-Pierre de Leneyrac

Du 17 juillet au 4 août 2000, nous avons procédé à une étude de bâti sur le site de Saint-Pierre de Leynerac. Le lieu est situé sur une terrasse alluviale dominant, au sud, le cours de la rivière de la Lergue, 2 km en amont du village de Ceyras. Il comporte trois éléments qui sont : une chapelle, une tour et un bâtiment communément dénommé « hermitage ».

Au vu des études déjà effectuées et des recherches complémentaires que nous avons apportées, il est raisonnable de situer la fondation de Saint-Pierre dans une période couvrant les IXe, Xe et début du XIe s. Si elle posséda une décoration antérieure au XIVe s., il n'en reste désormais aucune trace. La seule peinture médiévale identifiée est donc un décor de moellons polychrome, attribuable à la fin du Moyen Âge. Tous les autres sont certainement du XIXe s., voire pour le dernier du début du XXe s.

La fonction de la tour peut avoir été de permettre la surveillance du gué de la Lergue, comme avant-poste du château de Montbrun, à Lodève, plutôt que de celui de Clermont, plus près, mais placé de l'autre côté du cours d'eau (qui, en tant que « frontière géographique », a souvent servi à limiter les zones d'influences administratives des deux cités). Le type des constructions, surtout en ce qui concerne les parties hautes, peut remonter au XIIe s. Il peut bien sûr être plus tardif, mais nous ne pouvons être plus précis.

L'hermitage peut avoir été construit au XVIIIe s., mais peut-être plus tard, et fut utilisé jusqu'à une époque récente pour la mise en culture des parcelles environnantes.

Didier Paya
(AFAN Méditerranée)

CHALCOLITHIQUE, BRONZE, FER I

CLARET
Le Rocher du Causse

La fouille du site chalcolitique du Rocher du Causse est aujourd'hui achevée. La dernière campagne a concerné une zone, jouxtant la maison 3-6 dans sa partie S-E et dont une fouille partielle en 1986, avait déjà montré la richesse en matériel céramique.

La fouille de cette année a confirmé l'importance de l'érosion qui a tronqué les niveaux de la partie S-E et le role décisif de l'architecture (murs) dans la conservasion des niveaux archéologiques. Les murs perpendiculaires à la pente ont servi de barrage et permis de retenir les sédiments.

Un détail important a pu être constaté. La couche archéologique, épaisse de 25 à 30 cm, s'appuie contre le mur de la maison 3-6. Aucun bloc ne laisse supposer la présence d'un autre mur parallèle pouvant appartenir à une possible maison et jouxtant la maison 3-6. Si le mobilier trouvé dans se secteur correspond à cette habitation, le mur S-E de la maison 3-6 lui serait commun, mais l'épaisseur de 1 m paraît peu importante pour soutenir deux pans de toiture (à Cambous pour se type d'architecture, les murs ont entre 1,50 et 2 m). En 1986, Gilles Escallon et Jean-Claude Roux émettaient l'hypothèse d'un appentis, ce que semble confirmer la poursuite de la fouille. La pente du toit pouvait se poursuivre après le mur 3-6 pour couvrir un espace limité.

• Le matériel

La céramique est très abondante avec une majorité de grands vases à cordons parfois associés à des cannelures.

• Le métal

Nous avons dans cette zone découvert plusieurs objets de cuivre. Il s'agit d'un fragment de hache plate, de la base d'un ciseau et d'un petit collier de 19 annaux de cuivre semblables à ceux trouvés dans la maison 3-6 ainsi qu'à ceux du secteur 14. Leurs analyse permettra de connaître la provenance du métal.

• Le silex

Il est représenté par des éclats et par une grande pièce bi-faciale sur plaquette de Salinelles dont le lustré témoigne d'une utilisation comme faucille. Nous n'avons trouvé aucun éclat sur silex de Salinelles. Les pièces devaient parvenir sur le site déjà finies alors que les grattoirs et autres petits outils, aménagés sur silex local pourraient être taillés sur place.

• Les graines

Elles sont abondantes parfois concentrées sur des zones restreintes. Il s'agit en majorité de prunelles associées à quelques fruits de genévrier cade. Le tamisage à l'eau a par ailleurs révélé la présence de céréales (blé, orge). Deux datations supplémentaires concernant ce secteur sont en cours de réalisation.

Le Conseil général de l'Hérault, qui a participé au financement de la fouille et de la restauration, prend également en charge le projet d'aménagement du site que le public pourra découvrir au printemps 2001.

Jacques Coularou (CNRS-UMR 150, Toulouse)
avec la collaboration de Gilles Escallon

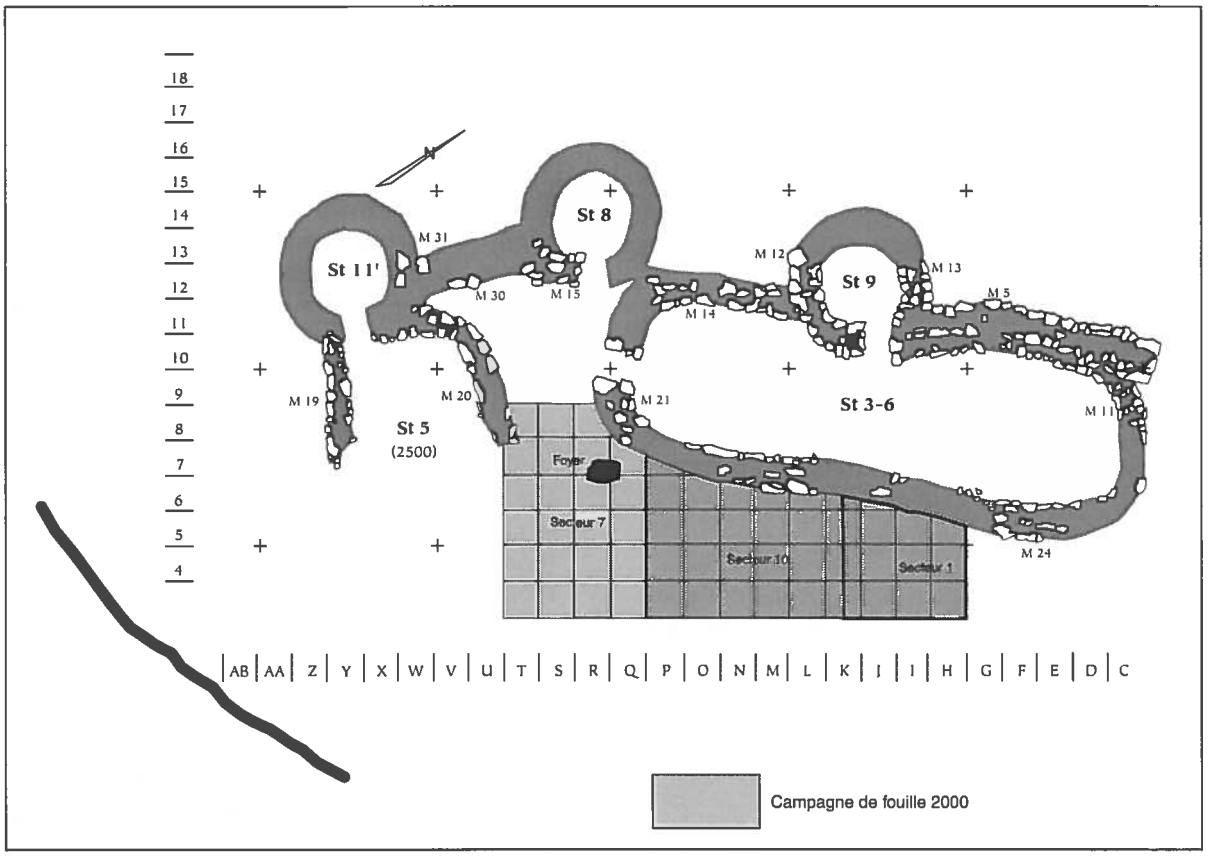

FIG. 41 : CLARET, LE ROCHER DU CAUSSE
ÉTAT DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2000

LATTES
St-Sauveur

FER I ET II, RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

En l'an 2000 s'est achevé le cinquième programme de fouille triannuel mené sur la ville antique de Lattara, dans le quartier de Saint-Sauveur. Ce programme, proposé en décembre 1997, a obtenu du ministère de la Culture en 1998 des moyens corrects, bien qu'inférieurs à ceux qui étaient demandés. Ces crédits ont été amputés de 35 % sans raison explicite en 1999 et 2000, mettant la fouille devant de graves problèmes de gestion. Néanmoins, autant que faire se pouvait, l'équipe en charge de l'opération a tenté de préserver une activité scientifique à même d'obtenir les résultats espérés, et de garder au site son statut de lieu de recherche et de formation de haut niveau, reconnu par tous. Il nous reste de cette expérience volontariste un sentiment mitigé : satisfaction d'une part d'être allé au terme d'un programme lourd avec des résultats très importants dans plusieurs domaines, et honte d'autre part de l'image que nous donnions involontairement à la communauté scientifique et universitaire internationale, d'une recherche fondamentale française paupérisée.
Le programme mené à bien en 1998-2000 comporte plusieurs thèmes de recherche, sur lesquels porte ce bilan résumé. Ces thèmes sont les suivants :

• Un premier axe concerne les phases anciennes de l'habitat, à travers le choix de deux zones d'exploration distantes d'une centaine de mètres, susceptibles d'apporter des informations complémentaires en des points très différents de la ville : la zone 1, sur la façade orientale, dont les fouilles sont dirigées par Jean-Claude Roux ; et la zone 27, sur la façade méridionale, placée sous la direction de Denis Lebeaupin. Dans les deux îlots ont été explorés de riches niveaux d'habitat de la fin du Ve et du IVe s. av. n. è. De plus, dans la zone 27, un sondage profond a fourni des données tout à fait originales sur les niveaux de fondation de la ville.
À cet axe de recherche, plusieurs études spécialisées ont été adjointes : outre les analyses paléo-environnementales communes à tous les thèmes, il s'agit d'analyses de micro-traces menées par Laura Saffiotti, et d'analyses micromorphologiques, sous la conduite de Cécilia Cammas, deux approches destinées à renforcer l'attention portée à la dimension ethnographique de la fouille de l'habitat.

• Le deuxième axe inscrit au programme concerne la façade méridionale de l'agglomération et les limites de l'aire urbaine. Sur ce point, les recherches co-dirigées par Joan López, Enric Tartera, Marie-Noëlle Pascal et Maros Lorenzo ont eu des résultats majeurs tant sur la fortification que sur son environnement, qui accroissent considérablement notre connaissance de l'évolution et de l'extension de la cité.

• Le troisième axe de ce triannuel a pour objet l'étude de l'évolution de l'habitat dans ses périodes récentes, entre le IIe s. av. n. è. et le début de l'époque romaine. Sur ce point, un effort particulier a été fourni, puisque trois actions ont été mises en place de concert : poursuite de l'exploration stratigraphique des îlots 30, 31 et 35,

sous la direction de Michel Py, Michael Dietler, Carmen Belarte et Laura Paterno ; exploration extensive d'un vaste îlot urbain d'époque augustéenne dans la zone 60, sous la direction de Martial Monteil, Marie-Noëlle Pascal et Stéphanie Raux ; et analyse préliminaire de la topographie urbaine au centre du gisement, dans la zone 61, conduite par Laura Saffiotti et Cédric Bonato.

• Le quatrième axe de recherche est dédié à l'exploration de la façade portuaire de la cité antique, dans la zone 34. Ce thème, placé sous la responsabilité de Dominique Garcia et de Laure Vallet, a fortement progressé tant sur les aménagements les plus anciens du port (IIe-Ier s. av. n. è.) que sur les constructions monumentales d'époque augustéenne ou sur l'évolution de la terrasse portuaire durant le Haut-Empire.

• Une recherche monographique sur les puits antiques de Lattes a constitué un cinquième thème, à l'interface entre l'archéologie et l'environnement, sous la direction de Ramon Buxó et Gaël Piqués. Ici encore, les résultats ont été importants, du fait de la quantité et de la qualité des documents recueillis, concernant de nombreuses disciplines.

• À ces thèmes programmés s'est ajoutée la découverte fortuite, en 2000, d'un trésor monétaire préromain dans la zone 52. Il s'agit du quatrième trésor retrouvé dans l'habitat de Lattes.

Les activités de terrain ont mobilisé de très nombreux fouilleurs (entre 50 et 70 personnes, encadrement compris, pendant un mois en 1998 et deux mois en 1999 et 2000), et ont été systématiquement accompagnées par une gestion complète des documents mobiliers (sous la direction d'Andrès Adroher, assisté par Corinne Sanchez et Sébastien Barberan), des prélèvements environnementaux (sous la conduite d'Armelle Gardeisen, de Ramon Buxó et de Nuria Rovira) et des documents graphiques (sous la coordination d'Eric Tartera). Georges Marchand et Guy Pouzolles ont par ailleurs apporté une aide décisive à la gestion topographique et technique du chantier.

Les acquis de ces trois années de recherche peuvent être présentés dans l'ordre de la chronologie, tout au long des sept siècles que couvre l'occupation de l'agglomération portuaire et urbaine de Lattara.

• Vers 500 av. n. è.

L'une des avancées majeures concerne les origines de la ville, à la charnière des VIe et Ve s. av. n. è., thème sur lequel des informations originales ont été fournies à la fois intra muros par la fouille de la zone 27, et extra muros par les recherches extensives le long de la façade S-O de la fortification (zones 23 et 36).

Dans un secteur limité de la zone 27 tout d'abord, on a pu observer des éléments de construction appartenant aux premières maisons créées sur le site et appuyées à un tronçon de la courtine du premier rempart de Lattes. Bien que la fouille ne soit pas encore terminée dans ce secteur (il manque apparemment en profondeur au moins un niveau d'occupation, si l'on en croit les observations faites sur l'architecture), on est là certainement très près de la période initiale, comme le montre la datation des mobiliers associés (autour de 500 av. n. è.). Or, quelle que soit l'exiguïté du sondage concerné, les données recueillies dans ce contexte archaïque apparaissent d'un intérêt fondamental.

Une première remarque s'impose : on se trouve devant une architecture d'ores et déjà très élaborée : rempart parfaitement appareillé, à plusieurs parements (cf. infra), maisons à plusieurs pièces, murs bâtis en terre sur solins de pierres, et revêtus d'enduits d'argile badigeonnés à la chaux, bref des éléments qui tranchent nettement sur le passé régional immédiat (où, dans la deuxième moitié du VIe s., on en est encore aux maisons à poteaux porteurs de tradition préhistorique), et sur le contexte contemporain du Languedoc oriental, qui ne connaît également dans la plupart des habitats jusqu'à présent fouillés qu'une architecture en matériaux périssables (bois et torchis).

Rien ne s'opposerait à voir dans ces documents, comme on l'a fait couramment ailleurs, une mutation technique locale dans le cadre de l'évolution interne des peuplades indigènes, si le mobilier recueilli au contact de ces murs n'était pas lui-même exceptionnel. Or, dans les trois pièces mises au jour, les sols n'ont livré (à part de rares tessons attiques) que du matériel étrusque : plus de mille fragments d'amphores de type 4, dont plusieurs complètes étaient remisées dans une resserre longeant le rempart, et quelques éléments de coupes en bucchero nero tardif, d'un type déjà connu à Lattes, mais jamais signalé ailleurs en Gaule. Point d'amphores massaliètes, à une époque où partout dans le Midi elles sont déjà fortement majoritaires, point non plus de céramique non tournée, absence tout à fait unique sur le gisement de Lattes comme sur tout autre.

Voici qui donne à réfléchir sur la nature des bâtiments en cause et de leurs occupants, et qui pourrait venir consolider l'hypothèse précédemment avancée de l'existence d'une implantation étrusque à Lattes, à l'époque de la fondation de ce comptoir, quelques années après la bataille d'Alalia. Mais la fenêtre explorée durant la campagne 2000 étant très exiguë, et les possibilités de l'étendre dès la prochaine campagne de fouille étant réelles, on se contentera pour l'heure de cet apéritif et l'on attendra d'en savoir un peu plus dans quelques mois pour conclure sur ce point.

Notons seulement que la problématique ainsi ouverte est loin d'être réduite à un aspect de l'histoire locale : il s'agit en fait d'une des questions majeures (le rôle des Étrusques dans la colonisation méditerranéenne des rivages gaulois) soulevées ces dernières années par les archéologues et historiens italiens et français, qui devraient être au centre des débats du colloque international sur « Les Étrusques et la Gaule » qui se tiendra à l'automne 2002 à Aix-en-Provence et à Lattes sous l'égide de l'Institut d'Études Étrusques et Italiques.

Non moins intéressantes sont les découvertes concernant la fortification, tant sur sa face intérieure qu'extérieure. Par rapport aux connaissances acquises sur cette enceinte, dont le point a été fait en 1996 dans le volume 9 de la série Lattara, les trois dernières années de fouille ont apporté plusieurs éléments nouveaux sur les phases les plus anciennes du monument. Si la date de fondation de l'enceinte à la fin du VIe s. a été confirmée, la structure de la première courtine est apparue plus complexe

que l'on ne l'attendait, avec l'existence notamment d'un mur à triple épaisseur sur la façade méridionale, et la découverte d'une poterne oblitérée par les reconstructions postérieures. L'élaboration de ce type de mur à parements multiples, caractéristique dans la région d'un deuxième âge du Fer avancé, que l'on croyait jusqu'ici progressive, et que les générations précédentes attribuaient même à une transposition du murus gallicus septentrional, trouve ici une illustration archaïque tout à fait originale. L'existence de redans dans cette étape comme dans les phases postérieures, et d'autres caractères, ajoutés à la datation ancienne, ravivent les questions peut-être un peu vite écartées sur les conditions de l'apparition de la poliorcétique indigène et sur ses liens avec les contacts méditerranéens.
Il faut ajouter aux acquis sur l'époque archaïque la découverte surprenante d'un puissant mur, qui semble également remonter au VIe s., en plein cœur du quartier fouillé, au fond du puits PT234 de la zone 3, à près de 5 m sous le niveau zéro du chantier. Aussi multiples et importantes que soient les interrogations que soulève cette présence insolite, il est à craindre qu'on ne puisse y répondre avant longtemps, vue la profondeur de l'enfouissement du monument.

• **Vers 475 av. n. è.**
Nouvelle aussi, dans le secteur méridional, est la mise en évidence d'une reconstruction partielle de la fortification (muraille d'une grande épaisseur, au parement intérieur mal appareillé) s'intercalant entre le rempart primitif et l'enceinte du milieu du Ve s. qui, en d'autre point du périmètre urbain, se surimposent directement.
Cette reconstruction, à l'allure hâtive, de même que le bouchage de la poterne avec des pierres et des briques, pourrait être interprétés comme la réponse à un événement brutal, et, en ce sens, mis en relation avec l'observation d'une destruction violente des habitations sous-jacentes, révélée par les traces d'incendie sur les sols et les murs, par les vases brisés sur place et l'abandon rapide des lieux (ce caractère brutal avait déjà été observé dans les mêmes contextes par les premières recherches du GAP).
Intéressante devient dès lors la constatation, dans la zone 27, d'un changement de faciès très net des mobiliers entre les niveaux antérieurs et postérieurs à cet événement supposé, les uns purement étrusques, les autres fortement marqués par les importations marseillaises. L'idée d'une prise de contrôle vigoureuse du comptoir par les Marseillais (quelle que soit la forme de ce contrôle dont on pourra discuter), visant à écarter les Étrusques de leur domaine commercial, se place désormais dans le domaine du possible : il s'agit en tout cas d'une nouvelle hypothèse de portée générale que les recherches futures auront à tester.

• **Vers 450 av. n. è.**
On ne connaît encore presque rien sur l'habitat du milieu du Ve s. Dans l'état actuel des recherches, cette époque est surtout caractérisée par la reconstruction de la fortification, sous la forme d'un mur à simple épaisseur assez étroit, conservé en élévation en trois points de la façade S-O. Les recherches antérieures à l'est et au S-E de la ville, et la fouille extensive de la partie méridionale durant le présent triannuel, ont mis en évidence la tranchée d'épierrement de ce mur, apparemment muni à l'origine d'une seule tour d'angle (T1), sur l'ensemble des limites de la ville inscrites dans le terrain accessible à la fouille, soit sur près de 400 m de long. La seule porte remontant à cette époque actuellement repérée se place au S-E, dans l'axe d'une rue principale N-S (P1), mais l'observation de l'évolution du mur et des renforcements associés incitent à restituer une autre porte au S-O, dans l'axe de la rue 135, au-delà des limites du terrain appartenant à l'État.

• **Entre 425 et 400**
Les connaissances sur la fin du Ve s. ont progressé dans les zones 1 et 27, qui ont atteint des niveaux de cette époque sur une large surface, et apporté les premières informations sur les formes d'habitat. Cette période se distingue surtout par des techniques de construction faisant un appel très large à la terre, soit sous la forme classique d'élévations d'adobes sur solins de pierre, soit sous la forme plus originale de murs en terre massive, reposant sur des solins en pierre ou directement sur le sol, avec ou sans tranchée d'ancrage. Si la zone 27, occupée alors principalement par des constructions légères sur poteau, a livré peu de bâtiments attribuables à ce quart de siècle, la zone 1 a permis d'en étudier plusieurs, répartis dans un îlot rectangulaire et séparés par des venelles ou des cours.
Dans cette dernière zone, désormais isolée des remontées d'eau par un caisson de palplanches, on a pu démontrer que les limites de l'îlot (et donc la trame urbaine) étaient déjà en place au Ve s. et qu'elles ne variaient globalement que très peu jusqu'au IIe s. av. n. è. ; mais par contre que la disposition des maisons et des cours à l'intérieur de ce quartier était soumise à de fréquentes restructurations.
Le nombre des réfections observées, l'empilement très dense de sols riches en aménagements intérieurs rendent la fouille de cette zone plus longue que d'autres, mais aussi beaucoup plus riche en informations sur le détail des aménagements domestiques et des réfections architecturales. La chance de pouvoir fouiller avec le plus de précision possible, sur plus de 180 m², des niveaux bien conservés et parfaitement édifiants sur l'habitat du Ve s. ne doit pas être négligée : en effet, de tels documents ne pourront jamais être observés à Lattes sur de grandes surfaces à cause de leur profondeur, de leur enfouissement sous de nombreuses strates postérieures et de leur position sous la nappe phréatique. Il est évident que la base de donnée patiemment constituée dans la zone 1, qui s'accompagne d'un mobilier riche et précisément daté (notamment par des importations attiques) constituera à terme une référence incontournable sur le sujet et sur l'époque.
Ces contingences ont également conduit à concentrer des efforts particuliers sur les prélèvements. Les nombreux tamisages et tris de sédiments menés dans ces niveaux anciens, ainsi que les analyses d'ores et déjà entamées, permettront assez rapidement d'élargir le spectre temporel des études spécialisées et de compléter la vision dynamique des rapports du site et de son environnement.

• IVe s. av. n. è

Le IVe s. est certainement l'époque sur laquelle la documentation concernant l'habitat de Lattes est, sinon la plus étendue, du moins la plus dense, ce qui a conduit l'équipe de recherche lattoise à produire sur ce siècle une synthèse pluridisciplinaire, parue en 1999 dans le volume 12 de la série Lattara. On renverra donc globalement à cet ouvrage pour le bilan sur la période, en se contentant d'insister ici sur les données apparues depuis cette publication.

Ces données nouvelles concernent essentiellement l'enceinte S-O. La muraille tout d'abord paraît doublée dans ce secteur au IVe s. par un glacis ou plus probablement par un fossé en « V », dont la paroi nord, rectiligne et fortement inclinée, a été repérée en coupe dans plusieurs sondages. Caractériser cette structure, en délimiter le plan et la profondeur, en évaluer le rôle poliorcétique sont autant de tâches qui seront au programme des prochaines campagnes dans ce secteur, tâches d'autant plus nécessaires que ce type d'aménagement devant un rempart en pierres est fort peu documenté jusqu'à présent dans la Protohistoire méridionale. Les premières observations montrent que ce probable fossé commence à se remplir au cours du IVe s., et qu'il est définitivement comblé vers 300.

C'est au IVe s. également que l'on situe provisoirement la construction de deux tours de grande taille, à l'extrémité ouest de la partie d'enceinte dégagée. Il s'agit d'abord d'une tour carrée à noyau de terre assez petite (T6), qui est ensuite chemisée par un parement de pierres à plan arrondi, selon un processus attesté sur l'oppidum d'Ambrussum ; puis d'une tour carrée plus grande à parement de pierre de type cyclopéen, dont un angle a été dégagé en élévation (T7). Ces monuments relativement puissants évoquent la protection d'une entrée qui se trouverait au-delà vers l'ouest.

• IIIe s. av. n. è.

Peu de fouilles ont concerné, dans les années récentes, le IIIe s., et il faudra sans doute, dans un avenir prochain, remettre cette période au programme afin de conserver un équilibre dans la documentation disponible sur l'histoire de la ville. Les relevés de surface extensifs conduits dans la partie centrale de la zone urbaine (zone 61) fournissent dans ce domaine des perspectives de recherche intéressantes, concernant de grandes unités domestiques alignées le long de la rue principale 116 (espaces 61004 à 61006), qui pourraient avoir été créées dès cette époque et dont l'occupation se poursuit au IIe s. (notamment au S-E, la maison inscrite dans l'îlot 13).

Concernant la fortification méridionale, le IIIe s. paraît constituer une période de mutation dans la conception du renforcement du mur d'enceinte, en liaison avec le colmatage de l'avant-fossé qui s'est peut-être révélé difficile à entretenir dans ce milieu soumis à de fréquentes crues du fleuve local, entraînant d'importants apports de sédiment (limon, sable).

Le fossé en « V » du IVe s. n'est en effet pas curé, et son remplissage sert d'appui à la construction de nouvelles tours (T4 assurément, T5 sans doute mais il faudra en confirmer la date). L'hypothèse de la mise en place sur cette façade méridionale, donnant sur l'étang, d'ouvrages de renforcement répartis selon un rythme régulier, conduit à envisager l'existence possible d'autres tours en partie disparues du fait des réaménagements postérieurs : par exemple sous l'avant-mur tardif MR23125 entre T4 et T5, ou bien dans le secteur 36/1 entre T3 et T4, où un mur isolé (MR36019), contemporain de T4, pourrait correspondre à la face latérale d'une autre tour.

La construction de ces ouvrages est accompagnée par la création d'un nouveau fossé, de forme différente (section en « U »), à une altitude nettement plus haute que le précédent, ce qui suggère plutôt dans ce cas un fossé sec, peut-être accompagné de renforts ponctuels (berme consolidée par des pierres, éventuelles pierres plantées comme cela avait été observé en 1996 dans le secteur 36/2).

C'est à la fin du IIIe s. que l'on propose enfin d'attribuer, dans l'attente d'une étude plus précise, le trésor monétaire découvert fortuitement dans la zone 52, derrière le rempart méridional. Bien que bouleversé par la charrue, ce dépôt contenu dans une urne non tournée s'est révélé très homogène. Les quelques 800 oboles massaliètes en argent recueillies permettront certainement une analyse très fine des types en circulation à cette époque, car il ne semble pas que cette thésaurisation se soit étalée sur une très longue période. Cette homogénéité se retrouve dans les trois précédents trésors recueillis dans le même quartier du site, ainsi que dans plusieurs pécules plus modestes faits de moyens bronzes de Marseille (zone 4-nord, zone 31). Le nombre et les caractéristiques des trésors monétaires de Lattes soulèvent, dans le contexte de la ville portuaire, d'intéressantes questions quant à la signification réelle de ces documents, qui ont toute chance de correspondre ici au stockage d'un capital marchand. Pour le IIIe s. et le début du IIe s. en tout cas, date de trois des quatre trésors exhumés, l'opposition très nette qui existe entre l'importance de la thésaurisation et l'extrême modicité de la circulation monétaire dans l'habitat pose le problème d'une manière originale, laissant entrevoir le fonctionnement d'un système d'échange spécifique qu'il sera nécessaire de mettre en relation avec l'évolution globale de l'économie et de la société lattoises.

• IIe s. av. n. è.

Le IIe s. précédant n. è. est illustré par des découvertes plus nombreuses et plus diverses.

L'étude de l'habitat de cette époque a bénéficié dans les années récentes d'approches à la fois stratigraphiques, dans les zones 30-35, et extensives, dans la zone 61.

La reprise de l'exploration de l'îlot 31, au nord du chantier des zones 30-35, dans des salles présentant une architecture, une sédimentation et des aménagements domestiques bien conservés, est susceptible de fournir de nombreux compléments à l'étude de l'habitat de cette période délaissée depuis quelques années à Lattes pour d'autres programmes. Après la mise en forme d'un catalogue des types de maisons lattoises, cette documentation nouvelle doit permettre de vérifier ou d'amender les catégories et les schémas fonctionnels mis en évidence par les premières fouilles, et de conforter le rôle prééminent du site dans l'étude globale de l'habitat de l'âge du Fer du Midi gaulois (n'oublions pas en effet que

Lattes fournit une proportion considérable des plans de maison complets connus sur les gisement méridionaux pour l'ensemble de cette période).
Les petites habitations allongées de l'îlot 30, formées de deux pièces contiguës communiquant ou non entre elles, selon un schéma désormais suffisamment illustré pour en faire un type, pourront être utilement comparées aux demeures plus grandes et plus complexes, intégrant une cour selon des schémas plus méditerranéens, qui se font jour à même époque (voir les maisons UNF9001 et UNF16005 précédemment mises au jour, et les exemples probables de même chronologie repérés dans la zone 61), et qui traduisent l'émergence d'une véritable différenciation sociale peu sensible ailleurs dans les établissements indigènes régionaux.
Concernant les aménagements à caractère public, c'est au sud de la ville encore une fois que des informations nouvelles et originales ont été fournies par les travaux de ce programme triannuel. Les fouilles conjointes, menées sur la terrasse portuaire (zone 34) et immédiatement devant la fortification (zone 36), ont en effet apporté les premières données tangibles sur la structuration du port de la cité à partir du début du IIe s. av. n. è. La première construction repérée dans cette région est constituée par un mur puissant et parfaitement bâti en assises régulières, qui forme au bord de la lagune une avancée triangulaire dont la pointe se situe entre les deux portes attestées dans le rempart protohistorique. La datation au début du IIe s. de la mise en place de cette structure, créant une sorte de môle et jouant – au moins sur sa face orientale – le rôle d'un quai, a permis de faire remonter de près de deux siècles (par rapport aux données acquises lors du précédent programme triennal) le début de la phase de monumentalisation du port de Lattes.
Vers le milieu du IIe s. sans doute, ce premier ensemble est prolongé vers l'ouest par un mur épais dont on n'a pas atteint l'extrémité, à la fois quai et mur de soutènement, qui trace une première délimitation pour la grande terrasse portuaire dont on suivra le développement à l'époque romaine. Cette construction accompagne une large extension de la zone urbaine au sud du rempart protohistorique attestée par les recherches anciennes, notamment dans le sondage 19 du GAP (Py 1988). À la fin du IIe s. av. n. è., une autre muraille à l'aspect également monumental vient compléter ce dispositif : il s'agit d'un avant-mur parallèle à l'enceinte archaïque, qui se surimpose par endroit à une construction du IVe s. (MR1276), et dont le tracé est connu maintenant sur 75 m de long. Cette muraille est percée d'une porte laissant passer la rue 130 et vient au S-E mourir à l'aplomb du quai du début du IIe s. Elle a été par la suite diversement traitée : arasée très près de son niveau de fondation lors de l'établissement d'un hangar à l'époque augustéenne (secteur 26/3), elle est restée ailleurs en partie en élévation dans un bâtiment postérieur (secteur 34/11), a été restaurée au Ier s. av. n. è. dans le secteur 36/3, et profondément épierrée plus à l'ouest dans le secteur 36/5.
La largeur de la construction, son plan linéaire parallèle à la courtine archaïque S-O, la présence d'une porte associée à une crapaudine, tout concourt à donner à cette muraille le statut de rempart, que ne saurait lui contester son existence éphémère certainement non prévue lors de sa mise en place. Ce renforcement de l'enceinte archaïque, dont on sait qu'elle était encore en grande partie fonctionnelle, n'est pas sans intérêt dans le contexte de l'aménagement du port : l'ouvrage montre la nécessité qui s'est fait jour à un moment donné de séparer nettement le port de la ville, et de protéger par là une façade maritime que l'on peut considérer à la fois comme un point fort pour l'économie de la cité et comme un point faible pour sa sécurité. La situation chronologique de la création de ce rempart, à l'époque de la conquête romaine de la future Narbonnaise, sur un site alors intimement lié à Marseille, n'est pas non plus sans intérêt historique.

• Ier s. av. n. è.

C'est surtout dans le domaine de l'habitat privé qu'a progressé la connaissance du Ier s. av. n. è., à travers les fouilles des îlots 30 et 35 au centre de la zone urbaine. On a dans ce domaine confirmé que cette période, en théorie celle de la romanisation de la Gaule méridionale, se plaçait en réalité – pour un site comme Lattes, comptoir indigène du domaine marseillais – dans le droit fil des époques antérieures, rien n'indiquant clairement l'impact de la conquête. Les maisons étudiées se répartissent en effet en deux types, les unes de tradition locale, de petite taille, incluses dans des quartiers étroits et faites de deux pièces accolées avec ou sans communication interne (îlot 30, 35A et 35B) ; les autres plus grandes et plus complexes, munies d'une cour, illustrées par les deux états successifs d'une même bâtisse mise en place à la fin du IIe s. (maison 35C) et restructurée dans la première moitié du Ier s. (maison 35D). C'est ici plutôt dans le détail des aménagements domestiques et de la culture matérielle que des évolutions sont sensibles : si les techniques constructives (murs d'adobes sur solin, toits en terre, sols de terre battue ou pavés de galets, seuils diversement agencés) perpétuent jusque vers 25 av. n. è. des habitudes bien en place sur le site depuis le IIIe s., certains aménagements spécifiques de cette époque, comme les décors de sols en coquillages, apparaissent très originaux dans leur technique comme dans leurs motifs, et sans rapport avec d'éventuelles influences italiennes. Pas de tuiles avant 50, pas d'enduits muraux ni d'usage de la chaux avant 25, etc.
L'influence de l'Italie est bien sûr plus sensible dans le mobilier, en relation avec l'évolution des courants d'échange en Méditerranée occidentale, mais complètement absente dans le monnayage, dont l'usage se développe grandement à Lattes (comme ailleurs) à partir de 125, mais qui reste très fortement dominé par les petites émissions de Marseille. Peu de choses donc très différentes dans ce domaine par rapport à ce que l'on a constaté dans l'intérieur du Languedoc oriental, Nimes peut-être exceptée.
L'impression pourrait être cependant différente s'il était donné de fouiller les bâtiments publics dont la cité des Lattarenses était alors probablement munie, et dont on a peut-être effleuré l'emplacement au nord des zones 30 et 60, dans un secteur où commencent à apparaître à la fois des anomalies dans l'orientation des axes d'urbanisme et des tranchées de spoliation de grandes et puissantes structures. C'est en tout cas ce que révèlent

FIG. 42 : LATTES, ST-SAUVEUR
AMÉNAGEMENT PORTUAIRE EXTÉRIEUR AU SUD DE LA VILLE

de manière indirecte les réemplois de fûts de colonnes et de chapiteaux de type italo-corinthiens dans les constructions augustéennes du port, qui témoignent du démantèlement d'importants monuments construits dans la ville au plus tard vers le milieu du Ier s. av. n. è., et s'inscrivent dans une série tardo-républicaine illustrée par plusieurs découvertes anciennes sur le territoire de Lattes.

• ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

Si les trois premiers quarts du Ier s. se placent globalement dans la continuité, l'époque augustéenne apparaît, dans la ville de Lattes à l'instar de bien des régions de Gaule méridionale, comme une phase de profonde mutation.

Concernant l'habitat, l'apport majeur est certainement la mise au jour, dans la zone 60-sud, d'une grande maison à cour dont les ruines très arasées sont néanmoins lisibles. Bien que l'interprétation de cette zone mérite un complément d'information, on peut raisonnablement restituer une unité domestique dont le plan (organisé autour d'une vaste cour munie d'aménagements hydrauliques) et la superficie (qui atteint quelques 725 m²) rompent de manière radicale avec les modules d'habitat antérieurs, y compris la série de maisons à cour précoces (IIe s.-début Ier s. av. n. è.) repérées précédemment au sein de la trame ancienne (zones 9, 13, 16, 35C), qui ne dépassent pas 280 m². Cet exemple, quelque moyen que soit son état de conservation, constitue une pièce importante pour jauger le degré de romanisation de l'habitat lattois et la chronologie de cette mutation, qui, dans l'état actuel des données, se placerait autour du changement d'ère.

D'autres données importantes sur cette époque concernent le port, restructuré à partir des années 25 av. n. è. Les quais au sud sont alors complètement refaits, à la suite d'un remblaiement général de la terrasse antérieure permettant de gagner encore sur la lagune, et des grands bâtiments sont construits de part et d'autre de la rue 130. Le module et l'organisation de ces hangars, tout à fait comparables aux docks de Marseille par exemple, inscrivent désormais les aménagements portuaires de Lattes parmi les plus importants qui soient attestés au début de l'époque romaine en Méditerranée occidentale, d'autant que l'aire actuellement explorée ne constitue sans doute qu'une petite partie d'un complexe beaucoup plus vaste.

Dans le prolongement sud de la terrasse (fig. 42), les fouilles de la campagne 2000 ont permis de compléter la vision que l'on avait de ces aménagements portuaires en ajoutant, aux constructions à vocation commerciale repérées jusque-là, une bâtisse carrée munie à l'extérieur d'un auvent donnant sur l'étang soutenu par de puissants piliers, et à l'intérieur de quatre colonnes entourant un foyer. Cette disposition, de même que des techniques de construction, relativement sophistiquées pour l'époque, indiquent incontestablement un bâtiment public, sans que pour autant il soit aisé d'en déterminer la fonction (bâtiment administratif ? religieux ? ou les deux, comme par exemple le siège d'une corporation, du type de celle attestée à Lattes par l'inscription d'Astrapton ?).

• **Haut-Empire**

Les tentatives pour repérer au centre du site, dans les zones 60 et 61 explorées en surface de manière extensive, des îlots d'habitat d'époque romaine impériale ont été globalement négatives, car il a fallu reconnaître la mauvaise conservation des niveaux récents dans la majorité des secteurs. Cette déficience tient à la combinaison de trois facteurs : d'une part, sans doute, une érosion du tell de Saint-Sauveur qui a dû fragiliser les ruines superficielles ; d'autre part, l'effet des travaux agricoles (et notamment des défonçages de 1963 et 1965), qui ont largement entamé ce qui restait de ces niveaux ; et troisièmement, de manière plus inattendue, le peu de puissance probable de l'occupation romaine en ces lieux. En effet, le nettoyage des surfaces décapées et le curage des tranchées de spoliation de murs n'ont livré, sur toute la surface explorée, que fort peu de documents postérieurs au milieu du Ier s. de n. è., et parmi eux presque rien du IIe s. Au vu de ces indices, l'hypothèse que cette partie de la cité ait été affectée à d'autres usages dès avant la fin du Ier s. de n. è. devient plausible. On aurait d'ailleurs là de quoi expliquer la présence, au IIe s., de terres arables (de jardins ou de champs) repérées naguère au-dessus des murs arasés des îlots 3, 4 et 5. Une conclusion s'impose : ce n'est pas dans la zone intra muros du chantier de Saint-Sauveur que l'on pourra développer un programme sérieux sur l'habitat de Lattes romaine, et force sera sans doute d'aller chercher plus au sud, dans les extensions hors murs.

Cette indigence, qui vaut pour les structures bâties comme pour les données mobilières et environnementales, a conduit à mettre en place un programme de fouille portant sur les puits d'époque romaine, dont un certain nombre avait été repéré mais non exploré durant les campagnes antérieures, afin de compléter, au moins pour les mobiliers et les macro-restes, la documentation qui faisait défaut sur cette période.

Les résultats de ces recherches, qui ont porté sur sept puits répartis dans la ville, ont dépassé toute attente en quantité comme en qualité : un mobilier riche et bien conservé, tant en céramique (nombreux vases complets de tous types) qu'en matériaux périssables (objets en bois, cordages, vanneries, tissus), a été recueilli ; de grandes quantités de faunes diverses (ossements, coquillages, poissons, micro-faune...) ont été mises au jour ; quelques découvertes originales ont eu lieu, comme par exemple les squelettes de plusieurs humains adultes rejetés en compagnie de divers animaux, ou une paire de pieds de guéridon en bois sculpté d'une grande qualité d'exécution (fig. 43) ; le tamisage enfin de volumineux prélèvements a fourni matière pour de nombreuses analyses. Le fait que cette documentation soit assez étalée dans le temps, entre la fin du Ier s. av. n. è. et le IIe s. de n. è., ajoute à son intérêt heuristique, pour approcher divers aspects de la civilisation matérielle, des pratiques et de l'environnement de Lattes romaine.

Voici résumés les principaux résultats des fouilles de 1998 à 2000 sur le gisement de Lattes/Saint-Sauveur. Se fondant sur ces acquis et tenant compte du nombre des pistes de recherche ouvertes par ces travaux, et de l'importance des hypothèses de travail qu'ils permettent d'envisager, l'équipe gérant la réalisation et l'exploitation scientifique de la fouille de Lattes a souhaité présenter un nouveau projet de triannuel sur ce site pour les années 2001-2003.

Michel Py
(CNRS-UMR 154, Lattes)

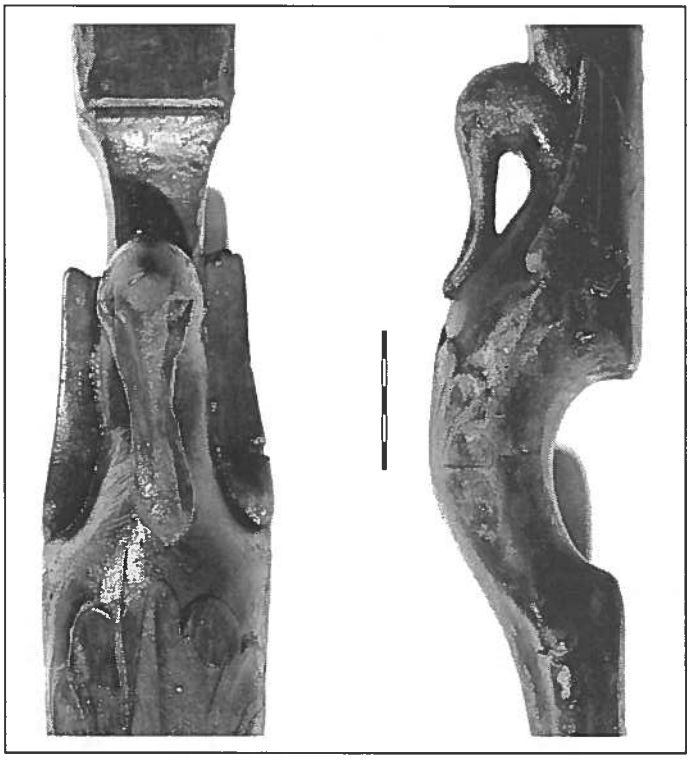

FIG. 43 : LATTES, ST-SAUVEUR
PIEDS DE GUÉRIDON EN BOIS SCULPTÉ

LATTES
La Céreirède

NÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN, FER, RÉPUBLIQUE

Cette opération s'inscrit préalablement à un projet d'extension de la station d'épuration de la Céreirède traitant les eaux usées de la ville de Montpellier.

À l'extérieur de la station, un bassin de régulation de 70 x 25 m profond de 10 m est projeté, ainsi que des bassins de traitements des boues et de désodorisation. Ceux-ci couvrent une surface de 1830 m² et présenteront une profondeur de 5-7 m. À l'intérieur de la station, deux bassins circulaires de 37 m de diamètre et de 5 à 7 m de profondeur servant de clarificateur sont également envisagés.

Le diagnostic s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, une série de carottages (26 au total) descendant jusqu'à 13 m de profondeur a permis d'appréhender les

niveaux profonds (sous la nappe phréatique) et d'envisager la susceptibilité archéologique du secteur. Les carottes ont été ouvertes et analysées sur place, au fur et à mesure des prélèvements. La deuxième phase, suivie par Cécile Jung, a consisté en l'ouverture de trois tranchées jusqu'à 4 m de profondeur (hauteur de la nappe phréatique), à l'emplacement des trois futurs bassins.

Le site de la Céreirède se trouve sur la rive droite du Lez à 1,2 km de la cité portuaire de Lattara. (VIe s. av. J.C.-IIe s. ap. J.C.). Différents sites ont été mis au jour dans la basse plaine alluviale du Lez lors des opérations archéologiques de sauvetage qui ont eu lieu ces dernières années. Cependant, les forts taux de comblement de la zone deltaïque du Lez au cours de l'Holocène rendent quasiment impossible les prospections archéologiques. En conséquence, l'occupation du secteur reste mal connue même si l'ensemble des données récoltées sur les sites alentour montre une forte occupation de la plaine depuis le Néolithique, au moins.

Les vestiges de l'occupation antique, retrouvés sur le site vers 2 m de profondeur, correspondent essentiellement à des structures agraires (fossés, chemin creux empierré, épandages).

Le chemin creux, daté de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., est entouré par plusieurs fossés qui présentent une orientation globale similaire. La concentration de ces structures selon une direction générale identique tend à montrer l'importance de cet axe dans la structuration du paysage du delta. Par ailleurs, l'importance du matériel céramique trouvé dans le comblement des fossés suppose un habitat très proche.

Vers 3,50 m de profondeur, un niveau (probablement chasséen) de céramiques néolithiques a été identifié. Il n'a pu être observé que sur une largeur de godet (2,5 m), mais la grosseur et la facture non érodée des tessons ainsi que leur densité laissent peu de doute sur la proximité d'une occupation structurée associée.

L'observation des carottages pour les parties plus profondes laisse supposer d'autres découvertes archéologiques en-deçà des niveaux perçus lors de la fouille. Vers 5,5 m de profondeur, un niveau à céramique modelée a été repéré, mais il pourrait correspondre à une structure en creux de l'ensemble chasséen.

Entre 7 et 8 m, des dépôts de décantation (lagunaires ?) sont associés à de fins niveaux charbonneux. Leur succession et leur importance suggèrent des techniques récurrentes de mise en valeur des sols comme les brûlis.

Enfin, entre 9 et 10 m de profondeur, un sol hydromorphe particulièrement bien développé a été reconnu. Il contient de nombreux charbons de bois qui évoquent un ou plusieurs incendies et dont l'origine reste maintenant à établir (phénomènes naturels, défrichements ?).

Les résultats de cette opération seront intégrés au programme de l'UMR 154 du CNRS (Lattes) « Le littoral languedocien durant l'Holocène, milieu et peuplement entre Lez et Vidourle, Hérault », programme PEVS, coordonné par Philippe Blanchemanche (2000/2002).

Christophe Jorda
(AFAN Méditerranée)

HAUT-EMPIRE, HAUT MOYEN ÂGE, MOYEN ÂGE

LATTES
Lotissement du Camping

En amont du lotissement d'un des derniers espaces verts de la commune de Lattes, un diagnostic archéologique a été réalisé du 10 avril au 23 mai (fouille et post-fouille inclus) sur des parcelles couvrant une superficie totale de 1,7 ha.

Le diagnostic devait permettre la découverte d'éléments attribuables au castrum de Lattes, possession des Guilhem de Montpellier, dont la localisation dans ce secteur de la ville est le fruit des travaux de Phillippe Blanchemanche (CNRS, UMR 154). Le castrum de Lattes se localise dans le quart S-E de l'enceinte urbaine, accolé très vraisemblablement à la muraille orientale de cette fortification.

Le projet de lotissement ne prévoyant aucune fondation profonde, les tranchées, au nombre de 20, ont dans leur majorité été ouvertes sur une profondeur de 0,80 m par rapport au sol actuel. Certaines d'entre elles, face à la stratigraphie plus ou moins complexe rencontrée, ont fait l'objet d'un sondage mécanique profond ponctuel, d'une hauteur limitée à 1,90 m.

Tels qu'ils se répartissent, les vestiges archéologiques découverts mettent en évidence l'existence de trois secteurs distincts qui se caractérisent par une nature de l'occupation nettement différenciée.

La découverte la plus importante concerne la partie centrale du site qui concentre en effet l'ensemble des vestiges bâtis attribués au haut Moyen Âge, le mobilier céramique s'échelonnant de façon majoritaire quantitativement de l'époque carolingienne au XIe s. et au XIIe s., période la plus largement documentée. Ceux-ci, dans l'état de la découverte, à savoir toute période confondue puisqu'il a été impossible de dater précisément chacun d'entre eux, nous offrent l'image d'une fortification organisée autour d'un « bâtiment majeur » quadrangulaire. L'habitat semble ainsi se développer, au nord du site, à l'intérieur d'une enceinte limitée à l'est par un mur axé N-E/S-O d'une largeur de 0,90 m. Ce mur semble correspondre au mur de l'enceinte urbaine. L'angle S-E de cette enceinte reçoit le castrum interne édifié sur une base aux dimensions importantes de 24 m de côté hors œuvre. Cette plate-forme maçonnée a pu supporter le

logis seigneurial érigé sur une base talutée maçonnée ou correspond, peut-être, à la fondation d'une tour aux dimensions impressionnantes si on la compare avec les tours construites au XIe s. ou aux siècles suivants dans la région. Quoi qu'il en soit de l'aspect de cette fortification, au sud de cet « édifice », un fossé défensif a été creusé, doublé semble-t-il par le chenal du Lez Viel. Les constructions découvertes en 1996 (Paone 1996), à l'ouest des parcelles diagnostiquées, attestent d'un développement de l'habitat dans cette direction.

La partie sud du site semble dévolue à des espaces ouverts de type champs, traversés par un axe de circulation.

Enfin, au N-E, le cheminement du Lez Viel a marqué de son empreinte les niveaux supérieurs dégagés, scellant un remblai attribué à l'époque gallo-romaine. Les abords de ce chenal ont été aménagés selon un axe N-S comme semblent en témoigner une des structures découverte et un mur profondément enfoui, mais placé dans le prolongement du précédent, observé quelques mètres plus au sud.

Agnès Bergeret (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Philippe Blanchemanche
et Christophe Jorda

MAS-DE-LONDRES
Grotte Marie

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

Découverte et désobstruée en 1996 par les spéléologues du SCAL, ce site a fait l'objet d'un sondage programmé en 1998 (BSR, p. 107) qui a permis d'évaluer ses potentialités patrimoniales. Cette grotte était définie comme un repaire de Hyènes des Cavernes non anthropisé.

La campagne 2000 a permis de préciser la stratigraphie des différents secteurs du réseau et de restituer son histoire. Deux phases de creusement ont été mis en évidence. La phase ancienne est décelable par l'existence de boyaux étroits qui ont fonctionné en conduite forcée et qui ont été postérieurement en partie obturés par des concrétions. Ces dernières présentent plusieurs états d'altérations qui témoignent de plusieurs phases de formation. La phase la plus récente s'est développée à partir d'une doline dont la limite ouest correspond à la lèvre d'une faille d'importance locale. C'est à partir du porche identifié sur le bord de cette doline que le réseau a été alimenté en sédiment (argiles) et lithoclastes (brèche tithonienne ou conglomérat formé de galets indurés issus d'un paléosol non identifié). Ce porche a servi aussi d'entrée naturelle aux Hyènes. Les fouilles paléontologiques se sont déroulées dans l'axe de cette ouverture dans des galeries dont la pente est d'environ 30°.

Au cours de la campagne de cette année, la liste faunique de 1998 ne s'est pas allongée et le hall d'entrée a livré deux petits outils en silex de facture probablement postglaciaire associés à des restes de mammifères. Mais, on ne peut affirmer que cet assemblage soit contemporain des faunes découvertes plus profondément, ni même qu'il soit homogène (possibilité de mélange par remaniements gravitaires successifs près de la surface).

Jean-Yves Crochet
(CNRS-UMR 5554, Université de Montpellier II)

MÈZE
Pioch Badieu

NÉOLITHIQUE

L'enceinte fossoyée chalcolithique de Pioch Badieu, découverte par R. Montjardin dans les années 80, est située sur un plateau de molasse, point haut de la commune de Mèze, à l'altitude de 68 m. Connue pour ses découvertes de surface de céramiques campaniformes, elle a fait l'objet de deux interventions de sauvetage urgent en 1999 et 2000 en raison d'un projet de défonçage d'une parcelle par son propriétaire.

L'extrémité nord du plateau molassique forme un petit éperon défendu par des microfalaises et qui a été barré au sud par un fossé creusé dans la molasse. Ce fossé est constitué d'ne série de fosses allongées en haricot et disposées en chapelet. Deux fosses ou tronçons de ce fossé ont été reconnus en fouille sur une longueur totale de 19 m. Leur creusement peut être attribué à la première occupation du site, celle d'un groupe chalcolithique local intégrant diverses influences régionales. L'occupation campaniforme correspond à une étape ultérieure dont de rares témoins (un gobelet AOC reconstituable) ont été découverts en place cette année.

L'espace délimité par le fossé d'enceinte comporte de nombreux vestiges d'aménagement : fosses diverses, calages de poteaux et tronçons de murs en pierre sèche, évoquant la présence d'un habitat organisé comportant des maisons. Des parois et des toitures en torchis bien que détruites sont reconnaissables à travers la présence de très nombreux restes fragmentés, parfois volumineux, présentant de nettes empreintes de branchages, roseaux, chaume ou herbe. Bien qu'aucune sépulture conservée en place n'ait été découverte, des concentrations d'ossements humains ont été observés soit dans les éboulis comblant le fossé, soit dans une fosse.

Le très abondant mobilier chalcolithique est en cours d'analyse. La confrontation des assemblages céramiques provenant des divers sondages laisse entendre que les variations des techniques décoratives (présence ou non d'impressions à la baguette selon les secteurs) peuvent correspondre soit à une évolution dans le temps, soit à une différenciation « familiale » dans l'espace. Le matériel de Pioch Badieu pourrait être rattaché à un groupe occupant le Biterrois occidental défni par J.-L. Espérou comme groupe de Coulobres. Son extension à la région de Mèze est probable avec Pioch Badieu. Ce groupe pourrait être situé chronologiquement après le Ferrières, et ses productions ont été plusieurs fois rencontrées avec du Campaniforme international. Ce groupe possède une métallurgie du cuivre en rapport avec le district minier de Cabrières.

Xavier Gutherz (SRA Languedoc-Roussillon)
(d'après Raymond Montjardin, Daniel Rouquette et le groupe de Thau, rapport de fouille 2000 et bulletin de Thau, nouv. Sér., n°0, 1999-2000)

MOYEN ÂGE

MONTPELLIER
Mikvé et Synagogue

Il s'agit d'un premier diagnostic visant à évaluer les potentialités de l'hôtel du notaire Autéract. L'intérêt de cette étude porte sur l'imbrication de plusieurs unités bâties médiévales, épargnées malgré des remodelages successifs dont le dernier est leur remembrement en hôtel particulier à la fin du XVIIIe s. La singularité de ces bâtiments est leur identification à un ensemble cultuel juif médiéval, attribuable au XIIIe s. et composé d'un mikvé et d'une synagogue. Une école et une maison de l'aumône doivent compléter cet ensemble.

L'installation du quartier juif se fait sur un parcellaire préexistant limité par une venelle. Cette situation génère un certain nombre de contraintes et d'adaptations ; ainsi, le caractère non homogène des deux bâtiments contenant le mikvé et la synagogue les désigne comme deux maisons préalablement mitoyennes, ce que confirment l'orientation du parcellaire, la suture des deux façades, le décrochement des étages et des toitures, l'absence de communication directe de l'une à l'autre. Par contre, des éléments communs semblent témoigner de la transformation effectuée pour en faire un ensemble communautaire : l'alignement de trois portes sur venelle desservant synagogue, salle basse et mikvé ; le creusement en sous-sol qui caractérise ces espaces rituels avec un même niveau de sol et une même hauteur de base de voûte entre la salle basse et le deshabilloir du mikvé, une même technique de voûtement, la communication directe entre la salle basse et la synagogue. L'ordonnancement du mikvé de Montpellier répond à celui d'autres exemples connus (Besalu, en Catalogne ou Spire en Allemagne) comprenant escalier, vestiaire et bassin. La superficie médiévale exacte de cet espace réservé au bain reste à déterminer. Une entrée indépendante dessert la maison, confirmant l'existence de deux unités d'habitation distinctes ; et ce, par l'intermédiaire d'un espace quadrangulaire pouvant être une salle d'accueil à partir de laquelle un escalier droit permet d'accéder au deshabilloir ainsi qu'au bassin situés en contrebas. L'élévation médiévale n'est perceptible que jusqu'au premier étage où une baie géminée décorée d'un polylobe est encore bien conservée, la façade, les baies ainsi que la toiture ayant été modifiées sans doute au XVIe s.

Une première approche du bâtiment synagogual peut être résumée sous forme d'hypothèse de travail et devra être vérifiée dans le cadre d'une étude d'ensemble :

• Un parcellaire plus ancien absorbé, sans doute au tout début du XIIIe s., par l'installation d'un ensemble synagogual dont la morphologie appartient au type de la maison patricienne présentant deux étages-carrés et un comble ouvert.

• Un ensemble synagogual formé d'une salle basse, en sous-sol, relié par l'intermédiaire d'un escalier à la salle haute. Cette dernière, à laquelle on accède directement par la venelle, peut avoir une disposition singulière avec la présence au nord de deux arcs en encoignure pouvant avoir supporté une tribune ; cette configuration alliée à l'absence de trous de poutres prévus dans les élévations laissent à penser que la pièce, d'un seul tenant, s'élève jusqu'au sommet du premier étage. Une série de baies géminées peuvent avoir éclairé l'ensemble.

• Le premier exil des juifs en 1306 peut être la conséquence de la transformation de la synagogue en habitation avec la mise en place d'un plancher à l'étage, d'une cheminée centrale et la mise au goût du jour d'une baie géminée pouvant être plus ancienne.
Leur retour en 1315 semble être marqué par la restitution de leur lieu de culte, mais celui-ci est désormais repris sans être modifié.

• S'ensuivent des modifications de circonstances dues à différents remembrements (cloisonnements puis transformation en hôtel particulier).

Astrid Huser (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration sur le terrain de M. Ferroucki et A. Recolin et les contributions de F. Guibal (Institut d'Écologie et Paléo-écologie, Marseille), D. Iancu (CNRS) et J.-L. Vayssettes (SRI Languedoc-Roussillon)

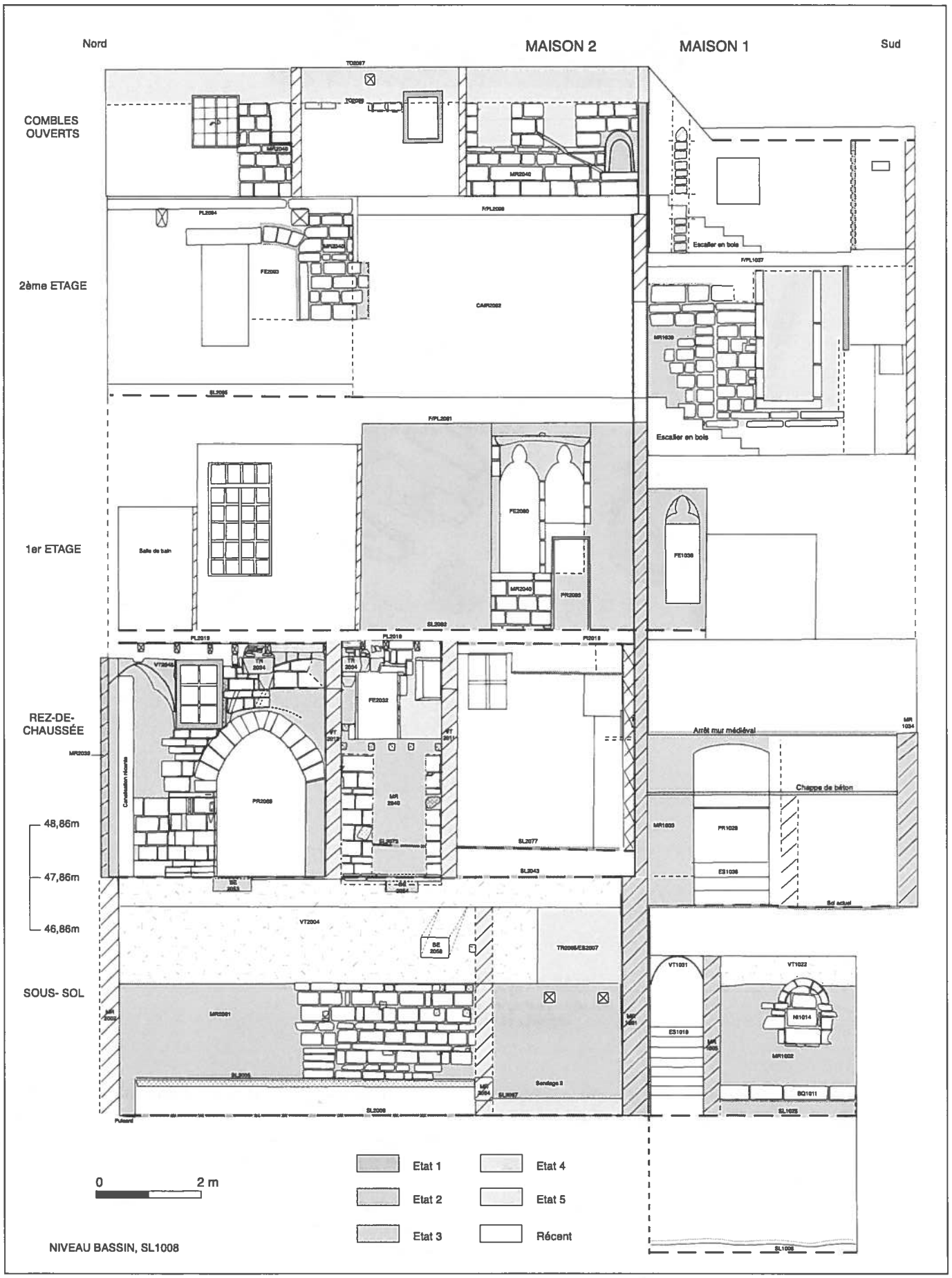

FIG. 44 : MONTPELLIER, MIKVÉ ET SYNAGOGUE
SYNAGOGUE (MAISON 2) ET MIKVÉ (MAISON 1)
(RELEVÉ : M. FERROUCKI, A. HUSER, A. RECOLIN ; DAO : A. RECOLIN)

MONTPELLIER
Pôle d'Échange-Corum

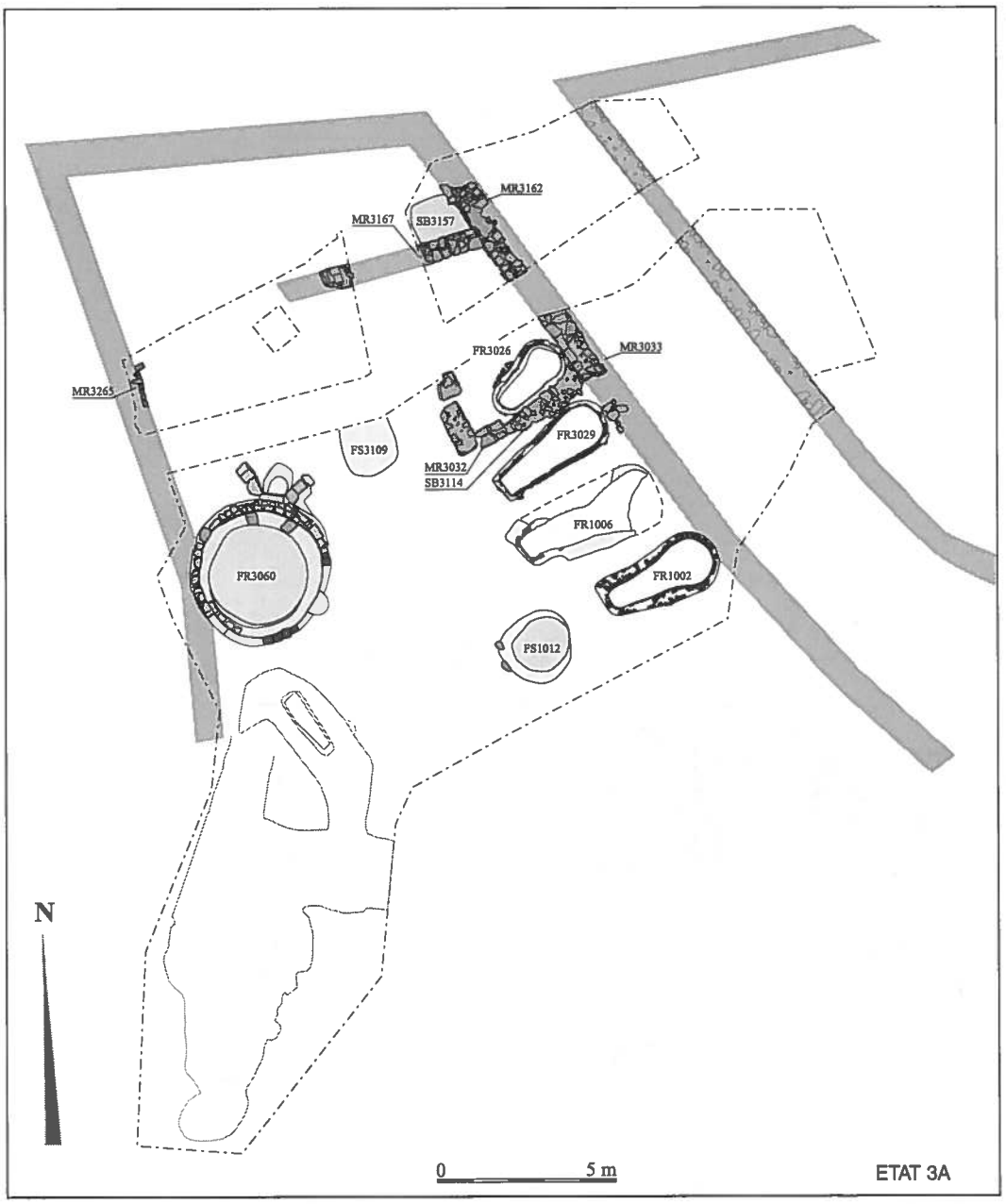

FIG. 45 : MONTPELLIER, PÔLE D'ÉCHANGE-CORUM
ENSEMBLE DE FOURS À CÉRAMIQUE

Envisagée à partir d'un solide dossier d'archives, puis confirmée par des découvertes de mobiliers isolés, la présence d'artisans potiers dans le faubourg montpelliérain du Pila-Saint-Gély a laissé d'importantes traces matérielles au sein d'un quartier dont la restructuration induit depuis deux ans la réalisation de nombreuses études préventives.

Déjà appréhendées en décembre 1999 dans le cadre d'une fouille de sauvetage urgent, les installations artisanales relevant de l'atelier de la famille Favier (fondé à la fin du XVIe s.) ont été à nouveau approchées dans le courant des mois de mars-avril. Superposés aux restes fragmentaires d'habitations attestant l'occupation médiévale du faubourg (XIVe s.), les vestiges de deux nouveaux fours à céramiques (soit quatre au total) ont été mis au jour. Les constructions semblent avoir été abandonnées en 1620-1621 lors de l'insurrection de la communauté urbaine de Montpellier et de la construction de l'enceinte rasante de Pierre Conti d'Argencourt.

Le périmètre fouillé a révélé la présence d'un four à chaux dont la mise en œuvre pourrait être d'ailleurs imputée aux besoins de mortier nécessités par la construction de ce dernier ouvrage de fortification. La

poursuite des activités artisanales dans le courant du XVIIIe s. est illustrée par des galeries troglodytiques, creusées dans le flanc de la colline et utilisées par les artisans à diverses fins (dépôt et décantation de l'argile, séchage des céramiques...). Fours et excavations ont été comblés par des recharges de remblais. Certaines d'entre elles ont livré d'abondants artefacts qui sont autant de témoins de la production de faïences et de céramiques communes montpelliéraines durant les XVIIe-XVIIIe s.

Olivier Ginouvez (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Eric Henry (AFAN),
Jacques Thiriot (CNRS)
et Jean-Louis Vayssettes (SRI Languedoc-Roussillon)

MONTPELLIER
Musée Fabre

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

L'évaluation archéologique réalisée préalablement aux travaux d'extension et de restructuration du musée Fabre de Montpellier, dans deux des cours, Sébastien Bourdon à l'ouest le long de la rue du Collège, Pierre Soulages à l'est le long du boulevard de Bonne-Nouvelle, a permis de mettre en évidence plusieurs aspects de la cité montpelliéraine médiévale et moderne dans un quartier à ce jour inexploré.

Entre la rue du Collège et le boulevard de Bonne-Nouvelle, l'emprise du musée correspond à trois ensembles topographiques principaux :

– un secteur d'habitat le long de la rue du Collège, l'axe ancien de pélerinage vers Saint-Jacques de Compostelle traversant le faubourg de la « Flocaria » devenu quartier du même nom après la construction, au tout début du XIIIe s., de l'enceinte fortifiée dite commune clôture » ;
– l'enceinte fortifiée attestée sous le bâtiment d'entrée au musée édifié par les jésuites ;
– le fossé qui s'étend sous la cour Soulage, le long du boulevard de Bonne-Nouvelle.

Les premiers aménagements mis en évidence cour Bourdon, dans le seul secteur sud, étant donné la présence de caves et les zones restant à explorer, sont des fosses et/ou silos partiellement dégagés qui semblent appartenir à l'époque antérieure à l'enceinte. Le niveau d'arasement de ces fosses et/ou silos se situe à environ 1,60 m sous le sol actuel.

La première certitude d'un habitat est donnée par des éléments architecturaux, piliers supportant des colonnes octogonales, datables de la fin du XIIIe et du XIVe s., qui attestent, dans cette partie de la ville désormais intégrée dans la fortification, une construction qui peut être qualifiée de luxueuse et qui pourrait être organisée selon un modèle connu à partir de cette époque, à savoir un quadrilatère sur cour centrale. Les piliers du rez-de-chaussée soutenaient un plafond. Un tambour de colonne présente une feuillure destinée à recevoir une cloison de bois.

Une subdivision en plusieurs habitats et espaces ouverts est ensuite observée. Amorcée peut-être dès le XVe s., elle est clairement visible sur le terrain et indiquée par les textes relatant les acquisions des jésuites appelés à Montpellier, en 1629, pour assurer la direction du Collège des Humanités. Ceux-ci effectuent de nombreux achats d'immeubles et de terrains avant d'entreprendre, en 1682, l'agrandissement du collège. En particulier, une maison de trois étages est achetée avec sa cour afin de construire une chapelle provisoire. Cette première chapelle est représentée sur un plan, daté vers 1734, à coté du futur lieu de culte, actuellement Notre-Dame des Tables, dont seul le soubassement est alors élevé.

En raison de l'implantation de la zone d'intervention, limitée à plus de 2 m de la rue du Collège (présence d'un portail) et de l'église Notre-Dame des Tables, le soubassement des façades édifiées le long de l'axe urbain n'a pu être observé. La plupart des murs mis en évidence sont perpendiculaires à la rue. Si celui de la façade, côté cour, du dernier bâtiment édifié le long de la rue du Collège, après l'achèvement de la chapelle de Jean Giral, en 1747, a été dégagé, l'emprise de la première chapelle n'a pu être reconnue lors du diagnostic. Les sols de ces deux dernières constructions ont disparu.

En ce qui concerne les deux sondages ouverts cour Bourdon, sur l'emprise du fossé de la commune clôture, ils ont montré une section du profil occidental du fossé. On peut en déduire un fort arasement qui ne permettra pas de connaître la hauteur et la largeur du fossé sur cette partie de son tracé.

La fouille qui va être menée prochainement sur l'emprise totale des deux cours, ainsi que dans deux autres cours, devrait permettre une meilleure connaissance des installations et transformations successives de l'habitat dans ce secteur, un relevé du mur d'enceinte et un dégagement du fond du fossé.

Didier Paya
(AFAN Méditerranée)

MURVIEL-LES-MONTPELLIER
Maison médicalisée

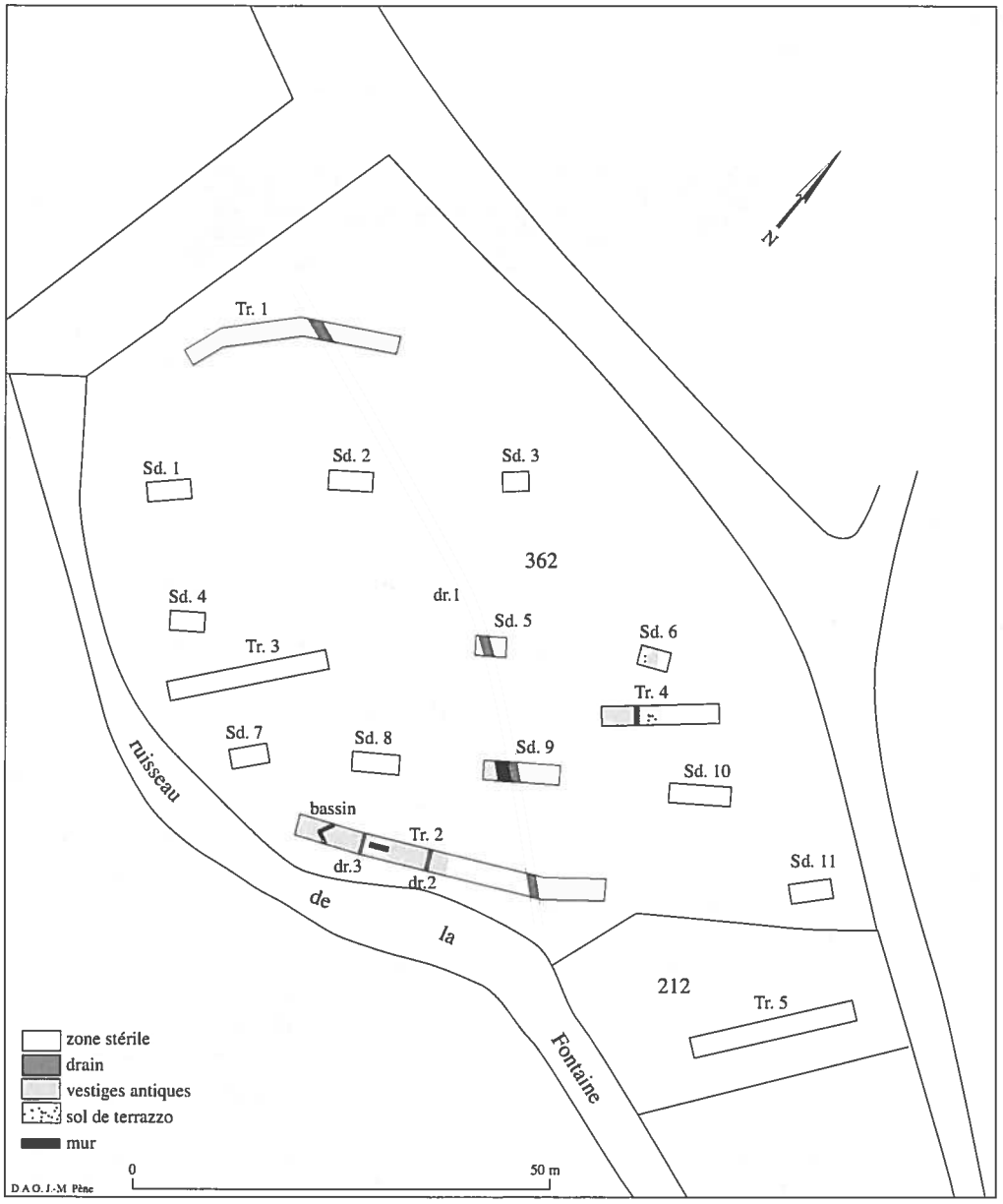

FIG. 46 : MURVIEL-LES-MONTPELLIER, MAISON MÉDICALISÉE
IMPLANTATION DES TRANCHÉES DE RECONNAISSANCE SUR FOND CADASTRAL
ET RELEVÉ DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES OBSERVÉES
(DAO : J.-M. PÈNE)

Cette opération a été réalisée à la demande de la commune de Murviel, en amont de l'instruction des demandes de permis de construire de la commune de Murviel-lès-Montpellier.

Une évaluation archéologique a été réalisée les 21 et 22 septembre 2000 en préalable à la construction d'une maison de retraite médicalisée. La zone concernée par le diagnostic se situe dans le périmètre urbanisé supposé de l'agglomération antique de Murviel.

La genèse de l'occupation humaine du site se situe au sommet de plusieurs petits bassins versants. L'agglomération antique de Murviel est implantée à 11 km à l'ouest de Montpellier et à 6 km au nord du bassin de Montbazin. Elle est installée sur les derniers contreforts du massif de l'Amour, à 5500 m au nord de la Voie domitienne.

Le but de l'intervention était d'évaluer la répartition, la conservation des vestiges ainsi que leur enfouissement. L'opération a consisté en la réalisation de plusieurs sondages (11) implantés sur trois axes régulièrement espacés et de cinq tranchées complémentaires. Au total, 1,7 % de la surface des parcelles 212 et 362 a été explorée, soit 130 m² pour environ 7750 m². La méthode adoptée, se voulant faiblement destructrice, a retenu d'interrompre le creusement des tranchées ou sondages au contact du sommet des premiers témoins archéologiques.

Plus du tiers des ouvertures exploratoires a révélé des traces d'occupation antique. À ce jour, la réflexion doit être bien entendue conduite avec réserves quant à l'identification des vestiges et à leur interprétation, car seule une analyse sommaire des témoins archéologiques a été opérée.

Les observations effectuées à l'occasion de cette opération ont tout de même permis de mettre en évidence les vestiges d'un habitat gallo-romain au niveau de la moitié est de la parcelle 362. En effet, la présence d'indices tels que murs, sols de terrazzo et bassin, confirme l'établissement d'une installation gallo-romaine à cet emplacement. Dans l'ensemble, les vestiges sont assez arasés malgré leur profondeur d'enfouissement (- 0,60 m). Le type d'habitat, sa répartition dans l'espace, ainsi que sa chronologie et sa datation précise nous échappent. Toutefois, il semblerait que nous soyons plutôt en présence d'une occupation de type domus que d'un quartier à caractère urbain. En effet, aucune trace de voirie permettant de supposer la présence d'îlots n'a été observée.

Plusieurs sondages ont recoupé une importante structure linéaire de 2 m de large au sommet. Il s'agit d'un drain dont le comblement ne contenait aucun mobilier archéologique. Malgré cela, il est fort probable que la mise en place de cet agencement a une origine ancienne et vraisemblablement antique. En effet, force est de constater que ce dernier est, d'une part, ancré très profondément dans le sol (fond à 2,90 m dans le sondage 9) et que, d'autre part, son sommet est scellé par un important apport alluvionnaire (0,90 m d'épaisseur) contenant un assez grand nombre de fragments de céramique romaine.`

En ce qui concerne la partie ouest de la parcelle 362 et la parcelle 212, il semblerait qu'à l'époque romaine l'urbanisme ne s'y soit pas développé.

Malgré une vue partielle du site, le bilan de cette opération confirme tout l'intérêt de ce secteur situé à proximité de l'agglomération gallo-romaine de Murviel, au pied de la pente basse de l'oppidum.

Jean-Michel Pène
(SRA Languedoc-Roussillon)

NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE
Oppidum d'Ensérune

ÂGE DU FER II

La découverte fortuite d'une situle en bronze à l'ouest des vallums, qui marquent la limite de l'oppidum, a motivé la réalisation d'un sondage de 5 m² environ, destiné à préciser le contexte de la trouvaille.

L'intervention a permis de dégager une tombe à incinération datée de la fin du IIIe s. av. J.-C., implantée sur le versant exposé au nord, près du sommet de la terrasse. Il s'agit d'une grande fosse de plan ovoïde, en partie tronquée par l'érosion. Elle abrite un abondant mobilier empilé ou posé sur le fond. Cet ensemble comprend notamment le fond de la situle trouvé en place contre la paroi sud, et qui contenait un lot d'ossements humains brûlés. La partie centrale de la fosse est occupée par des restes d'une offrande animale associée à un grand couteau en fer, et surmontée par un fragment de panse d'amphore.

Les offrandes de vases sont disposées de part et d'autre : à l'est, se trouvent une urne en céramique commune, six coupes en céramique à vernis noir de Rosas, et une coupelle en céramique à vernis noir ; à l'ouest, on distingue une coupe en céramique à vernis noir, une urne en céramique commune, un pot de type côte catalane, et un balsamaire en céramique. Le dépôt est complété par un umbo en fer posé sur l'urne au N-E de la fosse, et par une grande épée en fer placée contre le bord sud et surmontant l'ossuaire et les offrandes de vases. Plusieurs indices suggèrent de restituer une couverture en matériaux périssables, que devait sceller un tumulus de terre et de pierres dont les éléments ont été retrouvés dans la fosse. Une prospection réalisée aux alentours de la tombe a révélé la présence de restes osseux brûlés épars à la surface du sol. Ces indices révèlent l'existence d'un nouvel ensemble funéraire qui succède probablement à la nécropole déjà reconnue.

Valérie Bel (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Georges Marchand
et Martine Schwaller

NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE
Oppidum d'Ensérune/Insula VIII-Est

FER I, FER II, RÉPUBLIQUE

La décision de la conservation régionale des Monuments Historiques de procéder à des travaux de restauration des vestiges archéologiques sur le site de l'oppidum d'Ensérune a nécessité préalablement la reprise de données de terrain et documentaires afin de revoir les interprétations et proposer des choix en matière de politique de restauration.

L'intervention de l'année 2000 a été guidée par la nécessaire compréhension de la zone nord du site et en particulier de la question de l'enceinte.

Le travail de terrain s'est déroulé au mois de septembre 2000 sous la direction de M.-E. Bellet, Cl.-A. de Chazelles et C. Dubosse avec la collaboration de D. Ugolini pour

l'étude du mobilier et a bénéficié de la collaboration d'une dizaine de fouilleurs bénévoles.

Ces travaux ont porté sur un espace (dit pièce 4) dont les murs de limite ont été dégagés dès 1939, à l'extrémité ouest de la zone dite insula VIII-est, sur une superficie totale d'environ 70 m² alors que la zone de fouilles non détruite couvre environ 36 m. De larges tranchées le long des murs ayant amputé les niveaux en places à l'intérieur de l'espace. Le ravinement depuis une cinquantaine d'années a contribué également à modifier les lieux.

L'espace fouillé est bordé par une rue au sud, la pièce 3 fouillée en 1953 à l'est, et par des murs de soutènement jusqu'alors interprétés comme appartenant à deux enceintes, au nord.

La zone de fouilles a été divisée en cinq secteurs en tenant compte de la topographie des lieux. Rapidement, a été mise au jour une construction fermée sur quatre côtés (ST7) secteur 2, sans doute une cave, autour de laquelle ont été organisés les secteurs de fouilles. Les secteurs 1, 4, et 5 occupent la terrasse supérieure, côté sud ; le secteur 3 correspond à la partie nord située en contrebas (fig. 47).

Plusieurs éléments contrarient l'interprétation globale de la zone fouillée. Aux premiers rangs de ceux-ci, se placent la structure encavée (ST7) qui a détruit les rapports stratigraphiques horizontaux entre les différents murs de la terrasse supérieure, la disparition des niveaux anthropiques à partir de la rupture de pente du plateau et le fait que la fouille 2000 intervienne après un demi-siècle d'abandon des lieux. Force est d'admettre qu'à l'heure actuelle il est impossible de lier les observations effectuées, d'une part, sur la terrasse supérieure (secteurs 1, 2, 3, 4 et 5) et, d'autre part, le secteur 3 qui couvre la pente et la terrasse inférieure. Une des lacunes majeures, à laquelle il est probable que ne répondront pas non plus les investigations ultérieures, concerne les dates de construction des différents murs et, tout particulièrement, du mur de soutènement nord, le mur B, considéré par L. Jannoray comme « l'enceinte ibérique ». En raison de son arasement très bas et de la disparition des couches archéologiques jusqu'au substrat, sa mise en place ne pourra être située qu'en chronologie relative.

Dans l'immédiat, la fouille stratigraphique a conduit à établir un découpage sommaire en plusieurs états qui se traduisent par des événements d'ordre architectural mais beaucoup d'aspects restent obscurs.

• État 1

Les données architecturales qui appartiennent certainement à cet état sont le mur de refend ouest (mur F) et la paroi qui lui est chaînée perpendiculairement (MR1). Cette disposition implique l'existence d'au moins deux autres murs pour délimiter un espace couvert correspondant au sol 8116 du secteur 1B, mais rien n'indique que la limite orientale de cette salle a été le mur de refend G, ni que sa limite septentrionale se soit trouvée à l'aplomb du mur B.

En ce qui concerne le mur G, toutefois l'hypothèse de sa contemporanéité avec le mur F doit être sérieusement retenue non seulement en raison de la profondeur de ses premières assises, révélée dans la tranchée de 1946, mais aussi parce que le sol 8116 et la couche de démolition qui la scelle s'étendent pratiquement jusqu'à lui, dans le secteur 3A.

La nature des sols permet de restituer une pièce d'habitation au nord du mur MR (secteur 1B) et une zone peut-être à ciel ouvert au sud de celui-ci (secteur 1A), qui s'étendait dans cette direction bien au-delà du mur H plus récent. Cette dernière observation avait d'ailleurs été notée par les anciens fouilleurs pour les autres pièces de l'îlot.

Si on peut admettre que ces deux espaces fonctionnent de manière complémentaire au sein d'une même unité domestique, on ne connaît pas leur superficie ni leur rapport avec d'autres secteurs. L'étude du mobilier permet d'attribuer cet état au IVe s. av. n. è.

• État 2

Le cadre bâti se réduit au seul mur de refend F, ainsi peut-être qu'à une base de poteau. Les anciens secteurs 1A et B qui n'en forment désormais plus qu'un montrent une sédimentation de sol continue (8106), sans doute assez longue, sans reprise ni recharge, mais caractérisée par des fosses cendreuses et la présence d'un grand dolium semi-enterré. D'après ces quelques données, il semble que l'on ait affaire à une pièce à usage polyvalent assumant tout à la fois des fonctions de stockage et de préparation culinaire. Les limites nord restent inconnues mais il est tentant de considérer le mur de refend G comme sa limite orientale. L'ensemble de ces modifications appartient au IIe s. av. n. è. même si le mobilier plus ancien est très abondant.

• État 3

C'est aussi au IIe s. que nous avons pour la première fois trois murs périmétraux de la pièce, ou de l'habitation, qui sont connus puisque la nouvelle façade en bordure de la rue située au sud (mur H) s'appuie aux refends G et F. Il existe désormais une baie ouvrant sur cette rue. Cependant, la limite nord est incertaine mais, si elle correspond au mur de soutènement B, diverses solutions doivent être envisagées pour comprendre le plan de cette construction : par exemple le remblaiement de la terrasse inférieure jusqu'au niveau du sol 8101 ou bien l'aménagement d'un local en sous-sol sur la terrasse inférieure avec un plancher, etc. Ces hypothèses étant rendues fragiles du fait de l'absence de mur E-O au niveau de la rupture de pente. Enfin, l'espace intérieur était probablement divisé en deux par une cloison N-S (MR5).

Si donc les informations d'ordre urbanistique sont bien assurées, le type d'occupation est en revanche mal défini car, si on a bien identifié des éboulis et des matériaux de démolition, aucun sol n'a été mis en évidence à la base de ceux-ci à part un aménagement de cailloutis dans l'angle S-E de la pièce (secteur 5).

De même, il n'est pas assuré que la fosse de combustion (FY6), creusée dans la couche 8101, appartient à cet état mais plutôt à un sol plus récent qui n'a pas été conservé. La destination de cette structure échappe

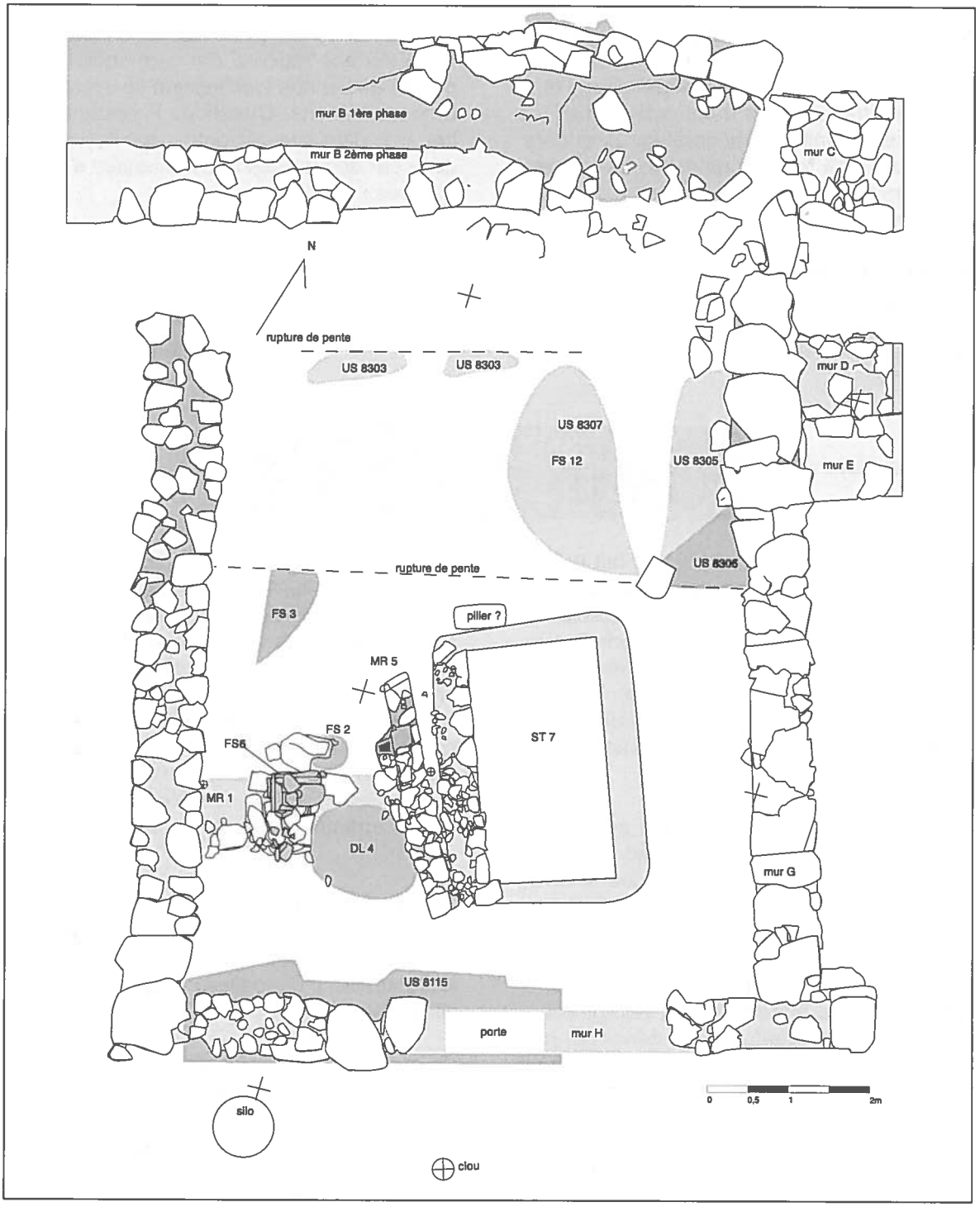

FIG. 47 : NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE, OPPIDUM D'ENSÉRUNE/INSULA VIII-EST
IMPLANTATION DES SECTEURS ET DES SECTIONS
(C. DUBOSSE)

d'ailleurs : fosse-foyer, four ? Utilisation artisanale ou domestique ? Mais, comme nous l'indiquions, il faut la mettre en parallèle avec une découverte similaire effectuée dans la pièce 3 contiguë par J. Jannoray.

• **ÉTAT 4**

L'espace est peut-être globalement le même que dans l'état précédent mais, toutefois, la porte est bouchée dans le mur H qui se trouve alors en fondations. La présence de la structure ST7 peut expliquer le déplacement de l'ouverture. Cette structure est enfouie à 1,60 m, sans doute couverte d'une voûte en berceau, l'absence d'ouverture latérale, l'absence de revêtement mural et d'aménagement du fond laissent penser que nous sommes en présence d'une cave. En tout cas, ce n'est pas une citerne puisqu'il n'y a aucune trace d'enduit hydraulique comme dans les autres citernes d'Ensérune. On en est réduit à imaginer que les sols en relation avec cette cave passaient par dessus son couvrement puisqu'ils sont détruits et seul le mobilier du comblement permet de dater l'abandon de l'époque augustéenne.

D'autres données ne peuvent être rapportées à un état d'occupation clairement défini. Il en est ainsi d'une grande

fosse du secteur 3 dont on ne sait si elle participe des aménagements anciens reconnus ou d'une occupation précédente (du IVe s. ?) dont elle constituerait en l'état de la fouille le seul témoignage dans cette zone. La fouille des lambeaux d'unités stratigraphiques encore en place contre le mur G fournira peut-être les indices qui manquent à la mise en relation des secteurs de la terrasse supérieure et de la terrasse inférieure.

Une courte campagne complémentaire est donc utile aux tentatives de compréhension de cette salle 4 et de ses divers états d'occupation dont on a vu à quel point les perturbations anciennes et récentes ont rendu l'interprétation délicate.

Mais on doit dire que c'est dans l'extension vers l'est de la surface fouillée, dans un secteur jamais touché par les anciennes fouilles, que se trouvent les réponses à nos questions. Questions importantes à la compréhension d'un site où toutes nos hypothèses sont fondées sur des fouilles très anciennes développées avec d'autres méthodes.

Michel-Edouard Bellet
(Administrateur-Conservateur Monument d'Aigues-Mortes, Château de Tarascon, Oppidum d'Ensérune)
et Claire-Anne de Chazelles,
Cécile Dubosse, Daniela Ugolini

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

OLARGUES
Château et Castrum

Plusieurs secteurs de la zone castrale ont fait l'objet d'une fouille en extension à partir des sondages réalisés l'an dernier. On connaît par les sources écrites l'existence d'une chapelle castrale Saint-Laurent mentionnée dès 1227 et jusqu'en 1667. Cette chapelle doit être repérable à l'arrière de la tour-maîtresse, où un demi-cercle engravé dans le rocher à l'est peut matérialiser une petite abside orientée et deux arcs diaphragmes dessinant une nef de deux courtes travées.

La fouille d'une partie de la zone n'a pas permis de confirmer pour l'instant cette hypothèse mais présente une disposition qu'il s'agira de déchiffrer à la fouille complète de la pièce. Deux états distincts se dégagent : un état initial désignant un passage cintré dans le prolongement du mur est de la tour lié à un niveau bas de circulation intérieur longeant le mur nord de la tour, sorte de couloir enserrant une plate-forme et rejoignant à l'ouest une calade ; cette plate-forme, matérialisée par un sol haut formé du rocher aplani et lissé, s'interrompt par un retour vers le nord à 5 m du mur est. Un deuxième état voit le rebouchage de la porte inscrite dans le mur est, le comblement du niveau de circulation bas et son alignement sur le sol haut permettant une pièce d'envergure d'un seul tenant par l'intermédiaire d'un emmarchement à l'ouest compensant le décalage de niveau entre la calade ouest marquant une sorte de parvis et la pièce concernée. Une vaste porte en tiers-point met en communication cette pièce arrière avec le logis de la tour.

A-t-on un premier état où un accès à une sorte de déambulatoire bas permet à la population de se grouper autour d'un chœur surélevé, d'où la présence de cette porte logée dans le prolongement est de la tour mettant en communication la zone d'accès du village au château avec l'église ? L'étrangeté aussi de deux arcs diaphragmes formant travées lancés sur des niveaux en décrochement ? La toiture étant orientée N-S, appartient-elle à cet état et sinon quelle en est la couverture ? La transformation en une vaste pièce de même niveau que le corps de logis de la tour est probablement antérieure à la fin du XVe s. : la chapelle est toujours en service, semble-t-il. Y-a-t-il mutation ou transformation des rapports entre village et château ? À cette époque-là, la communauté des hommes est très influente, les seigneurs d'Olargues n'habitant plus au château : on assiste peut-être là à un agrandissement de l'édifice par la mise à niveau des différents volumes, incluant cette fois le corps de logis de la tour ? La surélévation de la tour en clocher, dont une cloche de 1616 atteste l'existence de l'église Saint-Laurent, semble bien être une nouvelle (et ultime) manifestation de l'importance accordée à cet édifice.

Il sera intéressant d'étudier les vestiges de cette structure en fonction des recherches déjà effectuées sur les chapelles castrales sur passages (comme Saint-Nicolas à Montpellier), chapelles construites à la jonction entre village et château.

La plate-forme sommitale n'est décidément pas une vaste pièce d'un seul tenant, mais plutôt une série de petits espaces cloisonnés avec des aires de passage inscrits dans le rocher. Une structure rectangulaire initiale de petite dimension se révèle être un probable bassin, couvert d'un enduit hydraulique bien conservé, semblable à celui de la citerne centrale. Son mode de construction allie l'utilisation du plan de schistosité et la qualité de la mise en œuvre appareillée ; un tuyau en bronze à la base du bassin, une rigole et un puisard complètent à l'extérieur ce bassin. Au contact du sol initial, une monnaie attribuable à 1311 associée à deux fragments de céramique monochrome grise ont été trouvés. On est là dans la phase initiale du château.

Le comblement du bassin se caractérise par un contexte céramique situable autour du XVIe s. Ce niveau de destruction et de comblement prépare la mise en place de nouveaux aménagements (pilier, petit bassin, mur bordant une structure) d'une facture assez médiocre et liés à un mortier de moindre qualité. Ce réaménagement se situe dans la première moitié du XVIIe s. d'après deux double-tournois ainsi qu'une céramique caractéristique

de cette période. La surface garde le souvenir d'une installation qui perdure au moins jusqu'à la fin du XVIIe s. Ce qui va dans le sens de Sahuc, qui donne le château pour ruiné en 1671. On notera la présence d'une céramique inconnue à pâte rouge, épaisse, assez grossière, portant un vernis brun sombre sans engobe : avons-nous là une poterie locale ?

La pièce sud du bâtiment castral est a fait l'objet de sondages transversaux montrant une utilisation rationnelle du rocher selon un décrochement régulier dans le sens de la pente : comme sur la plate-forme sommitale, le sol est utilisé brut, simplement lissé et patiné par le piétinement. La fonction des trois subdivisions repérables n'est pas la même : les deux pièces hautes sont visiblement intérieures alors que le dernier tiers de cet espace doit être ouvert et présente les vestiges d'un chemin de ronde contre le rempart est.

Au N-E du site, la structure quadrangulaire (tour 3), taillée dans le rocher et inscrite sur un promontoire propice à la surveillance, présente une division de l'espace offrant une aire ouverte dont l'une des fonctions est de recueillir les eaux de cette zone, centralisées par un système de collectage ; un espace couvert faisant office de tour permet un point de vue stratégiquement intéressant, surplombant la rivière. Avons-nous une tour réduite, entourée de petits espaces fonctionnels extérieurs avec une aire de passage à l'arrêt conjoint des murs sud et médian dans l'axe du chemin de ronde ?

Au sud, l'îlot bordant les premières maisons du village recèle la plus vaste structure du site (55 m²). Cette base de maison, creusée dans le schiste sur plus de 3,80 m de haut, forme un rez-de-chaussée-cave se répartissant autour d'une cloison médiane longitudinale ; elle laisse apparaître les vestiges d'installations à vocation fonctionnelle (trous de poteau marquant une cloison, petites structures en creux associées à des trous de poteau et des entailles dans le rocher, mur extérieur lié à de l'argile de décalcification...) et des trous de poutre matérialisant un étage, probable habitation à l'instar des habitations villageoises.

Astrid Huser
avec la collaboration de M. Ambert (géomorphologie, Université de Montpellier III),
F. Journot (sources écrites et territoire, Université de Tours)
et G. Marchand (topographie et hypsométrie)

FIG. 48 : OLARGUES, CHÂTEAU ET CASTRUM
INSERTION DES VESTIGES DANS LE PLAN CADASTRAL DU VILLAGE
(G. MARCHAND)

PÉZENAS
L'Auribelle-Basse

Le site de l'Auribelle-Basse a été découvert en octobre 1996 par les membres du club archéologique de Montagnac-Pézenas lors d'une prospection de surface effectuée aux abords du domaine de Roquelune. Il est implanté à proximité d'une petite rivière, le Rieutort, sur un terrain orienté au S-E et qui offre un remarquable panorama sur la vallée de la Peyne, affluent de l'Hérault qui coule à environ 500 m plus au sud.

Sur un peu plus de 4000 m², le mobilier ramassé au milieu de nombreux fragments de tegulae et d'éclats de moellons en calcaire coquillier permet d'identifier ici un habitat du Haut-Empire disposant d'équipements résidentiels. L'abondance des fragments de marbre (plus de 180 à ce jour) de taille et de nature diverses, la découverte de fragments de tubulures d'hypocauste, de tesselles de mosaïque (pâte de verre), de verre à vitre et d'enduit peint soulignent l'importance des investissements consentis par le ou les propriétaires successifs. On doit également signaler la présence d'un aqueduc mis au jour en trois endroits différents, situé à environ 1500 m en amont du site et dont la direction et la pente indiquent qu'il s'agit bien d'un élément appartenant à cette villa. À côté de ces équipements, le site disposait également d'une forge (présence de scories de fer) sans doute utilisée pour l'entretien et la fabrication des outils utilisés sur le domaine. La grande rareté du dolium constitue une autre spécificité du dossier et nous interpelle sur la vocation précise du site ; en effet, dans la vallée de la Peyne, les établissements du Haut-Empire livrent presque tous des vestiges d'installations vinicoles. Faut-il plaider ici en faveur d'autres activités, que l'archéologie – et plus particulièrement les prospections de surface – ne parvient pas à documenter de manière satisfaisante ?

L'hypothèse la plus séduisante serait peut-être de considérer l'Auribelle-Basse comme le siège d'un domaine constitué de plusieurs entités : les établissements ruraux contemporains de Roquelune et du Traou-del-Counil-Ouest, situés respectivement à 450 m au sud et au nord, dans le même bassin versant pouvant alors être considérés comme les lieux de production et de stockage de la propriété.

La chronologie du site de l'Auribelle-Basse est fournie par plus de 2500 fragments de céramique ramassés en prospection et qui fixent les débuts de l'occupation dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Les éléments des Ier et IIe s. ap. J.-C. sont très abondants, notamment la sigillée sud-gauloise. La villa est encore occupée durant une bonne partie du IIIe s. comme l'indiquent les sigillées claires A, B et C, la céramique brune orangée biterroise et les céramiques communes trouvées sur place, mais elle semble être abandonnée avant la seconde moitié de ce siècle et ne parvient donc pas à surmonter – comme plus de 65 % des établissements ruraux de la région de Béziers – les difficultés qui touchent les campagnes entre le milieu du IIe s. et la fin du IIIe s. ap. J.-C.

L'ensemble du dossier concernant l'Auribelle-Basse montre donc que nous sommes en présence d'un site passionnant à tous points de vue puisque malgré une superficie peu importante, correspondant à un établissement moyen, il a livré en abondance des fragments de marbre et des éléments appartenant à des aménagements luxueux que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer sur des gisements de cette taille. Ces observations ont conduit tout naturellement à s'interroger sur son statut et sur son évolution architecturale: s'agit-il d'une villa succédant, après plusieurs générations, à une simple ferme, après une lente transformation du bâti ? Sommes-nous en présence d'un habitat résidentiel précoce, construit dès le dernier tiers du Ier s. av. J.-C. ? Le site a-t-il une autre vocation, qui nous échappe complètement ? La découverte, en surface, de deux fragments non jointifs d'une plaque (tabula patronalis ou diplome militaire ?) en bronze présentant un texte malheureusement incomplet – que M. Christol situe d'après sa graphie dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. – ajoute encore à l'intérêt du dossier ; ce type de document étant rarissime en Gaule. La mise en place d'une fouille programmée pluri-annuelle sur ce gisement paraissait donc logique, d'autant que sur proposition du club archéologique de Montagnac-Pézenas, 14000 m² de terrain ont été acquis par la communauté de communes du Pays de Pézenas afin de le préserver de travaux de replantation et de remembrement qui devaient finir de le détruire en 2001.

Afin d'estimer l'état de conservation et l'extension précise des vestiges antiques, un diagnostic mécanique a donc été effectué durant l'été 2000 : une vingtaine de tranchées ont été ouvertes, sur une superficie globale correspondant à un peu plus de 12 % de la surface disponible (1,2 ha). Elles ont confirmé que l'emprise du site ne dépassait pas les 5000 m² et ont permis la mise au jour d'un noyau bâti très dense essentiellement constitué de murs seulement conservés au niveau de leur fondation. L'analyse préliminaire montre la présence probable d'une série de pièces qui semble s'organiser en un bloc en L, rythmé par une succession de pièces de 8 x 5 m. Cet ensemble comporte probablement des installations thermales (concentration de tubuli), des égouts bâtis dont un a conservé en partie son système de couverture, une cave conservée sur 1,20 m de profondeur et des fosses riches en mobilier. Les divers essais de restitution du plan global débouchent sur une interprétation cohérente qui indique que le corps principal de la villa correspondait à un U ouvert à l'est et disposant d'une cour bordée d'une galerie à péristyle, plan désormais bien connu dans les campagnes de Narbonnaise et plus particulièrement en Biterrois (les Près-Bas/Loupian, Vareilles/Paulhan, le Crès/Béziers notamment). Derrière ce bloc principal, la mise au jour de structures moins denses — dont une très vaste fosse cendrier datée de la première moitié du IIIe s. — et d'un problème dispositif de clôture laisse à penser que nous sommes en présence d'un espace installé à l'arrière de

la villa et peut-être dévolu au bon fonctionnement de cette dernière. Au N-E et au S-E, l'angle d'un petit bâtiment et un long fossé d'évacuation des eaux paraissent limiter l'extension des vestiges tandis, qu'au sud, un groupe de murs marque l'existence d'un second noyau, manifestement peu étendu et symétrique à l'axe de la cour. Au vu de ces résultats, on peut donc estimer que l'on est en présence d'un habitat dont le plan ne présente rien de très original. D'ores et déjà, l'absence de pièce de stockage à dolium, établie sur la foi des prospections, semble établie et le caractère éminemment résidentiel de cet ensemble apparaît de plus en plus certain et c'est bien là que réside l'intérêt du site. Du point de vue chronologique, la proximité immédiate de murs et de fosses dépotoirs (chronologie relative) indique l'existence probable d'au moins deux phases principales. Outre les données touchant à l'organisation et au plan de ces vestiges bâtis, l'autre apport des fouilles à venir concernera manifestement le dossier de la vie matérielle dans les campagnes de Narbonnaise centrale à la fin du Haut-Empire. Le site a en effet livré plusieurs ensembles (céramique et faune) datables entre les années 150/250 qui devraient permettre de mieux documenter cette période charnière pour l'histoire régionale. L'un d'entre eux a également fourni un lot relativement abondant de bois de cerf associés à des cornes de bovins (étude V. Forest). D'utiles comparaisons pourront être établies entre ces niveaux et ceux, nombreux, issus de la phase d'abandon de la grande villa de Vareilles (Paulhan, BSR 1999), abandonnée au début du IIIe s.

Au vu des résultats positifs du diagnostic, il est prévu de procéder, sur ce site, à une fouille extensive étalée sur plusieurs années et qui permettra le dégagement et l'étude exhaustive de l'ensemble des vestiges archéologiques conservés.

Stéphane Mauné (CNRS-UMR 154, Lattes)
avec la collaboration de D. Pierre, S. Ivorra
et du Club Archéologique de Montagnac-Pézenas

POILHES
Régismont-le-Haut

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR

La station paléolithique de plein air de Régismont-le-Haut, localisée au pied du versant sud de la butte d'Ensérune, fut découverte en 1961 lors d'un labourage profond effectué par le propriétaire du terrain, A. Bouscaras[1]. Les premières fouilles conduites peu de temps après par G. Maurin[1] mettaient au jour un niveau archéologique unique, que son mobilier lithique permit d'attribuer à l'Aurignacien ancien (Laplace, 1966 ; Sacchi, 1986). Ces fouilles révélaient par ailleurs la conservation de plusieurs structures d'habitats, identifiables par la présence de foyers et d'aménagements conçus à l'aide de blocs calcaires (surface fouillée : 65 m² ; Maurin, inédit ; Méroc, 1963 ; Escalon de Fonton, 1966 ; Maurin et Ambert, 1979).

Ces documents étaient exceptionnels à cette époque et ils le sont demeurés aujourd'hui : parmi les occupations de plein air aurignaciennes fouillées depuis lors en France, aucune n'a livré de témoignages comparables. En outre, Régismont-le-Haut fournit l'une des séries les plus homogènes rapportable à l'Aurignacien ancien dans le Languedoc, que l'on ne connaît par ailleurs que dans quelques sites en grottes et abris : la Salpêtrière et la Balauzière (Gard ; Escalon de Fonton, 1966 et 1970 ; Bazile, 1983 et 1984), l'Esquicho-Grapaou (Gard ; Bazile, 1983) et la Crouzade (Aude ; Sacchi, 1986). Or, le Languedoc est une région clef pour la compréhension du peuplement aurignacien dans le sud-ouest de l'Europe. Cette région offre, notamment, de pouvoir comparer ces industries attribuées à l'Aurignacien ancien avec celles considérées comme relevant d'une phase antérieure, « archaïque » ou « initiale », également identifiée à Bize (Aude ; Tavoso, 1987 ; Sacchi, 1996), à l'abri Rothschild (Hérault ; Ambert, 1994), à l'Esquicho-Grapaou et à la Laouza (Gard ; Bazile et al., 1981 ; Bazile et Sicard, 1999).

La récente étude entreprise par l'un d'entre nous sur le mobilier de ce site (Bon, 2000) a permis de confirmer sa qualité de conservation et son intérêt palethnologique. Cependant, l'analyse de ces documents s'est heurtée au fait que nous ne connaissions pas l'extension précise du niveau archéologique et, par conséquent, que nous ne pouvions interpréter ce site dans son intégrité.

Ce constat a motivé la reprise d'une intervention à Régismont-le-Haut. Une campagne de sondages a été entreprise en septembre 2000, avec pour objectifs de tenter de retrouver l'emprise de la fouille ancienne, de rechercher d'autres éventuels témoignages d'occupations aurignaciennes sur ce terrain et de caractériser d'un point de vue sédimentologique le contexte de dépôt et d'enfouissement de ce(s) niveau(x).

La parcelle de terrain sur laquelle se trouve le site de Régismont-le-Haut couvre une surface d'environ 3,5 ha. Située à une altitude comprise entre 45 et 60 m, elle est marquée par une faible pente orientée S-O. L'étude géomorphologique (Farid Sellami) montre qu'il s'agit d'un replat correspondant à une zone d'accumulation sédimentaire en pied de versant. Ce replat est parcouru par un réseau diffus de petits chenaux, mais il demeure néanmoins partiellement protégé des eaux de ruissellement grâce au maintien d'une barre rocheuse immédiatement en amont (conglomérats miocènes). En revanche, l'incision de cette barre rocheuse en plusieurs points du versant a entraîné la formation de thalwegs, comme on peut l'observer de part et d'autre de la parcelle.

Ne disposant d'autres indications sur l'emplacement de la fouille de G. Maurin que le fait qu'elle devait se situer à proximité de la limite S-E de la parcelle, nous avons effectué une première ligne de sondages dans toute

l'extension de celle-ci. L'objectif était de décrire les formations sédimentaires présentes le long de cette limite et de pouvoir comparer ces résultats avec les observations faites par G. Maurin dans le secteur de sa fouille. À partir de cette première ligne de sondages, nous avons étendu nos recherches vers la partie médiane du terrain. Au total, 64 sondages ont été réalisés, soit à la main, soit à l'aide d'un tractopelle, qui ont permis une lecture sédimentologique sur une surface correspondant au tiers de la parcelle.

Ces travaux ont révélé l'existence d'une mosaïque sédimentaire complexe, conséquence de phénomènes d'érosions et d'accumulations localisés. Ces observations, couplées avec la lecture géomorphologique du versant, permettent de distinguer plusieurs secteurs. Des marnes miocènes affleurent dans la partie amont de la parcelle (en contrebas des conglomérats évoqués plus haut). Dans les parties moyenne et basse du terrain, on observe le développement d'une importante couverture de colluvions, qui correspondent à la reprise des marnes situées en amont. Ces colluvions limoneuses constituent plusieurs nappes. Leur aspect varie en fonction de leur teneur en argile et de leur plus ou moins importante carbonatation. Ces variations s'expriment sur le terrain au travers de deux séquences bien distinctes, selon que l'on se situe le long de la limite S-E ou bien vers le milieu de la parcelle. Il est actuellement difficile de faire la part entre des processus sédimentaires (plusieurs phases de colluvionnement) et pédologiques pour expliquer ces différences. Nous ne sommes donc pas en mesure de corréler pour l'instant avec précision ces diverses séquences.

Nous n'avons pas retrouvé l'emprise de la fouille de G. Maurin, dont il demeure difficile de localiser l'emplacement. La complexité des formations sédimentaires, évoquées précédemment, limite les rapprochements avec les descriptions qu'il a fournies. En revanche, un des sondages effectués vers le milieu de la parcelle (S56) a permis de déterminer l'existence d'un niveau archéologique en place.

Ce niveau archéologique a été observé dans la partie supérieure d'un limon homogène brun-orangé, contenant d'abondants nodules carbonatés compacts de petite dimension (diamètre compris entre 1 et 2 cm). Les premières analyses micromorphologiques (Farid Sellami) montrent qu'il s'agit d'une colluvion mise en place selon une dynamique sédimentaire lente, propice à une bonne préservation des sols archéologiques. Ce niveau a été fouillé sur une très faible surface (environ 4 m²). Il est marqué par la présence de quelques blocs calcaires (dont l'apport est manifestement anthropique) et d'une sole de foyer, associés à de rares vestiges lithiques. Ces derniers ne permettent pas de conclure sur son attribution culturelle, mais la parenté de ces vestiges avec ceux mis au jour par G. Maurin suggère l'hypothèse qu'ils appartiennent également à une occupation aurignacienne. La question demeure de savoir quelle est l'étendue de ce niveau et, surtout, quelle est sa relation avec le secteur fouillé en 1961. Nous ne savons pas si ces vestiges correspondent à un autre secteur d'occupation ou bien à des unités proches de celles précédemment fouillées.

Si ces questions demeurent, cette campagne de sondages a permis d'entreprendre l'étude du contexte géomorphologique et sédimentaire dans lequel a été conservé un sol archéologique, dont le potentiel reste à déterminer. Cette approche est importante dans une région présentant des conditions souvent réputées défavorables à la préservation de tels témoignages.

François Bon (CNRS-UMR 5608 UTAH Préhistoire, Université de Toulouse-le-Mirail)
avec la collaboration de Farid Sellami (INA-PG, DMOS Laboratoire de Science des Sols, Therverval-Grignon)
et Romain Mensan (Université de Bordeaux I)

(1) Nous tenons à remercier G. Maurin pour son soutien et tous les renseignements qu'il nous a transmis et E. Bouscaras, qui nous a permis d'intervenir sur son terrain. Cette opération a été financée grâce à une subvention accordée par le ministère de la Culture et de la Communication.

AMBERT (P.). — Témoins du Paléolithique Moyen et Supérieur du Languedoc Central (Hérault, Orb, Aude) dans leur contexte géologique. Archéologie en Languedoc, 18, 1994, p. 3-30, 22 fig.
BAZILE (F.). — Aurignacien et Périgordien en Languedoc oriental. In : KOZLOWSKI (B.-K.) et (J.-K.) dir. — L'Aurignacien en Europe, Le Périgordien et le Gravettien en Europe : actes du IXème Congrès de l'UISPP, Commission X, Nice, 1976, ERAUL 13, Liège, vol. 1, 1983, p. 27-49, 13 fig.
BAZILE (F.). — Les industries du Paléolithique supérieur en Languedoc oriental. L'Anthropologie, 88/1, 1984, p. 77-88, 4 fig.
BAZILE (F.), BAZILE-ROBERT (E.), BRUGAL (J.-P.), DJINDJIAN (F.), GUILLERAULT (P.), RENAULT-MISKOVSKY (J.), ROGER (L.). — L'abri sous roche de la Laouza (Sanilhac, Sagries - Gard). Et. Quat. Languedoc., mémoire n° 1, 1981, 104 p.
BAZILE (F.), SICARD (S.). — Le premier Aurignacien du Languedoc Oriental dans son contexte méditerranéen. In : SACCHI (D.) dir. — Les faciès leptolithiques du nord-ouest méditerranéen : milieux naturels et culturels : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 1994, 1999, p. 117-125, 3 fig.
BON (F.). — La question de l'unité technique et économique de l'Aurignacien : réflexions sur la variabilité des industries lithiques à partir de l'étude comparée de trois sites des Pyrénées françaises (la Tuto de Camalhot, Régismont-le-Haut et Brassempouy). Doctorat de Préhistoire de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, ex. multigraph., 2000, 425 p., 81 fig., 23 tabl., 49 pl.
ESCALON DE FONTON (M.). — Du Paléolithique supérieur au Mésolithique dans le midi méditerranéen. Bull. de la Soc. Préhist. fr., LXIII/1, 1966, p. 66-180, 73 fig., 10 pl., 1 tabl.
ESCALON DE FONTON (M.). — Le Paléolithique supérieur de la France méridionale. In : CAMPS (G.), OLIVIER (G.) éds. — L'Homme de Cro-Magnon, anthropologie et archéologie (1868-1968). Paris : Arts et métiers Graphiques, 1970, p. 177-195, 6 fig.
LAPLACE (G.). — Recherches sur l'origine et l'évolution des complexes leptolithiques. Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, 4ème suppl., École française de Rome. Paris. Ed. de Boccard, 1966, 586 p., 25 pl.

MAURIN (G.). — Cahiers de fouilles de Régismont-le-Haut, 1961-1962. Relevés topographiques et stratigraphiques, inventaires du matériel, 106 p., 56 p., 15 p., (Inédit).
MAURIN (G.), Ambert (P.). — Une structure aurignacienne à Régismont-le-Haut. Les amis de Nissan-lez-Ensérune, 1979, 40, p. 6-9, 3 fig.
MÉROC (L.). — L'Aurignacien et le Périgordien dans les Pyrénées françaises et dans leur avant-pays. In : — Aurignac et l'Aurignacien. Centenaire des fouilles d'Édouard Lartet : extrait du Bull. de la Soc. Mérid. de Spéléo. et de Préhist., VI à IX, 1956-1959,1963, p. 63-74., 2 fig., 1 carte, 1 tabl.
SACCHI (D.). — Le Paléolithique Supérieur du Languedoc occidental et du Roussillon. Gallia Préhistoire, XXIè suppl., Ed. CNRS, 1986, 284 p.
SACCHI (D.). — Le Paléolithique supérieur en Pyrénées et en Languedoc méditerranéen (1991-1996). In : — Le Paléolithique supérieur européen, bilan quinquennal, 1991-1996 : VIIIème commission de l'UISPP, Forli, septembre 1996, ERAUL 76, p. 269-283, 2 fig.
TAVOSO (A.). — Le remplissage de la grotte Tournal à Bize-Minervois (Aude). Cypsela, VI, Girone, 1987, p. 23-35, 8 fig.

SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL
Puech des Mourgues

ANTIQUITÉ TARDIVE/HAUT MOYEN ÂGE

Connu depuis les années 1930, l'oppidum du Puech des Mourgues a fait l'objet au début des années 1990 de prospections de surface systématiques conduites par P.-Y. Genty. Cette nouvelle étude avait permis de reconsidérer la chronologie de l'occupation du site en montrant clairement, qu'après plusieurs siècles d'abandon, une agglomération de la fin de l'Antiquité avait succédé à la bourgade du Ier âge du Fer qui fut désertée dans le courant du IVe s. av. n. è.

L'un des intérêts de ces prospections résidait ainsi dans le fait nouveau d'avoir révélé l'existence d'un long hiatus d'occupation entre les deux agglomérations. Occupé entre le milieu du IVe s. et le VIIe s. l'établissement de la fin de l'Antiquité faisait donc figure d'agglomération créée ex-nihilo. D'une superficie de près de 6 ha, cette agglomération nouvelle paraissait entièrement abandonnée dans le courant du VIIe s. de n. è. d'après les résultats des prospections de surface. Pourtant le site de Mormelicum est encore régulièrement mentionné dans les sources écrites dès les IXe et Xe s. Défini comme un castrum ou une vicaria, il apparaît comme le chef-lieu d'un vaste territoire, circonscription administrative du pagus de Maguelone dans laquelle les scribes situent biens et localités jusqu'au seuil de l'an mil.

Dans le cadre d'un nouveau projet consacré aux établissements perchés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (projet APN du CNRS), il nous a dès lors semblé opportun de réaliser un nouveau sondage stratigraphique sur cet établissement négligé par l'historiographie afin d'une part, d'en préciser la chronologie et, d'autre part, de déterminer si le rempart repéré en prospection devait être rattaché au Ier âge du Fer ou à la fin de l'Antiquité. Plus généralement, il s'agissait aussi de disposer d'éléments de comparaison qui puissent être confrontés aux données du Roc de Pampelune à Argelliers, autre site perché de la fin de l'Antiquité fouillé depuis 1999 à une plus grande échelle (cf. BSR 99 et 2000).

Le sondage réalisé cette année a montré que l'alignement de blocs visibles en surface dans les pentes orientales correspondaient bien à un rempart maçonné construit dans le courant du Ve s. de n. è. Différentes « cellules » rectangulaires sont directement adossée contre cette fortification. L'une d'elles a pu être fouillée intégralement. D'une superficie de 12 m² celle-ci a été occupée essentiellement durant le VIe s. de n. è. Deux niveaux de sol de terre battue, ont été aménagés sur des hérissons de pierre d'une facture très soignée. Abandonnée et ruinée dans le derniers tiers du VIe s., les lieux ne sont pas pour autant désertés. Des foyers lenticulaires et des surfaces de piétinement signalent encore des traces de fréquentation au cours de la première moitié du VIIe s. Ces niveaux mal conservés en ce bas de pente sont eux-mêmes surmontés par des constructions en pierre que l'érosion a détaché de tout contexte sédimentaire, mais qui pourraient appartenir au haut Moyen Âge.

Le sondage réalisé en 2000 dans l'ancienne agglomération de Mormelicum confirme l'importance de ce site pour l'histoire régionale de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. La qualité du bâtiment dégagé (usage de mortier, de pierres taillées, de tuiles et d'enduits) et la belle facture des sols mis au jour sont aussi des témoignages originaux d'un VIe s. finalement bien plus contrasté que ce que les maigres données issues des fouilles conduites en plaine pouvaient apporter.

Laurent Schneider
(CNRS-UMR 6572)

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT
Abbaye/Salle capitulaire

L'opération archéologique intervient en amont de la rénovation de l'aile orientale des bâtiments monastiques de l'abbaye de Gellone, qui fait l'objet d'un projet de futur « musée » lapidaire doublé de la création d'un centre d'activités culturelles.

Les informations recueillies durant l'intervention archéologique 2000/2001 dépassent toutes les attentes. Leur exploitation doit toutefois être poursuivie par des études sédimentologique, géologique, anthropologique et des datations au ^{14}C doivent être réalisées pour permettre de cerner les dates d'implantation et d'utilisation de bâtiments préromans afin que soit mesurer l'exacte importance de l'ensemble des vestiges dégagés.

Le premier apport de l'intervention archéologique concerne l'assiette géologique et le dégagement du « tuf en place » dans l'aile orientale. Dégagé à deux endroits, le tuf a été relevé en NGF et raccordé au tuf visible au chevet de la crypte.

Le second apport concerne l'organisation de l'espace à l'époque préromane. Une première implantation est matérialisée par deux structures en creux, un trou de poteau et un silo, dont le fond est en partie conservé. Ces éléments nous permettent de restituer un espace ouvert, au sein d'une partie duquel a été aménagée une structure de stockage, peut-être protégé par une structure légère sur poteaux porteurs.

Dans un second temps, l'espace est investi par des constructions dont deux peuvent être certifiées. La contemporanéité de leur édification n'est pas attestée. Toutefois, dans l'hypothèse très probable d'une utilisation contemporaine des édifices, la confrontation de leur densité d'occupation fait apparaître une affectation distincte.

Le bâtiment occidental possède un sol unique qui exclut d'emblée une occupation permanente de l'édifice. Mais c'est bien avant tout la présence d'une structure funéraire qui confère à ce bâtiment un caractère privilégié. Cette structure est aménagée contre le mur sud du bâtiment est renferme plusieurs réductions de squelettes humains. L'identification de cet espace avec une chapelle funéraire semble possible.

En opposition, les sols présents à l'intérieur du bâtiment oriental permettent de distinguer une occupation très dense et d'identifier un espace de vie à part entière. La présence d'éléments de démolition au sein de la recharge d'un des sols du bâtiment témoigne de construction et de destruction d'autres bâtiments situés très vraisemblablement à proximité. À cet état et à la mise en place de ces éléments de bâti est associé un système de drainage dont la découverte est essentielle pour appréhender le dossier de la maîtrise de l'eau dans cette zone. La relation directe des bâtiments dégagés avec le sanctuaire initial reste actuellement une relation spatiale et basée sur une altitude en NGF voisine, la datation précise de l'utilisation des bâtiments seulement autorisera une mise en phase.

Deux états d'occupation et de construction attribués à la période romane ont pu être discernés. Le premier met en évidence une salle capitulaire à l'emprise restreinte en direction de l'est. Le second état se caractérise par un agrandissement de la salle en direction du levant. La limite méridionale de la pièce étant quant à elle définie dès le premier état roman. Aucun sol lié à l'occupation romane n'est conservé dans l'espace occupé par l'aile orientale.

L'ensemble des vestiges est scellé par un remblai meuble moderne qui supporte le sol d'occupation liée à l'installation des mauristes dans la seconde moitié du XVIIe s. Ce sol reprend approximativement l'horizon du sol roman de l'état 2.

Enfin, ultime phase d'aménagement, une tannerie est établie dans l'ensemble de l'espace fouillé.

Agnès Bergeret
(AFAN Méditerranée)

SAINT-JEAN-DE-FOS
St-Geniès

L'église Saint-Geniès du fisc de Litenis figure en 804 dans la liste des biens que Guilhem duc d'Aquitaine, fondateur de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) offre à son monastère. Au XIIe s., l'église est un sanctuaire paroissial bien que l'essentiel de la population de l'ancien fiscus soit désormais regroupé autour d'une autre église, dédiée à Saint-Jean elle aussi mentionnée dès 804. Saint-Geniès se présente aujourd'hui comme un sanctuaire roman modeste et assez remanié isolé en pleine campagne. Il peut être rapidement décrit comme un édifice à nef unique (17,30 x 5,90 m hors œuvre) comportant un mur clocher ajouré de quatre baies plein-cintres à l'occident. Une abside semi-circulaire moins haute que la nef termine l'édifice à l'est, tandis qu'un portail aménagé dans un avant-corps saillant et deux baies s'ouvrent à l'ouest.

L'arrachage d'un vignoble, jouxtant immédiatement le sanctuaire dans sa partie nord, a motivé la réalisation d'une fouille urgente de sauvetage qui a permis de compléter les observations effectuées en 1993 et 1994 lors de la réfection du sol de l'église. On est en mesure

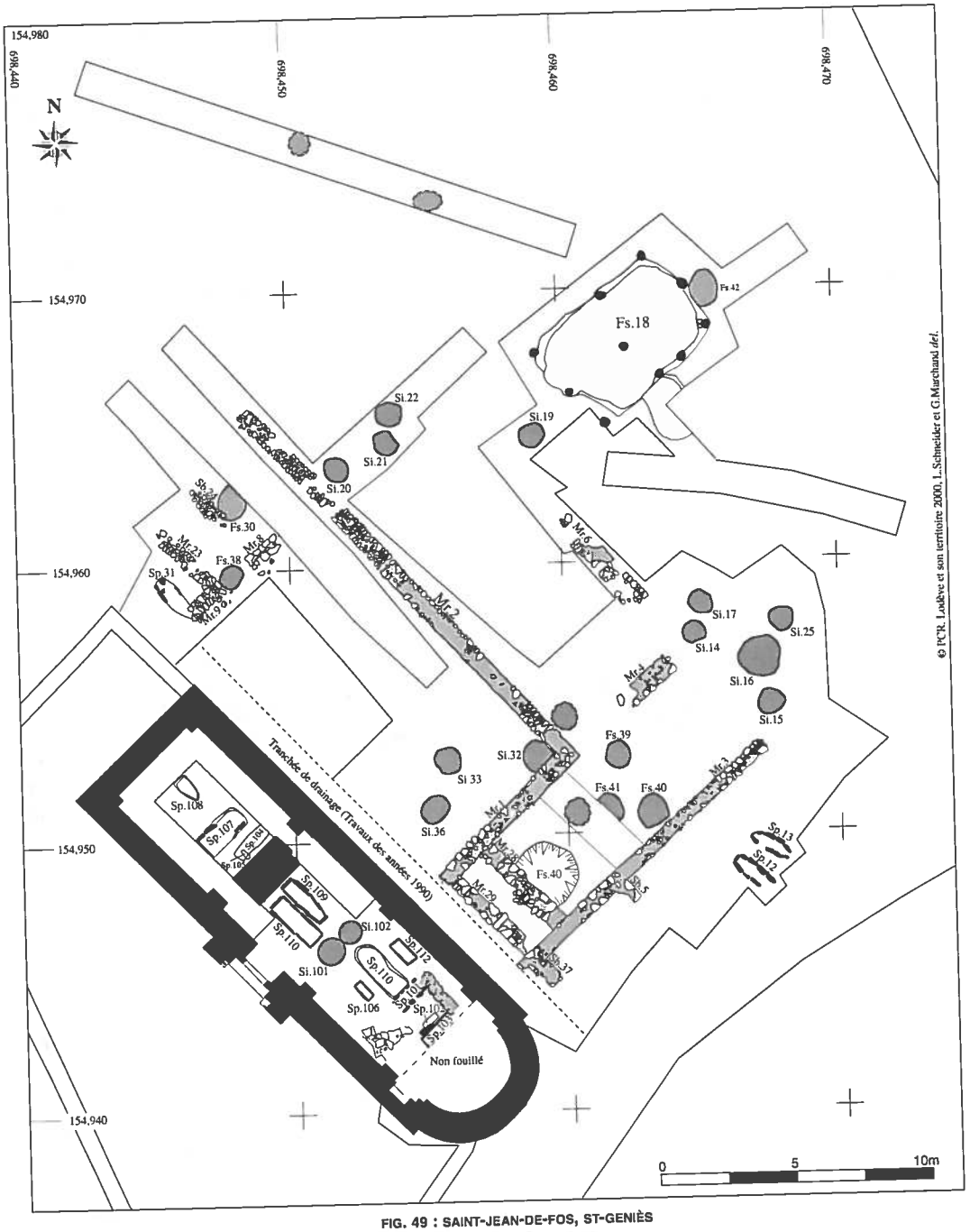

FIG. 49 : SAINT-JEAN-DE-FOS, ST-GENIÈS
PLAN GÉNÉRAL DU SITE

d'avancer aujourd'hui que l'église cédée en 804 par Guilhem correspond à un sanctuaire passablement ruiné, héritage de la topographie chrétienne de la fin de l'Antiquité. Les fouilles ont mis au jour, en effet, un édifice primitif attribuable à un large VIe s. sur lequel a été bâti en partie le sanctuaire roman. En conséquence, les proportions du premier sanctuaire ne sont pas connues dans leur exhaustivité, mais l'on peut proposer de restituer un rectangle imparfaitement orienté d'environ 20 m de large et 23 m de long. Le centre est occupé par une nef rectangulaire dont les dimensions restituées atteindraient hors œuvre 13,5 m de long sur 8,5 m de large. Un chevet plat peu profond (3,75 m dans œuvre) mais très allongé occupe toute l'extrémité orientale de l'édifice. Sur ses trois autres côtés, la nef serait encadrée de galeries dont on ne connaît de manière certaine que la largeur de l'aile nord, soit 4,80 m dans l'œuvre. C'est sur la galerie opposée, qui fait office d'aile funéraire, qu'a été édifiée l'église romane.

La restitution du plan et des proportions de cet édifice original se base pour l'essentiel sur l'existence de deux contreforts chaînés à la façade du chevet. En postulant que ceux-ci avaient une disposition symétrique en milieu de façade, on a entièrement restitué la galerie méridionale et déduit la largeur de la nef. L'hypothèse paraît vraisemblable, notamment parce que l'existence d'une galerie sud permettrait d'intégrer les sépultures découvertes en 1994 à un édifice précis tout en expliquant la mauvaise orientation de l'église romane qui aurait dès lors était contrainte par des maçonneries antérieures. Il est cependant difficile de savoir si ces galeries encadraient réellement les trois côtés de la nef. On peut tout aussi bien avoir affaire à des annexes développées uniquement contre les côtés nord et sud de la nef.

Quoi qu'il en soit, le sanctuaire primitif de Saint-Geniès qui est dépourvu d'abside s'apparente au cas des églises présentant un plan en tau. Les meilleurs points

de comparaison sont à rechercher avec l'édifice d'Albigny à Seyssel en Haute-Savoie. À Saint-Geniès, le plan reconnu est néanmoins trop lacunaire pour savoir si le compartimentage des galeries y était aussi poussé.

Si le mobilier céramique est assez rare sur l'ensemble du site tandis que la stratigraphie demeure fort lacunaire, on dispose néanmoins de plusieurs éléments pour avancer une datation de l'édifice. Les tombes découvertes dans l'aile sud, tout d'abord, renvoient d'un point de vue typologique à une datation haute dans le Moyen Âge et permettent de privilégier les V-VIIIe s.

Par ailleurs, dans le tiers oriental de la nef, une couche a livré du mobilier céramique que l'on peut attribuer aux V-VIe s.

Dans le chevet encore, le comblement d'une fosse recoupée par un mur de refend d'orientation E/O a livré un lot de céramique à pâte kaolinitique que l'on peut attribuer aux VII-VIIIe s.

Enfin, le changement de fonction des lieux, qui se marque dès le IXe s. par le creusement de premiers silos puis aux cours des X-XIe s. par le développement d'une véritable aire d'ensilage, nous assure que le sanctuaire était alors totalement ruiné.

Le sanctuaire primitif de Saint-Geniès semble donc dater de la fin du Ve s. ou du VIe s. Le compartimentage du chevet, l'existence d'une forge et des lambeaux de foyer sur le sol du chevet ainsi que le creusement de silos à l'extrémité ouest de la nef et dans l'aile sud indiqueraient que l'édifice (partiellement ruiné ?) a abrité des activités profanes au cours des VIII-IXe s.

Laurent Schneider (CNRS-UMR 6572),
Pierre Garmy (CNRS-UMR 154)
et Thérèse Panouillères (CNRS-UMR 154)

ÂGE DU FER I

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES
Malvieu

L'habitat protohistorique de Malvieu, établi sur un abrupt relief calcaire dominant le petit cours d'eau de « la Salesse », est connu depuis le siècle dernier par les archéologues régionaux. Il a fait l'objet de nombreuses visites et de ramassages de surface. Daté par R. Guiraud (1962) du Ier âge du Fer, et cité par M. Clavel (1970), il est depuis lors absent des grandes synthèses régionales, une situation explicable sans doute par le caractère lacunaire des informations le concernant.

Les campagnes d'évaluation qui se sont déroulées en janvier et août 2000, avec le concours financier et matériel du Campotel du Jaur, de la commune de St-Pons, du groupe archéologique St-Ponais et de l'UMR 5608 du CNRS, ont permis d'établir pour ce site une chronologie remontant jusqu'au BFIII. Toutefois, la faible importance quantitative et le caractère fragmentaire du mobilier céramique recueilli ne permettent pas pour l'instant de préciser une sous-phase, ni de tirer de conclusions en ce qui concerne le faciès culturel.

Les sondages se sont déroulés en deux étapes : en janvier, c'est la partie sommitale qui a été évaluée ; en août, on s'est proposé de dater un imposant mur de pierre sèche se développant au sud de la hauteur sur plus de 200 m de long et 2,15 m de large en moyenne.

Les résultats obtenus au cours de cette année sont prometteurs : plusieurs sondages ont livré du matériel en abondance, même si aucune structure liée à un habitat n'a pu être individualisée, sans doute du fait de l'exiguïté des fenêtres ouvertes. Des données d'ordres stratigraphique et topographique suggèrent une occupation peu dense, et, sans doute, la présence de maisons construites en torchis (de nombreux fragments en ont été découverts) sur de petits remblais destinés à compenser le fort pendage naturel.

La datation du mur ne s'appuie pour l'instant que sur une stratigraphie recueillie dans un sondage de 2 m², mais il semble hautement probable que la structure soit contemporaine de l'occupation du site. Une couche de remblai, contenant de grosses dalles calcaires et du matériel céramique ainsi que de la faune, s'appuie en effet contre son parement interne. L'absence de forme caractéristique fait que cette couche est difficilement datable ; cependant, les rares éléments découverts (un bord d'urne et un décor d'incisions) et l'absence, dans les autres secteurs, d'occupation plus récente permettent de supposer que cette couche correspond à une occupation du BFIII, sans doute un remblai destiné à niveler les irrégularités du substrat. Il est possible qu'une couche passe sous le mur, témoignant d'une occupation antérieure, mais les irrégularités constatées dans le parement sont telles que toute conclusion basée sur cette observation serait trop hâtive. Une phase d'occupation antérieure est cependant certaine : plusieurs meules ou fragments de meule en gneiss sont en effet remployés dans la construction.

L'habitat de Malvieu est d'une superficie assez conséquente (à peu près 2 ha), à l'heure actuelle entièrement recouvert d'un épais bois de chênes verts. Les fouilles à venir, si leur exécution est possible, permettront d'assurer la chronologie du mur, dont la fonction semble être comparable à celui de l'enceinte à fossé (et sans doute à levée de terre) de Carsac. En effet, le fonctionnement « passif » (absence de tours) et l'existence probable d'une porte à recouvrement semblent bien constituer des caractéristiques communes pour ces deux sites.

Alexis Gorgues

CAROZZA (L.). — À la source du premier Age du Fer Languedocien. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Age du Fer en Europe Occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, sept. 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 9-23 (Monographies d'Archéologie Mediterranéenne ; 7).
CLAVEL (M.). — Béziers et son territoire dans l'Antiquité. Paris : Publications du centre de recherches d'Histoire Ancienne, 1970 (Les Belles Lettres).
GUIRAUD (R.). — Le peuplement du Bassin de l'Orb de la préhistoire à l'époque romaine. Thèse de 3e Cycle, Toulouse, 1962.

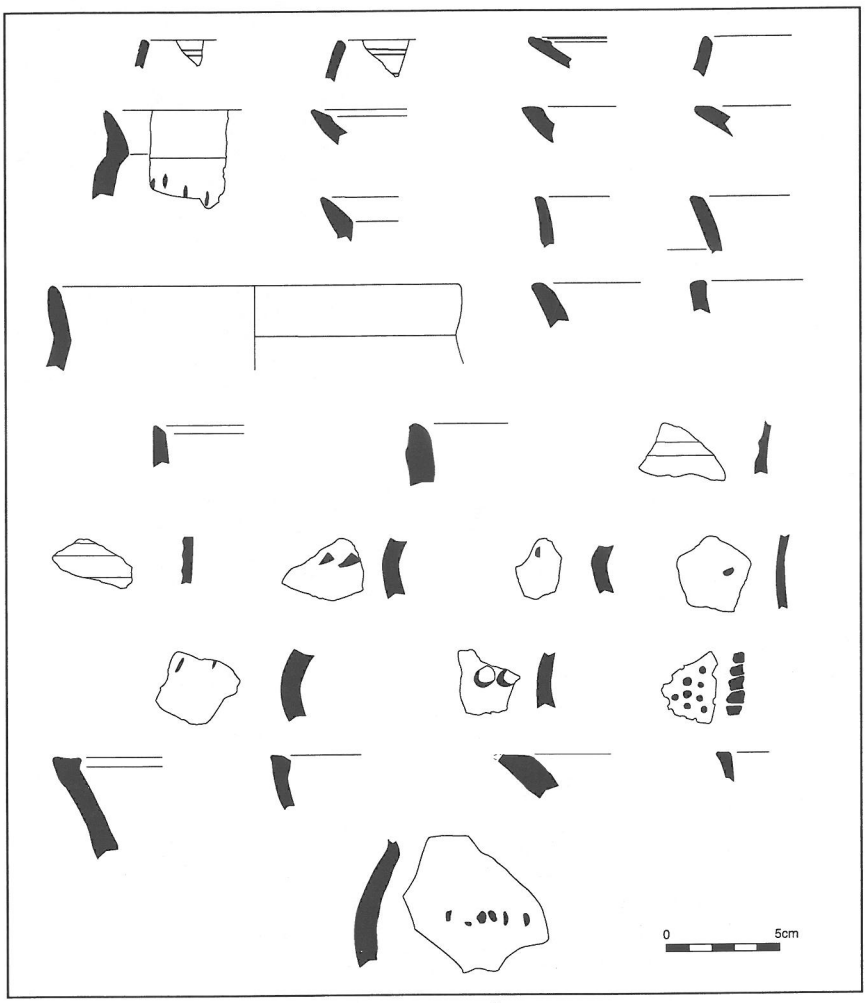

FIG. 50 : SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES, MALVIEU
MOBILIER DES US 3001 ET 800

VALROS
La Tour

MOYEN ÂGE

La troisième campagne a porté sur trois des huit salles présentes dans le bâtiment fortifié. Nous avons ainsi pu mettre au jour une importante quantité de céramiques datables de la seconde moitié du XIIe s. et de la première moitié du XIIIe s. Un foyer aménagé, constitué d'une grande lauze, est vraisemblablement représentatif des structures de chauffage et de cuisson présentes dans la fortification. En parallèle, nous avons poursuivi le nettoyage de la citerne qui reste à terminer et le dégagement des deux salles septentrionales.

Un sondage dans le comblement du fossé a permis de mettre en évidence une partie du profil de ce dernier et du travail fourni par les constructeurs sur le basalte. Enfin, des sondages effectués autour du bâtiment n'ont rien donné de probant. Leur but était de mettre en évidence des structures en pierre ou en bois qui auraient entouré l'édifice daté du début du XIIIe s.

Didier Paya

ANTIQUITÉ TARDIVE

VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS
L'Arenasse

Le projet de creusement d'un important bassin de retenue d'eau a retenu notre attention d'autant plus que la zone en question, en limite de secteur inondable, témoigne d'une occupation des sols particulièrement riche.

Sur l'emplacement même du prochain bassin, des indices archéologiques de plusieurs périodes (Chalcolithique, deuxième âge du Fer, gallo-romain) observés en prospection justifiaient une intervention de sauvetage.

La parcelle, anciennement cultivée en vigne, fut trop profondemment défoncée pour conserver un quelconque niveau de sol archéologique. Toutefois, le fond d'une structure ovalaire, en creux, de l'Antiquité tardive a été préservé. La vocation de la fosse n'est pas clairement définie dans la mesure où un bovidé en connexion (manquent seulement des côtes) ainsi que la présence de deux couteaux en fer pourraient rattacher le phénomène à une pratique rituelle. Cependant, quelques ossements d'autres animaux et l'abondance de coquillages, consommés pour la grande majorité, plaideraient plutôt en faveur d'une fosse-dépotoir.

Elian Gomez
(Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde)

FIG. 51 : VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS, L'ARENASSE
BOVIDÉ EN CONNEXION DANS LA FOSSE 1

FER II, RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE, ANTIQUITÉ TARDIVE

VILLETELLE
Ambrussum

Cette année encore, la priorité a été donnée à des zones déjà partiellement explorées, qui ont été reprises pour diversifier les problématiques. Ainsi, Bernard Dedet a poursuivi, dans la zone 17, la mise au jour de la nécropole des IIIe-IIe s. av. n. è. Huit nouvelles tombes à incinération ont été fouillées. Le dégagement du sol de la nécropole sur une grande étendue permet de penser que les infrastructures enterrées de ces tombes sont entièrement préservées et, dans plusieurs cas, les superstructures partiellement conservées. Il se dégage désormais deux grands types de sépultures : des tombes dont la profondeur du loculus dépasse 12 cm et des tombes à loculus très peu profond, 2 à 4 cm seulement. Dans les deux cas, on trouve, en vrac, des éléments prélevés sur le bûcher (terre charbonneuse, os humains incinérés, fragments d'objets dont certains portent les stigmates d'un feu secondaire, pierres chauffées ou non, os d'animaux non brûlés). Mais ces documents sont beaucoup plus abondants et variés dans les tombes de la première catégorie.

De leur côté, Jean-Luc Fiches et Michiel Gazenbeek ont poursuivi l'exploration d'un lieu de culte situé le long d'une rue, en bordure de l'habitat et à proximité de l'ancienne berge du Vidourle (zone 11). L'étude des céramiques provenant des trois états successifs de cette aire cultuelle, qui a été réalisée par Sébastien Barberan, permet désormais d'en préciser la chronologie. Si l'état le plus ancien (2e moitié du Ier s. av. n. è.) doit encore être exploré plus largement, les deux suivants sont désormais bien cernés. Il s'agit de deux enclos successifs organisés autour d'un même autel bâti, près duquel on a retrouvé offrandes et ex-voto. Le premier, édifié dans le dernier quart du Ier s. av. n. è., a été aussi utilisé dans le premier quart du Ier s. Le second, plus vaste, a fonctionné immédiatement après, mais sans doute moins longtemps. En effet, son enceinte est partiellement détruite dès les environs de 50, ce qui n'a pas empêché que des dépôts votifs aient eu lieu jusque vers la fin du Ier s.

Pour sa part, Véronique Mathieu a commencé l'exploration d'un nouvel îlot en bordure de la voie Domitienne (zone 12). Cet îlot se présente sous la forme de deux unités contiguës qui semblent, à première vue, distinctes, tant par leur configuration en plan que par leur éventuelle fonction. Le diagnostic préliminaire effectué cette année a pris la forme de deux grands sondages. Dans le bâtiment A, qui s'ordonne, au sud, suivant un plan rectangulaire (9,60 x 13,50 m), la fouille a révélé une stratigraphie assez complexe des niveaux de construction (IIe s.) qui permet, chose assez rare, de suivre le déroulement du chantier par phases successives. Le niveau d'abandon a fourni un important lot de céramiques dont S. Barberan a réalisé l'étude et qu'il date du premier quart du IVe s., période pour laquelle les données de ce type sont encore presque inexistantes dans la région. Dans le bâtiment B (20,50 x 35,50 m), qui présente une séparation longitudinale et donc deux « nefs » de largeurs inégales, elles-mêmes subdivisées par des

FIG. 52 : VILLETELLE, AMBRUSSUM
PLAN DES VESTIGES ACTUELLEMENT MIS AU JOUR DANS LA STATION ROUTIÈRE ET LOCALISATION DES ZONES DE FOUILLE

cloisons transversales, le sondage a fourni les indices d'une occupation sans doute synchrone avec celle du premier bâtiment et qui a livré notamment deux ou trois imitations de bronzes romains du IIe s., peut-être de fabrication locale, qui ont été mises en évidence par Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec. Dans ce secteur, on a également observé que le bâtiment était encore occupé dans la seconde moitié du IVe s. après l'effondrement des toitures. Cette zone proche de la périphérie nord de la station routière livre donc les premiers indices de l'occupation du relais dans l'Antiquité tardive.

La fouille d'Ambrussum est particulièrement propice à l'étude des paysages antiques autour de l'agglomération et à celle de l'évolution du Vidourle avant son endiguement moderne. La politique de prélèvements, conduite depuis 1995 par Ramon Buxo et Nuria Rovira, permet de compléter les données déjà acquises. En outre, une nouvelle intervention de Jean-François Berger a complété, dans la zone 11, les observations faites les années précédentes, par l'analyse des niveaux de crue du Ier s. av. n. è. et l'évolution de la paléo-berge du fleuve entre le Ier et le IVe s. La crise hydrosédimentaire du Ier s. av. n. è. semble confirmée, mais elle n'est pas continue jusqu'à la fin du Haut-Empire, car des épisodes d'accalmie associés sans doute à l'encaissement momentané du lit du Vidourle apparaissent vers la fin du Ier s., puis vers la fin du IIe s., et enfin au cours du Bas-Empire, à partir du milieu du IVe s. La documentation recueillie au cours de ces trois dernières années permet déjà de proposer une synthèse sur l'histoire antique du Vidourle et sur les adaptations successives des communautés riveraines à ses métamorphoses.

Jean-Luc Fiches (CNRS-UMR 154, Lattes)

LANGUEDOC-ROUSSILLON
LOZÈRE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0

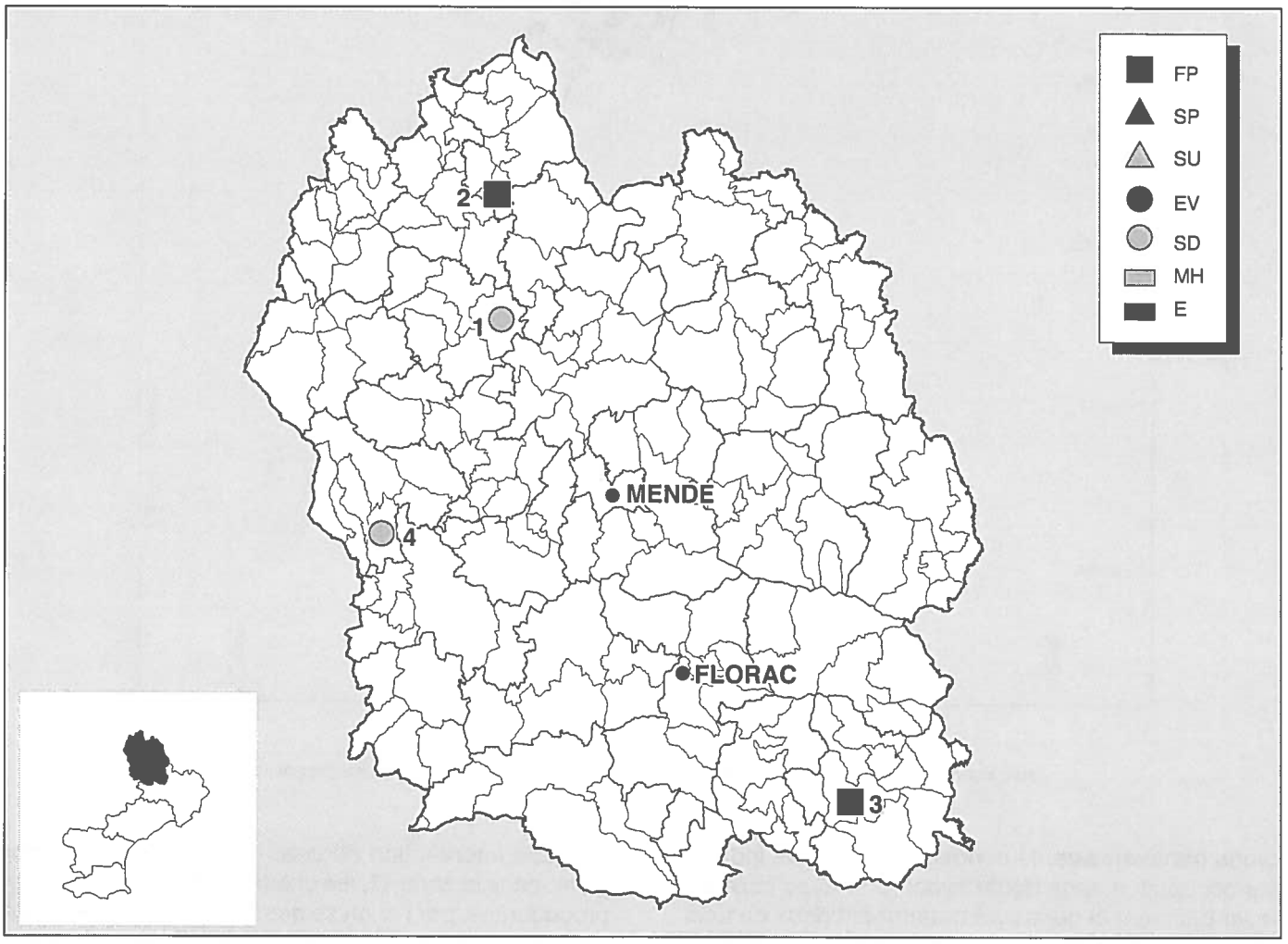

LANGUEDOC-ROUSSILLON
LOZÈRE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 0

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)		Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
48 076 002 H	Javols, Anderitum	A. FERDIÈRE	(SUP)	SD(5)PC	19	FER-GAL-MED		1
48 121 003 H	Prunières, Château d'Apcher	I. RÉMY	(AUT)	FP	24	MED-MOD		2
48 155 001 H	Saint-Germain-de-calberte, Castrum de Calberte	I. DARNAS	(AUT)	FP	20-24	MED		3
48 156 003 H	Saint-germain-du-Teil, Chemin de Cadenet	G. FAGES	(SDA)	SD	20	GAL		4

*: cf. carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

FER II, RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE

JAVOLS
Anderitum

ANTIQUITÉ TARDIVE, HAUT MOYEN ÂGE

Le programme d'évaluation du site est entré en 2000, pour sa cinquième année, dans une seconde période triannuelle (PCR). Les travaux de recherches et de documentation sur le site et le Gévaudan antique ont bien entendu été poursuivis, en particulier cette année en ce qui concerne la céramique, ou encore les aspects géo-archéologiques, ces derniers en collaboration avec Pierre Poupet.

Le programme de fouille sur l'ensemble public du centre du site (terrain de l'État), mené ici depuis plusieurs années par l'équipe de l'université de Naples dirigée par Raffaella Pierobon-Benoît, a été interrompu cette année afin de prendre le temps de faire le point sur les acquis de ces travaux.

En ce qui concerne la campagne de sondage d'août, avec en particulier l'université de Tours, ce sont en 2000 cinq points de fouille différents qui ont été étudiés, toujours dans l'objectif de répondre aux différentes questions encore posées par le site, sous la direction du signataire, assisté par Benoît Ode, ainsi qu'Anne-Lise Cohen, Emmanuel Marot, Mathilde Noël, Grégory Poitevin et Alain Trintignac, avec également cette année la collaboration de Jane De Rose-Evans, de la Temple university de Philadelphie.

Les sondages multiples entrepris tant au nord qu'au S-O du site (JLD.00, JTM.00 et JMP.00) avaient pour but de reconnaître les limites de la ville antique dans ces directions, en aval et en amont de la rivière : ces limites ont pu être dans les deux cas mises en évidence, sans doute à une dizaine de mètres près, par la présence d'éléments d'habitat, de canalisations, puis par l'absence de traces d'occupation au-delà. Il est intéressant de constater que cette extension correspond apparemment ici, de part et d'autre, à l'urbanisation du Ier s. ap. J.-C.

En outre, en JTM.00, sur la rive droite du Triboulin vers l'amont, l'angle d'une construction assez monumentale a été mis au jour, qui pourrait être sous toute réserve interprétée comme la fondation d'un mausolée funéraire (fragment de chapiteau en marbre des Pyrénées) ; l'édifice semble datable du IIe s.

À l'extrême nord du terrain de l'État, un sondage (JPN.00) a été ouvert à l'emplacement supposé d'une voirie urbaine E-O, perpendiculaire à l'axe N-S bien attesté, notamment par les fouilles de l'abbé Peyre. Cette rue a bien été mise au jour, et comporte au moins cinq états (recharges) s'étageant du Ier s. ap. J.-C. au Ve s. : il est particulièrement remarquable de constater que cette voirie est ici encore soigneusement entretenue à une date aussi tardive, où le site est pourtant réputé quasi à l'abandon. La rue semble s'installer sur un secteur auparavant sans doute en culture, du Ier s. av. J.-C. En outre, plusieurs des recharges de la voie comportent de nombreux résidus de métallurgie (loupe, scories lourdes, peut-être minerai), qui laissent penser à la proximité d'une activité assez importante de sidérurgie lourde, peut-être même de réduction.

Enfin, le cinquième point de sondage (JSF.00) a consisté en la fouille exhaustive et fine d'une structure repérée l'an dernier (JSF.99), au sud du site : il s'agit d'un édifice isolé semi-excavé, de construction mixte, d'environ 5 x 2,5 m (fig. 53). Après avoir en fait connu deux états, il a été détruit par un incendie, à la toute fin du Ier s. ap. J.-C., événement brutal qui a ainsi « figé » les éléments de sa construction comme l'abondant mobilier qu'il contenait. Ce mobilier est hétéroclite, montrant qu'il s'agit d'une resserre pluri-fonctionnelle, sans doute dépendance de la demeure dont des éléments avaient été reconnus l'an dernier à proximité : outils divers, pièces de viande, vases de stockage, vaisselle sigillée (abondante, notamment issue d'une étagère effondrée), etc. L'étude de ce matériel abondant et divers sera précieuse pour l'élaboration du faciès céramique local et l'examen de l'approvisionnement du site à cette période.

On ajoutera à ce bilan annuel, particulièrement suggestif quant à nos interrogations sur le site, de nombreuses observations faites cette année sur la plupart des points de fouille concernant l'évolution géo-morphologique du vallon : érosion et dépôts de pente (en JMP.00, par exemple, couche archéologique sous plus de 3 m de colluvions), changements de cours du Triboulin (paléo-méandres mis en évidence en JTM.00 et JMP.00).

Alain Ferdière
(Université de Tours)

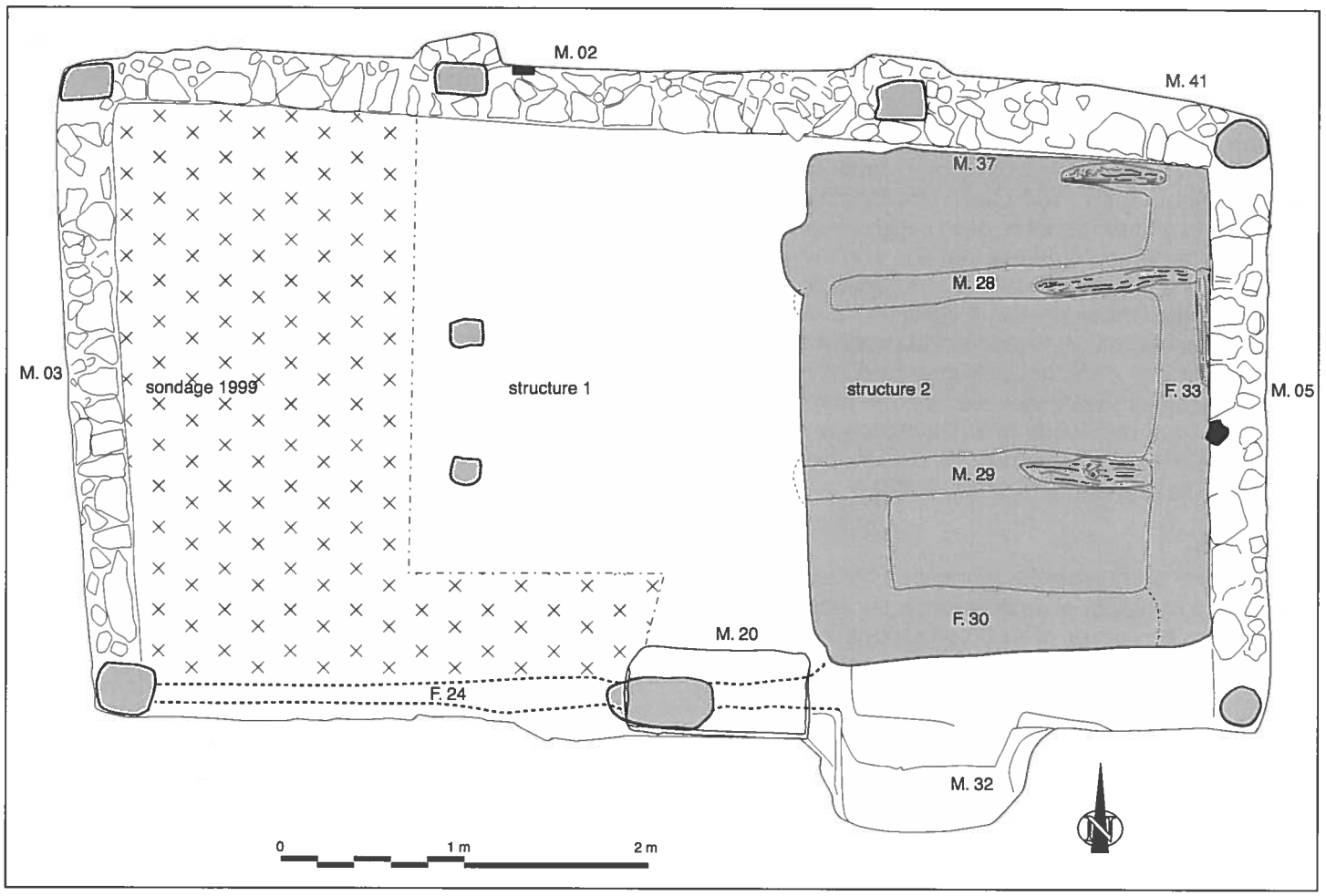

FIG. 53 : JAVOLS, ANDERITUM
PLAN DE LA STRUCTURE 1 DU SONDAGE JSF.00
PRÉSENTANT L'ÉDIFICE DANS SON SECOND ÉTAT, AVEC UN RECREUSEMENT DE SA PARTIE ORIENTALE (AVEC LAMBOURDES) ET L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ENTRÉE (PIERRE DE SEUIL)
(RELEVÉ DE TERRAIN, DAO : B. ODE)

PRUNIÈRES
Château d'Apcher

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE

Le château d'Apcher, situé en plein cœur de la Margeride, a été le théâtre d'une première campagne de fouille archéologique programmée, qui s'intègre dans un projet de mise en valeur du site. À ce jour, seuls étaient visibles le donjon, perché sur un édicule rocheux, la chapelle castrale, datée du XIIIe s, ainsi que trois grosses tours en fer à cheval, au sud. La fouille a permis de dégager deux des tours et deux pièces, à vocation résidentielle, dont une peut être qualifiée de Salle.

La première étude sur la baronnie d'Apcher remonte à 1974. Elle a pris la forme d'un mémoire de maîtrise d'Histoire, soutenu en 1974 à la faculté de Montpellier par Claude Licini. Comme son titre l'indique : La féodalité en Gévaudan. Étude de la baronnie d'Apcher XIIIe et XIVe siècles, l'auteur s'est penché plus particulièrement sur l'ensemble de la baronnie d'Apcher, étudiée au travers des documents d'archives concernant cette seigneurie. La seconde étude a concerné plus particulièrement le site castral d'Apcher. En effet, un projet de restauration, au début des années 90, a entraîné deux ans plus tard la fouille de la chapelle castrale. Cette enquête archéologique, conduite par D. Maurin, était conjointe à une étude architecturale de la chapelle faite par l'architecte des Bâtiments de France, M. Verrot. Depuis, la municipalité, soucieuse de mettre en valeur ce site, a souhaité entreprendre un dégagement des ruines partiellement enfouies du château. Cette année a connu la première opération archéologique, menée à bien dans le secteur S-E. Le projet municipal présente un double avantage. D'une part, il règle la question du devenir des vestiges archéologiques puisque la fouille intervient dans le cadre de leur mise en valeur. D'autre part, prévu sur du moyen terme, ce projet intègre facilement les perspectives d'études plus larges d'une fouille programmée. En effet, la constitution récente d'un groupe de travail, qui s'attache à l'étude du castrum dans le Massif-Central[1], a vu dans ce projet une occasion bienvenue de nourrir une recherche encore balbutiante dans cette région.

C'est dans l'acte d'hommage de 1245, que le château d'Apcher est cité pour la première fois. Il est le chef-lieu de la baronnie du même nom, qui occupe le nord du comté de Gévaudan relevant de l'évêque de Mende, en vertu de la Bulle d'Or, concédée en 1161 par Louis VII à l'évêque Aldebert du Tournel. Bien que l'origine de cette baronnie soit méconnue, le Vicomte de Lescure,

dans son imposant Armorial du Gévaudan, propose une origine ancienne, remontant au XIe s., et dont Henry d'Apcher, chevalier croisé en 1096, serait l'ancêtre. Selon lui, cette première famille se serait éteinte au XIIe s., avec une fille nommée Alix d'Apchier, dame d'Apchier, qui aurait épousé en 1180 Guérin de Châteauneuf. Il serait alors le premier membre des Châteauneuf-Randon d'Apcher. Ce personnage est identifié comme le troubadour appelé « comtour ». Au XIIe s., en effet, un certain Garin de Châteauneuf d'Apchier, troubadour gévaudanais est relevé. Toutefois, le premier seigneur nommément cité dans les documents d'archives est Guérin de Châteauneuf, chevalier. Il prête hommage en 1245 à l'évêque de Mende pour les châteaux de Saint-Alban, d'Apchier, de Montaleyrac, de Montrocous, de Randon et de Châteauneuf (ADL, G 74).

• **La tour S-E**

Elle présente un plan en fer à cheval à l'extérieur, rectangulaire à l'intérieur et se développe sur trois niveaux conservés. Le premier niveau correspond à une salle voûtée, accessible depuis le deuxième niveau. Les deux étages étaient séparés par un plancher, dont les solives reposaient sur des ressauts aménagés dans les murs oriental et occidental de la tour. Chacun d'eux était accessible par une porte percée dans le mur septentrional, qui faisait communiquer cette pièce avec la Salle accolée contre le mur d'enceinte. La porte du second niveau, parfaitement conservée, est couverte d'un linteau plat orné d'un arc en accolade du côté de la Salle. Le mur méridional présente un renfoncement destiné à l'installation d'une cheminée incorporée, à foyer ébrasé. Une baie, à l'ouest, éclaire la pièce. Il s'agit d'une fenêtre rectangulaire, dont l'encadrement extérieur est chanfreiné. La profonde embrasure est couverte par des linteaux monolithes et par un arc segmentaire constitué de claveaux. Cinq niches rectangulaires et à fond plat ont été bouchées. Elles sont aménagées de part et d'autre de la cheminée, dans l'embrasure de la fenêtre et dans le mur occidental. Le troisième niveau a conservé un évier, à l'ouest. Les blocs présentent un creusement en forme d'entonnoir, se terminant par une gargouille saillante.

• **La tour centrale**

Elle présente un plan et une élévation similaires à la précédente, bien que la présence de la cheminée ne soit pas sûre.

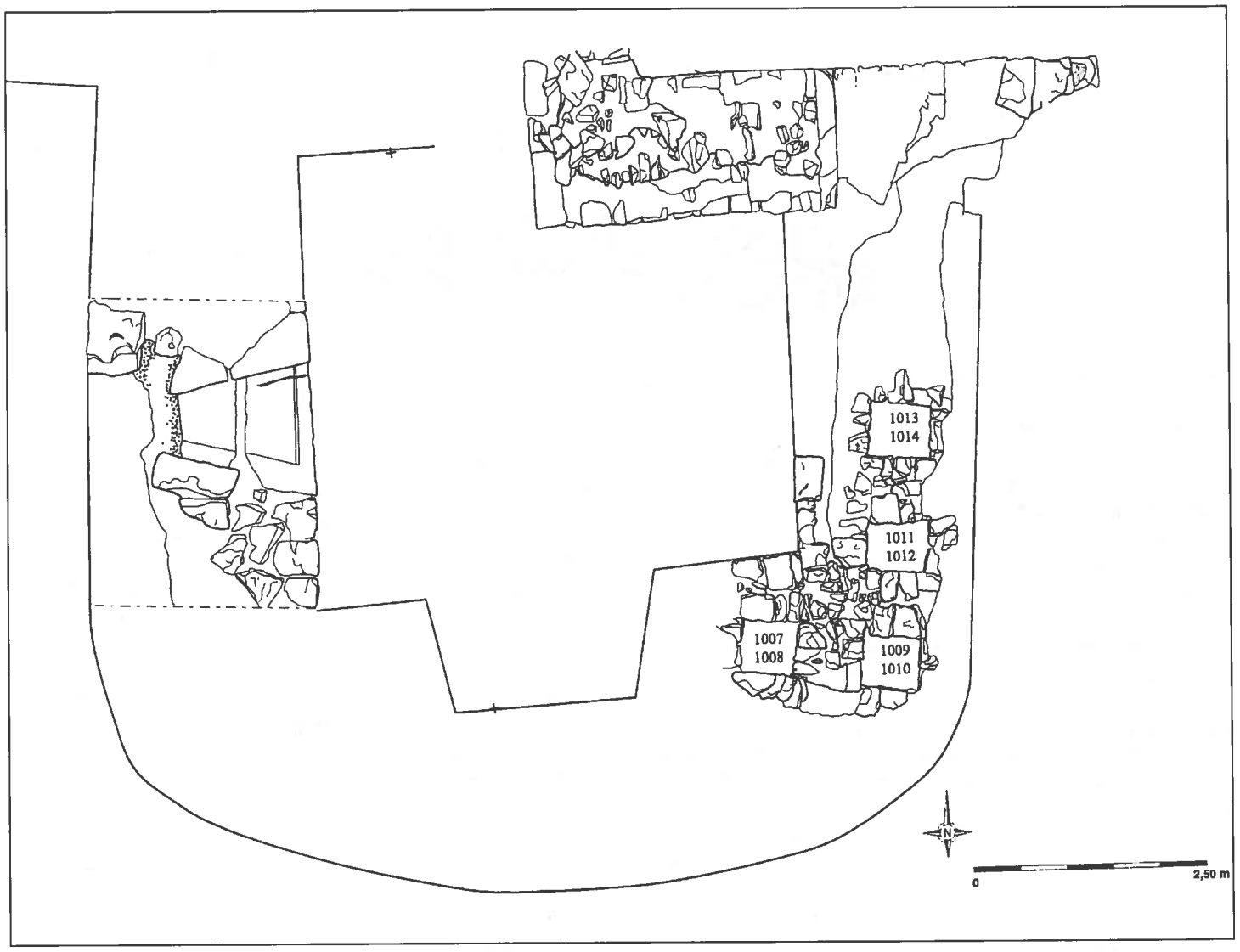

FIG. 54 : PRUNIÈRES, CHÂTEAU D'APCHER
PLAN DE LA TOUR S-E / SECTEUR 1
(RELEVÉ, MISE AU NET : I. RÉMY)

L'accès principal est la porte percée dans le mur septentrional, située de plain-pied avec le premier niveau de la Salle. Cette porte, à linteau plat, présente un encadrement extérieur à chanfrein se terminant par un congé et porte la trace d'une feuillure ainsi que des emplacements de gonds à l'intérieur. Le mur oriental possède un évier, identique à celui de la tour voisine, aménagé dans une profonde embrasure. Divers indices conduisent à restituer une baie identique à celle qui a été dégagée dans la tour voisine. Cette fenêtre est associée à une niche haute. Le mur septentrional, près de la porte d'accès, est percé par une seconde porte, à linteau plat. Elle donne accès à un escalier tournant, constitué de grandes marches taillées dans du granite. Il est installé dans une cage d'escalier, construite hors œuvre. La présence de cet aménagement atteste de l'existence d'un niveau supplémentaire (pièce ou terrasse), entièrement disparu aujourd'hui. Une partie du sol carrelé est conservée dans un petit quart N-O de la pièce.

• **Les salles**

Deux pièces ont été dégagées. La première est une grande pièce, formant une Salle, accolée contre le mur d'enceinte. De cette manière, les deux portes d'accès des seconds niveaux de chacune des deux tours d'enceinte permettent une communication directe avec le premier niveau de cette salle. La seconde est dans le prolongement oriental de la Salle, c'est-à-dire accotée à celle-ci et accolée contre la moitié orientale du mur septentrional de la tour d'enceinte la plus à l'est. Toutes deux communiquent par une porte percée dans le mur oriental, bouchée. Deux niches rectangulaires et une baie monumentale, elles aussi murées, constituent les principaux aménagements. Enfin, le mur occidental a conservé la trace du contre-cœur d'une cheminée engagée. Par ailleurs, de nombreux témoins du décor ont été mis au jour. En effet, l'enduit de chaux qui recouvrait les murs a été mis au jour en maints endroits. Il présente un décor simple, d'un encadrement des baies par une bande peinte en noir.

La seconde pièce est en bon état de conservation. La grande porte qui ouvre sur la grande salle est jumelée avec une seconde, qui est percée dans le mur septentrional permettant de communiquer avec une autre pièce, non fouillée. Une troisième porte, dont n'est conservé que le piédroit occidental, s'ouvrait à mi-hauteur de la pièce. Elle est percée dans le mur commun de cette pièce et de la tour, au niveau de la fourrure du mur oriental. Elle desservait un couloir aménagé dans l'épaisseur du mur oriental de la tour S-E, au bout duquel se trouvait des latrines à fosses, dont sont conservés les quatre conduits. Ils communiquent entre eux par des passages couverts d'un linteau plat. Le fond des conduits forme une rampe construite à l'aide de blocs de grandes tailles et convergent vers un quatrième conduit situé dans l'angle. Ce dernier, plus profond, forme une fosse qui communique vers l'extérieur par une porte à linteau plat.

La stratigraphie a montré que cet espace a fait l'objet d'une réoccupation tardive. En effet, sur une première nappe de démolition a été construit un sol de béton. Ce niveau d'occupation se trouvait au niveau du seuil de la porte permettant l'accès aux latrines, ce qui conduit à penser que la réoccupation de cet espace ne s'est pas fait par hasard mais, au contraire, témoigne d'une volonté marquée de profiter de l'aménagement.

Les résultats de la première opération archéologique montrent un bon potentiel d'étude et un état de conservation très acceptable d'une bonne partie des élévations du château. Les premiers éléments de datation donnent une fourchette XVe-XVIe s. pour la construction des parties concernées par la fouille, c'est-à-dire les tours en fer à cheval et une partie du corps de logis, et le XVIIe ou XVIIIe s. pour son abandon. Ces propositions de datation sont à prendre avec précaution. En effet, les élévations montrent déjà une grande complexité dans les chronologies relatives. Elles feront l'objet d'une étude lors de la prochaine campagne.

Isabelle Rémy
(Association des Amis du Site d'Apcher)

(1) Programme H 24 : « Le Sud-Est du Massif-Central : approches de l'évolution castrale (Xe-XVIe s.) (Gévaudan, Rouergue, Uzège, Velay, Vivarais)

SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE

Castrum de Calberte

BAS MOYEN ÂGE

Le castrum de Calberte fut édifié sur un piton rocheux, dans la vallée de Saint-Germain-de-Calberte. Il se compose d'un château, en grande partie restauré entre 1965 et 1995, construit au sommet, et d'un habitat composé d'une quinzaine de maisons au moins, essentiellement concentrées sur la face nord. Le site est mentionné pour la première fois en 1092 et est abandonné dans le courant du XIVe s. La fouille programmée porte sur l'habitat, depuis 1986. Deux quartiers distincts ont été étudiés : l'un au N-O, au sein de l'enceinte villageoise, et l'autre au N-E, à l'extérieur de cette même enceinte. Depuis deux ans, les investigations archéologiques mettent l'accent sur un troisième quartier, également à l'extérieur de l'enceinte. En effet, l'objectif global est de comprendre l'accès médiéval du site, ce quartier étant installé entre le mur de la fortification et le fossé protégeant le piton rocheux. Après le franchissement de ce fossé, le visiteur pouvait opter pour la porte de l'enceinte dite castrale, au sud, à savoir celle qui ouvre directement vers les bâtiments du château, ou bien pour la porte de l'enceinte villageoise, au N-E, s'ouvrant sur les maisons de l'habitat. Aussi y a-t-il deux problématiques principales : comment était défendu cet accès, puisqu'une tour de flanquement de l'enceinte s'élevait au-dessus des maisons de ce quartier ? Comment avait-on canalisé l'accès en direction de l'habitat ?

Un certain nombre de murs était visible avant fouilles. Une seule identification était possible : la tour circulaire de flanquement. L'ensemble du secteur a été divisé en trois

parties, correspondant aux trois années du programme triennal d'autorisation, et en progressant du nord vers le sud. Trois bâtiments ont été découverts et les vestiges d'un quatrième sont visibles le long du mur de l'enceinte. Ce dernier a d'ailleurs pu faire l'objet d'un nettoyage exhaustif et d'un relevé de l'élévation. Des structures artisanales ont pu être mises au jour sur la plate-forme longeant l'enceinte.

• L'enceinte villageoise est une construction massive. Elle a été conçue pour protéger. Elle se compose d'un mur maçonné reposant sur un rocher taillé sur plus de 3 m de hauteur. Une tour de flanquement la renforce à l'est, protégeant l'accès principal du castrum, et annule l'angle mort formé par un faux aplomb du rocher. Son mur, paradoxalement, est bâti sans mortier et l'appareil est moins soigné. La porte principale qui ouvre sur l'habitat est large. Elle était couverte d'un arc en plein cintre, construit avec des claveaux de schiste dont les traces d'arrachement et le négatif dans le mortier de chaux sont bien visibles. Une grande partie des pierres d'angles des montants a également été enlevée. Elle s'ouvre à l'est, très bien défendue par la façade nord de l'enceinte qui forme angle et la regarde. La maçonnerie est soignée : les pierres de schiste sont régulièrement appareillées, liées au mortier. Le souci de solidité est évident : le gabarit de certaines pierres dépasse 1 m de longueur.

• Les bâtiments découverts (n°16,17 et 18) étaient enfouis sous une importante quantité de pierres d'écroulement, comme habituellement sur ce site.
– Le premier (n°16) est un bâtiment rectangulaire (9 x 4 m), orienté E/O. Les murs sont bâtis en pierres sèches, en moyen appareil. Ils ont 0,60 m de large en moyenne. Il a deux niveaux : la retraite prévue dans le mur sud pour recevoir les poutres du premier étage est conservée en partie. Il était couvert d'une toiture en « lauzes » de schiste, en appentis versant vers la pente naturelle à l'est. Le rez-de-chaussée est taillé dans le roc ainsi que le mur ouest dans sa quasi-totalité et le mur sud en partie. Une porte le dessert, installée dans le mur nord. Le mur est est conservé sur une assise à deux assises seulement. Il n'y avait aucun sol conservé, ni aucune marque pouvant faire supposer un plancher de bois. Ce rez-de-chaussée est peu haut (maximum : 1,40 m). Était-ce un lieu destiné aux animaux ou à du stockage ?

– Le second (n°17) présente une forme singulière, trapézoïdale. La paroi rocheuse sert de mur ouest, à peu près parallèle au mur de l'enceinte. Elle est poursuivie par un mur maçonné, entièrement disparu. Les murs latéraux du bâtiment, nord et sud, ne s'y appuient pas de manière orthogonale mais s'ouvrent. Le mur est n'est conservé que sur une à deux assises par endroit, et a disparu en grande partie. Les murs sont peu soignés, d'appareil irrégulier. En outre, le mur sud semble avoir été doublé pour une raison inconnue. Le bâtiment était couvert de « lauzes » de schiste, tombées sur un sol de terre battue bien conservé. Fouillé en grande partie, les intempéries de la fin du mois de juillet dernier n'ont pas permis de terminer ce travail. Il sera achevé l'été 2001.

– Le troisième (n°18) est de forme rectangulaire bien que son mur est n'est pas été découvert. Les murs sont peu soignés, surtout les murs nord (=mur sud du bâtiment 17) et ouest. Le rocher, peu aménagé, affleure au centre de l'édifice et rend bien difficile l'interprétation. Fouillé en grande partie, les intempéries de la fin du mois de juillet dernier n'ont pas permis de terminer ce travail. Il sera achevé l'été 2001.

• Des structures artisanales ont été mises au jour au pied de l'enceinte. En effet, des aménagements du rocher de schiste formant une plate-forme le long du mur de cette dernière indiquent sans aucun doute l'installation de foyers dans un petit bâtiment, grossièrement construit, s'appuyant sur le rocher support de l'enceinte. Encoches et murets de schiste, montés à pierres sèches, charbons et cendres, quelques scories, tous ces témoins nous entraînent de nouveau sur la piste métallurgique, déjà constatée dans tous les secteurs fouillés. Alors que la plate-forme aurait pu servir de circulation commode en direction de la porte de la fortification principale, elle a, au contraire, accueilli une installation artisanale difficile à interpréter.

La faible quantité de mobilier et les vestiges peu spectaculaires de ce dernier triennal nous indiquent néanmoins, une fois encore, le rôle artisanal du castrum de Calberte. Cette hypothèse de travail se complexifie mais confirme les conclusions de chaque rapport de fouilles depuis 1986. Il faudrait parvenir à vérifier si Calberte est un cas isolé et spécifique, ou si, au contraire, les castra de moyenne montagne avaient une fonction économique liée à la métallurgie. Une petite opération en 2001 permettra d'achever l'étude des bâtiments 17 et 18.

Isabelle Darnas

SAINT-GERMAIN-DU-TEIL
Chemin de Cadenet

C'est le projet de construction de l'échangeur de Saint-Germain sur l'autoroute A75 qui a motivé ce diagnostic réalisé dans la parcelle actuellement en prairie artificielle. Tout le reste au sud et au S-O a déjà été raboté antérieurement jusqu'au substrat rocheux (calcaire) ou consiste à l'est en un talus naturel en escalier fortement dénudé.

La présence de tegulae dans la prairie laissait supposer la possibilité d'un site antique avec, peut-être, des parties conservées plus particulièrement dans la partie inférieure au sud. En effet, un mur terrasse a provoqué une accumulation de terre assez conséquente. Ce ressaut du terrain, sensiblement perpendiculaire à la pente, pouvait même correspondre ou pérenniser un aménagement ancien voire souligner des substructions antiques.

Il a été réalisé onze tranchées et deux sondages au tracto-pelle (linéaire cumulé : 130 m). Soit environ 105 m² sur les 4500 m² de l'ensemble de la prairie, sachant que l'emprise du projet ne concerne guère plus de 500 m² au S-E.

Les tranchées pratiquées dans la partie inférieure, frange qui sera atteinte par l'aménagement des abords de l'échangeur, ont montré que l'accumulation sédimentaire ne contenait que de très rares débris erratiques de tuiles (épandages d'un site qui doit se trouver plus haut) et que le profil en ressaut est conforme à celui du substrat géologique où alternent des bancs massifs de calcaire jaunâtre et des lits de marnes.

Les quatre tranchées réalisées plus haut ont très rapidement atteint la roche, moins de 20 cm en moyenne, ce qui implique que le soc de la charrue accroche régulièrement le roc. Ici, les restes de tuiles sont nettement plus nombreux, ils présentent des cassures fraîches et des arêtes non roulées. Ils apparaissent dès la surface et sont, bien sûr, en position remaniée (il est probable qu'un broyage mécanique est intervenu au cours des dix dernières années).

En conclusion, même s'il n'est pas formellement démontré que l'implantation antique – gallo-romain indéterminé – se trouvait bien là (l'hypothèse d'un épandage de proximité depuis un point situé sur le « replat » au nord du chemin vicinal n°10 – parcelle non lisible par prospection au sol – n'est pas à exclure), il est malheureusement acquis que le secteur diagnostiqué est bien trop perturbé pour abriter le moindre lambeau de sol ou de niveau archéologique conservé.

Gilbert Fages
(SRA Languedoc-Roussillon)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

PYRÉNÉES-ORIENTALES

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0

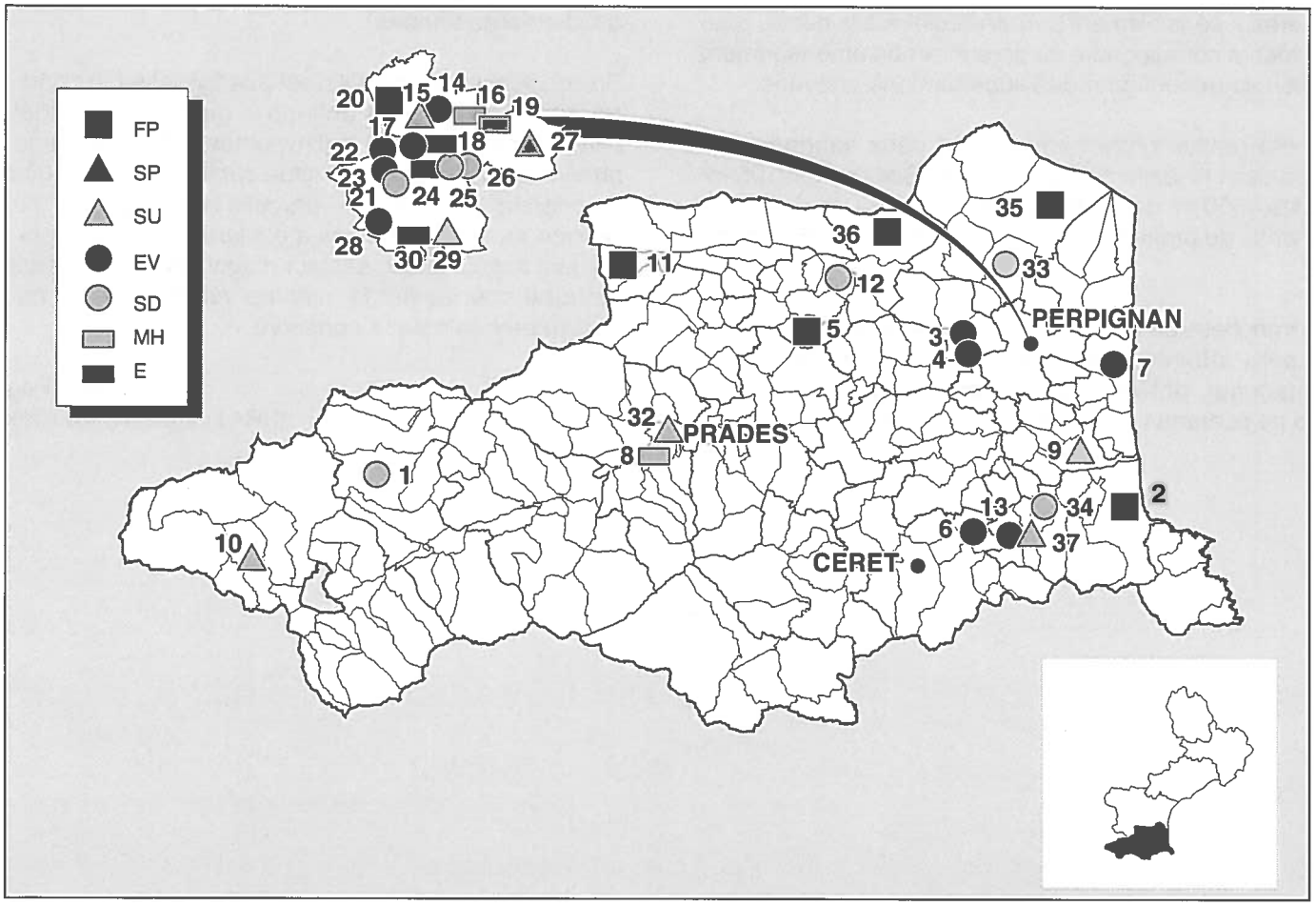

LANGUEDOC-ROUSSILLON

PYRÉNÉES-ORIENTALES

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, lieu-dit ou site	Responsable (organisme)		Nature de l'opé.	Prog.	Époque		Réf. carte*
66 004 002 H	Angles (Les), Le Château	A. BERGERET	(AFA)	SD	24	MED		1
66 008 041 H	Argelès-sur-Mer, Pic St-Michel Nord/Ultréra	A. CONSTANT	(EN)	FP	20-24	BRO-GAL-MED		2
66 012 003P-4H	Baho, Déviation de Baho	G. LOISON	(AFA)	EV	20	MED	□	3
66 012 004 H	Baho, Mas de l'Hôpital	A. VIGNAUD	(AFA)	EV	20	MOD-CON	∅	4
66 019 002 P	Bélesta, La Caune	F. CLAUSTRE	(CNR)	FP	12-13	MUL	▲	5
66 024 025 P	Boulou (Le), Lotissement du Mas Coudine	A. VIGNAUD	(AFA)	EV	12	NEO		6
66 037 033 H	Canet-en-Roussillon, La Bombarde Nord	J. KOTARBA	(AFA)	EV	31-20	GAL		7
66 052 001 H	Codalet, St-Michel de Cuxà/Chapelle de la Trinité	A. HUSER	(AFA)	MH	23	MED		8
66 065 055 H	Elne, Rue du Couvent	O. PASSARRIUS	(ASS)	SU (2)	19	MUL	□	9
66 066 022 H	Enveitg, Santa Eulalia	P. CAMPMAJO	(AUT)	SU	23	MED		10
66 077 002 H	Fenouillet, Château St-Pierre	D. MASO	(AUT)	FP	24	MED		11
66 en cours	Latour-de-France, St-Martin	V. PORRA	(COL)	SD	en cours	NEO		12
66 115 009 H	Montesquieu, St-Christophe	F. MAZIÈRE	(AUT)	EV	15-14	FER		13
66 136 050 H	Perpignan, Couvent des Minimes/Parking	O. PASSARRIUS	(ASS)	EV	23-19	MED-MOD	□	14
66 en cours	Perpignan, Couvent des Minimes/Ascenseur	O. PASSARRIUS	(ASS)	SU	en cours	MED-MOD	□	15
66 136 091 H	Perpignan, Église St-Jacques	O. PASSARRIUS	(ASS)	MH	23	MED		16
66 en cours	Perpignan, École La Fontaine	E. LLOPIS	(AFA)	EV	en cours	MOD-CON		17
66 en cours	Perpignan, École La Fontaine	F. RAYNAUD	(AFA)	E	en cours	MOD-CON		18
66 136 095 H	Perpignan, Notre-Dame-des-Anges	J.-M. LUROL	(AFA)	MH	23	MED-MOD		19
66 136 119 H	Perpignan, Vilarnau	O. PASSARRIUS	(ASS)	FP	23	MED	□	20
66 136 133 H	Perpignan, Église St-Christophe	I. GANET	(AFA)	SD	23	MED	□	21
66 136 135 H	Perpignan, Place de Catalogne	V. ROUPPERT	(AFA)	EV	19	MED		22
66 136 152 H	Perpignan, Place du Puig	A. PEZIN	(AFA)	EV	19	MED-MOD-CON	□	23
66 036 165 H	Perpignan, Rue de l'Anguille	F. GUYONNET	(AFA)	E	19	MED-MOD		24
66 en cours	Perpignan, Rue Lazare Escarguel	V. ROUPPERT	(AFA)	SD	en cours	MED-MOD)CON		25
66 en cours	Perpignan, Collège Jean Moulin	H. PETITOT	(AFA)	SD	en cours	MED-MOD-CON		26
66 en cours	Perpignan, Ruscino (parking du musée)	R. MARICHAL	(COL)	SU	en cours	en cours	□	27
66 MUL	Perpignan, RD 19/St-Charles	J. KOTARBA	(AFA)	EV	12-20	MUL		28
66 en cours	Perpignan, Grand St-Charles	A. VIGNAUD	(AFA)	SU	en cours	NEO-BRO		29
66 136 150 H	Perpignan, RN 9//Mas Orlina	A. BERGERET	(AFA)	E	20	GAL-MED		30
66 en cours	Port-Vendres, Anse des Tamarins	T. ODIOT	(SDA)	SD	néant	-	∅	31
66 149 005 H	Prades, Maison Jourda	A. HUSER	(AFA)	SU	20-19	MED		32
66 en cours	Rivesaltes, Rue Vieille	C. PUIG	(ASS)	SD	en cours	en cours	□	33
66 175 012 P	Saint-Génis-des-Fontaines, La Tuilerie	A. VIGNAUD	(AFA)	SD	6	PAL	∅	34
66 190 014 H	Salses, Le Port	D. UGOLINI	(CNR)	FP	15	FER		35
66 205 001 P	Tautavel, Caune de l'Arago	A.-M. MOIGNE	(SUP)	FP	2	PAL		36
66 225 010 H	Villelongue-dels-Monts, Las Closes II	A. PEZIN	(AFA)	SU	14	BRO-MOD	□	37

*: cf.carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf.liste des abréviations en fin d'ouvrage)

▲ Opération 1999 ∅ Opération négative ou résultats pauvres □ Notice non parvenue

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE

LES ANGLES
Le Château

En 1991, la municipalité de la commune Les Angles, gérée par M. Christian Blanc, décide d'acquérir les parcelles sur lesquelles certains vestiges de l'ancien château médiéval sont encore en élévation, en partie masqués par des bâtiments adventices.

De cet ancien castrum ne subsistent alors qu'une partie d'une ultime enceinte et plus spécifiquement une portion des murs méridional et septentrional et l'ensemble du mur oriental. Ce dernier mur est percé en son centre d'une tour-porte très bien conservée, seul vestige d'un accès à l'intérieur de la fortification. Cette partie du site est défendue par un fossé creusé dans le substrat granitique.

La municipalité envisage la mise en valeur des vestiges et pour ce faire prévoit de restituer l'ancien système d'accès à l'intérieur du château. Ces aménagements seront alors présentés aux nombreux visiteurs qui, été comme hiver, séjournent sur le territoire de la commune. Consciente de l'importance de son patrimoine bâti, la municipalité a elle-même sollicité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une durée de deux mois avec une équipe composée de Agnès Bergeret, Serge Kossev, Didier Paya (responsable de secteur) et Marie-Claire Perrin.

L'ensemble de l'espace entouré aujourd'hui par les éléments du rempart en élévation a été observé, soit une superficie proche de 300 m². Deux états principaux d'occupation ont été mis en évidence. Une installation attribuée au Xe s.-XIIe s. à laquelle succède une réduction du périmètre protégé par l'enceinte à la fin du XIIIe s. et au début du siècle suivant. Les volumes d'habitation et les espaces de circulation mis en place dès l'occupation intitiale du mamelon rocheux sont en partie réoccupés durant le bas Moyen Âge. Les vestiges dégagés – foyers aménagés, aire de grillage et puits – permettent de documenter l'occupation de cette fière forterresse catalane, possession de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxà jusqu'au traité des Pyrénées.

Agnès Bergeret (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Didier Paya

ÂGE DU BRONZE, ANTIQUITÉ TARDIVE, HAUT MOYEN ÂGE

ARGELÈS-SUR-MER
Pic St-Michel Nord/Ultréra

Cette première campagne de fouille sur le site du Pic Saint-Michel Nord a été motivée par la participation à un programme de recherche sur les habitats perchés et fortifiés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en France méditerranéenne coordonné par L. Schneider (CNRS) et par l'étude du réseau castral des Albères conduite à l'heure actuelle dans le cadre d'un doctorat d'histoire du Moyen Âge (université de Toulouse - Le Mirail, FRAMESPA).

Le site du Pic Saint-Michel Nord se trouve au sud de la plaine du Roussillon, dans le massif frontalier des Albères où il occupe un petit replat à 405 m d'altitude. Il fait partie d'un ensemble de quatre sites inventoriés dans le cadre d'une prospection-inventaire (1991) et datés entre l'Antiquité tardive et le XIIe s. Ces sites ont été identifiés au premier castrum d'Ultréra cité dès l'année 673 de notre ère, puis signalé dans les textes d'époque carolingienne avant l'essor du château féodal au XIe s. à proximité du Pic Saint-Michel. Cette première opération avait pour objectifs le dégagement du plan d'ensemble des vestiges du Pic Saint-Michel Nord et l'implantation de sondages pour préciser la fonction et la chronologie d'occupation du site.

• **Plan d'ensemble et phases d'occupation**

Nous avons dégagé le plan d'un ensemble de pièces – que l'on considérera comme appartenant à deux bâtiments successifs – sur 220 m² de superficie, soit 62 % de l'emprise du site estimée à ce jour (350 m²). Bien que la fonction précise du site soit pour l'instant difficile à établir, sa position en éperon, d'une part, et, d'autre part,

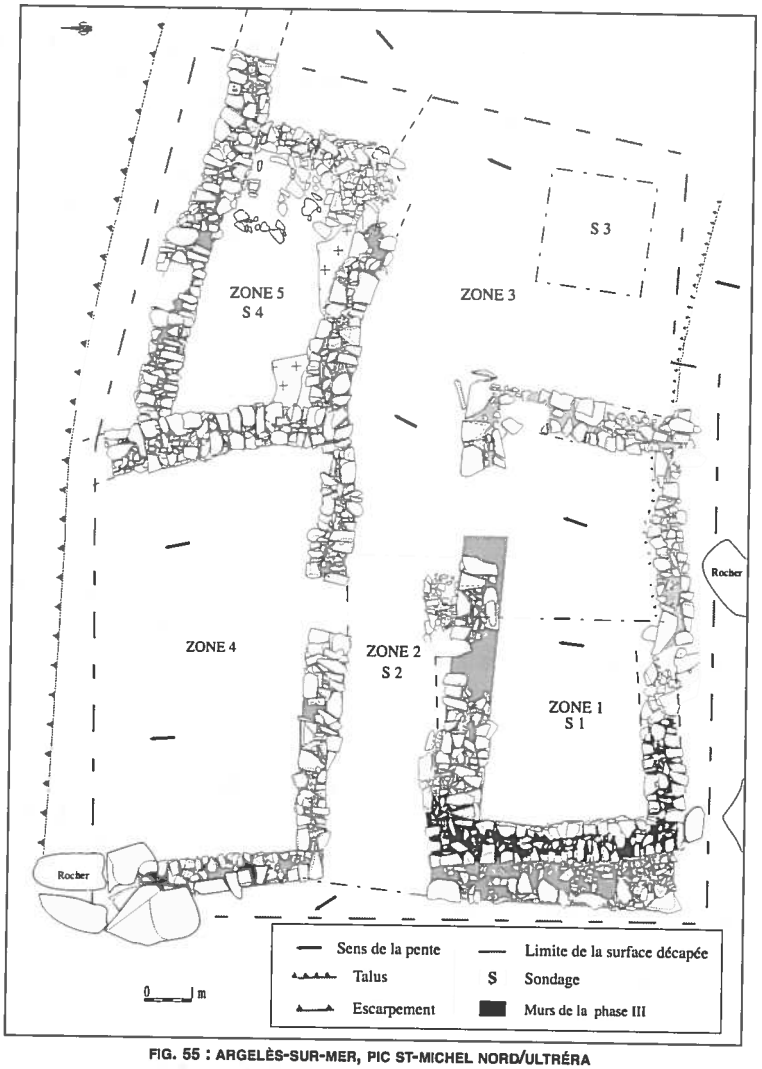

FIG. 55 : ARGELÈS-SUR-MER, PIC ST-MICHEL NORD/ULTRÉRA
PLAN D'ENSEMBLE DES VESTIGES DÉGAGÉS

la faiblesse des possibilités agricoles sur les pentes environnantes renvoient plutôt à une fonction stratégique.

En ce qui concerne la chronologie, les quatre sondages réalisés (50 m² soit 14 % du site) permettent de souligner que l'occupation du site n'est pas continue et qu'il faut distinguer deux et peut-être trois grandes phases chronologiques (Bronze final III ; Antiquité tardive et très haut Moyen Âge (entre la seconde moitié du Ve s. et le VIIe s. de n. è.) ; haut Moyen Âge (IXe s. de n. è. ?) qui reste à vérifier) :

– Phase I : cette séquence est conservée au niveau du sondage I. Il s'agit de deux lambeaux de sols successifs associés à une fosse. Le mobilier recueilli est abondant et permet d'envisager l'existence d'un habitat du Bronze final III. Cette découverte est fortuite et complète par ailleurs les données des prospections conduites en 1991 : des indices protohistoriques avaient été trouvés en contrebas du site du Pic Saint-Michel Nord, sur les pentes. On connaît donc désormais avec certitude la localisation du site protohistorique.

– Phase II : cette phase démarre durant la seconde moitié du Ve s. de n. è. et se poursuit probablement jusqu'au VIIe s. de n. è. (sondage 4). Les premières constructions sont installées après le nivellement et l'aménagement en terrasses du sol naturel. Ceci a provoqué la destruction partielle du site protohistorique. Le plan qui en résulte est à tendance orthonormée, bien adapté à la pente, et fixe les grandes lignes du bâti selon un axe central orienté (zone 2). D'après le sondage 1, deux états différents de construction apparaissent au cours de cette phase sans qu'il soit possible pour l'instant d'envisager un éventuel hiatus de l'occupation entre ces deux états (simple réfection du bâtiment sur la zone 1 ?). À ce moment, la fonction des différents espaces sondés est difficile à appréhender car les sols sont souvent à l'état de lambeaux et faiblement anthropisés (rareté des charbons et de la faune, absence de foyers). De plus, les structures observées sont soit inédites, soit d'interprétation délicate. Malgré ces inconvénients, quelques remarques s'imposent. Hormis l'axe de circulation central (zone 2), la pièce N-E (zone 5) pourrait être un lieu de travail ou une sorte de remise et la zone 3 un espace à ciel ouvert (cour). Après l'abandon du site dans le courant du VIIe s. (voire au début du VIIIe s.?), ce premier bâtiment s'effondre.

– Phase III : c'est à un moment difficile à déterminer qu'est repris partiellement le plan du premier bâtiment par une nouvelle construction conservée en partie sur la zone 1. Ce second bâtiment est conforme aux directions architecturales de la phase précédente mais accuse cependant un léger décalage vers le N-E. L'axe central (zone 2) n'est pas obturé par des murs, ce qui laisse penser une réutilisation de ce passage durant cette

phase. Malheureusement, les niveaux qui permettraient de dater cette séquence ont été entièrement détruits par l'érosion et la végétation, du moins sur la surface explorée à ce jour : on retrouve dans les ultimes niveaux de destruction et d'arasement lent du bâti des indices qui peuvent dater ce second bâtiment du IXe s. de n. è. La datation de cette phase reste donc à vérifier lors des prochaines campagnes par l'agrandissement des sondages.

Ces résultats sont dans l'ensemble très intéressants. D'une part, à l'intérieur du massif des Albères, les habitats perchés datant de la Protohistoire sont rares. D'autre part, pour la première fois en Roussillon, nous avons mis en évidence le plan – incomplet pour l'instant – de deux bâtiments successifs qui datent d'une période encore mal connue dans notre région (l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge). En effet, hormis les prospections, il faut souligner le fait que l'on dispose à ce jour de très peu de données pour ces périodes dans le domaine de l'habitat car les découvertes se résument souvent à des structures fossoyées.

Cette première campagne enrichit aussi considérablement la problématique concernant le pôle castral d'Ultréra et tend même à confirmer nos premières hypothèses sur la genèse de ce castrum. La chronologie établie par cette première fouille se révèle très intéressante car la naissance du pôle castral d'Ultréra serait à replacer dans le courant de la seconde moitié Ve s. au moment où est créé le royaume wisigothique et plus précisément la Septimanie. Il faut rappeler que nous disposons d'une mention en castrum en l'an 673 de notre ère, date à laquelle Vultraria apparaît parmi les places fortes les plus importantes de la partie orientale des Pyrénées (avec Collioure, Les Cluses, Llivia). Ainsi, l'étude de ce pôle castral peut apporter à terme un éclairage nouveau sur l'histoire de cette frontière sud de la Septimanie qui est aussi celle de l'ancienne Narbonnaise et, plus tardivement, la limite sud de l'évêché d'Elne au très haut Moyen Âge.

Enfin, les indices du haut Moyen Âge recueillis sur le site corroborent peut-être la reprise du castrum, signalée par les textes de la période carolingienne après un probable hiatus de l'occupation (turris Vultraria en 916 puis castrum en 981). À notre connaissance, il s'agirait ici d'un cas unique dans le département tant il est difficile de mettre en évidence, à partir des prospections, l'occupation carolingienne sur les sites castraux mentionnés dès le haut Moyen Âge.

Nous envisageons de poursuivre ces recherches sur le site du Pic Saint-Michel Nord et sur l'ensemble des sites qui forment à diverses époques le castrum d'Ultréra. Cette étude doit permettre à terme de saisir la genèse et l'histoire – qui semble fluctuante – d'un pôle castral d'une zone frontalière depuis l'Antiquité tardive jusqu'aux temps féodaux.

André Constant
(Professeur certifié, Doctorant en Histoire médiévale)

ÉPIPALÉOLITHIQUE, NÉOLITHIQUE MOYEN ET FINAL

BÉLESTA
La Caune

CHALCOLITHIQUE, BRONZE, FER I

Les travaux de terrain dans la salle la de la Caune sont définitivement arrêtés. Les fouilles dans ce vaste aven colmaté s'étaient déroulées en trois étapes : fouille de la sépulture collective du Néolithique moyen Montbolo en 1983, sondage stratigraphique dans la salle I d'entrée entre 1984 et 1990, révélant la succession des couches archéologiques du Mésolithique aux temps modernes, fouille de la salle la inférieure entre 1987, date de sa découverte, et 1999, mettant en évidence, à travers un remplissage de 4 à 5 m de puissance, une séquence culturelle allant du tout début de l'Holocène à la fin de l'âge du Bronze et fournissant un large éventail de données archéologiques et paléoenvironnementales.

La dernière campagne a été essentiellement consacrée à l'approfondissement du niveau mésolithique, jusqu'à la rencontre de pierres et gros blocs jointifs, qui tapissent la surface presque totale de la fouille de 15 m². La couche sus-jacente à ce lit de pierres comprend à la fois des graviers émoussés et des cailloutis anguleux avec des petits galets allochtones à usure fluviatile, noyés dans une matrice sableuse. Elle est traversée à deux reprises par une passée limoneuse brun clair à petits charbons de bois. On notera sur l'ensemble du niveau mésolithique, d'1 m d'épaisseur par endroits, la présence d'une microfaune abondante, de charbons de bois de tailles diverses, et de traces évidentes de petits foyers en place, mais en contrepartie l'absence curieuse de mobilier lithique ou osseux. Les datations ^{14}C sont en cours. Les résultats anthracologiques préliminaires (étude C. Heinz) indiquent à la base du remplissage une ambiance tardiglaciaire.

En 1999, la lecture et les relevés des coupes stratigraphiques ont été révisés, complétés par une couverture photographique/vidéo. L'ensemble des séquences préhistorique et protohistorique ont été échantillonnées pour les analyses sédimentologiques (étude J.-E. Brochier) et palynologiques (étude C. Leroyer).

Dans l'immédiat, il s'est avéré impossible de procéder à l'éclatement des blocs de calcaire (dont certains dépassent les 2 m) pour tenter de poursuivre la fouille en profondeur, la sécurité n'étant pas assurée (déstabilisation, éboulements).

Françoise Claustre
(CNRS-UMR 8555, Centre d'Anthropologie, Toulouse)

LE BOULOU
Lotissement du Mas Coudine

NÉOLITHIQUE MOYEN

Le Boulou, village en bordure du Tech, offre une forte densité de gisements de plein air attribuables au Néolithique moyen (9 sites inscrits à la CAN, Vignaud 1988). Deux d'entre eux avaient précédemment fait l'objet de sondages, dont le Cortal d'en Kirck, dit Coudine (parcelle 989). Au cours de cette intervention, de nombreuses structures associées à l'habitat avaient été mises au jour. Toutefois, dans le cadre limité des sondages, l'étendue du gisement n'avait pu être définie. Il était probable que ce dernier se poursuivait alentour, entre autres sur la parcelle 698, menacée par un projet de lotissement, et sur laquelle nous sommes intervenus.

Les sondages effectués sur cette parcelle de 7800 m² couvrent 11,3 % de sa superficie. Ils ont été particulièrement poussés dans l'angle N-E, secteur sensible car contigu au site du Cortal d'en Kirck. Quatre structures ont été mises au jour sur cette zone. Il s'agit de trois fosses sub-circulaires, à la fonction indéterminée (anciens foyers ?), ainsi que d'une structure de combustion à galets chauffés. Le décapage partiel de ce secteur n'a pas livré d'autres aménagements.

L'intérêt de ces vestiges, attribuables au Néolithique moyen de culture chasséenne, réside d'une part dans leur situation : ils délimitent à l'ouest le site Coudine auquel ils appartiennent. D'autre part, la série de mobilier mise au jour, surtout dans la fosse FS 1004, est particulièrement intéressante. En effet, si certains « traceurs » comme les écuelles à cran ou à sillon interne sont bien représentés, quelques vases témoignent de préhensions ou décors rares, pouvant éventuellement permettre d'affiner le faciès ou la chronologie de ce groupe dans notre région.

Alain Vignaud
(AFAN Méditerranée)

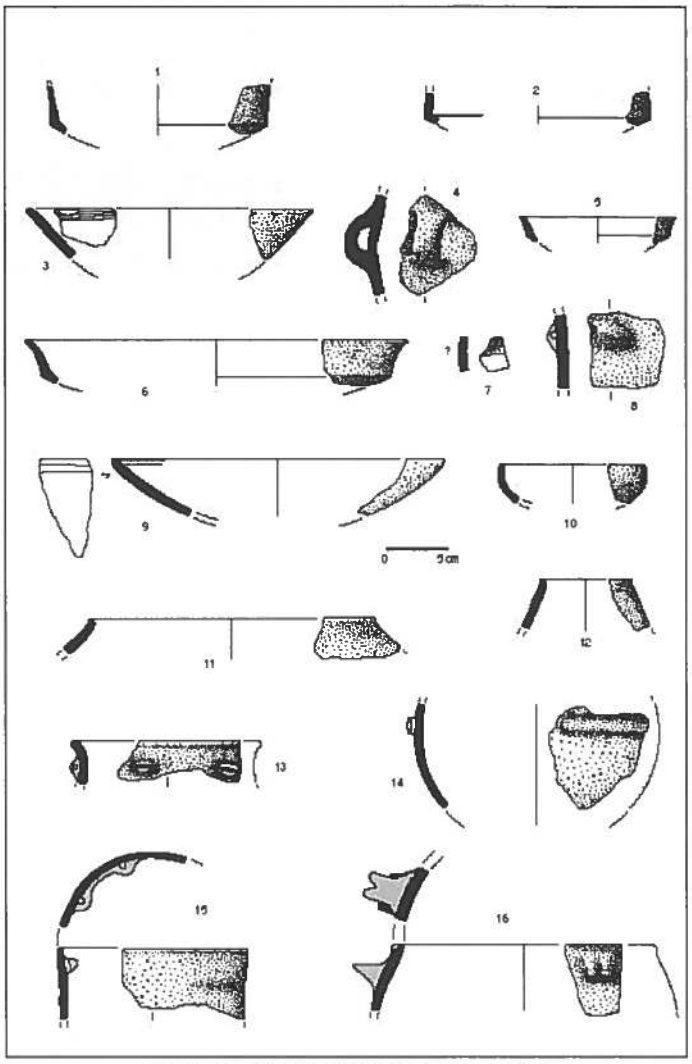

FIG. 56 : LE BOULOU, LOTISSEMENT DU MAS COUDINE
SÉLECTION CÉRAMIQUE
1-2 : FS1002, 3-4 : FY1003, 5 À 16 : FS1004
(DESSIN : A. VIGNAUD)

CANET-EN-ROUSSILLON
La Bombarde Nord

RÉPUBLIQUE, HAUT-EMPIRE, BAS-EMPIRE

Cette opération archéologique de diagnostic a été réalisée dans le cadre d'un vaste projet municipal d'aménagement à long terme de cette partie de Canet-en-Roussillon. Elle est aussi liée à la réalisation prochaine d'importants travaux hydrauliques pour diminuer les risques d'inondation. La zone concernée par cette étude se trouve directement à l'arrière du port de Canet-en-Roussillon, du côté de la zone technique portuaire. Il s'agit d'une façon générale d'une vaste lande au sol sableux. Des creusements importants y ont été pratiqués anciennement et ont créé deux plans d'eau artificiels alimentés par la nappe phréatique. Le bras du Gouffre qui borde le secteur étudié correspond à un ancien cours de la Têt. Ce diagnostic a été opéré en collaboration étroite avec Pascal Bertran, géomorphologue de l'Afan sud-ouest, et l'aide de Catherine Bioul, topographe.

Cette opération de la Bombarde Nord a permis de découvrir, de façon très vraisemblable, la ligne de rivage d'époque romaine. Celle-ci serait en retrait à cet endroit de près de 500 m par rapport à l'actuelle. Les vestiges archéologiques découverts dans les sables de plage datent de la République romaine et du Haut-Empire, alors que ceux qui se trouvent en arrière, dans la zone lagunaire, sont surtout attribuables au Bas-Empire. Une date radiocarbone est en cours sur un fragment de tronc trouvé à la base des niveaux de plage les plus anciens. Plus haut dans la stratigraphie, un probable puits comblé au XVIe s. a également été retrouvé.

Les vestiges historiques trouvés dans les différents sédiments témoignent clairement de l'importante activité de débarquement et d'embarquement de marchandises qui a dû avoir lieu depuis l'époque romaine sur ce rivage tout

proche de la ville antique de Ruscino et de l'agglomération médiévale de Perpignan. Ainsi, la probabilité de découvrir, dans les excavations des futurs travaux, des restes d'épaves ou des cargaisons plus ou moins bien conservés paraît forte. La zone de lagune et de marais en arrière du cordon littoral a pu aussi être le lieu d'activités artisanales (marais salants en particulier) et aussi de pêche et de chasse. La mise en rapport de ces ressources avec les différents habitats tout proches du Puig del Baja semble possible et particulièrement intéressante.

Jérôme Kotarba
(AFAN Méditerranée)

MOYEN ÂGE

CODALET
St-Michel de Cuxà/Chapelle de la Trinité

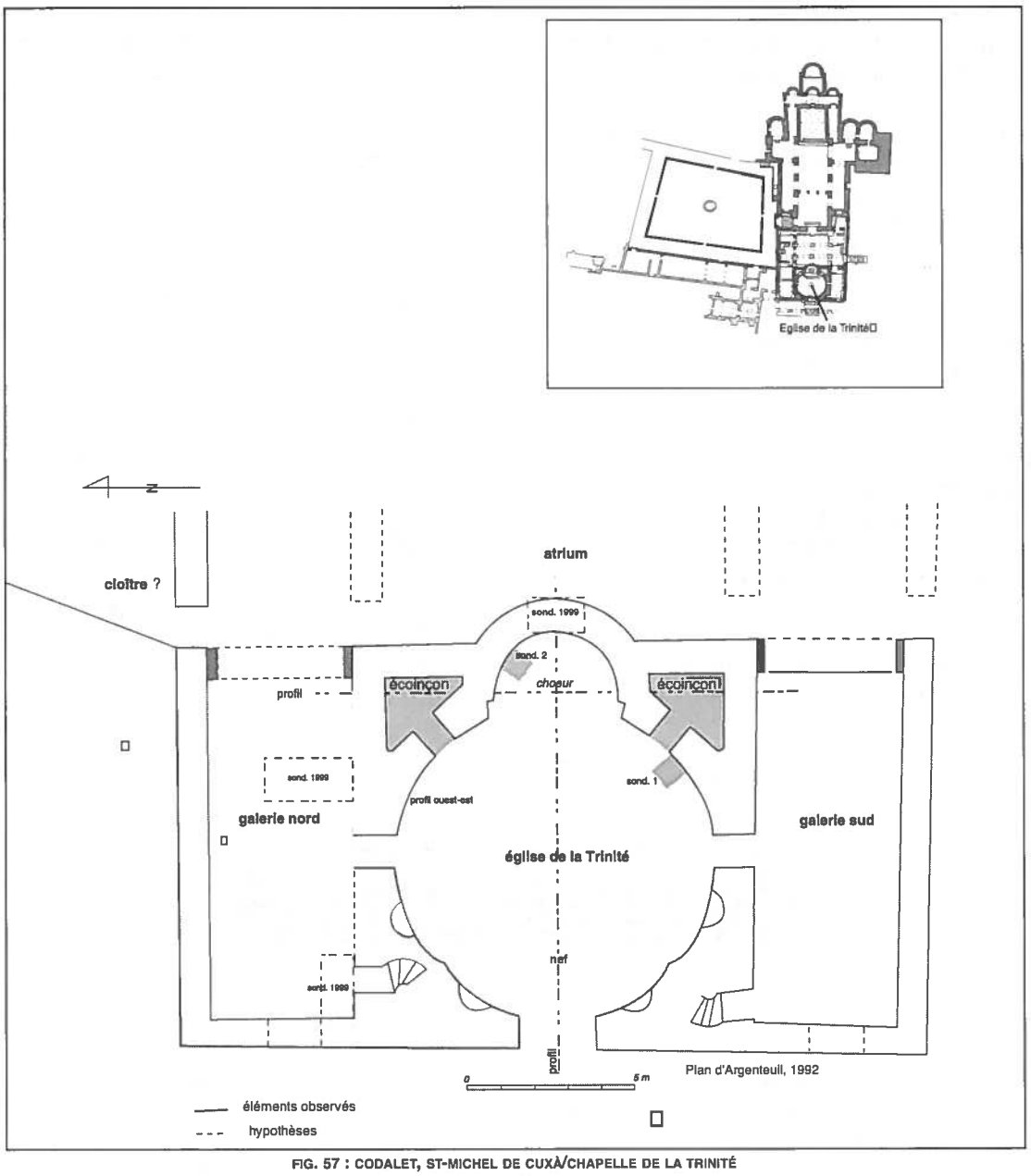

FIG. 57 : CODALET, ST-MICHEL DE CUXÀ/CHAPELLE DE LA TRINITÉ
ÉTAT INITAL
PROFILS, ÉLÉVATIONS ET SONDAGES
(DAO : A. RECOLIN)

Située sur une pente orientée E/O, l'église Saint-Michel, déjà d'un grand renom au Xe s., se voit adjoindre, à l'avant de l'extrémité ouest de la nef, une crypte, réponse technique au pendage. Cette église basse reçoit en élévation une église haute ainsi mise au niveau du parvis de l'église Saint-Michel : l'église dite chapelle de la Trinité. Encadrant cette dernière, deux galeries de part et d'autre de cet édifice viennent rejoindre les bas-côtés plus courts de l'église du Xe s. reliant en un même ensemble l'église de la Trinité au sanctuaire principal par l'intermédiaire d'un atrium.

Le plan de la chapelle est un arrangement unique, à la fois symbole de la Trinité et nécessité pratique (pendage, entrée, possible porche) : un plan composé de trois cercles sécants inscrits dans un carré avec une abside semi-circulaire débordante.

Le nouvel ensemble cultuel est dominé par la procession, d'où l'importance de la circulation entre ses différentes composantes. Formant une succession d'espaces fermés et ouverts, les passages en présence permettent une communication latérale et longitudinale indirecte avec l'église Saint-Michel ; des galeries latérales avec la chapelle de la Trinité ; des galeries avec une tribune ou une tour-porche par l'intermédiaire de deux escaliers en vis.

L'étude ponctuelle en présence porte sur les écoinçons de la chapelle de la Trinité et montre que ceux-ci sont contemporains de la mise en place de la chapelle de la Trinité et des galeries latérales auxquelles ils sont associés de façon fonctionnelle. Les deux écoinçons est sont vides et communiquent avec la nef par un passage surélevé qui en fait deux espaces visitables (reliquaires ?) ; les écoinçons situés à l'ouest sont pleins et contiennent deux escaliers desservant un espace supérieur dont la fonction reste soumise à hypothèses. Les sondages pratiqués dans la nef, les écoinçons et le choeur surélevé montrent un même niveau de sol initial.

Astrid Huser
(AFAN Méditerranée)

ENVEITG
Santa Eulalia

MOYEN ÂGE

Les deux tombes médiévales découvertes au lieu-dit Santa Eulalia posent le problème des habitats dispersés en général, et de ceux de la Cerdagne en particulier, aux alentours des Xe et XIe s.

Bien que les tombes soient datées autour du XIIIe s., Santa Eulalia apparaît dans les textes dès 1011. Le lieu, qui connaît un développement certain durant les siècles suivants, est encore cité en 1725. dans un texte d'État des lieux de la commune d'Enveig. Aujourd'hui, des quatre manses existant en 1331, il ne reste que le lieu-dit La Vignole avec ferme et moulin.

Seules, l'archéologie et une prospection systématique du territoire pourraient apporter des éléments de réponse à cette question de l'habitat dispersé autour du village d'Enveitg.

• Situation des tombes

Les tombes ont été mises au jour lors de travaux de réfection du chemin communal n° 2 de la Vignole et de mise en conformité des canalisations du réseau d'évacuation des eaux pluviales.
Les sépultures se trouvent exactement à 21 m de la sortie sud du tunnel ferroviaire de la ligne Latour/ Enveitg-Puigcerdà. Nous sommes ici à la croisée du chemin communal n° 2 et du chemin en terre qui relie cette voie au chemin allant de Santa Eulalia à Enveitg, situé à 200 m à l'ouest.
L'emprise des tombes, et probablement d'un cimetière qui s'étendrait au nord, vers la voie ferrée, touche le chemin communal n° 2 et la pointe extrême est de la parcelle 946.

• Description des tombes

Les deux tombes se présentent sous la forme de coffres rectangulaires, construits en lauzes. Les lauzes latérales qui entourent les sépultures sont plantées verticalement dans le sol et celles, qui font office de couverture, sont posées directement sur les verticales.

Sur la tombe n° 1, située le plus au sud, il manquait une dalle de couverture, celle qui recouvrait à l'origine le haut du corps du défunt.

Lors de la fouille, quelques os humains étaient posés contre les dalles latérales nord et à l'extérieur de la tombe n° 2..

Pierre Campmajo
(Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Cerdagne / Chercheur associé CNRS-UMR 8555-EHESS Toulouse)
avec la collaboration de Francis Brunet et Oriol Mercadal

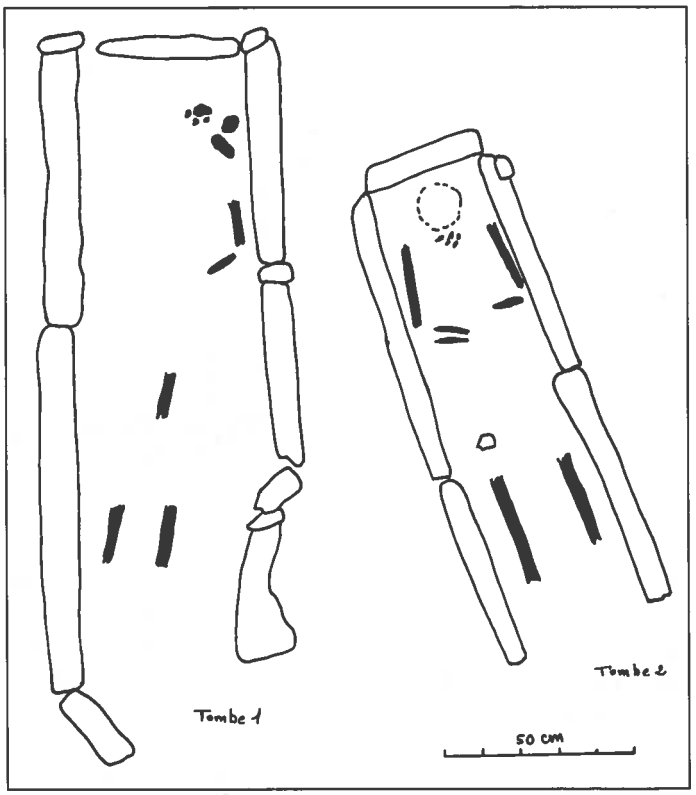

FIG. 58 : ENVEITG, SANTA EULALIA
TOMBES DU XIIIE S.

FENOUILLET
Château St-Pierre

Les études et travaux archéologiques entrepris depuis 1995 sur le site du château Saint-Pierre ont connu cette année une avancée importante avec la réalisation d'une première campagne de fouilles programmées. Deux sondages liés à la poursuite des travaux d'aménagements ont livré quelques informations sur les enceintes intermédiaires du site.

Dans la zone centrale du versant méridional, une large base de mur a été retrouvée. Il pourrait s'agir des restes d'une des enceintes successives qui rythmaient la pente. Ce fait est étayé par la découverte de plusieurs carreaux et d'une noix d'arbalète dans un niveau d'occupation lui étant associé.

Les vestiges d'une porte de l'enceinte médiane ont également été dégagés. Ils apparaissent relativement complexes, liés à plusieurs phases de constructions antérieures. À côté de ce massif, un niveau d'occupation contenant exclusivement du mobilier antique, très fragmenté et hétérogène, a été mis au jour. Il pourrait remonter à la fin de l'âge du Fer et à la période antique. Cette découverte ouvre de nouvelles perspectives quant aux origines de l'occupation du site.

Trois secteurs ont fait l'objet d'une fouille extensive. Dans le bâtiment sommital, un sondage réalisé en 1997 avait mis en évidence la présence d'une couche d'occupation du milieu du XIIIe s. recouverte d'un important niveau de gravats de démolition. Ces deux ensembles ont été fouillés et le riche mobilier issu de la couche d'occupation confirme la fonction aristocratique et militaire du lieu. Sa chronologie est bien établie, centrée sur le XIIIe s. La démolition volontaire du bâtiment paraît se situer vers la fin du même siècle ou le début du suivant, sous le règne de Philippe IV. Cet état de fait semble manifester la prise de possession de la seigneurie et du site par le pouvoir royal capétien dans les années 1260 et son démantèlement rapide dans le cadre de la réorganisation militaire de la frontière franco-aragonaise.

L'intérieur de la tour-porte a livré les traces d'un important incendie, déjà reconnu en 1995. Si la fouille n'a pas donné d'indices chronologiques essentiels, elle a contribué à mieux appréhender ce secteur, par le dégagement de son élévation intérieure, la mise en évidence de sa porte de communication avec le château et le rétablissement de son niveau de sol originel.

La fouille du secteur situé au pied de la tour-porte a permis de reconnaître plusieurs éléments architecturaux repérés lors des sondages. Elle a également fourni des données complémentaires sur l'abandon définitif du site, qui semble intervenir dans le courant du XVIe s., avec une nouvelle phase de destruction de bâtiments, à laquelle se rattache peut-être l'incendie de la tour-porte.

Par ailleurs, la réalisation d'une rampe bâtie destinée à atteindre directement le seuil de la tour-porte peut être datée de la fin du XIIIe ou du début du XIVe s. Elle s'accompagne d'un important remblai issu de la démolition des bâtiments environnants qui a eu pour effet de remonter considérablement le niveau de circulation. Cet aménagement peut paraître paradoxal dans le contexte de l'accès à un ouvrage fortifié essentiel au site. Néanmoins, un rapprochement pourrait être fait avec la démolition pressentie du bâtiment sommital. Ces importants travaux seraient alors liés à une phase de déclassement militaire. On peut dès lors envisager l'hypothèse que le site, trop étendu et complexe, n'a pas été privilégié comme élément essentiel du dispositif militaire français sur la frontière, mais que ce rôle a été dévolu aux forteresses voisines de Sabarda et de Castel-Fizel qui présentent indubitablement des phases importantes de construction d'époque royale. Cette hypothèse, qui mettrait en avant un modèle tout à fait original dans la région pour un château de cette importance, devra être confirmée par les recherches à venir.

David Maso

LATOUR-DE-FRANCE
St-Martin

Ce dolmen a été découvert fortuitement en 1995 par des habitants de Latour-de-France (Mme Bourdanel et M. Laffont). Le monument est situé dans le Fenouillèdes, sur les bords d'un plateau de gneiss, à la limite du territoire des communes de Latour-de-France et Planèzes. La construction a utilisé le matériau disponible sur place : le gneiss.

Les travaux archéologiques ont porté essentiellement sur le décapage du tumulus pour la partie accessible (car tout le côté est est recouvert d'un épierrement) et sur le dégagement de la chambre, de manière à mieux comprendre le fonctionnement de ce monument.

C'est ainsi que l'on a pu observer qu'une partie du tumulus seulement a été conservée dans les secteurs nord, ouest et sud. La structure forme actuellement un cercle d'environ 4 m de diamètre et ne possède plus sa bordure initiale. En effet, la dernière mise en culture (vigne) a nécessité le retrait au maximum des pierres du cairn gênant les plantations. Deux grandes dalles (2 m de long) se trouvent à l'ouest et au sud, et pourraient provenir d'une structure rayonnante du tumulus. Si l'on s'appuie sur ces derniers vestiges qui ne sont certainement pas très éloignés de leur emplacement originel, le tumulus devait atteindre 8 m de diamètre comme pour la plupart des dolmens des environs.

Au nord, un couloir orienté N-O donne accès à la cella de plan trapézoïdal. Il semble que le choix de cette orientation d'ouverture soit dicté par l'emplacement du monument sur le versant d'un affleurement rocheux dont la pente va dans le sens S-N. Une ouverture en sens contraire aurait certainement posé des problèmes techniques.

Si l'on se réfère à la typologie des dolmens de Catalogne sud (surtout l'Ampurdan) établie par Josep Tarrus, ce dolmen pourrait dater du Néolithique final, puisque seuls des monuments orientés vers le nord ont été datés de cette période.

Quant au mobilier (essentiellement céramique) découvert durant le décapage des petits blocs du tumulus, il est représentatif des principales occupations : âge du Bronze ancien (bord décoré de chevrons pointillés), Bro ıze moyen (anse à poucier, anse en ruban avec carène anguleuse, fragment de petit vase à fond plat) et âge du Fer (fragment de coupelle à fond ombiliqué).

Les travaux devraient se poursuivre pour permettre de dégager complètement la partie est de la structure, faire le relevé exact du tumulus et achever la fouille de la chambre, stérile à ce jour.

Valérie Porra-Kuteni
(Château-Musée de Bélesta)

MONTESQUIEU
St-Christophe

ÂGE DU FER

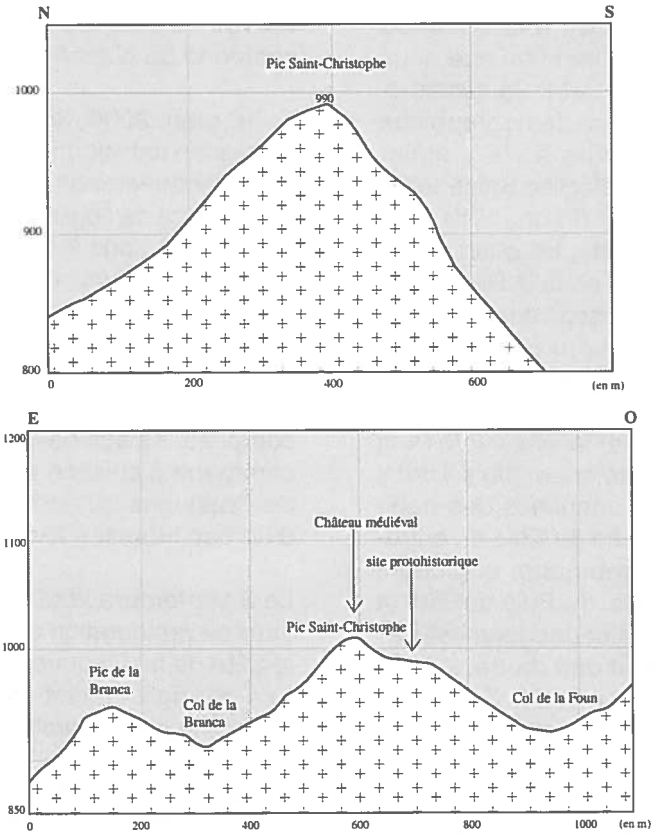

FIG. 59 : MONTESQUIEU, ST-CHRISTOPHE
PROFIL DU PIC ST-CHRISTOPHE ET EMPLACEMENT DES SITES

Le site du pic Saint-Christophe est connu de longue date pour ses importants vestiges d'époque médiévale mais les collectes de surface réalisées cette année en contrebas du château par MM. Constant et Donès ont permis de mettre en évidence, pour la première fois, des fragments de céramiques attribuables à la Protohistoire. De plus, les découvertes fortuites (céramiques et objets métalliques) réalisées par M. Boyer, lors de prospections au détecteur de métaux, ont confirmé l'existence d'un site voire même de plusieurs sites contemporains du Ier âge du Fer.

Le pic Saint-Christophe occupe la partie occidentale du massif granitique des Albères. Il occupe une position remarquable, puisque du sommet (entre 970 et 1015 m d'altitude) on domine à la fois toute la plaine roussillonnaise, une partie de l'Ampourdan (Espagne) ainsi que le col du Perthus et la vallée de la Rome qui permet le passage entre les deux pays.

L'opération qui s'est déroulée au début du mois d'octobre a été considérablement gênée par des conditions climatiques particulièrement mauvaises. De plus, l'accès

au site nécessitait environ deux heures de marche à pied par jour. Nous avons réalisé au total neuf sondages grâce à l'aide d'étudiants dont Jérôme Bénézet (étudiant à l'université de Provence I).

Cette opération a permis de mieux appréhender les différentes occupations :

• Au cours du Ier âge du Fer, le sommet est occupé par un habitat qui a été malheureusement détruit. Les traces de métallurgie (scorie, mobilier métallique) ainsi que la présence d'un dépôt de bronzes tout proche laissent penser que le site avait une vocation particulière, peut-être une sorte de refuge.

• L'époque médiévale est marquée par la présence d'un château et il semblerait surtout qu'il n'y ait pas d'habitat en contrebas de cet édifice.

• Au cours de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, on construit une tour de guet sur le sommet du pic, ce qui confirme que la vocation du site est d'être avant tout un point de surveillance.

• Enfin, le pic Saint-Christophe servira de camp pour les armées espagnoles lors de la Révolution Française en 1793.

Florent Mazière
(Allocataire de recherche au CNRS-UMR 6573, Aix-en-Provence)
et André Constant (Doctorant à l'université du Mirail, Toulouse)

MOYEN ÂGE

PERPIGNAN
Église St-Jacques

L'église Saint-Jacques correspondait à la seconde paroisse de Perpignan. La première mention que nous possédons de cet édifice remonte en 1244. Sa construction, extra-muros, est liée à l'expansion démographique de Perpignan au Moyen Âge. Au XIIe s., le premier noyau fortifié de Perpignan englobait l'église Saint-Jean-le-Vieux, et le secteur environnant où sont bâtis l'actuelle cathédrale et son cloître-cimetière, les quartiers du Castillet, du bastion Saint-Dominique et de la Révolution Française. Au milieu du XIIe s., on procéda à la construction d'une nouvelle enceinte afin de protéger les nouveaux quartiers situés au nord du Pont d'en Bastit et de la rue de la Fusterie. En 1172, Alphonse 1er, héritier du comté du Roussillon, voulut déplacer la ville sur le Puig Saint-Jacques afin d'améliorer sa défense, mais il dut y renoncer devant les protestations unanimes des habitants. Jacques II de Majorque, à la fin du XIIIe s., entreprit la construction de nouveaux remparts, englobant les quartiers du Puig Saint-Jacques, du Puig del Rei et du chemin de Malloles. L'église Saint-Jacques est installée sur le Puig, où les textes font état de deux communautés : des jardiniers et des tisserands. Organisés en confréries, ils installeront leur siège au sein de l'édifice de culte. À ces deux corporations allaient se joindre, au début du XVe s., deux nouvelles confréries dont le caractère était plus spécifiquement religieux. L'une d'elles allait éclipser toutes les autres en prestige : il s'agit de la confrérie de la Sanch.

Les travaux de construction de l'église commencèrent dans la première moitié du XIIIe s. avec la réalisation de la partie orientale de la nef. On éleva des colonnettes afin de recevoir les voûtes. Les trois travées occidentales ne datent que du XIVe s. À ce moment, on décida de substituer aux voûtes d'ogives prévues pour la nef, une couverture en charpente sur arcs diaphragmes. Les voûtes actuelles de la nef, en plâtre, ne datent que de 1785, tandis que celles des chapelles latérales remontent au XVe s.. Le portail d'entrée, très sobre, fut exécuté au XVIe s., en marbre de Baixas. L'abside a été élevée ultérieurement. À sept pans, et plus haute que la nef, elle est voûtée d'ogives et sa clef s'orne d'un Saint Jacques cantonné du blason de la confrérie des jardiniers.

Le 10 mars 2000, les services techniques de la ville de Perpignan ont informé le service régional de l'Archéologie de la découverte de vases lors des travaux de réfection de la toiture de l'église Saint-Jacques. Ces vases ont été mis au jour dans les remblais comblant l'extrados S-O de la voûte d'une des chapelles latérales de l'église Saint-Jacques. Lors de notre arrivée, la totalité des récipients avaient déjà été extraits des voûtains, empêchant toute observation in situ de ce mobilier. Le matériel mis au jour compte au total neuf récipients, pratiquement complets. Il s'agit de deux vases à liquide en céramique commune à cuisson réductrice, de six jarres importées de Catalogne du sud et d'une singulière cruche munie d'un bec tubulaire fixé sur l'épaulement.

Le 8 septembre 2000, l'entreprise Py, chargée des travaux de restauration de l'église Saint-Jacques, a informé le SRA de la découverte de nouveaux vases sous la toiture de l'église Saint-Jacques. Après concertation avec l'entrepreneur, les architectes des Monuments Historiques et la municipalité de Perpignan, il a été décidé de procéder à la fouille et au prélèvement des vases gênant la poursuite des travaux. L'association Archéologique des Pyrénées-Orientales a été chargée de l'exécution.

Au total, près de 200 récipients ont été mis au jour dans les remblais comblant l'extrados S-E de la voûte d'une des chapelles latérales de l'église Saint-Jacques. Il s'agit essentiellement de marmites, de cruches ou de grandes jarres datées de la première moitié du XVe s., pour la plupart produites sur place. La fouille, qui concernait essentiellement le voûtain S-E de la chapelle, a consisté à démonter le radier de mortier supportant les tuiles afin d'accéder aux récipients. Une fois cette tâche achevée, les archéologues ont procédé au démontage, couche par couche, de l'empilement de céramiques qui par endroit atteignait plus de 1,20 m. Toutes les pièces ont été relevées sur un plan et photographiées afin de pouvoir

reproduire, le cas échéant, cet empilement. Par ailleurs, quelques vases restés en place contre le mur gouttereau ont été moulés afin d'être présentés au public. Les céramiques ont été descendues du toit à l'aide d'une grue, avant d'être transférées au dépôt archéologique départemental pour y être étudiées.

À la fin du Moyen Âge, l'emploi de céramiques dans les constructions est relativement répandu en Catalogne. Les pièces peuvent être soit incorporées dans un mortier de chaux, soit simplement posées sur la voûte. Un tel usage influe sur l'architecture, l'assainissement et l'acoustique du bâti. À Saint-Jacques, les vases étaient disposés sur les reins de voûte (l'extrados) afin de réaliser du volume sans les surcharger. Ces récipients permettaient également d'absorber l'humidité et donc d'assainir la construction. L'empilement des vases était ordonné et certains récipients ont été retaillés afin d'assurer un meilleur calage. Les plus gros vases, les jarres notamment, sont placés à la base, tandis que les cruches ou marmites, de taille plus petite, sont généralement disposées en haut. Une fois le vide comblé, on procédait à la construction d'une chape de mortier, d'environ 10 cm d'épaisseur, qui servait de radier à la toiture. Pour éviter que le mortier de chaux ne s'infiltre entre les vases, on prenait soin de colmater les interstices par des tessons de poterie ou des fragments de tuile.

Au total, 182 récipients ont été prélevés sur les voûtes de l'église Saint-Jacques. L'intérêt de cette série réside dans l'état de conservation exceptionnel des vases mais aussi dans l'opportunité qu'elle nous offre d'avoir un aperçu de l'équipement du vaisselier perpignanais durant la première moitié du XVe s.. Seuls les gros récipients (marmites, cruches, jarres...) sont représentés, tandis que la vaisselle fine de table (assiettes, bols, écuelles...) est totalement absente.

Dans la série de Saint-Jacques, les marmites sont largement majoritaires (67% du mobilier). Elles possèdent une pâte orangée, voire rouge, assez sableuse. La partie intérieure des vases est recouverte par une glaçure plombifère, peu couvrante, aux couleurs variant du jaune-miel au vert foncé, en fonction ou non de l'adjonction de cuivre.

Le répertoire des formes est essentiellement constitué de marmites globulaires dans lesquelles on pratiquait des cuissons bouillies ou à l'étouffé. À deux exceptions près, provenant des ateliers languedociens de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard), tous ces vases sont de facture locale.

Les poals (gargoulettes) se présentent sous la forme de gros récipients, très ventrus, à pâte sableuse et de couleur brune. L'écoulement du liquide était facilité par un bec tubulaire, installé au départ du col. Ces vases, de plus de 35 l, étaient certainement destinés au stockage ou au transport de liquides.

La plupart des cruches (canters) mises au jour se caractérisent par une pâte assez épurée, bien cuite, recouverte à l'intérieur et parfois à l'extérieur par une glaçure plombifère, souvent de couleur verte. De formes globulaires, ces cruches se caractérisent par la présence de becs tubulaires ou de becs pincés et d'anses plates fixées sur le col. Des décors ressemblant à des tétons décorent la panse de certains vases. Certains récipients, proches des poals, se caractérisent par des anses en panier fixées sur le col et souvent ornées de décors digités.

La plupart des jarres ou gerres découvertes sur le toit de l'église Saint-Jacques proviennent de Catalogne du Sud. Il s'agit généralement de récipients assez haut, de forme sensiblement piriforme, achevée par un col étroit. Ces vases pourraient correspondre à des gerres vinaderes (jarres à vin) mentionnées dans les contrats de l'époque. D'autres jarres, plus volumineuses, pouvaient également servir au transport de l'huile.

Certaines jarres portent encore des marques peintes à l'ocre rouge qui correspondent certainement à des marques de marchands, que l'on retrouve parfois sur certains contrats ou lettres de change. Pour ces marques, on note la prédominance de signatures formées par les initiales du propriétaire et/ou des croix stylisées. Les jarres les plus volumineuses étaient parfois destinées au transport, sur les navires de commerce, de vaisselles importées le plus souvent de la région valencienne. Une jarre de ce type, contenant 84 écuelles décorées au bleu de cobalt, a notamment été retrouvée au large de l'Île de Majorque.

Olivier Passarrius
(Association Archéologique des Pyrénées-Orientales)

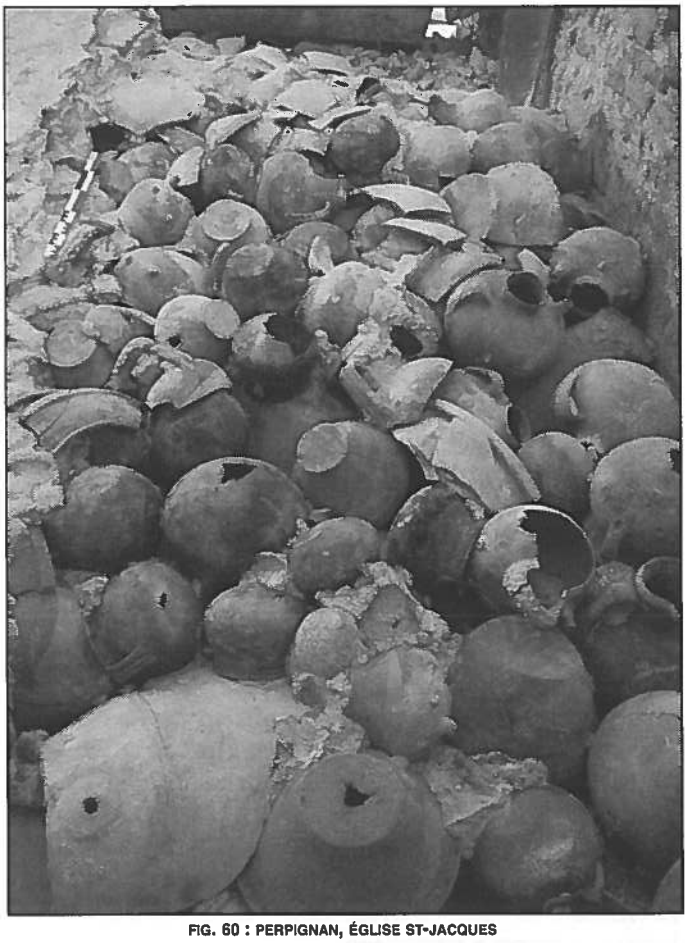

FIG. 60 : PERPIGNAN, ÉGLISE ST-JACQUES
VUE DU VOÛTAIN S-E ET DE L'EMPILEMENT DES VASES SUR LE TOIT

MODERNE, CONTEMPORAIN

PERPIGNAN
École La Fontaine

Au sommet de la colline Saint-Jacques, au sud de l'église, les niveaux de circulation liés à une occupation médiévale ont disparu, sur l'ensemble du site, lors de réfections modernes des parcelles. La seule construction repérée pourrait éventuellement remonter au XVIe s. Les murs définissent un bâtiment en L, dont le niveau de circulation interne est caractérisé par un sol en béton. Dans le dernier sol bétonné de cet e ısemble, quelques tessons permettent de dater un aménagement de la fin du XVIe et du début XVIIe s. Sur le sol a été enregistrée une couche de matériaux divers liée peut-être à l'abandon ou la démolition du bâtiment. La présence du mobilier XIXe s. laisse supposer que ce bâtiment a été utilisé tardivement.

La partie interne du L serait occupée par une cour de type jardin. Elle serait fermée au nord par un muret de clôture. S'agit-il des restes d'un ancien presbytère ou cloître attenant à l'église ?

Contre la façade sud de la chapelle de la Sanch (XVIIe s., extension occidentale de l'église), les sondages n'ont pas mis en évidence d'occupations médiévales.

L'observation faite sur le bâti laisse supposer une campagne tardive de réaménagement de la chapelle.

Eric Llopis
(AFAN Méditerranée)

CONTEMPORAIN

PERPIGNAN
École La Fontaine

Initialement programmée en tant que surveillance de travaux, l'opération réalisée, préalablement à la reconstruction de l'école La Fontaine, mitoyenne de l'église Saint-Jacques de Perpignan, a été transformée en diagnostic archéologique afin de ne pas retarder les travaux prévus après notre intervention. Les sondages ont permis une observation étendue du sous-sol de l'emprise des futurs aménagements.

L'espace investi apparaît inclus dans une enceinte ecclésiale, environnant l'église Saint-Jacques et mitoyen du cimetière s'étendant au sud de l'édifice. Ces deux secteurs sont certainement distincts dès l'origine car aucune sépulture n'a été observée dans la parcelle concernée. Les plans anciens et le plan-relief situent le presbytère dans l'angle S-E de l'emprise et l'ancienne entrée de l'église Saint-Jacques, à l'emplacement de la chapelle de la Sanch.

Les vestiges, mis au jour, correspondent à des aménagements contemporains, réalisés au début du XIXe s. et attestés par un plan de 1844 : extension du presbytère, sous forme de préau, construction d'une salle d'asile et aménagement de jardins et d'une cour. L'ancienne maison du curé, susceptible d'être d'origine médiévale, a été détruite lors de la construction d'une salle de classe.

Frédéric Raynaud
(AFAN Méditerranée)

MOYEN ÂGE, MODERNE

PERPIGNAN
Notre-Dame des Anges

L'église Notre-Dame des Anges est un édifice religieux construit durant la première moitié du XIIIe s. et qui a fait partie au cours du Moyen Âge du couvent des Frères mineurs (franciscains). À partir du XVIIIe s. et jusqu'à nos jours, ce bâtiment a eu plusieurs fonctions et connu de nombreuses transformations.

Propriétaire des lieux, le Conseil général des Pyrénées-Orientales a projeté de restaurer cette église, au cours de l'année 2000, pour la transformer en espace à vocation culturelle. Les travaux de restauration prévus sur l'ensemble de l'édifice ont conduit à mettre en place une opération de suivi archéologique au cours du mois d'avril. L'objectif de cette opération ne consistait pas en une étude globale du bâtiment mais à réaliser une série d'observations sur des points précis de l'architecture, à l'intérieur et aussi à l'extérieur.

Le programme archéologique a été défini à partir des informations apportées par le diagnostic réalisé l'année précédente (Raynaud, 1999). Les travaux se sont traduits par l'ouverture de huit sondages qui ont permis une étude à la fois sur les sols, les élévations, les ouvertures ainsi que sur la toiture.
Les résultats obtenus peuvent se résumer ainsi :

• À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT
– Sur les fondations : sondages 3, 5 et 7
Les traces d'arrachement relevées sur les faces supérieures des supports de piliers prouvent que les colonnes encastrées, qui sont aujourd'hui suspendues en hauteur, supportées par des consoles, devaient à l'origine descendre le long des murs jusqu'au sol et reposer sur des massifs maçonnés.

– Sur les aménagements internes : sondage 7
La série de calages de poteau, relevée au pied du mur nord, atteste l'existence de stalles en bois le long des murs latéraux de l'église, confirmant ainsi l'hypothèse proposée lors du diagnostic par M. Poisson (inspecteur général des Monuments Historiques). La présence des stalles, s'appuyant sur la base des murs latéraux, permet de comprendre les transformations réalisées sur les parties inférieures des colonnes engagées.

– Sur les élévations et les ouvertures : sondages 8 et 9
Dans la travée centre-est, l'enlèvement partiel des enduits du mur nord, à l'intérieur et à l'extérieur, a permis de retrouver une ouverture qui était totalement obstruée par un « bouchage » maçonné. Une fois remise au jour, il était possible de voir que cette ouverture possède à l'intérieur du mur un escalier constitué de cinq marches. Ce passage n'existait pas à l'origine du bâtiment, des reprises de maçonneries sont visibles sur les ouvertures, interne et externe. Il correspond visiblement à l'accès à une chaire suspendue.

L'enlèvement des enduits du parement extérieur du mur nord, dans la travée orientale, a montré l'absence d'ouverture primitive dans cette partie de l'édifice contrairement aux autres travées qui possèdent toutes des fenêtres à ébrasement. L'existence possible d'un bâtiment accolé au mur nord de la travée orientale permet d'expliquer cette « anomalie ».

• À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT
– Sondages 6 et 10
Des vestiges de murets et de sols, témoignages d'un bâtiment et d'une ruelle, ont été retrouvés dans une tranchée creusée à proximité de la porte latérale du mur nord (sondage 6).
À l'angle N-E de l'église, un sondage a révélé l'existence d'une fondation de mur imposante (1,20 m de largeur) qui constitue le prolongement oriental du mur nord. Sa présence démontre, qu'à l'origine, l'église se développait vers l'est. S'agit-il des vestiges d'une travée supplémentaire ou plus certainement d'une abside ? L'observation, réalisée seulement sur 0,70 m de long pour des raisons techniques et aussi de conservation, ne permet pas de conclure.

Côté recherche documentaire, les données se sont avérées assez pauvres et complexes. Certains ouvrages ont apporté des informations d'ordre général et peu de précisions sur l'église Notre-Dame des Anges.

Les fonds anciens, déposés aux archives départementales (53 J 211, H 307 à 342), sont en grande majorité des documents antérieurs au XVIIIe s. et donc écrits en Catalan (quelques-uns en latin). Leur défrichement n'a pas été possible dans le cadre de cette opération.

Jean-Marc Lurol
(AFAN Rhône-Alpes/Auvergne)

HAUT MOYEN ÂGE, MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE — MODERNE

PERPIGNAN
Place de Catalogne

L'évaluation du potentiel archéologique et les fouilles de l'espace occupé par la place de Catalogne ont été réalisées en amont du projet d'aménagement d'un parking souterrain par la Ville de Perpignan.

Le site est compris dans l'interfluve créé par la Têt et la Basse, ancienne île Notre-Dame, au nord-ouest de la ville médiévale, sur le tracé des anciens remparts Vauban. Une étude documentaire préalable (du 6 mai au 11 juin 1999 par Frédéric Raynaud, Afan) avait permis de rassembler et d'analyser divers documents concernant l'aménagement, en 1683, du rempart bastionné de la Ville Neuve construit en partie sous la place et démoli à partir de 1904.

Sur les 3128 m² concernés par l'emprise du projet, seuls 415 m² ont été sondés ou fouillés tant en raison d'impératifs techniques et de sécurité que de choix scientifiques.

L'évaluation a permis la reconnaissance d'une occupation rurale (ou périurbaine) lâche, correspondant vraisemblablement à des jardins, à partir du Xe s., qui s'intensifie sensiblement à l'époque moderne, en plus d'éléments des fortifications du XVIIe s. (fossé, remblais, mur, chemin couvert), que l'on s'attendait à découvrir. Plusieurs traces d'inondations successives, liées aux débordements de la Têt et de la Basse, ont également été diagnostiquées. L'intervention a en outre permis, d'une part, de vérifier la fiabilité du plan en relief (élaboré peut-être en 1686, au plus tard en 1701), d'autre part, de comparer les résultats enrichis de l'étude documentaire à ceux révélés par le terrain. Ainsi les données archéologiques confirment globalement les sources écrites et iconographiques.

Les fouilles, motivées par la rareté des informations disponibles concernant une occupation du Xe-XIe s., hormis sur le faubourg des Tanneries, dans l'immédiate périphérie de la ville de Perpignan, sont venues compléter ces premières découvertes. Elles ont surtout cherché à affiner la chronologie de l'occupation entre le XVIIe s. et le haut Moyen Âge, à la fois par l'observation stratigraphique et par des analyses géomorphologiques d'autant plus indispensables qu'aucune structure n'est associée aux niveaux de circulation. Des carottages préliminaires à la tranchée de fouilles ont été effectués afin de collecter des données paléoenvironnementales, notamment dans la perspective de la création d'un SIG sur la ville de Perpignan. Ces sondages carottés et archéologiques montrent – dans un contexte de paysage alluvial d'abord de lit moyen/majeur, puis d'une zone torrentielle correspondant soit simplement à un déplacement de chenal (lit mineur), soit à une phase

plus marquée de modifications du milieu – l'existence d'occupations antérieures au haut Moyen Âge, remontant au moins au Néolithique final. L'intensification de l'occupation (jardins) du secteur est sensible dès la fin du XVe s. et des niveaux intermédiaires datant du XIVe s. ont été identifiés. Pour l'ensemble des niveaux ayant livré du matériel anthropique, seulement 0,90 m séparent le Néolithique final de l'époque moderne ; l'état d'avancement des analyses ne permet pas encore de confirmer l'hypothèse de processus érosifs (milieu présentant de fortes variations latérales) permettant d'expliquer un tel phénomène.

Vanessa Rouppert
(AFAN Méditerranée)

MOYEN ÂGE, MODERNE

PERPIGNAN
Rue de l'Anguille

L'étude du plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Perpignan (PSMV) réalisée par M. Berger et Mme Tjoyas, architectes DPLG, a montré l'importance des quartiers de bourgs dans l'évolution urbaine de Perpignan et l'originalité de leur architecture. Les visites d'immeubles dans le cadre du PSMV ont révélé la présence de murs en terre dans le quartier Saint-Mathieu, à l'ouest de la ville, ainsi que dans le quartier Saint-Jacques sur lequel notre étude a porté. L'opération de réhabilitation d'immeubles dite « Révolution Française » a débuté par une première tranche de travaux portant sur cinq parcelles situées entre la rue de l'Anguille et la rue Joseph Denis. Cette première opération a été confiée à Mme Tjoyas, architecte assistante du Secteur sauvegardé par la Safu, maître d'ouvrage à l'origine du projet. Un premier diagnostic des élévations, effectué par l'agence de Mme Tjoyas, a fait apparaître la complexité architecturale de ces maisons extrêmement remaniées et a permis de repérer la présence de murs en terre. Ces premières découvertes de l'agence Tjoyas ont indiqué aux différents intervenants du Patrimoine (architectes du Secteur sauvegardé, service départemental de l'Architecture et du Patrimoine, service du Patrimoine de la ville de Perpignan, etc..) l'intérêt d'une poursuite des recherches. Celle-ci fut envisagée sous la forme d'une étude des élévations financée par la Safu et confiée à l'Afan par le service régional de l'Archéologie.

L'étude fut menée dans les trois premières semaines du mois de juillet 2000 par deux archéologues qui intervinrent conjointement avec l'entreprise chargée de décloisonner l'intérieur des maisons. Devant l'importance des élévations à étudier (cinq parcelles regroupant sept maisons médiévales surélevées de deux niveaux à l'époque moderne), il était nécessaire de faire des choix. L'essentiel de nos investigations porta sur le repérage des murs en terre dégagés par des sondages ponctuels dans les enduits. Les résultats furent concluants (découvertes des pans de toitures, de traces de planchers, de techniques différentes de mise en œuvre de la terre, etc...) en dépit des nombreuses reprises tardives de ces élévations en terre (rez-de-chaussée, façades, etc...). Les surélévations d'époque moderne de ces maisons firent l'objet de simples observations que l'on peut associer avec les remembrements des parcelles et les réaménagements intérieurs de cette période.

Le site étudié se trouve à une centaine de mètres de la cathédrale Saint-Jean, à proximité du cœur de l'agglomération dont les premières mentions datent du XIe s. Les maisons étudiées sont implantées sur les pentes du Puig Saint-Jacques, un quartier qui s'est développé pendant une phase d'expansion urbaine de la seconde moitié du XIIIe s. Il présente un schéma urbain très régulier à trame orthogonale formant des îlots de grande longueur séparés par des rues étroites. Ces îlots sont alignés parallèlement à l'enclos du couvent des Dominicains (situé à une vingtaine de mètres de la rue de l'Anguille) qui joua probablement un grand rôle dans le développement du quartier. Le lotissement est cependant attribué à Alphonse II d'Aragon ou à son fils Pierre III. Situées tout en bas du Puig, à l'est du quartier Saint-Jean, au-delà de la Rue du Ruisseau actuelle qui reprend le tracé du « rech comtal », ces maisons sont incluses dans un quartier appelé aujourd'hui Saint-Jacques, l'ancienne paroisse Saint-Jacques. Le Puig était appelé au Moyen Âge « Puig des tisserands », et auparavant « Puig des lépreux ». D'après les auteurs c'est sur ce Puig, au niveau de la rue Saint-François de Paule, que se trouvait le quartier juif, le call, constitué d'une ou plusieurs rues, qui ont été fermées (de portes sans aucun doute, de murs peut-être) du XIIIe au XVe s. (A. Catafau).

Les parcelles non-traversantes sont régulières et présentent une largeur de façade d'environ 5 m pour une profondeur de 10 m. Une parcelle de superficie identique se développe de l'autre côté de l'îlot. L'assemblage de deux parcelles constitue un rectangle d'environ 20 x 5 m, perpendiculaire aux rues bordant l'îlot.

Les premières données de l'étude confirment la présence de constructions primitives en terre (bauge et pisé). Ces maisons de terre ont été construites vers la seconde moitié du XIIIe s. La découverte d'un tesson de céramique vernissée dans les murs de terre pourrait affiner la datation vers l'extrême fin du XIIIe s. voire le début du XIVe s. Dans cette technique de construction, seuls les murs mitoyens (latéraux et mur de fond) sont conservés. Les façades ont été reconstruites au bas Moyen Âge et principalement à l'époque moderne. Leur structure primitive reste inconnue : terre ou pans de bois (colombage). La découverte de plusieurs traces de toitures d'origine nous permet de restituer les volumes de ces maisons médiévales. Elles s'élevaient sur deux niveaux : un rez-de-chaussée et un étage d'habitation (et probablement un dernier niveau sous combles). Ces constructions très simples semblent avoir été modifiées très tôt. La découverte d'un plafond en bois peint polychrome de la fin du XVe s. ou du début du XVIe s. au n° 4 de la rue de l'Anguille démontre que la maison du XIIIe s.

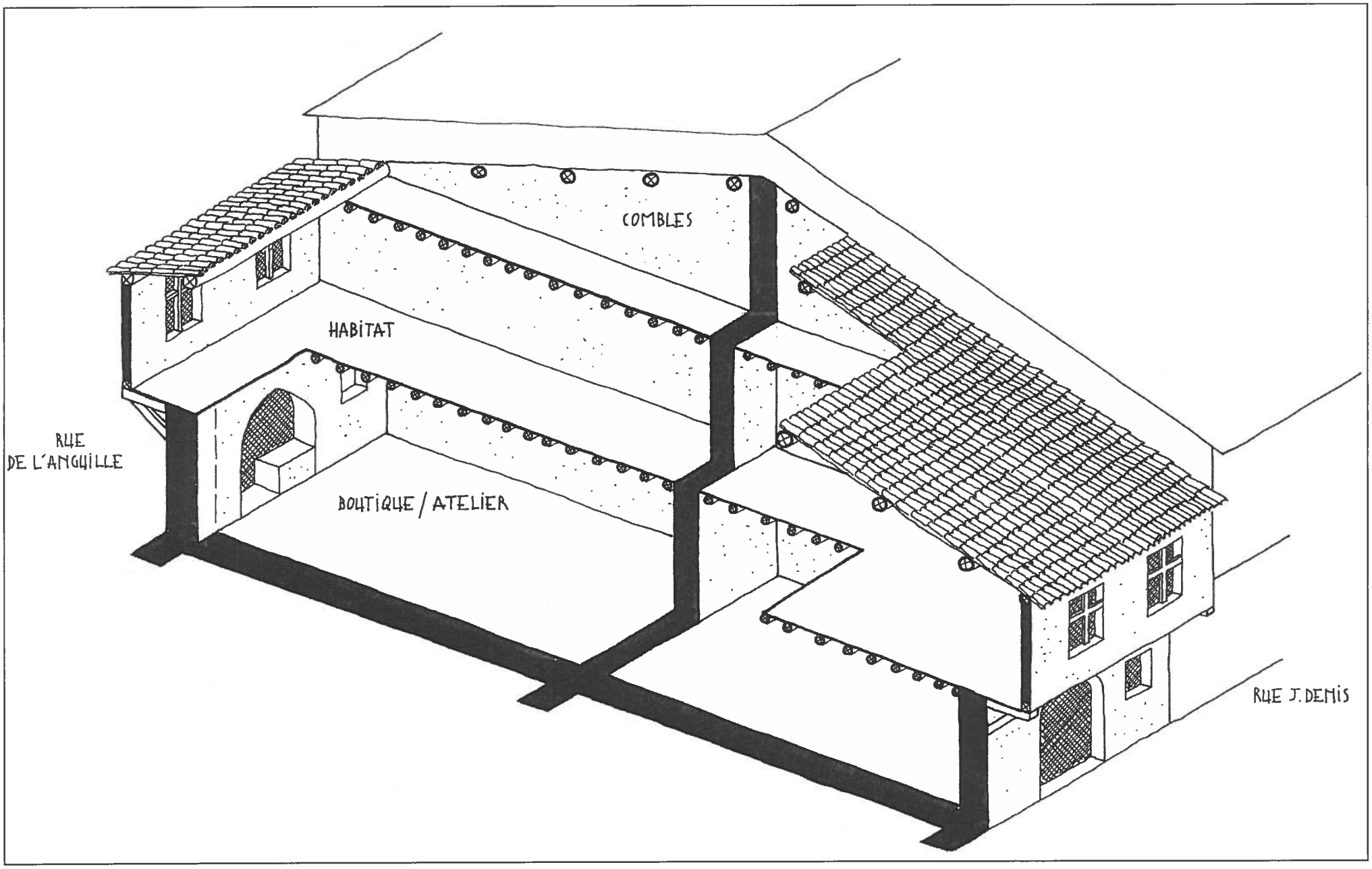

FIG. 61 : PERPIGNAN, RUE DE L'ANGUILLE
RESTITUTION HYPOTHÉTIQUE
MAISON EN TERRE XIIIE/XIVE S.
(F. GUYONNET)

a été surélevée d'au moins un niveau à cette période. Ce plafond présente une succession de solives entièrement décorées de motifs végétaux et de nombreux entrevous peints d'un décor de fleurettes. Cinq parcloses (planchettes obliques assurant la jonction entre les solives et une poutre de rive) sont agrémentées de figurations : un lapin dressé sur ses pattes arrière et tenant un bâton, deux centaures au visage féminin et un loup (ou un chien) chevauchant un lapin ou un lièvre. Ces peintures d'une qualité exceptionnelle feront certainement l'objet d'une analyse stylistique par des spécialistes. Pour l'instant, la datation ne peut être qu'approximative. La découverte de ce décor peint prouve le caractère luxueux des réaménagements effectués au bas Moyen Âge dans certaines de ces anciennes maisons en terre. Les travaux dans les maisons ou les îlots voisins pourront peut-être apporter d'autres informations comparables.

Néanmoins, on peut avancer que la plupart des modifications réalisées sur les constructions en terre du XIIIe s. interviennent plus tard, aux XVIIe et XVIIIe s. À cette époque, les parcelles médiévales sont remembrées (association de quatre ou six parcelles qui deviennent traversantes). Un soin particulier est apporté à l'aménagement du premier étage : pose de plafonds à la française au XVIIe s. recouverts ultérieurement de plafonds en staff au XVIIIe s et pose de belles cheminées associant le marbre et les gypseries. Les constructions sont surélevées de plusieurs étages et les façades sont reconstruites. La surélévation diminuant la luminosité dans le bâti, les propriétaires cherchent alors à ouvrir de petites cours au cœur de l'îlot. L'aménagement de ces cours est réalisé au détriment de murs en terre qui se situaient au fond des parcelles primitives.

Aux XIXe et XXe s., le quartier se paupérise considérablement. Les parcelles sont démembrées et retrouvent leurs proportions d'origine. Les pièces luxueuses sont cloisonnées et de nouveaux planchers viennent s'intercaler entre les précédents. Les faux plafonds font disparaître les volumes anciens des pièces.

François Guyonnet (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de R. Pellé (AFAN Méditerranée)
et A. Catafau (Maître de Conférence, Université de Perpignan)

DE ROUX (A.). — Perpignan, de la place forte à la ville ouverte XeXXe s. Perpignan, archives histoire, Archives communales de Perpignan, 1996, 499 p.

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE, CONTEMPORAIN

PERPIGNAN
Rue Lazare Escarguel

La fouille d'évaluation de la parcelle 90, encore occupée par un immeuble en cours de réaménagement situé dans le centre ville de Perpignan, a été réalisée parallèlement au remembrement des parcelles 90 et 91 pour la création d'un grand magasin par la SCI la Roussillonnaise [1]. La parcelle sondée est située sur la berge droite de la Basse, à proximité des tracés supposés des deuxième et troisième enceintes de la ville médiévale, au cœur du vieux centre de Perpignan.

Deux sondages mécaniques (8,20 m² au total) ont été réalisés à l'emplacement des deux excavations prévues. Le substrat (terrasse alluviale) a été atteint à la cote moyenne 29 m NGF. Des tronçons de murs ayant été découverts en limite des tranchées de diagnostic, un décapage général du secteur ouvert a été réalisé, jusqu'à la cote 30,05 m NGF, afin d'avoir le plus d'informations possibles en plan et de se faire une idée d'au moins une des organisations antérieures de l'espace.

L'occupation du site se présente sous la forme d'habitations urbaines se succédant entre, au plus tôt, le XIVe s. et l'époque actuelle. Toutefois, les vestiges enfouis ne permettent pas de suivre l'évolution de cet habitat pendant la période allant du XVIIe au XVIIIe s.. On peut noter, à partir du XVIe s., lors de la deuxième phase, l'installation d'un rez-de-chaussée d'habitation, constitué d'une salle voûtée de 120 m². La voûte a été détruite peu de temps avant l'évaluation archéologique, elle se présentait sous la forme d'une voûte en berceau anse-de-panier, construite en « cayrous ». Un sol, constitué d'un pavage en galets, a été aménagé notamment sous l'emprise de la voûte sur un remblai daté du XVe s.. L'absence totale de matériel des XVIIe, XVIIIe et XIXe s. et la réutilisation d'une canalisation plus ancienne laissent supposer que, soit ce sol a été utilisé, et régulièrement nettoyé, pendant plusieurs siècles, soit les niveaux postérieurs au XVIe s. ont été entièrement supprimés lors des aménagements effectués au XXe s....

L'opération a mis en évidence des niveaux d'habitat non antérieurs au XIVe s. dans un secteur supposé à l'intérieur de l'enceinte édifiée à la fin du XIIe s., tel que son tracé peut apparaître sur le plan cadastral napoléonien au XIXe s. L'absence de niveaux d'occupation antérieurs au XIVe s. permet d'envisager deux hypothèses possibles. La première serait celle de remettre en cause le tracé du rempart du XIIe s. tel qu'il est généralement proposé pour le secteur concerné ; la seconde, sans doute plus conforme à ce qu'a pu être la réalité, serait celle d'envisager un espace non loti, avant le XIVe s., à l'intérieur et proche de ce rempart. Cet espace pourrait correspondre à une partie des terres libres acquises par le Temple ou l'abbaye de Fontfroide entre le XIIe et le XIIIe s.

Les sondages effectués ont apporté des renseignements ponctuels sur la nature des matériaux de construction utilisés dans les habitations perpignanaises médiévales, sur leur mise en œuvre et surtout sur le

processus d'urbanisation de la ville, au Moyen Âge. Ils montrent une certaine pérennité du parcellaire dans ce secteur de la ville de Perpignan (notamment pour la trame N/E-S/O, perpendiculaire au cours d'eau voisin et aux lignes de pentes), et ce depuis l'origine des constructions. Une construction non datée, interprétée comme étant un canal d'évacuation d'eau, est probablement liée à la morphologie « en lanière » et la fonction d'assainissement du parcellaire mis en place, dès le XIIe s., dans ce secteur originellement humide de la ville. Il faut, en effet, attendre le XIXe s. pour que les travaux de canalisation des cours d'eau soient généralisés. Des décrochements dans le parcellaire suggèrent toutefois quand même certains remembrements pour les parcelles étudiées, notamment la réunion de parcelles « accotées » pour constituer chacune des deux parcelles actuelles, sans doute au XVIIe-XVIIIe s., les parcelles médiévales étant probablement à l'origine non-traversantes.

Vanessa Rouppert
(AFAN Méditerranée)

(1) Parcelles 90 et 91 de la section AB du cadastre de Perpignan du 8 août 2000, situées aux n°12 (parcelle 90) et n°14 (parcelle 91) de la rue Alsace Lorraine, à Perpignan.

(2) PUIG (C.). — Perpignan, la Funeraria : Chapelle Saint-Jean l'Évangéliste : Sondages d'évaluation archéologique à proximité de la chapelle, rapport de diagnostic, Montpellier : SRA Languedoc-Roussillon, 1999, p. 20.

PERPIGNAN
Collège Jean Moulin

BAS MOYEN ÂGE, MODERNE, CONTEMPORAIN

Le collège Jean Moulin se situe à 400 m au N-E du Palais des rois de Majorque. Il se trouve partiellement à l'emplacement de l'ancien couvent Saint-Sauveur, comprenant un important bâti et de vastes jardins dont l'origine remonte à la première moitié du XIIIe s. Le projet de rénovation d'une partie de ce collège ainsi que la construction de nouveaux bâtiments scolaires dans une cour a entraîné la réalisation d'une évaluation archéologique, suivie par le service régional de l'Archéologie. Les travaux ont été confiés pour exécution à l'Afan. L'opération a été assurée par six archéologues Afan du 7 au 15 septembre 2000. Le document final de synthèse a été réalisé par V. Belbenoit et H. Petitot du 18 septembre au 6 octobre 2000.

Les recherches archéologiques menées ont permis de mettre au jour des vestiges appartenant aux époques du bas Moyen Âge, moderne et contemporaine. Ainsi une ancienne pièce d'habitat a été reconnue. Il y a tout lieu de croire que celle-ci correspond à la cuisine de la maison D du couvent Saint-Sauveur (plan de A. Margoüet daté de 1792). À l'est de cette maison, se trouvaient des jardins potagers en terrasse, dépendant directement du couvent. Des couches de culture probable, dont la plus ancienne a été datée du XIVe s., semblent confirmer l'existence de ces jardins. Une construction partiellement dégagée pourrait être le mur de soutènement d'une ancienne terrasse. Au XVIIIe s., ces terrasses vont disparaître avec la réalisation d'une importante plate-forme qui a entraîné de lourds travaux de nivellement et de remblaiement. Le rehaussement du sol de cette plate-forme au XIXe s. va nécessiter la construction d'un ouvrage d'art qui assurera sa stabilité côté nord. Cet ouvrage aura également pour but de recueillir les eaux d'infiltration et les évacuer par un puits perdu.

Hervé Petitot (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de V. Belbenoit, A. Bergeret,
O. Dayrens et J-L. Blaizot

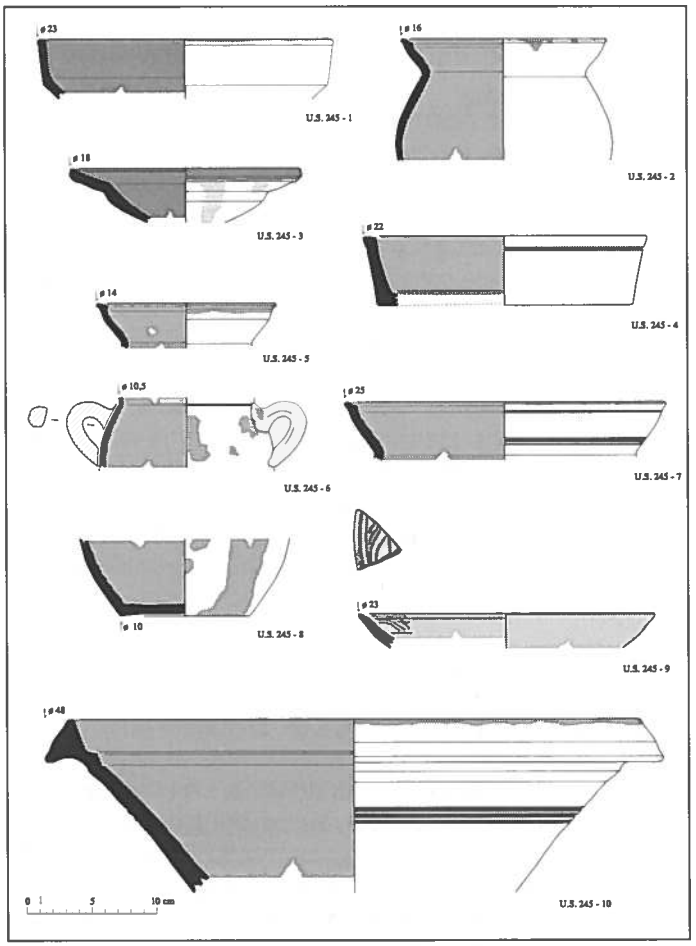

FIG. 62 : PERPIGNAN, COLLÈGE JEAN MOULIN
FORMES CÉRAMIQUES DE L'US 245
(DAO : V. LELIÈVRE)

PERPIGNAN
RD 19/St-Charles

Cette opération d'évaluation archéologique par diagnostics a été réalisée sur le projet de contournement routier du Grand Saint-Charles dont le maître d'œuvre est la direction départementale de l'Équipement. Ce nouveau tronçon routier se situe dans la partie S-O de la commune de Perpignan, à proximité immédiate du hameau d'Orle. Les secteurs traversés par le projet sont agricoles dans les deux tiers S-O.

Cette intervention, qui fait suite à une prospection réalisée en 1999 par C. Puig et son équipe, a permis de mettre en évidence des vestiges appartenant à plusieurs sites. Elle a été réalisée avec l'aide sur le terrain de Thomas Perrin et Cyril Brès (topographie).

• Perpignan - Orle-ouest agraire

Sous cette dénomination, nous avons regroupé les vestiges de différentes périodes.
Les éléments les plus anciens sont deux fosses circulaires de la Préhistoire récente, sans doute du Néolithique moyen. Elles sont reliées l'une à l'autre par des diverticules complexes (terriers ?). Ces deux fosses isolées, implantées dans une zone basse, pourraient avoir servi de puits.
Sur cinq fossés découverts, quatre se trouvent dans une zone basse. Le dernier, plus haut sur le versant, a livré du mobilier caractéristique du Bas-Empire. Les autres fossés semblent avoir servi à drainer les eaux vers le ruisseau d'Orle qui coule un peu plus loin. Ils ont sans doute une vie complexe. Le mobilier recueilli indique que certains appartiennent à l'époque romaine.
Enfin, de nombreuses petites fosses de forme quadrangulaire définissent une plantation, sans doute une vigne, très cohérente. Les mesures d'écartement entre les pieds et entre les rangs sont identiques et proches de 1,60 m. Le bord S-O de cette plantation, rectiligne, a été retrouvé. Nous ne sommes pas pour l'instant capable de dater sa mise en place. Sa superposition à un fossé antique indiquerait juste une datation postérieure à l'époque romaine.

• Perpignan - Orle-ouest haut

Lors de la réalisation des fondations d'un pont, la surveillance des travaux a permis de découvrir un probable silo préhistorique. Celui-ci a été coffré et enlevé pour être fouillé dans de bonnes conditions. Les tranchées de diagnostic ouvertes autour de ce pont ont permis de trouver d'autres fosses. Les observations rapides faites sur le premier silo permettent de voir qu'il contient des vases à fond rond. Il pourrait donc dater de l'époque néolithique au sens large.

• Perpignan - Mas Orlina I

À cet endroit, les vestiges découverts lors de la prospection pédestre d'avril 1999, ont été compris comme un site d'époque protohistorique (âge du Fer) sur lequel se trouvaient des épandages d'époque romaine et médiévale. Une concentration de fragments de tegula a aussi été notée, mais est restée non interprétée.
Les structures découvertes lors du diagnostic correspondent uniquement à des creusements dans le terrain naturel. Elles montrent clairement l'existence à cet endroit d'un habitat fortement arasé. De façon certaine, deux périodes sont présentes. La première date sûrement de l'âge de Fer (céramique modelée avec un fond plat associée à du mobilier en fer) et pourrait être rattachée aux quelques amphores ibériques observées lors de la prospection. La seconde est beaucoup plus récente. Elle est caractérisée par l'utilisation de nombreuses pierres et de fragments de tegula. Les céramiques communes à pâte assez épaisse et bien micacée trouvées dans ces structures indiquent une occupation du haut Moyen Âge. Si la majorité des fosses récentes retrouvées doit correspondre à des silos, on signalera la présence de deux structures rubéfiées qui pourraient être des fours ou bien des silos dont les parois ont été brûlées dans un but d'assainissement.

• Perpignan - La Carrerrassa chemin

À cet endroit, c'est un important creusement rectiligne de plus de 6 m de large et de 1,70 m de profondeur maximum par rapport au sol actuel qui a été retrouvé. Même si son remplissage n'a pas révélé de traces nettes d'un niveau de roulement, l'hypothèse d'un chemin creux paraît la plus vraisemblable. Les quelques éléments de datation retrouvés dans les différentes couches de remplissage indiquent un fonctionnement dans le courant du Moyen Âge.

• Perpignan - La Carrerrassa protohistoire

Dans une tranchée, sur près de 30 m de long, nous avons mis en évidence un niveau archéologique enfoui bien en dessous de la base des labours. Deux sondages profonds ont permis d'observer entre 0,70 et 0,90 m par rapport à la surface, un niveau anthropique net incluant des aménagements archéologiques (zone rubéfiée, trou de poteau probable). Ces vestiges témoignent de l'existence d'un site archéologique enfoui qui occupe le fond d'une vaste dépression dont il est impossible de savoir si elle est naturelle ou artificielle. Les quelques indices recueillis et notamment un fragment d'amphore étrusque permettent de proposer une datation sur la fin du Ier âge du Fer.

• Perpignan - La Carrerrassa préhistorique

Cet endroit se trouve dans une friche illisible. Lors de la prospection pédestre, aucun indice n'a donc pu être observé à la surface de ce terrain.
Le diagnostic et un décapage partiel ont permis de découvrir des structures archéologiques assez nombreuses et variées : fosses à galets chauffés, fosses plus petites pouvant être des silos, trous de poteaux probables, niveau probable de sol remanié par le labour. Ces vestiges permettaient d'attester la présence d'un habitat. En bordure de cette zone, nous avons eu la chance de découvrir une petite fosse contenant un vase complet. La fouille a montré qu'il s'agissait d'un vase retourné dont nous avions brisé le fond. Celui-ci, expertisé par F.

Claustre et A. Vignaud, correspond à une coupe hémisphérique à une anse et paraît pouvoir être attribué à la partie ancienne du Néolithique moyen (complexe montboloïde). La surface d'extension de cet habitat, uniquement sur l'emprise de la route, a été estimée à environ 1500 m². Ce site original fera l'objet d'une fouille extensive sur toute cette surface.

Cette opération de diagnostic archéologique a permis de découvrir de nombreux vestiges du passé. Elle confirme ainsi le potentiel important qui avait été mis en évidence lors de la prospection pédestre. Les fouilles complémentaires à entreprendre sur ce tracé routier sont au nombre de quatre. Ces opérations de petites et moyennes tailles sont le reflet d'un terroir occupé depuis longtemps par les communautés humaines, sur lequel les mises en culture contemporaines ont plus ou moins profondément détruit les vestiges enfouis.

Jérôme Kotarba
(AFAN Méditerranée)

PERPIGNAN
Grand St-Charles

NÉOLITHIQUE FINAL, ÂGE DU BRONZE

Sur cette emprise, suite à des prospections pédestres positives (C. Puig 1999), une première série de diagnostics était effectuée sur l'ensemble du projet (J. Kotarba, cf. supra). Sur certains tronçons particulièrement fournis en vestiges, la fouille était prescrite par le service régional de l'Archéologie.

Pour ce qui est de nos travaux, ceux-ci intéressent deux zones : Orle ouest-haut, à proximité de l'ouvrage d'art, OA 4, et surtout, plus au nord, Le site 1, dit de La Carrerrassa.

Orle ouest-haut, a livré des traces d'occupation lâches, intéressant des périodes bien différentes. Sur onze structures disséminées sur une aire de 1800 m², quatre sont attribuables au Néolithique moyen de faciès Montbolo (2 silos et 2 trous de poteaux), deux autres qui sont également des trous de poteaux appartiennent au Bronze ancien. Enfin, un trou de poteau et un grand silo, distants d'une vingtaine de mètres, ont fourni du mobilier du Ve s. av. J.-C (étude F. Mazière). Le solde des fosses, stériles ou ne contenant que du mobilier atypique, n'a pu être daté.

Le site de la Carrerrassa, distant du premier de 800 m environ, se rapporte à une zone rectangulaire de 1800 m², totalement décapée (emprise du tracé routier). Les structures disséminées sur cette aire sont au nombre de 58. Si la limite nord du site semble acquise, par contre les autres bordures, hors emprise, n'ont pu être reconnues. Ces vestiges sont uniquement des négatifs, les sols de fonctionnement ayant été détruits par les travaux agricoles. Ils témoignent de trous de poteaux (rares et non organisés), de silos en majorité cylindriques de type puits (une douzaine), de structures de combustion à galets chauffés, de différentes tailles, également au nombre de 10, et d'un aménagement de bonnes dimensions, interprété comme structure de conservation ou de stockage de type cave. Une fosse de taille moyenne (0,65 m de diamètre pour 0,48 m de profondeur), a conservé, en place, quatre vases presque complets. Quelques esquilles d'os brûlés, de teinte blanchâtre, étaient incorporées au comblement. La détermination de ces restes osseux (en cours) devrait pouvoir confirmer ou infirmer cet aménagement en tant que sépulture à incinération.

L'étude de la répartition spatiale des vestiges ne permet pas de proposer pour le site un schéma d'occupation ou de fonctionnement, si ce n'est d'observer que les grandes structures à pierres chauffées, subrectangulaires, sont concentrées dans un même secteur, a priori dominant et central. À noter que nous n'avons qu'une image incomplète de l'occupation, limitée par l'emprise.

Indépendamment d'une paire de silos ampoulaires clairement datés du Néolithique final, l'ensemble du mobilier mis au jour dans les fosses appartient au Bronze ancien (bords / cordons digités ou incisés, unique ou agencés ; traitement crépi des surfaces, récipients monoansés...). De rares éléments campaniformes ou épicampaniformes proposent une éventuelle périodisation. Six datations ^{14}C assorties d'études céramologiques et typo chronologiques fines permettront de poser les bases d'une série de référence, car tirée d'ensembles clos de plein air. En effet, dans les Pyrénées-Orientales, hormis le Bronze cerdan bien spécifique (Llo), l'essentiel de la documentation provient de monuments mégalithiques funéraires ou de cavités (grottes de Montou, de Bélesta, d'Amaga la Dona, du Figuier...), ensembles céramiques peut-être particuliers car subordonnés au type d'occupation ou à la fonction des lieux.

Des études carpologiques, anthracologiques, ainsi que celles portant sur les phytolithes contenus dans des éléments de torchis ou de fours sont de même engagées.

Alain Vignaud
(AFAN Méditerranée)

ANTIQUITÉ TARDIVE/HAUT MOYEN ÂGE

PERPIGNAN
RN 9/Mas Orlina

Découvert par Carole Puig en 1995, le site a fait l'objet d'un diagnostic sous la direction de Jérôme Kotarba (cf. supra).

Les vestiges dégagés sont de trois types : des fosses à la fonction indeterminée, des trous de poteaux et des silos. Ces derniers, au nombre de quatre, se concentrent sur un espace restreint dans la portion sud-est du site. Ils présentent, en plan, un pourtour sub-circulaire, d'un diamètre compris entre 1,40 m et 1,60 m. L'éventail des profils, lorsque la profondeur de conservation permet de le déterminer, est varié. Le creusement épouse un profil légèrement ampoulaire, un profil globulaire peu marqué ou encore un profil en « U ». Le caractère commun du creusement concerne le fond qui est invariablement plat ou très légèrement irrégulier. Les silos sont conservés sur une profondeur qui varie entre 0,53 m et 0,70 m.

La conservation de l'amorce d'un rétrécissement de la partie sommitale pour deux silos, induit la proximité du sol d'utilisation, bien qu'il soit difficile d'évaluer la hauteur précise du goulot de fermeture de ces réserves.

L'intérêt de cette opération réside dans la présence de charbons de bois et de graines recueillies dans le comblement d'abandon de ces unités de stockage. Bien que présents en quantité réduite, l'étude de ces éléments attribués par ^{14}C au VIe s. de n. è. va permettre, outre de caler du mobilier céramique déjà par ailleurs de mieux en mieux cerné, de compléter l'approche paléoenvironnementale des environs de Perpignan pour une période encore peu documentée de la campagne roussillonaise.

Agnès Bergeret (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Olivier Dayrens et Didier Paya

MOYEN ÂGE, BAS MOYEN ÂGE — MODERNE, CONTEMPORAIN

PRADES
Maison Jourda

L'étude des sources écrites et planimétriques effectuée par Aymat Catafau a permis de situer la maison Jourda dans son contexte historique et topographique en l'intégrant dans une étude plus globale touchant à la morpho génèse et à l'évolution du tissu urbain de Prades. Entre les XI et XIIIe s. se forment la cellera de Prades et sa fortification. Deux éléments sont à retenir du capbreu de 1379 : l'espace fortifié autour de l'église, noyau cristallisateur du village, est densément occupé par des celliers ; à l'extérieur de ce périmètre protégé, les premiers signes du développement urbain selon un axe E-O se traduisent par quelques maisons bordant la Ruha, la plus ancienne rue mentionnée et dont le tracé rectiligne peut remonter à l'antiquité.

L'époque moderne ne marque pas la fin de la cellera encore en usage au moins jusqu'à la fin du XVIIe s. L'accès de celle-ci au village se fait par une seule porte, surmontée de la maison des consuls (début XVe s.) et située dans l'axe de la Ruha. Dès le XVIe s., cette rue est bordée de maisons marchandes dont la morphologie s'adapte à la fonction : maisons à étage avec étals en rez-de-chaussée. L'extension du cimetière hors-murs occupe l'ouest de la place. Au XVIIe s., les sources écrites évoquent une communauté organisée et bourgeoise, rassemblant fonctions économiques et sociales diversifiées. Extension du périmètre urbain, alignements, percements et embellissements caractérisent l'esprit d'urbanisme du XIXe s.

Etablie en tête du premier cercle d'habitation enserrant le noyau initial, dans l'axe de la porte de cet espace fortifié, la maison Jourda occupe, depuis au moins le début du XVIe s., l'angle de la rue principale et donne par trois côtés respectivement sur rue, sur place et sur cour ; la cour, au sud, doit jouxter l'extension hors-les-murs du cimetière. Ces éléments mettent singulièrement en vue la maison.

L'étude de bâti a globalement distingué une phase antérieure probable et quatre phases saisissables sur le terrain.

• Différents éléments, témoignant d'une adaptation de la construction charpentée à une base maçonnée distincte, peuvent désigner une ou deux maisons antérieures plus basses dont on conserve les éléments utiles à la mise en place d'une maison à étages : cette transformation morphologique du bâti, traduisant une évolution du contexte urbain, transparaît dans les textes au début du XVIe s.

• C'est à cette période que se dégage une maison initiale cohérente, la maison Jourda. Son observation permet de restituer une élévation constituée d'un rez-de-chaussée en retrait, d'un étage-carré et d'un étage de combles ; son implantation très marquée dans le tissu médiéval de la ville se traduit par deux façades d'angle charpentées en surplomb donnant respectivement sur rue et sur place et une façade maçonnée sur cour portant le système de distribution. Un toit à double pente autorise, par le débord des chevrons et des poutres, un avant-toit protégeant les façades en pan-de-bois.
Le plan implique le recours à deux murs-maitre au sud et à l'ouest, à un pilier d'angle à la jonction des deux surplombs soutenant les façades en pan-de-bois. Un encorbellement sur poutres ancrées dans le mur de refend porte la façade sous gouttière alors qu'un encorbellement sur solives, fichées dans le mur ouest, soutient

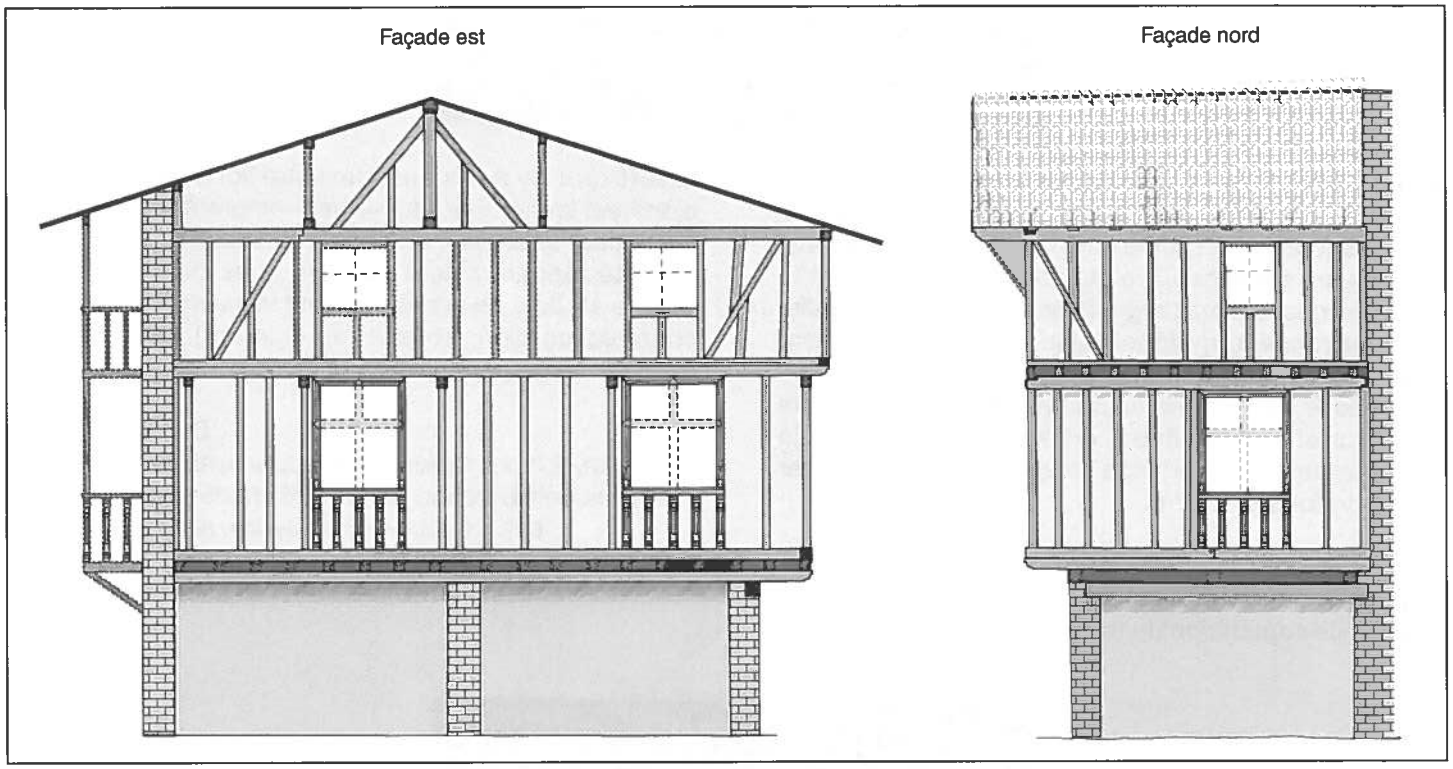

FIG. 63 : PRADES, MAISON JOURDA
RESTITUTION - ÉTAT INITIAL
(DAO : M. OLIVE, SRA PACA)

la façade-pignon. Cette technique autorise un surplomb de part et d'autre. Les vestiges en présence en permettent la restitution ainsi que l'articulation charpentée (fig. 63).

La division intérieure est simple : deux pièces d'angle se partagent l'étage, chacune étant ajourée par deux fenêtres à croisées, à raison d'une par face. Un épais mur de refend, montant de fond, autorise cette partition mais surtout sert à réduire les portées N-S des encorbellements dans le sens de la longueur de la maison tout en les arrimant à l'arrière.Ce mur est nécessaire à la répartition des charges car la longueur de la maison couvre deux fois sa largeur.

Le système de distribution prend place en extérieur avec un escalier sur cour desservant chaque étage par une galerie. À l'intérieur, la circulation s'organise le long du surplomb est : ce dernier fonctionne comme une galerie intérieure avec une porte logée dans l'espace non comblé entre le mur de refend et le surplomb.

L'ornementation, d'esprit gothique tardif, souligne l'articulation des façades et porte sur les bouts de solives d'encorbellement, la sablière de plancher, l'encadrement et les balustres des fenêtres. On relèvera la curieuse combinaison balcon-fenêtre, rare en France ; en fait, il s'agit de balustres en trompe-l'oeil évoquant un balcon, peu compatible avec la fenêtre à croisée. À cette époque, l'Espagne est en contact avec les pays du Nord : on aurait l'association de thèmes français (la croisée) et hispanique (le balcon). Un exemple nous est donné dans le Gers, zone soumise aux mêmes influences, avec la cornière nord d'une bastide située à Cologne et datée du début du XVIe s.

• La maison est ensuite exhaussée avec la mise en place d'un étage en surcroit, transformant l'étage de combles initial en étage-carré ; les baies sont modifiées au goût du jour (fenêtres à arc surbaissé). Maintenant l'ancien système sur cour, la distribution se fait également à l'intérieur par un nouvel escalier, sans entrainer de modifications réelles de la circulation.

• Une deuxième série de travaux a pour objet la reprise de la pente nord du toit et sa surélévation par le doublage de la faîtière : celle-ci entraine la transformation de toute la structure du colombage et le remplissage fait l'objet d'une réfection complète de la moitié nord de la maison pour les 2e et 3e étages. Le motif de cette transformation n'a pu être déterminé de façon certaine : première phase de travaux pour la surélévation du toit restée inachevée ou fragilisation de l'angle N-E de la maison.

• Au milieu du XIXe s., une maison mitoyenne vient occuper l'espace de la cour ; celle-ci devient autour de 1881 une extension de la maison Jourda avec une entrée commune par la place et un escalier avec retour qui dessert conjointement les deux maisons. Des éléments de la vie quotidienne des derniers occupants sont encore repérables dans la maison (cheminée, potager, faux-plafond en canisse damassé, pigeonnier...).

Astrid Huser (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration sur le terrain
de François Guyonnet (AFAN Méditerranée)
et les contributions de Aymat Catafau (Maître de Conférence, Université de Perpignan : étude du contexte historique) et de Frédéric Guibal (Institut d'Écologie et Paléo-écologie, Marseille : analyses dendrochronologiques)

SALSES-LE-CHÂTEAU
Le Port

Les travaux de la campagne de 2000, qui était la dernière de cette phase des recherches sur le site, ont concerné surtout la fortification sur le côté occidental. Par le biais de plusieurs sondages, il a été possible d'en étudier le mode de construction. Large de presque 3 m, cette puissante maçonnerie a été installée dans une fondation, partiellement excavée dans le banc de galets (naturel) qui jouxte le site. Édifiée en parements successifs vers l'extérieur et vers l'intérieur du site, la partie centrale était constituée d'un blocage en adobes interrompu par des contreforts en pierre.

Du côté N-O du site, une zone d'environ 30 m² a été ouverte dans l'îlot nord, au-delà de la place, afin de vérifier la limite septentrionale de l'habitat. Il est maintenant assuré qu'il n'y a pas eu ici un autre îlot d'habitation. La place est longée par une « rue » empierrée qui constitue le dernier espace aménagé. Des pierres moyennes et petites apparemment alignées, vues sur une surface réduite au-delà de la rue, peuvent laisser penser que la construction d'un rempart (ou d'un îlot) était prévue, mais n'a finalement pas été réalisée.

Daniela Ugolini
(CNRS-UMR 6573, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence)
avec la collaboration de Florent Mazière (CNRS-UMR 6573, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence)
Virginie Ropiot (Université de Besançon)
et Christian Olive (SRA Languedoc-Roussillon)

TAUTAVEL
Caune de l'Arago

À la fin de la campagne de fouilles 1999, la surface du sol G avait été complètement dégagée (ensemble III, fig. 64). Le sol G correspond au niveau princeps de la Caune de l'Arago puisque la plupart des restes humains d'Homo erectus y ont été découverts.

Ce niveau exceptionnel, par sa surface (20 m²) et son âge (450000 ans), a ainsi pu être visité, commenté et décrit par de nombreux préhistoriens paléolithiciens, entre le mois d'avril, date du débâchage, et le mois de juillet et en particulier pendant le congrès international, « Les premiers habitants de l'Europe ».

Durant cette période, ce niveau archéologique très épais, correspondant à une occupation des Homo erectus très longue, a été photographié sur toute sa superficie en éliminant l'échafaudage de la grotte. Il a ensuite été préparé et moulé sur l'intégralité de la surface dégagée. Cette réalisation importante (atelier de moulage du centre européen de Recherches Préhistoriques de Tautavel) ayant été faite dans de bonnes conditions, la fouille a pu commencer immédiatement après.

La campagne de fouilles de la Caune de l'Arago 2000 a porté sur six zones qui ont été fouillées, selon une stratégie classique, en quinconce, sur toute l'épaisseur du sol G livrant 2000 objets coordonnés. L'industrie lithique est très riche en particulier en éclats de galets, en éclats et débris de quartz et de schiste. La proportion des différents outils varie sur l'épaisseur de ce niveau.

Les restes osseux apportent également de nombreuses indications : les bœufs musqués sont abondants à la surface du sol, les mouflons et les chevaux sont très abondants dans la première moitié du sol, le bison et le thar sont plus abondants à la base. Les cervidés et particulièrement les bois de cerf sont très fréquents et semblent constituer la base de ce niveau. Ces bois sont malheureusement très écrasés et rendent très délicate l'attribution paléontologique de cette espèce.

Dans la zone D18 un reste humain, une portion d'humérus, indique bien la richesse de ce niveau (deux dents ont été découvertes en dégageant sa surface en 1999). Cette pièce est très importante pour la compréhension du niveau car jusqu'à présent les ossements humains de ce sol ne se rapportaient qu'au crâne, face Arago 21, mandibule Arago 13, dents isolées ou au membre postérieur (tibia, fémur et métatarsien). La présence de l'humérus montre que le membre antérieur est présent, et que l'apparente conservation différentielle n'était pas due à un choix humain. Ces restes correspondent à une quinzaine d'individus parmi lesquels de nombreux enfants. L'humérus est attribué à une des femmes, découverte au sommet du sol G.

Le sol G est décrit comme un sol d'occupation de longue durée. Les hommes ont fréquenté la grotte pendant longtemps, y ont fabriqué une industrie lithique (racloirs et encoches) sur place, essentiellement à partir de matières premières locales (moins de 5 km de distance) : quartz laiteux ou filonien, provenant des galets de la rivière, et schiste provenant de la vallée de Tautavel.

Les outils en silex provenant de Roquefort-des-Corbières et de Bages sont de meilleure facture (pointes, grattoirs) et indiquent les circulations des hommes, dans un territoire de 40 km de rayon pendant l'occupation de ce niveau.

Ce niveau est caractérisé par l'abondance de l'industrie sur galet, en calcaire ou quartzite. Toute la séquence de débitage et d'utilisation des galets est bien représentée : les galets entiers, les éclats de galets, les galets à enlèvements isolés, convexes et concaves, les galets

cassés, les chopper et chopping-tool. Leur abondance sur ce sol semble bien monter le caractère permanent de l'occupation de ce niveau.

Les ossements animaux, fracturés, présentent un nombre très important de traces, en particulier des stries de dépeçage, de décarnisation et de désarticulation. En surface du sol G, les ossements sont moins fragmentés que dans les niveaux intermédiaires. En effet des ossements pratiquement entiers ont été dégagés : trois crânes de chevaux, Equus mosbachensis, des scapulas de bison Bison priscus et de Bœuf musqué Praeovibos priscus ainsi que de nombreuses côtes et des vertèbres de gros herbivores. Cette observation indique comme d'autres facteurs sédimentologiques, que l'enfouissement s'est déroulé rapidement après le départ définitif des hommes. L'abondance des espèces de grands herbivores indique que les hommes de cette époque ont exploité divers biotopes environnant la grotte. Elle a servi de point de base et les hommes ont utilisé différents types de chasses, selon les espèces et les saisons.

Les niveaux intermédiaires présentent une fragmentation secondaire liée à un piétinement intense, qui confirme l'occupation longue, par un groupe humain assez important.

Enfin, les pierres en calcaire urgonien sont considérées comme des manuports. Elles sont apportées puis utilisées par les hommes en grand nombre dans ces niveaux d'occupation. En effet, la présence de traces de lichen en surface montre que ces pierres ont été exposées à la lumière avant leur dépôt dans la grotte. Les enlèvements sur certaines d'entre elles indiquent une phase d'utilisation.

Les analyses ont porté sur les planchers stalagmitiques de couverture (ensemble IV, fig. 64). Les prélèvements couplés pour les datations ESR et déséquilibre de l'Uranium ainsi que les lignes C12-14 et O16-18 montrent l'évolution de la température dans la grotte de la Caune de l'Arago et plus généralement dans cette zone méditerranéenne pendant les phases interglaciaires, stades isotopiques 11, 9 et 7. Cette étude doit faire prochainement l'objet d'un article original qui nous éclairera sur l'évolution climatique du Quaternaire, ainsi que sur l'évolution des paléoenvironnements de l'Homme pour la seconde période du Pléistocène moyen.

Anne-Marie Moigne
(Museum National d'Histoire Naturelle/
CNRS-UMR 5590 et UMR 6569)

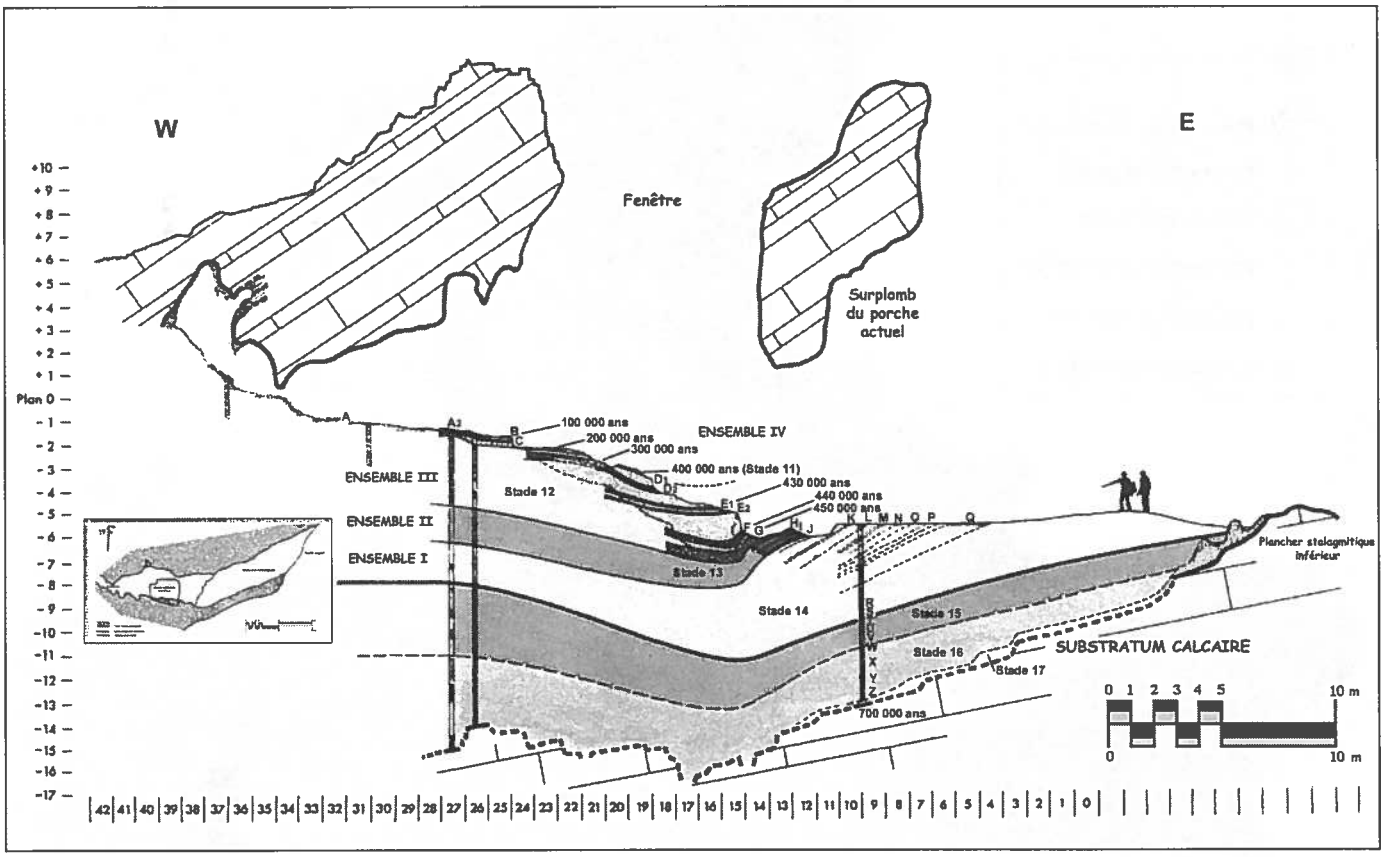

FIG. 64 : TAUTAVEL, CAUNE DE L'ARAGO
COUPE LONGITUDINALE SYNTHÉTIQUE

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Carte des opérations autorisées Prospections

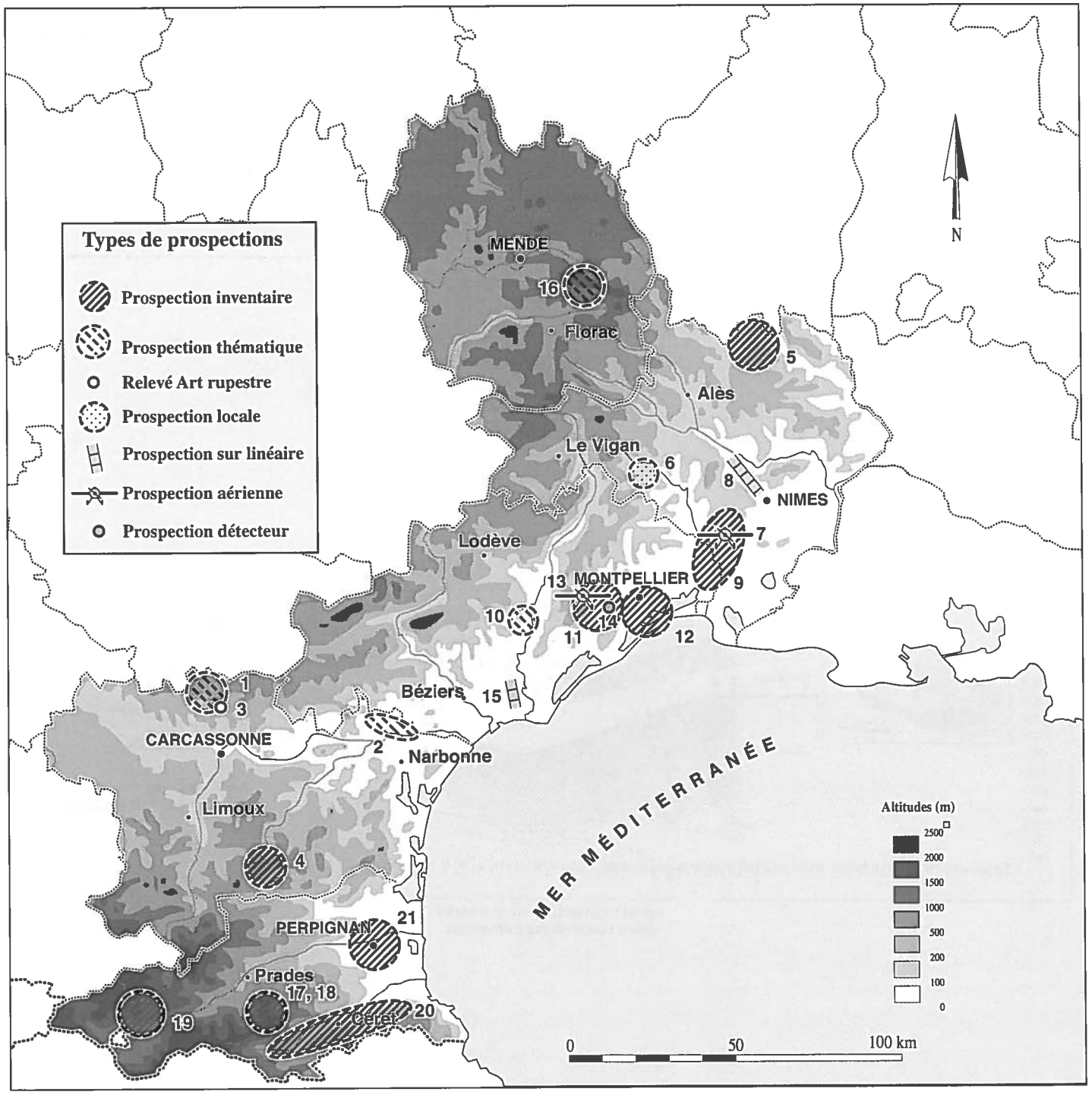

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE 2000

Tableau des opérations autorisées Prospections

Département	Intitulé de l'opération	Responsable (organisme)		Nature de l'Opé.		Réf.* carte
AUDE	Mines et métallurgie de la Montagne Noire	C. RICO	(SUP)	PT	∅	1
	Cuxac-Cabardès, Sallèles-d'Aude	M. COURRENT	(SUP)	PT	∅	2
	Villardonnel, Canecaude	D. SACCHI	(CNR)	RE		3
	Concessions de Serre-Mijane et de Fourques	L. DUBOIS	(ASS)	PI	⊕	4
GARD	Canton de Barjac	A. FLAGEUL	(AUT)	PI		5
	Aqueduc de Fressac à Sauve	J.-F. MILESI	(AUT)	PL	✻	6
	La Vaunage	O. BOYER	(AUT)	PL-PA	⊕	7
	RN106/Boucoiran-Nimes	H. PETITOT	(AFA)	PEI		8
GARD/ HÉRAULT	Occupation du sol entre Vistre et Vidourle	C. RAYNAUD	(CNR)	PI		9
HÉRAULT	Moyenne Vallée de l'Hérault	S. MAUNÉ	(CNR)	PT	⊕	10
	Cantons de Mèze et de Montpellier	G. SACHOT	(AFA)	PI	⊕	11
	Montpelliérais-Sud	C. RAYNAUD	(CNR)	PI		12
	Bassin de Lavérune et Montbazin	G. LANDIER	(SUP)	PA	⊕	13
	Fabrègues, L'Estagnol	G. SACHOT	(AFA)	MET	⊕	14
	Bessan-Vias/Doublement RN112	P. GROS	(AFA)	PEI	∅	15
LOZÈRE	Plomb argentifère ancien du Mont Lozère	A. PLOQUIN	(CNR)	PT		16
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Cerdagne, Capcir et Haut Conflent	C. RENDU	(AUT)	PI	⊕	17
	Cerdagne, Capcir et Haut Conflent	P. CAMPMAJO	(AUT)	PI	⊕	18
	Massif métallifère du Canigou	V. IZARD	(SUP)	PI		19
	Cantons de la Côte Vermeille/Massif des Albères	A. CONSTANT	(EN)	PI		20
	Plaine du Roussillon	C. PUIG	(ASS)	PI	□	21
RÉGION	Enquêtes au sol préalables à travaux	P.-Y. GENTY	(SDA)	PI[1]		
	Enquêtes au sol préalables à travaux	G. SACHOT	(AFA)	PI[1]		
	Enquêtes au sol préalables à travaux	I. BERMOND	(AFA)	PI[1]		

*: cf.carte des sites - Pour l'organisme de rattachement du responsable et la nature de l'opération, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf.liste des abréviations en fin d'ouvrage)

✻ Opération non réalisée ⊕ Opération en cours ∅ Opération négative ou résultats pauvres □ Notice non parvenue

[1] Ces trois autorisations sont destinées à couvrir des interventions de terrain ponctuelles sur des projets d'aménageurs de petite ampleur. Plusieurs sites ont été découverts, décrits puis diagnostiqués dans ce cadre.

NÉOLITHIQUE FINAL, ÂGE DU BRONZE ?

AUDE

Villardonnel, Canecaude

L'opération archéologique conduite au cours de l'été 2000 dans la grotte de Canecaude avait pour but de réaliser la description et le relevé de peintures pariétales partiellement repérées en 1986.

Située sur le côté ouest de la galerie nord, à proximité de son ouverture sur la salle centrale, la paroi peinte s'inscrit sur une retombée verticale de la voûte, sans contact avec le sol qu'elle surplombe de 0,25 m dans sa partie la plus basse. Les 14 unités graphiques dénombrées, de petites dimensions, s'inscrivent en rouge sur un panneau irrégulier, d'une longueur de 1,70 m pour une hauteur maximum de 0,55 m. La diffusion du pigment les rend difficilement lisible. Toutefois, quatre d'entre elles ont été identifiées à coup sûr, après numérisation au scanner et traitement informatique (accentuation chromatique) de photographies en couleurs. Il s'agit de trois motifs géométriques en forme de spirale (unités graphiques B, D, et M) (fig. 65) et d'une figure anthropomorphe schématique évoquant assez bien un archer (unité graphique C). Trois autres figures anthropomorphes (unités graphiques E, F et G) et une zoomorphe (unité graphique I) se cachent vraisemblablement dans des dessins très dégradés. On note également une ponctuation (unité graphique A), quelques taches ou tracés non interprétables (unités graphiques H, J, K, L, et N), ainsi que deux petits traits finement gravés (unité graphique H').

Ces images s'inscrivent dans le champ thématique et stylistique du répertoire iconographique des arts rupestres postglaciaires d'expression schématique. Plus précisément, elles révèlent des affinités avec le répertoire des formes et des symboles en usage du Néolithique à l'âge du Bronze, dont le domaine méditerranéen occidental nous offre des exemples rupestres, depuis la péninsule ibérique jusqu'à l'Italie méridionale. Rappelons que Canecaude, surtout connu pour ses dépôts aurignaciens et magdaléniens explorés de 1966 à 1976 (Sacchi 1986), a livré des vestiges céramiques attribuables au groupe de Véraza et à l'âge du Bronze (Gasco 1966).

Dominique Sacchi
(CNRS-UMR 5590, Laboratoire de Préhistoire, Carcassonne)

GASCO (J.). — Quelques pièces céramiques du Néolithique final de la grotte de Canecaude (Villardonnel, Aude). Archéologie en Languedoc, 20, 1966, p. 15-19, 4 fig.

SACCHI (D.). — Le Paléolithique supérieur du Languedoc occidental et du Roussillon. Gallia Préhistoire, XXIe supplément, C.N.R.S., 1986, 284 p., 204 fig., 16 pl. h.-t., 36 tabl., 1 dépl., 44 inventaires typologiques.

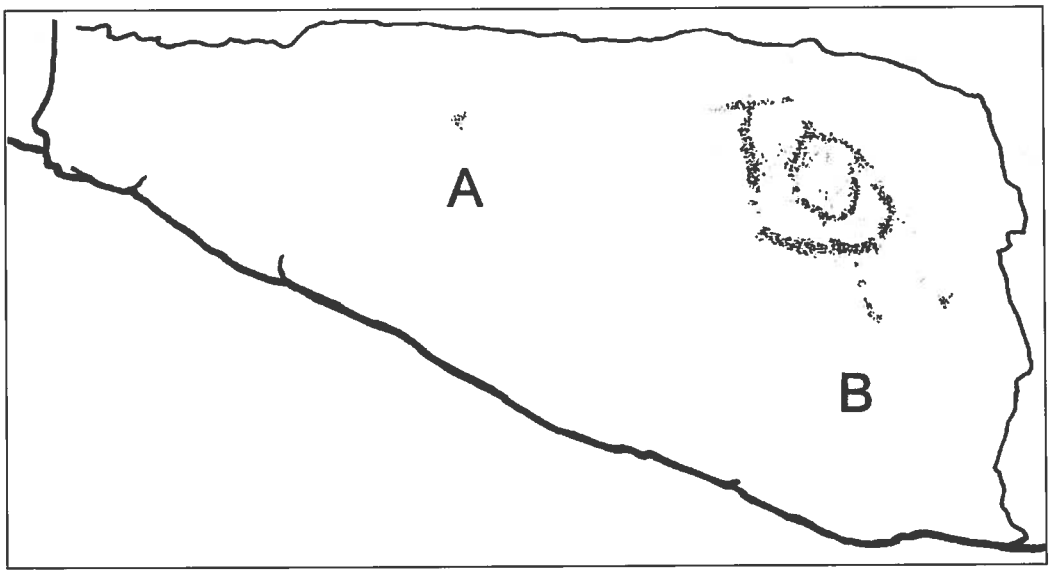

FIG. 65 : VILLARDONNEL, CANECAUDE
UNITÉS GRAPHIQUES
A = PONCTUATION
B = MOTIF SPIRALÉ (HAUT. : 0,11 M)
(RELEVÉ : D. SACCHI)

GARD
Canton de Barjac

Depuis 1996, nous poursuivons notre objectif principal qui consiste à réaliser des dossiers complets, conformes aux attentes de la carte archéologique, sur tous les sites répertoriés dans notre publication : « La grotte de Théris et les gorges de la Cèze, de Tharaux à Montclus (Gard) au Chalcolithique » (A. Forestier, CFRAN). Notre travail de repérage a été facilité cette année par l'amélioration de la précision instantanée des données GPS, outil indispensable dans la zone de nos interventions (les USA ayant suspendu leur dégradation sur le système civil GPS).

Cette année, alertés par des spéléologues locaux, nous avons concentré notre étude sur la commune de Rochegude. Sur cette commune, 19 dossiers ont été fournis au SRA. Nous avons ainsi constaté que plusieurs cavités avaient été complètement vidées, littéralement curées de leur remplissage et matériel archéologique. Totalement incompatible avec de simples désobstructions spéléologiques, ce phénomène récent est très inquiétant dans une zone particulièrement riche en sites archéologiques (dolmens, cavités sépulcrales...). Eloignés des points touristiques et dissimulés dans une garrigue dense, ces sites semblaient jusqu'à présent assez bien protégés. L'élargissement des sentiers existants en larges DFCI a certainement contribué à rendre ces lieux plus accessibles.

Toujours sur Rochegude, nous avons prospecté les parcelles concernées par l'implantation de la future station d'épuration de Rochegude-Rivières, où un site de surface avait été signalé à M. Bordreuil en 1969. Malgré la végétation très dense (épineux), le matériel archéologique est encore bien visible en surface. Ce site, situé au pied de cavités ayant fourni un matériel important (Ferrières, Fontbouisse) lors de fouilles en 1969, sera à surveiller (la date des travaux n'est pas encore fixée).

Dans le même temps, nous avons continué notre prospection systématique de la plaine de St-Jean-de-Maruéjols. Pour l'instant, la zone N-O n'a livré que de petites concentrations de matériel lithique (Néolithique final) par contre, au nord, deux importantes stations (Groupe des Bruyères) ont été répertoriées : station de Cauviac (fiche CFRAN 3-10), station de la Reymonenque (fiche CFRAN 3-25).

D'anciennes terrasses alluviales de la Paléo-Cèze (riches en galets de silex) ont permis l'installation d'importants ateliers de taille (Paléolithique moyen et ancien). Trois sites sont concernés : station du Serre de Clastre (fiche CFRAN 3-32), station du Grand Buissière (fiche CFRAN 3-34), station de Beauséjour (fiche CFRAN 3-35).

En 2001, nous allons poursuivre nos actions sur les communes de Rochegude, St-Jean-de-Maruéjols et Tharaux, en privilégiant toujours la précision apportée à l'élaboration de nos fiches, afin d'enrichir la base de données de la carte archéologique.

Marc Bordreuil, Annette Flageul
avec la collaboration des membres du Centre de Formation et de Recherches Archéologiques Noiséen

GARD
RN 106 / Boucoiran-Nimes

Les prospections pédestres réalisées sur l'emprise d'étude de la future RN106 à 2 x 2 voies, sur le tronçon Nîmes-Boucoiran se sont avérées largement positives. En effet, 22 sites sûrs ou possibles ont été recensés. Ils sont répartis par période dans le tableau ci-dessous.

Sur ces 22 sites, seulement 3 étaient inventoriés dans la Carte archéologique nationale. On notera qu'à l'exception de deux grandes périodes : le Paléolithique et le Moyen Âge, toutes les périodes ont été rencontrées.

Les gisements paléolithiques sont rares et généralement très difficiles à déceler en surface. Dans la plaine du Gardon, il est tentant de penser qu'ils sont assez profondément enfouis et invisibles en surface.

Le Moyen Âge n'est attesté que par des épandages relativement diffus. Soulignons que l'équipe de prospection de l'occupation du sol en Gardonnenque a recensé plusieurs lieux d'occupation de cette période à l'ouest de l'emprise d'étude des futurs travaux de la RN106, sur des hauteurs de différents types (éminences, pentes, collines). Il faut croire que durant cette période, l'homme a volontairement évité de s'installer dans la plaine inondable du Gardon ou en garrigue. Nous citerons, comme exemple, l'important site de Collorgues (3 ha) occupé de façon plus ou moins importante au Néolithique, à l'âge du Fer et durant toute l'Antiquité romaine, jusqu'au XIIIe s. Ce site, à occupations multiples, se trouve à 1300 m de l'emprise d'étude de la RN106 (axe central à centre site) et à 550 m de la déviation de la route départementale 424, sur la route départementale 374. Soulignons que le projet de cette déviation va certainement être abandonné au profit d'une route déjà existante, située plus à l'ouest, qui nécessitera d'être réaménagée et notamment élargie. La partie sud de cette route est distante de la bordure du vaste site de Collorgues d'à peine 100 m. L'existence de vestiges enfouis dans ce secteur ne peut être exclue, d'autant plus que n'étant pas pour l'instant compris officiellement dans les emprises d'études de la RN106, il n'a pas été prospecté.

Parmi les sites préhistoriques, deux, peut-être trois, ont été occupés au Néolithique moyen (civilisation chasséenne).

Deux sites appartiennent à l'âge du Fer. Leur nature est indéterminée. L'un est de faible superficie, environ 120 m²; l'autre, apparemment plus grand, est caractérisé par du matériel assez dispersé qui ne permet pas d'affirmer de façon certaine la présence d'une occupation humaine.

L'époque romaine (7 sites) et l'époque contemporaine (7 sites) sont les mieux représentées. Les sites romains sont exclusivement caractérisés par des concentrations de céramiques, repérées à la surface du sol. En revanche, les sites contemporains se manifestent par du bâti encore en élévation (ferme, capitelle, four à chaux).

Il est vraisemblable que les 22 sites repérés sur l'emprise de la RN106 ne constituent pas une liste exhaustive. En effet, nous pouvons considérer que plusieurs sites restent à découvrir : dans la plaine du Gardon où les recouvrements alluviaux, évoqués plus haut, sont parfois importants : en garrigue où ont, entre autres, été exercées des activités liées à l'exploitation de la pierre et/ou des arbres (charbonnières, fours à chaux, verreries...). Par ailleurs, la mauvaise lisibilité de nombreuses parcelles n'a pas favorisé la découverte d'éventuels sites détectables en surface. Il est également possible, compte tenu du maillage assez large adopté lors des prospections pédestres, que certains sites ponctuels, c'est-à-dire de très faible surface (jusqu'à une dizaine de mètres carrés), aient échappé à notre attention.

Période	Commune	Nom donné au site	Existence	Nature du site	Superficie (m²)
Préhistorique (5 sites)	Boucoiran-et-Nozières	La Gare	Sûre	Habitat	2000
	Sauzet	Valat du Porc 3	Sûre	Habitat	6600
	Sauzet	Le Petit Coumer	Possible	Indéterminé	3000
	La Rouvière	Les Prades	Sûre	Habitat	>5200
	La Calmette	Le Petit Sixain	Sûre	Habitat	1500
Âge du Fer (2 sites)	Sauzet	Valat du Porc 1 30 313 007 H*	Sûre	Indéterminée	120
	Saint-Géniès-de-Malgoires	Camp Vivier/Baragnades	Possible	Indéterminée	?
Gallo-romaine (7 sites)	Sauzet	Purgéras 1	Sûre	Habitat rural	2500
	Sauzet	Purgéras 2	Possible	Habitat rural	500
	La Calmette	Coudoulière 2	Sûre	Habitat rural	1500
	La Calmette	Le Nai-Ouest	Sûre	Habitat rural	>600
	La Calmette	Les Molles	Sûre	Habitat rural ou annexe agraire	3500m
	Nimes	Carrière de Barutel 30 189 202 H*	Sûre	Carrière de pierre	20000
	Nimes	Ville-Verte 1	Sûre	Habitat rural	?
Contemporaine (7 sites)	Sauzet	Purgéras 3	Sûre	Atelier de tuiles et de briques Cimetière	150 m 30
	La Calmette	Coudoulière 1	Sûre	Four à chaux	100
	Nimes	Mas Thérond VI	Sûre	Culées de pont	
	Nimes	Mas de l'Oume	Sûre	Ferme	800
	Nimes	Capitelle de Barutel	Sûre	Capitelle	25
	Nimes	Ville-Verte 2	Sûre	Capitelles et enclos	135000
	Nimes	Le Mas de Granon	Sûre	Capitelles et enclos	12000
Indéterminée	Saint-Géniès-de-Malgoires	Camp Vivier/Jullian 30 255 014 H*	Sûre	Bâti indéterminé	?

* : numéro d'inventaire dans la Carte archéologique nationale

Hervé Petitot (AFAN Méditerranée)
avec la collaboration de Philippe Gros
et Gilles Escallon

GARD/HÉRAULT
Occupation du sol entre Vistre et Vidourle

Depuis 1994 se développe un programme de prospection-inventaire sur la vallée du Vidourle, la Vaunage et la basse Vistrenque, frange occidentale de la cité antique de Nîmes (départements de l'Hérault et du Gard). La campagne de 2000 s'est consacrée particulièrement aux collines de l'arrière-pays lunellois (Hérault), avec l'étude des communes de Saussines, Saint-Christol et Vérargues. L'achèvement des prospections autorise une première synthèse sur la dynamique de l'occupation de l'arrière-pays lunellois, secteur jusqu'alors méconnu. L'occupation préhistorique se signale par de rares indices, silex épars avec de rares fragments de céramiques, mais aucun établissement localisé entre Saturargues et Boisseron. L'occupation protohistorique est encore plus mince, avec seulement de rares fragments d'amphore massaliète ou d'amphore étrusque, indices d'une fréquentation ténue, comme c'est le cas général en Lunellois. Le peuplement connaît alors une polarisation marquée, avec des concentrations humaines autour des lagunes au sud (Lattes, Lansargues, Le Cailar), en Vaunage à l'est, et dans la vallée du Vidourle autour d'Ambrussum et de Sommières.

C'est avec la conquête romaine que se matérialise une première véritable emprise humaine, à la période républicaine, avec de petits établissements, insérés dans des zones d'épandage de fumures, premiers signes d'une exploitation agricole. Loin d'Ambrussum, on peut attribuer le rôle dominant à l'établissement du Mas de Lauriol (commune de Saint-Geniès-des-Mourgues), ferme ou domaine occupé à partir du IIe s. av. J.-C., et à la même période la première occupation du site de Lunel-Viel. L'essentiel des indices de mise en valeur se concentre dans les vallons qui semblent avoir fixé précocément les cultures, tandis que les puechs et les serres ne livrent encore aucun indice.

À partir des années 50 ap. J.-C., le Haut-Empire connaît une faible progression en nombre d'établissements : une dizaine d'annexes ou de petites fermes sont localisées dans les communes de Boisseron, Saint-Christol et Vérargues. Une épitaphe découverte récemment à Saint-Christol dénote la présence d'un établissement plus stable, à Cammaou. Malgré sa modestie, cet établissement a livré tous les indices d'un habitat qui pourrait correspondre à un centre d'exploitation, ce qui pose le problème de la structure foncière : s'agit-il d'une petite exploitation paysanne indigène, d'une dépendance d'une villa voisine, Litargues au mas de Lauriol (Saint-Geniès-des-Mourgues); doit-on au contraire envisager un relais d'un pôle plus éloigné : Ambrussum à 4 km au S-E, Sommières 5 km au nord, Lunel-Viel 8 km au sud ?

La densité s'affaiblit encore durant l'Antiquité tardive, un seul établissement est localisé au Pioch Bénezech (Saint-Christol), petite installation à mettre en relation avec l'un des établissements majeurs du secteur : le Mas Blanc (Vérargues), ou Litargues/Mas de Lauriol, qui s'affirme à la fin de l'Antiquité comme un pôle local, avec une nécropole du IVe s. révélée par des découvertes anciennes : l'ensemble semble organisé autour de modestes centres domaniaux.

Le début du Moyen Âge n'a laissé aucune présence perceptible, comme dans les communes voisines déjà étudiées : du VIe au XIe s., cette zone collinaire semble délaissée, en net contraste avec le dynamisme de la plaine littorale qui connaît alors l'une des phases décisives de sa croissance. Se pose donc la question de l'installation des Hospitaliers à Saint-Christol, des Bénédictines à Saint-Geniès : leur initiative est-elle fondatrice du mouvement agraire, ou intervient-elle de façon opportuniste dans un réseau encore flou mais préexistant ? Les textes et leurs commentateurs retiennent d'emblée la première hypothèse et les données archéologiques vont apparemment dans ce sens. Nous avons abordé cette question à travers le cas de Madière, petite dîmerie mentionnée seulement dans un conflit au XVIIe s., avec son église de la Trinité, et appartenant à la commanderie de Saint-Christol. À l'aide de mentions textuelles, de la carte de Cassini et d'une analyse de la morphologie viaire, nous avons pu localiser le site à la limite des communes de Saint-Christol et de Restinclières. La prospection a livré sur près d'1 ha les vestiges d'un habitat occupé du XIe au XIVe s. Hameau déserté, embryon de village, Madière révèle donc un premier essor de l'habitat après l'an mil, essor antérieur aux premières mentions textuelles mais qui semble bien fragile en regard de la croissance observée à partir du XIIe s. Le fait que Madière ait disparu avant la fin du Moyen Âge relève peut-être simplement de la concurrence avec le village de Restinclières, tout proche.
L'absence d'indices d'occupation alto médiévale montre que l'installation des Hospitaliers se fait sinon ex-nihilo, du moins en liaison avec l'expansion démographique et l'extension des terroirs agricoles, occasionnant d'importants défrichements dans un secteur longtemps délaissé. Les prospections dans les communes voisines révèlent aux XIe -XIIe s. l'éclosion de nouveaux pôles : le site des Cabanelles précède la naissance du village de Saint-Sériès, sur la même commune la réoccupation de la Jasse, près du Vidourle, ou encore la fouille de terrasses agricoles à Saint-Félix-de-Sinistrargues (BSR 1996, p. 139-140), tout dénote une mise en valeur des terres tardive. C'est dans ce contexte dynamique – quoique faible par rapport à ce qui se passe dans la plaine lunelloise – que prend place la naissance des villages de la moyenne vallée du Vidourle. Dans ce cadre, les ordres religieux assument un rôle moteur, bénédictines à Saint-Geniès, Hospitaliers, soutenus par une forte présence de l'évêché de Maguelone dans les arbitrages et les donations de terres. De ce peuplement tardif rend aussi compte la densité particulière des villages aux noms christianisés : Saint-Christol, Saint-Sériès,

Saint-Félix, Saint-Hilaire, Saint-Geniès, Saint-Drézéry, Saint-Jean-de-Cornies, en contraste frappant avec la plaine lunelloise ou le Sommiérois, où les vocables villageois attestent des origines plus anciennes.

Après l'achèvement de l'enquête sur le secteur Lunellois, le programme devrait parvenir à son terme en 2001 avec la prospection des communes de la basse vallée du Vistre : Vergèze, Codognan, Vestric et Vauvert (Gard). La publication d'ensemble sera ensuite mise en chantier.

Claude Raynaud
(CNRS-UMR 154, Lattes)

DIACHRONIQUE

HÉRAULT
Montpelliérais-Sud

Initié en 1997 à la demande du service régional de l'Archéologie, ce programme avait pour objectif de réviser et de compléter l'inventaire archéologique de la banlieue sud de Montpellier, de Mauguio à Villeneuve-lès-Maguelone. La campagne 2000 concernait l'achèvement de la commune de Lattes, ainsi que la commune de Villeneuve. À l'issue de quatre années de travail, le bilan apparaît contrasté et l'on ne peut taire la faible rentabilité des prospections en ce qui concerne la découverte de nouveaux établissements : seulement trois « petits sites », annexes d'établissements antérieurement connus. D'autre part, le mitage urbain et l'ampleur des masques posés par les couvertures alluviales laissaient un territoire mutilé de ses zones les plus propices à l'occupation, la lisière de la vallée du Lez et le piémont de la garrigue, autour de la RN113. L'analyse des découvertes anciennes, précisées autant que possible sur le terrain, et les observations inédites permettent néanmoins de déceler les lignes de force du peuplement et de reposer en termes plus concrets les questions tournant autour du fait singulier que constituent les échecs répétés d'un processus urbain et les basculements successifs d'un centre politique. Les « villes de la vallée » à l'âge du Fer, Lattara et Sextantio, disparaissent ou déclinent à la fin de la période romaine, supplantées par la « ville de l'île », Magalone, elle-même à son tour remplacée à la fin du haut Moyen Âge par la « ville des collines », Montpellier.

Avec l'achèvement des travaux de prospection et de contrôle sur le terrain, à Lattes et Villeneuve, c'est l'ensemble de la façade méditerranéenne de la cité antique de Nimes, puis des évêchés de Nimes et de Maguelone, qui entre dans les études de géographie du peuplement. Malgré le travail conduit dans ce secteur depuis une vingtaine d'années, tant par le contrôle des informations anciennes que par les prospections extensives, cette documentation n'est pas exempte de lacunes, particulièrement dans les zones basses où les alluvions fluviales peuvent masquer une part majeure des occupations anciennes, comme l'a montré la fouille de Port Ariane près de Lattes (BSR 1999, p. 116-122).

Malgré ses lacunes, la carte archéologique éclaire la destinée des pôles urbains de stature régionale que furent successivement Lattara, Maguelone puis Montpellier. À Maguelone en particulier, l'émergence d'une agglomération insulaire à la fin de l'Antiquité apparaît moins insolite maintenant que l'on mesure la densité du peuplement littoral ayant précédé la naissance de la Villa Nova. L'ampleur de la documentation va nourrir aussi une étude sur la genèse urbaine à Montpellier, qui s'accompagne d'une vague de désertions de villages aux XIIe et XIIIe s. Ce mouvement est à mettre en relation par ailleurs avec le resserrement de l'occupation à Maguelone, qu'Alexandrine Garnotel étudie dans le cadre de sa thèse sur l'histoire de l'évêché. Plus largement, la dynamique du peuplement littoral, un temps favorable à Maguelone, s'inverse quelque part entre le VIIIe et le Xe s., au profit des castra de l'intérieur, Melgueil d'abord, Montpellier ensuite, dans une concurrence triangulaire entre comté, évêché et seigneurie urbaine dont la dernière sortira vainqueur. C'est une dynamique analogue que l'on peut observer, à l'échelle inférieure, autour de Villeneuve, nouveau chef-lieu qui au XIIe s. supplante ses voisins d'Exindres et de Podols dans un processus de regroupement castral étudié précédemment par L. Schneider.

L'autre intérêt d'une telle couverture archéologique tient à la possibilité d'envisager plus concrètement la diffusion des éléments de culture matérielle, céramique notamment. Le secteur montpelliérain se situe au contact de deux aires de production aux contours encore mal cernés, le Languedoc rhodanien, à l'est, le Languedoc central à l'ouest. Là cesse l'hégémonie des céramiques gardoises à pisolithes, de l'Antiquité tardive, concurrencées par des productions du Languedoc occidental, comme le groupe dit de « Pabiran » identifié par Ch. Pellecuer. À Maguelone encore, émerge une production tardo-antique seulement entrevue en Lunellois, poterie oxydante à pâte chamotée, jalon nouveau pour la datation des contextes des VIe et VIIe s. Là aussi s'interrompt la diffusion de la céramique carolingienne peinte de la basse vallée du Vidourle, dont l'appartenance à l'aire « psalmodienne » se précise. Là enfin aboutit la production sableuse des garrigues montpelliéraines, provenant au XIIe et au XIIIe s. d'ateliers comme celui de Saugras, récemment fouillé (BSR 1999, p. 100). L'abondant mobilier collecté sur l'île de Maguelone va nourrir cette cartographie, tandis que certains contextes exhumés en fouille autour de l'église paléochrétienne vont offrir de nouveaux éléments typologiques et de datation.

Parachevant les recherches sur l'occupation du littoral languedocien, l'enquête sur le Montpelliérais-Sud ouvre aussi la voie à une intensification des travaux sur les formes d'habitat, par des fouilles seules à même de répondre aux points laissés en suspens par les prospections et par la documentation textuelle. Si la pression urbaine imposera certaines fouilles à moyen ou à court terme, on peut souhaiter aussi qu'il devienne possible, dans les prochaines années, de développer aussi les fouilles programmées, trop restreintes depuis ces dernières années. Par là seulement l'enquête de surface ne restera pas un pâle succédané de la fouille et acquiéra sa pleine légitimité.

Claude Raynaud
(CNRS-UMR 154, Lattes)

LOZÈRE
Plomb argentifère ancien du Mont Lozère

MOYEN ÂGE

Cette prospection avec sondages s'intègre dans le projet de recherche intitulé « Plomb argentifère ancien du Mont Lozère ». À la recherche des mines, des minerais et des ateliers, des paysages et des hommes, ce projet aborde aussi bien les aspects archéologiques et historiques de l'exploitation du plomb dans le Mont Lozère, principalement au Moyen Âge, que les répercussions que cette activité a eues sur l'environnement : végétation, tourbières, morphologie, paysage. Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué.

L'activité de terrain 2000 fait suite à un inventaire réalisé en 1999 par Sylvain Lhuillier, stagiaire du parc national des Cévennes ; il intègre les prospections d'un groupe bénévole issu d'associations lozériennes (J. Peytavin et coll.). Cette prospection avait permis d'inventorier plus de 50 sites à scories, presque exclusivement des scories de plomb, répartis sur 7 km². Partant de ce document et de nouvelles visites (campagne de mai), quatre sites ont été sélectionnés pour faire l'objet de sondages (campagne de septembre). L'objectif principal était de vérifier que certains sites avaient conservé des sols archéologiques et pouvaient donc faire l'objet, à terme, d'une fouille. Cette année fut une étude de faisabilité sur les potentialités archéologiques des sites à scories. Le nombre important de sites à scories de plomb constitue déjà en soi un « événement » archéologique. Tous se trouvent dans une bande située entre 1340 et 1430 m d'altitude, ce point sera à mettre en relation avec d'autres paramètres tels que bois, vent, chemins, etc. Les trois datations réalisées sur des charbons de bois par Ph. Allée (univ. Limoges), et dont deux concernent plus directement des sites sondés cette année (sites 26 et 60), sont dans une fourchette chronologique large comprise entre 985 et 1210 AD, ce qui place cette étude au cœur des recherches conduites depuis plusieurs années sur les mines et la métallurgie du sud de la France au Moyen Âge, et plus particulièrement le rebord sud du Massif Central[1]. L'étude historique vient de débuter dans le cadre d'un travail de maîtrise de l'université de Lyon II[2]. D'ores et déjà, on peut penser que le Gévaudan a occupé une place importante dans la production de métaux non ferreux au Moyen Âge, et notamment de l'argent, métal particulièrement recherché car lié au monnayage et donc à la puissance régalienne. Cette recherche historique devrait permettre de comprendre le rôle joué par les grandes familles du Gévaudan dans cette activité et les liens qu'elles ont pu entretenir avec d'autres seigneuries fortement impliquées dans l'exploitation des métaux précieux. Les premières réflexions sur l'activité minière et métallurgique de la Lozère confirment ce que les études menées sur d'autres secteurs montrent, c'est-à-dire que l'essentiel des métaux non ferreux est produit avant le XVe s. par le sud de la France et plus généralement par l'Europe du Sud. Ce n'est qu'après que la suprématie minière de l'aire germanique émerge.

L'intérêt des sites du Mont Lozère est aussi de fournir exceptionnellement des résidus de métallurgie et des fours. Une première étude des scories soulève bien des questions : par exemple, peut-être faut-il rapprocher les scories à patine blanche avec un passage du traité d'Agricola (p. 333 de la traduction France-Lanord, 1ère édition) où il mentionne un liquide blanc et/ou une scorie blanche. Pour l'instant ce texte nous paraît assez énigmatique. Notons, sous réserve de confirmation, que les analyses sur un spécimen de ce type de scories donnent des valeurs très basses en Ag et l'on doit se poser la question « s'agit-il d'un déchet de la séparation ou concentration de l'Ag ? » ... ce qui serait inédit semble-t-il.

Un inventaire systématique des sites miniers potentiels a débuté. Il serait nécessaire de localiser les minéralisations compatibles avec ces scories et, mieux encore, de retrouver les lieux d'extractions effectifs. La découverte d'ateliers permettrait d'aborder les problèmes d'organisation et les reconstitutions technologiques mieux qu'avec l'étude des seuls déchets ; deux des sites sondés sont prometteurs. Ainsi nous aurions toute la chaîne opératoire, de l'extraction minière jusqu'aux métaux marchands, ce qui ferait du Mont Lozère un ensemble unique pour ce type d'étude.

Marie-Christine Bailly-Maître
(CNRS-UMR 6572/LAMM, Université de Provence)
Alain Ploquin
(CRPG-CNRS, Vandoeuvre-les-Nancy)

[1] Ces travaux sont réalisés par plusieurs chercheurs : Michel Salvaire pour le secteur de Villemagne-l'Argentière ; Béatrice Bechiri pour l'ensemble du département de l'Hérault ; Jean-Gabriel Moratz et Philippe Abraham pour l'Aveyron ; Marie-Christine Bailly-Maître pour l'ensemble de la bordure sous-cévenole (Ardèche, Gard, Hérault, Aude) ; Marie-Pierre Lanza pour le Var, etc.

[2] Maîtrise préparée par Sarah Laurent sous la direction de M.-C. Bailly-Maître.

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Massif métallifère du Canigou

Ce projet visant dans un premier temps à inventorier les sites métallurgiques présents sur le pourtour du massif métallifère du Canigou s'intègre dans une problématique de recherche beaucoup plus vaste. Il s' agit en effet de mesurer, dans cette région où l'exploitation des minerais de fer est connue depuis l'Antiquité, le poids de cette industrie sur le développement des sociétés et sur les bouleversements environnementaux, en considérant la longue durée historique (à savoir plus de deux mille ans d'histoire). L'histoire des sociétés pyrénéennes, leurs relations avec le milieu et les dynamiques paysagères induites ne peuvent en effet se concevoir qu'en intégrant un laps de temps suffisamment important permettant de cerner l'évolution des usages et des pratiques, les changements socio-économiques survenus et les transformations paysagères qui en découlent.

À ce jour, les résultats fournis par les prospections de terrain, réalisées sur un nombre important de communes du département des Pyrénées-Orientales, mettent en évidence l'intérêt de cette approche. Les sites découverts aussi bien en montagne (secteur encore trop souvent en marge des recherches archéologiques approfondies), qu'en plaine, que ce soit dans des zones supra-forestières, forestières ou abandonnées aujourd'hui, prouvent l'importance des exploitations liées au traitement des minerais.

Plusieurs sites recensés ont été datés de l'Antiquité et si un certain nombre de vestiges reste pour l'instant difficile à replacer chronologiquement, plusieurs d'entre eux sont, grâce à un dépouillement parallèle de fonds d'archives, datés de la fin du Moyen Âge à la fermeture des derniers sites sidérurgiques industriels (XIXe-XXe s.).

L'approfondissement de la démarche pluridisciplinaire engagée, validée par des fouilles archéologiques approfondies devenues indispensables pour dater certains sites anhistoriques, permettra de préciser les acquis et approfondir nos connaissances sur les formes de vie et l'organisation des sociétés dans un milieu qu'elles ont sans cesse exploité et transformé durant les deux mille ans d'histoire considérés.

Véronique Izard
(GEODE CNRS-UMR 5602, Maison de la Recherche, Université de Toulouse II)

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Cantons de la Côte Vermeille/Massif des Albères

Le territoire objet de nos recherches se situe au S-E de la plaine du Roussillon et sur le versant nord du massif frontalier des Albères, région au relief et au milieu très contrasté (côte rocheuse à l'est, piémont et ligne de crête culminant à 1000 m d'altitude).

Nos prospections s'inscrivent dans le prolongement de plusieurs campagnes. De 1990 à 1994, des programmes d'inventaire[1] ont été conduits dans deux directions : prospection des zones constructibles des POS situés entre 100 et 200 m d'altitude et exploration de quelques secteurs ponctuels à l'intérieur du massif. Ces travaux, ayant pour objectif l'élaboration de la carte archéologique, ont permis de souligner pour la première fois le fort potentiel scientifique des premiers contreforts du massif pour la période médiévale en particulier. Dans le cadre de deux doctorats, un en histoire du Moyen Âge, l'autre en Protohistoire, nous avons relancé ce programme d'inventaire en 1999 en direction de la côte et plus particulièrement du port de Collioure[2]. Cette année, les prospections diachroniques ont concerné cinq communes (Argelès-sur-Mer, Sorède, Laroque-des-Albères, Villelongue-dels-Monts et Montesquieu). La découverte d'une trentaine de nouveaux sites vient enrichir la carte archéologique de cette région des Albères, en particulier pour les zones comprises entre 200 et 500 m d'altitude. Ces découvertes réparties par périodes sont les suivantes :

• Pour la Préhistoire, un probable dolmen détruit ainsi que quatre habitats dont un du Néolithique final.

• Un habitat perché du premier âge du Fer installé sur un pic à 900 m d'altitude ainsi qu'un dépôt de bronze launacien. Ce site étant pillé régulièrement et menacé de destruction, nous y avons engagé une fouille de sauvetage[3].

• Un habitat d'époque romaine républicaine livrant des scories de fer. Cette découverte enrichit les résultats des prospections précédentes qui avaient mis en évidence une exploitation, au demeurant importante, des gisements de fer sur le piémont du massif dès cette période. Il s'ajoute à cette découverte – sur le même secteur mais plus en altitude – un petit habitat et un four à grillage du minerai de fer. Les rares indices présents sur ce site permettent d'envisager avec prudence une datation sur le Bas-Empire. Ainsi, l'exploitation du fer sur les contreforts du massif semble couvrir l'ensemble de l'Antiquité romaine, mais l'on ne peut préciser davantage la chronologie de cette exploitation (éventuels hiatus) en s'appuyant sur nos données actuelles.

• La grande majorité des découvertes (18 sites soit 65 % des notices) concerne la période médiévale. Situés en milieux montagneux, ces vestiges sont souvent dans un état de conservation exceptionnel mais de datation

délicate en raison de la faible quantité d'indices recueillis. Parmi les principaux résultats, il convient de signaler la découverte de deux chapelles préromanes, dont une avec sa nécropole en grande partie détruite lors de travaux de terrassement. S'ajoutent à ces découvertes celle d'un petit ensemble fortifié qui pourrait dater de la période carolingienne (IXe-Xe s.), de même que la découverte d'un moulin des Xe-XIIe s. avec son puits de charge. Les autres sites correspondent à des habitats dont un grand ensemble troglodytique se trouvant à proximité d'un four à minerai de fer (contemporanéité des deux ?).

En conclusion, ces découvertes montrent à nouveau une richesse d'occupation exceptionnelle de cette partie du Roussillon et ces résultats contribuent à l'étude du peuplement, de ses formes, ses dynamiques à diverses périodes entre la côte, la plaine et les premiers contreforts des Pyrénées. Une démarche de sensibilisation à la protection de ce patrimoine a été engagée auprès des municipalités. En effet, à côté de l'urbanisation croissante, la divulgation de l'information par les conférences, les rapports ou les publications n'est pas sans danger : plusieurs sites inventoriés les années précédentes ont été largement pillés et partiellement détruits récemment. Dans un cas, il est même à déplorer la destruction accidentelle de fresques médiévales des XIe-XIIe s. Une synergie entre chercheurs, responsables et associations locales est donc souhaitable pour pallier ce problème de protection.

Nous envisageons de poursuivre les prospections en 2001 sur l'intérieur du massif ainsi que la côte rocheuse où les zones du POS ne sont encore que partiellement explorées.

André Constant (Professeur certifié, étudiant en doctorat),
Christian Donès (Gardien du Prieuré du Vilar),
Jordi Mach (Étudiant), Florent Mazière (Allocataire de Recherche, étudiant en doctorat)

(1) Programmes de prospection et d'inventaire coordonnés par Jérôme Kotarba (1990-1994) et par Olivier Passarrius (1994-1995).

(2) Prospection systématique coordonnée par André Constant et Florent Mazière (février 2000).

(3) Fouille de sauvetage du Pic Saint-Christophe/ Montesquieu par Florent Mazière et André Constant (octobre 2000).

Abelanet 2000 : ABELANET (J.). — Restauration du dolmen dit Balma de na christiana (l'Albère). Cahiers de la Rome, 9, 2000, p.19-23.

Abelanet, Descamps 2000 : ABELANET (J.), DESCAMPS (C.). — Les premières recherches à la Cauna de l'Arago (Tautavel). Préhistoire Ariégeoise, 54, 2000, p. 5-14.

Allabert-Sire 2000 : ALLABERT-SIRE (B.). — Saint-Just-et-le-Bézu, château du Bézu. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, Notes d'archéologie, CC, 2000, p. 139-140.

Amado, Barral i Altet 2000 : AMADO (C.), BARRAL I ALTET (X.) dir. — Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Europe du haut Moyen Âge : actes de la table-ronde, août 1998. Montpellier : Les Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 2000. 274 p.

Ambert 1999 : AMBERT (P.). — Les minerais de cuivre et les objets métalliques en cuivre à antimoine-argent du sud de la France. Preuves d'une exploitation minière et métallurgique du début du III° millénaire B.C. In : Colloque International d'Heildelberg-Bochum, 26-28 Avril 1995. Der Aschnitt., B. 9, 1999, p.177-194.

Ambert 2000 : AMBERT (P.). — Les conditions géologiques des sites protohistoriques de Mailhac. Particularités des terroirs et des paysages. État des données et perspectives de recherche. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 175-184 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Ambert 2000 : AMBERT (P. et M.). — Le Verdus et ses travertins (Saint-Guilhem-le-désert, Hérault), indicateurs de l'activité humaine et morpho-climatique au cours des dix derniers millénaires. In : — Eaux sauvages, eaux domestiquées. Hommage à L. Davy. Aix : Publications de l'Université de Provence, 2000, p. 271-284.

Ambert et al 2000a : AMBERT (P.) éd. avec la collaboration de CAROZZA (L.), COULAROU (J.), MAASS (A.), et les publications de COLOMER (A.),GUTHERZ (X.), ROUDIL (J.-L.). — Livret-guide des excursions du 8 oct. 2000 à Cabrières et du 10 oct. 2000 dans les habitats chalcolithiques de la région nord-montpelliéraine. s.l., s.n. (Excursions de la Table ronde franco-hispano-allemande et du PCR Mines et métallurgie du Midi de la France, Pézenas - 34), 7 et 9 oct. 2000.

Ambert et al 2000b : AMBERT (P.), COLOMER (A.), GALANT (P.). — Datations mésolithiques des empreintes humaines de l'étage Cathala, grotte d'Aldène (Hérault). C.R. Acad. Sc., 331/1, 2000, p. 67-74.

Amouric, Vayssettes 2000 : — AMOURIC (H.), VAYSSETTES (J.-L.). — La transmission du savoir chez les artisans céramistes de Languedoc et Provence, du Moyen Âge à l'Époque Moderne. In : PÉTREQUIN (P.), FLUZIN (P.), THIRIOT (J.), BENOIT (P.) dir. — Arts du feu et productions artisanales : actes des XXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 octobre 1999. Antibes : APDCA, 2000, p. 387-406.

André 2000 : ANDRÉ (D.). — Dépôts sépulcraux et documents ichnologiques du réseau Félix-Mazauric de Bramabiau (Camprieu, Gard). Grands Causses Préhistoire et Archéologie, 1, 2000, p. 51-68.

André, Labe 2000 : ANDRÉ (D.), LABE (B.). — Le crâne de Meyrueis de la grotte de Nabrigas (Lozère). Grands Causses Préhistoire et Archéologie, 1, 2000, p. 71-80.

Arcelin 2000a : ARCELIN (P.). — Expressions cultuelles dans la Gaule méridionale de premier Âge du Fer. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 271-290 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Arcelin 2000b : ARCELIN (P.). — Les importations de vaisselle italique à vernis noir au Ier siècle avant J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels. In : — La ceràmica de vernis negre dels segles II i I aC : Centres productors mediterranis i comercialitzacio a la Peninsula Ibèrica. : Taula rodona. Empuries, 4 i 5 de juny de 1998. Mataro : 2000, p. 293-332.

Aspord, Béthune 2000 : ASPORD (S.), BÉTHUNE (J.-M. de). — Le castrum d'Allègre, un village de Chevaliers. 2000, s.p.

Barruol 2000a : BARRUOL (G.). — Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique. Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 1, réédition enrichie d'un complément bibliographique, 410 p.

Barruol 2000b : BARRUOL (G.). — Les peuples préromains du Sud du Massif-Central d'après les sources écrites. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 7-18 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Barruol 2000c : BARRUOL (G.). — L'Église en Languedoc méditerranéen aux Ve-VIe siècles. In : — L'église et la mission au VIe siècle. La mission d'Augustin de Cantorbéry et les Églises de Gaule sous l'impulsion de Grégoire le Grand : actes du Colloque d'Arles, 1998. Paris : Les Éditions du Cerf, 2000, p. 243-259.

Bayrou 2000 : BAYROU (L.) dir. — Peyrepertuse Forteresse royale. Carcassonne : CAML, 2000. 287 p.: ill. (Archéologie du Midi Médiéval supplément n°3).

Bats 2000 : BATS (M.). — Les Grecs en Gaule au premier Âge du Fer et le commerce emporique en Méditerranée occidentale. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 243-248 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Bazile 1999a : BAZILE (F.). — Le Paléolithique supérieur en Languedoc oriental. Le milieu, les hommes. t. I/1 texte : 229 p. ; t.I/2, illustrations : 61 p. 70 fig., 2 tabl. ; t.II, 110 pl. h.t. Mémoire en vue de l'Habilitation à diriger les recherches, Université de Perpignan, 26 mai 1999.

Bazile 1999b : BAZILE (F.). — Fontgrasse : gisement magdalénien moyen (?) en Languedoc oriental. In : SACCHI (D.) dir. — Les faciès leptolithiques du Nord-Ouest méditerranéen : milieux naturels et culturels : actes du Colloque international : XXIVe Congrès préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 septembre 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 1999, p. 229-236.

Bazile, Sicard 1999 : BAZILE (F.), SICARD (S.). — Le premier Aurignacien du Languedoc oriental dans son contexte méditerranéen. In : SACCHI (D.) dir. — Les faciès leptolithiques du Nord-Ouest méditerranéen : milieux naturels et culturels : actes du Colloque international : XXIVe Congrès préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 septembre 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 1999, p. 117-125.

Bazile 2000 : BAZILE (F.). — Grands travaux et Paléolithique supérieur dans les plaines du Bas-Rhône (Gard). CNRS–INFO, n° h.s. : Recherche et Archéologie Préventive, été 2000, p. 9-10, 2 fig.

Bazile, Monnet-Bazile 2000 : BAZILE (F.), MONNET-BAZILE (C.). — Le Magdalénien et l'après Magdalénien en Languedoc oriental. In : — Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement : actes de la table ronde sur le Paléolithique Supérieur récent, Chambéry, 12-13 mars 1999. Mémoire de la S.P.F., XXVIII, 2000, p. 127-145, 5 fig.

Bazile, Petitot 2000 : BAZILE (F.), PETITOT (H.). — La Treille, Manduel (Gard) : un nouveau site paléolithique supérieur de plein air à structures conservées en Languedoc oriental. Bulletin de la Société Préhistorique Française, Découvertes récentes, 97/1, 2000, p. 133-135.

Bennes et al 2000 : BENNES (A.), BÈS (C.), GÉA (P.). — La Grotte de Varennes, Caunes-Minervois (Aude). Spélé Aude, 9, février 2000, p. 38-52.

Blanc, Charpentier 2000 : BLANC (A. et J.), CHARPENTIER (Y.). — Le Barrenc de Saint-Clément, Roquefort-des-Corbières (Aude). Spélé Aude, 9, février 2000, p. 82-89.

Blanchemanche 2000 : BLANCHEMANCHE (P.). — La plaine de Latttes du XIIe au XIXe siècle. Dynamique naturelle et mise en valeur. Lattara 13. Lattes : ARALO, 2000. 178 p.

Bon 2000 : BON (F.). — La question de l'unité technique et économique de l'Aurignacien : réflexions sur la variabilité des industries lithiques à partir de l'étude comparée de trois sites des Pyrénées françaises (La Tuto de Camalhot, Régismont-le-Haut et Brassempouy). Thèse de doctorat de Préhistoire, Université de Paris I, UFR d'histoire de l'Art et d'Archéologie, 2000, ex. multigraph., 425 p., 81 fig., 23 tabl., 49 pl.

Bouby 2000 : BOUBY (L.). — Production et consommation végétales au Bronze final dans les sites littoraux Languedociens. Bulletin de la Société Préhistorique Française, 97/4, 2000, p. 583-594.

Boutin 2000 : BOUTIN (J.-Y.). — Les vases à col dans la céramique chasséenne des Grands Causses. Grands Causses Préhistoire et Archéologie, **1**, 2000, p. 7-10.

Briois 2000 : BRIOIS (F.). — Variabilité techno-culturelle des industries lithiques du Néolithique ancien en Languedoc. In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 43-50.

Brochier, Claustre 2000 : BROCHIER (J.-E.), CLAUSTRE (F.). — Le parcage bovin et le problème des litières du Néolithique final à l'Âge de Bronze dans la grotte de Bélesta. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne,

26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p. 27-36.

Brun 2000 : BRUN (P.). — La place du Midi français dans le réseau hiérarchisé européen au premier Âge du Fer. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 329-335 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Campmajo 2000a : CAMPMAJO (P.). — Premiers vestiges archéologiques dans la vallée d'Osséja. In : BLANCHAR (J.-L.). — Osséja mon village en Cerdagne. Mairie d'Osséja, 2000, p. 8-9.

Campmajo 2000b : CAMPMAJO (P.). — Écritures Ibères. In : BLANCHAR (J.-L.). — Osséja mon village en Cerdagne. Mairie d'Osséja, 2000, p. 10-13.

Carozza 2000a : CAROZZA (L.). — À la source du premier Âge du Fer Languedocien. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 9-23 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Carozza 2000b : CAROZZA (L.). — Économie et territoire aux débuts de la métallurgie dans la moyenne vallée de l'Hérault : émergence d'une problématique. In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 157-175.

Carozza, Burens 2000 : CAROZZA (L.), BURENS (A.). — Les habitats du Bronze final de Portal Viehl à Vendres (Hérault). Bulletin de la Société Prehistorique Française, 97/4, 2000, p. 573-581.

Carozza et al 2000a : CAROZZA (L.), BURENS (A.), FRY (S.). — Bram-Buzerens : un habitat agricole du Premier Âge du Fer. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p. 199-210.

Carozza et al 2000b : CAROZZA (L.), BURENS (A.), SALINIER (J.-F.)† — Les habitats de la fin de l'Âge du Bronze et du premier Âge du Fer en Albigeois et dans le bassin de l'Aude (du IXe au Ve s. av. J.-C.) : acquis récents. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 169-181 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Castellvi, Got Castellvi 2000 : CASTELLVI (G.), GOT CASTELLVI (S.). — Recherches sur la station romaine d'Ad Centuriones (Saint-Martin de Fenollar, Maureillas-las-Illas) (Pyrénées-Orientales). Cahiers de la Rome, 2, 2000, p. 33-44.

Cert 2000 : CERT (C.). — Les moules de métallurgistes dans les Pyrénées. Bulletin de la Société Préhistorique Française, 97/4, 2000, p. 595-608.

Chazelles 1999 : CHAZELLES (C.-A. de). — Les constructions en terre de la Gaule méditerranéenne. In : HAMMAM (M.) dir. — L'architecture de terre en Méditerranée : actes du Colloque de Rabat (Maroc), 27-29 novembre 1996. Rabat : Université Mohamed V, 1999, p. 15-40 (Série colloques et séminaires, n°80)

Chazelles 2000a : CHAZELLES (C.-A. de). — Eléments archéologiques liés au traitement des fibres textiles en Languedoc occidental et Roussillon au cours de la Protohistoire (VIe-Ier s. av. n. è.). In : D. CARDON (D.), FEUGERE (M.) dir. — Archéologie des textiles, des origines au Ve s. : actes du Colloque de Lattes, octobre 1999. Montagnac : éditions monique mergoil, 2000, p.115-130. (Monographies Instrumentum ; 14).

Chazelles 2000b : CHAZELLES (C.-A. de). — Note sur les constructions en terre crue. In : BADIE (A.), GAILLEDRAT (E.), MORET (P.), ROUILLARD (P.), SANCHEZ (M.-J.) dir. — Le site antique de La Picola (Santa Pola, Alicante). Madrid : éd. Recherches sur les Civilisations-Casa de Velazquez, 2000, p. 297-299.

Christol, Charmasson 2000 : CHRISTOL (M.), CHARMASSON (J.). — Un autel dédié à Apollon provenant de l'Oppidum de Gaujac (Gard). Rhodanie, 75, 2000, p. 3-7.

Constant à paraître : CONSTANT (A.). — Peuplement et mise en valeur du territoire au sud du diocèse d'Elne (massif des Albères-Vallespir) du IXe s. au XIe s. : entente ou rivalités ? In : Elne, ville et territoire de l'Antiquité à nos jours. L'historien et l'archéologue dans sa cité : actes du Colloque d'Elne, 30 octobre-1er novembre 1999. À paraître.

Courtin 2000 : COURTIN (J.). — Les premiers paysans du Midi. Paris : La Maison des roches, 2000. 126 p. (Histoire de la France Préhistorique).

Croiset 2000 : CROISET (P.). — Javols. Essai d'une géographie des fouilles. Bulletin du Centre d'Études et de Recherches Littéraires et Scientifiques de Mende, 19, 2000, p. 23-36.

Darde 2000 : DARDE (D.). — Un quartier de Nimes il y a 2000 ans. Archéologia, 369, juillet-août 2000, p. 32-39.

Darnas 2000 : DARNAS (I.). — La maison des castra de montagne en Languedoc. Dossiers d'Archéologie, 251, mars 2000, p. 68-75.

Debals 2000 : DEBALS (B.). — Mise au point sur la chronostratigraphie des dépôts alluviaux quaternaires

de la Plaine du Roussillon : exemple de la vallée de la Têt (France). Quaternaire, 11, 2000, p. 31-40.

Decombeix et al 2000 : DECOMBEIX (P.-M.), DOMERGUE (C.), FABRE (J.-M.), GORGUES (A.), RICO (C.), TOLLON (F.), TOURNIER (B.). — Réflexions sur l'organisation de la production du fer à l'époque romaine dans le bassin supérieur de la Dure, au voisinage des Martys (Aude). Gallia, 57, 2000, p. 23-36.

Dedet 2000a : DEDET (B.). — Pratiques funéraires et société au Premier Âge de Fer dans les Garrigues languedociennes. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p. 175-189.

Dedet 2000b : DEDET (B.). — Les pratiques funéraires dans les Grands Causses du Gévaudan au Bronze final. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au Premier Âge du Fer : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 83-94 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 5).

Dedet 2000c : DEDET (B.). — Images sociales de la mort dans le Sud-Est de la France au Premier Âge du Fer. In : JANIN (T.) éd. —Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 133-155 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Descamps 2000 : DESCAMPS (C.). — Les fouilles du Puits du fort de Bellegarde. Cahiers de la Rome, 9, 2000, p. 79-82.

Djerrab et al 2000 : DJERRAB (A.), BAILS (H.), HEDLEY (I.), LARQUE (P.). — Apports de la susceptibilité magnétique à l'étude des remplissages des sites préhistoriques, exemple : la grotte des Conques (Vingrau, Pyrénées-Orientales). Quaternaire, 11, 2000, p. 53-64.

Domergue, Leroy 2000 : DOMERGUE (C.), LEROY (M.). — L'état de la Recherche sur les mines et les métallurgies en Gaule, de l'époque gauloise au haut Moyen Âge. Gallia, 57, 2000, p. 3-10.

Duday 2000 : DUDAY (H.). — De l'anthropologie de terrain à l'archéologie funéraire : le dolmen des Peirières à Villedubert (Aude, France). Notae Praehistoricae, 20, 2000, p. 171-175.

Duday et al 2000 : DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.). — Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au Premier Âge du Fer : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 7-30 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 5).

Esteban et al 2000 : ESTEBAN (A.), BUFFAT (L.), GUERRE (J.), PETITOT (H.). — Une mosaïque du 1er siecle ap. J.-C. découverte à Saint Paul-les-Fonts, sondage et repérage sur une villa Gallo-romaine implantée en bordure du couloir rhodanien. Rhodanie, 76, 2000, p. 25-40.

Fabre, Fiches, 2000 : FABRE (G.), FICHES (J.-L.). — Sur les aqueducs gallo-romains. Journal of Roman Archaeology, 13, 2000, p. 605-610.

Fabre et al 2000 : FABRE (G.), FICHES (J.-L.), PAILLET (J.-L.). — L'Aqueduc de Nimes et le Pont du Gard. Archéologie Géosystème Histoire. Paris : CNRS Éditions, 2000. 484 p. : ill. n. et bl. et coul., atlas de 17 cartes, plans dépliants., hors série, 2e édition revue et augmentée (monographies du C.R.A).

Fages 2000 : FAGES (G.). — L'habitat en Lozère au Bronze final et aux Âges du Fer. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 51-59 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Falguéra et al 2000 : FALGUÉRA (F.), FALGUÉRA (J.-M.), GUY (M.), MARSAL (A.). — Narbonne : cadre naturel et ports à l'époque romaine. Méditerranée, revue géographique des pays méditerranéens, 94, 1-2, 2000, p. 15-24.

Ferdière 2000 : FERDIÈRE (A.). — Mais où était le chef-lieu des Gabales avant la conquête romaine ? In : —Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 19-26, 2 fig. (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Ferdière et coll. 2000 : FERDIÈRE (A.) avec la collaboration de ODE (B.), BIDEAU (C.), PIEROBON (R.), POITEVIN (G .). — Recherches archéologiques à Javols-Anderitum. Campagne 1999. Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes, 9, 2000, p. 94-109, 7 fig.

Feugère 2000 : FEUGÈRE (M.). — Céramique excisée et décor textile dans l'Age du Fer languedocien. In : D. CARDON (D.), FEUGERE (M.) dir. — Archéologie des textiles, des origines au Ve s. : actes du Colloque de Lattes, octobre 1999. Montagnac : éditions monique mergoil, 2000, p. 83-87 (Monographies Instrumentum ; 14).

Forest 2000 : FOREST (V.). — Lots osseux fauniques archéologiques en Languedoc-Roussillon. Aperçu sur

leur composition du Néolithique final au bas Moyen Âge. In : MARANDET (M.-C.) (ét. dirigées par). — L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes : 4e journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 15-26 (collection Études).

Forest, Rodet-Bélarbi 2000 : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.). — Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale. In : MARANDET (M.-C.) (ét. dirigées par) — L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes : 4e journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2000, p. 27-91, (collection Études).

Gaillard 2000 : GAILLARD (A.). — Contribution à l'étude des outillages osseux chasséens du sud-ouest de la France : les exemples de Villeneuve-Tolosane et d'Auriac. In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 273-279.

Gailledrat 2000 : GAILLEDRAT (E.). — Courants commerciaux et partenaires méditerranéens entre le Languedoc occidental et la Péninsule Ibérique au Premier Âge du Fer (VIIe-Ve s av. J.-C.). In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 261-270 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Gailledrat, Bessac 2000 : GAILLEDRAT (E.), BESSAC (J.-C.). — Découverte récente d'un ensemble sculpté du premier Âge du Fer à Mailhac (Aude). In : JANIN (T.) éd. —Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 291-303 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Gailledrat et al 2000 : GAILLEDRAT (E.), POUPET (P.), BOISSON (H.). — Nouvelles données sur l'habitat protohistorique de Mailhac (Aude) au premier âge du Fer (VIIe-Ve s. av. J.-C.). In : Actes du XXIIe Colloque International de l'AFEAF, Girona, mai 1998. Girona : 2000, s.p. (Serie monografica ; 18).

Galant et al 2000 : GALANT (P.), HALGAND (J.), CAMUS (H.), DELAPORTE (S.). — L'aven de la Rouvière (Rogues, Gard) : de la découverte spéléologique à l'étude archéologique. Grands Causses Préhistoire et Archéologie, 1, 2000, p. 17-46.

Garcia 2000a : GARCIA (D.). — Formes d'habitat préromaines en Gaule méridionale. L'apport des piémonts héraultais. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 193-201 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Garcia 2000b : GARCIA (D.).— Urbanisation et société en Gaule méridionale au premier Âge du Fer. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 25-34 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Garcia 2000c : GARCIA (D.). — The process of urbanization in southern Gaul during the early Iron Age. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) dir. — Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer : actes du colloque organisé par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998. Glux-en-Glenne, 2000, p. 49-60 (Collection Bibracte ; 4).

Gard 2000 : Monuments du Gard : Congrès Archéologique de France, 157e session, 1999. Paris : Société Française d'Archéologie, 2000, 537 p. (contributions de S. ASPORD, A. GIRARD, A. HARTMANN-VIRNICH, V. LASSALLE, G. MALLET, B. SOURNIA, J.-L. VAYSSETTES, etc.).

Gardel 2000 : GARDEL (M.-E.). — La seigneurie de Cabaret. Hérésis, t. 35, déc. 2000, s.p.

Gardel à paraître : GARDEL (M.-E.). — Les anciens bourgs de Carcassonne : recherches préliminaires. In : — Carcassonne des origines à l'époque moderne études archéologiques. Carcassonne. À paraître.

Gardeisen, Raux 2000 : GARDEISEN (A.), RAUX (S.). — Les données archéologiques liées au textile à Lattara (Hérault, France). In : D. CARDON (D.), FEUGERE (M.) dir. — Archéologie des textiles, des origines au Ve s. : actes du Colloque de Lattes, octobre 1999. Montagnac : éditions monique mergoil, 2000, p. 89-106 (Monographies Instrumentum ; 14).

Garmy, Monteil 2000 : GARMY (P.), MONTEIL (M.) dir. — Le quartier antique des Bénédictins à Nimes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992. Paris : La Maison des Sciences de l'Homme, 2000. 282 p. (Documents d'Archéologie Française ; 81).

Gasco 2000a : GASCO (J.). — De -2000 à -800 ans. L'Âge du Bronze dans la moitié sud de la France. Paris : La Maison des Roches, 2000. 118 p (Histoire de la France Préhistorique).

Gasco 2000b : GASCO (J.). — L'enceinte du Cros (Caunes-Minervois, Aude) à la transition de l'Âge du Bronze et du Premier Âge du Fer. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International

de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p. 211-221.

Gasco 2000c : GASCO (J.). — L'enceinte du Cros de Caunes-Minervois (Aude) à la transition Âge du Bronze-Âge du Fer. Ouvrage architecturaux et aménagements. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 183-192 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 6).

Gomez 2000 : GOMEZ (E.). — Contribution à l'étude des mortiers de cuisine : les mortiers du Languedoc occidental du VIe au IVe s. av. J.-C. Documents d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 113-143.

Gomez de Soto, Milcent 2000 : GOMEZ DE SOTO (J.), MILCENT (P.-Y.). — De la Méditerranée à l'Atlantique : Échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du Xe au Ve s. avant J.-C. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 351-371 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Gras 2000 : GRAS (M.). — Les Étrusques et la Gaule méditerranéenne. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 227-241 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Grau, Rescanières 2000 : GRAU (M.), RESCANIÈRES (S.). — Étude géomorphologique de la basse vallée de l'Aude : lithostratigraphie des formations de remplissage. Paléoenvironnement du site de Montlaurès. Mémoire de maîtrise de Géographie physique, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2000, 219 p.

Guilaine, Py 2000 : GUILAINE (J.), PY (M.). — Le Sud de la Gaule et les relations méditerranéennes et occidentales (-1000/-500). In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 415-432 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Guilaine et al 2000 : GUILAINE (J.), COULAROU (J.), ESCALON (G.), CARRERE (I.), ROUX (J-C.). — Village de pierre préhistorique. L'Archéologue, 46, fevrier-mars 2000, p. 29-31.

Guiraud 2000 : GUIRAUD (R.). — L'art schématique préhistorique dans le Massif du Caroux. Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, 23, 2000, p. 25-40.

Harfouche, Poupet 2000 : HARFOUCHE (R.), POUPET (P.). — L'espace agricole de la Préhistoire récente en Moyenne Vistrenque (Nimes, Gard). In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p.135-146.

Jallot 2000 : JALLOT (L.). — Essai de datation du cercle de pierres dressées de la Rigalderie 1 sur le Causse de Blandas (Blandas, Gard). Grands Causses Préhistoire et Archéologie, 1, 2000, p. 47-49.

Jallot et al 2000 : JALLOT (L.), GEORJON (C.), WATTEZ (J.), BLAIZOT (F.), LÉA (V.), BEUGNIER (V.), et collaborateurs. — Principaux résultats de l'étude du site chasséen ancien de Jacques Cœur II (Port-Marianne, Montpellier, Hérault). In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 281-303.

Janin 2000a : JANIN (T.). — Le groupe culturel Mailhac I en France méridionale : essai de définition et extension géographique d'après l'étude des nécropoles du Languedoc occidental. Quelques hypothèses. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p.167-174.

Janin 2000b : JANIN (T.). — Nécropoles et sociétés Élisyques : les communautés du Premier Âge du Fer en Languedoc occidental. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 117-131 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Janin, Chardenon 2000 : JANIN (T.), CHARDENON (N.). — L'évolution des pratiques funéraires du Mailhacien au Grand Bassin I (IXe-VIIe s. av. n. è.) : à propos des cimetières mailhacois. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. — Archéologie de la Mort, Archéologie de la tombe au Premier Âge du Fer : actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : ARALO, 2000, p. 59-64 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 5).

Janin et al 2000 : JANIN (T.), BIAZY (J. de), BOISSON (H.), CHARDENON (N.), GARDEISEN (A.), MARCHAND (G.), MONTECINOS (A.), SÉJALON (P.). — La nécropole du second âge du Fer de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault). Documents d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 219-248.

Jédikian 2000 : JÉDIKIAN (G.). — Typologie de la céramique chasséenne : l'exemple du site d'Auriac (Carcassonne, Aude). In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 305-311.

Joulia et al 2000 : JOULIA (J.-C.), PAILLET (J.-L.), THOUIN (S.). — Le mausolée romain de Lanuéjols. Fouille, restauration et mise en valeur. Bulletin de la SFAC, Revue Archéologique, 1/2000, p. 144-150.

Hérubel 2000 : HÉRUBEL (F.). — Mobilier étrusque en Languedoc occidental. Documents d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 87-112.

Lambeck, Bard 2000 : LAMBECK (K.), BARD (E.). — Sea-level change along the French Mediterranean coast for the past 30000 years. Earth and planetary Science Letters, 175, 2000, p. 203-222.

Laubenheimer, Maraval 2000 : LAUBENHEIMER (F.), MARAVAL (C.). — Sallèles d'Aude (Aude) : Préservation, restitution et mise en valeur d'un atelier de potiers gallo-romains. Bulletin de la SFAC, Revue Archéologique, 2000/1, p. 173-180.

Lemercier 2000 : LEMERCIER (O.). — Espace culturel, territoire et terroir : approches spatiales des groupes campaniformes récents dans le sud-est de la France. In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000,p.177-186.

Leveau 2000 : LEVEAU (P.). — Le paysage aux époques historiques. Un document archéologique. Les Annales, 3, mai-juin 2000, p. 555-582.

Loppe 2000 : LOPPE (F.). — Chemin de ronde et hourds : quelques exemples de défenses sommitales en Hautes-Corbières (XIIe-XIVe siècles). Archéologie du Midi Médiéval, 18, 2000, p. 99-120.

Lugand 2000 : LUGAND (M.). — L'Archéologie : vecteur de développement local ? In : DUFAY (B.), DEMOLON (P.) coordonné par — La France explore son passé depuis trente ans. Dossier d'Archéologie, 250, février 2000, p.116-118.

Maigret 2000 : MAIGRET (C.). — Le château de Gicon (Gard). Archéologie du Midi Médiéval, 18, 2000, p. 83-98.

Manen 2000a : MANEN (C.). — Le Néolithique ancien entre Rhône et Ebre : analyse des céramiques décorées. Thèse de doctorat soutenue le 3 mars 2000, EHESS Toulouse, vol. 1 : 398 p., 281 fig. ; vol. 2 : 135 pl. ; vol. 3 : 244 p. et tableaux.

Manen 2000b : MANEN (C.). — Implantation de faciès d'origine italienne au Néolithique ancien : l'exemple des sites « liguriens » du Languedoc. In : LEDUC (M.), VALDEYRON (N.), VAQUER (J.) dir. — Sociétés et espaces : actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse, 6-7 novembre 1998. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 2000, p. 35-42.

Marc 2000a : MARC (B.). — Statues-menhirs et dolmens des Causses et du haut Languedoc. 23 circuits de découverte préhistorique. Montpellier : Presses du Languedoc, 2000. 112 p.

Marc 2000b : MARC (B.). — Mégalithes du Minervois (fiches supplément 1 a 4). Archéologia, 366, 2000, p. 67-70.

Marichal 2000a : MARICHAL (R.). — Archéosismicité et Vulnérabilité du bâti ancien. In : Actes des IVe Rencontres du groupe APS (Association pour l'identification et l'étude des pathologies d'origine sismique dans le bâti ancien), Palais des Congrès, Perpignan, mai 1999. Perpignan : Groupe APS, 2000, s.p.

Marichal 2000b : MARICHAL (R.). — Perpignan : Service Archéologique de Ruscino. In : DUFAY (B.), DEMOLON (P.) coordonné par — La France explore son passé depuis trente ans. Dossier d'Archéologie, 250, février 2000, p. 96-99.

Marlière 2000 : MARLIÈRE (E.). — Amphores, tonneaux et outres - Contribution à l'histoire économique de la Gaule Belgique occidentale. Thèse de Doctorat, Université de Lille III, 2 vol., 450 p. (statue de Silvain-Sucellus de Javols).

Marot 2000 : MAROT (E.). — Étude céramologique de quelques lots de mobilier des fouilles récentes de Javols (Lozère). Chrono-typologie de la céramique commune. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Tours, 2000, 2 vol., 77 p., 60 fig.

Mauné 2000a : MAUNÉ (S.). — L'habitat rural dispersé des IIe et Ier s. av. J.-C. en Languedoc occidental et Roussillon. In : BUXO (R.), PONS (E.) dir. — Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'Edat del ferro a l'Europa occidental : de la produccio al consum : actes du XXIIe Colloque International de l'AFEAF, Girona, mai 1998. Girona : 2000, p. 55-73 (Serie monografica ; 18).

Mauné 2000b : MAUNÉ (S.). — La question des premières installations rurales italiennes en Gaule transalpine (fin du IIe s.-milieu du Ier s. av. J.-C.). Gallia, 57, 2000, p. 231-260.

Monchot 2000 : MONCHOT (H.). — Sex-ratio et stratégies de chasse au Paléolithique : l'apport de l'analyse des mélanges. Anthropozoologica, 5/31, 2000, p. 49-55.

Moret 2000 : MORET (P.).— Les fortifications du premier Âge du Fer dans le nord-est de l'Espagne et en Languedoc occidental. In : JANIN (T.) éd. —Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997.

Lattes : ARALO 2000, p. 73-81 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Moulherat, Vial 2000 : MOULHERAT (C.), VIAL (G.). — Première attestation d'un tissu en laine de chèvre cachemire en Gaule. In : D. CARDON (D.), FEUGERE (M.) dir. — Archéologie des textiles, des origines au Ve s. : actes du Colloque de Lattes, octobre 1999. Montagnac : éditions monique mergoil, 2000, p. 107113 (Monographies Instrumentum ; 14).

Narbonne archéologie 2000 : Narbonne, 25 ans d'archéologie, L'Odyssée archéologique : exposition Palais des Archevêques, 17 juin-2 octobre 2000. Narbonne : 2000. 131 p. : ill. coul.

Nuninger, Raynaud 2000 : NUNINGER (L.), RAYNAUD (C.). — Dynamique et système de peuplement en Vaunage (Gard) du VIIIe au IVe siècle avant J.-C. In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 35-52 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Osouf 2000 : OSOUF (J. et L.). — Vestiges Préhistoriques sur le causse nord de Lunas. Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, 23, 2000, p. 9-23.

Pauc 2000 : PAUC (P.). — Activité de fabrication protohistorique de parures en coquillages marins. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, CC, 2000, p. 23-28.

Pellecuer 2000a : PELLECUER (C.). — La villa des Pré-Bas (Loupian-Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise. Thèse de doctorat nouveau régime Archéologie, Histoire. Université Aix-Marseille I, Université de Provence, 2000, vol. 1 textes : 410 p. ; vol. 2 figures : 411-595 p.

Pellecuer 2000b : PELLECUER (C.). — San Peyre (Gard). Une agglomération tardo-antique de l'arrière-pays languedocien, ouverte au commerce méditerranéen. Dossiers d'Archéologie, 256, sept. 2000, p. 42.

Pigeaud 2000a : PIGEAUD (R.). — L'art paléolithique à l'air libre. Archéologia, 363, janvier 2000, p. 60-65.

Pigeaud 2000b : PIGEAUD (R.). — À Corconne (Gard), dissection d'une grotte sépulcurale. Archéologia, 371, octobre 2000, p. 8.

Pois 2000 : POIS (V.). — Habitats préhistoriques au Paléolithique inférieur : étude de l'ensemble stratigraphique H de la Caune de l'Arago (Tautavel, Pyrénées Orientales, France). Approche informatique du mode de vie de l'Homme de Tautavel. Quaternaire, 11/3-4, 2000, p. 187-196.

Poupet 2000 : POUPET (P.). — Éléments pour l'histoire du paysage au piémont du Cayla (Mailhac, France). In : JANIN (T.) éd. — Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 185-194 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Premiers habitants 2000 : — Les premiers habitants de l'Europe. Dernières découvertes : résumé des communications du colloque International, Tautavel, 10-15 avril 2000.

Rancoule 2000a : RANCOULE (G.). — Observations sur la circulation monétaire à l'époque romaine républicaine dans la partie méridionale de l'Aude. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, CC, 2000, p. 29-38.

Rancoule 2000b : RANCOULE (G.). — Barbaira. Greffeil. Roquecourbe. Siran. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, Notes d'archéologie, CC , 2000, p. 143.

Reille 2000a : REILLE (J.-L.). — L'apparition des meules rotatives en languedoc oriental (IVe s. av. J.-C.) d'après l'étude du site de Lattes. Gallia 57, 2000, p. 261-272.

Reille 2000b : REILLE (J.-L.). — L'importation des meules à grains en Languedoc occidental au deuxième Âge du Fer sur les sites de Pech Maho (IIIe s. av.) et Cayla de Mailhac (Ve-IIe s. av.). Document d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 273-278.

Reille 2000c : REILLE (J.-L.). — Agde et le commerce des meules à grains en Gaule méditerranéenne à la fin de l'Âge du Fer (IIe-Ier s. av. n. è.). In : BUXO (R.), PONS (E.) dir. — Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'Edat del ferro a l'Europa occidental : de la produccio al consum : actes du XXIIe Colloque International de l'AFEAF, Girona, mai 1998. Girona : 2000, p. 359-364 (Serie monografica ; 18).

Rémy 2000 : RÉMY (I.). — Le site castral du Tournel (Lozère) XIIe-XVIe s. Son analyse architecturale. Archéologie du Midi Médiéval, 18, p. 41-68.

Rencontres Méridionales 2000 : Temps et espaces culturels. Actualité de la recherche en Préhistoire récente dans le Midi : pré-actes des IVe Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nimes, 28 et 29 octobre 2000.

Rendu 2000 : RENDU (C.). — Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ? Études rurales, 153/154, 2000, p. 151-176.

Richard 2000 : RICHARD (J.-C.). — Une imitation de l'obole de Marseille à la roue sur une assiette de céramique dérivée de la sigillée paléochrétienne grise découverte près de l'oppidum d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault, France). Schweizer Münzblätter, 197, 2000, p. 1-2.

Rodriguez 2000a : RODRIGUEZ (G.). — De Lucy à Symponia. Histoire d'une longue migration. Bulletin du musée municipal de Préhistoire de Saint-Pons, 3, 2000, p. 115-124.

Rodriguez 2000b : RODRIGUEZ (G.). — Analyses des objets en cuivre des grottes de Resplandy et des Caussades Saint-Pons-de-Thomières (Hérault). Bulletin du musée municipal de Préhistoire de Saint-Pons, 3, 2000, p. 249-253.

Rodriguez 2000c : RODRIGUEZ (G.). — Le sanctuaire Bronze final de la grotte-source du Jaur à Saint-Pons-de-Thomières - Hérault. Bulletin du musée municipal de Préhistoire de Saint-Pons, 3, 2000, p. 255-267.

Rodriguez et al 2000 : RODRIGUEZ (G.), CALAS (J.), MARCOUL (G.). — Vestiges d'une occupation wisigothique dans la grotte de Ponderatz (Saint-Pons-de-Thomières).Bulletin du musée municipal de Préhistoire de Saint-Pons, 3, 2000, p. 269-273.

Sacchi 2000a : SACCHI (D.). — The Impact of Recent Discoveries on our knowledge of Rock Art of the European Palaeolithic. The Review of Archaeology, 21/1, 2000, p. 8-15, 8 fig.

Sacchi 2000b : SACCHI (D.). — Notices « Canecaude», Villardonnel (Aude) ; « Grotte de l'œil », Lapradelle-Puilaurens (Aude) ; « Trou Souffleur », Fuilla (Pyrénées-Orientales). In : FLOHIC (J.-L.). — Le patrimoine des communes de la Méridienne verte. Paris : Flohic éditions, 2000, t. 2, p. 1505, 1587, 1617, 3 fig.

Salvaire et al. 2000 : SALVAIRE (M.), GOURDIOLE (R.), MARCO (M.). — Le « Castel Viehl » de Dio. Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault, 23, 2000, p. 41-84.

Séjalon et coll. 2000 : SÉJALON (P.) avec la collaboration de BOUBY (L.), CHARDENON (N.), GARDEISEN (A.), JANIN (T.). — Une sépulture à incinération sur l'oppidum de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault) (fin premier âge du Fer-début second âge du Fer). Documents d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 209-217.

Séjalon, Marchand 2000 : SÉJALON (P.), MARCHAND (G.). — Une fosse du premier âge du Fer à Beaufort (Hérault). Documents d'Archéologie Méridionale, 23, 2000, p. 77-86.

Taffanel 2000 : TAFFANEL (O). — Mailhac, le Cayla. Les lingots de fer du Cayla de Mailhac (Aude). Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, Notes d'archéologie, CC, 2000, p. 141-142.

Taffanel 2000 : TAFFANEL (O. et J.). — La chapelle Saint-Martin commune de Bize-Minervois (Aude). Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, CC, 2000, p. 39-45.

Ugolini et al 2000 : UGOLINI (D.), PEZIN (A.), MAZIÈRES (F.), OLIVE (C.). — Salses, le Port. Un habitat de la plaine roussillonnaise au Ve s. av. J.-C. In : BUXO (R.), PONS (E.) dir. — Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'Edat del ferro a l'Europa occidental : de la produccio al consum : actes du XXIIe Colloque International de l'AFEAF, Girona, mai 1998. Girona : 2000, s.p. (Serie monografica ; 18).

Vaquer, Claustre 1999 : VAQUER (J.), CLAUSTRE (F.). — Archéologie aérienne et habitats préhistoriques en Languedoc occidental (France). In : Actes du Colloque international d'Archéologie aérienne. Hommage à Roger Agache. Amiens 1992. N° spécial 17 de la Revue Archéologique de Picardie. Amiens : 1999, p. 397-408, 11 fig.

Vaquer 2000a : VAQUER (J.). — Le Mourral, Trèbes (Aude), une enceinte annulaire du Néolithique final. CNRS–INFO, n° h.s. : Recherche et Archéologie Préventive, 2000, p. 11-13, 4 fig.

Vaquer 2000b : VAQUER (J.). — Notices sur Carcassonne, Cavanac. In : FLOHIC (J.-L.). — Le patrimoine des communes de la Méridienne verte. Paris : Flohic éditions, 2000, t. 2, p. 1515 et 1561.

Vaquer 2000c : VAQUER (J.). — Détection aérienne des camps néolithiques en Languedoc occidental. In : PASQUINUCCI (M.), TRÉMENT (F.) dir. — Non destructive techniques applied to landscape exploration : Colloque de Pise, décembre 1995. Université de Leicester : 2000, p. 61-69, 5 fig. (Populus Monographie ; 4).

Verger 2000 : VERGER (S.). — Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe). In : JANIN (T.) éd. —Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommages à Odette et Jean Taffanel : actes du Colloque International de Carcassonne, 17-20 septembre 1997. Lattes : ARALO 2000, p. 387-394 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne ; 7).

Wainwright 2000 : WAINWRIGHT (J.). — Contextes géomorphologiques et géoarchéologiques des habitats de l'Âge de Bronze en Méditerranée occidentale. In : GASCO (J.), CLAUSTRE (F.) dir. — Habitats, économies et sociétés du Nord-Ouest méditerranéen de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer : actes du Colloque International de Carcassonne : XXIVe Congrès Préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994. Paris : Société Préhistorique Française, 2000, p. 11-26.

LOI n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Vu la décision du Conseil constitutionnel no 2000-439 DC en date du 16 janvier 2001 ;
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er
L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du partimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus.

Article 2
L'Etat veille à la conciliation des exigences respectives de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social. Il prescrit les mesures visant à la détection, à la conservation ou à la sauvegarde par l'étude scientifique du patrimoine archéologique, désigne le responsable scientifique de toute opération d'archéologie préventive et assure les missions de contrôle et d'évaluation de ces opérations.
Les prescriptions de l'Etat concernant les diagnostics et les opérations de fouilles d'archéologie préventive sont délivrées dans des délais fixés par décret en Conseil d'Etat.
Pour l'exercice de ses missions, l'Etat peut consulter des organismes scientifiques créés par décret en Conseil d'Etat et compétents pour examiner toute mesure relative à l'étude scientifique du patrimoine archéologique et à son inventaire, à la publication et à la diffusion des résultats de la recherche, ainsi qu'à la protection, à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine.

Article 3
Avec le concours des établissements publics ayant des activités de recherche archéologique et des collectivités territoriales, l'Etat dresse et met à jour la carte archéologique nationale. Elle rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles.
Les autorités compétentes pour délivrer les autorisations de travaux ont communication d'extraits de ce document et peuvent les communiquer à toute personne qui en fait la demande. Un décret détermine les conditions de communication de ces extraits ainsi que les modalités de communication de la carte archéologique par l'Etat, sous réserve des exigences liées à la préservation du patrimoine archéologique, à toute personne qui en fait la demande.

Article 4
Les diagnostics et opérations de fouilles d'archéologie préventive sont confiés à un établissement public national à caractère administratif.
Celui-ci les exécute conformément aux décisions et aux prescriptions imposées par l'Etat et sous la surveillance de ses représentants, en application des dispositions de la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques, de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes et de la présente loi. Pour l'exécution de sa mission, l'établissement public associe les services archéologiques des collectivités territoriales et des autres personnes morales de droit public ; il peut faire appel, par voie de convention, à d'autres personnes morales, françaises ou étrangères, dotées de services de recherche archéologique.
L'établissement public assure dans les mêmes conditions l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats, notamment dans le cadre de conventions de coopération conclues avec les établissements publics de recherche ou d'enseignement supérieur. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie.
L'établissement public est administré par un conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est nommé par décret.
Le conseil d'administration comprend, outre son président, des représentants de l'Etat, des personnalités qualifiées, des représentants des organismes et établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur dans le domaine de la recherche archéologique, des représentants des collectivités territoriales et des personnes publiques et privées concernées par l'archéologie préventive, ainsi que des représentants élus du personnel. Les attributions et le mode de fonctionnement de l'établissement public ainsi que la composition de son conseil d'administration sont précisés par décret.
Le conseil d'administration est assisté par un conseil scientifique.
Les emplois permanents de l'établissement public sont pourvus par des agents contractuels. Le statut des personnels de l'établissement public est régi par le décret en Conseil d'Etat pris en application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et par un décret particulier. Les biens, droits et obligations de l'association dénommée « Association pour les fouilles archéologiques nationales » sont dévolus à l'établissement public dans des conditions fixées par décret.

Article 5
Une convention conclue entre la personne projetant d'exécuter des travaux et l'établissement public définit les délais de réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles, les conditions d'accès aux terrains et les conditions de fourniture de matériels, d'équipements et

des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Cette convention détermine également les conséquences pour les parties du dépassement des délais fixés. Les délais fixés par la convention courent à compter de la mise à disposition des terrains dans des conditions permettant d'effectuer les opérations archéologiques.
Faute d'un accord entre les parties sur les délais de réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles, la durée de réalisation est fixée, à la demande de la partie la plus diligente, par l'Etat, qui peut consulter les organismes scientifiques mentionnés à l'article 2 de la présente loi.

Article 6
La durée nécessaire à la réalisation des diagnostics et des opérations de fouilles interrompt la durée de l'autorisation administrative d'exploitation de carrière.

Article 7
Le mobilier archéologique issu des opérations d'archéologie préventive est confié, sous le contrôle des services de l'Etat, à l'établissement public le temps nécessaire à son étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, la propriété de ce mobilier est régie par les dispositions de l'article 11 de la loi du 27 septembre 1941 précitée.

Article 8
Le financement de l'établissement public est assuré notamment :
1° Par les redevances d'archéologie préventive prévues à l'article 9 ;
2° Par les subventions de l'Etat ou de toute autre personne publique ou privée.

Article 9
I. - Les redevances d'archéologie préventive sont dues par les personnes publiques ou privées projetant d'exécuter des travaux qui sont soumis à autorisation préalable en application du code de l'urbanisme ou donnent lieu à étude d'impact en application du code de l'environnement ou qui concernent une zone d'aménagement concerté non soumise à l'étude d'impact au sens du même code ou, dans les cas des autres types d'affouillements, qui sont soumis à déclaration administrative préalable selon les modalités fixées par décret en Conseil d'Etat, et pour lesquels les prescriptions prévues à l'article 2 rendent nécessaire l'intervention de l'établissement public afin de détecter et sauvegarder le patrimoine archéologique dans les conditions définies par la présente loi.
Pour un lotissement ou une zone d'aménagement concerté, la personne publique ou privée qui réalise ou fait réaliser le projet d'aménagement est débitrice, pour l'ensemble du projet d'aménagement, des redevances de diagnostic et de fouilles, sans préjudice des exonérations prévues au III.
II. - Le montant de la redevance est arrêté par décision de l'établissement public sur le fondement des prescriptions de l'Etat qui en constituent le fait générateur. Ce montant est établi sur la base :
1° Pour les opérations de diagnostics archéologiques de la formule

$$R \text{ (en francs par mètre carré)} = \frac{T}{320} ;$$

2° Pour les opérations de fouilles, sur le fondement des diagnostics :
a) De la formule

$$R \text{ (en francs par mètre carré)} = T\left(H + \frac{H'}{7}\right)$$

pour les sites archéologiques stratifiés, H représentant la hauteur moyenne en mètres de la couche archéologique et H' la hauteur moyenne en mètres des stériles affectées par la réalisation de travaux publics ou privés d'aménagement ;

b) De la formule R (en francs par mètre carré) =

$$T\left[\left(\frac{1}{450}\right)\left(\frac{Ns}{10} + Nc\right) + \frac{H'}{30}\right.$$

pour les ensembles de structures archéologiques non stratifiées. Les variables Ns et Nc représentent le nombre à l'hectare de structures archéologiques respectivement simples et complexes évalué par le diagnostic. Une structure archéologique est dite complexe lorsqu'elle est composée de plusieurs éléments de nature différente et que son étude fait appel à des méthodes et techniques diversifiées d'investigation scientifique.
Un site est dit stratifié lorsqu'il présente une accumulation sédimentaire ou une superposition de structures simples ou complexes comportant des éléments du patrimoine archéologique.
Pour les constructions affectées de manière prépondérante à l'habitation, la valeur du 2° est plafonnée à

$$\frac{T}{3} \times S,$$

S représentant la surface hors oeuvre nette totale du projet de construction. Toutefois, dans le cas du a du 2°, la redevance est en outre due pour la hauteur et la surface qui excèdent celles nécessaires pour satisfaire aux normes prévues par les documents d'urbanisme.
Dans le cas visé au 1°, la formule s'applique à la surface soumise à l'emprise au sol des travaux et aménagements projetés susceptibles de porter atteinte au sous-sol. Dans les cas visés au 2°, la formule s'applique à la surface soumise à l'emprise des fouilles.
La variable T est égale à 620. Son montant est indexé sur l'indice du coût de la construction.
III. - Sont exonérés de la redevance d'archéologie préventive les travaux relatifs aux logements à usage locatif construits ou améliorés avec le concours financier de l'Etat en application des 3° et 5° de l'article L. 351-2 et des articles L. 472-1 et L. 472-1-1 du code de la construction et de l'habitation au prorata de la surface hors oeuvre nette effectivement destinée à cet usage, ainsi que les constructions de logements réalisées par une personne physique pour elle-même.
Sont exonérés du paiement de la redevance, sur décision

de l'établissement public, les travaux d'aménagement exécutés par une collectivité territoriale pour elle-même, lorsque cette collectivité est dotée d'un service archéologique agréé par l'Etat dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat et qu'elle réalise, à la demande de l'établissement public, les opérations archéologiques prescrites. L'exonération est fixée au prorata de la réalisation par la collectivité territoriale desdites opérations.
La fourniture par la personne redevable de matériels, d'équipements et des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre ouvre droit à une réduction du montant de la redevance. La réduction est plafonnée à

$$T \times \frac{H'}{7}$$

dans le cas mentionné au a du 2° du II et à

$$T \times \frac{H'}{30}$$

dans le cas mentionné au b du 2° du II.

Lorsque les travaux définis au I ne sont pas réalisés par le redevable, les redevances de diagnostics et de fouilles sont remboursées par l'établissement si les opérations archéologiques afférentes à ces redevances n'ont pas été engagées, déduction faite des frais d'établissement et de recouvrement de la redevance.
IV. - Les redevances sont recouvrées par l'agent comptable de l'établissement public selon les règles applicables au recouvrement des créances des établissements publics nationaux à caractère administratif.
V. - Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application du présent article.

Article 10
Les contestations relatives à la détermination de la redevance d'archéologie préventive sont examinées, sur demande du redevable, par une commission administrative présidée par un membre du Conseil d'Etat et composée, en nombre égal, de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des personnes publiques et privées concernées par l'archéologie préventive, ainsi que de personnalités qualifiées.
L'avis de la commission est notifié aux parties.
La composition de la commission, les modalités de sa saisine et la procédure applicable sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Article 11
I. - A l'article L. 332-6 du code de l'urbanisme, il est rétabli un 4° ainsi rédigé :
« 4° Le versement de la redevance d'archéologie préventive prévue à l'article 9 de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive. »
II. - L'article L. 421-2-4 du même code est complété par un alinéa ainsi rédigé :
« Lorsque a été prescrite la réalisation de fouilles archéologiques préventives, le permis de construire indique que les travaux de construction ne peuvent être entrepris avant l'achèvement de ces fouilles. »
III. - Le deuxième alinéa de l'article L. 480-1 du même code est complété par une phrase ainsi rédigée :
« Il en est de même des infractions aux prescriptions établies en application de l'article 2 de la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive. »
IV. - Le premier alinéa de l'article L. 511-1 du code de l'environnement est complété par les mots : « ainsi que des éléments du patrimoine archéologique ».

Article 12
I. - Le début de l'article 11 de la loi du 27 septembre 1941 précitée est ainsi rédigé :
« Le mobilier archéologique issu des fouilles est confié à l'Etat pendant le délai nécessaire à son étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, la propriété... (le reste sans changement). »
II. - Le début du deuxième alinéa de l'article 16 de la même loi est ainsi rédigé :
« Les découvertes de caractère mobilier faites fortuitement sont confiées à l'Etat pendant le délai nécessaire à leur étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, leur propriété demeure réglée par... (le reste sans changement). »

Article 13
Il est inséré, après l'article 18 de la loi du 27 septembre 1941 précitée, un article 18-1 ainsi rédigé :
« Art. 18-1. - S'agissant des vestiges archéologiques immobiliers, il est fait exception aux dispositions de l'article 552 du code civil.
« L'Etat verse au propriétaire du fonds où est situé le vestige une indemnité destinée à compenser le dommage qui peut lui être occasionné pour accéder audit vestige. A défaut d'accord amiable, l'action en indemnité est portée devant le juge judiciaire.
« Lorsque le vestige est découvert fortuitement et qu'il donne lieu à une exploitation, la personne qui assure cette exploitation verse à l'inventeur une indemnité forfaitaire ou, à défaut, intéresse ce dernier au résultat de l'exploitation du vestige. L'indemnité forfaitaire et l'intéressement sont calculés en relation avec l'intérêt archéologique de la découverte et dans des limites et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat. »

Article 14
Le Gouvernement présentera au Parlement, avant le 31 décembre 2003, un rapport sur l'exécution de la présente loi.
Ce rapport présentera notamment :
- un bilan des opérations d'archéologie préventive réalisées ;
- l'état d'avancement de la réalisation de la carte archéologique nationale ;
- la situation financière de l'établissement public prévu à l'article 4 ;
- le nombre et les motifs des contestations portées devant la commission prévue à l'article 10 ainsi que les sorts réservés aux avis de cette commission.
La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 17 janvier 2001.

Liste des abréviations

Chronologie

BRO : âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CON : contemporain
EPI : Epipaléolithique
FER : âge du Fer
GAL : gallo-romain
IND : indéterminé
MED : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : moderne
MUL : multiple
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRE : Préhistoire
PRO : Protohistoire

Nature de l'opération

E : étude
EV : fouille d'évaluation archéologique
FP : fouille programmée
MET : prospection au détecteur de métaux
MH : fouille avant travaux M.H.
PA : prospection aérienne
PC : projet collectif de recherche
PEI : prospection d'étude d'impact
PI : prospection inventaire
PR : prospection locale
PT : prospection thématique
RE : relevé d'art rupestre
SD : sondage
SP : fouille préventive ou sauvetage programmé
SU : fouille de sauvetage urgent

Organisme de rattachement des responsables de fouille

AFA : AFAN
ASS : autre association
AUT : autre
BEN : bénévole
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
EN : Education Nationale
MET : musée d'Etat
MUS : musée
SDA : sous-direction de l'Archéologie
SUP : enseignement supérieur

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Liste des programmes de recherche nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2 : Les premières occupations paléolithiques
3 : Les peuplements néandertaliens l.s.
4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
7 : Magdalénien, Épigravettien
8 : La fin du Paléolithique
9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire
(de la fin du IIIe millénaire au Ier s. av. n.è.)

14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu
15 : Les formes de l'habitat
16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19 : Le fait urbain
20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
21 : Architecture monumentale gallo-romaine
22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire
31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
32 : L'outre-mer

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom	Titre	Attributions
GUTHERZ Xavier	Conservateur général du Patrimoine	Chef du service régional de l'Archéologie Domaine de recherche : Préhistoire
• Conservateurs		
CHARTRAIN Alain	Conservateur du patrimoine	Gestion de la zone est de l'Hérault Domaine de recherche : Antiquité romaine
PELLECUER Christophe	Conservateur du patrimoine	Gestion de la zone sud du Gard Domaine de recherche : Antiquité romaine
SCHWALLER Martine	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion de la zone nord du Gard Dossiers CIRA (programmation) Domaine de recherche : Protohistoire
• Personnel de recherche		
DE LABRIFFE Pierre-Arnaud	Ingénieur d'études	Gestion des zones rurales de l'Aude Domaine de recherche : Préhistoire
DUCOMET Georges	Ingénieur d'études	Prospections géophysiques
FAGES Gilbert	Ingénieur d'études	Gestion de la Lozère Domaine de recherche : Préhistoire
ODIOT Thierry	Ingénieur d'études	Gestion des Pyrénées-Orientales Domaine de recherche : paysages antiques
OLIVE Christian	Ingénieur d'études	Gestion de la zone ouest de l'Hérault Domaine de recherche : Protohistoire/Antiquité
ORSSAUD Dominique	Ingénieur d'études	Gestion de Narbonne et de Carcassonne Domaine de recherche : Moyen Âge
PÈNE Jean-Michel	Technicien de recherche	Gestion du Centre de documentation archéologique du Gard (Nimes) - Gestion des POS du Gard Domaine de recherche : Antiquité romaine
POUZOLLES Guy	Technicien de recherche	Gestion technique du Centre de documentation archéologique régional (Lattes) Gestion des POS de l'Hérault
ROUX Jean-Claude	Technicien de recherche	Gestion administrative du Centre de documentation archéologique régional (Lattes) Gestion des POS de l'Aude et des P.-O. Domaine de recherche : Protohistoire
• Personnel spécialisé		
GALANT Philippe	Adjoint technique	Gestion des grottes ornées et domaine souterrain Relation avec les spéléologues Domaine de recherche : Préhistoire
• Personnel administratif :		
ANTON Nicole	Adjoint administratif principal	Secrétariat Gard, Hérault et CAN - BSR
BOURIOUX Véronique	Adjoint administratif	Gestion des crédits État et AFAN
LANDRU Françoise	Secrétaire administratif	Secrétariat du Conservateur régional Secrétariat Aude, Lozère et Pyrénées-Orientales
• Carte Archéologique Nationale		
BERMOND Iouri	Contractuel AFAN	Etudes préalables, traitements CAN
GENTY Pierre-Yves	ITA 2B contractuel État	Etudes préalables, traitements CAN Domaine de recherche : Antiquité romaine
SACHOT Gérald	Contractuel AFAN	Etudes préalables, traitements CAN

Index géographique

Agde : p. 114
Allègre-les-Fumades : p. 65, 66
Angles (Les) : p.162
Alzonne : p. 36
Argelès-sur-Mer : p.162, 192
Argelliers : p. 114
Aubais : p. 68
Balaruc-les-Bains : p. 116
Barjac (canton de) : p. 187
Beaucaire : p. 69
Bélesta : p. 164
Béziers : p. 117, 118, 119
Boisseron : p. 189
Boucoiran-et-Nozières : p. 188
Boulou (Le) : p. 165
Bram : p. 37, 38
Calmette (La) : p. 188
Canet-en-Roussillon : p. 165
Carcassonne : p. 39, 41, 42, 44, 45
Castelnau-de-Guers : p. 120
Castelnaudary : p. 45
Castillon-du-Gard : p. 70
Caunes-Minervois : p. 46, 47
Causses-et-Veyran : p. 121
Cavillargues : p. 71
Cesseras : p. 121
Ceyras : p. 122
Claret : p. 122
Codalet : p. 166
Congénies : p. 74
Duilhac-sous-Peyrepertuse : p. 47
Enveitg : p. 167
Fenouillet : p. 168
Feuilla : p. 48
Javols : p. 154
Ladern-sur-Lauquet : p. 48
Laroque-des-Albères : p. 192
Latour-de-France : p. 168
Lastours : p. 49
Lattes : p. 123, 129, 130, 190
Laure-Minervois : p. 51
Mailhac : p. 52
Manduel : p. 75, 77
Mas-de-Londres : p. 131
Mas-Saintes-Puelles : p. 53
Mèze : p. 131
Mauguio : p. 190
Milhaud : p. 79
Montesquieu : p. 169, 192
Montferrand : p. 53
Montpellier : p. 132, 134, 135, 190
Montredon-des-Corbières : p. 54
Murviel-les-Montpellier : p. 136
Narbonne : p. 55, 56, 57, 58, 60
Nimes : p. 80, 81, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 188
Nissan-lez-Ensérune : p. 137
Olargues : p. 140
Palaja : p. 61
Perpignan : p. 170, 172, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180
Pézenas : p. 142
Poilhes : p. 143
Pont-Saint-Esprit : p. 94
Prades : p. 180
Prunières : p. 155
Remoulins : p. 95
Rieux-Minervois : p. 61
Rodilhan : p. 97
Rogues : p. 97
Rouvière (La) : p. 188
Sabran : p. 98
Saint-Bauzille-de-Montmel : p. 145
Saint-Christol : p. 189
Saint-Côme-et-Maruéjols : p. 100
Saint-Géniès-de-Malgoires : p. 188
Saint-Geniès-des-Mourgues : p. 189
Saint-Germain-de-Calberte : p. 157
Saint-Germain-du-Teil : p. 159
Saint-Guilhem-le-Désert : p. 146
Saint-Jean-de-Fos : p. 146
Saint-Laurent-le-Minier : p. 101
Saint-Paul-les-Fonts : p. 102
Saint-Pons-de-Thomières : p. 148
Salses-le-Château : p. 182
Saussines : p. 189
Sauzet : p. 188
Sorède : p. 192
Souvignargues : p. 102
Tautavel : p. 182
Uzès : p. 104, 105
Valleraugue : p. 106
Valros : p. 149

Vérargues : p. 189
Villardonnel : p. 186
Villelongue-dels-Monts : p. 192
Villeneuve-les-Béziers : p. 150
Villeneuve-lès-Maguelone : p. 190
Villetelle : p. 150
Villevieille : p. 107, 108, 109, 111

Index chronologique

Paléolithique : p. 77, 85, 121, 131, 143, 182

Epipaléolithique : p. 85, 97, 121, 164

Néolithique : p. 37, 42, 56, 65, 71, 74, 79, 81, 90, 91, 93, 94, 97, 98, 117, 129, 131, 164, 165, 168, 179, 186

Chalcolithique : p. 42, 74, 75, 97, 98, 102, 122, 164

Âge du Bronze : p. 37, 42, 51, 52, 98, 122, 162, 164, 168, 179, 186

Âge du Fer : p. 42, 51, 52, 54, 56, 65, 79, 81, 88, 89, 93, 111, 118, 119, 121, 122, 123, 129, 137, 148, 150, 154, 164, 168, 169, 182

Gallo-romain : p. 36, 37, 38, 39, 41, 45, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 65, 69, 70, 71, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 97, 98, 100, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 111, 114, 116, 117, 118, 119, 123, 129, 130, 136, 137, 142, 145, 150, 154, 159, 162, 165, 180

Moyen Âge : p. 38, 39, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 56, 60, 61, 66, 68, 70, 79, 84, 85, 93, 95, 97, 100, 101, 102, 106, 114, 118, 119, 120, 122, 130, 132, 134, 135, 140, 145, 146, 149, 154, 155, 157, 162, 166, 167, 168, 170, 172, 173, 174, 176, 177, 180, 191

Moderne : p. 44, 45, 46, 47, 53, 58, 60, 61, 86, 88, 90, 97, 106, 117, 118, 120, 122, 134, 135, 140, 146, 155, 172, 173, 174, 176, 177, 180

Contemporain : p. 45, 85, 88, 90, 91, 94, 97, 122, 134, 146, 172, 176, 177, 180

Multiple ou diachronique : p. 178, 187, 189, 190, 192

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE